

# CODE INTERNATIONAL DE NOMENCLATURE

POUR

LES ALGUES,  
LES CHAMPIGNONS ET  
LES PLANTES

(CODE DE SHENZHEN)

2018

traduit en 2019





# Code International de Nomenclature

pour les Algues, les Champignons et les Plantes

(Code de Shenzhen)

<http://www.cjb-geneve.ch>  
**Une institution**  
**Ville de Genève**



**Directeur** Pierre-André Loizeau  
**Rédacteur des publications** Martin W. Callmander  
**Rédacteurs de ce volume** Pierre-André Loizeau, Anouchka Maeder & Michelle J. Price  
**Réalisation technique** Pierre-André Loizeau & Maud Oihénart

Publication Hors-Série n°19, disponible aussi en version électronique

ISBN de la version française : 978-2-8277-0137-7

version française : DOI : 10.5281/zenodo.2558299

version bilingue français-anglais : DOI : 10.5281/zenodo.2558315



© CONSERVATOIRE ET JARDIN BOTANIKES DE LA VILLE DE GENÈVE

# Code International de Nomenclature pour les Algues, les Champignons et les Plantes

(Code de Shenzhen)

adopté par le Dix-Neuvième Congrès International de Botanique  
Shenzhen, Chine, Juillet 2017

préparé et édité par

NICHOLAS J. TURLAND, Président

JOHN H. WIERSEMA, Secrétaire

et

FRED R. BARRIE

WERNER GREUTER

DAVID L. HAWKSWORTH

PATRICK S. HERENDEEN

SANDRA KNAPP

WOLF-HENNING KUSBER

DE-ZHU LI

KAROL MAROLD

TOM W. MAY

JOHN MC NEIL

ANNA M. MONRO

JEFFERSON PRADO

MICHELLE J. PRICE

GIDEON F. SMITH

Membres du Comité Editorial

Koeltz Scientific Books

2018

Seule la version officielle imprimée du Code a été publiée sous le titre  
International Code of Nomenclature for algae, fungi, and plants (Shenzhen Code)  
*Regnum Vegetabile* 159. Koeltz Scientific Books.

**ISBN 978-3-946583-16-5.**

Cette traduction du Code a été approuvée par l'International Association for Plant Taxonomy.

traduction française de Pierre-André Loizeau, Anouchka Maeder et Michelle J. Price  
Conservatoire et Jardin botaniques de la Ville de Genève

6 février 2019

Edition originale :  
*Regnum Vegetabile* Volume 159  
ISSN 0080-0694  
Koeltz Scientific Books, 61479 Glashütten, Allemagne  
[www.koeltz.com/product.aspx?pid=212180](http://www.koeltz.com/product.aspx?pid=212180)  
© 2018, International Association for Plant Taxonomy  
ISBN 978-3-946583-16-5

**Illustration de la page de couverture :**

L'illustration de la page de couverture a été dessinée par Pollyanna von Knorring (Stockholm). Le concept est basé sur le thème du ginkgo, emblème du XIX<sup>e</sup> Congrès International de Botanique à Shenzhen, en juillet 2017, et incluant des éléments représentant les trois groupes mentionnés dans le titre du *Code*, ainsi que des fossiles. Les plantes sont illustrées par des feuilles de *Ginkgo biloba* L. ; les algues le sont par des thalles de l'algue rouge marine antarctique *Nereoginkgo adiantifolia* Kylin ; les champignons par les taches sombres sur les feuilles de ginkgo et les téliosporés et les basides du basidiomycète *Bartheletia paradoxa* G. Arnaud ex Scheuer & al., qui poussent sur les feuilles mortes de *G. biloba* ; et les fossiles sont représentés par la reconstruction de *Ginkgo yimaensis* Zhi-Yan Zhou & Bo-Le Zhang provenant de dépôts Jurassiques en Chine. Veuillez noter que les images ne sont pas à l'échelle.

**Comment citer ce *Code* :**

TURLAND, N. J., WIERSEMA, J. H., BARRIE, F. R., GREUTER, W., HAWKSWORTH, D. L., HERENDEEN, P. S., KNAPP, S., KUSBER, W.-H., LI, D.-Z., MARHOLD, K., MAY, T. W., MCNEILL, J., MONRO, A. M., PRADO, J., PRICE, M. J. & SMITH, G. F. (eds.), LOIZEAU, P.-A., MAEDER, A. & PRICE, M. J. (trad.) (2019) *Code International de Nomenclature pour les Algues, les Champignons et les Plantes (Code de Shenzhen) adopté par le Dix-Neuvième Congrès International de Botanique, Shenzhen, Chine, Juillet 2017*. Publication hors-Série n°19, Genève, Conservatoire et Jardin botaniques de la Ville de Genève. 228 pp. DOI : 10.5281/zenodo.2558299

**Importante note concernant les noms des organismes traités comme des champignons :**

Après la publication de ce *Code*, le contenu du Chapitre F (Noms des Organismes traités comme des Champignons) peut être modifié par les Congrès Internationaux de Mycologie en 2018 et 2022. En conséquence les mycologues devraient toujours consulter la version en anglais du *Code de Shenzhen* en cas de modifications subséquentes ([www.iapt-taxon.org/nomen/main.php](http://www.iapt-taxon.org/nomen/main.php)).

## COMITÉ ÉDITORIAL POUR CE CODE

**Nicholas J. Turland**, *Botanischer Garten und Botanisches Museum Berlin, Freie Universität Berlin, Königin-Luise-Str. 6–8, 14195 Berlin, Germany*; [n.turland@bgbm.org](mailto:n.turland@bgbm.org) (Président)

**John H. Wiersema**, *USDA, Agricultural Research Service, National Germplasm Resources Laboratory, Bldg. 003, BARC-West, Beltsville, Maryland 20705, U.S.A.*; [john.wiersema@ars.usda.gov](mailto:john.wiersema@ars.usda.gov) (Secrétaire)

**Fred R. Barrie**, *Missouri Botanical Garden, P.O. Box 299, St. Louis, Missouri 63166-0299, U.S.A.*; address for correspondence : *Department of Science and Education, The Field Museum, 1400 S. Lake Shore Drive, Chicago, Illinois 60605, U.S.A.*; [fbarrie@fieldmuseum.org](mailto:fbarrie@fieldmuseum.org)

**Werner Greuter**, *Herbarium Mediterraneum, c/o Orto Botanico, Via Lincoln 2/A, 90123 Palermo, Italy*; and *Botanischer Garten und Botanisches Museum Berlin, Freie Universität Berlin, Königin-Luise-Str. 6–8, 14195 Berlin, Germany*; [w.greuter@bgbm.org](mailto:w.greuter@bgbm.org)

**David L. Hawksworth**, *Comparative Plant and Fungal Biology, Royal Botanic Gardens, Kew, Richmond, Surrey TW9 3AE, U.K.*; and *Department of Life Sciences, The Natural History Museum, Cromwell Road, London SW7 5BD, U.K.*; and *Jilin Agricultural University, Changchun, Jilin 130118, China*; [d.hawksworth@nhm.ac.uk](mailto:d.hawksworth@nhm.ac.uk)

**Patrick S. Herendeen**, *Chicago Botanic Garden, 1000 Lake Cook Road, Glencoe, Illinois 60022, U.S.A.*; [pherendeen@chicagobotanic.org](mailto:pherendeen@chicagobotanic.org)

**Sandra Knapp**, *Department of Life Sciences, The Natural History Museum, Cromwell Road, London SW7 5BD, U.K.*; [s.knapp@nhm.ac.uk](mailto:s.knapp@nhm.ac.uk)

**Wolf-Henning Kusber**, *Botanischer Garten und Botanisches Museum Berlin, Freie Universität Berlin, Königin-Luise-Str. 6–8, 14195 Berlin, Germany*; [w.h.kusber@bgbm.org](mailto:w.h.kusber@bgbm.org)

**De-Zhu Li**, *Kunming Institute of Botany, Chinese Academy of Sciences, 132 Lanhei Road, Heilongtan, Kunming, Yunnan 650201, P. R. China*; [dzl@mail.kib.ac.cn](mailto:dzl@mail.kib.ac.cn)

**Karol Marhold**, *Plant Science and Biodiversity Centre, Slovak Academy of Sciences, Dúbravská cesta 9, 845 23 Bratislava, Slovak Republic*; and *Department of Botany, Faculty of Science, Charles University, Benátská 2, 128 01 Praha, Czech Republic*; [karol.marhold@savba.sk](mailto:karol.marhold@savba.sk)

**Tom W. May**, *Royal Botanic Gardens Victoria, 100 Birdwood Avenue, Melbourne, Victoria 3004, Australia*; [tom.may@rbg.vic.gov.au](mailto:tom.may@rbg.vic.gov.au)

**John McNeill**, *Royal Botanic Garden, Edinburgh, 20A Inverleith Row, Edinburgh EH3 5LR, U.K.*; and *Royal Ontario Museum, Toronto, Canada*; [jmcneill@rbge.org.uk](mailto:jmcneill@rbge.org.uk)

**Anna M. Monro**, *Australian National Herbarium, Centre for Australian National Biodiversity Research, GPO Box 1700, Canberra ACT 2601, Australia*; [anna.monro@environment.gov.au](mailto:anna.monro@environment.gov.au)

**Jefferson Prado**, *Instituto de Botânica, Av. Miguel Estéfano 3687, CEP 04301-902, São Paulo, SP, Brazil*; [jprado.01@uol.com.br](mailto:jprado.01@uol.com.br)

**Michelle J. Price**, *Conservatoire et Jardin botaniques de la Ville de Genève (CJBG), chemin de l'Impératrice 1, 1292 Chambésy, Genève, Switzerland*; [michelle.price@ville-ge.ch](mailto:michelle.price@ville-ge.ch)

**Gideon F. Smith**, *Department of Botany, P.O. Box 77000, Nelson Mandela University, Port Elizabeth, 6031 South Africa*; and *Centre for Functional Ecology, Departamento de Ciências da Vida, Universidade de Coimbra, 3001-455 Coimbra, Portugal*; [smithgideon1@gmail.com](mailto:smithgideon1@gmail.com)

Photo de la Section de Nomenclature



La Section de Nomenclature du XIX<sup>e</sup> Congrès International de Botanique  
Schenzhen, Chine, 20 juillet 2017

avec le Comité de Nomenclature assis au premier rang (de gauche à droite) :  
Li Zhang, Yun-Fei Deng (Rapporteurs), Anna M. Monro (Assistante des rapporteurs),  
John H. Wiersema (Vice-président), Nicholas J. Turland (Secrétaire Général),  
Sandra Knapp (Présidente), Renée H. Fortunato, John McNeill, Werner Greuter,  
Gideon F. Smith et Karen L. Wilson (Vice-présidents).  
(Photo : Li Zhang, avec la permission de l'IAPT)



# PRÉFACE DE LA VERSION FRANÇAISE

Bien que la communication scientifique se fasse essentiellement en anglais, il nous a paru important de fournir au monde francophone une version traduite du *Code de Nomenclature des Algues, des Champignons et des Plantes*. En effet, les règles de nomenclature ne sont pas toujours simples et nécessitent une bonne compréhension pour être appliquées valablement. Les personnes ne parlant pas couramment l'anglais doivent pouvoir être informées afin qu'elles puissent participer à l'effort mondial de connaissance du monde végétal.

Le travail de traduction s'est fait autour d'une base de donnée dans laquelle le texte original a été découpé en paragraphes, identifiés par la numérotations des Articles, Notes Exemples, etc. Une première version avait permis de mettre en place le système en traduisant le *Code de Melbourne*. Celui-ci a servi de base pour la présente traduction. Chaque paragraphe a pu aussi être confronté à la traduction française du *Code de Saint Louis*, dont nous avons aussi repris quelques formulations.

La production de la publication s'est faite en exportant les informations de la base de données de manière codée, afin de les reprendre en utilisant le système L<sup>A</sup>T<sub>E</sub>X.

L'équipe des Conservatoire et Jardin botaniques de la Ville de Genève a cherché dans sa traduction à rester aussi près que possible du texte original anglais, renonçant parfois à des tournures de phrases plus élégantes.

Dans la mesure où le présent document est publié uniquement de manière électronique, nous avons voulu utiliser les facilités de déplacement au sein du document par lien hypertexte. Aussi toutes les références sont-elles cliquables. En ouvrant le fichier PDF dans une browser par exemple, on peut utiliser la flèche de retour en arrière pour revenir à son point de départ.

Comme une traduction peut parfois être sujette à interprétation, la version papier en français, disponible en version électronique (DOI : 10.5281/zenodo.2558299), est doublée d'une version électronique bilingue pour les règles et le glossaire (DOI : 10.5281/zenodo.2558315).

Nous vous souhaitons une bonne lecture.

Genève, le 1<sup>er</sup> février 2019

Pierre-André Loizeau

Anouchka Maeder

Michelle J. Price

avec la collaboration de Maud Oihénart



# PRÉFACE

Les règles régissant la dénomination scientifique des algues, des champignons et des plantes sont passées en revue au cours de la Section de Nomenclature d'un Congrès International de Botanique (International Botanical Congress, IBC). Cette édition de l'*International Code of Nomenclature for algae, fungi, and plants* [*Code International de Nomenclature pour les Algues, les Champignons et les Plantes*] représente les décisions prises durant le XIX<sup>e</sup> IBC, qui s'est déroulé à Shenzhen, en Chine en juillet 2017. Le *Code de Shenzhen* annule le *Code de Melbourne* (McNeill & al. dans *Regnum Veg.* 154. 2012), publié il y a six ans à la suite du XVIII<sup>e</sup> IBC de Melbourne, Australie, et, comme ses cinq dernières éditions, est entièrement rédigé en anglais (britannique). Le *Code de Melbourne* a été traduit en chinois, français, italien, japonais, coréen, portugais, espagnol, et turque; il est prévu que le *Code de Shenzhen* soit lui aussi disponible en plusieurs langues. En cas de doute sur la signification des dispositions des éditions traduites du *Code*, la version anglaise fait foi.

## Modifications du *Code* – de Melbourne à Shenzhen

Somme toute, 397 propositions de modification numérotées du *Code de Melbourne* ont été publiées dans *Taxon*, le journal de l'International Association for Plant Taxonomy (IAPT) [Association Internationale pour la Taxonomie des Plantes], entre février 2014 et décembre 2016. Un résumé de ces propositions, incluant les commentaires du Rapporteur général et du Vice-rapporteur, est paru en février 2017 (Turland & Wiersema dans *Taxon* 66 : 217–274. 2017) et a servi de base au vote préliminaire des membres de l'IAPT, des auteurs des propositions, et des membres des Comités Permanents de Nomenclature, comme indiqué à la Division III du *Code de Melbourne*. Le décompte du vote préliminaire ("vote postal") a été effectué au bureau central de l'IAPT à Bratislava par Eva Senková et Matúš Kempa. Ces résultats ont été publiés en tant qu'article "fast-track" en ligne le 26 juin 2017 en prévision de la Section de Nomenclature (Turland & al. dans *Taxon* 66 : 995–1000. 2017).

La Section de Nomenclature s'est réunie du lundi au vendredi, 17-21 juillet 2017 en salle de conférence 502, 5<sup>ème</sup> étage, HSBC Business School de l'Université de Pékin, University Town, District de Nanshan, Shenzhen 518055, Guangdong, Chine (et a été suivie, du 23-29 juillet, par la partie principale de l'IBC au centre de Convention & d'Exposition de Shenzhen). Il y avait 155 membres inscrits présents, portant 427 votes institutionnels en sus de leur vote personnel, soit un total de 582 votes possibles. Les membres du comité de la Section, précédemment nommés conformément à la Division III du *Code de Melbourne*, étaient Sandra (Sandy) Knapp (Présidente), Nicholas (Nick) Turland (Rapporteur général), John Wiersema (Vice-rapporteur), et Yun-Fei Deng et Li Zhang (Greffiers). Comme à Melbourne, les Greffiers ont été assistés avec expertise par Anna Monro. Les discussions de cette Section ont été menées en anglais.

Chaque Section de Nomenclature est autorisée à définir ses propres règles de procédure dans les limites fixées par le *Code*. Avant que les discussions sur les propositions de modification du *Code* ne débutent, la Section a adopté pour cette Section les règles de procédure appropriées et énoncées dans la nouvelle Division III proposée. Cette dernière fut officiellement examinée et votée ultérieurement lors de la Section. Ces procédures sont détaillées dans le "Report of Congress action [Rapport d'action du Congrès]", mentionné dans le paragraphe suivant. Sur les 397 propositions de modification du *Code de Melbourne* publiées, 113 ont été acceptées et 103 ont été renvoyées au Comité Editorial; parmi les 16 nouvelles propositions présentées par les participants à la Section, sept autres ont été acceptées.

Les règles du *Code de Shenzhen* sont entrées en vigueur immédiatement après l'adoption de la résolution déposée au nom de la Section lors de la séance plénière de clôture du XIX<sup>e</sup> IBC le 29 juillet 2017, approuvant les décisions et les nominations de la Section de Nomenclature. Le "Report of Congress action on nomenclatural proposals [Rapport d'action du Congrès sur les propositions de nomenclature]", présentant dans le détail les

comités et les membres nommés par l'IBC et les résultats des propositions, a été publié en tant qu'article " fast-track " en ligne le 14 août 2017 (Turland & al. dans *Taxon* 66 : 1234–1245. 2017). L'ensemble des procès-verbaux hebdomadaires de la Section formeront une publication distincte prévue pour fin 2018 ou 2019. Les enregistrements audios de la Section ont été transcrits par Pacific Transcription, Indooroopilly, Australie, de novembre 2017 à janvier 2018, sous la coordination d'Anna Monro et avec le soutien financier de l'IAPT. La transcription sera éditée dans le format de discours indirect comme il en est maintenant devenu habituel dans les Rapports de Section de Nomenclature précédents (voir p.ex. Flann & al. dans *PhytoKeys* 41 : 1–289. 2014 [Melbourne] et Flann & al. dans *PhytoKeys* 45 : 1–341. 2015 [Vienne]).

La Section de Nomenclature a également élu un Comité Editorial pour le *Code de Shenzhen*. Comme d'habitude, et conformément à la Div. III Disp. 7.4, le Comité de Nomination a recommandé des membres de la Section, physiquement présents, pour siéger au Comité Editorial, aux côtés du Rapporteur général et du Vice-rapporteur, faisant respectivement office de Président et de Secrétaire. La composition du Comité Editorial a été élargie de 14 membres précédemment à 16 membres, afin d'assurer une représentation de chaque continent, d'inclure une expertise dans les principaux groupes d'organismes traités par le *Code* (plantes vasculaires, bryophytes, champignons, et algues, tous deux existants et fossiles), et d'améliorer l'équilibre entre les genres (trois femmes siégeant dès lors dans le Comité, comparé à une auparavant).

Comme toujours, le Comité Editorial a reçu le mandat de gérer les questions le concernant spécifiquement, d'incorporer dans le nouveau *Code* les modifications acceptées par la Section, de clarifier toute formulation ambiguë sans en modifier le sens, d'assurer la cohérence et le placement optimal des dispositions, tout en y conservant, dans la mesure du possible, la numérotation actuelle, et d'ajouter (de retirer) des Exemples pour illustrer au mieux les dispositions.

Une ébauche du corps principal du *Code de Shenzhen*, intégrant les modifications décidées par la Section, a été élaborée entre août et octobre 2017 par huit membres du Comité Editorial, à savoir : Barrie (Art. 16–28), Greuter (Art. 60–62, avec restructuration de l'Art. 60), May (Chapitre F), McNeill (Art. 51–58), Monro (Art. 46–50, Chapitre H), Price (Glossaire), Turland (Préambule, Principes, Art. 29–45, Division III), and Wiersema (Art. 1–14). Cette ébauche du *Code* a été distribuée à l'ensemble du Comité par courrier électronique le 16 octobre 2017. Elle a été mise à jour en fonction des commentaires des membres reçus ultérieurement et a été utilisée comme base pour les discussions menées durant la réunion du Comité Editorial.

Le Comité Editorial s'est réuni du 11-15 décembre 2017 dans sa totalité au *Botanischer Garten und Botanisches Museum Berlin* (BGBM), Allemagne, pour cinq jours de travail intensif : examen de l'intégralité du *Code*, relecture non seulement des changements apportés à Shenzhen et des Exemples dédiés au Comité, mais révision également de la formulation actuelle et, le cas échéant, proposition de nouveaux Exemples. Les détails essentiels du nouveau chapitre F ont été décidés, de même que la manière d'intégrer les noms protégés (Art. F.2, anciennement Art. 14.13) dans les annexes. Ce fut une semaine intense, mais très productive.

A la suite de la réunion, une version révisée du *Code de Shenzhen* a été finalisée et distribuée à tous les membres du Comité Editorial le 13 janvier 2018 pour un examen plus approfondi. Après une multitude de commentaires et environ cinq semaines d'échanges de courriers électroniques, une version presque finale du *Code* a été compilée et redistribuée à tous les membres le 21 février. Après un dernier tour de vérification et de correction, le texte final a été envoyé à Franz Stadler, Editeur de Production du *Regnum Vegetabile*, le 26 mars afin de débiter le formatage et la mise en page. L'Index des noms scientifiques, compilé par Knapp et Turland, et l'Index des sujets, compilé par Monro, ont suivi peu après. Après le formatage, la mise en page, la relecture et les corrections finales, le *Code de Shenzhen* a été envoyé à Koeltz Botanical Books pour publication.

## **Noms des organismes considérés comme des champignons**

Le changement le plus radical du *Code* résultant de l'IBC de Shenzhen porte sur la décision prise par la Section de Nomenclature, selon laquelle les futures propositions de modification du *Code* portant uniquement sur les noms des organismes considérés comme des champignons seront traitées exclusivement par la Session de Nomenclature d'un Congrès International de Mycologie (International Mycological Congress, IMC), dont les décisions seront contraignantes lors du prochains IBC. L'IMC n'aura cependant aucune autorité pour modifier toute autre disposition du *Code*. S'il existe un doute quant au fait de savoir si les propositions de modification du *Code* concernent uniquement les noms des champignons, le Comité Général, en consultation avec le Comité

de Nomenclature des Champignons, a le dernier mot. Ces règles ont été élaborées par le Sous-Comité Spécial sur la Gouvernance du *Code* relativement aux Champignons (May & al. dans Taxon 65 : 918–920 ; May dans Taxon 65 : 921–925. 2016), instaurées à l'IBC de Melbourne en 2011, rapportées à l'IBC de Shenzhen et sont incluses dans la nouvelle Division III, Dispositions pour la Gouvernance du *Code*, évoquée ci-dessous.

## Dispositions sur les champignons à présent dans le Chapitre F

Une modification importante apportée à la proposition soumise par le Sous-Comité Spécial sur la Gouvernance du *Code* relativement aux Champignons a été acceptée par la Section, à savoir de regrouper toutes les dispositions traitant uniquement des noms des organismes considérés comme des champignons en un Chapitre spécial, appelé **Chapitre F** (le "F" faisant référence, évidemment, à "fungi" ["champignons"]), de manière à ce que l'IMC ait l'autorité exclusive sur ce Chapitre et l'IBC ait l'autorité exclusive sur tout le reste du *Code*. Le Chapitre F vient directement après l'Art.62 et compte neuf Articles, numérotés de l'Art. F.1 – F.9 (pareillement aux Art. H.1 – H.12 traitant des noms des hybrides dans le Chapitre H), avec la Clé de renumérotation des Articles, Notes et Recommandations de la p.v montrant quelles dispositions du *Code de Melbourne* ont été déplacées au Chapitre F et lesquelles sont nouvelles. L'**Art. F.1** porte sur le point de départ nomenclatural des champignons, extrait de l'Art. 13.1. L'**Art. F.2** autorise les noms de champignons, soumis sous forme de listes, à être protégés et inclus dans les Annexes du *Code* (Art. 14.13 du *Code de Melbourne*). Dans cet Article, le terme "protégé" a été adopté à Shenzhen, avec un concept étendu comprenant les champignons formant des lichens et considère les noms protégés comme conservés, contre des synonymes et homonymes concurrents non-inscrits. L'**Art. F.3** concerne les noms sanctionnés et englobe la totalité de l'ancien Art. 15, et réunit également des éléments de sanction provenant d'autres Articles. Les ouvrages de sanctionnement mentionnés précédemment dans les points de départ dans l'Art. 13.1 (dans lequel ils ont cessé d'être des points de départ dans le *Code* de Sydney de 1983) ont été déplacés à l'Art. F.3.1. Un nom sanctionné peut être indiqué en ajoutant " : Fr." ou " : Pers." à la citation formelle, et à présent, la Rec. F.3A.1 propose une manière alternative de les indiquer en ajoutant "nom. sanct." (nomen sanctionatum) à la citation. L'**Art. F.4** régit la "tribus", terme désignant un rang, dans *Systema mycologicum* de Fries et constitue l'ancien Art. 37.9. L'**Art. F.5** porte sur l'enregistrement des noms de champignons et englobe l'ancien Art.42. En plus de l'obligation d'enregistrer une nouveauté nomenclaturale, dès le 1<sup>er</sup> janvier 2019, la désignation d'un lectotype, d'un néotype et d'un épitype exigera la citation d'un identifiant émis par un dépôt reconnu (Art. F.5.4). Les Art. F.6 et F.7 portent sur le rejet des noms, où l'**Art. F.6** est une nouvelle règle selon laquelle un nom de champignon publié dès le 1<sup>er</sup> janvier 2019 inclus est illégitime s'il est un homonyme postérieur d'un nom de procaryote ou de protozoaire. L'**Art. F.7** représente l'ancien Art. 56.3, autorisant les noms des champignons, soumis sous forme de listes, à être rejetés et incorporés dans les Annexes du *Code*, bien que, jusqu'à présent, aucune liste de noms de ce type n'ait été approuvée. L'**Art. F.8** est l'ancien Art. 59, portant sur les noms des champignons à cycle de vie pléomorphe, et l'**Art. F.9** est l'ancien Art. 60.13 traitant de l'orthographe des épithètes de noms de champignons dérivées du nom générique d'un organisme associé. La renumérotation exhaustive des dispositions de l'Art. 15 et suivants a été évitée dans cette édition du *Code* en conservant par souci de clarté et de continuité l'"Article 15" et l'"Article 59" comme titres de la séquence normale, mais avec des renvois au Chapitre F auquel leur contenu a été transféré.

L'introduction du Chapitre F rappelle de manière catégorique que la plupart du reste du *Code* s'applique autant aux noms des champignons qu'aux noms des algues et des plantes, et que le Chapitre F n'est certainement pas la seule partie du *Code* utile pour les mycologues. Une liste annotée de dispositions particulièrement pertinentes dans d'autres parties du *Code* est fournie.

Comme le Chapitre F peut être modifié par l'un ou l'autre des Congrès Internationaux de Mycologie en 2018 et 2022, les mycologues doivent toujours consulter la version en ligne [en anglais] du *Code*, dans laquelle les modifications seront incorporées de telle manière à ce qu'il soit clairement indiqué qu'elles proviennent d'un IMC spécifique.

## Gouvernance du *Code* – une nouvelle Division III

Le second changement majeur du *Code*, accepté à l'IBC de Shenzhen, est le remplacement de la **Division III**, les Dispositions pour la Gouvernance du *Code*, par une version presque entièrement nouvelle et très élargie. Celle-ci fut développée par le Comité Spécial des Règlements de la Section de Nomenclature (Knapp & al. dans Taxon 65 : 661–664 ; 665–669. 2016) instaurée à l'IBC de Melbourne, rapportée à Shenzhen. La Comité

a décidé que les procédures de fonctionnement de la Section de Nomenclature, et, pendant la période comprise entre les IBCs, des Comités Permanents de Nomenclature, étaient largement fondées sur la tradition, en partie enregistrées dans différents rapports pour la plupart publiés dans *Taxon*, mais également en partie ancrées dans la mémoire des participants (p. ex. le Rapporteur général) d'un IBC à l'autre. Il a été décidé que, pour protéger ces connaissances, stabiliser la pratique au fil du temps et rendre la nomenclature moins obscure, ces traditions devaient être ancrées dans des dispositions concrètes du *Code*, dans une Division III actualisée et élargie. La majorité de la nouvelle Division III est le reflet des méthodes actuelles, bien que certaines procédures soient nouvelles, notamment celles concernant les votes institutionnels (**Disp. 3**), qui ont été développées par la Comité Spécial des Votes Institutionnels (Funk & Turland dans *Taxon* 65 : 1449–1454. 2016) et celles traitant des propositions de modification du *Code* portant uniquement sur les noms des organismes considérés comme des champignons (**Disp. 8**), développées par le Sous-Comité Spécial sur la Gouvernance du *Code* relativement aux Champignons, comme précédemment cité. La **Disp. 1** se compose des dispositions générales de la gouvernance, la **Disp. 2** porte sur les propositions de modification du *Code*, la **Disp. 4** définit les rôles et responsabilités de la Section de Nomenclature, la **Disp. 5** régit la procédure et le vote de la Section de Nomenclature, la **Disp. 6** spécifie quels rapports apparaîtront après un IBC, et la **Disp. 7** décrit les neuf Comités Permanents de Nomenclature et leurs compositions, fonctions et règles de procédure. Il existe deux nouveaux Comités Permanents de Nomenclature : le Comité des Votes Institutionnels et le Comité sur l'Enregistrement. Les Comités pour les Plantes Vasculaires, les Bryophytes, les Champignons, les Algues, et les Fossiles sont à présent conjointement dénommés " Comités d'Experts " et ce qui était précédemment appelé Comités Spéciaux (instaurés durant un IBC, rendant rapport au suivant et ayant un mandat spécifique) sont devenus des " Comités Spécialisés ".

La méthode selon laquelle le Bureau de Nomenclature est nommé fait partie des nouvelles règles apparaissant dans la Division III. Le Président de la Section de Nomenclature est à présent élu par la Comité Général et le Vice-Rapporteur est nommé par le Rapporteur général et approuvé par le Comité Général. Ces membres sont donc sous la responsabilité du Comité Général au lieu du Comité d'Organisation d'un IBC, dont les membres n'ont pas forcément d'expérience en nomenclature.

### **Gouvernance des dispositions sur les champignons**

Comme précisé dans la **Division III**, l'IMC fonctionne selon les mêmes principes que l'IBC, bien que la *Session* de Nomenclature des Champignons soit dénommée en anglais *Session* plutôt que *Section* pour l'IBC, avec un Bureau de Nomenclature des Champignons, comprenant un Président, un Secrétaire, et un Secrétaire Adjoint, qui sont respectivement les homologues du Président, du Rapporteur général, et du Vice-rapporteur. Un vote indicatif préliminaire est organisé avant un IMC, cependant, il n'y a pas de vote institutionnel durant la *Session* de Nomenclature des Champignons. Le Rapporteur général est invité à participer à la *Session* en tant que conseiller sans droit de vote. La *Session* a son propre Comité de Nomination et élit le Secrétaire du Bureau de Nomenclature des Champignons pour le prochain IMC, ainsi que les membres du Comité de Nomenclature des Champignons, Comité qui, à son tour, nomme les membres du Comité Editorial. Les publications pertinentes relatives aux propositions de modification du Chapitre F du *Code* sont publiées dans le journal *IMA Fungus* au lieu de *Taxon*. Les Dispositions importantes de la Division III sont les Disp. 1.4 (y compris sa note de bas de page), 4.13, 7.1(g), 7.4, 7.8, 7.10, 7.14, et 8.1-8.12.

Notons que pour les propositions individuelles concernant les noms des champignons (y compris les noms des champignons fossiles), il n'y a pas de changements dans la procédure de conservation ou de rejet des noms ou des ouvrages retirés, ni dans la procédure de demandes de décisions contraignantes. Toutes ces propositions individuelles ou ces demandes concernant les noms des champignons doivent continuer à être soumises au Comité Général, qui les transmettra pour consultation aux comités d'experts correspondants, et sont actuellement publiées dans *Taxon*, non pas dans *IMA Fungus*. Cependant, la liste des noms proposés à la protection en vertu de l'Art. F.2.1 ou proposés pour un rejet en vertu de l'Art. F.7.1 doit être soumise au Comité Général au travers d'une publication dans *IMA Fungus*.

### **Enregistrement des noms des algues et des plantes**

Le troisième changement majeur apporté au *Code* à Shenzhen a été l'acceptation de la plupart des propositions élaborées par le Comité Spécial pour l'Enregistrement des Noms des Algues et des Plantes (y compris les

fossiles) (Barkworth & al. dans *Taxon* 65 : 656–658 ; 670–672. 2016). Ces dernières sont à présent comprises dans l'**Art. 42** (et le contenu de l'Art. 42 du *Code de Melbourne* ne se référant pas aux noms des algues et des plantes a été transféré au Chapitre F, sous l'Art. F.5). Le mécanisme régissant l'enregistrement des noms des algues et des plantes est décrit dans les Art. 42.1-42.3, bien qu'un tel enregistrement ne soit pas encore exigé pour une publication valide et qu'il ne puisse pas le devenir avant le XX<sup>e</sup> IBC à Rio de Janeiro en 2023. Un Comité d'Enregistrement a été constitué pour aider à la conception, à la mise en œuvre, au suivi et au fonctionnement des dépôts nomenclaturaux et pour conseiller le Comité Général (voir Div. III Disp. 7).

## Autres modifications du *Code*

De nombreux autres petits changements ont été apportés au *Code* à Shenzhen, et ils sont abordés ci-dessous. La liste suivante n'englobe pas tous les changements, mais elle inclut les éléments les plus importants.

Les règles de l'**Art. 6** définissant le statut d'un nom en tant que nom de remplacement ou nom d'un nouveau taxon ont été révisées. Alors qu'un nom de remplacement est normalement proposé en tant que substitut explicite (substitut déclaré) d'un nom antérieur (**Art. 6.11**), un nom non explicitement proposé en tant que substitut peut néanmoins être un nom de remplacement (**Art. 6.12**), ou être traité en tant que nom de remplacement ou nom d'un nouveau taxon (**Art. 6.13**). L'énoncé incorrect relatif au statut d'un nom, p. ex. le nom d'un nouveau taxon, d'une nouvelle combinaison, ou d'un nom de remplacement, n'exclut pas sa publication valide avec un statut différent (**Art. 6.14**).

L'**Art. 7.5** a été amélioré afin de mieux clarifier comment un nom illégitime, puisque nomenclaturellement superflu au moment de sa publication (Art. 52), est typifié. La clause concernant un taxon subordonné n'incluant pas le type prévu du nom illégitime a été séparée de l'**Art. 7.6**.

Dans l'**Art. 8.2**, la définition d'une récolte, qui était seulement implicite dans le *Code de Melbourne*, a été rendue explicite dans une note de bas de page.

La définition d'un holotype dans l'**Art. 9.1** a été modifiée afin de montrer qu'un holotype est le spécimen ou l'illustration indiqué par l'auteur comme étant le type ou, à défaut, utilisé par l'auteur. Pour des noms plus anciens, où aucun type n'a été indiqué, il est souvent impossible de s'assurer que l'auteur n'a utilisé qu'un seul spécimen ou illustration, puisque l'auteur pouvait posséder les spécimens, qui ont depuis été perdus ou détruits. De plus, la mention d'un spécimen ou d'une illustration unique dans le protologue ne doit pas être interprétée comme une indication du type, sauf en ce qui concerne l'Art. 40.3, qui s'applique uniquement aux fins de l'Art. 40.1, à savoir uniquement aux noms publiés à partir du 1<sup>er</sup> janvier 1958 inclus et cesse de s'appliquer le 1<sup>er</sup> janvier 1990 lorsqu'un type est explicitement désigné en utilisant le mot "typus" ou "holotypus" ou un équivalent (Art. 40.6).

L'**Art. 9.4** a été modifié afin de préciser que le matériel original comprend des illustrations publiées dans le cadre du protologue. De plus, les spécimens et illustrations sont du matériel original si l'auteur les a associés au taxon et qu'ils étaient à disposition de l'auteur en temps opportun. Ceci remplace l'exigence plutôt gênante, introduite pour la première fois dans le *Code de Tokyo* en 1994, voulant définir que la description ou diagnose validante reposait sur certains spécimens ou illustrations pour pouvoir être considérés comme du matériel original. En vertu de l'**Art. 9.17**, la notion des "deux étapes" de lectotypification ou néotypification, où une première désignation d'un type qui s'avère ultérieurement se référer à une seule récolte mais à plus d'un spécimen, a été étendue pour s'appliquer également à l'épitypification.

En vertu de l'**Art. 9.19** du *Code de Melbourne*, un lectotype ou un néotype, en contradiction flagrante avec le protologue, pourrait être supplanté si un autre élément n'entrant pas en conflit avec le protologue était disponible. Cependant, si tous les éléments du matériel original sont en contradiction, les seules options seraient d'accepter la rupture nomenclaturale qui en résulte ou de proposer le nom pour conservation avec un type conservé. En vertu de l'Art. 9.19 modifié, un lectotype ne peut être supplanté que par un élément non-conflictuel ; et si aucun élément n'existe, un néotype peut être désigné.

A partir du 1<sup>er</sup> janvier 2001, l'**Art. 9.23** nécessitait l'emploi du terme "lectotypus" ou "neotypus" ou un équivalent pour la désignation d'un lectotype ou néotype. Lors de la désignation d'un épitype, il faut à présent utiliser le terme "epitypus" ou un équivalent, et ce, rétroactivement à 2001, ce qui ne devrait poser aucun

problème car toutes les désignations d'épitypes doivent avoir utilisé un tel terme depuis que le concept a été introduit dans le *Code de Tokyo* en 1994.

Le Comité Spécial des Publications Utilisant Largement une Méthode Mécanique de Sélection des Types (Art. 10.5(b)) a élaboré un ensemble de propositions (McNeill & al. dans *Taxon* 65 : 1441–1442 ; 1443–1448. 2016) pour gérer le problème récurrent du choix du type utilisant largement une méthode mécanique de sélection, p. ex. les auteurs suivant l'*American Code of Botanical Nomenclature* (Arthur & al. dans *Bull. Torrey Bot. Club* 34 : 172–174. 1907). Les propositions ont été acceptées à Shenzhen. En vertu de l'**Art. 10.5** modifié, de tels choix de type sont remplaçables, sauf s'ils ont été "confirmés" par une sélection ultérieure du même type n'utilisant pas une telle méthode. L'**Art. 10.6** définit "une méthode largement mécanique de sélection" et l'Art. 10.7 énonce les critères permettant de déterminer qu'un auteur a utilisé une telle méthode.

Un autre changement de l'**Art. 10.5** fut la suppression de la clause redondante (a), qui portait sur le remplacement d'un type étant en contradiction flagrante avec le protologue. Soit un tel élément fait partie du protologue et ne peut donc pas entrer en conflit avec lui, soit le remplacement est déjà autorisé par l'Art. 10.2.

Le nom exact pour un taxon de rang inférieur au genre peut être déterminé en vertu de l'Art. 11.4 du *Code de Melbourne*, sauf lorsque la combinaison résultante n'a pu être validement publiée (puisqu'elle serait un tautonyme) ou est illégitime (puisqu'elle serait un homonyme postérieur). Dans de tels cas, il n'y avait pas de directives explicites pour déterminer le nom exact. Une nouvelle phrase finale de l'**Art. 11.4** explique à présent ce qui doit être fait, à savoir l'épithète finale du prochain nom légitime antérieur au même rang doit être utilisé à la place, si elle est disponible, sinon un nom de remplacement ou le nom d'un nouveau taxon peut être publié.

Dans l'**Art. 14.3** une phrase a été ajoutée pour statuer que l'application des noms conservés et rejetés de nothogenres n'est pas déterminée par le type, mais par une déclaration de lignée, que ces genres de noms n'ont pas selon l'Art. H.9.1. La modification a été suscitée par le cas de  $\times$ *Brassolaeliocattleya* J. G. Fowler, récemment proposé pour conservation avec cette orthographe contre deux synonymes précédents (Shaw dans *Taxon* 65 : 887. 2016).

Les modifications de l'**Art. 14.15** permettent à présent de déterminer la date de conservation d'un nom. Auparavant, le *Code* ne fournissait aucun détail à ce sujet, ce qui pouvait être important, notamment pour déterminer si un nom était ou non nomenclaturellement superflu lors de sa publication, puisque l'Art. 52.2(c) permet l'inclusion explicite du type pouvant être effectuée par la citation du type *précédemment conservé*. Pour les noms conservés depuis 1954, la conservation prend effet lors de la publication effective de l'approbation de la proposition de conservation par le Comité Général et cela peut être consulté en ligne dans la base de données des Annexes du *Code* (<http://botany.si.edu/references/codes/props/index.cfm>). Cela s'applique également aux noms protégés en vertu de l'**Art. F.2**.

Lorsque le précédent Comité Editorial préparait le *Code de Melbourne*, il a évité de remplacer uniformément les termes " basé sur " en " formé à partir de " dans les Art. 16-19, où cela s'appliquait à un nom supragénérique typifié automatiquement formé à partir d'un nom générique, p. ex. *Asteraceae* formé à partir de *Aster*, alors que " basé sur " pourrait impliquer à tort que *Aster* était le basionyme d'*Asteraceae*. A la suite d'une proposition renvoyée au Comité Editorial à Shenzhen, " basé sur " a été remplacé par " formé à partir de " lorsque cela était approprié dans le *Code* entier.

L'**Art. 16.3** a été modifié de sorte que les noms d'algues aux rangs de division ou de phylum et de subdivision ou de subphylum se terminent respectivement par *-phyta* et *-phytina*, au lieu de *-phycota* et *-phycotina* comme dans le *Code de Melbourne*. Cependant pour les noms des algues aux rangs de classe et de sous-classe, les terminaisons en *-phyceae* et *-phycidae* sont toujours exigées.

Les règles relatives à la publication électronique introduites à l'IBC de Melbourne se sont avérées tenaces pour la plupart. L'aspect le plus controversé a peut-être été l'utilisation des numéros de pages préliminaires dans les articles publiés en ligne avant leur incorporation dans une parution paginée en ligne et / ou imprimée ou un volume d'un journal. Il a été suggéré que les numéros de page préliminaires constituaient la preuve d'une " version préalable qui était, ou doit être remplacée par une version que l'éditeur considère comme finale », qui, en vertu de l'Art. 30.2 du *Code de Melbourne* n'aurait pas été effectivement publiée. Dans le *Code de Shenzhen*, l'accent a été mis sur le *contenu* d'une publication, qui exclut le volume, la parution, l'article, et le nombre de pages (**Art. 30.3**), de sorte que lorsqu'il existe des preuves que le *contenu* est simplement



préliminaire et qu'il était ou doit être remplacé par un contenu que l'éditeur considère comme final, seule la version contenant ce contenu final est effectivement publiée (**Art. 30.2**).

La **Rec. 30A.1**, insistant pour que les versions préalables et finales d'une publication électronique soient clairement indiquées en tant que telles lorsqu'elles paraissent a été renforcée, avec le conseil selon lequel la phrase "Version of record [Version de l'éditeur]" ne devrait être utilisée que pour indiquer une version finale dans laquelle le contenu ne changera pas.

La possibilité de supprimer une publication de l'**Art. 34.1** et de l'inclure dans l'**Annexe 1**, de sorte que de nouveaux noms au rang spécifié dans cette publication ne soient pas validement publiés, a été étendue afin de rendre inefficace tout acte nomenclatural associé à n'importe quel nom au rang spécifié. L'**Art. 34.2** a également été modifié afin de déclarer que la suppression a un effet rétroactif.

En vertu de l'**Art. 36.3**, des noms alternatifs publiés dès le 1<sup>er</sup> janvier 1953 inclus ne sont pas validement publiés. La définition de noms alternatifs a été modifiée afin que non seulement il y ait "deux ou plusieurs noms différents basés sur le même type . . . proposés simultanément pour le même taxon par le même auteur", mais qu'il y ait aussi les noms "acceptés simultanément . . . et *acceptés* comme alternatives par cet auteur dans la même publication". Si ces critères sont respectés, aucun de ces noms, *si nouveau*, n'est publié validement.

L'**Art. 38.4** autorise les décisions contraignantes quant à savoir si les noms sont ou non validement publiés lorsqu'il y a doute sur le fait qu'une déclaration descriptive satisfasse à l'exigence de l'Art. 38.1(a). Il est à présent décidé que de telles décisions contraignantes ont un effet rétroactif.

Comme susmentionné dans l'Art. 9.1 au sujet des holotypes, la deuxième phrase de l'**Art. 40.3** a été modifiée pour préciser qu'elle ne s'applique qu'aux fins de l'Art. 40.1, à savoir seulement pour l'indication du type comme exigence pour la publication du nom d'un nouveau taxon au rang de genre ou inférieur publié dès le 1<sup>er</sup> janvier 1958 inclus. Tous les autres Articles de l'Art. 40 étaient déjà explicitement limités par la date et aucun ne s'appliquait aux noms publiés avant 1958.

L'**Art. 40.8** est nouveau, et exige que, pour les noms publiés dès le 1<sup>er</sup> janvier 2019 inclus, quand le type est une culture, le protologue doit inclure une déclaration montrant que la culture est préservée dans un état métaboliquement inactif.

Les citations d'auteurs ont été extrêmement compliquées pour plusieurs éditions du *Code*, mais le nouvel **Art. 46 Note 1** (à la suite de l'Art. 46.1) peut faciliter un peu les choses en montrant que "le nom d'un taxon est attribué à le ou les auteurs de la publication dans lequel il apparaît . . . à moins qu'une ou plusieurs dispositions de l'Art. 46 ne le règle autrement."

L'**Art. 46.4** décrète qu'un nom validement publié repris d'un autre "nom" qui n'a pas été validement publié (à savoir une désignation différente) est attribuable seulement aux auteurs du nom validement publié. La portée de la règle a été étendue de sorte qu'elle ne s'applique plus uniquement aux noms et désignations binaires (à savoir au rang spécifique).

L'Art. 52.2 énumère les manières avec lesquelles l'inclusion explicite du type d'un nom peut être effectuée aux fins de l'Art. 52.1, concernant le caractère superflu nomenclatural. L'une de ces manières est "par la citation du nom lui-même ou de n'importe quel nom homotypique à ce moment". Une nouvelle règle à l'**Art. 52.3** décrète qu'une telle citation d'un nom peut être effectuée "par une référence directe et non ambiguë à celui-ci", ce qui peut être une citation de son "numéro séquentiel original ou son "nom phrase" diagnostique exact", le dernier voulant désigner, p. ex., un polynôme linnéen plutôt que son binôme correspondant. De plus, le nouvel **Art. 52 Note 3** montre que la citation d'un isonyme postérieur peut dans certains cas être équivalente à la citation du nom lui-même.

L'**Art. 53.4** autorise les décisions contraignantes quant à savoir si les noms doivent ou non être traités comme des homonymes lorsqu'il y a un doute sur le fait que ces noms ou leurs épithètes soient suffisamment similaires pour être confondus. Il est à présent décidé que de telles décisions contraignantes ont un effet rétroactif.

L'homonymie inter-Code est traitée à l'**Art. 54.1**, où deux clauses sont nouvelles. Premièrement, le nom d'un organisme couvert par et validement publié dans le *Code International de Nomenclature pour les Algues, les*

*Champignons et les Plantes*, mais initialement publié pour un taxon autre sous un autre *Code*, est illégitime s'il n'est pas disponible pour une utilisation sous cet autre *Code*, généralement à cause de l'homonymie (Art. 54.1(b)(1)). Deuxièmement, un nom de genre est considéré comme un homonyme postérieur illégitime s'il est orthographié de manière identique à un "nom" d'hybride greffé intergénérique établi selon le *Code International de Nomenclature pour les Plantes Cultivées* (Art. 54.1(c)). De plus, concernant l'homonymie inter-*Code*, le nouvel **Art. F.6.1**, susmentionné dans le Chapitre F, déclare qu'un nom de champignons publié dès le 1<sup>er</sup> janvier 2019 inclus est illégitime s'il est un homonyme postérieur d'un nom de procaryote ou de protozoaire.

L'**Art. 55.4** est nouveau, et permet explicitement à une combinaison placée à l'origine sous une espèce ou un nom générique, étant un homonyme postérieur, d'être placée sous l'homonyme antérieur respectif (qui est en fait la même combinaison) sans modification d'auteur ou de date de publication.

L'**Art. 56.3** a été élargi afin de décréter que le rejet d'un nom en vertu des Art. 56 ou F.7, prend effet à la date effective de publication de l'approbation du Comité Général au sujet de la proposition de rejet correspondante. Au même titre que les propositions de conservation ou de protection, ces données peuvent être consultées en ligne dans la base de données des Annexes au *Code*.

L'**Art. 57.2**, faisant référence à une situation particulière parmi les noms des champignons pléomorphes, n'a pas été transféré au Chapitre F, mais a été supprimé à la suite d'une proposition acceptée à Shenzhen.

En réponse à une proposition renvoyée au Comité Editorial à Shenzhen, l'**Art. 60**, traitant de l'orthographe des noms, a été restructuré en organisant les règles dans un ordre plus logique et en éliminant les deux " règles détournées " selon lesquelles l'Art. 60.8 fait appliquer la Rec. 60G.1(a), alors que l'Art 60.12 fait appliquer la Rec. 60C.1. Les informations pertinentes pour ces deux Recommandations ont maintenant été incorporées dans les règles, l'**Art. 60.8** portant sur les terminaisons et l'**Art. 60.10** sur les formes composées.

Le nouvel **Art. 60.6** peut sembler superficiellement semblable à l'**Art. 60.5** mais, là où l'Art. 60.5 traite de l'usage des lettres *u*, *v* ou *i*, *j* utilisées de manière *interchangeable* ou de toute autre manière incompatible avec les pratiques *typographiques* modernes, l'Art. 60.6 traite de leur usage dans un sens incompatible avec les pratiques de la *nomenclature* moderne (d'où *japonicus*, et non '*iaponicus*'), et, contient également les règles de transcription des diphtongues grecques *eu* en *eu* et non *ev* (d'où *Euonymus*, et non '*Evonymus*').

L'**Art. 60.12** est également nouveau et décrète que le trait d'union dans le nom d'un genre fossile est toujours traité comme une erreur à corriger par élimination du trait d'union. Dans les noms de genre non-fossiles, la présence d'un trait d'union dans le protologue doit être maintenue et ne peut être retiré que par conservation.

Enfin, suite à une proposition acceptée à Shenzhen, l'ancienne Annexe I portant sur les noms des hybrides n'est plus une Annexe, mais une partie du corps principal du *Code*. L'ancienne numérotation de ses Articles (Art. H.1–H.12) a été maintenue, et forme le **Chapitre H** (le "H" pour hybrides), suivant immédiatement le Chapitre F et précédant immédiatement la Division III.

## Références bibliographiques dans les Exemples

Le Comité Editorial était interpellé par les incohérences présentes au sein des Exemples, où les noms étaient succédés, entre parenthèses, par soit l'année de publication, soit la référence bibliographique complète. Cette différence dans la citation était logique : les noms pouvant se trouver dans des index nomenclaturaux (p. ex. l'Index International des Noms des Plantes [International Plant Names Index, IPNI]) étaient cités seulement avec l'année, alors que les noms plus difficiles à trouver, comme les noms de taxons infraspécifiques publiés avant 1976 ou les noms de taxons fossiles, étaient indiqués avec la référence complète. Cependant, des références complètes ont parfois été fournies pour des noms pouvant facilement se trouver dans des index, en partie puisque ces index ont été développés après l'insertion de l'Exemple dans le *Code* (e.g. Index Fungorum, MycoBank, and Index Nominum Algarum), et, réciproquement, seules les années de publication étaient parfois citées alors que la référence complète était difficile à trouver. Plutôt que de supprimer les références déjà fournies, le Comité Editorial a décidé que toute date citée serait enrichie d'une référence, rendant ainsi le *Code* plus autonome. Nous remercions tout particulièrement Sandra Knapp d'avoir mené à bien cette tâche difficile en recherchant et en insérant la majorité des références manquantes, qui ont par la suite été vérifiées par le Rapporteur général.

## Le Glossaire

Le Glossaire a conservé sa structure de base, mais il a été révisé et mis à jour. Les nouvelles inscriptions dans le Glossaire comptent : "affirmation", "attribué", "identifiant", "acte nomenclatural", "pro synonymo (pro syn., comme synonyme).", "nom protégé", et "remplacé", alors que certaines inscriptions ont été considérablement révisées, p. ex. "autonyme", "holotype", et "rang" ; l'inscription pour "nom de famille alternatif" a été modifiée en "nomen alternativum" ("noms alternatifs") pour correspondre au terme préféré dans le *Code*. Cela démontre le rôle fondamental du Glossaire qui consiste strictement à expliquer les termes utilisés dans le *Code* et, dans la mesure du possible, utiliser le libellé précis associé à ces termes dans le *Code*. Le Glossaire n'a pas pour but d'englober tous les termes utiles à la nomenclature des algues, champignons et plantes ; pour cela, les utilisateurs peuvent se référer à l'ouvrage de Hawksworth, *Terms used in Bionomenclature [Termes utilisés en Bionomenclature]* (2010 ; en ligne sur <https://www.gbif.org/document/80577>).

## Les Annexes

Ces dernières années, les Annexes au *Code* (hormis l'ancienne Annexe I, à présent Chapitre H, portant sur les noms des hybrides) ont été maintenues par John Wieseema comme base de données en ligne, actuellement hébergée par le *Department of Botany at the Smithsonian National Museum of Natural History* à Washington, DC (<http://botany.si.edu/references/codes/props/index.cfm>). Elles continueront à être disponibles en ligne sous cette forme, bien que la possibilité d'une publication sous forme imprimée ou au format PDF (Portable Document Format) ne soit pas exclue.

Lorsque l'ancienne Annexe I (noms des hybrides) a été transformée en Chapitre H, les autres Annexes ont dû être renumérotées. Le Comité Editorial a décidé que l'ancienne Annexe VI (ouvrages retirés) pouvait logiquement prendre la place de l'**Annexe I**, puisque son impact peut toucher les noms de tous les rangs. Ainsi, les **Annexes II-V** restent inchangées, et les anciennes Annexes VII et VIII (décisions contraignantes), qui étaient relativement nouvelles au *Code*, sont devenues respectivement les **Annexes VI et VII**. Les listes des noms de champignons protégés (Art. F.2) approuvées à Shenzhen sont incorporées en tant que noms individuels, indiqués comme protégés, dans les Annexes IIA, III, et IV conformément à leur rang. Aucune des listes de noms de champignons rejetés (Art. F.7) n'ont encore été approuvées.

## Mise en forme et standards utilisées dans le *Code*

Les éditions récentes du *Code* ont utilisé trois tailles de police différentes, avec les Recommandations et les Notes utilisant une police de taille plus petite que les Articles, et les Exemples et notes de bas de page dans une police plus petite que celle utilisée pour les Recommandations et les Notes. Ces tailles de police, qui ont été maintenues dans cette édition, mettent bien en évidence la distinction entre les règles obligatoires (Articles), les informations complémentaires et les conseils (Notes et Recommandations) et le matériel explicatif (Exemples et notes de bas de page). Les Notes, expliquant quelque chose qui peut ne pas être évident au premier abord mais qui est abordé explicitement ou implicitement ailleurs dans le *Code*, sont identifiées de manière adéquate (du moins dans la version imprimée du *Code*) avec un "i" pour "information", mis en évidence de la même manière que les numéros d'Articles. Les Notes ont un effet contraignant, cependant, à la différence des Articles, elles n'introduisent aucune nouvelle disposition ou concept. En plus de leur taille de police plus petite, les Exemples sont reconnaissables de par leur indentation. On compte 19 Exemples qui illustrent des clauses particulières des Articles (Art. 9.19, 10.7, 36.1, 41.8, et 54.1), auquel cas la lettre respective est citée entre parenthèses au début de l'Exemple, p. ex. "(a)".

Comme dans toutes les éditions récentes, les noms scientifiques relevant de la juridiction du *Code*, indépendamment du rang, sont constamment imprimés en *italique*. Le *Code* ne fixe aucune norme contraignante à cet égard, car la typographie relève du style éditorial et de la tradition, et non de la nomenclature. Néanmoins, dans l'intérêt de l'uniformité internationale, les éditeurs et les auteurs souhaiteront peut-être envisager de suivre la pratique illustrée par le *Code*, qui a été généralement bien accueillie et est suivie dans plusieurs revues botaniques et mycologiques. Afin de mettre encore mieux en évidence les noms scientifiques, les caractères italiques ne sont pas utilisés pour les termes techniques et d'autres mots en Latin, bien qu'ils soient toujours

utilisés pour les éléments des mots faisant partie d'un nom scientifique.

Le Comité Editorial s'est efforcé de parvenir à une uniformité de style bibliographique et de présentation formelle. Les citations d'auteurs de noms scientifiques apparaissant dans le *Code* sont standardisées conformément à Brummitt & Powell, *Authors of plant names* (1992), mis à jour, le cas échéant, à partir de l'*International Plant Names Index* (<http://www.ipni.org/>), mais avec un espacement supplémentaire, comme mentionné dans la Rec. 46A Note 1. Les titres des livres dans les citations bibliographiques sont raccourcis conformément à *Taxonomic literature*, ed. 2 (TL-2; Stafleu & Cowan dans *Regnum Veg.* 94, 98, 105, 110, 112, 115, 116. 1976–1988; Suppléments 1–6 par Stafleu & Mennega dans *Regnum Veg.* 125, 130, 132, 134, 135, 137. 1992–2000; Suppléments 7 & 8 par Dorr & Nicolson dans *Regnum Veg.* 149, 150. 2008 & 2009; en ligne sur <http://www.sil.si.edu/digitalcollections/tl-2/index.cfm>) ou, s'ils ne sont pas dans TL-2, par analogie, mais toujours avec la première lettre en majuscule. Pour les titres des journaux, les abréviations suivent Bridson & al., *BPH-2. Periodicals with botanical content. Constituting a second edition of Botanico-periodicum-huntianum* (2004; en ligne sur <http://huntbotanical.org/databases/show.php?1>), ou, s'ils ne sont pas dans BPH-2, par analogie. Les codes standards d'herbier suivent Thiers, *Index herbariorum* (continuellement mis à jour; en ligne sur <http://sweetgum.nybg.org/science/ih/>).

## Remerciements

Nous aimerions tout d'abord remercier nos collègues du Comité Editorial pour leur dur labeur, leur patience, leur serviabilité, et leur amitié, et nous saluons le soutien de leurs institutions respectives pour leurs travaux en matière de nomenclature.

Nous sommes reconnaissants envers les personnes suivantes pour leur contribution durant la Section de Nomenclature : De-Yuan Hong pour un inspirant discours d'ouverture de la Section ; les Greffiers : Li Zhang et Yun-Fei Deng ; l'Assistante des Greffiers, Anna Monro ; les Vice-présidents, Renée Fortunato, Werner Greuter, De-Zhu Li, John McNeill, Gideon Smith, et Karen Wilson ; les membres du Comité de Nomination, Alina Freire-Fierro, Vicki Funk, Dmitry Geltman, David Hawksworth, Regina Hirai, Jin-Shuang Ma, David Middleton, Gideon Smith, et Kevin Thiele ; les Scrutateurs, Heather Lindon, Melanie Schori, Gustavo Shimizu, et Yi-Hua Tong ; et naturellement le Comité d'Organisation de l'IBC ainsi que tout le personnel sur place et les volontaires à Shenzhen qui ont veillé au bon déroulement de la Section.

Nous remercions le Conseil et les membres de l'IAPT, y compris ses Présidents successifs, Vicki Funk et Patrick Herendeen, et le Secrétaire Général, Karol Marhold, pour le maintien de l'engagement habituel de l'IAPT envers la nomenclature, en finançant le Comité Editorial à Berlin. Eva Senková, la Secrétaire Générale du bureau central de l'IAPT à Bratislava, est particulièrement remerciée pour son aide lors du vote préliminaire, des votes institutionnels, de la logistique des voyages, et des dépenses pour l'IBC et pour la réunion du Comité Editorial. Matúš Kempa, également du bureau central de l'IAPT, a apporté son soutien lors du vote préliminaire.

Nous tenons à remercier Thomas Borsch, directeur du *Botanischer Garten und Botanisches Museum Berlin* (BGBM), *Freie Universität Berlin*, pour avoir accueilli la réunion du Comité Editorial, d'avoir mis à disposition une salle de conférence, la bibliothèque, et un accès à internet. Nous sommes également reconnaissants envers Gabriela Michaelis, de la Direction du BGBM, pour son aide précieuse dans la logistique de la réunion. Le personnel de la Bibliothèque du BGBM est également remercié d'avoir fourni des publications non-disponibles en ligne. Le personnel de la Bibliothèque du *Natural History Museum* de Londres a aidé Sandra Knapp à accéder à diverses publications lorsqu'elle a été chargée d'ajouter des références bibliographiques aux Exemples du *Code*.

Nous remercions Paul van Rijckevorsel pour ses suggestions éditoriales et particulièrement pour avoir créé son "Overview of the Codes since 1867" [Aperçu des Codes depuis 1867], une ressource particulièrement utile, hébergée sur le site de l'IAPT (<http://www.iapt-taxon.org/historic/index.htm>). Elle a été inestimable pour retracer dans le temps les dispositions du *Code*, afin de clarifier des significations qui n'étaient pas immédiatement évidentes.

Nous exprimons également notre gratitude à toutes les personnes qui ont fourni des suggestions, des idées ou des exemples éditoriaux : Robert Andersen, John David, Vincent Demoulin, Yun-Fei Deng, Kanchi Gandhi, Mark Garland, Rafaël Govaerts, Martin Head, Paul Kirk, Joseph Kirkbride, David Mabberley, Gregory Mueller, Luis Parra, Richard Rabeler, Rosa Rankin, Alexander Sennikov, Judith Skog, Mark Watson, Karen Wilson,

Peter Wilson, William Woelkerling, Xiang-Yun Zhu, et Gea Zijlstra.

Nous remercions Franz Stadler, Editeur de Production du *Regnum Vegetabile*, pour son excellent travail d'édition, de formatage et de mise en page de la version finale du *Code de Shenzhen*. La maquette de couverture a été talentueusement réalisée par Pollyanna von Knorring. La photographie de la Section de Nomenclature a été prise et mise à disposition par Li Zhang, Greffier. Nous remercions également Sven et Per Koeltz, de Koeltz Botanical Books pour la publication du *Code de Shenzhen* et pour avoir permis sa publication en ligne par l'IAPT.

Le Rapporteur général souhaite remercier sa femme, Christine Turland, pour sa perpétuelle tolérance et compréhension durant toute la période qu'il consacre à l'édition de ce *Code*.

L'élaboration de ce *Code*, s'effectuant entre deux Congrès, dépend continuellement des efforts investis par les membres des Comités Permanents de Nomenclature, à savoir un total d'environ 130 personnes, travaillant principalement sur des propositions de conservation, de protection, ou de rejet de noms, de suppression d'ouvrages, et de demandes de décisions contraignantes. A cela s'ajoute les membres des Comités Spécialisés mis en place par un IBC et ayant pour mandat d'examiner des problèmes de nomenclature particuliers et de présenter un rapport assorti de solutions au prochain IBC. Les éditeurs appropriés des journaux *Taxon* et *IMA Fungus*, dans lesquels sont publiées les propositions, les demandes de décisions et les rapports de comité, se joignent à l'effort avec un apport considérable de temps et d'expertise. La nomenclature des algues, des champignons et des plantes est remarquable, car elle est soutenue par une grande quantité de travail méticuleux et efficace entrepris volontairement par énormément de taxonomistes. Tous les utilisateurs de ce *Code* bénéficient de ces efforts investis, et nous remercions chaleureusement tous ceux qui ont participé à cet ouvrage.

La version en ligne du texte de base du *Code* et la base de données en ligne de ses Annexes sont tributaires du soutien continu des deux institutions hébergeant les sites internet : le bureau central de l'IAPT (Bratislava), pour le texte de base, et le *Department of Botany at the Smithsonian National Museum of Natural History* (Washington, DC) pour les Annexes.

Le *Code International de Nomenclature pour les Algues, les Champignons et les Plantes* est publié sous l'autorité du Congrès International de Botanique (International Botanical Congress, IBC), tandis que son Chapitre F, portant sur les noms des organismes considérés comme des champignons, est publié sous l'autorité du Congrès International de Mycologie (International Mycological Congress, IMC). Les dispositions pour la modification du *Code* sont détaillées à la Division III. Le prochain IMC, IMC11, aura lieu à San Juan, Puerto Rico, du 16-21 juillet 2018. IMC 12 aura lieu en 2022. Le prochain IBC, le XX<sup>e</sup> IBC, aura lieu à Rio de Janeiro, Brésil, du 23-29 juillet 2023, dont la réunion de la Section de Nomenclature se tiendra la semaine précédente (17-21 juillet). Les propositions de modification du *Code* (mis à part pour le Chapitre F) peuvent être publiées dans *Taxon* à partir de 2020 et jusqu'à la fin de 2022. Une notification sera publiée dans *Taxon*, fin 2019 ou début 2020, pour annoncer l'ouverture de la colonne dédiée aux Propositions et fournissant les instructions de procédure et de format. Les propositions de modification du Chapitre F, qui seront examinées au IMC12 en 2022, peuvent être publiées dans *IMA Fungus*, dans lequel une notification similaire paraîtra.

Ce *Code*, comme avec les éditions précédentes, représente l'aboutissement d'un processus de coopération et de collaboration international s'étendant sur plusieurs années. Son statut scientifique dépend de l'acceptation volontaire de ses règles par les auteurs, les éditeurs, les maisons d'édition, et tout autre utilisateur de noms d'algues, de champignons et de plantes. Nous sommes convaincus que vous, en tant que l'un de ces utilisateurs, serez ravis d'accepter ce *Code de Shenzhen*.

Berlin et Beltsville, 24 mai 2018

Nicholas J. Turland

John H. Wiersema



# CORRESPONDANCES POUR LA RENUMÉROTATION DES ARTICLES, NOTES ET RECOMMANDATIONS

Cette clé inclut toutes les modifications dans la renumérotation des Articles, des Notes et des Recommandations dans le *Code*, y compris les modifications résultant du déplacement des dispositions expressément limitées aux organismes traités comme des champignons dans le Chapitre F. Les Exemples Votés et les notes de bas de page sont aussi indiqués, les Exemples normaux ont été omis dès lors qu'ils peuvent être retrouvés via les Index, en faisant références aux noms scientifiques mentionnés.

## 1. DU CODE DE MELBOURNE VERS LE CODE DE SHENZHEN

Art. 6 Note 3	Art. 6 Note 4	Rec. 9C.1	Art. 9.4 note de bas de page
Art. 6 Note 4	Art. 6 Note 5	Rec. 9D	Rec. 9C
Art. 7.5	Art. 7.5 et 7.6	Art. 10.5(a)	supprimé
Art. 7.6	Art. 7.7	Art. 10 *Ex. 7	converti en Art. 10 Ex. 6
Art. 7.7	Art. 7.8	Art. 10.6	Art. 10.9
Art. 7.8	Art. 7.9	Art. 10.7	Art. 10.10
Art. 7.9	Art. 7.10	Art. 10 Note 3	supprimé
Art. 7.10	Art. 7.11	Art. 11.4(b, c)	Art. 11.4(c, b)
Art. 7 *Ex. 13	Art. 7 *Ex. 16	Art. 11.4 note de bas de page	Art. 6.10 note de bas de page
Art. 8.1 note de bas de page	Art. 6.1 note de bas de page	Art. 13.1(d)	Art. F.1.1 (en partie) et F.3.1
Art. 8.3 note de bas de page (3 <sup>e</sup> phrase)	Art. 8.2 note de bas de page (2 <sup>e</sup> phrase)	Art. 14.13	Art. F.2.1
Rec. 8A.4 note de bas de page	Art. 6.13 note de bas de page	Art. 14.14	Art. 14.13
Rec. 8B.3	supprimée	Art. 14.15	Art. 14.14
Art. 9.2	Art. 9.3	Art. 14.16	Art. 14.15
Art. 9.3	Art. 9.4	Art. 15.1	Art. F.3.2
Art. 9.3(b, c)	Art. 9.4(c, d)	Art. 15.2	Art. F.3.4
Art. 9 Note 4	Art. F.3 Note 2	Art. 15.3	Art. F.3.5
Art. 9.4	Art. 9.5	Art. 15.4	Art. F.3.6
Art. 9.5	Art. 9.6	Art. 15 Note 1	Art. F.3 Note 1
Art. 9.6	Art. 9.7	Art. 15.5	Art. F.3.7
Art. 9.7	Art. 9.8	Art. 15.6	Art. F.3.8
Art. 9.8	Art. 9.9	Art. 22.6	Art. 10.8
Art. 9.9	Art. 9.10	Art. 22 Note 2	supprimée
Art. 9.10	Art. F.3.9	Art. 23 *Ex. 19	Art. 23 *Ex. 23
Art. 9.19(b, c)	Art. 9.19(c, b)	Rec. 29A.2(c)	supprimée
Art. 9 Note 7	Art. 9 Note 8		

Art. 30 Note 1	Art. 29 Note 2	Art. 56.4	Art. 56.3
Art. 30.3	Art. 30.4	Art. 57.2	supprimé
Art. 30 Note 2 (modifiée)	Art. 30.3	Art. 59.1	Art. F.8.1
Art. 30.4	Art. 30.5	Art. 59 Note 1	Art. F.8 Note 1
Art. 30.5	Art. 30.6	Art. 59 Note 2	Art. F.8 Note 2
Art. 30.6	Art. 30.7	Art. 59 Note 3	Art. F.8 Note 3
Art. 30.7	Art. 30.8	Art. 60 *Ex. 2	Art. 60 *Ex. 3
Art. 30 Note 3	Art. 30 Note 2	Art. 60 *Ex. 5	Art. 60 *Ex. 6
Art. 30.8	Art. 30.9	Art. 60 *Ex. 8	Art. 60 *Ex. 10
Art. 30 Note 4	Art. 30 Note 3	Art. 60.6	Art. 60.7
Rec. 30A.2	Rec. 30A.4	Art. 60.7	Art. 60.9
Rec. 30A.3	Rec. 30A.5	Art. 60 Note 2	Art. 60 Note 5
Rec. 30A.4	Rec. 30A.6	Art. 60.8	Art. 60.10 (en partie)
Art. 32 Note 2	Art. 32 Note 3	Art. 60.9	Art. 60.11
Art. 32 Note 3	Art. 32 Note 4	Art. 60 Note 3	Art. 60 Note 6
Art. 36.1(a)	Art. 36.1 (1 <sup>e</sup> clause)	Art. 60.10	Art. 60.13
Art. 36.1(b, c)	Art. 36.1(a, b)	Art. 60.11	Art. 60.14
Art. 36.1(d)	Art. 36.2	Art. 60.12	Art. 60.8 (en partie)
Art. 36.2	Art. 36.3	Art. 60.13	Art. F.9.1
Art. 37.9	Art. F.4.1	Rec. 60C.1	Art. 60.8 (en partie)
Rec. 38B.1	Rec. 38B.2	Rec. 60C Note 1	Art. 60 Note 2
Rec. 40A.2	Rec. 40A.4	Rec. 60C.2	Rec. 60C.1
Rec. 40A.3	Rec. 40A.5	Rec. 60C.3	Rec. 60C.2
Rec. 40A.4	Rec. 40A.6	Rec. 60C.4	Rec. 60C.3
Art. 42.1	Art. F.5.1	Rec. 60C.5	Rec. 60C.4
Art. 42.2	Art. F.5.2	Rec. 60G.1(a)	Art. 60.10 (en partie)
Art. 42 Note 1	Art. F.5 Note 1	Rec. 60G.1(b)	Rec. 60G.1(a)
Art. 42.3	Art. F.5.3	Rec. 60G.1(c) et	Rec. 60G.1(b)
Rec. 42A.1	Rec. F.5A.1	Note 1	
Rec. 42A.2	Rec. F.5A.2	Rec. 60G Note 2	Rec. 60G Note 1
Art. 46 Note 1	Art. 46 Note 2	Div.III.1	Div. III Disp. 1.2
Art. 46 Note 2	Art. 46 Note 4	Div.III.2	incluse dans la Div. III Disp. 4.8, 7.1, 7.2, 7.3, 7.4 et 7.11
Art. 46 Note 3	Art. 46 Note 5		
Art. 48.3	Art. F.3.10	Div.III.3	incluse dans la Div. III Disp. 4.5, 4.6, 4.8, 4.9 et 4.10
Art. 49 Note 1	Art. 49 Note 2		
Rec. 50E.3	Rec. F.3A.1	Div.III.4 et note de bas de page	incluses dans la Div. III Disp. 2.5, 3.1, 3.2 et 5.9
Art. 52.3	Art. 52.4	Annexe I (Art. H.1–H.12)	Chapitre H (Art. H.1–H.12)
Art. 52 Note 3	Art. 52 Note 4	Annexe VI	Annexe I
Art. 53 Note 1	Art. 53 Note 2	Annexe VII	Annexe VI
Art. 53.2	Art. F.3.3	Annexe VIII	Annexe VII
Art. 53.3	Art. 53.2		
Art. 53.4	Art. 53.3		
Art. 53 Note 2	Art. 53 Note 3		
Art. 53.5	Art. 53.4		
Art. 53.6	Art. 53.5		
Art. 53 Note 3	Art. 53 Note 4		
Art. 56.3	Art. F.7.1		



## 2. DU CODE DE SHENZHEN VERS LE CODE DE MELBOURNE

Art. 6.1 note de bas de page	Art. 8.1 note de bas de page	Art. 14 Note 4	nouveau
Art. 6.10 note de bas de page	Art. 11.4 note de bas de page	Art. 19 Note 3	nouveau
Art. 6 Note 3	nouveau	Art. 23 *Ex. 23	Art. 23 *Ex. 19
Art. 6 Note 4	Art. 6 Note 3	Art. 29 Note 2	Art. 30 Note 1
Art. 6 Note 5	Art. 6 Note 4	Art. 30 Note 1	nouveau
Art. 6.12	nouveau	Art. 30.3	Art. 30 Note 2 (amendé)
Art. 6.13	nouveau	Art. 30.4	Art. 30.3
Art. 6.13 note de bas de page	Rec. 8A.4 note de bas de page	Art. 30.5	Art. 30.4
Art. 6.14	nouveau	Art. 30.6	Art. 30.5
Art. 7.5 et 7.6	Art. 7.5	Art. 30.7	Art. 30.6
Art. 7.7	Art. 7.6	Art. 30.8	Art. 30.7
Art. 7.8	Art. 7.7	Art. 30 Note 2	Art. 30 Note 3
Art. 7.9	Art. 7.8	Art. 30.9	Art. 30.8
Art. 7.10	Art. 7.9	Art. 30 Note 3	Art. 30 Note 4
Art. 7.11	Art. 7.10	Rec. 30A.2	nouveau
Art. 7 *Ex. 16	Art. 7 *Ex. 13	Rec. 30A.3	nouveau
Art. 8.2 note de bas de page	nouveau, plus Art. 8.3 note de bas de page (3 <sup>e</sup> phrase)	Rec. 30A.4	Rec. 30A.2
Art. 8 Note 1	nouveau	Rec. 30A.5	Rec. 30A.3
Art. 9.2	nouveau	Rec. 30A.6	Rec. 30A.4
Art. 9.3	Art. 9.2	Rec. 31B.2	nouveau
Art. 9.4	Art. 9.3	Art. 32 Note 2	nouveau
Art. 9.4(b)	nouveau	Art. 32 Note 3	Art. 32 Note 2
Art. 9.4(c, d)	Art. 9.3(b, c)	Art. 32 Note 4	Art. 32 Note 3
Art. 9.4 note de bas de page	Rec. 9C.1	Art. 34.1 note de bas de page	nouveau
Art. 9.5	Art. 9.4	Art. 36.1 (1 <sup>e</sup> clause)	Art. 36.1(a)
Art. 9 Note 4	nouveau	Art. 36.1(a, b)	Art. 36.1(b, c)
Art. 9.6	Art. 9.5	Art. 36.2	Art. 36.1(d)
Art. 9.7	Art. 9.6	Art. 36.3	Art. 36.2
Art. 9.8	Art. 9.7	Art. 37.2 note de bas de page	nouveau
Art. 9.9	Art. 9.8	Art. 38 Note 2	nouveau
Art. 9.10	Art. 9.9	Rec. 38B.1	nouveau
Art. 9.19(b, c)	Art. 9.19(c, b)	Rec. 38B.2	Rec. 38B.1
Art. 9 Note 7	nouveau	Art. 40.8	nouveau
Art. 9 Note 8	Art. 9 Note 7	Rec. 40A.2	nouveau
Rec. 9B.2	nouveau	Rec. 40A.3	nouveau
Rec. 9C	Rec. 9D	Rec. 40A.4	Rec. 40A.2
Art. 10 Note 3	nouveau	Rec. 40A.5	Rec. 40A.3
Art. 10.6	nouveau	Rec. 40A.6	Rec. 40A.4
Art. 10.7	nouveau	Rec. 41A.2	nouveau
Art. 10.7 note de bas de page	nouveau	Art. 42.1	nouveau
Art. 10.8	Art. 22.6	Art. 42.2	nouveau
Art. 10.9	Art. 10.6	Art. 42.3	nouveau
Art. 10.10	Art. 10.7	Art. 42 Note 1	nouveau
Rec. 10A.2	nouveau	Art. 43 Note 2	nouveau
Art. 11.4(b, c)	Art. 11.4(c, b)	Art. 46 Note 1	nouveau
Art. 14.13	Art. 14.14	Art. 46 Note 2	Art. 46 Note 1
Art. 14.14	Art. 14.15	Art. 46 Note 3	nouveau
Art. 14.15	Art. 14.16	Art. 46 Note 4	Art. 46 Note 2
		Art. 46 Note 5	Art. 46 Note 3
		Art. 49 Note 1	nouveau
		Art. 49 Note 2	Art. 49 Note 1
		Art. 52.3	nouveau

Art. 52 Note 3	nouveau	Art. F.3.1	Art. 13.1(d) (2 <sup>e</sup> phrase)
Art. 52.4	Art. 52.3	Art. F.3.2	Art. 15.1
Art. 52 Note 4	Art. 52 Note 3	Art. F.3.3	Art. 53.2
Art. 53 Note 1	nouveau	Art. F.3.4	Art. 15.2
Art. 53 Note 2	Art. 53 Note 1	Art. F.3.5	Art. 15.3
Art. 53.2	Art. 53.3	Art. F.3.6	Art. 15.4
Art. 53.3	Art. 53.4	Art. F.3 Note 1	Art. 15 Note 1
Art. 53 Note 3	Art. 53 Note 2	Art. F.3.7	Art. 15.5
Art. 53.4	Art. 53.5	Art. F.3.8	Art. 15.6
Art. 53.5	Art. 53.6	Art. F.3.9	Art. 9.10
Art. 53 Note 4	Art. 53 Note 3	Art. F.3 Note 2	Art. 9 Note 4
Art. 54.1(b)(1)	nouveau	Art. F.3.10	Art. 48.3
Art. 54.1(b) note de bas de page	nouveau	Art. F.3 Note 3	nouveau
Art. 54.1(c)	nouveau	Rec. F.3A.1	Rec. 50E.3
Art. 54.1(c) note de bas de page	nouveau	Rec. F.3A.1 note de bas de page	nouveau
Art. 55 Note 1	nouveau	Art. F.4.1	Art. 37.9
Art. 55.4	nouveau	Art. F.5.1	Art. 42.1
Art. 56 Note 1	nouveau	Art. F.5.2	Art. 42.2
Art. 56.3	Art. 56.4	Art. F.5 Note 1	Art. 42 Note 1
Art. 56 Note 2	nouveau	Art. F.5 Note 2	nouveau
Art. 60 *Ex. 2	nouveau	Art. F.5.3	Art. 42.3
Art. 60 *Ex. 3	Art. 60 *Ex. 2	Art. F.5.4	nouveau
Art. 60 *Ex. 6	Art. 60 *Ex. 5	Art. F.5 Note 3	nouveau
Art. 60 *Ex. 10	Art. 60 *Ex. 8	Art. F.5.5	nouveau
Art. 60.6	nouveau	Art. F.5 Note 4	nouveau
Art. 60.7	Art. 60.6	Rec. F.5A.1	Rec. 42A.1
Art. 60.8	Art. 60.12 et Rec. 60C.1	Rec. F.5A.2	Rec. 42A.2
Art. 60 Note 2	Rec. 60C Note 1	Art. F.6.1	nouveau
Art. 60 Note 3	nouveau	Art. F.7.1	Art. 56.3
Art. 60.9	Art. 60.7	Art. F.8.1	Art. 59.1
Art. 60 Note 5	Art. 60 Note 2	Art. F.8 Note 1	Art. 59 Note 1
Art. 60.10	Art. 60.8 et Rec. 60G.1(a)	Art. F.8 Note 2	Art. 59 Note 2
Art. 60.11	Art. 60.9	Art. F.8 Note 3	Art. 59 Note 3
Art. 60 Note 6	Art. 60 Note 3	Art. F.9.1	Art. 60.13
Art. 60.12	nouveau	Chapitre H (Art. H.1–H.12)	Annexe I (Art. H.1–H.12)
Art. 60.13	Art. 60.10	Div. III Disp. 1.2	Div.III.1
Art. 60.14	Art. 60.11	Div. III Disp. 4.8, 7.1, 7.2, 7.3, 7.4 et 7.11 (en partie)	Div.III.2
Rec. 60C.1	Rec. 60C.2	Div. III Disp. 4.5, 4.6, 4.8, 4.9 et 4.10 (en partie)	Div.III.3
Rec. 60C.2	Rec. 60C.3	Div. III Disp. 2.5, 3.1, 3.2 et 5.9 (en partie)	Div.III.4 et note de bas de page
Rec. 60C.3	Rec. 60C.4	Div. III : toutes les autres dispositions	nouveau
Rec. 60C.4	Rec. 60C.5	Annexe I	Annexe VI
Rec. 60G.1(a)	Rec. 60G.1(b)	Annexe VI	Annexe VII
Rec. 60G.1(b)	Rec. 60G.1(c) et Note 1	Annexe VII	Annexe VIII
Rec. 60G Note 1	Rec. 60G Note 2		
Art. F.1.1	Art. 13.1 (1 <sup>e</sup> phrase) et (d) (en partie)		
Art. F.1 Note 1	nouveau		
Art. F.2.1	Art. 14.13		

## DATES IMPORTANTES DANS LE *CODE*

### DATES POUR LESQUELLES DES DISPOSITIONS PARTICULIÈRES DU *CODE* DEVIENNENT OU CESSENT D'ÊTRE EFFECTIVES

1 <sup>er</sup> mai 1753	Art. 7.9, 13.1(a, c, e), 13 Note 1, F.1.1	20 juillet 1950	Art. 14 Note 4(c)(2)
4 août 1789	Art. 13.1(a, c)	1 <sup>er</sup> janvier 1953	Art. 30.5, 30.7, 30.8, 30.9, 36.3, 37.1, 37.3, 38.13, 41.3, 41.4, 41.5, 41.6, 41.8
1 <sup>er</sup> janvier 1801	Art. 13.1(b)	1 <sup>er</sup> janvier 1954	Art. 14.15
31 décembre 1820	Art. 13.1(f)	1 <sup>er</sup> janvier 1958	Art. 40.1, 44.1, 44.2
1 <sup>er</sup> janvier 1848	Art. 13.1(e)	1 <sup>er</sup> janvier 1973	Art. 30.7, 33.1
1 <sup>er</sup> janvier 1886	Art. 13.1(e)	1 <sup>er</sup> janvier 1990	Art. 9.22, 40.6, 40.7
1 <sup>er</sup> janvier 1887	Art. 37.2	1 <sup>er</sup> janvier 1996	Art. 43.1
1 <sup>er</sup> janvier 1890	Art. 37.4	1 <sup>er</sup> janvier 2001	Art. 7.11, 9.15, 9.23, 43.3
1 <sup>er</sup> janvier 1892	Art. 13.1(e)	1 <sup>er</sup> janvier 2007	Art. 40.4, 41.5
1 <sup>er</sup> janvier 1900	Art. 13.1(e)	31 décembre 2011	Art. 39.1, 44.1
17 juin 1905	Art. 14 Note 4(a)	1 <sup>er</sup> janvier 2012	Art. 29.1, 29 Note 1, 39.2
1 <sup>er</sup> janvier 1908	Art. 38.7, 38.8	1 <sup>er</sup> janvier 2013	Art. F.5.1, F.8.1
18 mai 1910	Art. 14 Note 4(b)	1 <sup>er</sup> janvier 2019	Art. 40.8, F.5.4, F.6.1
1 <sup>er</sup> janvier 1912	Art. 20.2, 43.2		
1 <sup>er</sup> janvier 1921	Art. 10.7(c-f)		
1 <sup>er</sup> janvier 1935	Art. 10.7(a-f), 39.1		
1 <sup>er</sup> juin 1940	Art. 14 Note 4(c)(1)		

### DISPOSITIONS CONCERNANT DES DATES APPLICABLES À DES GROUPES PARTICULIERS

Tous les groupes	Art. 7.11, 9.22, 9.23, 10.7, 14.15, 14 Note 4(a, b), 20.2, 29.1, 29 Note 1, 30.5, 30.7, 30.8, 30.9, 33.1, 36.3, 37.1, 37.2, 37.3, 37.4, 38.7, 38.8, 38.13, 39.2, 40.1, 40.6, 40.7, 41.3, 41.4, 41.5, 41.6, 41.8
Algues	Art. 7.9, 13.1(e), 13 Note 1, 40.4, 40.8, 44.1, 44.2
Bryophytes	Art. 7.9, 13.1(b, c), 13 Note 1, 39.1, 40.4
Fossiles	Art. 7.9, 9.15, 13.1(f), 43.1, 43.2, 43.3
Champignons	Art. 13 Note 1, 14 Note 4(c)(2), 39.1, 40.4, 40.8, F.1.1, F.5.1, F.5.4, F.6.1, F.8.1
Plantes vasculaires	Art. 13.1(a), 13 Note 1, 14 Note 4(c)(1), 39.1, 40.4

### DISPOSITIONS DÉFINISSANT LES DATES DE CERTAINES PUBLICATIONS

Art. 13.1(a-c, e, f), 13 Note 1, F.1.1



CODE INTERNATIONAL DE NOMENCLATURE POUR LES  
ALGUES, LES CHAMPIGNONS ET LES PLANTES



# PRÉAMBULE

- 1.** La biologie requiert un système de nomenclature simple et précis qui puisse être utilisé dans tous les pays, traitant d'une part des termes qui désignent les rangs des unités ou des groupes taxonomiques, et d'autre part des noms scientifiques attribués à chaque groupe taxonomique. La raison pour laquelle un nom est donné à un groupe taxonomique ne sert pas à indiquer ses caractéristiques ou son histoire, mais à fournir un moyen permettant de le désigner et de préciser son rang taxonomique. Le présent *Code* tend à établir une méthode stable de dénomination des groupes taxonomiques, permettant d'éviter et de rejeter les noms qui peuvent être source d'erreur ou d'ambiguïté ou qui engendrent la confusion dans la science. En second lieu, il convient d'éviter toute création de noms inutiles. D'autres considérations, telles qu'une grammaire parfaite, la régularité ou l'euphonie des noms, un usage plus ou moins répandu, les égards pour les personnes, etc., sont plutôt accessoires, malgré leur importance incontestable.

Biology requires a precise and simple system of nomenclature that is used in all countries, dealing on the one hand with the terms that denote the ranks of taxonomic groups or units, and on the other hand with the scientific names that are applied to the individual taxonomic groups. The purpose of giving a name to a taxonomic group is not to indicate its characters or history, but to supply a means of referring to it and to indicate its taxonomic rank. This *Code* aims at the provision of a stable method of naming taxonomic groups, avoiding and rejecting the use of names that may cause error or ambiguity or throw science into confusion. Next in importance is the avoidance of the useless creation of names. Other considerations, such as absolute grammatical correctness, regularity or euphony of names, more or less prevailing custom, regard for persons, etc., notwithstanding their undeniable importance, are relatively accessory.

- 2.** Les algues, les champignons, et les plantes sont les organismes<sup>1</sup> couverts par ce *Code*.

Algae, fungi, and plants are the organisms<sup>2</sup> covered by this *Code*.

- 3.** Les Principes forment la base du système de nomenclature réglé par ce *Code*.

The Principles form the basis of the system of nomenclature governed by this *Code*.

- 4.** Les dispositions détaillées sont divisées en règles, qui sont explicitées dans les Articles (Art.) (parfois avec des précisions dans des Notes), et les Recommandations (Rec.). Des Exemples (Ex.)<sup>3</sup> sont ajoutés aux règles et aux recommandations afin de les illustrer. Un Glossaire est inclus et définit les termes utilisés dans ce *Code*.

The detailed provisions are divided into rules, which are set out in the Articles (Art.) (sometimes with clarification in Notes), and Recommendations (Rec.). Examples (Ex.)<sup>4</sup> are added to the rules and recommendations to illustrate them. A Glossary defining terms used in this *Code* is included.

- 5.** Les règles ont pour but de mettre de l'ordre dans la nomenclature léguée par le passé et de préparer celle de l'avenir ; des noms en contradiction avec une règle ne peuvent être maintenus.

The object of the rules is to put the nomenclature of the past into order and to provide for that of the future ; names contrary to a rule cannot be maintained.

---

1. Dans ce *Code*, à moins d'une indication différente, le mot "organisme" s'applique uniquement aux organismes couverts par ce *Code*, c'est-à-dire ceux traditionnellement étudiés par les botanistes, les mycologues et les phycologues (voir Pre. 8).

2. In this *Code*, unless otherwise indicated, the word "organism" applies only to the organisms covered by this *Code*, i.e. those traditionally studied by botanists, mycologists, and phycologists (see Pre. 8).

3. Voir aussi la note de bas de page de l'Art. 7 \*Ex. 13.

4. See also Art. 7 \*Ex. 16 footnote.

- 6.** Les Recommandations portent sur des points secondaires ; leur raison d'être est de parvenir à plus d'uniformité et de clarté, particulièrement dans la perspective de la nomenclature à venir ; des noms en contradiction avec une recommandation ne peuvent être rejetés pour cette raison, mais ne constituent pas des modèles à imiter.

The Recommendations deal with subsidiary points ; their object is to achieve greater uniformity and clarity, especially in future nomenclature ; names contrary to a Recommendation cannot, on that account, be rejected, but they are not examples to be followed.

- 7.** Les Dispositions régissant l'administration de ce *Code* constituent sa dernière Division (Div. III).  
The Provisions regulating the governance of this *Code* form its last Division (Div. III).

- 8.** Les dispositions de ce *Code* s'appliquent à tous les organismes traditionnellement considérés comme des algues, des champignons, ou des plantes, qu'ils soient fossiles ou non-fossiles, incluant les algues bleues (*Cyanobacteria*)<sup>5</sup>, les chytrides, les oomycètes, les myxomycètes et les protistes photosynthétiques avec leurs groupes non-photosynthétiques taxonomiquement apparentés (mais en excluant les *Microsporidia*). Les dispositions relatives aux noms des hybrides apparaissent dans le Chapitre H.

The provisions of this *Code* apply to all organisms traditionally treated as algae, fungi, or plants, whether fossil or non-fossil, including blue-green algae (*Cyanobacteria*)<sup>6</sup>, chytrids, oomycetes, slime moulds, and photosynthetic protists with their taxonomically related non-photosynthetic groups (but excluding *Microsporidia*). Provisions for the names of hybrids appear in Chapter H.

- 9.** Les noms qui ont été conservés, protégés ou rejetés, les ouvrages retirés et les décisions contraignantes sont donnés dans les Annexes I–VII.

Names that have been conserved, protected, or rejected, suppressed works, and binding decisions are given in Appendices I–VII.

- 10.** Les Annexes font parties intégrantes de ce *Code*, qu'elles soient publiées avec celui-ci ou séparément du texte principal.

The Appendices form an integral part of this *Code*, whether published together with, or separately from, the main text.

- 11.** Le *Code International de Nomenclature des Plantes Cultivées* est rédigé sous la responsabilité de la *Commission Internationale de la Nomenclature des Plantes Cultivées* et traite de l'utilisation et de la formation des noms appliqués à des catégories particulières d'organismes dans l'agriculture, la sylviculture et l'horticulture.

The *International Code of Nomenclature for Cultivated Plants* is prepared under the authority of the *International Commission for the Nomenclature of Cultivated Plants* and deals with the use and formation of names applied to special categories of organisms in agriculture, forestry, and horticulture.

- 12.** Les seuls motifs qui justifient un changement de nom sont, soit une connaissance plus approfondie des faits résultant d'une étude taxonomique adéquate, soit la nécessité d'abandonner une nomenclature qui est contraire aux règles.

The only proper reasons for changing a name are either a more profound knowledge of the facts resulting from adequate taxonomic study or the necessity of giving up a nomenclature that is contrary to the rules.

- 13.** A défaut de règle pertinente ou lorsque les conséquences des règles sont douteuses, l'usage établi prévaut.

In the absence of a relevant rule or where the consequences of rules are doubtful, established custom is followed.

- 14.** La présente édition du *Code* annule toutes les précédentes.

This edition of the *Code* supersedes all previous editions.

---

5. Pour la nomenclature des autres groupes de procaryotes, voir l'*International Code of Nomenclature of Prokaryotes*. *Prokaryotic Code (révisé en 2008)* ; DOI : <https://doi.org/10.1099/ijsem.0.000778> ; précédemment l'*International Code of Nomenclature of Bacteria (Bacteriological Code)*.

6. For the nomenclature of other prokaryotic groups, see the *International Code of Nomenclature of Prokaryotes*. *Prokaryotic Code (2008 Revision)* ; DOI : <https://doi.org/10.1099/ijsem.0.000778> ; formerly the *International Code of Nomenclature of Bacteria (Bacteriological Code)*.



# DIVISION I

## PRINCIPES

### Principe I

- I** La nomenclature des algues, des champignons et des plantes est indépendante des nomenclatures zoologique et procaryotique. Ce *Code* s'applique également à tous les noms de groupes taxonomiques considérés comme des algues, des champignons, ou des plantes, qu'ils aient ou non été traités comme tels à l'origine (voir Pré. 8).

The nomenclature of algae, fungi, and plants is independent of zoological and prokaryotic nomenclature. This *Code* applies equally to names of taxonomic groups treated as algae, fungi, or plants, whether or not these groups were originally so treated (see Pre. 8).

### Principe II

- II** L'application des noms de groupes taxonomiques est déterminée par la méthode des types nomenclaturaux.

The application of names of taxonomic groups is determined by means of nomenclatural types.

### Principe III

- III** La nomenclature d'un groupe taxonomique est fondée sur la priorité de publication.

The nomenclature of a taxonomic group is based upon priority of publication.

### Principe IV

- IV** Chaque groupe taxonomique de délimitation, position et rang donnés ne peut porter qu'un seul nom correct, à savoir le plus ancien en conformité avec les Règles, sauf exceptions spécifiées.

Each taxonomic group with a particular circumscription, position, and rank can bear only one correct name, the earliest that is in accordance with the rules, except in specified cases.

### Principe V

- V** Les noms scientifiques des groupes taxonomiques sont traités comme Latins, sans considération pour leur origine.

Scientific names of taxonomic groups are treated as Latin regardless of their derivation.

### Principe VI

- VI** Les règles de nomenclature sont rétroactives, à moins d'être explicitement limitées dans le temps.

The rules of nomenclature are retroactive unless expressly limited.



# DIVISION II

## RÈGLES ET RECOMMANDATIONS



# CHAPITRE I

## LES TAXONS ET LEURS RANGS

### ARTICLE 1

**1.1.** Les groupes taxonomiques à n'importe quel rang sont, dans ce *Code*, nommés taxons (singulier : taxon).

Taxonomic groups at any rank will, in this *Code*, be referred to as taxa (singular : taxon).

**1.2.** Un taxon (excepté pour les taxons de diatomées), dont le nom est basé sur un type d'un fossile, est un taxon fossile. Un taxon fossile contient les restes d'une ou de plusieurs parties de l'organisme parent, ou une ou plusieurs parties des étapes de leur cycle de vie, dans un ou plusieurs états de préservation, comme indiqué dans la description ou la diagnose originale ou dans n'importe laquelle subséquente du taxon (voir aussi les Art. 11.1 et 13.3).

A taxon (diatom taxa excepted) the name of which is based on a fossil type is a fossil-taxon. A fossil-taxon comprises the remains of one or more parts of the parent organism, or one or more of their life-history stages, in one or more preservational states, as indicated in the original or any subsequent description or diagnosis of the taxon (see also Art. 11.1 and 13.3).

**Ex. 1.** *Alcicornopteris hallei* J. Walton (dans Ann. Bot. (Oxford), ser. 2, 13 : 450. 1949) est une espèce fossile pour laquelle la description originale incluait des rachis, des sporanges et des spores d'un ptéridosperme, préservés en partie comme des compressions, et en partie comme des pétrifications.

*Alcicornopteris hallei* J. Walton (in Ann. Bot. (Oxford), ser. 2, 13 : 450. 1949) is a fossil-species for which the original description included rachides, sporangia, and spores of a pteridosperm, preserved in part as compressions and in part as petrifications.

**Ex. 2.** *Protofagacea allonensis* Herend. & al. (dans Int. J. Pl. Sci. 156 : 94. 1995) est une espèce fossile pour laquelle la description originale incluait des dichasiums de fleurs staminées, avec des anthères contenant des grains de pollen, des fruits et des cupules, et donc contient plus qu'une partie et plus qu'une étape de l'histoire de vie.

*Protofagacea allonensis* Herend. & al. (in Int. J. Pl. Sci. 156 : 94. 1995) is a fossil-species for which the original description included dichasia of staminate flowers, with anthers containing pollen grains, fruits, and cupules, and thus comprises more than one part and more than one life-history stage.

**Ex. 3.** *Stamnostoma* A. G. Long (dans Trans. Roy. Soc. Edinburgh 64 : 212. 1960) est un genre fossile qui a été initialement décrit avec une seule espèce, *S. huttonense* A. G. Long, contenant des ovules anatomiquement préservés avec des téguments internes complètement soudés formant un collier ouvert autour du lagenostome. Rothwell & Scott (dans Rev. Palaeobot. Palynol. 72 : 281. 1992) ont ensuite modifié la description du genre, l'amplifiant afin d'inclure aussi les cupules dans lesquelles les ovules sont nés. Le nom *Stamnostoma* peut être appliqué à un genre avec soit la première ou la seconde délimitation, soit n'importe lequel qui puisse impliquer d'autres parties, d'autres étapes de l'histoire de vie, ou d'autres états de préservation, aussi longtemps qu'ils comprennent *S. huttonense*, mais pas le type de n'importe quel nom de genre légitime antérieur.

*Stamnostoma* A. G. Long (in Trans. Roy. Soc. Edinburgh 64 : 212. 1960) is a fossil-genus that was originally described with a single species, *S. huttonense* A. G. Long, comprising anatomically preserved ovules with completely fused integuments forming an open collar around the lagenostome. Rothwell & Scott (in Rev. Palaeobot. Palynol. 72 : 281. 1992) subsequently modified the description of the genus, expanding its circumscription to include also the cupules in which the ovules were

borne. The name *Stamnostoma* can be applied to a genus with either circumscription or to any other that may involve other parts, life-history stages, or preservational states, so long as it includes *S. huttonense*, but not the type of any earlier legitimate generic name.

## ARTICLE 2

**2.1.** Chaque organisme individuel est considéré comme appartenant à un nombre indéfini de taxons de rangs hiérarchiquement subordonnés, dont l'espèce constitue le rang de base.

Every individual organism is treated as belonging to an indefinite number of taxa at consecutively subordinate ranks, among which the rank of species is basic.

## ARTICLE 3

**3.1.** Les principaux rangs des taxons par ordre décroissant sont : le règne (regnum), l'embranchement ou phylum (divisio ou phylum), la classe (classis), l'ordre (ordo), la famille (familia), le genre (genus), et l'espèce (species). Ainsi chaque espèce peut être attribuée à un genre, chaque genre à une famille, etc.

The principal ranks of taxa in descending sequence are : kingdom (regnum), division or phylum (divisio or phylum), class (classis), order (ordo), family (familia), genus (genus), and species (species). Thus, each species is assignable to a genus, each genus to a family, etc.

**i Note 1.** Les espèces et subdivisions de genres doivent être attribuées à des genres, et les taxons infraspécifiques doivent être attribués à des espèces, parce que leurs noms sont des combinaisons (Art. 21.1, 23.1, et 24.1), mais cette disposition ne doit pas empêcher le positionnement de taxons en tant que insertae sedis relativement aux rangs supérieurs au genre.

Species and subdivisions of genera must be assigned to genera, and infraspecific taxa must be assigned to species, because their names are combinations (Art. 21.1, 23.1, and 24.1), but this provision does not preclude the placement of taxa as insertae sedis with regard to ranks higher than genus.

**Ex. 1.** Le genre *Haptanthus* Goldberg & C. Nelson (dans Syst. Bot. 14 : 16. 1989) a été initialement décrit sans être attribué à une famille.

The genus *Haptanthus* Goldberg & C. Nelson (in Syst. Bot. 14 : 16. 1989) was originally described without being assigned to a family.

**Ex. 2.** Le genre fossile *Paradinandra* Schönenberger & E. M. Friis (dans Amer. J. Bot. 88 : 478. 2001) a été attribué aux "*Ericales* s.l." mais le positionnement de sa famille a été considéré en tant qu'"insertae sedis".

The fossil-genus *Paradinandra* Schönenberger & E. M. Friis (in Amer. J. Bot. 88 : 478. 2001) was assigned to "*Ericales* s.l." but its family placement was given as "insertae sedis".

**3.2.** Les principaux rangs des taxons hybrides (nothotaxons) sont le nothogénère et la nothoespèce. Ces rangs sont les mêmes que le genre et l'espèce. Le préfixe "notho-" indique leur caractère hybride (voir l'Art. H.1.1).

The principal ranks of hybrid taxa (nothotaxa) are nothogenus and nothospecies. These ranks are the same as genus and species. The prefix "notho-" indicates the hybrid character (see Art. H.1.1).

## ARTICLE 4

**4.1.** Les rangs secondaires des taxons par ordre décroissant sont la tribu (tribus) entre la famille et le genre, la section (sectio) et la série (series) entre le genre et l'espèce, ainsi que la variété (varietas) et la forme (forma) au-dessous de l'espèce.

The secondary ranks of taxa in descending sequence are tribe (tribus) between family and genus, section (sectio) and series (series) between genus and species, and variety (varietas) and form (forma) below species.

**4.2.** Si un plus grand nombre de rangs de taxons est souhaité, leurs noms se forment par l'addition du préfixe "sous-" ("sub-") aux noms des rangs principaux ou secondaires. Un organisme

peut être ainsi classé dans des taxons aux rangs suivants (par ordre décroissant) : le règne (regnum), le sous-règne (subregnum), l'embranchement ou phylum (divisio ou phylum), le sous-embranchement ou sous-phylum (subdivisio ou subphylum), la classe (classis), la sous-classe (subclassis), l'ordre (ordo), le sous-ordre (subordo), la famille (familia), la sous-famille (subfamilia), la tribu (tribus), la sous-tribu (subtribus), le genre (genus), le sous-genre (subgenus), la section (sectio), la sous-section (subsectio), la série (series), la sous-série (subseries), l'espèce (species), le sous-espèce (subspecies), la variété (varietas), la sous-variété (subvarietas), la forme (forma), la sous-forme (subforma).

If a greater number of ranks of taxa is desired, the terms for these are made by adding the prefix "sub-" to the terms denoting the principal or secondary ranks. An organism may thus be assigned to taxa at the following ranks (in descending sequence) : kingdom (regnum), subkingdom (subregnum), division or phylum (divisio or phylum), subdivision or subphylum (subdivisio or subphylum), class (classis), subclass (subclassis), order (ordo), suborder (subordo), family (familia), subfamily (subfamilia), tribe (tribus), subtribe (subtribus), genus (genus), subgenus (subgenus), section (sectio), subsection (subsectio), series (series), subseries (subseries), species (species), subspecies (subspecies), variety (varietas), subvariety (subvarietas), form (forma), and subform (subforma).

**i Note 1.** Les rangs formés en ajoutant "sub-" aux rangs principaux (Art. 3.1) peuvent être formés et utilisés, que des rangs secondaires soient adoptés ou non (Art. 4.1).

Ranks formed by adding "sub-" to the principal ranks (Art. 3.1) may be formed and used whether or not any secondary ranks (Art. 4.1) are adopted.

**4.3.** Des rangs supplémentaires peuvent également être intercalés ou ajoutés, pour autant qu'une confusion ou une erreur ne soit pas de ce fait introduite.

Further ranks may also be intercalated or added, provided that confusion or error is not thereby introduced.

**4.4.** Les rangs subordonnés des nothotaxons sont les mêmes que les rangs subordonnés des taxons non-hybrides, sauf que le nothoggenre est le rang le plus élevé qui soit autorisé (voir le Chapitre H).

The subordinate ranks of nothotaxa are the same as the subordinate ranks of non-hybrid taxa, except that nothogenus is the highest rank permitted (see Chapter H).

**i Note 2.** Partout dans ce *Code*, l'expression "subdivision d'une famille" ne s'applique qu'aux taxons de rang intermédiaire entre la famille et le genre et l'expression "subdivision d'un genre" ne s'applique qu'aux taxons de rang intermédiaire entre le genre et l'espèce.

Throughout this *Code* the phrase "subdivision of a family" refers only to taxa at a rank between family and genus and "subdivision of a genus" refers only to taxa at a rank between genus and species.

**i Note 3.** Pour la désignation de catégories particulières d'organismes utilisés en agriculture, en sylviculture et en horticulture, voir Pré. 11 et l'Art. 28 Notes 2, 4, et 5.

For the designation of special categories of organisms used in agriculture, forestry, and horticulture, see Pre. 11 and Art. 28 Notes 2, 4, and 5.

**i Note 4.** En classant des parasites, surtout des champignons, les auteurs qui n'attribuent pas de rang spécifique, subs spécifique ou variétal aux taxons identifiables par leurs caractères physiologiques mais à peine ou pas du tout par leurs caractères morphologiques, peuvent distinguer, à l'intérieur de l'espèce, des formes spéciales (*formae speciales*), caractérisées par leur adaptation à des hôtes différents, mais dont la nomenclature n'est pas réglée par les dispositions de ce *Code*.

In classifying parasites, especially fungi, authors who do not give specific, subspecific, or varietal value to taxa characterized from a physiological standpoint but scarcely or not at all from a morphological standpoint may distinguish within the species special forms (*formae speciales*) characterized by their adaptation to different hosts, but the nomenclature of special forms is not governed by the provisions of this *Code*.

## ARTICLE 5

**5.1.** L'ordre relatif des rangs indiqués dans les Art. 3 et 4 ne doit pas être changé (voir les Art. 37.6 et F.4.1).

The relative order of the ranks specified in Art. 3 and 4 must not be altered (see Art. 37.6 and F.4.1).

### Recommandation 5A

**5A.1.** Pour des raisons de standardisation, les abréviations suivantes sont recommandées : cl. (classe), ord. (ordre), fam. (famille), tr. (tribu), gen. (genre), sect. (section), ser. (série), sp. (espèce), var. (variété), f. (forma). Les abréviations pour des rangs additionnels créées par l'ajout du préfixe sub-, ou pour les nothotaxons avec le préfixe notho-, doivent être formées en ajoutant les préfixes, p. ex. subsp. (sous-espèce), nothosp. (nothoespèce), mais subg. (sous-genre) et pas "subgen."

For purposes of standardization, the following abbreviations are recommended : cl. (class), ord. (order), fam. (family), tr. (tribe), gen. (genus), sect. (section), ser. (series), sp. (species), var. (variety), f. (forma). The abbreviations for additional ranks created by the addition of the prefix sub-, or for nothotaxa with the prefix notho-, should be formed by adding the prefixes, e.g. subsp. (subspecies), nothosp. (nothospecies), but subg. (subgenus) not "subgen."



# CHAPITRE II

## STATUT, TYPIFICATION ET PRIORITÉ DES NOMS

### SECTION 1

#### DÉFINITIONS DES STATUTS

##### ARTICLE 6

**6.1.** Une publication est effective si elle est conforme aux Art. 29–31. A l'exception des cas spécifiés (Art. 8.1, 9.4(a), 9.22, Rec. 9A.3, and Art. 40.7), le texte et les illustrations<sup>7</sup> doivent être effectivement publiés pour être pris en compte par les dispositions de ce *Code*.

Effective publication is publication in accordance with Art. 29–31. Except in specified cases (Art. 8.1, 9.4(a), 9.22, Rec. 9A.3, and Art. 40.7), text and illustrations<sup>8</sup> must be effectively published to be taken into account for the purposes of this *Code*.

**6.2.** Une publication de noms est valide si elle est conforme aux dispositions appropriées des Art. 32–45, F.4, F.5.1, F.5.2, et H.9 (voir aussi l'Art. 61).

Valid publication of names is publication in accordance with the relevant provisions of Art. 32–45, F.4, F.5.1, F.5.2, and H.9 (see also Art. 61).

**i Note 1.** Pour les besoins de la nomenclature, une publication valide crée un nom, et parfois aussi un autonome (Art. 22.1 et 26.1), mais n'implique pas elle-même quelque concept taxonomique que se soit au-delà de l'inclusion du type du nom (Art. 7.1).

For nomenclatural purposes, valid publication creates a name, and sometimes also an autonym (Art. 22.1 and 26.1), but does not itself imply any taxonomic circumscription beyond inclusion of the type of the name (Art. 7.1).

**6.3.** Dans ce *Code*, à moins d'une indication contraire, le mot "nom" désigne un nom qui a été validement publié, qu'il soit légitime ou illégitime (voir l'Art. 12 ; mais voir les Art. 14.9 et 14.14).

In this *Code*, unless otherwise indicated, the word "name" means a name that has been validly published, whether it is legitimate or illegitimate (see Art. 12 ; but see Art. 14.9 and 14.14).

**i Note 2.** Si le même nom, basé sur le même type, a été publié indépendamment à différents moments, peut-être par différents auteurs, alors seul le plus ancien de ces "isonymes" a un statut nomenclatural. Le nom doit toujours être cité avec son lieu originel de publication valide, et les "isonymes" postérieurs peuvent être ignorés (mais voir l'Art. 14.14).

When the same name, based on the same type, has been published independently at different times, perhaps by different authors, then only the earliest of these "isonyms" has nomenclatural status. The name is always to be cited from its original place of valid publication, and later isonyms may be disregarded (but see Art. 14.14).

7. Ici et ailleurs dans ce *Code*, le terme "illustration" désigne une oeuvre d'art ou une photographie dépeignant une ou des caractéristiques d'un organisme, p. ex. un dessin, une image d'un échantillon d'herbier, ou une image d'un Microscope Electronique à Balayage.

8. Here and elsewhere in this *Code*, the term "illustration" designates a work of art or a photograph depicting a feature or features of an organism, e.g. a drawing, a picture of a herbarium specimen, or a scanning electron micrograph.

**Ex. 1.** Baker (Summary New Ferns : 9. 1892) et Christensen (Index Filic : 44. 1905) ont publié indépendamment le nom *Alsophila kalbreyeri* en remplacement de *A. podophylla* Baker (dans J. Bot. 19 : 202. 1891) non Hook. (dans Hooker's J. Bot. Kew Gard. Misc. 9 : 334. 1857). Tel que publié par Christensen, *A. kalbreyeri* est un "isonyme" postérieur de *A. kalbreyeri* Baker, sans statut nomenclatural (voir aussi l'Art. 41 Ex. 24).

Baker (Summary New Ferns : 9. 1892) and Christensen (Index Filic. : 44. 1905) independently published the name *Alsophila kalbreyeri* as a replacement for *A. podophylla* Baker (in J. Bot. 19 : 202. 1891) non Hook. (in Hooker's J. Bot. Kew Gard. Misc. 9 : 334. 1857). As published by Christensen, *A. kalbreyeri* is a later isonym of *A. kalbreyeri* Baker without nomenclatural status (see also Art. 41 Ex. 24).

**Ex. 2.** En publiant "*Canarium pimela* Leenh. nom. nov.", Leenhouts (dans Blumea 9 : 406. 1959) réutilise le nom illégitime *C. pimela* K. D. König (dans Ann. Bot. (König & Sims) 1 : 361. 1805), en l'attribuant à lui-même et en le basant sur le même type. De ce fait, il a créé un "isonyme" postérieur sans statut nomenclatural.

In publishing "*Canarium pimela* Leenh. nom. nov.", Leenhouts (in Blumea 9 : 406. 1959) re-used the illegitimate *C. pimela* K. D. König (in Ann. Bot. (König & Sims) 1 : 361. 1805), attributing it to himself and basing it on the same type. He thereby created a later isonym without nomenclatural status.

**Ex. 3.** Le nom *Dalbergia brownei* (Jacq.) Schinz (dans Bull. Herb. Boissier 6 : 731. 1898) était nomenclaturellement superflu au moment de sa publication parce que Schinz citait le nom légitime *Hedysarum ecastaphyllum* L. (Syst. Nat., ed. 10 : 1169. 1759) comme un synonyme. Du fait que *D. brownei* a un basionyme (*Amerimnon brownei* Jacq.), cela est néanmoins légitime (Art. 52.4). En excluant *H. ecastaphyllum*, Urban (Symb. Antill. 4 : 295. 1905) publia "*D. Brownei* Urb." en tant que nom de remplacement. C'est un isonyme postérieur qui n'a pas de statut nomenclatural.

The name *Dalbergia brownei* (Jacq.) Schinz (in Bull. Herb. Boissier 6 : 731. 1898) was nomenclaturally superfluous when published because Schinz cited the legitimate name *Hedysarum ecastaphyllum* L. (Syst. Nat., ed. 10 : 1169. 1759) as a synonym. Because *D. brownei* has a basionym (*Amerimnon brownei* Jacq.), it is nevertheless legitimate (Art. 52.4). On excluding *H. ecastaphyllum*, Urban (Symb. Antill. 4 : 295. 1905) published "*D. Brownei* Urb." as a replacement name. This is a later isonym that has no nomenclatural status.

**6.4.** Un nom est illégitime s'il est ainsi désigné par les Art. 18.3, 19.6, 52–54, F.3.3, ou F.6.1 (voir aussi l'Art. 21 Note 1 et l'Art. 24 Note 2). Un nom qui selon ce Code était illégitime lors de sa publication ne peut devenir légitime ultérieurement ; à moins que les Art. 18.3 ou 19.6 ne l'autorisent ; à moins qu'il ne soit conservé (Art. 14), protégé (Art. F.2), ou sanctionné (Art. F.3) : ou à moins que le nom ne soit superflu selon l'Art. 52 et que son basionyme prévu ne soit conservé ou protégé.

An illegitimate name is one that is designated as such in Art. 18.3, 19.6, 52–54, F.3.3, or F.6.1 (see also Art. 21 Note 1 and Art. 24 Note 2). A name that according to this Code was illegitimate when published cannot become legitimate later unless Art. 18.3 or 19.6 so provide ; unless it is conserved (Art. 14), protected (Art. F.2), or sanctioned (Art. F.3) ; or unless the name is superfluous under Art. 52 and its intended basionym is conserved or protected.

**Ex. 4.** *Skeletonemopsis* P. A. Sims (dans Diatom Res. 9 : 389. 1995) était illégitime lors de sa publication parce qu'il incluait le type original de *Skeletonema* Grev. (dans Trans. Microscop. Soc. London, n.s., 13 : 43. 1865). Quand *Skeletonema* fut conservé avec un type différent, *Skeletonemopsis* est néanmoins resté illégitime et a dû être conservé de façon à être disponible pour son utilisation (voir Annexe III).

*Skeletonemopsis* P. A. Sims (in Diatom Res. 9 : 389. 1995) was illegitimate when published because it included the original type of *Skeletonema* Grev. (in Trans. Microscop. Soc. London, n.s., 13 : 43. 1865). When *Skeletonema* was conserved with a different type, *Skeletonemopsis* nevertheless remained illegitimate and had to be conserved in order to be available for use (see App. III).

**6.5.** Un nom légitime est un nom qui est conforme aux règles, c'est-à-dire qui n'est pas illégitime comme défini dans l'Art. 6.4.

A legitimate name is one that is in accordance with the rules, i.e. one that is not illegitimate as defined in Art. 6.4.

**6.6.** Au rang de la famille ou à un rang inférieur, le nom correct d'un taxon de délimitation, position et rang donnés est le nom légitime qui doit être adopté pour cela selon les règles (voir l'Art. 11).

At the rank of family or below, the correct name of a taxon with a particular circumscription, position, and rank is the legitimate name that must be adopted for it under the rules (see Art. 11).

**Ex. 5.** Le nom de genre *Vexillifera* Ducke (dans Arch. Jard. Bot. Rio de Janeiro 3 : 140. 1922), basé sur la seule espèce *V. micranthera* Ducke, est légitime. Il en est de même du nom de genre *Dussia* Krug & Urb. ex Taub. (dans Engler & Prantl, Nat. Pflanzenfam. 3(3) : 193. 1892) basé sur la seule espèce *D. martinicensis* Krug & Urb. ex Taub. Ces deux noms de genre sont corrects si les deux genres sont considérés comme distincts. Harms (dans Repert. Spec. Nov. Regni Veg. 19 : 291. 1924) a cependant réuni *Vexillifera* et *Dussia* en un seul genre ; ce dernier est le nom correct pour le genre ainsi délimité. Le nom légitime *Vexillifera* peut donc être correct ou non selon différentes conceptions taxonomiques.

The generic name *Vexillifera* Ducke (in Arch. Jard. Bot. Rio de Janeiro 3 : 140. 1922), based on the single species *V. micranthera* Ducke, is legitimate. The same is true of the generic name *Dussia* Krug & Urb. ex Taub. (in Engler & Prantl, Nat. Pflanzenfam. 3(3) : 193. 1892), based on the single species *D. martinicensis* Krug & Urb. ex Taub. Both generic names are correct when the genera are thought to be separate. Harms (in Repert. Spec. Nov. Regni Veg. 19 : 291. 1924), however, united *Vexillifera* and *Dussia* in a single genus; the latter is the correct name for the genus with that particular circumscription. The legitimate name *Vexillifera* may therefore be correct or incorrect according to different taxonomic concepts.

**6.7.** Le nom d'un taxon de rang inférieur au genre, étant composé du nom d'un genre combiné avec une ou deux épithètes, est appelé une combinaison (voir les Art. 21, 23 et 24).

The name of a taxon below the rank of genus, consisting of the name of a genus combined with one or two epithets, is termed a combination (see Art. 21, 23, and 24).

**Ex. 6.** Combinaisons : *Mouriri* subg. *Pericrene* Morley (dans Univ. Calif. Publ. Bot. 26 : 280. 1953), *Arytera* sect. *Mischarytera* Radlk. (dans Engler, Pflanzenr. IV. 165 (Heft 98f) : 1271. 1933), *Gentiana lutea* L. (Sp. Pl. : 227. 1753), *Gentiana tenella* var. *occidentalis* J. Rousseau & Raymond (dans Naturaliste Canad. 79(2) : 77. 1952), *Equisetum palustre* var. *americanum* Vict. (dans Contr. Lab. Bot. Univ. Montréal 9 : 51. 1927), *Equisetum palustre* f. *fluitans* Vict. (l.c. : 60. 1927).

Combinations : *Mouriri* subg. *Pericrene* Morley (in Univ. Calif. Publ. Bot. 26 : 280. 1953), *Arytera* sect. *Mischarytera* Radlk. (in Engler, Pflanzenr. IV. 165 (Heft 98f) : 1271. 1933), *Gentiana lutea* L. (Sp. Pl. : 227. 1753), *Gentiana tenella* var. *occidentalis* J. Rousseau & Raymond (in Naturaliste Canad. 79(2) : 77. 1952), *Equisetum palustre* var. *americanum* Vict. (in Contr. Lab. Bot. Univ. Montréal 9 : 51. 1927), *Equisetum palustre* f. *fluitans* Vict. (l.c. : 60. 1927).

**6.8.** Les autonymes sont les noms qui sont établis automatiquement en fonction des Art. 22.3 et 26.3, qu'ils apparaissent ou non dans la publication dans laquelle ils sont créés (voir l'Art. 32.3, les Rec. 22B.1 et 26B.1).

Autonyms are names that are established automatically under Art. 22.3 and 26.3, whether or not they actually appear in the publication in which they are created (see Art. 32.3, Rec. 22B.1 and 26B.1).

**6.9.** Le nom d'un nouveau taxon (p. ex. genus novum, gen. nov., species nova, sp. nov.) est un nom valablement publié de plein droit, c'est-à-dire un nom qui n'est pas basé sur un nom publié précédemment valablement ; ce n'est pas une nouvelle combinaison, un nom placé dans un nouveau rang, ou un nom de remplacement.

The name of a new taxon (e.g. genus novum, gen. nov., species nova, sp. nov.) is a name validly published in its own right, i.e. one not based on a previously validly published name; it is not a new combination, a name at new rank, or a replacement name.

**Ex. 7.** *Cannaceae* Juss. (Gen. Pl. : 62. 1789), *Canna* L. (Sp. Pl. : 1. 1753), *Canna indica* L. (l.c. 1753), *Heterotrichum pulchellum* Fisch. (dans Mém. Soc. Imp. Naturalistes Moscou 3 : 71. 1812), *Poa sibirica* Roshev. (dans Izv. Imp. S.-Peterburgsk. Bot. Sada 12 : 121. 1912), *Solanum umtuma* Voronts. & S. Knapp (dans PhytoKeys 8 : 4. 2012).

*Cannaceae* Juss. (Gen. Pl. : 62. 1789), *Canna* L. (Sp. Pl. : 1. 1753), *Canna indica* L. (l.c. 1753),

*Heterotrichum pulchellum* Fisch. (in Mém. Soc. Imp. Naturalistes Moscou 3 : 71. 1812), *Poa sibirica* Roshev. (in Izv. Imp. S.-Peterburgsk. Bot. Sada 12 : 121. 1912), *Solanum umtuma* Voronts. & S. Knapp (in PhytoKeys 8 : 4. 2012).

**6.10.** Une nouvelle combinaison (combinatio nova, comb. nov.) ou un nom à un nouveau rang (status novus, stat. nov.) est un nouveau nom basé sur un nom légitime précédemment publié, qui est son basionyme. Le basionyme n'a pas lui-même un basionyme; il fournit l'épithète finale<sup>9</sup>, le nom, ou la racine de la nouvelle combinaison ou du nom à un nouveau rang. (Voir aussi l'Art. 41.2).

A new combination (combinatio nova, comb. nov.) or name at new rank (status novus, stat. nov.) is a new name based on a legitimate, previously published name, which is its basionym. The basionym does not itself have a basionym; it provides the final epithet<sup>10</sup>, name, or stem of the new combination or name at new rank. (See also Art. 41.2).

**Ex. 8.** Le basionyme de *Centaurea benedicta* (L.) L. (Sp. Pl., ed. 2 : 1296. 1763) est *Cnicus benedictus* L. (Sp. Pl. : 826. 1753), le nom qui fournit l'épithète.

The basionym of *Centaurea benedicta* (L.) L. (Sp. Pl., ed. 2 : 1296. 1763) is *Cnicus benedictus* L. (Sp. Pl. : 826. 1753), the name that provides the epithet.

**Ex. 9.** Le basionyme de *Crupina* (Pers.) DC. (dans Ann. Mus. Natl. Hist. Nat. 16 : 157. 1810) est *Centaurea* subg. *Crupina* Pers. (Syn. Pl. 2 : 488. 1807), l'épithète dont le nom fournit le nom du genre; ce n'est pas *Centaurea crupina* L. (Sp. Pl. : 909. 1753) (voir l'Art. 41.2(b)).

The basionym of *Crupina* (Pers.) DC. (in Ann. Mus. Natl. Hist. Nat. 16 : 157. 1810) is *Centaurea* subg. *Crupina* Pers. (Syn. Pl. 2 : 488. 1807), the epithet of which name provides the generic name; it is not *Centaurea crupina* L. (Sp. Pl. : 909. 1753) (see Art. 41.2(b)).

**Ex. 10.** Le basionyme d'*Anthemis* subg. *Ammanthus* (Boiss. & Heldr.) R. Fern. (dans Bot. J. Linn. Soc. 70 : 16. 1975) est *Ammanthus* Boiss. & Heldr. (dans Boissier, Diagn. Pl. Orient., ser. 1, 11 : 18. 1849), le nom qui fournit l'épithète.

The basionym of *Anthemis* subg. *Ammanthus* (Boiss. & Heldr.) R. Fern. (in Bot. J. Linn. Soc. 70 : 16. 1975) is *Ammanthus* Boiss. & Heldr. (in Boissier, Diagn. Pl. Orient., ser. 1, 11 : 18. 1849), the name that provides the epithet.

**Ex. 11.** Le basionyme de *Ricinocarpaceae* Hurus. (dans J. Fac. Sci. Univ. Tokyo, Sect. 3, Bot. 6 : 224. 1954) est *Ricinocarpeae* Müll. Arg. (dans Bot. Zeitung (Berlin) 22 : 324. 1864), pas *Ricinocarpos* Desf. (dans Mém. Mus. Hist. Nat. 3 : 459. 1817) (voir l'Art. 41.2(a); voir aussi l'Art. 49.2), duquel les noms de la famille et de la tribu sont formés.

The basionym of *Ricinocarpaceae* Hurus. (in J. Fac. Sci. Univ. Tokyo, Sect. 3, Bot. 6 : 224. 1954) is *Ricinocarpeae* Müll. Arg. (in Bot. Zeitung (Berlin) 22 : 324. 1864), but not *Ricinocarpos* Desf. (in Mém. Mus. Hist. Nat. 3 : 459. 1817) (see Art. 41.2(a); see also Art. 49.2), from which the names of both family and tribe are formed.

**i Note 3.** Un nom descriptif (Art. 16.1(b)) utilisé à un rang différent de celui auquel il a été initialement publié valablement n'est pas un nom à un nouveau rang parce que les noms descriptifs peuvent être utilisés sans modifications à différents rangs.

A descriptive name (Art. 16.1(b)) used at a rank different from that at which it was first validly published is not a name at new rank because descriptive names may be used unchanged at different ranks.

**i Note 4.** L'expression "nouveau nom nomenclatural", comme employée dans ce *Code*, se réfère à n'importe laquelle ou à toutes les catégories : le nom d'un nouveau taxon, d'une nouvelle combinaison, d'un nom à un nouveau rang et d'un nom de remplacement.

The phrase "nomenclatural novelty", as used in this *Code*, refers to any or all of the categories : name of a new taxon, new combination, name at new rank, and replacement name.

**i Note 5.** Une nouvelle combinaison peut être en même temps un nom à un nouveau rang (comb. & stat. nov.); une nouveauté nomenclaturale avec un basionyme ne peut être aucun de ceux-ci.

9. Ici et ailleurs dans ce *Code*, l'expression "l'épithète finale" fait référence, dans l'ordre, à la dernière épithète dans n'importe quel nom distinct, que ce soit au rang d'une subdivision d'un genre, ou d'une espèce, ou d'un taxon infraspécifique.

10. Here and elsewhere in this *Code*, the phrase "final epithet" refers to the last epithet in sequence in any particular name, whether of a subdivision of a genus, a species, or an infraspecific taxon.

A new combination can at the same time be a name at new rank (comb. & stat. nov.); a nomenclatural novelty with a basionym need not be either of these.

**Ex. 12.** *Aloe vera* (L.) Burm. f. (Fl. Indica : 83. 1768), basé sur *A. perfoliata* var. *vera* L. (Sp. Pl. : 320. 1753), est à la fois une nouvelle combinaison et un nom à un nouveau rang.

*Aloe vera* (L.) Burm. f. (Fl. Indica : 83. 1768), based on *A. perfoliata* var. *vera* L. (Sp. Pl. : 320. 1753), is both a new combination and a name at new rank.

**Ex. 13.** *Centaurea jacea* subsp. *weldeniana* (Rchb.) Greuter, "comb. in stat. nov." (dans Willdenowia 33 : 55. 2003), basé sur *C. weldeniana* Rchb. (Fl. Germ. Excurs. : 213. 1831), n'était pas une nouvelle combinaison parce que *C. jacea* var. *weldeniana* (Rchb.) Briq. (Monogr. Centaurées Alpes Marit. : 69. 1902) avait été publiée précédemment; ce n'était pas non plus un nom à un nouveau rang, en raison de l'existence de *C. amara* subsp. *weldeniana* (Rchb.) Kušan (dans Prir. Istraž. Kral. Jugoslavije 20 : 29. 1936); c'était néanmoins une nouveauté nomenclaturale.

*Centaurea jacea* subsp. *weldeniana* (Rchb.) Greuter, "comb. in stat. nov." (in Willdenowia 33 : 55. 2003), based on *C. weldeniana* Rchb. (Fl. Germ. Excurs. : 213. 1831), was not a new combination because *C. jacea* var. *weldeniana* (Rchb.) Briq. (Monogr. Centaurées Alpes Marit. : 69. 1902) had been published previously; nor was it a name at new rank, due to the existence of *C. amara* subsp. *weldeniana* (Rchb.) Kušan (in Prir. Istraž. Kral. Jugoslavije 20 : 29. 1936); it was nevertheless a nomenclatural novelty.

**6.11.** Un nom de remplacement (nomen novum, nom. nov.) est un nouveau nom publié en tant que substitut explicite (substitut déclaré) pour un nom légitime ou illégitime, précédemment publié, qui est son synonyme remplacé. Le synonyme remplacé, quand légitime, ne fournit pas l'épithète finale, le nom, ou la racine du nom de remplacement (voir aussi les Art. 41.2 et 58.1).

A replacement name (nomen novum, nom. nov.) is a new name published as an explicit substitute (avowed substitute) for a legitimate or illegitimate, previously published name, which is its replaced synonym. The replaced synonym, when legitimate, does not provide the final epithet, name, or stem of the replacement name (see also Art. 41.2 and 58.1).

**Ex. 14.** Gussone (Fl. Sicul. Syn. 2 : 468. 1844) a décrit des plantes des Iles Eoliennes près de la Sicile sous le nom *Helichrysum litoreum* Guss., citant en synonymie *Gnaphalium angustifolium* Lam. (Encycl. 2 : 746. 1788), mais sans indication que le nom existant *H. angustifolium* (Lam.) DC. (dans Candolle & Lamarck, Fl. Franç., ed. 3, 6 : 467. 1815) était un homonyme postérieur illégitime de *H. angustifolium* Pers. (dans Syn. Pl. 2 : 415. 1807) qui nécessitait un remplacement. A la fin du protologue, Gussone écrivait : "nomen mutavi confusionis vitendi gratia [J'ai changé le nom afin d'éviter la confusion]". Ceci rend explicite l'intention de Gussone de proposer *H. litoreum* comme nom de remplacement basé sur le type de *G. angustifolium* (de Posillipo près de Naples), et non pas sur le matériel qu'il décrit et cita dans le protologue.

Gussone (Fl. Sicul. Syn. 2 : 468. 1844) described plants from the Eolie Islands near Sicily under the name *Helichrysum litoreum* Guss., citing in synonymy *Gnaphalium angustifolium* Lam. (Encycl. 2 : 746. 1788), but without indication that the existing *H. angustifolium* (Lam.) DC. (in Candolle & Lamarck, Fl. Franç., ed. 3, 6 : 467. 1815) was an illegitimate later homonym of *H. angustifolium* Pers. (in Syn. Pl. 2 : 415. 1807) that needed replacement. At the end of the protologue, Gussone wrote : "nomen mutavi confusionis vitendi gratia [I changed the name to avoid confusion]". This makes explicit Gussone's intent to propose *H. litoreum* as a replacement name based on the type of *G. angustifolium* (from Posillipo near Naples), not on the material he described and cited in the protologue.

**Ex. 15.** *Mycena coccineoides* Grgur. (dans Fungal Diversity Res. Ser. 9 : 287. 2003) a été publié en tant que substitut explicite ("nom. nov.") de *Omphalina coccinea* Murrill (dans Britton, N. Amer. Fl. 9 : 350. 1916) parce que *M. coccinea* (Murrill) Singer (dans Sydowia 15 : 65. 1962) est un homonyme postérieur illégitime de *M. coccinea* (Sowerby) Qué. (dans Bull. Soc. Amis Sci. Nat. Rouen, ser. 2, 15 : 155. 1880).

*Mycena coccineoides* Grgur. (in Fungal Diversity Res. Ser. 9 : 287. 2003) was published as an explicit substitute ("nom. nov.") for *Omphalina coccinea* Murrill (in Britton, N. Amer. Fl. 9 : 350. 1916) because *M. coccinea* (Murrill) Singer (in Sydowia 15 : 65. 1962) is an illegitimate later homonym of *M. coccinea* (Sowerby) Qué. (in Bull. Soc. Amis Sci. Nat. Rouen, ser. 2, 15 : 155. 1880).

**Ex. 16.** *Centaurea chartolepis* Greuter (dans Willdenowia 33 : 54. 2003) a été publié en tant que substitut explicite ("nom. nov.") du nom légitime *Chartolepis intermedia* Boiss. (Diagn. Pl. Orient., ser. 2, 3 : 64. 1856) parce que l'épithète *intermedia* n'était pas disponible dans *Centaurea* à cause de *Centaurea intermedia* Mutel (dans Rev. Bot. Recueil Mens. 1 : 400. 1846).

*Centaurea chartolepis* Greuter (in Willdenowia 33 : 54. 2003) was published as an explicit substitute ("nom. nov.") for the legitimate name *Chartolepis intermedia* Boiss. (Diagn. Pl. Orient., ser. 2, 3 : 64. 1856) because the epithet *intermedia* was unavailable in *Centaurea* due to *Centaurea intermedia* Mutel (in Rev. Bot. Recueil Mens. 1 : 400. 1846).

**6.12.** Un nom non explicitement proposé en tant que substitut d'un nom antérieur est néanmoins un nom de remplacement soit (a) s'il est validé uniquement par référence à ce nom antérieur ou (b) en fonction des disposition de l'Art. 7.5.

A name not explicitly proposed as a substitute for an earlier name is nevertheless a replacement name either (a) if it is validated solely by reference to that earlier name or (b) under the provisions of Art. 7.5.

**6.13.** Un nom non explicitement proposé en tant que substitut d'un nom antérieur et non couvert par l'Art. 6.12 peut être traité soit comme un nom de remplacement, soit comme le nom d'un nouveau taxon, si dans le protologue<sup>11</sup> à la fois (a) un synonyme potentiel remplacé est cité et (b) toutes les conditions pour la publication valide du nom d'un nouveau taxon sont indépendamment réunies. La décision sur le statut d'un tel nom doit être basée sur l'usage qui prévaut et doit être effectuée au moyen de la désignation du type approprié (Art. 9 et 10).

A name not explicitly proposed as a substitute for an earlier name and not covered by Art. 6.12 may be treated either as a replacement name or as the name of a new taxon if in the protologue<sup>12</sup> both (a) a potential replaced synonym is cited and (b) all requirements for valid publication of the name of a new taxon are independently met. Decision on the status of such a name is to be based on predominant usage and is to be effected by means of appropriate type designation (Art. 9 and 10).

**Ex. 17.** En décrivant *Astragalus penduliflorus* Lam. (Fl. Franç. 2 : 636. 1779) sur la base de matériel provenant des Alpes françaises, Lamarck cita aussi en synonymie *Phaca alpina* L. (Sp. Pl. : 755. 1753) [non *Astragalus alpinus* L., Sp. Pl. : 760. 1753], décrite à partir de matériel de Sibérie. On peut se demander si les plantes de Linné et de Lamarck appartiennent à la même espèce. Greuter (dans Candollea 23 : 265. 1969) désigna des types différents pour les deux noms, de sorte que, en conformité avec l'usage prévalant, *A. penduliflorus* est traité comme le nom d'une nouvelle espèce européenne.

When describing *Astragalus penduliflorus* Lam. (Fl. Franç. 2 : 636. 1779) using material from the French Alps, Lamarck also cited in synonymy *Phaca alpina* L. (Sp. Pl. : 755. 1753) [non *Astragalus alpinus* L., Sp. Pl. : 760. 1753], described from Siberia. It is questionable whether Linnaeus's and Lamarck's plants belong to the same species. Greuter (in Candollea 23 : 265. 1969) designated different types for the two names, so that, in conformity with predominant usage, *A. penduliflorus* is treated as the name of a new, European species.

**6.14.** L'énoncé factuellement incorrect du statut d'un nom, comme défini dans les Art. 6.9–6.11, n'exclut pas la publication valide de ce nom à un statut différent ; il est traité comme une erreur correctible (voir aussi les Art. 41.4 et 41.8).

A factually incorrect statement of a name's status, as defined in Art. 6.9–6.11, does not preclude valid publication of that name with a different status ; it is treated as a correctable error (see also Art. 41.4 and 41.8).

**Ex. 18.** *Racosperma nelsonii* a été publié par Pedley (dans Bot. J. Linn. Soc. 92 : 249. 1986) en tant que nouvelle combinaison ("comb. nova") en citant *Acacia nelsonii* Maslin (dans J. Adelaide Bot. Gard. 2 : 314. 1980) comme "basionyme". Pourtant, *A. nelsonii* Maslin est illégitime selon l'Art. 53.1 parce qu'il est un homonyme postérieur de *A. nelsonii* Saff. (dans J. Wash. Acad. Sci. 4 : 363.

11. Protologue (du grec πρῶτος : protos, premier ; λόγος : logos, discours) : tout élément associé à un nom au moment de sa publication valide, p. ex. une description, une diagnose, des illustrations, des références, une synonymie, des données géographiques, la citation de spécimens, une discussion et des commentaires.

12. Protologue (from Greek πρῶτος, protos, first ; λόγος, logos, discourse) : everything associated with a name at its valid publication, e.g. description, diagnosis, illustrations, references, synonymy, geographical data, citation of specimens, discussion, and comments.

1914). *Racosperma nelsonii* Pedley est donc valablement publié comme nom de remplacement (Art. 6.11), avec *A. nelsonii* Maslin son synonyme remplacé, et l'énoncé de Pedley est traité comme une erreur correctible.

*Racosperma nelsonii* was published by Pedley (in Bot. J. Linn. Soc. 92 : 249. 1986) as a new combination ("comb. nova") citing *Acacia nelsonii* Maslin (in J. Adelaide Bot. Gard. 2 : 314. 1980) as "basionym". However, *A. nelsonii* Maslin is illegitimate under Art. 53.1 because it is a later homonym of *A. nelsonii* Saff. (in J. Wash. Acad. Sci. 4 : 363. 1914). *Racosperma nelsonii* Pedley is therefore validly published as a replacement name (Art. 6.11), with *A. nelsonii* Maslin its replaced synonym, and Pedley's statement is treated as a correctable error.

## SECTION 2

### TYPIFICATION

#### ARTICLE 7

**7.1.** L'application des noms de taxons du rang de la famille ou d'un rang inférieur est régie par la méthode des types nomenclaturaux (types des noms de taxons). L'application des noms de taxons aux rangs supérieurs est également régie par la méthode des types lorsque les noms dérivent d'un nom de genre (voir l'Art. 10.10).

The application of names of taxa at the rank of family or below is determined by means of nomenclatural types (types of names of taxa). The application of names of taxa at the higher ranks is also determined by means of types when the names are formed from a generic name (see Art. 10.10).

**7.2.** Un type nomenclatural (typus) est l'élément auquel le nom d'un taxon, qu'il soit correct ou synonyme, est attaché d'une manière permanente. Le type nomenclatural n'est pas nécessairement l'élément le plus typique ou le plus représentatif d'un taxon.

A nomenclatural type (typus) is that element to which the name of a taxon is permanently attached, whether as the correct name or as a synonym. The nomenclatural type is not necessarily the most typical or representative element of a taxon.

**7.3.** Une nouvelle combinaison ou un nom à rang nouveau (Art. 6.10) est typifié par le type du basionyme même s'il a pu être appliqué de manière erronée à un un taxon dont on considère actuellement qu'il n'inclut pas ce type (mais voir l'Art. 48.1).

A new combination or a name at new rank (Art. 6.10) is typified by the type of the basionym even though it may have been applied erroneously to a taxon now considered not to include that type (but see Art. 48.1).

**Ex. 1.** *Pinus mertensiana* Bong. (dans Mém. Acad. Imp. Sci. St.-Petersbourg, Sér. 6, Sci. Math. 2 : 163. 1832) a été transféré dans le genre *Tsuga* par Carrière (dans Traité Gén. Conif., ed. 2 : 250. 1867) qui, comme cela ressort de sa description, appliqua par erreur la nouvelle combinaison *T. mertensiana* à une autre espèce de *Tsuga*, soit *T. heterophylla* (Raf.) Sarg. (Silva 12 : 73. 1899). La combinaison *Tsuga mertensiana* (Bong.) Carrière ne doit pas s'appliquer à *T. heterophylla* mais doit être retenue pour *P. mertensiana* lorsque cette espèce est placée dans *Tsuga*; la citation entre parenthèses (selon l'Art. 49.1) du nom de l'auteur original, Bongard, indique le basionyme, et donc le type, du nom.

*Pinus mertensiana* Bong. (in Mém. Acad. Imp. Sci. St.-Petersbourg, Sér. 6, Sci. Math. 2 : 163. 1832) was transferred to the genus *Tsuga* by Carrière (in Traité Gén. Conif., ed. 2 : 250. 1867), who, as is evident from his description, erroneously applied the new combination *T. mertensiana* to another species of *Tsuga*, namely *T. heterophylla* (Raf.) Sarg. (Silva 12 : 73. 1899). The combination *T. mertensiana* (Bong.) Carrière must not be applied to *T. heterophylla* but must be retained for *P. mertensiana* when that species is placed in *Tsuga*; the citation in parentheses (under Art. 49.1) of the name of the original author, Bongard, indicates the basionym, and hence the type, of the name.

**Ex. 2.** *Delesseria gmelinii* J. V. Lamour. (dans Ann. Mus. Natl. Hist. Nat. 20 : 124. 1813) est un nom de remplacement légitime pour *Fucus palmetta* S. G. Gmel. (Hist. Fuc. : 183. 1768), le changement d'épithète étant rendu nécessaire par la publication simultanée de *D. palmetta* (Stackh.) J. V.

Lamour. (voir l'Art. 11 Note 2). Toutes les combinaisons basées sur *D. gmelinii* (et n'excluant pas le type de *F. palmetta*; voir l'Art. 48.1) ont le même type que *F. palmetta* bien que le matériel en possession de Lamouroux soit maintenant attribué à une espèce différente, *D. bonnemaisonii* C. Agardh (Spec. Alg. : 186. 1822).

*Delesseria gmelinii* J. V. Lamour. (in Ann. Mus. Natl. Hist. Nat. 20 : 124. 1813) is a legitimate replacement name for *Fucus palmetta* S. G. Gmel. (Hist. Fuc. : 183. 1768), the change of epithet necessitated by the simultaneous publication of *D. palmetta* (Stackh.) J. V. Lamour. (see Art. 11 Note 2). All combinations based on *D. gmelinii* (and not excluding the type of *F. palmetta*; see Art. 48.1) have the same type as *F. palmetta* even though the material possessed by Lamouroux is now assigned to a different species, *D. bonnemaisonii* C. Agardh (Spec. Alg. : 186. 1822).

**Ex. 3.** La nouvelle combinaison *Cystocoleus ebeneus* (Dillwyn) Thwaites (dans Ann. Mag. Nat. Hist., ser. 2, 3 : 241. 1849) est typifiée par le type de son basionyme *Conferva ebenea* Dillwyn (Brit. Conferv. : t. 101. 1809) bien que le matériel illustré par Thwaites ait été celui de *Racodium rupestre* Pers. (dans Neues Mag. Bot. 1 : 123. 1794).

The new combination *Cystocoleus ebeneus* (Dillwyn) Thwaites (in Ann. Mag. Nat. Hist., ser. 2, 3 : 241. 1849) is typified by the type of its basionym *Conferva ebenea* Dillwyn (Brit. Conferv. : t. 101. 1809) even though the material illustrated by Thwaites was of *Racodium rupestre* Pers. (in Neues Mag. Bot. 1 : 123. 1794).

**7.4.** Un nom de remplacement (Art. 6.11) est typifié par le type du synonyme remplacé même s'il a pu être appliqué de manière erronée à un taxon dont on considère actuellement qu'il n'inclut pas ce type (mais voir les Art. 41 Note 3 et 48.1).

A replacement name (Art. 6.11) is typified by the type of the replaced synonym even though it may have been applied erroneously to a taxon now considered not to include that type (but see Art. 41 Note 3 and 48.1).

**Ex. 4.** *Myrcia lucida* McVaugh (dans Mem. New York Bot. Gard. 18(2) : 100. 1969) a été publié comme un nom de remplacement pour *M. laevis* O. Berg (dans Linnaea 31 : 252. 1862), un homonyme illégitime de *M. laevis* G. Don (Gen. Hist. 2 : 845. 1832). Le type de *M. lucida* est donc le type de *M. laevis* O. Berg (non G. Don).

*Myrcia lucida* McVaugh (in Mem. New York Bot. Gard. 18(2) : 100. 1969) was published as a replacement name for *M. laevis* O. Berg (in Linnaea 31 : 252. 1862), an illegitimate homonym of *M. laevis* G. Don (Gen. Hist. 2 : 845. 1832). The type of *M. lucida* is therefore the type of *M. laevis* O. Berg (non G. Don).

**7.5.** Un nom qui est illégitime selon l'Art. 52 est un nom de remplacement, typifié automatiquement par le type du nom (le synonyme remplacé) dont lui-même ou l'épithète de celui-ci aurait dû être adopté selon les règles (Art. 7.4 ; mais voir l'Art. 7.6), à moins qu'un type différent ait été désigné ou indiqué précisément dans le protologue, auquel cas il est soit (a) un nom de remplacement avec un synonyme remplacé différent ou (b) traité comme le nom d'un nouveau taxon. La typification automatique ne s'applique pas aux noms sanctionnés en vertu de l'Art. F.3.

A name that is illegitimate under Art. 52 is a replacement name, typified automatically by the type of the name (the replaced synonym) that itself or the epithet of which ought to have been adopted under the rules (Art. 7.4 ; but see Art. 7.6), unless a different type was designated or definitely indicated in the protologue, in which case it is either (a) a replacement name with a different replaced synonym or (b) treated as the name of a new taxon. Automatic typification does not apply to names sanctioned under Art. F.3.

**Ex. 5.** *Bauhinia semla* Wunderlin (dans Taxon 25 : 362. 1976) est illégitime selon l'Art. 52 (voir l'Art. 52 Ex. 8), mais sa publication en tant que nom de remplacement pour *B. retusa* Roxb. (Fl. Ind., ed. 1832, 2 : 322. 1832) non Poir. (dans Lamarck, Encycl. Suppl. 1 : 599. 1811) est l'indication précise d'un type différent (celui de *B. retusa* Roxb.) de celui du nom (*B. roxburghiana* Voigt, Hort. Suburb. Calcutt. : 254. 1845) qui aurait dû être adopté.

*Bauhinia semla* Wunderlin (in Taxon 25 : 362. 1976) is illegitimate under Art. 52 (see Art. 52 Ex. 8), but its publication as a replacement name for *B. retusa* Roxb. (Fl. Ind., ed. 1832, 2 : 322. 1832) non Poir. (in Lamarck, Encycl. Suppl. 1 : 599. 1811) is definite indication of a different type (that of *B. retusa* Roxb.) from that of the name (*B. roxburghiana* Voigt, Hort. Suburb. Calcutt. : 254. 1845) that ought to have been adopted.



**Ex. 6.** *Hewittia bicolor* Wight & Arn. (dans Madras J. Lit. Sci. 5 : 22. 1837), qui fournit le type d'*Hewittia* Wight & Arn., est illégitime selon l'Art. 52 parce que, en plus du basionyme illégitime prévu *Convolvulus bicolor* Vahl (Symb. Bot. 3 : 25. 1794) non Desr. (dans Lamarck, Encycl. 3 : 564. 1792), le légitime *C. bracteatus* Vahl (Symb. Bot. 3 : 25. 1794) était cité comme un synonyme. L'adoption de l'épithète "*bicolor*" par Wight & Arnott est l'indication précise que le type d'*H. bicolor*, et donc le type d'*Hewittia*, est le type de *C. bicolor*, pas celui de *C. bracteatus*, dont l'épithète aurait dû être adoptée.

*Hewittia bicolor* Wight & Arn. (in Madras J. Lit. Sci. 5 : 22. 1837), which provides the type of *Hewittia* Wight & Arn., is illegitimate under Art. 52 because, in addition to the illegitimate intended basionym *Convolvulus bicolor* Vahl (Symb. Bot. 3 : 25. 1794) non Desr. (in Lamarck, Encycl. 3 : 564. 1792), the legitimate *C. bracteatus* Vahl (Symb. Bot. 3 : 25. 1794) was cited as a synonym. Wight & Arnott's adoption of the epithet "*bicolor*" is definite indication that the type of *H. bicolor*, and therefore the type of *Hewittia*, is the type of *C. bicolor*, not that of *C. bracteatus*, the epithet of which ought to have been adopted.

**7.6.** Si le type d'un nom causant l'illégitimité (Art. 52.2) est inclus dans un taxon subordonné n'incluant pas le type prévu du nom illégitime, alors la typification n'est pas automatique (voir l'Art.7.5).

If the type of the name causing illegitimacy (Art. 52.2) is included in a subordinate taxon that does not include the intended type of the illegitimate name, then typification is not automatic (see Art. 7.5).

**Ex. 7.** Maçon & Grant (dans Madroño 9 : 212. 1948) publièrent validement les noms *Gilia splendens* et *G. splendens* subsp. *grinnellii*, le premier sans indication de type (parce qu'ils pensaient le nom déjà validement publié) et le second comme "a long-tubed form of the species [une forme à long tube de l'espèce]". En vertu de l'Art. 52, *G. splendens* était illégitime à cause de l'inclusion du type de *G. grinnellii* Brand (dans Engler, Pflanzenr. IV. 250 (Heft 27) : 101. 1907), le basionyme de la sous-espèce *grinnellii*. Mais, puisque la sous-espèce *grinnellii* était appliquée à un taxon subordonné qui n'incluait pas le type prévu du nom illégitime, le type de *G. grinnellii* n'est pas automatiquement celui de *G. splendens*. Les noms *G. splendens* et *G. grinnellii* ont depuis été conservés et rejetés, respectivement (voir les Annexes IV et V).

Mason & Grant (in Madroño 9 : 212. 1948) validly published the names *Gilia splendens* and *G. splendens* subsp. *grinnellii*, the former without indicating a type (because they believed the name to be already validly published) and the latter for "a long-tubed form of the species". Under Art. 52, *G. splendens* was illegitimate because of the inclusion of the type of *G. grinnellii* Brand (in Engler, Pflanzenr. IV. 250 (Heft 27) : 101. 1907), the basionym of subsp. *grinnellii*. But, because subsp. *grinnellii* was applied to a subordinate taxon that did not include the intended type of the illegitimate name, the type of *G. grinnellii* is not automatically that of *G. splendens*. The names *G. splendens* and *G. grinnellii* have since been conserved and rejected, respectively (see App. IV and V).

**7.7.** Le type d'un autonyme est le même que celui du nom dont il est dérivé.

The type of an autonym is the same as that of the name from which it is derived.

**Ex. 8.** Le type de *Caulerpa racemosa* (Forssk.) J. Agardh var. *racemosa* est celui de *C. racemosa*; le type de *C. racemosa* est celui de son basionyme, *Fucus racemosus* Forssk. (Fl. Aegypt.-Arab. : 191. 1775), c'est-à-dire Herb. Forsskål No. 845 (C).

The type of *Caulerpa racemosa* (Forssk.) J. Agardh var. *racemosa* is that of *C. racemosa*; the type of *C. racemosa* is that of its basionym, *Fucus racemosus* Forssk. (Fl. Aegypt.-Arab. : 191. 1775), i.e. Herb. Forsskål No. 845 (C).

**7.8.** Un nom d'un nouveau taxon validement publié uniquement par référence à une description ou diagnose effectivement publiée antérieurement (Art. 38.1(a)) (et non par une reproduction d'une telle description ou diagnose) doit être typifié par un élément choisi dans le contexte entier de la description ou de la diagnose de validation, à moins que l'auteur de validation n'ait désigné expressément un type différent, mais pas par un élément explicitement exclu par l'auteur de validation (voir aussi l'Art. 7.9).

A name of a new taxon validly published solely by reference to a previously and effectively published description or diagnosis (Art. 38.1(a)) (and not by a reproduction of such a description or diagnosis) is to be typified by an element selected from the entire context of the validating

description or diagnosis, unless the validating author has definitely designated a different type, but not by an element explicitly excluded by the validating author (see also Art. 7.9).

- Ex. 9.** *Adenanthera bicolor* Moon (Cat. Pl. Ceylon : 34. 1824) a été validement publié uniquement par référence à la description associée à une illustration exempte d'analyse, "Rumph. amb. 3 : t. 112", cité par Moon. Parce que Moon ne désigna pas précisément comme type le spécimen qu'il avait récolté (dans K, avec l'étiquette "*Adenanthera bicolor*"), ce spécimen n'est pas disponible comme type. En l'absence du matériel sur lequel la description de validation était basée, le lectotype ne peut être que l'illustration associée (Rumphius, Herb. Amboin. 3. 1743).

*Adenanthera bicolor* Moon (Cat. Pl. Ceylon : 34. 1824) was validly published solely by reference to the description associated with an illustration devoid of analysis, "Rumph. amb. 3 : t. 112", cited by Moon. Because Moon did not definitely designate as type the specimen collected by him (in K, labelled "*Adenanthera bicolor*"), that specimen is unavailable as type. In the absence of the material on which the validating description was based, the lectotype can only be the associated illustration (Rumphius, Herb. Amboin. 3 : t. 112. 1743).

- Ex. 10.** *Echium lycopsis* L. (Fl. Angl. : 12. 1754) a été publié sans description ni diagnose mais avec une référence à Ray (Syn. Meth. Stirp. Brit. ed. 3 : 227. 1724), dans lequel une espèce de "*Lycopsis*" était discutée sans description ni diagnose mais avec citation de références antérieures, dont Bauhin (Pinax : 255. 1623). La description de validation admise pour *E. lycopsis* est celle de Bauhin, et le type doit être choisi selon le contexte de cet ouvrage. Par conséquent le spécimen de Sherard de l'herbier Morison (OXF), choisi par Klotz (dans Wiss. Z. Martin-Luther-Univ. Halle-Wittenberg Math.-Naturwiss. Reihe 9 : 375–376. 1960), quoique probablement examiné par Ray, ne peut être choisi comme type. Le premier choix acceptable d'un lectotype est celui de l'illustration, citée tant par Ray que par Bauhin, de "*Echii altera species*", dans Dodonaeus (Stirp. Hist. Pempt. : 620. 1583), comme suggéré par Gibbs (dans Lagasalia 1 : 60–61. 1971) et formellement proposé par Stearn (dans Ray Soc. Publ. 149, Introd. : 65. 1973).

*Echium lycopsis* L. (Fl. Angl. : 12. 1754) was published without a description or diagnosis but with reference to Ray (Syn. Meth. Stirp. Brit., ed. 3 : 227. 1724), in which a "*Lycopsis*" species was discussed with no description or diagnosis but with citation of earlier references, including Bauhin (Pinax : 255. 1623). The accepted validating description of *E. lycopsis* is that of Bauhin, and the type must be chosen from the context of his work. Consequently the Sherard specimen in the Morison herbarium (OXF), selected by Klotz (in Wiss. Z. Martin-Luther-Univ. Halle-Wittenberg, Math.-Naturwiss. Reihe 9 : 375–376. 1960), although probably consulted by Ray, is not eligible as type. The first acceptable choice of lectotype is that of the illustration, cited by both Ray and Bauhin, of "*Echii altera species*" in Dodonaeus (Stirp. Hist. Pempt. : 620. 1583), suggested by Gibbs (in Lagasalia 1 : 60–61. 1971) and formally made by Stearn (in Ray Soc. Publ. 148, Introd. : 65. 1973).

- Ex. 11.** *Hieracium oribates* Brenner (dans Meddeland. Soc. Fauna Fl. Fenn. 30 : 142. 1904) a été validement publié sans description l'accompagnant mais par référence à la description de validation d'*H. saxifragum* subsp. *oreinum* Dahlst. ex Brenner (dans Meddeland. Soc. Fauna Fl. Fenn. 18 : 89. 1892). Puisque Brenner a expressément exclu son nom infraspécifique précédent et une partie de son matériel original, *H. oribates* est le nom d'un nouveau taxon, pas un nom de remplacement, et ne peut être typifié par un élément exclu.

*Hieracium oribates* Brenner (in Meddeland. Soc. Fauna Fl. Fenn. 30 : 142. 1904) was validly published without accompanying descriptive matter but with reference to the validating description of *H. saxifragum* subsp. *oreinum* Dahlst. ex Brenner (in Meddeland. Soc. Fauna Fl. Fenn. 18 : 89. 1892). Because Brenner definitely excluded his earlier infraspecific name and part of its original material, *H. oribates* is the name of a new taxon, not a replacement name, and may not be typified by an excluded element.

- 7.9.** Un nom d'un taxon assigné à un groupe avec un point de départ nomenclatural postérieur au 1<sup>er</sup> mai 1753 (voir l'Art. 13.1) doit être typifié par un élément choisi dans le contexte de sa publication valide (Art. 32–45).

A name of a taxon assigned to a group with a nomenclatural starting-point later than 1 May 1753 (see Art. 13.1) is to be typified by an element selected from the context of its valid publication (Art. 32–45).

**i Note 1.** La typification des noms des taxons fossiles (Art. 1.2) et de tout autres taxons analogues de rang générique ou inférieur ne diffère pas de celle indiquée ci-dessus.

The typification of names of fossil-taxa (Art. 1.2) and of any other analogous taxa at or below the rank of genus does not differ from that indicated above.

**7.10.** Concernant la priorité (Art. 9.19, 9.20 et 10.5), la désignation d'un type n'est accomplie que par une publication effective (Art. 29–31).

For purposes of priority (Art. 9.19, 9.20, and 10.5), designation of a type is achieved only by effective publication (Art. 29–31).

**7.11.** Concernant la priorité (Art. 9.19, 9.20 et 10.5), la désignation d'un type n'est accomplie que si ce type est expressément accepté comme tel par l'auteur qui typifie, et si l'élément type est clairement indiqué par une citation directe comportant le terme "type" (typus) ou un équivalent, et si, à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2001 inclus, la déclaration de typification inclut la phrase "ici désigné" (hic designatus) ou un équivalent.

For purposes of priority (Art. 9.19, 9.20, and 10.5), designation of a type is achieved only if the type is definitely accepted as such by the typifying author, if the type element is clearly indicated by direct citation including the term "type" (typus) or an equivalent, and, on or after 1 January 2001, if the typification statement includes the phrase "designated here" (hic designatus) or an equivalent.

**Note 2.** Les Art. 7.10 et 7.11 s'appliquent seulement à la désignation de lectotypes (et leurs équivalents conformément à l'Art. 10), de néotypes et d'épitypes ; pour les holotypes voir l'Art. 9.1.

Art. 7.10 and 7.11 apply only to the designation of lectotypes (and their equivalents under Art. 10), neotypes, and epitypes ; for holotypes see Art. 9.1.

**Ex. 12.** Le matériel original pour le nom *Quercus acutifolia* Née inclut neuf spécimens à MA. En 1985, Breedlove apposa une étiquette sur l'un d'eux (code-barre MA 25953) comme "Lectotype", mais, comme ceci n'a pas été effectivement publié, Breedlove n'a pas effectué une désignation de type (voir l'Art. 7.10). Valencia-A. & al. (dans *Phytotaxa* 218 : 289–294. 2015) publièrent effectivement une désignation de type du même spécimen comme "lectotype", mais n'inclurent pas les mots "designated here [désigné ici]" ou un équivalent linguistique, comme requis par l'Art. 7.11. Nixon & Barrie (dans *Novon* 25 : 449. 2017) publièrent une déclaration de lectotypification effective "TYPE : Mexico. Guerrero, *Née s.n.* (lectotype, designated here, MA [bc] MA25953 as image !)" répondant à toutes les conditions de l'Art. 7.11.

The original material for the name *Quercus acutifolia* Née includes nine specimens in MA. In 1985, Breedlove labelled one of these (barcode MA 25953) as "Lectotype", but, because this was not effectively published, Breedlove did not achieve a designation of type (see Art. 7.10). Valencia-A. & al. (in *Phytotaxa* 218 : 289–294. 2015) effectively published a type designation of the same specimen as "lectotype", but did not include the words "designated here" or a linguistic equivalent, as required by Art. 7.11. Nixon & Barrie (in *Novon* 25 : 449. 2017) published an effective lectotypification statement "TYPE : Mexico. Guerrero, *Née s.n.* (lectotype, designated here, MA [bc] MA25953 as image !)" fulfilling all of the requirements of Art. 7.11.

**Ex. 13.** Le protologue de *Dryopteris hirsutisetosa* Hieron. (dans *Hedwigia* 46 : 343–344, t. 6. 1907) citait seulement une localité ("Aequatoria : crescit in altiplanicie supra Allpayacu inter Baños et Jivaría de Píntuc") et le numéro de collecteur de Stübel ("n. 903"), mais ne spécifiait pas d'herbier, indiquant de ce fait tous les spécimens de cette récolte comme des syntypes (Art. 40 Note 1). En citant "Type from Ecuador : Baños-Píntuc, Stübel nr. 903 (B!)" Christensen (dans *Kongel. Danske Vidensk. Selsk. Skr., Naturvidensk. Math. Afd., ser. 8, 6 : 112. 1920*) a désigné le spécimen déposé à B comme le lectotype de *D. hirsutisetosa* satisfaisant aux conditions de l'Art. 7.11. Un double déposé à BM est un isolectotype.

The protologue of *Dryopteris hirsutisetosa* Hieron. (in *Hedwigia* 46 : 343–344, t. 6. 1907) cited only a locality ("Aequatoria : crescit in altiplanicie supra Allpayacu inter Baños et Jivaría de Píntuc") and Stübel collecting number ("n. 903"), but did not specify a herbarium, thus indicating all specimens of that gathering as syntypes (Art. 40 Note 1). In citing "Type from Ecuador : Baños-Píntuc, Stübel nr. 903 (B!)" Christensen (in *Kongel. Danske Vidensk. Selsk. Skr., Naturvidensk. Math. Afd., ser. 8, 6 : 112. 1920*) designated the specimen in B as the lectotype of *D. hirsutisetosa* satisfying the requirements of Art. 7.11. A duplicate specimen in BM is an isolectotype.

**Ex. 14.** L'absence de tout matériel original (Art. 9.13) pour *Ocimum gratissimum* L. (Sp. Pl. : 1197. 1753) signifie que la citation de Cramer (dans *Dassanayake & Fosberg, Revis. Handb. Fl. Ceylon* 3 :

112. 1981) de "Type : Hortu Upsalensi, 749.2 (LINN)" comme "type" doit être acceptée comme désignation (Art. 7.11) d'un néotype, antedatant la néotypification superflue de Paton (dans Kew Bull. 47 : 411. 1992).

The absence of any original material (Art. 9.13) for *Ocimum gratissimum* L. (Sp. Pl. : 1197. 1753) means that Cramer's (in Dassanayake & Fosberg, Revis. Handb. Fl. Ceylon 3 : 112. 1981) citation of "Type : Hortu Upsalensi, 749.2 (LINN)" as "type" is to be accepted as designation (Art. 7.11) of a neotype, antedating the superfluous neotypification by Paton (in Kew Bull. 47 : 411. 1992).

**Ex. 15.** *Chlorosarcina* Gerneck (dans Beih. Bot. Centralbl., Abt. 2, 21 : 224. 1907) comprenait à l'origine deux espèces, *C. minor* Gerneck et *C. elegans* Gerneck. Vischer (dans Beih. Bot. Centralbl., Abt. 1, 51 : 12. 1933) a transféré *C. minor* dans *Chlorosphaera* G. A. Klebs et retenu *C. elegans* dans *Chlorosarcina*. Cependant, il n'a pas fait usage du terme "type" ou d'un équivalent, en conséquence de quoi son action ne constitue pas une typification de *Chlorosarcina*. Le premier auteur à désigner un type comme "LT.", fut Starr (dans ING Card No. 16528, Nov. 1962), qui a choisi *Chlorosarcina elegans*.

*Chlorosarcina* Gerneck (in Beih. Bot. Centralbl., Abt. 2, 21 : 224. 1907) originally comprised two species, *C. minor* Gerneck and *C. elegans* Gerneck. Vischer (in Beih. Bot. Centralbl., Abt. 1, 51 : 12. 1933) transferred *C. minor* to *Chlorosphaera* G. A. Klebs and retained *C. elegans* in *Chlorosarcina*. He did not, however, use the term "type" or an equivalent, so that his action does not constitute typification of *Chlorosarcina*. The first to designate a type, as "LT.", was Starr (in ING Card No. 16528, Nov 1962), who selected *Chlorosarcina elegans*.

**\*Ex. 16.** <sup>13</sup>La locution "standard species" utilisée par Hitchcock & Green (dans Sprague., Nom. Prop. Brit. Bot. : 110–199. 1929) est aujourd'hui considérée comme équivalent à "type", et en conséquence les désignations de types dans cet ouvrage sont acceptables.

<sup>14</sup>The phrase "standard species" as used by Hitchcock & Green (in Sprague, Nom. Prop. Brit. Bot. : 110–199. 1929) is now treated as equivalent to "type", and hence type designations in that work are acceptable.

**Ex. 17.** Pfeiffer (Nomencl. Bot. 1 : [Praefatio, p. 2]. 1871) a expliqué qu'il ne citait les noms d'espèce que lorsqu'il voulait indiquer le type des noms des genres et des sections : "Species plantarum in libro meo omnino negliguntur, excepta indicatione illarum, quae typum generis novi aut novo modo circumscripti vel sectionis offerunt. [Les espèces de plantes sont complètement ignorées dans mon livre, excepté pour l'indication de celles qui sont présentées comme le type d'un nouveau genre ou d'une section ou de leur nouvelle délimitation.]" Cette explication comprend le terme type, et la citation d'un nom d'espèce a donc été acceptée comme désignation d'un type.

Pfeiffer (Nomencl. Bot. 1 : [Praefatio, p. 2]. 1871) explained that he cited species names only when he intended to indicate the type of names of genera and sections : "Species plantarum in libro meo omnino negliguntur, excepta indicatione illarum, quae typum generis novi aut novo modo circumscripti vel sectionis offerunt. [Species of plants are entirely disregarded in my book, except for the indication of those that are presented as the type of a new or re-circumscribed genus or of a section.]" This explanation includes the term type, and the citation of a species name has therefore been accepted as designation of a type.

## Recommandation 7A

**7A.1.** Il est fortement recommandé que le matériel sur lequel se fonde le nom d'un taxon, et tout spécialement son holotype, soit déposé dans un herbier public ou dans toute autre collection publique ayant une politique offrant aux chercheurs de bonne foi un accès libre au matériel déposé, et que celui-ci soit scrupuleusement conservé.

It is strongly recommended that the material on which the name of a taxon is based, especially the holotype, be deposited in a public herbarium or other public collection with a policy of giving bona fide researchers access to deposited material, and that it be scrupulously conserved.

---

13. Ici et ailleurs dans ce *Code*, un astérisque en préfixe indique un "Exemple voté", accepté par un *Congrès International Botanique* afin d'orienter la pratique nomenclaturale lorsque l'Article correspondant du *Code* est ouvert à des interprétations divergentes ou ne couvre pas suffisamment la question. Un Exemple voté est donc comparable avec une règle, contrairement à d'autres Exemples fournis par le Comité éditorial uniquement dans un but explicatif.

14. Here and elsewhere in this *Code*, a prefixed asterisk denotes a "voted Example", accepted by an *International Botanical Congress* in order to govern nomenclatural practice when the corresponding Article of the *Code* is open to divergent interpretation or does not adequately cover the matter. A voted Example is therefore comparable to a rule, as contrasted with other Examples provided by the Editorial Committee solely for illustrative purposes.

## ARTICLE 8

**8.1.** Le type (holotype, lectotype, ou néotype) du nom d'une espèce ou d'un taxon infraspécifique est soit un spécimen unique conservé dans un herbier ou une autre collection ou institution, ou une illustration publiée ou non (mais voir l'Art. 8.5 ; voir aussi les Art. 40.4, 40.5 et l'Art. 40 Ex. 6).

The type (holotype, lectotype, or neotype) of a name of a species or infraspecific taxon is either a single specimen conserved in one herbarium or other collection or institution, or a published or unpublished illustration (but see Art. 8.5 ; see also Art. 40.4, 40.5, and Art. 40 Ex. 6).

**8.2.** Dans le but de la typification un spécimen est une récolte<sup>15</sup> ou une partie d'une récolte, d'une seule espèce ou d'un seul taxon infraspécifique, sans tenir compte des mélanges (voir l'Art. 9.14). Il peut consister en un unique organisme, ou des parties d'un ou plusieurs organismes, ou de multiples petits organismes. Un spécimen est généralement monté sur une unique planche d'herbier ou une préparation équivalente, telle qu'une boîte, un paquet, un bocal ou une préparation destinée à être observée avec un microscope.

For the purpose of typification a specimen is a gathering<sup>16</sup>, or part of a gathering, of a single species or infraspecific taxon, disregarding admixtures (see Art. 9.14). It may consist of a single organism, parts of one or several organisms, or of multiple small organisms. A specimen is usually mounted on a single herbarium sheet or in an equivalent preparation, such as a box, packet, jar, or microscope slide.

**Ex. 1.** L'holotype d'*Asparagus kansuensis* F. T. Wang & Tang ex S. C. Chen (dans Acta Phytotax. Sin. 16(1) : 94. 1978), *Hao 416* PE [code-barre 00034519]) appartient à une récolte d'une espèce dioïque faite en une fois dans une unique localité. Elle consiste en une branche staminée et une branche pistillée, c'est-à-dire des parties de deux individus, montés sur une seule planche d'herbier.

The holotype of *Asparagus kansuensis* F. T. Wang & Tang ex S. C. Chen (in Acta Phytotax. Sin. 16(1) : 94. 1978), *Hao 416* PE [barcode 00034519]) belongs to a gathering of a dioecious species made at one time at a single locality. It consists of a staminate branch and a pistillate branch, i.e. parts of two individuals, mounted on a single herbarium sheet.

**Ex. 2.** L'espèce de diatomée *Tursiocola denysii* Frankovich & M. J. Sullivan (dans Phytotaxa 234 : 228. 2015) a été décrite à partir de matériel collecté sur la peau du cou de quatre tortues Caouannes et le type désigné comme "Type :—UNITED STATES. Florida : Florida Bay, samples removed from the skin in the dorsal neck area of loggerhead sea turtles *Caretta caretta*, 24° 55' 01" N, 80° 48' 28" W, B.A. Stacy, 24 June 2015 (holotype CAS! 223049, illustrated as Figs 1–4, 6, 12, 15–30, paratypes ANSP! GC59142, BM! 101 808, illustrated as Figs 7–10, 14, BRM! ZU10/31, Figs 5, 11, 13)." Comme les spécimens ont été récoltés à la même date, à la même place, par le même collecteur ils constituent une unique récolte, à l'exception des mélanges, et la citation des auteurs comme "paratype" est corrigable en isotypes selon l'Art. 9.10.

The diatom species *Tursiocola denysii* Frankovich & M. J. Sullivan (in Phytotaxa 234 : 228. 2015) was described from material collected from neck skin of four loggerhead turtles and the type designated as "Type :—UNITED STATES. Florida : Florida Bay, samples removed from the skin in the dorsal neck area of loggerhead sea turtles *Caretta caretta*, 24° 55' 01" N, 80° 48' 28" W, B.A. Stacy, 24 June 2015 (holotype CAS! 223049, illustrated as Figs 1–4, 6, 12, 15–30, paratypes ANSP! GC59142, BM! 101 808, illustrated as Figs 7–10, 14, BRM! ZU10/31, Figs 5, 11, 13)." Because the specimens were collected on the same date, at the same place, by the same collector they comprise a single gathering, admixtures excepted, and the authors' citation of "paratypes" is correctable to isotypes under Art. 9.10.

**Ex. 3.** "*Echinocereus sanpedroensis*" (Raudonat & Rischer dans Echinocereenfreund 8(4) : 91–92. 1995) était basé sur un "holotype" consistant en une plante complète avec des racines, une branche détachée, une fleur entière, une fleur coupée en deux, et deux fruits qui, selon l'étiquette, avaient été prélevés à des périodes différentes sur le même individu cultivés et conservés, dans de l'alcool, dans un seul bocal. Du fait que ce matériel ait été récolté en plus d'une fois, il appartient à plus

15. Ici et ailleurs dans ce Code, le terme "récolte" est utilisé pour une collection supposée être un taxon unique faite par le ou les même(s) collecteur(s) en un seul moment provenant d'une unique localité. On doit toujours considérer la possibilité d'une collecte mélangée, particulièrement lorsque l'on désigne un type.

16. Here and elsewhere in this Code, the term "gathering" is used for a collection presumed to be of a single taxon made by the same collector(s) at the same time from a single locality. The possibility of a mixed gathering is always to be considered, especially when designating a type.

d'une récolte et ne peut pas être accepté comme un type. Le nom de Raudonat & Rischer n'est pas valablement publié en vertu de l'Art. 40.2.

"*Echinocereus sanpedroensis*" (Raudonat & Rischer in *Echinocereenfreund* 8(4) : 91–92. 1995) was based on a "holotype" consisting of a complete plant with roots, a detached branch, an entire flower, a flower cut in halves, and two fruits that, according to the label, were taken from the same cultivated individual at different times and preserved, in alcohol, in a single jar. Because this material was collected at more than one time, it belongs to more than one gathering and cannot be accepted as a type. Raudonat & Rischer's name is not validly published under Art. 40.2.

**i** **Note 1.** Des numéros de terrain, des numéros de récolte, des numéros d'accession, ou des identifiants de spécimens ne dénotent pas nécessairement à eux seuls des récoltes différentes.

Field numbers, collecting numbers, accession numbers, or specimen identifiers alone do not necessarily denote different gatherings.

**Ex. 4.** *Solidago* × *snarskisii* Gudžinskas & Žalneravičius (dans *Phytotaxa* 253 : 148. 2016) a été valablement publié (Art. 40.2) avec une récolte unique à BILAS mentionnée comme type, les parties de celle-ci furent numérotées séparément dans le terrain, montées sur des feuilles séparées et désignées ainsi : "Holotype :—LITHUANIA. Trakai district, Aukštadvaris Regional Park, environs of Zabarauškai village, in an abandoned meadow on the edge of forest (54.555191° N ; 24.512987° E), 13 September 2014, Z. Gudžinskas & E. Žalneravičius 76801 (generative shoot) and 76802 (vegetative shoot) (BILAS, on two cross-referenced sheets). Isotypes :—Z. Gudžinskas & E. Žalneravičius 76803, 76804 (BILAS)."

*Solidago* × *snarskisii* Gudžinskas & Žalneravičius (in *Phytotaxa* 253 : 148. 2016) was validly published (Art. 40.2) with a single gathering in BILAS indicated as type, the parts of which were numbered separately in the field, mounted on separate sheets and designated as follows : "Holotype :—LITHUANIA. Trakai district, Aukštadvaris Regional Park, environs of Zabarauškai village, in an abandoned meadow on the edge of forest (54.555191° N ; 24.512987° E), 13 September 2014, Z. Gudžinskas & E. Žalneravičius 76801 (generative shoot) and 76802 (vegetative shoot) (BILAS, on two cross-referenced sheets). Isotypes :—Z. Gudžinskas & E. Žalneravičius 76803, 76804 (BILAS)."

**8.3.** Un spécimen peut être monté en plusieurs préparations, tant que les parties sont clairement étiquetées comme faisant parties de ce même spécimen, ou portent une unique étiquette originale commune. Des préparations multiples d'une seule récolte qui ne sont pas clairement étiquetées comme faisant parties d'un seul spécimen sont des doubles<sup>17</sup>, indépendamment de savoir si la source était constituée d'un ou plusieurs individus.

A specimen may be mounted as more than one preparation, as long as the parts are clearly labelled as being part of that same specimen, or bear a single, original label in common. Multiple preparations from a single gathering that are not clearly labelled as being part of a single specimen are duplicates<sup>18</sup>, irrespective of whether the source was one individual or more than one.

**Ex. 5.** Le spécimen holotype de *Delissea eleeleensis* H. St. John, *Christensen 261* (BISH), est monté comme deux préparations, une feuille d'herbier (BISH No. 519675 [code-barre BISH1006410]) portant l'annotation "fl. bottled" ("fl. embouteillée") et une inflorescence conservée dans l'alcool dans un bocal étiqueté "*Cyanea, Christensen 261*". L'annotation indique que l'inflorescence est une partie du spécimen holotype et non un double, et n'est pas par ailleurs une partie du spécimen isotype (BISH No. 519676 [code-barre BISH1006411]), qui n'est pas étiqueté comme incluant de matériel supplémentaire conservé dans une préparation séparée.

The holotype specimen of *Delissea eleeleensis* H. St. John, *Christensen 261* (BISH), is mounted as two preparations, a herbarium sheet (BISH No. 519675 [barcode BISH1006410]) bearing the annotation "fl. bottled" and an inflorescence preserved in alcohol in a jar labelled "*Cyanea, Christensen 261*". The annotation indicates that the inflorescence is part of the holotype specimen and not a duplicate, nor is it part of the isotype specimen (BISH No. 519676 [barcode BISH1006411]), which is not labelled as including additional material preserved in a separate preparation.

17. Ici et ailleurs dans ce *Code*, on donne au mot "double" sa signification habituelle dans la pratique curatoriale. Un double est une partie d'une seule récolte d'une seule espèce ou d'un seul taxon infraspécifique.

18. Here and elsewhere in this *Code*, the word "duplicate" is given its usual meaning in curatorial practice. A duplicate is part of a single gathering of a single species or infraspecific taxon.

**Ex. 6.** Le spécimen holotype de *Johannesteijsmannia magnifica* J. Dransf., *Dransfield 862* (K), consiste en une feuille montée sur cinq planches d'herbier, une inflorescence et une infructescence dans une boîte, et du matériel conservé en milieu liquide dans une bouteille.

The holotype specimen of *Johannesteijsmannia magnifica* J. Dransf., *Dransfield 862* (K), consists of a leaf mounted on five herbarium sheets, an inflorescence and infructescence in a box, and liquid-preserved material in a bottle.

**Ex. 7.** L'holotype de *Cephaelis acanthacea* Standl. ex Steyerl., *Cuatrecasas 16572* (F), consiste en un seul spécimen monté sur deux planches d'herbier, étiquetées "sheet 1 [planche 1]" et "sheet 2 [planche 2]". Bien que les deux planches aient des numéros d'accession d'herbier séparés, F No. 1153741 et F No. 1153742, respectivement, l'étiquetage croisé indique qu'elles forment un spécimen unique. Une troisième planche de *Cuatrecasas 16572*, F-1153740, est étiquetée sans renvoi et est donc un double. (La publication valide de ce nom a été discutée par Taylor dans *Novon* 25 : 331–332. 2017.)

The holotype of *Cephaelis acanthacea* Standl. ex Steyerl., *Cuatrecasas 16572* (F), consists of a single specimen mounted on two herbarium sheets, labelled "sheet 1" and "sheet 2". Although the two sheets have separate herbarium accession numbers, F No. 1153741 and F No. 1153742, respectively, the cross-labelling indicates that they constitute a single specimen. A third sheet of *Cuatrecasas 16572*, F No. 1153740, is not cross-labelled and is therefore a duplicate. (The valid publication of this name was discussed by Taylor in *Novon* 25 : 331–332. 2017.)

**Ex. 8.** Le spécimen holotype d'*Eugenia ceibensis* Standl., *Yuncker & al. 8309*, est monté sur une seule planche d'herbier à F. Un fragment a été enlevé du spécimen subséquent à sa désignation comme holotype et est maintenant conservé à LL. Le fragment est monté sur une planche d'herbier avec une photo de l'holotype et est étiqueté "fragment of type!" ("fragment du type!"). Le fragment ne fait dès lors plus partie du spécimen holotype parce qu'il n'est pas conservé de manière permanente dans le même herbier que l'holotype. Il s'agit d'un double, c'est-à-dire d'un isotype.

The holotype specimen of *Eugenia ceibensis* Standl., *Yuncker & al. 8309*, is mounted on a single herbarium sheet in F. A fragment was removed from the specimen subsequent to its designation as holotype and is now conserved in LL. The fragment is mounted on a herbarium sheet along with a photograph of the holotype and is labelled "fragment of type!". The fragment is no longer part of the holotype specimen because it is not permanently conserved in the same herbarium as the holotype. It is a duplicate, i.e. an isotype.

**Ex. 9.** Dans les herbiers de Genève, un unique spécimen est souvent monté sur deux ou plusieurs planches, qui ne sont pas de ce fait des doubles. Bien que les planches ne soient généralement pas étiquetées individuellement comme faisant partie du même spécimen, elles sont physiquement conservées ensemble dans leur propre fourre de spécimen et portent une unique étiquette originale commune.

In the Geneva herbaria, a single specimen is often prepared on two or more sheets, which are not therefore duplicates. Although the individual sheets are usually not labelled as being part of the same specimen, they are physically kept together in their own specimen folder and bear a single, original label in common.

**Ex. 10.** Trois spécimens récoltés par Martius (Brazil, Maranhão, "in sylvis ad fl. Itapicurú", May 1819, *Martius s.n.*, M) sont des syntypes d'*Erythrina falcata* Benth. (dans Martius, Fl. Bras. 15(1) : 172. 1859). Seule l'une des planches (code-barre M-0213337) a l'étiquette bleue originale de Martius, alors que les deux autres (code-barres M-0213336 et M-0213338) ont été étiquetées avec la localité afin de les identifier comme faisant partie de la même récolte. Dès lors que les trois spécimens ne portent pas une unique étiquette originale en commun, et ne sont pas étiquetés de façon croisée, ils sont considérés comme des doubles.

Three specimens collected by Martius (Brazil, Maranhão, "in sylvis ad fl. Itapicurú", May 1819, *Martius s.n.*, M) are syntypes of *Erythrina falcata* Benth. (in Martius, Fl. Bras. 15(1) : 172. 1859). Only one of the sheets (barcode M-0213337) has Martius's original blue label, whereas the other two (barcodes M-0213336 and M-0213338) have been labelled with the locality to identify them as the same gathering. Because the three specimens do not bear a single, original label in common, and are not cross-labelled, they are treated as duplicates.

**8.4.** Les spécimens types de noms des taxons doivent être conservés de manière permanente et ne peuvent pas être des organismes vivants ou des cultures. Néanmoins, les cultures d'algues et de champignons, si elles sont conservées dans un état métabolique inactif (p. ex. par lyophilisation

ou congélation afin de rester vivantes dans cet état inactif), sont acceptables comme types (voir aussi l'Art. 40.8).

Type specimens of names of taxa must be preserved permanently and may not be living organisms or cultures. Nevertheless, cultures of algae and fungi, if preserved in a metabolically inactive state (e.g. by lyophilization or deep-freezing to remain alive in that inactive state), are acceptable as types (see also Art. 40.8).

**Ex. 11.** "*Dendrobium sibuyanense*" (Lubag-Arquiza & al. dans Philipp. Agric. Sci. 88 : 484–488. 2005) a été décrit avec le commentaire "Type specimen is a living specimen being maintained at the Orchid Nursery, Department of Horticulture, University of the Philippines Los Baños (UPLB). Collectors : Orville C. Baldos & Ramil R. Marasigan, April 5, 2004". Cependant, il s'agit d'une collection vivante et, en tant que telle, ne peut être acceptée comme un type. Par conséquent aucun type n'a été indiqué et le nom n'a pas été valablement publié (Art. 40.1).

"*Dendrobium sibuyanense*" (Lubag-Arquiza & al. in Philipp. Agric. Sci. 88 : 484–488. 2005) was described with the statement "Type specimen is a living specimen being maintained at the Orchid Nursery, Department of Horticulture, University of the Philippines Los Baños (UPLB). Collectors : Orville C. Baldos & Ramil R. Marasigan, April 5, 2004". However, this is a living collection and, as such, is not acceptable as a type. Consequently no type was indicated and the name was not validly published (Art. 40.1).

**Ex. 12.** La souche CBS 7351 est acceptable comme type du nom *Candida populi* Hagler & al. (dans Int. J. Syst. Bacteriol. 39 : 98. 1989) parce qu'elle est conservée de façon permanente à un stade métabolique inactif par lyophilisation (voir aussi la Rec. 8B.2).

The strain CBS 7351 is acceptable as the type of the name *Candida populi* Hagler & al. (in Int. J. Syst. Bacteriol. 39 : 98. 1989) because it is permanently preserved in a metabolically inactive state by lyophilization (see also Rec. 8B.2).

**8.5.** Le type, épitypes (Art. 9.9) exceptés, du nom d'un taxon fossile au rang de l'espèce ou à un rang inférieur est toujours un spécimen (voir l'Art. 9.15). Un seul spécimen complet doit être considéré comme le type nomenclatural (voir la Rec. 8A.3).

The type, epitypes (Art. 9.9) excepted, of the name of a fossil-taxon at the rank of species or below is always a specimen (see Art. 9.15). One whole specimen is to be considered as the nomenclatural type (see Rec. 8A.3).

## Recommandation 8A

**8A.1.** Lorsqu'un holotype, un lectotype, ou un néotype est une illustration, le spécimen ou les spécimens sur lesquels l'illustration est basée doivent être utilisés afin d'aider à déterminer l'application du nom (voir aussi l'Art. 9.15).

When a holotype, a lectotype, or a neotype is an illustration, the specimen or specimens upon which that illustration is based should be used to help determine the application of the name (see also Art. 9.15).

**8A.2.** Quand une illustration est désignée comme le type d'un nom en vertu de l'Art. 40.5, les données de récolte du matériel illustré doivent être fournies (voir aussi la Rec. 38D.2).

When an illustration is designated as the type of a name under Art. 40.5, the collection data of the illustrated material should be given (see also Rec. 38D.2).

**8A.3.** Si le spécimen type d'un nom d'un taxon fossile est coupé en morceaux (sections de bois fossilisé, fragments de nodules intra-houille (*pieces of coalball plants*), etc.), toutes les parties utilisées initialement pour établir la diagnose devraient être clairement marquées.

If the type specimen of a name of a fossil-taxon is cut into pieces (sections of fossil wood, pieces of coalball plants, etc.), all parts originally used in establishing the diagnosis should be clearly marked.

**8A.4.** Quand un unique spécimen désigné comme type est monté en préparations multiples, ce fait devrait être énoncé dans le protologue, et les préparations étiquetées de manière appropriée.

When a single specimen designated as type is mounted as multiple preparations, this should be stated in the protologue, and the preparations appropriately labelled.



## Recommandation 8B

**8B.1.** Chaque fois que cela est possible, une culture vivante devrait être préparée à partir du matériel holotype du nom d'un taxon nouvellement décrit d'algues ou de champignons et déposée dans au moins deux collections institutionnelles de cultures ou de ressources génétiques. (Une telle démarche ne lève pas l'exigence d'un spécimen holotype conformément à l'Art. 8.4).

Whenever practicable a living culture should be prepared from the holotype material of the name of a newly described taxon of algae or fungi and deposited in at least two institutional culture or genetic resource collections. (Such action does not obviate the requirement for a holotype specimen under Art. 8.4).

**8B.2.** Dans les cas où le type d'un nom est une culture préservée de façon permanente dans un état métabolique inactif (voir Art. 8.4), tout isolats obtenus à partir de cette culture doivent être cités comme "ex-type" (ex typo), "ex-holotype" (ex holotypo), "ex-isotype" (ex isotypo), etc., de manière qu'il soit clair qu'ils sont dérivés du type mais qu'ils ne sont pas eux-mêmes le type nomenclatural.

In cases where the type of a name is a culture permanently preserved in a metabolically inactive state (see Art. 8.4), any living isolates obtained from it should be referred to as "ex-type" (ex typo), "ex-holotype" (ex holotypo), "ex-isotype" (ex isotypo), etc., in order to make it clear they are derived from the type but are not themselves the nomenclatural type.

## ARTICLE 9

**9.1.** L'holotype d'un nom d'une espèce ou d'un taxon infraspécifique est le seul spécimen ou la seule illustration (mais voir l'Art. 40.4) soit (a) indiqué par le ou les auteurs comme le type nomenclatural, soit (b) utilisé par le ou les auteurs si aucun type n'était indiqué. Tant que l'holotype existe, il définit l'application du nom concerné (mais voir l'Art. 9.15).

A holotype of a name of a species or infraspecific taxon is the one specimen or illustration (but see Art. 40.4) either (a) indicated by the author(s) as the nomenclatural type or (b) used by the author(s) when no type was indicated. As long as the holotype is extant, it fixes the application of the name concerned (but see Art. 9.15).



**Note 1.** Toute désignation du type effectuée par l'auteur d'origine, dès lors qu'elle est indiquée explicitement au moment de la publication originale du nom du taxon, est définitive (mais voir les Art. 9.11, 9.15 et 9.16). Si l'auteur n'a utilisé qu'un seul spécimen ou illustration, qu'il soit cité ou non, en préparant la description du nouveau taxon, celui-ci doit être accepté comme l'holotype, mais la possibilité que l'auteur utilise des spécimens ou des illustrations additionnels non cités (qui peuvent avoir été perdus ou détruits) doit toujours être considérée. Si un nom d'un nouveau taxon est valablement publié seulement en référence à une description ou une diagnose précédemment publiée, les mêmes considérations s'appliquent aux spécimens et aux illustrations utilisés par l'auteur de cette description ou diagnose (voir l'Art. 7.8 ; mais voir l'Art. 7.9).

Any designation of the type made by the original author, if definitely expressed at the time of the original publication of the name of the taxon, is final (but see Art. 9.11, 9.15, and 9.16). If the author used only one specimen or illustration, either cited or uncited, when preparing the account of the new taxon, it must be accepted as the holotype, but the possibility that the author used additional, uncited specimens or illustrations (which may have been lost or destroyed) must always be considered. If a name of a new taxon is validly published solely by reference to a previously published description or diagnosis, the same considerations apply to specimens or illustrations used by the author of that description or diagnosis (see Art. 7.8 ; but see Art. 7.9).

**Ex. 1.** Quand Tuckerman a établi *Opegrapha oulocheila* Tuck. (Lich. Calif. : 32. 1866) il l'a référencé à "the single specimen, from Schweinitz's herbarium (Herb. Acad. Sci. Philad.) before me [l'unique spécimen, de l'herbier de Schweinitz (Herb. Acad. Sci. Philad.) avant moi]". Bien que le terme "type" ou son équivalent n'ait pas été employé dans le protologue, ce spécimen (à PH) est clairement celui utilisé par l'auteur et est donc l'holotype.

When Tuckerman established *Opegrapha oulocheila* Tuck. (Lich. Calif. : 32. 1866) he referred to "the single specimen, from Schweinitz's herbarium (Herb. Acad. Sci. Philad.) before me". Even though the term "type" or its equivalent was not used in the protologue, that specimen (in PH) was clearly the one specimen used by the author and is therefore the holotype.

**Ex. 2.** Dans le protologue de *Coronilla argentea* L. (Sp. Pl. : 743. 1753), Linné a cité une illustration d'Alpini (Pl. Exot. : 16. 1627) et n'a pas désigné de type. Bien qu'aucun spécimen ou illustration non cité ne soit connu, rendant l'illustration d'Alpini le seul élément existant du matériel original, celle-ci n'est pas l'holotype dans la mesure où il n'est pas certain que Linné n'utilisa seulement cet unique élément en préparant la description du nouveau taxon ; il aurait pu posséder un spécimen qui a depuis été perdu ou détruit. De plus, la citation de l'illustration ne peut être acceptée comme indication du type en vertu de la deuxième phrase de l'Art. 40.3 parce que cette disposition ne s'applique qu'aux fins de l'Art. 40.1, c'est-à-dire l'indication du type comme condition d'une publication valide de noms publiés dès le 1<sup>er</sup> janvier 1958 inclus. L'illustration d'Alpini a été désignée comme le lectotype de *C. argentea* par Greuter (dans Ann. Mus. Goulandris 1 : 44. 1973).

In the protologue of *Coronilla argentea* L. (Sp. Pl. : 743. 1753), Linnaeus cited an illustration by Alpini (Pl. Exot. : 16. 1627) and did not designate a type. Although no uncited specimens or illustrations are known to exist, making Alpini's illustration the only extant element of original material, it is not the holotype because it is not certain that Linnaeus used only this one element when preparing the account of the new taxon ; he could have possessed a specimen that has since been lost or destroyed. Moreover, citation of the illustration cannot be accepted as indication of the type under the second sentence of Art. 40.3 because that provision applies only for the purpose of Art. 40.1, i.e. indication of type as a requirement of valid publication of names published on or after 1 January 1958. Alpini's illustration was designated as the lectotype of *C. argentea* by Greuter (in Ann. Mus. Goulandris 1 : 44. 1973).

**9.2.** Si on trouve plus tard que la désignation d'un holotype faite dans le protologue du nom d'un taxon contient des erreurs (p. ex. dans la localité, la date, le collecteur, le numéro de collecte, le code de l'herbier, l'identifiant du spécimen, ou la citation d'une illustration), ces erreurs doivent être corrigées de manière à ce que l'intention du ou des auteurs originaux ne soit pas altérée. Cependant, l'omission d'informations requises selon les Art. 40.6–40.8 ne sont pas corrigeables.

If a designation of holotype made in the protologue of the name of a taxon is later found to contain errors (e.g. in locality, date, collector, collecting number, herbarium code, specimen identifier, or citation of an illustration), these errors are to be corrected provided that the intent of the original author(s) is not changed. However, omissions of required information under Art. 40.6–40.8 are not correctable.

**Ex. 3.** Le nom *Phoebe calcarea* S. Lee & F. N. Wei (dans Guihaia 3 : 7. 1983) a été validement publié avec l'holotype désigné en tant que *Du'an Expedition "4-10-004"* à IBK, mais aucun spécimen portant ce numéro de récolte n'existe à IBK. Cependant, un spécimen à IBK annoté "*Phoebe calcarea* sp. nov.", "Typus", et correspondant dans tous les autres détails du protologue porte le numéro de récolte *Du'an Expedition 4-10-0243*. Donc, la citation originale du type est clairement erronée et doit être corrigée.

The name *Phoebe calcarea* S. Lee & F. N. Wei (in Guihaia 3 : 7. 1983) was validly published with the holotype designated as *Du'an Expedition "4-10-004"* in IBK, but no specimen with this collecting number exists in IBK. However, a specimen in IBK annotated with "*Phoebe calcarea* sp. nov.", "Typus", and matching all other details of the protologue bears the collecting number *Du'an Expedition 4-10-0243*. Therefore, the original type citation is obviously erroneous and is to be corrected.

**9.3.** Un lectotype est un spécimen ou une illustration désigné à partir du matériel original (Art. 9.4) comme le type nomenclatural, conformément aux Art. 9.11 et 9.12, si le nom a été publié sans holotype, ou si l'holotype est perdu ou détruit, ou s'il apparaît qu'un type appartient à plus d'un seul taxon (voir aussi l'Art. 9.14). Pour des noms sanctionnés (Art. F.3), un lectotype peut être choisi parmi des éléments associés avec l'un des deux ou bien à la fois le protologue et le traitement de sanctionnement (Art. F.3.9).

A lectotype is one specimen or illustration designated from the original material (Art. 9.4) as the nomenclatural type, in conformity with Art. 9.11 and 9.12, if the name was published without a holotype, or if the holotype is lost or destroyed, or if a type is found to belong to more than one taxon (see also Art. 9.14). For sanctioned names (Art. F.3), a lectotype may be selected from among elements associated with either or both the protologue and the sanctioning treatment (Art. F.3.9).

**Ex. 4.** *Adansonia grandidieri* Baill. (dans Grandidier, Hist. Phys. Madagascar 34 : t. 79B bis, fig. 2 & t. 79E, fig. 1. 1893) a été validement publié dès lors qu'il était accompagné de seulement deux

illustrations comportant une analyse (voir l'Art. 38.8). Baum (dans Ann. Missouri Bot. Gard. 82 : 447. 1995) désigna, comme le lectotype de ce nom, l'une des deux planches de *Grevé 275* (spécimen en fleur à P [code-barre P00037169]), qu'il considérait être le même spécimen duquel la plupart ou tous les composants de t. 79E, fig. 1 étaient dessinés.

*Adansonia grandidieri* Baill. (in Grandidier, Hist. Phys. Madagascar 34 : t. 79B bis, fig. 2 & t. 79E, fig. 1. 1893) was validly published when accompanied solely by two illustrations with analysis (see Art. 38.8). Baum (in Ann. Missouri Bot. Gard. 82 : 447. 1995) designated one of the sheets of *Grevé 275* (flowering specimen in P [barcode P00037169]), which he presumed to be the very specimen from which most or all of the components of t. 79E, fig. 1 were drawn, as the lectotype of this name.

**9.4.** Aux fins de ce *Code*, le matériel original comprend les éléments suivants : (a) les spécimens et illustrations (qu'ils soient publiés ou non antérieurement à la publication du protologue) que l'auteur a associés au taxon, et qui étaient à disposition de l'auteur avant, ou au moment de la préparation de la description, de la diagnose ou de l'illustration comprenant une analyse (Art. 38.7 et 38.8) validant le nom ; (b) toute illustration publiée comme partie du protologue ; (c) l'holotype et les spécimens qui, même s'ils n'ont pas été vus par l'auteur de la description ou diagnose validant le nom, étaient indiqués comme types (syntypes ou paratypes) du nom à sa publication valide ; et (d) les isotypes ou isosyntypes<sup>19</sup> du nom, indépendamment du fait que de tels spécimens aient été vus soit par l'auteur de la diagnose ou description validante, soit par l'auteur du nom (mais voir les Art. 7.8, 7.9 et F.3.9).

For the purposes of this *Code*, original material comprises the following elements : (a) those specimens and illustrations (both unpublished and published prior to publication of the protologue) that the author associated with the taxon, and that were available to the author prior to, or at the time of, preparation of the description, diagnosis, or illustration with analysis (Art. 38.7 and 38.8) validating the name ; (b) any illustrations published as part of the protologue ; (c) the holotype and those specimens which, even if not seen by the author of the description or diagnosis validating the name, were indicated as types (syntypes or paratypes) of the name at its valid publication ; and (d) the isotypes or isosyntypes<sup>20</sup> of the name irrespective of whether such specimens were seen by either the author of the validating description or diagnosis or the author of the name (but see Art. 7.8, 7.9, and F.3.9).

**i Note 2.** Pour des noms relevant de l'Art. 7.9, seuls des éléments du contexte du protologue lui-même sont considérés comme matériel original.

For names falling under Art. 7.9, only elements from the context of the protologue itself are considered as original material.

**i Note 3.** Pour des noms relevant de l'Art. 7.8, seuls des éléments du contexte de la description validante sont considérés comme matériel original, à moins que l'auteur validant n'ait expressément désigné un type différent.

For names falling under Art. 7.8, only elements from the context of the validating description are considered as original material, unless the validating author has definitely designated a different type.

**9.5.** Un isotype est un double quelconque de l'holotype ; c'est toujours un spécimen.

An isotype is any duplicate of the holotype ; it is always a specimen.

**i Note 4.** Le terme isotype est aussi utilisé pour le double d'un type d'un nom conservé d'une espèce parce que, en vertu de l'Art. 14.8, un tel type, comme un holotype, ne peut être changé qu'en suivant la procédure de conservation.

The term isotype is also used for a duplicate of the type of the conserved name of a species because, under Art. 14.8, such a type, like a holotype, may only be changed by the procedure of conservation.

19. Les doubles d'un syntype, d'un lectotype, d'un néotype et d'un épitype sont, respectivement, des isosyntypes, des isolectotypes, des isoneotypes et des isoépitypes.

20. Duplicate specimens of a syntype, lectotype, neotype, and epitype are isosyntypes, isolectotypes, isoneotypes, and isoepitypes, respectively.

**9.6.** Un syntype est n'importe lequel des spécimens cités dans le protologue lorsqu'il n'y a aucun holotype, ou n'importe lequel des deux spécimens ou plus désignés simultanément dans le protologue comme types (voir aussi l'Art. 40 Note 11). La référence à une récolte entière, ou une partie de celle-ci, est considérée comme une citation des spécimens inclus.

A syntype is any specimen cited in the protologue when there is no holotype, or any one of two or more specimens simultaneously designated in the protologue as types (see also Art. 40 Note 1). Reference to an entire gathering, or a part thereof, is considered citation of the included specimens.

**Ex. 5.** Dans le protologue de *Laurentia frontidentata* E. Wimm. (voir l'Art. 40 Ex. 2) une unique récolte dans deux herbiers a été désignée comme le type. En conséquence, il devrait exister au moins deux spécimens et ceux-ci sont des syntypes.

In the protologue of *Laurentia frontidentata* E. Wimm. (see Art. 40 Ex. 2) a single gathering in two herbaria was designated as the type. Therefore, there must exist at least two specimens and these are syntypes.

**Ex. 6.** Dans le protologue d'*Anemone alpina* L. (Sp. Pl. : 539. 1753), deux spécimens sont cités sous les variétés (sans noms)  $\beta$  et  $\gamma$ , comme "Burs. IX : 80" et "Burs. IX : 81". Ces spécimens, déposés l'herbier de Burser (UPS), sont des syntypes d'*A. alpina*.

In the protologue of *Anemone alpina* L. (Sp. Pl. : 539. 1753), two specimens are cited under the (unnamed) varieties  $\beta$  and  $\gamma$ , as "Burs. IX : 80" and "Burs. IX : 81". These specimens, held in the Burser Herbarium (UPS), are syntypes of *A. alpina*.

**9.7.** Un paratype est n'importe quel spécimen cité dans le protologue qui n'est ni l'holotype, ni un isotype, ni l'un des syntypes si dans le protologue deux spécimens ou plus ont été simultanément désignés comme des types.

A paratype is any specimen cited in the protologue that is neither the holotype nor an isotype, nor one of the syntypes if in the protologue two or more specimens were simultaneously designated as types.

**Ex. 7.** L'holotype du nom *Rheedia kappleri* Eyma (dans Meded. Bot. Mus. Herb. Rijks Univ. Utrecht 4 : 26. 1932), qui s'applique à une espèce polygame, est un spécimen mâle, *Kappler 593a* (U). L'auteur a désigné un spécimen hermaphrodite, *Forestry Service of Surinam B. W. 1618* (U), comme un paratype.

The holotype of the name *Rheedia kappleri* Eyma (in Meded. Bot. Mus. Herb. Rijks Univ. Utrecht 4 : 26. 1932), which applies to a polygamous species, is a male specimen, *Kappler 593a* (U). The author designated a hermaphroditic specimen, *Forestry Service of Surinam B. W. 1618* (U), as a paratype.

**i Note 5.** Dans la plupart des cas où aucun holotype n'a été désigné il n'y aura pas non plus de paratypes, puisque tous les spécimens cités seront des syntypes. Cependant, lorsqu'un auteur a désigné comme type deux spécimens ou plus (Art. 9.6), tous les autres spécimens cités sont des paratypes et non des syntypes.

In most cases in which no holotype was designated there will also be no paratypes because all the cited specimens will be syntypes. However, when an author designated two or more specimens as types (Art. 9.6), any remaining cited specimens are paratypes and not syntypes.

**Ex. 8.** Dans le protologue d'*Eurya hebeclados* Y. Ling (dans Acta Phytotax. Sin. 1 : 208. 1951) l'auteur a simultanément désigné deux spécimens comme types, *Y. Ling 5014* comme "typus,  $\sigma$ " et *Y. Y. Tung 315* comme "typus,  $\varphi$ ", qui sont donc des syntypes. Ling a aussi cité le spécimen *Y. Ling 5366* mais sans le désigner comme un type; c'est donc un paratype.

In the protologue of *Eurya hebeclados* Y. Ling (in Acta Phytotax. Sin. 1 : 208. 1951) the author simultaneously designated two specimens as types, *Y. Ling 5014* as "typus,  $\sigma$ " and *Y. Y. Tung 315* as "typus,  $\varphi$ ", which are therefore syntypes. Ling also cited the specimen *Y. Ling 5366* but without designating it as a type; it is therefore a paratype.

**9.8.** Un néotype est un spécimen ou une illustration choisi pour servir de type nomenclatural si aucun matériel original n'existe, ou aussi longtemps qu'il manque (voir aussi l'Art. 9.16 et 9.19(c)).

A neotype is a specimen or illustration selected to serve as nomenclatural type if no original material exists, or as long as it is missing (see also Art. 9.16 and 9.19(c)).

**9.9.** Un épitype est un spécimen ou une illustration choisi pour servir de type interprétatif lorsque l'holotype, le lectotype ou le néotype précédemment désigné, ou tout le matériel original associé à un nom validement publié, est ambigu de façon démontrable et ne peut être identifié de manière probante en vue de l'application précise d'un nom à un taxon. La désignation d'un épitype n'est effective que si l'holotype, le lectotype, ou le néotype que cet épitype représente est explicitement cité (voir l'Art. 9.20).

An epitype is a specimen or illustration selected to serve as an interpretative type when the holotype, lectotype, or previously designated neotype, or all original material associated with a validly published name, is demonstrably ambiguous and cannot be critically identified for purposes of the precise application of the name to a taxon. Designation of an epitype is not effected unless the holotype, lectotype, or neotype that the epitype supports is explicitly cited (see Art. 9.20).

**Ex. 9.** Podlech (dans *Taxon* 46 : 465. 1997) a désigné Herb. Linnaeus No 926.43 (LINN) comme le lectotype d'*Astragalus trimestris* L. (Sp. Pl. : 761. 1753). Il a simultanément désigné un épitype (Egypt. Dünen oberhalb Rosetta am linken Nilufer bei Schech Mantur, 9 May 1902, *Anonymous*, BM) parce que le lectotype manque de fruits, "which show important diagnostic features for this species [qui présentent d'importants caractères diagnostiques pour cette espèce]".

Podlech (in *Taxon* 46 : 465. 1997) designated Herb. Linnaeus No. 926.43 (LINN) as the lectotype of *Astragalus trimestris* L. (Sp. Pl. : 761. 1753). He simultaneously designated an epitype (Egypt>, Dünen oberhalb Rosetta am linken Nilufer bei Schech Mantur, 9 May 1902, *Anonymous*, BM) because the lectotype lacks fruits, "which show important diagnostic features for this species".

**Ex. 10.** Le lectotype de *Salicornia europaea* L. (Herb. Linnaeus No. 10.1, LINN, désigné par Jafri & Rateeb in Jafri & El-Gadi, Fl. Libya 58 : 57. 1978) ne présente pas les caractères utiles avec lesquelles il pourrait être identifié pour une application précise de son nom dans un groupe critique de taxons qui sont mieux caractérisés moléculairement. Ainsi, Kadereit & al. (dans *Taxon* 61 : 1234. 2012) désignèrent comme épitype un spécimen testé moléculairement provenant de la localité type (Sweden, Gotland, W shore of Burgsviken Bay, Näsudden Cape, *Piirainen & Piirainen* 4222, uniquement la plante numérotée G38-1, MJG).

The lectotype of *Salicornia europaea* L. (Herb. Linnaeus No. 10.1, LINN, designated by Jafri & Rateeb in Jafri & El-Gadi, Fl. Libya 58 : 57. 1978) does not show the relevant characters by which it could be identified for the precise application of this name in a critical group of taxa that are best characterized molecularly. Therefore, Kadereit & al. (in *Taxon* 61 : 1234. 2012) designated as the epitype a molecularly tested specimen from the type locality (Sweden, Gotland, W shore of Burgsviken Bay, Näsudden Cape, *Piirainen & Piirainen* 4222, only the plant numbered G38-1, MJG).

**9.10.** L'utilisation d'un terme défini dans le *Code* (Art. 9.1, 9.3 et 9.5–9.9) pour désigner un type, dans un sens différent de celui pour lequel il est ainsi défini, est considéré comme une erreur à corriger (p. ex. l'emploi du terme lectotype pour désigner ce qui est en fait un néotype).

The use of a term defined in the *Code* (Art. 9.1, 9.3 and 9.5–9.9) as denoting a type, in a sense other than that in which it is so defined, is treated as an error to be corrected (for example, the use of the term lectotype to denote what is in fact a neotype).

**Ex. 11.** Borssum Waalkes (dans *Blumea* 14 : 198. 1966) a cité Herb. Linnaeus No. 866.7 (LINN) comme l'holotype de *Sida retusa* L. (Sp. Pl., ed. 2 : 961. 1763). Cependant, des illustrations dans Plukenet (*Phytographia* : t. 9, fig. 2. 1691) et Rumphius (*Herb. Amboin.* 6 : t. 19. 1750) ont été citées par Linné dans le protologue. Donc, le matériel original de *S. retusa* comprend trois éléments (Art. 9.4(a)) et l'utilisation de l'holotype par Borssum Waalkes est une erreur à corriger en lectotype.

Borssum Waalkes (in *Blumea* 14 : 198. 1966) cited Herb. Linnaeus No. 866.7 (LINN) as the holotype of *Sida retusa* L. (Sp. Pl., ed. 2 : 961. 1763). However, illustrations in Plukenet (*Phytographia* : t. 9, fig. 2. 1691) and Rumphius (*Herb. Amboin.* 6 : t. 19. 1750) were cited by Linnaeus in the protologue. Therefore, the original material of *S. retusa* comprises three elements (Art. 9.4(a)), and Borssum Waalkes's use of holotype is an error to be corrected to lectotype.

**Note 6.** Un terme employé improprement peut être corrigé seulement si les exigences de l'Art. 7.11 (pour la correction en lectotype, néotype et épitype) sont remplies et l'Art. 40.6 (pour la correction en holotype) ne s'applique pas.

A misused term may be corrected only if the requirements of Art. 7.11 (for correction to lectotype, neotype, and epitype) are met and Art. 40.6 (for correction to holotype) does not apply.

**9.11.** Si le nom d'une espèce ou d'un taxon infraspécifique a été publié sans holotype (Art. 9.1), ou lorsque l'holotype ou le lectotype désigné précédemment a été perdu ou détruit, ou lorsque le matériel désigné comme le type s'avère appartenir à plus d'un taxon, un lectotype ou, si cela est permis (Art. 9.8), un néotype peut être désigné pour se substituer à lui (voir aussi l'Art. 9.16).  
If the name of a species or infraspecific taxon was published without a holotype (Art. 9.1), or when the holotype or previously designated lectotype has been lost or destroyed, or when the material designated as type is found to belong to more than one taxon, a lectotype or, if permissible (Art. 9.8), a neotype as a substitute for it may be designated (see also Art. 9.16).

**9.12.** Pour la désignation d'un lectotype, un isotype doit être choisi s'il existe, ou autrement un syntype ou un isosyntype s'il existe. Si aucun isotype, syntype ou isosyntype n'existe, le lectotype doit être choisi parmi les paratypes s'ils existent. Si aucun des spécimens ci-dessus n'existe, le lectotype doit être choisi parmi les spécimens non cités et les illustrations citées ou non citées qui comprennent le matériel original restant, s'il en existe.

In lectotype designation, an isotype must be chosen if such exists, or otherwise a syntype or isosyntype if such exists. If no isotype, syntype or isosyntype is extant, the lectotype must be chosen from among the paratypes if such exist. If none of the above specimens exists, the lectotype must be chosen from among the uncited specimens and cited and uncited illustrations that comprise the remaining original material, if such exist.

**Ex. 12.** Baumann & al. (dans J. Eur. Orch. 34 : 176. 2006) ont désigné une illustration citée dans le protologue de *Gymnadenia rubra* Wettst. (dans Verh. K. K. Zool.-Bot. Ges. Wien 39 : 83. 1889) comme "lectotype". Parce que Wettstein citait aussi des syntypes, qui ont toujours la priorité sur des illustrations pour la désignation d'un lectotype, le choix de Baumann n'était pas conforme à l'Art. 9.12 et ne devait pas être suivi. Par la suite, Baumann & Lorenz (dans Taxon 60 : 1775. 2011) désignèrent correctement l'un des syntypes en tant que lectotype.

Baumann & al. (in J. Eur. Orch. 34 : 176. 2006) designated an illustration cited in the protologue of *Gymnadenia rubra* Wettst. (in Verh. K. K. Zool.-Bot. Ges. Wien 39 : 83. 1889) as "lectotype". Because Wettstein also cited syntypes, which always have precedence over illustrations in lectotype designation, Baumann's choice was not in conformity with Art. 9.12 and must not be followed. Later, Baumann & Lorenz (in Taxon 60 : 1775. 2011) correctly designated one of the syntypes as the lectotype.

**9.13.** Si aucun matériel original n'existe, ou aussi longtemps qu'il manque, un néotype peut être choisi. Un lectotype a toujours la priorité sur un néotype, sauf comme stipulé par l'Art. 9.16 et 9.19(c).  
If no original material is extant or as long as it is missing, a neotype may be selected. A lectotype always takes precedence over a neotype, except as provided by Art. 9.16 and 9.19(c).

**9.14.** Quand un type (planche d'herbier ou préparation équivalente) contient des parties appartenant à plus d'un taxon (voir l'Art. 9.11), le nom doit rester attaché à la partie (un spécimen comme défini dans l'Art. 8.2) qui correspond le mieux avec la description ou la diagnose originale.

When a type (herbarium sheet or equivalent preparation) contains parts belonging to more than one taxon (see Art. 9.11), the name must remain attached to the part (specimen as defined in Art. 8.2) that corresponds most nearly with the original description or diagnosis.

**Ex. 13.** Le type du nom *Tillandsia bryoides* Griseb. ex Baker (dans Abh. Königl. Ges. Wiss. Göttingen 24 : 334. 1878) est *Lorentz 128* (BM) ; le matériel sur cette planche, cependant, s'est avéré être un mélange. Smith (dans Proc. Amer. Acad. Arts 70 : 192. 1935) a agi conformément à l'Art. 9.14 en désignant une partie de la planche du BM comme le lectotype.

The type of the name *Tillandsia bryoides* Griseb. ex Baker (in Abh. Königl. Ges. Wiss. Göttingen 24 : 334. 1878) is *Lorentz 128* (BM) ; the material on this sheet, however, proved to be mixed. Smith (in Proc. Amer. Acad. Arts 70 : 192. 1935) acted in accordance with Art. 9.14 in designating one part of the sheet in BM as the lectotype.

**9.15.** L'holotype (ou lectotype) d'un nom d'une espèce fossile ou d'un taxon infraspécifique fossile (Art. 8.5) est le spécimen (ou l'un des spécimens) sur lequel les illustrations validantes (Art. 43.2) sont basées. Quand, antérieurement au 1<sup>er</sup> janvier 2001 (voir l'Art. 43.3), dans le protologue

d'un nom d'un nouveau taxon fossile du rang d'espèce ou inférieur, un spécimen type est indiqué (Art. 40.1) mais non identifié parmi les illustrations validantes, un lectotype doit être désigné parmi les spécimens illustrés dans le protologue. Ce choix est supplanté s'il peut être démontré que le spécimen type original correspond à une autre illustration validante.

The holotype (or lectotype) of a name of a fossil-species or infraspecific fossil-taxon (Art. 8.5) is the specimen (or one of the specimens) on which the validating illustrations (Art. 43.2) are based. When, prior to 1 January 2001 (see Art. 43.3), in the protologue of a name of a new fossil-taxon at the rank of species or below, a type specimen is indicated (Art. 40.1) but not identified among the validating illustrations, a lectotype must be designated from among the specimens illustrated in the protologue. This choice is superseded if it can be demonstrated that the original type specimen corresponds to another validating illustration.

**9.16.** Si un holotype ou un lectotype précédemment désigné a été perdu ou détruit et s'il peut être démontré que tout le matériel original restant diffère taxonomiquement du type perdu ou détruit, un néotype peut être choisi pour conserver l'usage établi par la typification précédente (voir aussi l'Art. 9.18).

When a holotype or a previously designated lectotype has been lost or destroyed and it can be shown that all the other original material differs taxonomically from the lost or destroyed type, a neotype may be selected to preserve the usage established by the previous typification (see also Art. 9.18).

**9.17.** Une désignation d'un lectotype, d'un néotype ou d'un épitype qui s'avère ultérieurement se référer à un seule récolte mais à plus d'un spécimen doit néanmoins être acceptée (sujet des Art. 9.19 et 9.20), mais peut encore être restreinte à un seul de ces spécimens au moyen d'une lectotypification, d'une néotypification ou d'une épitypification ultérieure (voir aussi l'Art. 9.14).

A designation of a lectotype, neotype, or epitype that later is found to refer to a single gathering but to more than one specimen must nevertheless be accepted (subject to Art. 9.19 and 9.20), but may be further narrowed to a single one of these specimens by way of a subsequent lectotypification, neotypification, or epitypification (see also Art. 9.14).

**Ex. 13.** *Erigeron plantagineus* Greene (dans Pittonia 3 : 292. 1898) a été décrit à partir du matériel récolté par R. M. Austin en Californie. Cronquist (dans Brittonia 6 : 173. 1947) mentionne "Type : *Austin s.n.*, Modoc County, California (ND)", désignant ainsi le matériel d'Austin dans ND comme le lectotype [première étape]. Strother & Ferlatte (dans Madroño 35 : 85. 1988), notant qu'il y avait deux spécimens de cette récolte à ND, ont désigné l'un d'entre eux "ND-G, 057228" [code-barre NDG57228] comme le lectotype [seconde étape]. Dans des références ultérieures, les deux étapes de lectotypification peuvent être citées à la suite l'une de l'autre.

*Erigeron plantagineus* Greene (in Pittonia 3 : 292. 1898) was described from material collected by R. M. Austin in California. Cronquist (in Brittonia 6 : 173. 1947) wrote "Type : *Austin s.n.*, Modoc County, California (ND)", thereby designating the Austin material in ND as the lectotype [first-step]. Strother & Ferlatte (in Madroño 35 : 85. 1988), noting that there were two specimens of this gathering in ND, designated one of them, "ND-G, 057228" [barcode NDG57228], as the [second-step] lectotype. In subsequent references, both lectotypification steps may be cited in sequence.

**9.18.** Un néotype choisi selon l'Art. 9.16 peut être supplanté s'il peut être démontré qu'il diffère taxonomiquement de l'holotype ou du lectotype qu'il a remplacé.

A neotype selected under Art. 9.16 may be superseded if it can be shown to differ taxonomically from the holotype or lectotype that it replaced.

**9.19.** L'auteur qui le premier désigne (Art. 7.10, 7.11 et F.5.4) un lectotype ou un néotype conformément aux Art. 9.11–9.13 doit être suivi, mais ce choix est supplanté si (a) l'holotype ou, dans le cas d'un néotype, une partie quelconque du matériel original est retrouvée ; le choix peut aussi être supplanté s'il peut être démontré que (b) il est contraire à l'Art. 9.14 ou (c) il est en contradiction flagrante avec le protologue, auquel cas un élément qui n'est pas en conflit avec le protologue doit être choisi ; un lectotype ne peut être supplanté que par un élément non-conflucuel du matériel original, s'il existe ; si aucun n'existe, il peut être supplanté par un néotype.

The author who first designates (Art. 7.10, 7.11, and F.5.4) a lectotype or a neotype in conformity with Art. 9.11–9.13 must be followed, but that choice is superseded if (a) the holotype or,

in the case of a neotype, any of the original material is found to exist ; the choice may also be superseded if it can be shown that (b) it is contrary to Art. 9.14 or (c) it is in serious conflict with the protologue, in which case an element that is not in conflict with the protologue is to be chosen ; a lectotype may only be superseded by a non-conflicting element of the original material, if such exists ; if none exists it may be superseded by a neotype.

**Ex. 14.** (b) Navarro & Rosúa (dans *Candollea* 45 : 584. 1990) désignèrent une planche dans G-DC comme lectotype de *Teucrium gnaphalodes* L'Hér. (*Stirp. Nov.* : 84. 1788), mais cette préparation contient plus d'une récolte et un mélange hétérogène de plus d'une espèce, dont toutes ne correspondent pas à la diagnose de L'Héritier. Ferrer-Gallego & al. (dans *Candollea* 67 : 38. 2012) supplantèrent le précédent lectotype en choisissant l'un des spécimens sur la même préparation qui corresponde le mieux avec la diagnose originale.

(b) Navarro & Rosúa (in *Candollea* 45 : 584. 1990) designated a sheet in G-DC as lectotype of *Teucrium gnaphalodes* L'Hér. (*Stirp. Nov.* : 84. 1788), but this preparation contains more than one gathering and a heterogeneous mixture of more than one species, not all of which matched L'Héritier's diagnosis. Ferrer-Gallego & al. (in *Candollea* 67 : 38. 2012) superseded the previous lectotype in choosing one of the specimens on the same preparation that corresponds most nearly with the original diagnosis.

**Ex. 15.** (c) Fischer (dans *Feddes Repert.* 108 : 115. 1997) désigna *Herb. Linnaeus* No. 26.58 (LINN) comme le lectotype de *Veronica agrestis* L. (*Sp. Pl.* : 13. 1753). Pourtant, Martínez-Ortega & al. (dans *Taxon* 51 : 763. 2002) établirent que le lectotype désigné entrant en sérieux conflit avec la diagnose de Linné et que trois planches du matériel original n'entrant pas en conflit avec le protologue étaient disponibles dans l'herbier Celsius. L'une d'elle a été désignée comme le nouveau lectotype de *V. agrestis*, supplantant le choix de Fischer.

(c) Fischer (in *Feddes Repert.* 108 : 115. 1997) designated *Herb. Linnaeus* No. 26.58 (LINN) as lectotype of *Veronica agrestis* L. (*Sp. Pl.* : 13. 1753). However, Martínez-Ortega & al. (in *Taxon* 51 : 763. 2002) established that the designated lectotype was in serious conflict with Linnaeus's diagnosis and that three sheets of original material not conflicting with the protologue were available in the Celsius herbarium. One of them was designated as the new lectotype of *V. agrestis*, superseding the choice of Fischer.

**i Note 7.** Seul le choix comme lectotype de matériel non cité peut être supplanté en vertu de l'Art. 9.19(c) ; les spécimens et les illustrations cités font partie du protologue et ne peuvent donc être en conflit avec celui-ci.

Only a choice of uncited material as lectotype may be superseded under Art. 9.19(c) ; cited specimens and illustrations are part of the protologue and cannot therefore be in serious conflict with it.

**9.20.** L'auteur qui le premier désigne (Art. 7.10, 7.11 et F.5.4) un épitype doit être suivi ; un épitype différent peut être désigné seulement si l'épitype original est perdu ou détruit (voir aussi l'Art. 9.17). Un lectotype ou un néotype soutenu par un épitype peut être supplanté conformément à l'Art. 9.19 ou, dans le cas d'un néotype, en accord avec l'Art. 9.18. S'il peut être démontré qu'un épitype et le type qu'il soutient diffèrent taxonomiquement et que ni l'Art. 9.18 ni le 9.19 ne s'appliquent, le nom peut être proposé pour la conservation avec un type conservé (Art. 14.9 ; voir aussi l'Art. 57).

The author who first designates (Art. 7.10, 7.11, and F.5.4) an epitype must be followed ; a different epitype may be designated only if the original epitype is lost or destroyed (see also Art. 9.17). A lectotype or neotype supported by an epitype may be superseded in accordance with Art. 9.19 or, in the case of a neotype, in accordance with Art. 9.18. If it can be shown that an epitype and the type it supports differ taxonomically and that neither Art. 9.18 nor 9.19 applies, the name may be proposed for conservation with a conserved type (Art. 14.9 ; see also Art. 57).

**i Note 8.** Un épitype ne soutient que le type auquel il est lié par l'auteur typifiant. Si le type soutenu est perdu, détruit ou supplanté, l'épitype n'a aucun statut par rapport au type de remplacement.

An epitype supports only the type to which it is linked by the typifying author. If the supported type is lost, destroyed, or superseded, the epitype has no standing with respect to the replacement type.

**9.21.** La désignation d'un épitype n'est effectuée que si l'herbier, la collection ou l'institution dans laquelle l'épitype est conservé est précisé ou, si l'épitype est une illustration publiée, une référence



bibliographique complète et directe (Art. 41.5) à celle-ci étant fournie.

Designation of an epitype is not effected unless the herbarium, collection, or institution in which the epitype is conserved is specified or, if the epitype is a published illustration, a full and direct bibliographic reference (Art. 41.5) to it is provided.

**9.22.** À partir du 1<sup>er</sup> janvier 1990 inclus, une lectotypification ou néotypification d'un nom d'une espèce ou d'un taxon infraspécifique par un spécimen ou une illustration non publié n'est effectuée que si l'herbier, la collection ou l'institution dans lequel ce type est conservé est spécifié.

On or after 1 January 1990, lectotypification or neotypification of a name of a species or infraspecific taxon by a specimen or unpublished illustration is not effected unless the herbarium, collection, or institution in which the type is conserved is specified.

**9.23.** À partir du 1<sup>er</sup> janvier 2001 inclus, la lectotypification, la néotypification ou l'épitypification d'un nom d'une espèce ou d'un taxon infraspécifique n'est effectuée que si elle est indiquée par l'emploi du terme "lectotypus", "neotypus" ou "epitypus", leur abréviation, ou leur équivalent dans une langue moderne (voir aussi les Art. 7.10 et 9.9).

On or after 1 January 2001, lectotypification, neotypification, or epitypification of a name of a species or infraspecific taxon is not effected unless indicated by use of the term "lectotypus", "neotypus", or "epitypus", its abbreviation, or its equivalent in a modern language (see also Art. 7.11 and 9.10).

## Recommandation 9A

**9A.1.** La typification des noms pour lesquels aucun holotype n'a été désigné ne devrait être entreprise qu'avec une compréhension de la méthode de travail de l'auteur ; en particulier il devrait être tenu compte du fait qu'une partie du matériel utilisé par l'auteur pour décrire un taxon peut ne pas se trouver dans l'herbier de cet auteur ou peut même ne pas avoir survécu, et au contraire, que le matériel conservé dans l'herbier de l'auteur n'a pas forcément été utilisé intégralement pour décrire le taxon.

Typification of names for which no holotype was designated should only be carried out with an understanding of the author's method of working ; in particular it should be realized that some of the material used by the author in describing the taxon may not be in the author's herbarium or may not even have survived, and conversely, that not all the material surviving in the author's herbarium was necessarily used in describing the taxon.

**9A.2.** La désignation d'un lectotype ne devrait être entreprise qu'avec une bonne compréhension du groupe en question. Lors du choix d'un lectotype, tous les aspects du protologue doivent être considérés comme un guide fondamental. Les méthodes mécaniques, comme le choix automatique du premier élément cité ou d'un spécimen récolté par la personne à laquelle l'espèce est dédiée, doivent être évitées comme non scientifiques et conduisant à de possibles confusions futures et entraîner de nouveaux changements.

Designation of a lectotype should be undertaken only in the light of an understanding of the group concerned. In choosing a lectotype, all aspects of the protologue should be considered as a basic guide. Mechanical methods, such as the automatic selection of the first element cited or of a specimen collected by the person after whom a species is named, should be avoided as unscientific and leading to possible future confusion and further change.

**9A.3.** En choisissant un lectotype, toute indication sur les intentions de l'auteur d'un nom devrait avoir la préférence, à moins qu'une telle indication ne soit contraire au protologue. De telles indications sont des notes manuscrites, des annotations sur des planches d'herbier, des figures identifiables et des épithètes telles que *typicus*, *genuinus*, etc.

In choosing a lectotype, any indication of intent by the author of a name should be given preference unless such indication is contrary to the protologue. Such indications are manuscript notes, annotations on herbarium sheets, recognizable figures, and epithets such as *typicus*, *genuinus*, etc.

**9A.4.** Quand deux ou plusieurs éléments hétérogènes ont été inclus dans ou cités avec la description ou la diagnose originale, le lectotype doit être choisi de manière à préserver l'usage courant. En particulier si un autre auteur a déjà isolé un ou plusieurs éléments pour d'autres taxons, un des éléments restants doit être désigné comme le lectotype à condition que cet élément n'entre pas en conflit avec la description ou la diagnose originale (voir l'Art. 9.19(c)).

When two or more heterogeneous elements were included in or cited with the original description or

diagnosis, the lectotype should be so selected as to preserve current usage. In particular, if another author has already segregated one or more elements as other taxa, one of the remaining elements should be designated as the lectotype provided that this element is not in conflict with the original description or diagnosis (see Art. 9.19(c)).

## Recommandation 9B

**9B.1.** Lors de la sélection d'un néotype, un soin particulier et une connaissance critique doivent être exercés, parce qu'il n'y a généralement pas d'autre guide que le jugement personnel pour discerner ce qui s'accorde le mieux avec le protologue; si cette sélection s'avère être erronée il peut en résulter de futures changements.

In selecting a neotype, particular care and critical knowledge should be exercised because there is usually no guide except personal judgement as to what best fits the protologue; if this selection proves to be faulty it may result in further change.

**9B.2.** Les auteurs désignant un épitype doivent établir en quoi l'holotype, le lectotype, le néotype ou tout matériel original est ambigu au point que l'épitypification est nécessaire.

Authors designating an epitype should state in what way the holotype, lectotype, neotype, or all original material is ambiguous such that epitypification is necessary.

## Recommandation 9C

**9C.1.** La spécification de l'herbier, de la collection ou de l'institution de dépôt devrait être suivie par n'importe quel nombre disponible permanent et non-ambigu identifiant le spécimen lectotype, néotype ou épitype (voir aussi la Rec. 40A.6).

Specification of the herbarium, collection, or institution of deposition should be followed by any available number permanently and unambiguously identifying the lectotype, neotype, or epitype specimen (see also Rec. 40A.6).

## ARTICLE 10

**10.1.** Le type d'un nom d'un genre ou de n'importe quelle subdivision d'un genre est le type d'un nom d'une espèce (sauf exception prévue par l'Art. 10.4). Dans le but de désigner ou de citer un type, seul le nom d'espèce suffit, c'est-à-dire il est considéré comme le plein équivalent de son type (voir aussi la Rec. 40A.3).

The type of a name of a genus or of any subdivision of a genus is the type of a name of a species (except as provided by Art. 10.4). For purposes of designation or citation of a type, the species name alone suffices, i.e. it is considered as the full equivalent of its type (see also Rec. 40A.3).

**Note 1.** Les termes comme "holotype", "syntype" et "lectotype", tels que définis dans l'Art. 9, bien qu'inapplicables aux types des noms de rangs supérieurs à l'espèce, ont parfois été utilisés comme cela par analogie.

Terms such as "holotype", "syntype", and "lectotype", as presently defined in Art. 9, although not applicable to the types of names ranks higher than species, have sometimes been so used by analogy.

**10.2.** Si dans le protologue d'un nom d'un genre ou de n'importe quelle subdivision d'un genre l'holotype ou le lectotype d'un ou de plusieurs noms d'espèces publiés précédemment ou simultanément est expressément inclus (voir l'Art. 10.3), le type doit être choisi parmi ces types, à moins que (a) le type n'ait été indiqué (Art. 10.8, 40.1 et 40.3) ou désigné par l'auteur du nom; ou (b) le nom a été sanctionné (Art. F.3), auquel cas le type peut aussi être choisi parmi les types de noms d'espèces inclus dans le traitement de sanctionnement. Si aucun type d'un nom d'espèce publié précédemment ou simultanément n'était explicitement inclus, un type doit être choisi autrement, mais ce choix doit être supplanté s'il peut être démontré que le type choisi n'est conspécifique d'aucun matériel associé soit avec le protologue soit avec le traitement de sanctionnement.

If in the protologue of a name of a genus or of any subdivision of a genus the holotype or lectotype of one or more previously or simultaneously published species name(s) is definitely included

(see Art. 10.3), the type must be chosen from among these types, unless (a) the type was indicated (Art. 10.8, 40.1, and 40.3) or designated by the author of the name; or (b) the name was sanctioned (Art. F.3), in which case the type may also be chosen from among the types of species names included in the sanctioning treatment. If no type of a previously or simultaneously published species name was definitely included, a type must be otherwise chosen, but the choice is to be superseded if it can be demonstrated that the selected type is not conspecific with any of the material associated with either the protologue or the sanctioning treatment.

**Ex. 1.** Le genre *Anacyclus*, tel que défini à l'origine par Linné (Sp. Pl. : 892. 1753), comprenait trois espèces validement nommées. Cassini (dans Cuvier, Dict. Sci. Nat. 34 : 104. 1825) désigna *Anthemis valentina* L. (l.c. : 895. 1753) comme type de *Anacyclus*, alors que ce n'était pas un élément original du genre. Green (dans Sprague, Nom. Prop. Brit. Bot. : 182. 1929) désigna *Anacyclus valentinus* L. (l.c. : 892. 1753), "the only one of the three original species still retained in the genus [la seule des trois espèces originales à faire toujours partie du genre]", comme "standard species [l'espèce standard]" (voir l'Art. 7 \*Ex. 16), et son choix doit être suivi (Art. 10.5). Humphries (dans Bull. Brit. Mus. (Nat. Hist.) Bot. 7 : 109. 1979) désigna un spécimen dans l'Herbier Clifford (BM) comme lectotype de *Anacyclus valentinus*, et ce spécimen est devenu de ce fait le type de *Anacyclus*.

The genus *Anacyclus*, as originally circumscribed by Linnaeus (Sp. Pl. : 892. 1753), comprised three validly named species. Cassini (in Cuvier, Dict. Sci. Nat. 34 : 104. 1825) designated *Anthemis valentina* L. (l.c. : 895. 1753) as type of *Anacyclus*, but this was not an original element of the genus. Green (in Sprague, Nom. Prop. Brit. Bot. : 182. 1929) designated *Anacyclus valentinus* L. (l.c. : 892. 1753), "the only one of the three original species still retained in the genus", as the "standard species" (see Art. 7 \*Ex. 16), and her choice must be followed (Art. 10.5). Humphries (in Bull. Brit. Mus. (Nat. Hist.), Bot. 7 : 109. 1979) designated a specimen in the Clifford Herbarium (BM) as lectotype of *Anacyclus valentinus*, and that specimen thereby became the type of *Anacyclus*.

**Ex. 2.** *Castanella* Spruce ex Benth. & Hook.f. (Gen. Pl. 1 : 394. Août 1862) a été décrit sur la base d'un unique spécimen récolté par Spruce et sans mention d'un nom d'espèce. Swart (dans ING Card No 2143. 1957) fut le premier à désigner un type (avec la mention "T.") : *C. granatensis* Planch. & Linden (dans Ann. Sci. Nat., Bot., ser. 4, 18 : 365. Déc. 1862), basé sur *Linden 1360*. Tant que le spécimen de Spruce est considéré comme conspécifique du matériel de Linden, le type désigné par Swart ne peut pas être supplanté, même si le spécimen de Spruce est devenu le type de *Paullinia paullinioides* Radlk. (Monogr. Paullinia : 173. 1896), parce que ce dernier n'est pas un "nom d'espèce précédemment ou simultanément publié".

*Castanella* Spruce ex Benth. & Hook. f. (Gen. Pl. 1 : 394. Aug 1862) was described on the basis of a single specimen collected by Spruce and without mention of a species name. Swart (in ING Card No. 2143. 1957) was the first to designate a type (as "T.") : *C. granatensis* Planch. & Linden (in Ann. Sci. Nat., Bot., ser. 4, 18 : 365. Dec 1862), based on *Linden 1360*. As long as the Spruce specimen is considered to be conspecific with Linden's material, Swart's type designation cannot be superseded, even though the Spruce specimen became the type of *Paullinia paullinioides* Radlk. (Monogr. Paullinia : 173. 1896), because the latter is not a "previously or simultaneously published species name".

**10.3.** Aux fins de l'Art. 10.2, l'inclusion définitive du type du nom d'une espèce est effectuée par citation de, ou la référence (directe ou indirecte) à, un nom d'espèce validement publié, qu'il soit accepté ou mis en synonymie par son auteur, ou par la citation de l'holotype ou du lectotype d'un nom d'espèce publié précédemment ou simultanément.

For the purposes of Art. 10.2, definite inclusion of the type of a name of a species is effected by citation of, or reference (direct or indirect) to, a validly published species name, whether accepted or synonymized by the author, or by citation of the holotype or lectotype of a previously or simultaneously published species name.

**Ex. 3.** Le protologue d'*Elodes* Adans. (Fam. Pl. 2 : 444, 553. 1763) inclut des références à "*Elodes*" de Clusius (Alt. App. Rar. Pl. Hist., App. Alt. Auct. : [7]. 1611, i.e. "*Ascyrum supinum* ἐλώδης"), "*Hypericum*" de Tournefort (Inst. Rei Herb. 1 : 255. 1700, i.e. "*Hypericum palustre, supinum, tomentosum*") et *Hypericum aegypticum* L. (Sp. Pl. : 784. 1753). Cette dernière est la seule référence à un nom d'espèce validement publié, alors qu'aucun des autres éléments n'est le type d'un nom d'espèce. Le type d'*H. aegypticum* est donc le type d'*Elodes* même si des auteurs

ultérieurs ont désigné *H. elodes* L. (Amoen. Acad. 4 : 105. 1759) comme type (voir Robson dans Bull. Brit. Mus. (Nat. Hist.), Bot. 5 : 305, 337. 1977).

The protologue of *Elodes* Adans. (Fam. Pl. 2 : 444, 553. 1763) includes references to “*Elodes*” of Clusius (Alt. App. Rar. Pl. Hist., App. Alt. Auct. : [7]. 1611, i.e. “*Ascyrum supinum* ἐλώδης”), “*Hypericum*” of Tournefort (Inst. Rei Herb. 1 : 255. 1700, i.e. “*Hypericum palustre, supinum, tomentosum*”), and *Hypericum aegypticum* L. (Sp. Pl. : 784. 1753). The last is the only reference to a validly published species name, and neither of the other elements is the type of a species name. The type of *H. aegypticum* is therefore the type of *Elodes* even though subsequent authors designated *H. elodes* L. (Amoen. Acad. 4 : 105. 1759) as the type (see Robson in Bull. Brit. Mus. (Nat. Hist.), Bot. 5 : 305, 337. 1977).

**10.4.** Par et uniquement par conservation (Art. 14.9), le type d'un nom d'un genre peut être un spécimen ou une illustration, de préférence utilisé par l'auteur dans la préparation du protologue, autre que le type d'un nom d'une espèce incluse.

By and only by conservation (Art. 14.9), the type of a name of a genus may be a specimen or illustration, preferably used by the author in the preparation of the protologue, other than the type of a name of an included species.

**i Note 2.** Si l'élément désigné en fonction de l'Art. 10.4 est le type d'un nom d'espèce, ce nom peut être cité comme le type du nom de genre. Si l'élément n'est pas le type d'un nom d'espèce, une référence au nom correct de l'élément type peut être ajoutée entre parenthèses.

If the element designated under Art. 10.4 is the type of a species name, that name may be cited as the type of the generic name. If the element is not the type of a species name, a parenthetical reference to the correct name of the type element may be added.

**Ex. 4.** *Physconia* Poelt (dans Nova Hedwigia 9 : 30. 1965) a été conservé avec le spécimen “‘*Lichen pulverulentus*’, Germania, Lipsia in *Tilia*, 1767, *Schreber* (M)” comme le type conservé. Ce spécimen est le type de *P. pulverulacea* Moberg (dans Mycotaxon 8 : 310. 1979), dont le nom est à présent cité dans la liste des types dans l'Annexe III.

*Physconia* Poelt (in Nova Hedwigia 9 : 30. 1965) was conserved with the specimen “‘*Lichen pulverulentus*’, Germania, Lipsia in *Tilia*, 1767, *Schreber* (M)” as the conserved type. That specimen is the type of *P. pulverulacea* Moberg (in Mycotaxon 8 : 310. 1979), the name now cited in the type entry in App. III.

**Ex. 5.** *Pseudolarix* Gordon (Pinetum : 292. 1858) a été conservé avec un spécimen de l'herbier Gordon (K No. 3455) comme son type conservé. Parce que ce spécimen n'est le type d'aucun nom d'espèce, son identité acceptée “[= *P. amabilis* (J. Nelson) Rehder ...]” a été ajoutée à la liste correspondante dans l'Annexe III.

*Pseudolarix* Gordon (Pinetum : 292. 1858) was conserved with a specimen from the Gordon herbarium (K No. 3455) as its conserved type. Because this specimen is not the type of any species name, its accepted identity “[= *P. amabilis* (J. Nelson) Rehder ...]” has been added to the corresponding entry in App. III.

**10.5.** L'auteur qui le premier désigne (Art. 7.10, 7.11 et F.5.4) un type d'un nom d'un genre ou de la subdivision d'un genre doit être suivi, mais ce choix peut être supplanté si l'auteur a largement utilisé une méthode mécanique de sélection (Art. 10.6). Le choix d'un type utilisant largement une méthode mécanique de sélection est supplanté par n'importe quel choix ultérieur d'un type différent ne faisant pas appel à une telle méthode, à moins que, dans l'intervalle, le choix supplantable ait été confirmé par son adoption dans une publication qui n'utilisait pas une méthode mécanique de sélection.

The author who first designates (Art. 7.10, 7.11, and F.5.4) a type of a name of a genus or subdivision of a genus must be followed, but the choice may be superseded if the author used a largely mechanical method of selection (Art. 10.6). A type chosen using a largely mechanical method of selection is superseded by any later choice of a different type not made using such a method, unless, in the interval, the supersedable choice has been affirmed by its adoption in a publication that did not use a mechanical method of selection.

**i Note 3.** La date effective d'une typification (voir les Art. 22.2, 48.2 et 52.2(b)), sous réserve de son remplacement en vertu de l'Art. 10.5, reste celle de la sélection originale, à moins que le type

n'ait été supplanté.

The effective date of a typification (cf. Art. 22.2, 48.2 and 52.2(b)) subject to supersession under Art. 10.5 remains that of the original selection, unless the type has been superseded.

**10.6.** Aux fins de l'Art. 10.5, "une méthode largement mécanique de sélection" est définie comme celle par laquelle le type est sélectionné en suivant une série de critères objectifs tels que ceux définis dans "Canon 15" du ainsi nommé "Philadelphia Code" (Arthur & al. in Bull. Torrey Bot. Club 31 : 255–257. 1904) ou du "Canon 15" de l'*American Code of Botanical Nomenclature* (Arthur & al. in Bull. Torrey Bot. Club 34 : 172–174. 1907).

For the purposes of Art. 10.5, "a largely mechanical method of selection" is defined as one in which the type is selected following a set of objective criteria such as those set out in "Canon 15" of the so-called "Philadelphia Code" (Arthur & al. in Bull. Torrey Bot. Club 31 : 255–257. 1904) or in "Canon 15" of the *American Code of Botanical Nomenclature* (Arthur & al. in Bull. Torrey Bot. Club 34 : 172–174. 1907).

**Ex. 6.** La première désignation du type de *Delphinium* L. fut faite par Britton (dans Britton & Brown, III. Fl. N. U.S., ed. 2, 2 : 93. 1913), qui suivait l'*American Code* et dont la sélection de *D. consolida* L. est par conséquent considérée comme ayant été largement mécanique. Son choix a été supplanté en vertu de l'Art. 10.5 par la désignation de *D. peregrinum* L. par Green (dans Sprague, Nom. Prop. Brit. Bot. : 162. 1929).

The first type designation for *Delphinium* L. was by Britton (in Britton & Brown, III. Fl. N. U.S., ed. 2, 2 : 93. 1913), who followed the *American Code* and whose selection of *D. consolida* L. is therefore considered to have been largely mechanical. His choice has been superseded under Art. 10.5 by the designation of *D. peregrinum* L. by Green (in Sprague, Nom. Prop. Brit. Bot. : 162. 1929).

**10.7.** A moins que le ou les auteurs n'aient spécifiquement établi qu'ils n'utilisaient pas une méthode mécanique de sélection, les critères suivants déterminent si une publication particulière, paraissant avant le 1<sup>er</sup> janvier 1935, a adopté une méthode largement mécanique de sélection :

Unless the author(s) specifically state that they are not using a mechanical method of type selection, the following criteria determine whether a particular publication, appearing prior to 1 January 1935, has adopted a largely mechanical method of type selection :

(a) tout énoncé à cet égard, comprenant le fait que l'*American Code* ou le "Philadelphia Code" ait été suivi ou que des types aient été déterminés d'une manière mécanique particulière (p. ex. la première espèce dans l'ordre) ; ou

any statement to that effect, including that the *American Code* or the "Philadelphia Code" was being followed or that types were determined in a particular mechanical way (e.g. the first species in order) ; or

(b) l'adoption de n'importe quelle disposition du "Philadelphia Code" ou de l'*American Code* qui était contraire aux dispositions des *International Rules of Botanical Nomenclature* [Règles Internationales de la Nomenclature Botanique] en force à cette époque, p. ex. l'inclusion d'un ou plusieurs tautonymes comme noms d'espèce.

adoption of any provision of the "Philadelphia Code" or the *American Code* that was contrary to the provisions of the *International Rules of Botanical Nomenclature* in force at that time, e.g. the inclusion of one or more tautonyms as species names.

(b) De plus pour des publications paraissant avant le 1<sup>er</sup> janvier 1921 :

Additionally for publications appearing prior to 1 January 1921 :

(c) si un auteur de la publication était signataire du "Philadelphia Code"<sup>21</sup> (et était donc aussi signataire de l'*American Code*) ;

if an author of the publication was a signatory of the "Philadelphia Code"<sup>22</sup> (and was therefore also a signatory of the *American Code*) ;

21. Une liste de 23 signataires du "Philadelphia Code" a été publiée dans Taxon 5 : 1448. 2016, ainsi que dans Bull. Torrey Bot. Club 31 : 250. 1904.

22. A list of the 23 signatories of the "Philadelphia Code" was published in Taxon 65 : 1448. 2016, as well as in Bull. Torrey Bot. Club 31 : 250. 1904.

(d) si un auteur de la publication a déclaré publiquement (p. ex. dans une autre publication) que dans la typification de noms génériques le "Philadelphia Code" ou l'*American Code* ont été suivis ;

if an author of the publication stated publicly (e.g. in another publication) that in the typification of generic names the "Philadelphia Code" or the *American Code* was followed ;

(e) si un auteur de la publication était un employé ou un associé reconnu du New York Botanical Garden ; ou

if an author of the publication was an employee or a recognized associate of the New York Botanical Garden ; or

(f) si un auteur de la publication était un employé du gouvernement des Etats-Unis.

if an author of the publication was an employee of the United States government.

**Ex. 7.** (a) Fink (dans *Contr. U.S. Natl. Herb.* 14 : 2. 1910) a spécifié qu'il fixait "the types of the genera according to the 'first species' rule [les types des genres conformément à la règle de la 'première espèce']". Ses désignations de type peuvent donc être supplantées conformément à l'Art. 10.5. Par exemple, Fink avait désigné *Biatorina griffithii* (Ach.) A. Massal. comme le type de *Biatorina* A. Massal. ; mais son choix a été supplanté quand la désignation suivante, par Santesson (dans *Symb. Bot. Upsal.* 12 : 428. 1952), a fixé un type différent, *B. atropurpurea* (Schaer.) A. Massal.

(a) Fink (in *Contr. U. S. Natl. Herb.* 14 : 2. 1910) specified that he was "stating the types of the genera according to the 'first species' rule". His type designations may therefore be superseded under Art. 10.5. For example, Fink had designated *Biatorina griffithii* (Ach.) A. Massal. as the type of *Biatorina* A. Massal. ; but his choice was superseded when the next subsequent designation, by Santesson (in *Symb. Bot. Upsal.* 12 : 428. 1952), stated a different type, *B. atropurpurea* (Schaer.) A. Massal.

**Ex. 8.** (a) Underwood (dans *Mem. Torrey Bot. Club* 6 : 247–283. 1899) écrivit (p. 251) : "For each genus established the first named species will be regarded as type [Pour chaque genre établi le premier nom d'espèce sera considéré comme type]". En conséquence, sa désignation (p. 276) de *Caenopteris furcata* Bergius comme le type de *Caenopteris* Bergius (dans *Acta Acad. Sci. Imp. Petrop.* 1782(2) : 249. 1786) est supplantable ; ceci a été effectué par Copeland (*Gen. Filicum* : 166. 1947), qui a désigné *C. rutifolia* Bergius comme le type.

(a) Underwood (in *Mem. Torrey Bot. Club* 6 : 247–283. 1899) wrote (p. 251) : "For each genus established the first named species will be regarded as type". Therefore, his designation (p. 276) of *Caenopteris furcata* Bergius as type of *Caenopteris* Bergius (in *Acta Acad. Sci. Imp. Petrop.* 1782(2) : 249. 1786) is supersedable ; this has been effected by Copeland (*Gen. Filicum* : 166. 1947), who designated *C. rutifolia* Bergius as type.

**Ex. 9.** (a) Murrill (dans *J. Mycol.* 9 : 87. 1903), se référant aux types génériques, a écrit : "The principles by which I have been chiefly guided are also quite well known having been stated and explained by Underwood [Les principes par lesquels j'ai principalement été guidé sont aussi bien connus pour avoir été déclarés et expliqués par Underwood] " [voir Ex. 8]. En conséquence Murrill (l.c. : 95, 98. 1903) inscrit les espèces nommées en premier dans le traitement de Quélet (*Enchir. Fung.* : 175. 1886), *Coriolus lutescens* (Pers.) Quél., comme le type de *Coriolus* Quél. (l.c.), et plus tard (dans *Bull. Torrey Bot. Club* 32 : 640. 1906) inscrit *Polyporus zonatus* Nees comme le type parce qu'il était "the first species accompanied by a correct citation of a figure [la première espèce accompagnée d'une citation correcte d'une figure]". Les deux lectotypifications sont considérées comme mécaniques et ont été supplantées par le choix de *Polyporus versicolor* (L.) Fr. par Donk (*Revis. Niederl. Homobasidiomyc.* : 180. 1933).

(a) Murrill (in *J. Mycol.* 9 : 87. 1903), referring to generic types, wrote : "The principles by which I have been chiefly guided are also quite well known having been stated and explained by Underwood" [see Ex. 8]. Consequently Murrill (l.c. : 95, 98. 1903) listed the first-named species treated by Quélet (*Enchir. Fung.* : 175. 1886), *Coriolus lutescens* (Pers.) Quél., as type of *Coriolus* Quél. (l.c.), and later (in *Bull. Torrey Bot. Club* 32 : 640. 1906) listed *Polyporus zonatus* Nees as type because it was "the first species accompanied by a correct citation of a figure". Both lectotypifications are considered to be mechanical and were superseded by the choice of *Polyporus versicolor* (L.) Fr. by Donk (*Revis. Niederl. Homobasidiomyc.* : 180. 1933).

**Ex. 10.** (b) Britton & Wilson (*Bot. Porto Rico* 6 : 262. 1925) désignèrent *Cucurbita lagenaria* L. comme le type de *Cucurbita* L. (*Sp. Pl.* : 1010. 1753). Cependant, puisqu'ils avaient de manière évidente

suivi l'*American Code* (ils incluent de nombreux tautonymes dans leur publication, p. ex. "*Abrus Abrus* (L.) W. Wight", "*Acisanthera Acisanthera* (L.) Britton", et "*Ananas Ananas* (L.) Voss"), leurs sélections de types suivaient largement une méthode mécanique. Leur sélection de *C. lagenaria* (actuellement traitée comme *Lagenaria siceraria* (Molina) Standl.) a été supplantée par la sélection de *C. pepo* L. par Green (dans Sprague, Nom. Prop. Brit. Bot. : 190. 1929).

(b) Britton & Wilson (Bot. Porto Rico 6 : 262. 1925) designated *Cucurbita lagenaria* L. as type of *Cucurbita* L. (Sp. Pl. : 1010. 1753). However, because they were evidently following the *American Code* (they included many tautonyms in their publication, e.g. "*Abrus Abrus* (L.) W. Wight", "*Acisanthera Acisanthera* (L.) Britton", and "*Ananas Ananas* (L.) Voss"), their type selections used a largely mechanical method. Their selection of *C. lagenaria* (currently treated as *Lagenaria siceraria* (Molina) Standl.) has been superseded by the selection of *C. pepo* L. by Green (in Sprague, Nom. Prop. Brit. Bot. : 190. 1929).

**Ex. 11.** (d) En considérant la typification de *Achyranthes* L. dans une version préalable à son compte-rendu des *Amaranthaceae* dans la *North American Flora*, Paul C. Standley (dans J. Wash. Acad. Sci. 5 : 72. 1915) sélectionna *A. repens* L. comme le type déclarant que "there seems, moreover, no doubt as to the type of the genus *Achyranthes* under the *American Code* of nomenclature [il semble, d'ailleurs, n'y avoir aucun doute quant au type du genre *Achyranthes* selon l'*American Code* de nomenclature]", notant que, par conséquent, "the name *Achyranthes* must be used in a sense other than that in which it has generally been employed in recent years [le nom *Achyranthes* doit être utilisé dans un sens autre que celui dans lequel il a généralement été employé dans les années récentes]". En conséquence de cette déclaration d'acceptation publiée de l'*American Code*, non seulement la sélection de Standley de *A. repens* fut supplantée par celle de *A. aspera* L. par Hitchcock (dans Sprague, Nom. Prop. Brit. Bot. : 135. 1929), mais les types cités dans d'autres publications de Standley (p. ex. dans Britton, N. Amer. Fl. 21 : 1–254. 1916–1918) sont aussi supplantables en vertu de l'Art. 10.5. Donc, la déclaration de Standley (l.c. : 134. 1917) disant que *A. repens* était le type de *Achyranthes* ne constitue pas la confirmation de sa sélection antérieure; de même sa publication de désignation de types précédemment faite par Britton & Brown, telle que *Chenopodium rubrum* L. (l.c. : 9. 1916) et *Amaranthus caudatus* L. (l.c. : 102. 1917), ne constitue pas la confirmation de leur sélection; la typification de *Chenopodium* L. a été supplantée par la sélection de *C. album* L. par Hitchcock (dans Sprague, Nom. Prop. Brit. Bot. : 137. 1929) et celle de *Amaranthus* L. a d'abord été confirmée par Green (dans Sprague, l.c. : 188. 1929).

(d) In considering the typification of *Achyranthes* L. in a preliminary to his account of *Amaranthaceae* in the *North American Flora*, Paul C. Standley (in J. Wash. Acad. Sci. 5 : 72. 1915) selected *A. repens* L. as type stating that "there seems, moreover, no doubt as to the type of the genus *Achyranthes* under the *American Code* of nomenclature", noting that, as a result, "the name *Achyranthes* must be used in a sense other than that in which it has generally been employed in recent years". As a result of this published statement of acceptance of the *American Code*, not only is Standley's selection of *A. repens* superseded by that of *A. aspera* L. by Hitchcock (in Sprague, Nom. Prop. Brit. Bot. : 135. 1929), but types cited in Standley's other publications (e.g. in Britton, N. Amer. Fl. 21 : 1–254. 1916–1918) are supersedable under Art. 10.5. Therefore, Standley's statement (l.c. : 134. 1917) that *A. repens* was the type of *Achyranthes* does not constitute affirmation of his earlier selection; similarly his publication of type designations previously made by Britton & Brown, such as *Chenopodium rubrum* L. (l.c. : 9. 1916) and *Amaranthus caudatus* L. (l.c. : 102. 1917), does not constitute affirmation of their selection; the typification of *Chenopodium* L. has been superseded by the selection of *C. album* L. by Hitchcock (in Sprague, Nom. Prop. Brit. Bot. : 137. 1929) and that of *Amaranthus* L. was first affirmed by Green (in Sprague, l.c. : 188. 1929).

**10.8.** Quand l'épithète du nom d'une subdivision d'un genre est identique à ou dérivé de l'épithète de l'un des noms d'espèce initialement inclus, le type du nom de rang supérieur est le même que celui du nom d'espèce, à moins que l'auteur original du nom de rang supérieur n'ait désigné un autre type.

When the epithet in the name of a subdivision of a genus is identical with or derived from the epithet in one of the originally included species names, the type of the higher-ranking name is the same as that of the species name, unless the original author of the higher-ranking name designated another type.

**Ex. 12.** Le type de *Euphorbia* subg. *Esula* Pers. (Syn. Pl. 2 : 14. 1806) est le type de *E. esula* L., l'un des noms d'espèce inclus par Persoon; la désignation de *E. peplus* L. (également inclus par Persoon) comme type par Croizat (dans Revista Sudamer. Bot. 6 : 13. 1939) n'as pas de statut.

The type of *Euphorbia* subg. *Esula* Pers. (Syn. Pl. 2 : 14. 1806) is the type of *E. esula* L., one of the species names included by Persoon ; the designation of *E. peplus* L. (also included by Persoon) as type by Croizat (in *Revista Sudamer. Bot.* 6 : 13. 1939) has no standing.

**Ex. 13.** Le type de *Cassia* [sans rang] *Chamaecrista* L. (Sp. Pl. : 379. 1753) est le type de *C. chamaecrista* L., nom. rej. (Annexe V), l'un des cinq noms d'espèce inclus par Linné.

The type of *Cassia* [unranked] *Chamaecrista* L. (Sp. Pl. : 379. 1753) is the type of *C. chamaecrista* L., nom. rej. (App. V), one of the five species names included by Linnaeus.

**10.9.** Le type d'un nom d'une famille ou de n'importe quelle subdivision d'une famille est le même que celui du nom de genre à partir duquel il est formé (voir l'Art. 18.1). Aux fins de désignation ou de citation d'un type, le nom de genre seul suffit. Le type d'un nom d'une famille ou d'une sous-famille non formé à partir d'un nom de genre est le même que celui du nom alternatif correspondant (Art. 18.5 et 19.8).

The type of a name of a family or of any subdivision of a family is the same as that of the generic name from which it is formed (see Art. 18.1). For purposes of designation or citation of a type, the generic name alone suffices. The type of a name of a family or subfamily not formed from a generic name is the same as that of the corresponding alternative name (Art. 18.5 and 19.8).

**10.10.** Le principe de typification ne s'applique pas aux noms de taxons supérieurs au rang de la famille, excepté pour les noms qui sont automatiquement typifiés par le fait qu'ils dérivent de noms génériques (voir l'Art. 16(a)), pour lesquels le type est le même que celui du nom de genre.

The principle of typification does not apply to names of taxa above the rank of family, except for names that are automatically typified by being formed from generic names (see Art. 16(a)), the type of which is the same as that of the generic name.

## Recommandation 10A

**10A.1.** Quand une combinaison à un rang de subdivision de genre a été publiée sous un nom de genre qui n'a pas encore été typifié, le type du nom de genre devrait être choisi parmi la subdivision de genre qui avait été désignée comme nomenclaturalement typique, si la chose est apparente.

When a combination at the rank of a subdivision of a genus has been published under a generic name that has not yet been typified, the type of the generic name should be selected from the subdivision of the genus that was designated as nomenclaturally typical, if that is apparent.

**10A.2.** En citant un type choisi en utilisant une méthode de sélection largement mécanique qui a ensuite été confirmé par un auteur n'utilisant pas une telle méthode, on devrait citer à la fois le lieu de la sélection originale et celui de la confirmation, p. ex. "*Quercus* L. ... Type : *Q. robur* L. désigné par Britton & Brown (Ill. Fl. N. U.S., ed. 2, 1 : 616 1913) ; confirmé par Green (dans Sprague, Nom. Prop. Brit. Bot. : 189. 1929)".

In citing a type chosen using a largely mechanical method of selection that has since been affirmed by an author not using such a method, both the place of original selection and that of affirmation should be cited, e.g. "*Quercus* L. ... Type : *Q. robur* L. designated by Britton & Brown (Ill. Fl. N. U.S., ed. 2, 1 : 616 1913) ; affirmed by Green (in Sprague, Nom. Prop. Brit. Bot. : 189. 1929)".

## SECTION 3

### PRIORITÉ

#### ARTICLE 11

**11.1.** Chaque famille ou taxon d'un rang inférieur ayant une délimitation, une position et un rang particuliers ne peut porter qu'un seul nom correct. Des exceptions spéciales sont faites pour neuf familles et une sous-famille pour lesquelles des noms alternatifs sont permis (voir les Art. 18.5 et 19.8). L'utilisation de noms distincts est autorisée pour les taxons fossiles qui représentent différentes parties, différentes étapes d'histoire de vie, ou différents états de préservation de ce que devrait avoir été le taxon d'un seul organisme ou même un seul individu (Art. 1.2).



Each family or lower-ranked taxon with a particular circumscription, position, and rank can bear only one correct name. Special exceptions are made for nine families and one subfamily for which alternative names are permitted (see Art. 18.5 and 19.8). The use of separate names is allowed for fossil-taxa that represent different parts, life-history stages, or preservational states of what may have been a single organismal taxon or even a single individual (Art. 1.2).

- Ex. 1.** Le nom de genre *Sigillaria* Brongn. (dans Bull. Sci. Soc. Philom. Paris 1822 : 26. 1822) a été établi pour les fossiles de fragments "d'écorce", mais par la suite Brongniart (dans Arch. Mus. Hist. Nat. 1 : 405. 1839) a inclus des tiges avec une anatomie préservée dans son concept de *Sigillaria*. Les cônes avec une anatomie préservée qui peuvent en partie représenter le même taxon biologique se réfèrent à *Mazocarpon* M. J. Benson (dans Ann. Bot. (Oxford) 32 : 569. 1918), tandis que de tels cônes préservés par "adpressions" (compression-impression) sont connus comme *Sigillariostrobus* Schimp. (Traité Paléont. Vég. 2 : 105. 1870). Tous ces noms génériques peuvent être employés simultanément malgré le fait qu'ils puissent, au moins en partie, s'appliquer au même organisme.
- The generic name *Sigillaria* Brongn. (in Bull. Sci. Soc. Philom. Paris 1822 : 26. 1822) was established for fossils of "bark" fragments, but Brongniart (in Arch. Mus. Hist. Nat. 1 : 405. 1839) subsequently included stems with preserved anatomy within his concept of *Sigillaria*. Cones with preserved anatomy that may in part represent the same biological taxon are referred to as *Mazocarpon* M. J. Benson (in Ann. Bot. (Oxford) 32 : 569. 1918), whereas such cones preserved as adpressions are known as *Sigillariostrobus* Schimp. (Traité Paléont. Vég. 2 : 105. 1870). All these generic names can be used concurrently in spite of the fact that they may, at least in part, apply to the same organism.

**11.2.** Un nom n'a aucune priorité en dehors du rang auquel il est publié (mais voir l'Art. 53.3).

A name has no priority outside the rank which it is published (but see Art. 53.3).

- Ex. 2.** Quand *Campanula* sect. *Campanopsis* R. Br. (Prodr. : 561. 1810) est traité comme un genre, il est appelé *Wahlenbergia* Roth (1821), un nom conservé contre le synonyme hétérotypique (taxonomique) *Cervicina* Delile (Descr. Egypte, Hist. Nat. : 150. 1813), et non *Campanopsis* (R. Br.) Kuntze (Revis. Gen. Pl. 2 : 378. 1891).
- When *Campanula* sect. *Campanopsis* R. Br. (Prodr. : 561. 1810) is treated as a genus, it is called *Wahlenbergia* Roth (Nov. Pl. Sp. : 399. 1821), a name conserved against the heterotypic (taxonomic) synonym *Cervicina* Delile (Descr. Egypte, Hist. Nat. : 150. 1813), and not *Campanopsis* (R. Br.) Kuntze (Revis. Gen. Pl. 2 : 378. 1891).
- Ex. 3.** *Solanum* subg. *Leptostemonum* Bitter (dans Bot. Jahrb. Syst. 55 : 69. 1919) est le nom correct du sous-genre qui inclut son type, *S. mammosum* L., parce qu'il est le plus ancien nom disponible dans ce rang. L'homotypique *S.* sect. *Acanthophora* Dunal (Hist. Nat. Solanum : 131, 218. 1813), dont l'inclusion a causé l'illégitimité de *S.* sect. *Leptostemonum* Dunal (dans Candolle, Prodr. 13(1) : 29, 183. 1852), n'a aucune priorité en dehors de son propre rang.
- Solanum* subg. *Leptostemonum* Bitter (in Bot. Jahrb. Syst. 55 : 69. 1919) is the correct name of the subgenus that includes its type, *S. mammosum* L., because it is the earliest available name at that rank. The homotypic *S.* sect. *Acanthophora* Dunal (Hist. Nat. Solanum : 131, 218. 1813), the inclusion of which caused the illegitimacy of *S.* sect. *Leptostemonum* Dunal (in Candolle, Prodr. 13(1) : 29, 183. 1852), has no priority outside its own rank.
- Ex. 4.** *Helichrysum stoechas* subsp. *barrelieri* (Ten.) Nyman (Consp. Fl. Eur. : 381. 1879) quand traité au rang spécifique est appelé *H. conglobatum* (Viv.) Steud. (Nomencl. Bot., ed. 2, 1 : 738. 1840), basé sur *Gnaphalium conglobatum* Viv. (Fl. Libyc. Spec. : 55. 1824), et non *H. barrelieri* (Ten.) Greuter (dans Boissiera 13 : 138. 1967), basé sur *G. barrelieri* Ten. (Fl. Napol. 5 : 220. 1835–1838).
- Helichrysum stoechas* subsp. *barrelieri* (Ten.) Nyman (Consp. Fl. Eur. : 381. 1879) when treated at specific rank is called *H. conglobatum* (Viv.) Steud. (Nomencl. Bot., ed. 2, 1 : 738. 1840), based on *Gnaphalium conglobatum* Viv. (Fl. Libyc. Spec. : 55. 1824), and not *H. barrelieri* (Ten.) Greuter (in Boissiera 13 : 138. 1967), based on *G. barrelieri* Ten. (Fl. Napol. 5 : 220. 1835–1838).
- Ex. 5.** *Magnolia virginiana* var. *foetida* L. (Sp. Pl. : 536. 1753) quand élevé au rang spécifique est appelé *M. grandiflora* L. (Syst. Nat., ed. 10 : 1082. 1759), non *M. foetida* (L.) Sarg. (dans Gard. & Forest 2 : 615. 1889).
- Magnolia virginiana* var. *foetida* L. (Sp. Pl. : 536. 1753) when raised to specific rank is called *M. grandiflora* L. (Syst. Nat., ed. 10 : 1082. 1759), not *M. foetida* (L.) Sarg. (in Gard. & Forest 2 : 615. 1889).



**Note 1.** Les dispositions de l'Art. 11 déterminent la priorité entre différents noms applicables au même taxon ; elles ne concernent pas l'homonymie.

The provisions of Art. 11 determine priority between different names applicable to the same taxon ; they do not concern homonymy.

**11.3.** Pour tout taxon de la famille au genre inclus, le nom correct est le plus ancien nom légitime de même rang, sauf en cas de limitation de la priorité par conservation ou protection (voir l'Art. 14 et F.2) ou lorsque les Art. 11.7, 11.8, 19.4, 56, 57, F.3 ou F.7 s'appliquent.

For any taxon from family to genus, inclusive, the correct name is the earliest legitimate one with the same rank, except in cases of limitation of priority by conservation or protection (see Art. 14 and F.2) or where Art. 11.7, 11.8, 19.4, 56, 57, F.3, or F.7 apply.

**Ex. 6.** Quand *Aesculus* L. (Sp. Pl. : 344. 1753), *Pavia* Mill. (Gard. Dict. Abr., ed. 4 : *Pavia*. 1754), *Macrothyrsus* Spach (dans Ann. Sci. Nat., Bot., ser. 2, 2 : 61. 1834), et *Calothyrsus* Spach (l.c. : 62. 1834) sont affectés à un seul genre, son nom correct est *Aesculus*.

When *Aesculus* L. (Sp. Pl. : 344. 1753), *Pavia* Mill. (Gard. Dict. Abr., ed. 4 : *Pavia*. 1754), *Macrothyrsus* Spach (in Ann. Sci. Nat., Bot., ser. 2, 2 : 61. 1834), and *Calothyrsus* Spach (l.c. : 62. 1834) are referred to a single genus, its correct name is *Aesculus*.

**11.4.** Pour n'importe quel taxon de rang inférieur au genre, le nom correct est la combinaison de l'épithète finale du plus ancien nom légitime du taxon de même rang, avec le nom correct du genre ou de l'espèce auquel il est assigné, sauf (a) dans des cas de limitation de priorité en vertu des Art. 14, 56, 57, F.2, F.3, or F.7, ou (b) si les Art. 11.7, 11.8, 22.1, ou 26.1 exigent qu'une combinaison différente soit utilisée, ou (c) si la combinaison résultante n'a pu être valablement publiée en vertu de l'Art. 32.1(c) ou est illégitime en vertu de l'Art. 53. Si (c) s'applique, l'épithète finale du prochain nom légitime antérieur au même rang doit être utilisée à la place ou, s'il n'y a pas d'épithète finale disponible, un nom de remplacement ou le nom d'un nouveau taxon peut être publié.

For any taxon below the rank of genus, the correct name is the combination of the final epithet of the earliest legitimate name of the taxon at the same rank, with the correct name of the genus or species to which it is assigned, except (a) in cases of limitation of priority under Art. 14, 56, 57, F.2, F.3, or F.7, or (b) if Art. 11.7, 11.8, 22.1, or 26.1 rules that a different combination be used, or (c) if the resulting combination could not be validly published under Art. 32.1(c) or would be illegitimate under Art. 53. If (c) applies, the final epithet of the next earliest legitimate name at the same rank is to be used instead or, if there is no final epithet available, a replacement name or the name of a new taxon may be published.

**Ex. 7.** *Primula* sect. *Dionysiopsis* Pax (dans Jahresber. Schles. Ges. Vaterländ. Kultur 87 : 20. 1909), transféré dans *Dionysia* Fenzl, devient le *D.* sect. *Dionysiopsis* (Pax) Melch. (dans Mitt. Thüring. Bot. Vereins 50 : 164–168. 1943) ; le nom de remplacement *D.* sect. *Ariadna* Wendelbo (dans Bot. Not. 112 : 496. 1959) est illégitime selon l'Art. 52.1.

*Primula* sect. *Dionysiopsis* Pax (in Jahresber. Schles. Ges. Vaterländ. Kultur 87 : 20. 1909) when transferred to *Dionysia* Fenzl becomes *D.* sect. *Dionysiopsis* (Pax) Melch. (in Mitt. Thüring. Bot. Vereins 50 : 164–168. 1943) ; the replacement name *D.* sect. *Ariadna* Wendelbo (in Bot. Not. 112 : 496. 1959) is illegitimate under Art. 52.1.

**Ex. 8.** *Antirrhinum spurium* L. (1753), transféré dans *Linaria* Mill., est appelé *L. spuria* (L.) Mill. (1768). *Antirrhinum spurium* L. (Sp. Pl. : 613. 1753) when transferred to *Linaria* Mill. is called *L. spuria* (L.) Mill. (Gard. Dict., ed. 8 : *Linaria* No. 15. 1768).

**Ex. 9.** En transférant *Serratula chamaepeuce* L. (Sp. Pl. : 819. 1753) à *Ptilostemon* Cass., Cassini a illégitimement (Art. 52.1) nommé l'espèce *P. muticus* Cass. (dans Cuvier, Dict. Sci. Nat. 44 : 59. 1826). Dans ce genre, *Ptilostemon*, le nom correct est *P. chamaepeuce* (L.) Less. (Gen. Cynaroceph. : 5. 1832).

When transferring *Serratula chamaepeuce* L. (Sp. Pl. : 819. 1753) to *Ptilostemon* Cass., Cassini illegitimately (Art. 52.1) named the species *P. muticus* Cass. (in Cuvier, Dict. Sci. Nat. 44 : 59. 1826). In *Ptilostemon*, the correct name is *P. chamaepeuce* (L.) Less. (Gen. Cynaroceph. : 5. 1832).

**Ex. 10.** Le nom correct pour *Rubus aculeatiflorus* var. *taitoensis* (Hayata) T. S. Liu & T. Y. Yang (dans Annual Taiwan Prov. Mus. 12 : 12. 1969) est *R. taitoensis* Hayata var. *taitoensis*, parce que *R.*

*taitoensis* Hayata (dans J. Coll. Sci. Imp. Univ. Tokyo 30(1) : 96. 1911) est prioritaire sur *R. aculeatiflorus* Hayata (Icon. Pl. Formosan. 5 : 39. 1915).

The correct name for *Rubus aculeatiflorus* var. *taitoensis* (Hayata) T. S. Liu & T. Y. Yang (in Annual Taiwan Prov. Mus. 12 : 12. 1969) is *R. taitoensis* Hayata var. *taitoensis* because *R. taitoensis* Hayata (in J. Coll. Sci. Imp. Univ. Tokyo 30(1) : 96. 1911) has priority over *R. aculeatiflorus* Hayata (Icon. Pl. Formosan. 5 : 39. 1915).

- Ex. 11.** En transférant *Spartium biflorum* Desf. (Fl. Atlant. 2 : 133. 1798) dans *Cytisus* Desf., Ball a correctement proposé le nom de remplacement *C. fontanesii* Spach ex Ball (dans J. Linn. Soc., Bot. 16 : 405. 1878), tenant compte de *C. biflorus* L'Hér. (Stirp. Nov. : 184. 1791) validement publié précédemment ; la combinaison *C. biflorus* basée sur *S. biflorum* serait illégitime selon l'Art. 53.1.

When transferring *Spartium biflorum* Desf. (Fl. Atlant. 2 : 133. 1798) to *Cytisus* Desf., Ball correctly proposed the replacement name *C. fontanesii* Spach ex Ball (in J. Linn. Soc., Bot. 16 : 405. 1878) because of the previously and validly published *C. biflorus* L'Hér. (Stirp. Nov. : 184. 1791); the combination *C. biflorus* based on *S. biflorum* would be illegitimate under Art. 53.1.

- Ex. 12.** *Spergula stricta* Sw. (dans Kongl. Vetensk. Acad. Nya Handl. 20 : 235. 1799), transféré dans *Arenaria* L., est appelé *A. uliginosa* Schleich. ex Schldl. (dans Mag. Neuesten Entdeck. Gesamnten Naturk. Ges. Naturf. Freunde Berlin 7 : 207. 1808) à cause de l'existence du nom *A. stricta* Michx. (Fl. Bor.-Amer. 1 : 274. 1803), basé sur un type différent ; mais en raison d'un transfert ultérieur au genre *Minuartia* L. l'épithète *stricta* redevient disponible et l'espèce est appelée *M. stricta* (Sw.) Hiern (dans J. Bot. 37 : 320. 1899).

*Spergula stricta* Sw. (in Kongl. Vetensk. Acad. Nya Handl. 20 : 235. 1799) when transferred to *Arenaria* L. is called *A. uliginosa* Schleich. ex Schldl. (in Mag. Neuesten Entdeck. Gesamnten Naturk. Ges. Naturf. Freunde Berlin 7 : 207. 1808) because of the existence of the name *A. stricta* Michx. (Fl. Bor.-Amer. 1 : 274. 1803), based on a different type ; but on further transfer to the genus *Minuartia* L. the epithet *stricta* is again available and the species is called *M. stricta* (Sw.) Hiern (in J. Bot. 37 : 320. 1899).

- Ex. 13.** *Arum dracunculus* L. (Sp. Pl. : 964. 1753), transféré dans *Dracunculus* Mill., est nommé *D. vulgaris* Schott (Melet. Bot. 1 : 17. 1832). L'utilisation de l'épithète linnéenne dans *Dracunculus* aurait engendré un tautonyme (Art. 23.4), qui n'aurait pas été validement publié (Art. 32.1(c)).

*Arum dracunculus* L. (Sp. Pl. : 964. 1753) when transferred to *Dracunculus* Mill. is named *D. vulgaris* Schott (Melet. Bot. 1 : 17. 1832). The use of the Linnaean epithet in *Dracunculus* would result in a tautonym (Art. 23.4), which would not be validly published (Art. 32.1(c)).

- Ex. 14.** *Cucubalus behen* L. (Sp. Pl. : 414. 1753), transféré à *Behen* Moench, fut légitimement rebaptisé *B. vulgaris* Moench (Methodus : 709. 1794) pour éviter le tautonym "*B. behen*". Dans *Silene* L., l'épithète *behen* n'est pas disponible à cause de l'existence de *S. behen* L. (Sp. Pl. : 418. 1753). Par conséquent, le nom de remplacement *S. cucubalus* Wibel (Prim. Fl. Werth. : 241. 1799) a été proposé. Cette proposition est cependant illégitime (Art. 52.1) puisque l'épithète spécifique *vulgaris* était disponible. Dans *Silene*, le nom correct de l'espèce est *S. vulgaris* (Moench) Garcke (Fl. N. Mitt.-Deutschland, ed. 9 : 64. 1869).

*Cucubalus behen* L. (Sp. Pl. : 414. 1753) when transferred to *Behen* Moench was legitimately renamed *B. vulgaris* Moench (Methodus : 709. 1794) to avoid the tautonym "*B. behen*". In *Silene* L., the epithet *behen* is unavailable because of the existence of *S. behen* L. (Sp. Pl. : 418. 1753). Therefore, the replacement name *S. cucubalus* Wibel (Prim. Fl. Werth. : 241. 1799) was proposed. This, however, is illegitimate (Art. 52.1) because the specific epithet *vulgaris* was available. In *Silene*, the correct name of the species is *S. vulgaris* (Moench) Garcke (Fl. N. Mitt.-Deutschland, ed. 9 : 64. 1869).

- Ex. 15.** *Helianthemum italicum* var. *micranthum* Gren. & Godr. (Fl. France 1 : 171. 1847), lorsque transféré comme une variété de *H. penicillatum* Thibaud ex Dunal garde son épithète variétale et est nommé *H. penicillatum* var. *micranthum* (Gren. & Godr.) Grosser (dans Engler, Pflanzenr. IV. 193 (Heft 14) : 115. 1903).

*Helianthemum italicum* var. *micranthum* Gren. & Godr. (Fl. France 1 : 171. 1847) when transferred as a variety to *H. penicillatum* Thibaud ex Dunal retains its varietal epithet and is named *H. penicillatum* var. *micranthum* (Gren. & Godr.) Grosser (in Engler, Pflanzenr. IV. 193 (Heft 14) : 115. 1903).

**Ex. 16.** L'épithète finale dans la combinaison *Thymus praecox* subsp. *arcticus* (Durand) Jalas (dans Veröff. Geobot. Inst. ETH Stiftung Rübel Zürich 43 : 190. 1970), basé sur *T. serpyllum* var. *arcticus* Durand (Pl. Kaneanae Groenl. : 196. 1856), a été employée en premier au rang de sous-espèce dans la combinaison *T. serpyllum* subsp. *arcticus* (Durand) Hyl. (dans Uppsala Univ. Årsskr. 1945(7) : 276. 1945). Cependant, si *T. britannicus* Ronniger (dans Repert. Spec. Nov. Regni Veg. 20 : 330. 1924) est inclus dans ce taxon, le nom correct au rang sous-spécifique est *T. praecox* subsp. *britannicus* (Ronniger) Holub (dans Preslia 45 : 359. 1973), pour lequel l'épithète finale a été d'abord employée à ce rang dans la combinaison *T. serpyllum* subsp. *britannicus* (Ronniger) P. Fourn. (Quatre Fl. France : 841. 1938, "S.-E. [Sous-Espèce] *Th. Britannicus*").

The final epithet in the combination *Thymus praecox* subsp. *arcticus* (Durand) Jalas (in Veröff. Geobot. Inst. ETH Stiftung Rübel Zürich 43 : 190. 1970), based on *T. serpyllum* var. *arcticus* Durand (Pl. Kaneanae Groenl. : 196. 1856), was first used at the rank of subspecies in the combination *T. serpyllum* subsp. *arcticus* (Durand) Hyl. (in Uppsala Univ. Årsskr. 1945(7) : 276. 1945). However, if *T. britannicus* Ronniger (in Repert. Spec. Nov. Regni Veg. 20 : 330. 1924) is included in this taxon, the correct name at subspecific rank is *T. praecox* subsp. *britannicus* (Ronniger) Holub (in Preslia 45 : 359. 1973), for which the final epithet was first used at this rank in the combination *T. serpyllum* subsp. *britannicus* (Ronniger) P. Fourn. (Quatre Fl. France : 841. 1938, "S.-E. [Sous-Espèce] *Th. Britannicus*").

**Ex. 17.** Le transfert de *Polypodium tenerum* Roxb. (dans Calcutta J. Nat. Hist. 4 : 490. 1844) à *Cyclosorus* Link (Hort. Berol. 2 : 128. 1833) aurait eu pour conséquence un homonyme postérieur dû à l'existence de *C. tener* (Fée) Christenh. (dans Bot. J. Linn. Soc. 161 : 250. 2009), basé sur *Goniopteris tenera* Fée (Mém. Foug. 11 : 60. 1866). Le nom correct est un synonyme hétérotypique, *C. ciliatus* (Wall. ex Benth.) Panigrahi (dans Res. J. Pl. Environm. 9 : 66. 1993), basé sur le nom légitime du taxon au même rang le second plus ancien, *Aspidium ciliatum* Wall. ex Benth. (Fl. Hongkong. : 455. 1861).

Transfer of *Polypodium tenerum* Roxb. (in Calcutta J. Nat. Hist. 4 : 490. 1844) to *Cyclosorus* Link (Hort. Berol. 2 : 128. 1833) would result in a later homonym due to the existence of *C. tener* (Fée) Christenh. (in Bot. J. Linn. Soc. 161 : 250. 2009), based on *Goniopteris tenera* Fée (Mém. Foug. 11 : 60. 1866). The correct name is a heterotypic synonym, *C. ciliatus* (Wall. ex Benth.) Panigrahi (in Res. J. Pl. Environm. 9 : 66. 1993), based on the next earliest legitimate name of the taxon at the same rank, *Aspidium ciliatum* Wall. ex Benth. (Fl. Hongkong. : 455. 1861).

**i Note 2.** La publication valide d'un nom à un rang inférieur au genre écarte toute combinaison homonyme simultanée (Art. 53), quelle que soit la priorité d'autres noms avec la même épithète finale qui peuvent requérir le transfert au même genre ou à la même espèce.

The valid publication of a name at a rank lower than genus precludes any simultaneous homonymous combination (Art. 53), irrespective of the priority of other names with the same final epithet that may require transfer to the same genus or species.

**Ex. 18.** Tausch a inclus deux espèces dans son nouveau genre *Alkanna* : *A. tinctoria* Tausch (dans Flora 7 : 234. 1824), une nouvelle espèce basée sur "*Anchusa tinctoria*" au sens de Linné (Sp. Pl., ed. 2 : 192. 1762), et *A. matthioli* Tausch (l.c. 1824), un nom de remplacement basé sur *Lithospermum tinctorium* L. (Sp. Pl. : 132. 1753). Les deux noms sont légitimes et prennent la priorité sur 1824.

Tausch included two species in his new genus *Alkanna* : *A. tinctoria* Tausch (in Flora 7 : 234. 1824), a new species based on "*Anchusa tinctoria*" in the sense of Linnaeus (Sp. Pl., ed. 2 : 192. 1762), and *A. matthioli* Tausch (l.c. 1824), a replacement name based on *Lithospermum tinctorium* L. (Sp. Pl. : 132. 1753). Both names are legitimate and take priority from 1824.

**Ex. 19.** Raymond-Hamet a transféré au genre *Sedum* à la fois *Cotyledon sedoides* DC. (dans Mém. Agric. Econ. Soc. Agric. Seine 11 : 11. 1808) et *Sempervivum sedoides* Decne. (dans Jacquemont, Voy. Inde 4(Bot.) : 63. 1844). Il a combiné l'épithète du nom postérieur, *Sempervivum sedoides*, sous *Sedum*, comme *S. sedoides* (Decne.). Raym.-Hamet (dans Candollea 4 : 26. 1929) et publié un nom de remplacement, *S. candollei* Raym.-Hamet (l.c. 1929), pour le nom le plus ancien. Les deux noms de Raymond-Hamet sont légitimes.

Raymond-Hamet transferred to the genus *Sedum* both *Cotyledon sedoides* DC. (in Mém. Agric. Econ. Soc. Agric. Seine 11 : 11. 1808) and *Sempervivum sedoides* Decne. (in Jacquemont, Voy. Inde 4(Bot.) : 63. 1844). He combined the epithet of the later name, *Sempervivum sedoides*, under *Sedum*, as *S. sedoides* (Decne.) Raym.-Hamet (in Candollea 4 : 26. 1929), and published a

replacement name, *S. candollei* Raym.-Hamet (l.c. 1929), for the earlier name. Both of Raymond-Hamet's names are legitimate.

**11.5.** Lorsque, pour tout taxon du rang de la famille ou de rang inférieur, un choix est possible entre des noms légitimes de priorité égale au rang correspondant, ou entre des épithètes finales disponibles de noms de priorité égale au rang correspondant, le premier choix effectivement publié (Art. 29–31) établit la priorité du nom choisi, et de toute combinaison légitime avec le même type et la même épithète finale à ce rang, sur le ou les autres noms en compétition (voir cependant l'Art. 11.6 ; voir aussi la Rec. F.5A.2).

When, for any taxon at the rank of family or below, a choice is possible between legitimate names of equal priority at the corresponding rank, or between available final epithets of names of equal priority at the corresponding rank, the first such choice to be effectively published (Art. 29–31) establishes the priority of the chosen name, and of any legitimate combination with the same type and final epithet at that rank, over the other competing name(s) (but see Art. 11.6 ; see also Rec. F.5A.2).

**Note 3.** Un choix tel que prévu à l'Art. 11.5 est effectué par l'adoption de l'un des noms en compétition, ou de son épithète finale dans la combinaison requise, et par le rejet ou la relégation simultanée en synonymie du ou des autres noms ou de leurs synonymes homotypiques (nomenclaturaux).  
A choice as provided for in Art. 11.5 is effected by adopting one of the competing names, or its final epithet in the required combination, and simultaneously rejecting or relegating to synonymy the other(s) or their homotypic (nomenclatural) synonyms.

**Ex. 20.** Lorsque *Dentaria* L. (Sp. Pl. : 653. 1753) et *Cardamine* L. (l.c. : 654. 1753) sont réunis, le genre résultant est appelé *Cardamine* parce que ce nom a été choisi par Crantz (Cl. Crucif. Emend. : 126. 1769), qui le premier a réuni les deux genres.

When *Dentaria* L. (Sp. Pl. : 653. 1753) and *Cardamine* L. (l.c. : 654. 1753) are united, the resulting genus is called *Cardamine* because that name was chosen by Crantz (Cl. Crucif. Emend. : 126. 1769), who first united them.

**Ex. 21.** Quand *Claudopus* Gillet (Hyménomycètes : 426. 1876), *Eccilia* (Fr. : Fr.) P. Kumm. (Führer Pilzk. : 23. 1871), *Entoloma* (Fr. ex Rabenh.) P. Kumm. (l.c. : 23. 1871), *Leptonia* (Fr. : Fr.) P. Kumm. (l.c. : 24. 1871) et *Nolanea* (Fr. : Fr.) P. Kumm. (l.c. : 24. 1871) sont réunis, l'un des quatre noms génériques publiés simultanément par Kummer doit être utilisé pour le genre combiné. Donk (dans Bull. Jard. Bot. Buitenzorg, ser. 3, 18(1) : 157. 1949) a choisi *Entoloma*, qui est donc considéré comme ayant priorité sur les autres noms.

When *Claudopus* Gillet (Hyménomycètes : 426. 1876), *Eccilia* (Fr. : Fr.) P. Kumm. (Führer Pilzk. : 23. 1871), *Entoloma* (Fr. ex Rabenh.) P. Kumm. (l.c. : 23. 1871), *Leptonia* (Fr. : Fr.) P. Kumm. (l.c. : 24. 1871), and *Nolanea* (Fr. : Fr.) P. Kumm. (l.c. : 24. 1871) are united, one of the four generic names simultaneously published by Kummer must be used for the combined genus. Donk (in Bull. Jard. Bot. Buitenzorg, ser. 3, 18(1) : 157. 1949) selected *Entoloma*, which is therefore treated as having priority over the other names.

**Ex. 22.** Brown (dans Tuckey, Narr. Exped. Zaire : 484. 1818) fut le premier à réunir *Waltheria americana* L. (Sp. Pl. : 673. 1753) et *W. indica* L. (l.c. 1753). Il a adopté le nom *W. indica* pour désigner l'espèce combinée, et ce nom est traité en conséquence comme ayant priorité sur *W. americana*.

Brown (in Tuckey, Narr. Exped. Zaire : 484. 1818) was the first to unite *Waltheria americana* L. (Sp. Pl. : 673. 1753) and *W. indica* L. (l.c. 1753). He adopted the name *W. indica* for the combined species, and this name is accordingly treated as having priority over *W. americana*.

**Ex. 23.** Baillon (dans Adansonia 3 : 162. 1863), en réunissant pour la première fois *Sclerocroton integerrimus* Hochst. (dans Flora 28 : 85. 1845) et *S. reticulatus* Hochst. (l.c. 1845), a adopté le nom *Stillingia integerrima* (Hochst.). Baill. pour le taxon combiné. Par conséquent *Sclerocroton integerrimus* est traité comme ayant priorité sur *S. reticulatus*, quel que soit le genre (*Sclerocroton*, *Stillingia*, ou n'importe quel autre) auquel l'espèce est assignée.

Baillon (in Adansonia 3 : 162. 1863), when uniting for the first time *Sclerocroton integerrimus* Hochst. (in Flora 28 : 85. 1845) and *S. reticulatus* Hochst. (l.c. 1845), adopted the name *Stillingia integerrima* (Hochst.) Baill. for the combined taxon. Consequently *Sclerocroton integerrimus* is treated as having priority over *S. reticulatus* irrespective of the genus (*Sclerocroton*, *Stillingia*, or any other) to which the species is assigned.

**Ex. 24.** Linné (Sp. Pl. : 902. 1753) a publié simultanément les noms *Verbesina alba* et *V. prostrata*. Plus tard (Mant. Pl. : 286. 1771), il a publié *Eclipta erecta*, un nom illégitime parce que *V. alba* était cité dans la synonymie, ainsi que *E. prostrata*, basé sur *V. prostrata*. Le premier auteur à réunir ces taxons fut Roxburgh (Fl. Ind., ed. 1832, 3 : 438. 1832), qui adopta le nom de *E. prostrata* (L.) L. Il s'ensuit que *V. prostrata* est considéré comme ayant priorité sur *V. alba*.

Linnaeus (Sp. Pl. : 902. 1753) simultaneously published the names *Verbesina alba* and *V. prostrata*. Later (Mant. Pl. : 286. 1771), he published *Eclipta erecta*, an illegitimate name because *V. alba* was cited in synonymy, and *E. prostrata*, based on *V. prostrata*. The first author to unite these taxa was Roxburgh (Fl. Ind., ed. 1832, 3 : 438. 1832), who adopted the name *E. prostrata* (L.) L. Therefore, *V. prostrata* is treated as having priority over *V. alba*.

**Ex. 25.** *Donia speciosa* et *D. formosa*, qui ont été publiés simultanément par Don (Gen. Hist. 2 : 468. 1832), ont été renommés *Clianthus oxleyi* et *C. dampieri*, respectivement, de façon illégitime par Lindley (dans Trans. Hort. Soc. London, ser. 2, 1 : 522. 1835). Brown (dans Sturt, Narr. Exped. C. Australia 2 : 71. 1849) a réuni les deux espèces en une, en adoptant le nom illégitime *C. dampieri* et en citant *D. speciosa* et *C. oxleyi* comme synonymes; son choix n'est pas celui prévu par l'Art. 11.5. *Clianthus speciosus* (G. Don) Asch. & Graebn. (Syn. Mitteleur. Fl. 6(2) : 725. 1909), publié avec *D. speciosa* et *C. dampieri* cités comme synonymes, est un homonyme postérieur illégitime de *C. speciosus* (Endl.) Steud. (Nomencl. Bot., ed. 2, 1 : 384. 1840); à nouveau, les conditions pour un choix conforme à l'Art. 11.5 ne sont pas remplies. Ford & Vickery (dans Contr. New South Wales Natl. Herb. 1 : 303. 1950) ont publié la combinaison de légitimation *C. formosus* (G. Don) Ford & Vickery et cités *D. formosa* et *D. speciosa* comme synonymes, mais puisque l'épithète de cette dernière n'est pas disponible dans *Clianthus* Sol. ex Lindl., le choix n'était pas possible et l'Art. 11.5 ne s'applique toujours pas. Thompson (dans Telopea 4 : 4. 1990) fut le premier à effectuer un choix acceptable en publiant la combinaison *Swainsona formosa* (G. Don) Joy Thomps. et en indiquant que *D. speciosa* en est un synonyme.

*Donia speciosa* and *D. formosa*, which were simultaneously published by Don (Gen. Hist. 2 : 468. 1832), were illegitimately renamed *Clianthus oxleyi* and *C. dampieri*, respectively, by Lindley (in Trans. Hort. Soc. London, ser. 2, 1 : 522. 1835). Brown (in Sturt, Narr. Exped. C. Australia 2 : 71. 1849) united both in a single species, adopting the illegitimate name *C. dampieri* and citing *D. speciosa* and *C. oxleyi* as synonyms; his choice is not of the kind provided for by Art. 11.5. *Clianthus speciosus* (G. Don) Asch. & Graebn. (Syn. Mitteleur. Fl. 6(2) : 725. 1909), published with *D. speciosa* and *C. dampieri* listed as synonyms, is an illegitimate later homonym of *C. speciosus* (Endl.) Steud. (Nomencl. Bot., ed. 2, 1 : 384. 1840); again, conditions for a choice under Art. 11.5 were not satisfied. Ford & Vickery (in Contr. New South Wales Natl. Herb. 1 : 303. 1950) published the legitimate combination *C. formosus* (G. Don) Ford & Vickery and cited *D. formosa* and *D. speciosa* as synonyms, but because the epithet of the latter was unavailable in *Clianthus* Sol. ex Lindl. a choice was not possible and again Art. 11.5 does not apply. Thompson (in Telopea 4 : 4. 1990) was the first to effect an acceptable choice when publishing the combination *Swainsona formosa* (G. Don) Joy Thomps. and indicating that *D. speciosa* was a synonym of it.

**11.6.** Un autonyme est considéré avoir priorité sur le ou les noms de même date et de même rang qui par leur publication valide ont établi l'autonyme (voir les Art. 22.3 et 26.3)

An autonym is treated as having priority over the name(s) of the same date and rank that upon their valid publication established the autonym (see Art. 22.3 and 26.3).

**i Note 4.** Quand l'épithète finale d'un autonyme est employée dans une nouvelle combinaison selon les exigences de l'Art. 11.6, le basionyme de cette combinaison est le nom duquel l'autonyme est dérivé, ou son basionyme s'il en a un.

When the final epithet of an autonym is used in a new combination under the requirements of Art. 11.6, the basionym of that combination is the name from which the autonym is derived, or its basionym if it has one.

**Ex. 26.** La publication de *Synthyris* subg. *Plagiocarpus* Pennell (dans Proc. Acad. Nat. Sci. Philadelphia 85 : 86. 1933) a simultanément établi l'autonyme *Synthyris* Benth. (dans Candolle, Prodr. 10 : 454. 1846) subg. *Synthyris*. Si *Synthyris*, incluant le subg. *Plagiocarpus*, est reconnu comme un sous-genre de *Veronica* L. (Sp. Pl. : 9. 1753), le nom correct est *V.* subg. *Synthyris* (Benth). M. M. Mart. Ort. & al. (dans Taxon 53 : 440. 2004), qui a la préséance sur une combinaison de *Veronica* basée sur *S.* subg. *Plagiocarpus*.

The publication of *Synthyris* subg. *Plagiocarpus* Pennell (in Proc. Acad. Nat. Sci. Philadelphia 85 : 86. 1933) simultaneously established the autonym *Synthyris* Benth. (in Candolle, Prodr. 10 : 454. 1846) subg. *Synthyris*. If *Synthyris*, including subg. *Plagiocarpus*, is recognized as a subgenus of *Veronica* L. (Sp. Pl. : 9. 1753), the correct name is *V.* subg. *Synthyris* (Benth.) M. M. Mart. Ort. & al. (in Taxon 53 : 440. 2004), which has precedence over a combination in *Veronica* based on *S.* subg. *Plagiocarpus*.

- Ex. 27.** *Heracleum sibiricum* L. (Sp. Pl. : 249. 1753) inclut *H. sibiricum* subsp. *lecokii* (Godr. & Gren.) Nyman (Consp. Fl. Eur. : 290. 1879) et *H. sibiricum* subsp. *sibiricum* automatiquement établis en même temps. Dès lors que *H. sibiricum*, ainsi circonscrit, est inclus dans *H. sphondylium* L. (l.c. 1753) en tant qu'unique sous-espèce, le nom correct de cette sous-espèce est *H. sphondylium* subsp. *sibiricum* (L.) Simonk. (Enum. Fl. Transsilv. : 266. 1887), non pas "*H. sphondylium* subsp. *lecokii*".

*Heracleum sibiricum* L. (Sp. Pl. : 249. 1753) includes *H. sibiricum* subsp. *lecokii* (Godr. & Gren.) Nyman (Consp. Fl. Eur. : 290. 1879) and *H. sibiricum* subsp. *sibiricum* automatically established at the same time. When *H. sibiricum*, so circumscribed, is included in *H. sphondylium* L. (l.c. 1753) as a single subspecies, the correct name of that subspecies is *H. sphondylium* subsp. *sibiricum* (L.) Simonk. (Enum. Fl. Transsilv. : 266. 1887), not "*H. sphondylium* subsp. *lecokii*".

- Ex. 28.** La publication de *Salix tristis* var. *microphylla* Andersson (Salices Bor.-Amer. : 21. 1858) a établi simultanément l'autonyme *S. tristis* Aiton (dans Hort. Kew. 3 : 393. 1789) var. *tristis*. Si *S. tristis*, incluant la var. *microphylla*, est reconnu comme une variété de *S. humilis* Marshall (Arbust. Amer. : 140. 1785), son nom correct est *S. humilis* var. *tristis* (Aiton) Griggs (dans Proc. Ohio Acad. Sci. 4 : 301. 1905). Cependant, si ces deux variétés de *S. tristis* sont reconnues comme des variétés de *S. humilis*, alors les noms *S. humilis* var. *tristis* et *S. humilis* var. *microphylla* (Andersson) Fernald (dans Rhodora 48 : 46. 1946) sont employés.

The publication of *Salix tristis* var. *microphylla* Andersson (Salices Bor.-Amer. : 21. 1858) simultaneously established the autonym *S. tristis* Aiton (in Hort. Kew. 3 : 393. 1789) var. *tristis*. If *S. tristis*, including var. *microphylla*, is recognized as a variety of *S. humilis* Marshall (Arbust. Amer. : 140. 1785), the correct name is *S. humilis* var. *tristis* (Aiton) Griggs (in Proc. Ohio Acad. Sci. 4 : 301. 1905). However, if both these varieties of *S. tristis* are recognized as varieties of *S. humilis*, then the names *S. humilis* var. *tristis* and *S. humilis* var. *microphylla* (Andersson) Fernald (in Rhodora 48 : 46. 1946) are used.

- 11.7.** Aux fins de la priorité, des noms de taxons fossiles (taxons de diatomées exceptés) entrent en compétition seulement avec des noms basés sur un type de fossile.

For purposes of priority, names of fossil-taxa (diatom taxa excepted) compete only with names based on a fossil type.

- Ex. 29.** Le nom *Polysphaeridium zoharyi* (M. Rossignol) J. P. Bujak & al. (dans Special Pap. Palaeontol. 24 : 34. 1980), basé sur *Hystrichosphaeridium zoharyi* M. Rossignol (dans Pollen & Spores 4 : 132. 1962), peut être retenu pour une espèce fossile de cystes même si des cystes de la même sorte sont connus pour faire partie du cycle de vie de l'espèce non-fossile *Pyrodictinium bahamense* L. Plate (dans Arch. Protistenk. 7 : 427. 1906).

The name *Polysphaeridium zoharyi* (M. Rossignol) J. P. Bujak & al. (in Special Pap. Palaeontol. 24 : 34. 1980), based on *Hystrichosphaeridium zoharyi* M. Rossignol (in Pollen & Spores 4 : 132. 1962), may be retained for a fossil-species of cysts even though cysts of the same kind are known to be part of the life cycle of the non-fossil species *Pyrodictinium bahamense* L. Plate (in Arch. Protistenk. 7 : 427. 1906).

- Ex. 30.** Reid (dans Nova Hedwigia 29 : 429–462. 1977) a indiqué que sa nouvelle espèce fossile *Votadinium calvum* était le cyste au repos du non-fossile dinoflagellé *Peridinium oblongum* (Auriv.) Cleve (dans Kongl. Svenska Vetensk. Acad. Handl., n.s., 32(8) : 20. 1900). *Votadinium calvum* peut être employé comme le nom correct de l'espèce fossile de cyste parce qu'elle présente un type fossile et donc n'interfère pas sur la priorité avec *P. oblongum*.

Reid (in Nova Hedwigia 29 : 429–462. 1977) indicated that his new fossil-species *Votadinium calvum* was the resting cyst of the non-fossil dinoflagellate *Peridinium oblongum* (Auriv.) Cleve (in Kongl. Svenska Vetensk. Acad. Handl., n.s., 32(8) : 20. 1900). *Votadinium calvum* can be used as the correct name for the cyst fossil-species because it has a fossil type and therefore does not compete for priority with *P. oblongum*.

**11.8.** Les noms d'organismes (diatomées exceptées) basés sur un type non-fossile sont traités comme ayant priorité sur les noms du même rang basés sur un type fossile où ces noms sont traités comme des synonymes pour un taxon non-fossile.

Names of organisms (diatoms excepted) based on a non-fossil type are treated as having priority over names at the same rank based on a fossil type where these names are treated as synonyms for a non-fossil taxon.

**Ex. 31.** Si *Platycarya* Siebold & Zucc. (dans Abh. Math.-Phys. Cl. Königl. Bayer. Akad. Wiss. 3 : 741. 1843), basé sur un type non-fossile, et *Petrophiloides* Bowerb. (Hist. Fruits London Clay : 43. 1840), basé sur un type fossile, sont traités comme des synonymes hétérotypiques pour un genre non-fossile, le nom *Platycarya* est correct, même s'il est antedaté par *Petrophiloides*.

If *Platycarya* Siebold & Zucc. (in Abh. Math.-Phys. Cl. Königl. Bayer. Akad. Wiss. 3 : 741. 1843), based on a non-fossil type, and *Petrophiloides* Bowerb. (Hist. Fruits London Clay : 43. 1840), based on a fossil type, are treated as heterotypic synonyms for a non-fossil genus, the name *Platycarya* is correct even though it is antedated by *Petrophiloides*.

**Ex. 32.** Le nom de genre *Metasequoia* Miki (dans Jap. J. Bot. 11 : 261. 1941) était basé sur le type fossile de *M. disticha* (Heer) Miki. Après la découverte de l'espèce non-fossile *M. glyptostroboïdes* Hu & W. C. Cheng, la conservation de *Metasequoia* Hu et W. C. Cheng (dans Bull. Fan Mem. Inst. Biol., Bot., ser. 2, 1 : 154. 1948) telle que basée sur le type non-fossile a été approuvée. S'il n'en avait pas été ainsi, tout nouveau nom de genre basé sur *M. glyptostroboïdes* aurait été considéré comme ayant priorité sur *Metasequoia* Miki.

The generic name *Metasequoia* Miki (in Jap. J. Bot. 11 : 261. 1941) was based on the fossil type of *M. disticha* (Heer) Miki. After discovery of the non-fossil species *M. glyptostroboïdes* Hu & W. C. Cheng, conservation of *Metasequoia* Hu & W. C. Cheng (in Bull. Fan Mem. Inst. Biol., Bot., ser. 2, 1 : 154. 1948) as based on the non-fossil type was approved. Otherwise, any new generic name based on *M. glyptostroboïdes* would have been treated as having priority over *Metasequoia* Miki.

**Ex. 33.** *Hyalodiscus* Ehrenb. (dans Ber. Bekanntm. Verh. Königl. Preuss. Akad. Wiss. Berlin 1845 : 71. 1845), basé sur le type fossile d'*H. laevis* Ehrenb. (l.c. : 78. 1845), est le nom d'un genre de diatomées qui inclut l'espèce non-fossile. S'il existe des noms génériques synonymes postérieurs basés sur un type non-fossile, ils ne sont pas considérés comme ayant priorité sur *Hyalodiscus*, à cause de l'Art. 11.8 qui fait exception aux diatomées.

*Hyalodiscus* Ehrenb. (in Ber. Bekanntm. Verh. Königl. Preuss. Akad. Wiss. Berlin 1845 : 71. 1845), based on the fossil type of *H. laevis* Ehrenb. (l.c. : 78. 1845), is the name of a diatom genus that includes non-fossil species. If later synonymous generic names based on a non-fossil type exist, they are not treated as having priority over *Hyalodiscus* because Art. 11.8 excepts diatoms.

**Ex. 34.** Boalch & Guy-Ohlson (dans Taxon 41 : 529–531. 1992) ont mis en synonymie les deux noms de genre d'algues qui ne sont pas des diatomées *Pachysphaera* Ostenf. (dans Knudsen & Ostefeld, lagtt. Overfladevand. Temp. Salth. Plankt. 1898 : 52. 1899) et *Tasmanites* E. J. Newton (dans Geol. Mag. 12 : 341. 1875). *Pachysphaera* est basé sur un type non-fossile et *Tasmanites* sur un type fossile. Selon le Code en application en 1992, *Tasmanites* avait la priorité et a donc été adopté. Selon l'Art. 11.8 actuel, qui fait une exception seulement pour les diatomées et pas pour les algues en général, *Pachysphaera* est le nom correct pour un genre non-fossile pour lequel ces deux noms sont traités comme des synonymes hétérotypiques.

Boalch & Guy-Ohlson (in Taxon 41 : 529–531. 1992) synonymized the two non-diatom algal generic names *Pachysphaera* Ostenf. (in Knudsen & Ostefeld, lagtt. Overfladevand. Temp. Salth. Plankt. 1898 : 52. 1899) and *Tasmanites* E. J. Newton (in Geol. Mag. 12 : 341. 1875). *Pachysphaera* is based on a non-fossil type and *Tasmanites* on a fossil type. Under the Code in effect in 1992, *Tasmanites* had priority and was therefore adopted. Under the current Art. 11.8, which excepts only diatoms and not algae in general, *Pachysphaera* is the correct name for a non-fossil genus for which both of these names are treated as heterotypic synonyms.

**Ex. 35.** L'espèce non-fossile *Gonyaulax ellegaardiae* K. N. Mertens & al. (dans J. Phycol. 51 : 563. 2015) était signalée dans le protologue comme produisant un cyste correspondant à l'espèce fossile *Spiniferites pachydermus* (M. Rossigno) P. C. Reid (dans Nova Hedwigia 25 : 607. 1974). Les deux noms étaient corrects dès lors que Mertens & al. ne les avaient pas traités comme des synonymes. Cependant, si ces noms sont traités comme synonymes de l'espèce non-fossile, G.



*ellegaardiae* est considéré comme ayant priorité même s'il est antédaté par *S. pachydermus*.

The non-fossil species *Gonyaulax ellegaardiae* K. N. Mertens & al. (in J. Phycol. 51 : 563. 2015) was indicated in the protologue to produce a cyst corresponding to the fossil-species *Spiniferites pachydermus* (M. Rossignol) P. C. Reid (in Nova Hedwigia 25 : 607. 1974). Both names were correct because Mertens & al. did not treat them as synonyms. However, if these names are treated as synonyms for the non-fossil species, *G. ellegaardiae* is treated as having priority even though it is antedated by *S. pachydermus*.

**i** **Note 5.** Conformément à l'Art. 53, des homonymes postérieurs sont illégitimes que le type soit fossile ou non-fossile.

In accordance with Art. 53, later homonyms are illegitimate whether the type is fossil or non-fossil.

**Ex. 36.** *Endolepis* Torr. (dans Pacif. Railr. Rep. 12(2, 2) : 47. 1860–1861), basé sur un type non-fossile, est un homonyme illégitime postérieur d'*Endolepis* Schleid. (dans Schmid & Schleiden, Geognos. Verhältnisse Saalthales Jena : 72. 1846), basé sur un type fossile.

*Endolepis* Torr. (in Pacif. Railr. Rep. 12(2, 2) : 47. 1860–1861), based on a non-fossil type, is an illegitimate later homonym of *Endolepis* Schleid. (in Schmid & Schleiden, Geognos. Verhältnisse Saalthales Jena : 72. 1846), based on a fossil type.

**Ex. 37.** *Cornus paucinervis* Hance (dans J. Bot. 19 : 216. 1881), basé sur un type non-fossile, est un homonyme illégitime postérieur de *C. paucinervis* Heer (Fl. Tert. Helv. 3 : 289. 1859), basé sur un type fossile.

*Cornus paucinervis* Hance (in J. Bot. 19 : 216. 1881), based on a non-fossil type, is an illegitimate later homonym of *C. paucinervis* Heer (Fl. Tert. Helv. 3 : 289. 1859), based on a fossil type.

**Ex. 38.** *Ficus crassipes* F. M. Bailey (Rep. Pl. Prelim. Gen. Rep. Bot. Meston's Exped. Bellenden-Ker Range : 2. 1889), *F. tiliifolia* Baker (dans J. Linn. Soc., Bot. 21 : 443. 1885) et *F. tremula* Warb. (dans Bot. Jahrb. Syst. 20 : 171. 1894), chacun basé sur un type non-fossile, étaient des homonymes illégitimes postérieurs de, respectivement, *F. crassipes* (Heer) Heer (Fl. Foss. Arct. 6(2) : 70. 1882), *F. tiliifolia* (A. Braun) Heer (Fl. Tert. Helv. 2 : 68. 1856) et *F. tremula* Heer (dans Abh. Schweiz. Paläontol. Ges. 1 : 11. 1874), chacun basé sur un type fossile. Les trois noms avec des types non-fossiles ont été conservés contre leurs homonymes antérieurs afin de maintenir leur usage (voir l'Annexe IV).

*Ficus crassipes* F. M. Bailey (Rep. Pl. Prelim. Gen. Rep. Bot. Meston's Exped. Bellenden-Ker Range : 2. 1889), *F. tiliifolia* Baker (in J. Linn. Soc., Bot. 21 : 443. 1885), and *F. tremula* Warb. (in Bot. Jahrb. Syst. 20 : 171. 1894), each based on a non-fossil type, were illegitimate later homonyms of, respectively, *F. crassipes* (Heer) Heer (Fl. Foss. Arct. 6(2) : 70. 1882), *F. tiliifolia* (A. Braun) Heer (Fl. Tert. Helv. 2 : 68. 1856), and *F. tremula* Heer (in Abh. Schweiz. Paläontol. Ges. 1 : 11. 1874), each based on a fossil type. The three names with non-fossil types have been conserved against their earlier homonyms in order to maintain their use (see App. IV).

**11.9.** Aux fins de la priorité, les noms donnés aux hybrides suivent les mêmes règles que celles des taxons non-hybrides de rang équivalent (mais voir l'Art. H.8).

For purposes of priority, names given to hybrids are subject to the same rules as are those of non-hybrid taxa at equivalent rank (but see Art. H.8).

**Ex. 39.** Le nom  $\times$ *Solidaster* H. R. Wehrh. (dans Bonstedt, Pareys Blumengärtn. 2 : 525. 1932) a la priorité sur  $\times$ *Asterago* Everett (dans Gard. Chron., ser. 3, 101 : 6. 1937) pour les hybrides entre *Aster* L. et *Solidago* L.

The name  $\times$ *Solidaster* H. R. Wehrh. (in Bonstedt, Pareys Blumengärtn. 2 : 525. 1932) has priority over  $\times$ *Asterago* Everett (in Gard. Chron., ser. 3, 101 : 6. 1937) for the hybrids between *Aster* L. and *Solidago* L.

**Ex. 40.** *Anemone*  $\times$  *hybrida* Paxton (dans Paxton's Mag. Bot. 15 : 239. 1849) a la priorité sur *A.*  $\times$  *elegans* Decne. (pro sp.) (Rev. Hort. (Paris) 1852 : 41. 1852). Le premier est correct quand on considère que tous les deux s'appliquent au même hybride, *A. hupehensis* (Lemoine & É. Lemoine) Lemoine & É. Lemoine  $\times$  *A. vitifolia* Buch.-Ham. ex DC. (Art. H.4.1).

*Anemone*  $\times$  *hybrida* Paxton (in Paxton's Mag. Bot. 15 : 239. 1849) has priority over *A.*  $\times$  *elegans* Decne. (pro sp.) (Rev. Hort. (Paris) 1852 : 41. 1852). The former is correct when both are

considered to apply to the same hybrid, *A. hupehensis* (Lemoine & É. Lemoine) Lemoine & É. Lemoine × *A. vitifolia* Buch.-Ham. ex DC. (Art. H.4.1).

**Ex. 41.** Camus (dans Bull. Mus. Natl. Hist. Nat. 33 : 538. 1927) a publié le nom ×*Agroelymus* E. G. Camus ex A. Camus sans description ni diagnose, mentionnant seulement les noms des genres parentaux (*Agropyron* Gaertn. et *Elymus* L.). Comme le nom n'était pas valablement publié suivant le *Code* alors en vigueur, Rousseau (dans Mém. Jard. Bot. Montréal 29 : 10–11. 1952) a publié une diagnose latine. Cependant, conformément au présent *Code* (Art. H.9), la date de publication valide de ×*Agroelymus* est 1927, et non 1952, et ainsi il a priorité sur le nom ×*Elymopyrum* Cugnac (dans Bull. Soc. Hist. Nat. Ardennes 33 : 14. 1938).

Camus (in Bull. Mus. Natl. Hist. Nat. 33 : 538. 1927) published the name ×*Agroelymus* E. G. Camus ex A. Camus without a description or diagnosis, mentioning only the names of the parent genera (*Agropyron* Gaertn. and *Elymus* L.). Because this name was not validly published under the *Code* then in force, Rousseau (in Mém. Jard. Bot. Montréal 29 : 10–11. 1952) published a Latin diagnosis. However, under the present *Code* (Art. H.9), the date of valid publication of ×*Agroelymus* is 1927, not 1952, and therefore it has priority over the name ×*Elymopyrum* Cugnac (in Bull. Soc. Hist. Nat. Ardennes 33 : 14. 1938).

**11.10.** Le principe de priorité ne s'applique pas au-dessus du rang de la famille (mais voir la Rec. 16A).  
The principle of priority does not apply above the rank of family (but see Rec. 16A).

## ARTICLE 12

**12.1.** Un nom d'un taxon n'a aucun statut selon ce *Code* à moins qu'il ne soit valablement publié (voir l'Art. 6.3 ; mais voir les Art. 14.9 et 14.14).

A name of a taxon has no status under this *Code* unless it is validly published (see Art. 6.3 ; but see Art. 14.9 and 14.14).

## SECTION 4

### LIMITATION DU PRINCIPE DE PRIORITÉ

#### ARTICLE 13

**13.1.** La publication valide de noms pour les organismes de différents groupes est considérée comme débutant aux dates suivantes (pour chaque groupe un ouvrage est mentionné et considéré avoir été publié à la date donnée pour ce groupe) :

Valid publication of names for organisms of different groups is treated as beginning at the following dates (for each group a work is mentioned that is treated as having been published on the date given for that group) :

Organismes non-fossiles :

Non-fossil organisms :

(a) SPERMATOPHYTA et PTERIDOPHYTA, noms aux rangs de genre et au-dessous, le 1<sup>er</sup> mai 1753 (Linnaeus, *Species plantarum*, ed. 1) ; noms supragénériques, le 4 août 1789 (Jussieu, *Genera plantarum*).

SPERMATOPHYTA and PTERIDOPHYTA, names at ranks of genus and below, 1 May 1753 (Linnaeus, *Species plantarum*, ed. 1) ; suprageneric names, 4 August 1789 (Jussieu, *Genera plantarum*).

(b) MUSCI (*Sphagnaceae* exceptées), le 1<sup>er</sup> janvier 1801 (Hedwig, *Species muscorum frondosorum*).  
MUSCI (except *Sphagnaceae*), 1 January 1801 (Hedwig, *Species muscorum frondosorum*).

(c) SPHAGNACEAE et HEPATICAE (incluant les *Anthocerotae*), noms aux rangs de genre et au-dessous, le 1<sup>er</sup> mai 1753 (Linnaeus, *Species plantarum*, ed. 1) ; noms supragénériques, le 4 août 1789 (Jussieu, *Genera plantarum*).

SPHAGNACEAE and HEPATICAE (including *Anthocerotae*), names at ranks of genus and below, 1 May 1753 (Linnaeus, *Species plantarum*, ed. 1) ; suprageneric names, 4 August 1789 (Jussieu, *Genera plantarum*).

(d) FUNGI (Pré. 8), voir l'Art. F.1.1.

FUNGI (Pre. 8), see Art. F.1.1.

(e) ALGAE, le 1<sup>er</sup> mai 1753 (Linnaeus, *Species plantarum*, ed. 1). Exceptions :

ALGAE, 1 May 1753 (Linnaeus, *Species plantarum*, ed. 1). Exceptions :

NOSTOCACEAE HOMOCYSTEAE, le 1<sup>er</sup> janvier 1892 (Gomont, "Monographie des Oscillariées", dans Ann. Sci. Nat., Bot., ser. 7, 15 : 263–368 ; 16 : 91–264). Les deux parties de la "Monographie" de Gomont, qui ont paru respectivement en 1892 et 1893, sont considérées comme ayant été publiées simultanément le 1<sup>er</sup> janvier 1892.

NOSTOCACEAE HOMOCYSTEAE, 1 January 1892 (Gomont, "Monographie des Oscillariées", in Ann. Sci. Nat., Bot., ser. 7, 15 : 263–368 ; 16 : 91–264). The two parts of Gomont's "Monographie", which appeared in 1892 and 1893, respectively, are treated as having been published simultaneously on 1 January 1892.

NOSTOCACEAE HETEROCYSTEAE, le 1<sup>er</sup> janvier 1886 (Bornet & Flahault, "Révision des Nostocacées hétérocystées", dans Ann. Sci. Nat., Bot., ser. 7, 3 : 323–381 ; 4 : 343–373 ; 5 : 51–129 ; 7 : 177–262). Les quatre parties de la "Révision", qui ont paru respectivement en 1886, 1886, 1887 et 1888, sont considérées comme ayant été publiées le 1<sup>er</sup> janvier 1886.

NOSTOCACEAE HETEROCYSTEAE, 1 January 1886 (Bornet & Flahault, "Révision des Nostocacées hétérocystées", in Ann. Sci. Nat., Bot., ser. 7, 3 : 323–381 ; 4 : 343–373 ; 5 : 51–129 ; 7 : 177–262). The four parts of the "Révision", which appeared in 1886, 1886, 1887, and 1888, respectively, are treated as having been published simultaneously on 1 January 1886.

DESMIDIACEAE (s. l.), le 1<sup>er</sup> janvier 1848 (Ralfs, *British Desmidiaceae*).

DESMIDIACEAE (s. l.), 1 January 1848 (Ralfs, *British Desmidiaceae*).

OEDOGONIACEAE, le 1<sup>er</sup> janvier 1900 (Hirn, "Monographie und Iconographie der Oedogoniaceen", dans Acta Soc. Sci. Fenn. 27 (1)).

OEDOGONIACEAE, 1 January 1900 (Hirn, "Monographie und Iconographie der Oedogoniaceen", in Acta Soc. Sci. Fenn. 27(1)).

Organismes fossiles (diatomées exceptées) :

Fossil organisms (diatoms excepted) :

(f) TOUS LES GROUPES, le 31 décembre 1820 (Sternberg, *Flore der Vorwelt, Versuch 1* : 1–24, t. 1–13). Le *Petrefactenkunde* de Schlotheim (1820) est considéré comme ayant été publié avant le 31 décembre 1820.

ALL GROUPS, 31 December 1820 (Sternberg, *Flora der Vorwelt, Versuch 1* : 1–24, t. 1–13). Schlotheim's *Petrefactenkunde* (1820) is regarded as published before 31 December 1820.

**13.2.** Le groupe auquel un nom est assigné au sens des Art. 13.1 et F.1 est déterminé par la position taxonomique acceptée du type du nom.

The group to which a name is assigned for the purposes of Art. 13.1 and F.1 is determined by the accepted taxonomic position of the type of the name.

**Ex. 1.** Le genre *Porella* et son unique espèce, *P. pinnata*, ont été affectés par Linné (Sp. Pl. : 1106. 1753) aux *Musci* ; puisque le spécimen type de *P. pinnata* est maintenant reconnu comme appartenant aux *Hepaticae*, les noms furent valablement publiés en 1753.

The genus *Porella* and its single species, *P. pinnata*, were referred by Linnaeus (Sp. Pl. : 1106. 1753) to the *Musci* ; because the type specimen of *P. pinnata* is now accepted as belonging to the *Hepaticae*, the names were validly published in 1753.

**Ex. 2.** Le type désigné de *Lycopodium* L. (Sp. Pl. : 1100. 1753) est *L. clavatum* L. (l.c. : 1101. 1753), le spécimen type de ce qui est actuellement accepté comme un ptéridophyte. En conséquence, bien que le genre figure selon Linné parmi les *Musci*, le nom de genre et les noms des espèces de ptéridophytes incluses par Linné sous celui-ci ont été valablement publiés en 1753.

The designated type of *Lycopodium* L. (Sp. Pl. : 1100. 1753) is *L. clavatum* L. (l.c. : 1101. 1753), the type specimen of which is currently accepted as a pteridophyte. Accordingly, although the genus is listed by Linnaeus among the *Musci*, the generic name and the names of the pteridophyte species included by Linnaeus under it were validly published in 1753.

**13.3.** Pour les besoins de la nomenclature, un nom est considéré appartenir à un taxon non-fossile à moins que son type soit d'origine fossile (Art. 1.2). Le matériel fossile se distingue du matériel non-fossile par les relations stratigraphiques du site de la récolte originale. En cas de doute sur les relations stratigraphiques, et pour toutes les diatomées, ce sont les dispositions propres aux taxons non-fossiles qui s'appliquent.

For nomenclatural purposes, a name is treated as pertaining to a non-fossil taxon unless its type is fossil in origin (Art. 1.2). Fossil material is distinguished from non-fossil material by stratigraphic relations at the site of original occurrence. In cases of doubtful stratigraphic relations, and for all diatoms, provisions for non-fossil taxa apply.

**13.4.** Les noms génériques qui apparaissent dans le *Species plantarum* de Linné, ed. 1 (1753) et ed. 2 (1762–1763), sont associés à la première description subséquente donnée sous ces noms dans le *Genera plantarum* de Linné, ed. 5 (1754) et ed. 6 (1764). L'orthographe des noms de genres inclus dans le *Species plantarum*, ed. 1, ne doit pas être modifiée parce qu'une orthographe différente a été utilisée dans le *Genera plantarum*, ed. 5.

Generic names that appear in Linnaeus's *Species plantarum*, ed. 1 (1753) and ed. 2 (1762–1763), are associated with the first subsequent description given under those names in Linnaeus's *Genera plantarum*, ed. 5 (1754) and ed. 6 (1764). The spelling of the generic names included in *Species plantarum*, ed. 1, is not to be altered because a different spelling has been used in *Genera plantarum*, ed. 5.



**Note 1.** Les deux volumes du *Species plantarum* de Linné, ed. 1 (1753), parus respectivement l'un en mai et l'autre en août 1753, sont considérés comme ayant été publiés simultanément le 1<sup>er</sup> mai 1753 (Art. 13.1).

The two volumes of Linnaeus's *Species plantarum*, ed. 1 (1753), which appeared in May and August, 1753, respectively, are treated as having been published simultaneously on 1 May 1753 (Art. 13.1).

**Ex. 3.** Les noms génériques *Thea* L. (Sp. Pl. : 515. 24 May 1753; Gen. Pl., ed. 5 : 232. 1754) et *Camellia* L. (Sp. Pl. : 698. 16 août 1753; Gen. Pl., ed. 5 : 311. 1754), sont considérés comme ayant été publiés simultanément le 1<sup>er</sup> mai 1753. Suivant l'Art. 11.5, le genre combiné porte le nom le *Camellia* Sweet (Hort. Suburb. Lond. : 157. 1818), qui fut le premier à réunir les deux genres, choisit ce nom et cita *Thea* comme un synonyme.

The generic names *Thea* L. (Sp. Pl. : 515. 24 May 1753; Gen. Pl., ed. 5 : 232. 1754) and *Camellia* L. (Sp. Pl. : 698. 16 Aug 1753; Gen. Pl., ed. 5 : 311. 1754) are treated as having been published simultaneously on 1 May 1753. Under Art. 11.5, the combined genus bears the name *Camellia* Sweet (Hort. Suburb. Lond. : 157. 1818), who was the first to unite the two genera, chose that name and cited *Thea* as a synonym.

**Ex. 4.** *Sideroxylon* L. (Sp. Pl. : 192. 1753) ne doit pas être changé parce que Linné l'a orthographié '*Sideroxylum*' dans le *Genera plantarum*, ed. 5 (p. 89. 1754); l'utilisation de *Brunfelsia* L. (Sp. Pl. : 191. 1753, orth. cons., '*Brunfelsia*'), que Linné a adopté en 1754, a été rendue possible seulement grâce à la conservation (voir l'Annexe III).

*Sideroxylon* L. (Sp. Pl. : 192. 1753) is not to be altered because Linnaeus spelled it '*Sideroxylum*' in *Genera plantarum*, ed. 5 (p. 89. 1754); usage of *Brunfelsia* L. (Sp. Pl. : 191. 1753, orth. cons., '*Brunfelsia*'), which Linnaeus adopted in 1754, has been made possible only through conservation (see App. III).

## ARTICLE 14

**14.1.** Pour éviter des changements nomenclaturaux désavantageux entraînés par l'application stricte des règles, et particulièrement du principe de priorité débutant aux dates spécifiées dans les Art. 13 et F.1, ce Code fournit, dans les Annexes II–IV, des listes de noms de familles, de genres et d'espèces qui sont conservés (*nomina conservanda*) (voir la Rec. 50E.1). Les noms conservés sont légitimes même si initialement ils peuvent avoir été illégitimes. Le nom d'une sous-division d'un genre ou d'un taxon infraspécifique peut être conservé avec un type conservé et figurant dans les Annexes III et IV, respectivement, quand il est le basionyme ou le synonyme remplacé d'un nom d'un genre ou d'une espèce qui ne pouvait pas continuer à être employé dans son sens actuel sans conservation.

In order to avoid disadvantageous nomenclatural changes entailed by the strict application of the rules, and especially of the principle of priority in starting from the dates given in Art. 13 and F.1, this *Code* provides, in App. II–IV, lists of names of families, genera, and species that are conserved (nomina conservanda) (see Rec. 50E.1). Conserved names are legitimate even though initially they may have been illegitimate. The name of a subdivision of a genus or of an infraspecific taxon may be conserved with a conserved type and listed in App. III and IV, respectively, when it is the basionym or replaced synonym of a name of a genus or species that could not continue to be used in its current sense without conservation.

**14.2.** La conservation vise au maintien de ces noms qui servent le mieux la stabilité de la nomenclature. Conservation aims at retention of those names that best serve stability of nomenclature.

**14.3.** L'application tant des noms conservés que des noms rejetés est déterminée par les types nomenclaturaux. Le type du nom d'espèce cité comme le type d'un nom de genre conservé peut, si cela est souhaitable, être conservé et mis sur la liste de l'Annexe IV. L'application des noms conservés et rejetés de nothogenres est déterminée par une déclaration de lignée (Art. H.9.1)

The application of both conserved and rejected names is determined by nomenclatural types. The type of the species name cited as the type of a conserved generic name may, if desirable, be conserved and listed in App. IV. Application of conserved and rejected names of nothogenera is determined by a statement of parentage (Art. H.9.1).

**14.4.** Un nom conservé d'une famille ou d'un genre est conservé contre tous les autres noms de même rang ayant le même type (synonymes homotypiques, c'est-à-dire nomenclaturaux, qui doivent être rejetés), que ceux-ci soient cités ou non dans la liste correspondante en tant que noms rejetés, et contre ces noms ayant des types différents (synonymes hétérotypiques, c'est-à-dire taxonomiques), qui figurent comme rejetés<sup>23</sup>. Un nom conservé d'une espèce est conservé contre tous les noms inscrits comme rejetés, et contre toutes les combinaisons basées sur les noms rejetés.

A conserved name of a family or genus is conserved against all other names at the same rank with the same type (homotypic, i.e. nomenclatural, synonyms, which are to be rejected) whether or not these are cited in the corresponding list as rejected names, and against those names with different types (heterotypic, i.e. taxonomic, synonyms) that are listed as rejected.<sup>24</sup> A conserved name of a species is conserved against all names listed as rejected, and against all combinations based on the rejected names.

**i Note 1.** A l'exception de l'Art. 14.14 (voir aussi l'Art. 14.9), le *Code* ne prévoit pas la conservation d'un nom contre lui-même, c'est-à-dire contre un "isonyme" (Art. 6 Note 2 : le même nom avec le même type mais avec une place et une date de publication valide différente et peut-être avec un auteur différent). Seuls les premiers isonymes connus sont inscrits dans les Annexes IIA, III et IV.

Except as by Art. 14.14 (see also Art. 14.9), the *Code* does not provide for conservation of a name against itself, i.e. against an "isonym" (Art. 6 Note 2 : the same name with the same type but with a different place and date of valid publication and perhaps with a different author). Only the earliest known isonyms are listed in App. IIA, III, and IV.

**i Note 2.** Un nom d'espèce inscrit comme conservé ou rejeté dans l'Annexe IV peut avoir été publié comme le nom d'un nouveau taxon, ou comme une combinaison basée sur un nom antérieur. Le rejet d'un nom basé sur un nom antérieur n'exclut pas l'emploi de ce nom antérieur, parce que ce nom n'est pas "une combinaison fondée sur un nom rejeté" (Art. 14.4).

A species name listed as conserved or rejected in App. IV may have been published as the name of a new taxon, or as a combination based on an earlier name. Rejection of a name based on an earlier name does not in itself preclude the use of the earlier name because that name is not "a combination based on a rejected name" (Art. 14.4).

**Ex. 1.** Le rejet de *Lycopersicon lycopersicum* (L.) H. Karst. (Deut. Fl. : 966. 1882) en faveur de *L. esculentum* Mill. (Gard. Dict., ed. 8 : *Lycopersicon* No. 1. 1768) n'exclut pas l'emploi du nom

23. Le *Code International de Nomenclature Zoologique* emploie les termes "objective synonym [synonyme objectif]" et "subjective synonym [synonyme subjectif]" respectivement pour les synonymes homotypiques et hétérotypiques.

24. The *International Code of Zoological Nomenclature* uses the terms "objective synonym" and "subjective synonym" for homotypic and heterotypic synonym, respectively.

homotypique *Solanum lycopersicum* L. (Sp. Pl. : 185. 1753).

Rejection of *Lycopersicon lycopersicum* (L.) H. Karst. (Deut. Fl. : 966. 1882) in favour of *L. esculentum* Mill. (Gard. Dict., ed. 8 : *Lycopersicon* No. 1. 1768) does not preclude the use of the homotypic *Solanum lycopersicum* L. (Sp. Pl. : 185. 1753).

**14.5.** Quand un nom conservé entre en compétition avec un ou plusieurs noms basés sur des types différents et contre lequel il n'est pas explicitement conservé, le nom le plus ancien est adopté conformément à l'Art. 11, à l'exception des noms de famille conservés inscrits dans l'Annexe IIB, qui sont conservés contre des noms non inscrits.

When a conserved name competes with one or more names based on different types and against which it is not explicitly conserved, the earliest of the competing names is adopted in accordance with Art. 11, except for the conserved family names listed in App. IIB, which are conserved against unlisted names.

**Ex. 2.** Si *Mahonia* Nutt. (Gen. N. Amer. Pl. 1 : 211. 1818) est uni à *Berberis* L. (Sp. Pl. : 330. 1753), le genre combiné portera le nom antérieur *Berberis*, bien que *Mahonia* soit conservé et *Berberis* ne le soit pas.

If *Mahonia* Nutt. (Gen. N. Amer. Pl. 1 : 211. 1818) is united with *Berberis* L. (Sp. Pl. : 330. 1753), the combined genus will bear the prior name *Berberis*, although *Mahonia* is conserved and *Berberis* is not.

**Ex. 3.** *Nasturtium* W. T. Aiton (Hort. Kew., ed. 2, 4 : 109. 1812) n'a été conservé qu'à l'encontre de l'homonyme *Nasturtium* Mill. (Gard. Dict. Abr., ed. 4 : *Nasturtium*. 1754) et du synonyme homotypique (nomenclatural) *Cardaminum* Moench (Methodus : 262. 1794); par conséquent s'il est réuni à *Rorippa* Scop. (Fl. Carniol. : 520. 1760), il doit porter le nom *Rorippa*.

*Nasturtium* W. T. Aiton (Hort. Kew., ed. 2, 4 : 109. 1812) was conserved only against the homonym *Nasturtium* Mill. (Gard. Dict. Abr., ed. 4 : *Nasturtium*. 1754) and the homotypic (nomenclatural) synonym *Cardaminum* Moench (Methodus : 262. 1794); consequently if reunited with *Rorippa* Scop. (Fl. Carniol. : 520. 1760) it must bear the name *Rorippa*.

**Ex. 4.** *Combretaceae* R. Br. (Prodr. : 351. 1810) est conservé contre le nom hétérotypique antérieur non inscrit de *Terminaliaceae* J. St.-Hil. (Expos. Fam. Nat. 1 : 178. 1805).

*Combretaceae* R. Br. (Prodr. : 351. 1810) is conserved against the unlisted earlier heterotypic name *Terminaliaceae* J. St.-Hil. (Expos. Fam. Nat. 1 : 178. 1805).

**14.6.** Quand un nom d'un taxon a été conservé contre un synonyme hétérotypique antérieur, ce dernier doit être rétabli, selon l'Art. 11, s'il est considéré comme le nom d'un taxon au même rang distinct de celui du nom conservé.

When a name of a taxon has been conserved against an earlier heterotypic synonym, the latter is to be restored, subject to Art. 11, if it is considered the name of a taxon at the same rank distinct from that of the conserved name.

**Ex. 5.** Le nom de genre *Luzuriaga* Ruiz & Pav. (Fl. Peruv. 3 : 65. 1802) est conservé contre les noms antérieurs *Enargea* Banks ex Gaertn. (Fruct. Sem. Pl. 1 : 283. 1788) et *Callixene* Comm. ex Juss. (Gen. Pl. : 41. 1789). Cependant, si l'on considère *Enargea* comme un genre distinct, le nom *Enargea* doit être maintenu pour celui-ci.

The generic name *Luzuriaga* Ruiz & Pav. (Fl. Peruv. 3 : 65. 1802) is conserved against the earlier names *Enargea* Banks ex Gaertn. (Fruct. Sem. Pl. 1 : 283. 1788) and *Callixene* Comm. ex Juss. (Gen. Pl. : 41. 1789). If, however, *Enargea* is considered to be a separate genus, the name *Enargea* is retained for it.

**Ex. 6.** Pour préserver le nom *Roystonea regia* (Kunth) O. F. Cook (dans Science, n.s., 12 : 479. 1900), son basionyme *Oreodoxa regia* Kunth (dans Humboldt & al., Nov. Gen. Sp. 1, ed. qu. : 305; ed. fol. : 244. 1816) est conservé contre *Palma elata* W. Bartram (Travels Carolina : iv, 115–116. 1791). Cependant, le nom *R. elata* (W. Bartram) F. Harper (dans Proc. Biol. Soc. Washington 59 : 29. 1946) peut être employé pour une espèce distincte de *R. regia*.

To preserve the name *Roystonea regia* (Kunth) O. F. Cook (in Science, n.s., 12 : 479. 1900), its basionym *Oreodoxa regia* Kunth (in Humboldt & al., Nov. Gen. Sp. 1, ed. qu. : 305; ed. fol. : 244. 1816) is conserved against *Palma elata* W. Bartram (Travels Carolina : iv, 115–116. 1791). However, the name *R. elata* (W. Bartram) F. Harper (in Proc. Biol. Soc. Washington 59 : 29. 1946) can be used for a species distinct from *R. regia*.

**14.7.** Un nom rejeté, ou une combinaison basée sur un nom rejeté, ne peut pas être rétabli pour un taxon qui inclut le type du nom conservé correspondant.

A rejected name, or a combination based on a rejected name, may not be restored for a taxon that includes the type of the corresponding conserved name.

**Ex. 7.** *Enallagma* (Miers) Baill. (Hist. Pl. 10 : 54. 1888) est conservé contre *Dendrosicus* Raf. (Sylva Tellur. : 80. 1838), mais pas contre *Amphitecna* Miers (dans Trans. Linn. Soc. London 26 : 163. 1868); si *Enallagma*, *Dendrosicus* et *Amphitecna* sont réunis, le genre combiné doit porter le nom *Amphitecna*, bien que ce dernier ne soit pas explicitement conservé contre *Dendrosicus*.

*Enallagma* (Miers) Baill. (Hist. Pl. 10 : 54. 1888) is conserved against *Dendrosicus* Raf. (Sylva Tellur. : 80. 1838), but not against *Amphitecna* Miers (in Trans. Linn. Soc. London 26 : 163. 1868); if *Enallagma*, *Dendrosicus*, and *Amphitecna* are united, the combined genus must bear the name *Amphitecna*, although the latter is not explicitly conserved against *Dendrosicus*.

**14.8.** Le type inscrit et l'orthographe d'un nom conservé (à l'exception de fautes d'orthographe évidentes) ne peuvent être changés qu'en suivant la procédure qui figure à l'Art. 14.12.

The listed type and spelling of a conserved name (evident misspellings excepted) may only be changed by the procedure outlined in Art. 14.12.

**Ex. 8.** Bullock & Killick (dans Taxon 6 : 239. 1957) ont publié une proposition disant que le type inscrit de *Plectranthus* L'Hér. soit passé de *P. punctatus* (L. f.) L'Hér. à *P. fruticosus* L'Hér. Cette proposition a été approuvée par les comités compétents et par un Congrès International de Botanique (voir l'Annexe III).

Bullock & Killick (in Taxon 6 : 239. 1957) published a proposal that the listed type of *Plectranthus* L'Hér. be changed from *P. punctatus* (L. f.) L'Hér. to *P. fruticosus* L'Hér. This proposal was approved by the appropriate committees and by an International Botanical Congress (see App. III).

**14.9.** Un nom peut être conservé avec un type différent de celui désigné par l'auteur ou déterminé par l'application du Code (voir aussi l'Art. 10.4). Un tel nom peut être conservé soit (a) sur la base de son lieu de publication valide (même si le type peut ne pas avoir été inclus lors de la dénomination du taxon) soit (b) à partir d'une publication postérieure par un auteur qui a effectivement inclus le type considéré comme conservé. Dans ce second cas le nom considéré comme conservé est traité comme valablement publié dans la dernière publication, que le nom considéré comme conservé soit, ou non, accompagné d'une description ou d'une diagnose du taxon nommé; le nom original et le nom considéré comme conservé sont traités comme des homonymes (voir l'Art. 14.10).

A name may be conserved with a different type from that designated by the author or determined by application of the Code (see also Art. 10.4). Such a name may be conserved either (a) from its place of valid publication (even though the type may not then have been included in the named taxon) or (b) from a later publication by an author who did include the type as conserved. In the second case the name as conserved is treated as validly published in the later publication, whether or not the name as conserved was accompanied by a description or diagnosis of the taxon named; the original name and the name as conserved are treated as homonyms (see Art. 14.10).

**Ex. 9.** *Bromus sterilis* L. (Sp. Pl. : 77. 1753) a été conservé sur la base de son lieu de publication valide même si son type conservé, un spécimen (*Hubbard 9045*, E) récolté en 1932, n'était pas à l'origine inclus dans l'espèce de Linné.

*Bromus sterilis* L. (Sp. Pl. : 77. 1753) has been conserved from its place of valid publication even though its conserved type, a specimen (*Hubbard 9045*, E) collected in 1932, was not originally included in Linnaeus's species.

**Ex. 10.** *Protea* L. (Sp. Pl. : 94. 1753) n'incluait pas le type conservé du nom de genre, *P. cynaroides* (L.) L. (Mant. Pl. : 190. 1771), qui en 1753 était placé dans le genre *Leucadendron*. *Protea* a donc été conservé sur la base de la publication de 1771, et *Protea* L. (Mant. Pl. : 187. 1771), bien que pas supposé être un nouveau nom de genre et incluant toujours les éléments types originaux, est considéré comme s'il avait été un homonyme valablement publié de *Protea* L. (1753).

*Protea* L. (Sp. Pl. : 94. 1753) did not include the conserved type of the generic name, *P. cynaroides* (L.) L. (Mant. Pl. : 190. 1771), which in 1753 was placed in the genus *Leucadendron*. *Protea* was

therefore conserved from the 1771 publication, and *Protea* L. (Mant. Pl. : 187. 1771), although not intended to be a new generic name and still including the original type elements, is treated as if it were a validly published homonym of *Protea* L. (1753).

**14.10.** Un nom conservé, avec n'importe quel autonome correspondant, est conservé contre tous les homonymes antérieurs. Un homonyme antérieur d'un nom conservé n'est pas rendu illégitime par cette conservation, mais devient indisponible; s'il n'est pas illégitime pour une autre raison, il peut servir de basionyme pour un autre nom ou une autre combinaison basée sur le même type (voir aussi l'Art. 55.3).

A conserved name, with any corresponding autonym, is conserved against all earlier homonyms. An earlier homonym of a conserved name is not made illegitimate by that conservation but is unavailable for use; if not otherwise illegitimate, it may serve as basionym of another name or combination based on the same type (see also Art. 55.3).

**Ex. 11.** Le nom de genre *Smithia* Aiton (Hort. Kew. 3 : 496. 1789), conservé contre *Damapana* Adans. (Fam. Pl. 2 : 323, 548. 1763), est conservé automatiquement contre l'homonyme antérieur *Smithia* Scop. (Intr. Hist. Nat. : 322. 1777). – *Blumea* DC. (dans Arch. Bot. (Paris) 2 : 514. 1833) est conservé automatiquement contre *Blumea* Rchb (Consp. Regn. Veg. : 209. 1828–1829), bien que ce dernier nom ne soit pas inscrit aux côtés du précédent dans l'Annexe III.

The generic name *Smithia* Aiton (Hort. Kew. 3 : 496. 1789), conserved against *Damapana* Adans. (Fam. Pl. 2 : 323, 548. 1763), is conserved automatically against the earlier, listed homonym *Smithia* Scop. (Intr. Hist. Nat. : 322. 1777). – *Blumea* DC. (in Arch. Bot. (Paris) 2 : 514. 1833) is conserved automatically against *Blumea* Rchb. (Consp. Regn. Veg. : 209. 1828–1829), although the latter name is not listed alongside the former in App. III.

**14.11.** Un nom peut être conservé afin de préserver une orthographe ou un genre particulier. Un nom ainsi conservé doit être attribué sans changement de date à l'auteur qui l'a validement publié, et non à un auteur qui a ultérieurement introduit l'orthographe ou le genre conservé.

A name may be conserved in order to preserve a particular spelling or gender. A name so conserved is to be attributed without change of date to the author who validly published it, not to an author who later introduced the conserved spelling or gender.

**Ex. 12.** L'orthographe *Rhodymenia*, employée par Montagne (dans Ann. Sci. Nat., Bot., ser. 2, 12 : 44. 1839), a été conservée contre l'orthographe originale '*Rhodomenia*', employée par Greville (Alg. Brit. : xlviii, 84. 1830). Le nom est cité comme *Rhodymenia* Grev. (1830).

The spelling *Rhodymenia*, used by Montagne (in Ann. Sci. Nat., Bot., ser. 2, 12 : 44. 1839), has been conserved against the original spelling '*Rhodomenia*', used by Greville (Alg. Brit. : xlviii, 84. 1830). The name is cited as *Rhodymenia* Grev. (1830).

**i Note 3.** La date à laquelle un nom a été conservé n'affecte pas sa priorité (Art. 11), qui est déterminée uniquement sur la base de la date de sa publication valide (Art. 32–45; voir aussi les F.4, F.5.1, F.5.2 et H.9; mais voir les Art. 14.9 et 14.14).

The date upon which a name was conserved does not affect its priority (Art. 11), which is determined only on the basis of the date of its valid publication (Art. 32–45; see also Art. F.4, F.5.1, F.5.2, and H.9; but see Art. 14.9 and 14.14).

**14.12.** Les listes de noms conservés resteront ouvertes en permanence à des additions et des modifications. Toute proposition d'addition d'un nom doit être accompagnée d'un exposé détaillé des motifs qui plaident pour et contre la conservation. Ces propositions doivent être soumises au Comité Général, qui les enverra pour examen aux comités d'experts pour les divers groupes taxonomiques (voir Rec. 14A, Div. III Disp. 2.2, 7.9, et 7.10; voir aussi les Art. 34.1 et 56.2).

The lists of conserved names will remain permanently open for additions and changes. Any proposal of an additional name must be accompanied by a detailed statement of the cases both for and against conservation. Such proposals must be submitted to the General Committee, which will refer them for examination to the specialist committees for the various taxonomic groups (see Rec. 14A, Div. III Prov. 2.2, 7.9, and 7.10; see also Art. 34.1 and 56.2).

**14.13.** Les noms conservés ne peuvent être supprimés de la liste.

Entries of conserved names may not be deleted.



**Ex. 13.** Dans le *Code* de Seattle de 1972 (p. 254), "*Alternaria* C. G. Nees ex Wallroth, Fl. Crypt. Germ. 148. 1833" se trouvait dans la liste des noms conservés contre "*Macrosporium* E. M. Fries, Syst. Mycol. 3 : 373. 1832" parce que *Macrosporium* Fr. antedatait *Alternaria* "C. G. Nees ex Wallroth" relativement à l'ouvrage de point de départ des champignons (Fries, *Systema mycologicum*, vol. 1, 1 January 1821). La conservation ne devint plus nécessaire suite à l'abandon de ce dernier point de départ des dates pour les champignons au Congrès de Sydney en 1981 et dans le *Code* de Sydney de 1983, ayant pour conséquence qu'*Alternaria* soit reconnu comme ayant été validement publié par Nees (Syst. Pilze : 72. 1816). De plus, on réalisa qu'*Alternaria* avait été adopté par Fries dans l'introduction de l'ouvrage de sanctionnement (Syst. Mycol. 1 : xlvi. 1821; Art. F.3.1). Comme l'entrée ne peut être supprimée, *Alternaria* Nees : Fr. continue d'être inscrit dans l'Annexe III, mais sans nom rejeté correspondant.

In the Seattle *Code* of 1972 (p. 254), "*Alternaria* C. G. Nees ex Wallroth, Fl. Crypt. Germ. 148. 1833" was listed as conserved against "*Macrosporium* E. M. Fries, Syst. Mycol. 3 : 373. 1832" because *Macrosporium* Fr. antedated *Alternaria* "C. G. Nees ex Wallroth" in relation to the then starting-point work for fungi (Fries, *Systema mycologicum*, vol. 1, 1 January 1821). Conservation became unnecessary following the abolition of later starting-point dates for fungi at the Sydney Congress of 1981 and in the Sydney *Code* of 1983, which resulted in *Alternaria* being recognized as having been validly published by Nees (Syst. Pilze : 72. 1816). In addition, it was realized that *Alternaria* had been adopted by Fries in the introduction to the sanctioning work (Syst. Mycol. 1 : xlvi. 1821; Art. F.3.1). Because the entry cannot be deleted, *Alternaria* Nees : Fr. continues to be listed in App. III, but without a corresponding rejected name.

**14.14.** Les lieux de publication cités pour les noms conservés de familles dans l'Annexe IIB sont considérés comme corrects dans toutes les circonstances et en conséquence ne doivent pas être modifiés, sous réserve des dispositions de l'Art. 14.12, même si pour une autre raison un tel nom n'a pas été validement publié ou s'il est un isonyme postérieur.

The places of publication cited for conserved names of families in App. IIB are treated as correct in all circumstances and consequently are not to be changed, except under the provisions of Art. 14.12, even when otherwise such a name would not be validly published or when it is a later isonym.

**14.15.** Si une proposition de conservation (Art. 14) ou de protection (Art. F.2) d'un nom a été approuvée par le Comité Général sur rapport du comité d'experts compétent pour le groupe taxonomique concerné, le maintien de ce nom comme approuvé est autorisé en attendant la décision d'un Congrès International de Botanique ultérieur (voir aussi les Art. 34.2 et 56.3). Avant le 1<sup>er</sup> janvier 1954, la conservation prend effet à la date de décision par le Congrès International de Botanique approprié. Dès cette date incluse, la conservation ou la protection prend effet sur la date effective de publication (Art. 29–31) de l'approbation du Comité Général.

When a proposal for the conservation (Art. 14) or protection (Art. F.2) of a name has been approved by the General Committee after study by the specialist committee for the taxonomic group concerned, retention of that name as approved is authorized subject to the decision of a later International Botanical Congress (see also Art. 34.2 and 56.3). Before 1 January 1954, conservation takes effect on the date of decision by the relevant International Botanical Congress. On or after that date, conservation or protection takes effect on the date of effective publication (Art. 29–31) of the General Committee's approval.



**Note 4.** Les dates effectives pour des décisions de conservation de noms des Congrès Internationaux de Botaniques (International Botanical Congress, IBC) prononcées avant 1954 sont les suivantes :  
The effective dates for International Botanical Congress (IBC) decisions on conservation of names made before 1954 are as follows :

(a) La conservation des noms des Règles de Vienne (Vienna Rules) en 1906 devint effective le 17 juin 1905 à l'IBC II à Vienne (voir Verh. Int. Bot. Kongr. Wien 1905 : 135–137. 1906).

Conservation of names in the 1906 Vienna Rules became effective on 17 June 1905 at the II IBC in Vienna (see Verh. Int. Bot. Kongr. Wien 1905 : 135–137. 1906).

(b) La conservation des noms des Règles de Bruxelles (Brussels Rules) en 1912 devint effective le 18 mai 1910 à l'IBC III à Bruxelles (voir Actes Congr. Int. Bot. Bruxelles 1910 : 67–83. 1912).

Conservation of names in the 1912 Brussels Rules became effective on 18 May 1910 at the III IBC in Brussels (see Actes Congr. Int. Bot. Bruxelles 1910 : 67–83. 1912).

- (c) La conservation des noms dans le *Code* de Stockholm de 1952 inclut : (1) celle du Comité Spécial pour les Phanérogames et les Ptéridophytes, qui devint effective le 1<sup>er</sup> juin 1940 sous l'autorité de l'IBC VI qui s'était tenu à Amsterdam en 1935 (voir Bull. Misc. Inform. Kew 1940 : 81–134) ; (2) celle du Comité Spécial pour les Champignons, qui devint effective le 20 juillet 1950 à l'IBC VII à Sockholm (voir Regnum Veg. 1 : 549–550. 1953).

Conservation of names in the 1952 Stockholm *Code* include : (1) those of the Special Committee for Phanerogamae and Pteridophyta, which became effective on 1 June 1940 under the authority of the VI IBC held in Amsterdam in 1935 (see Bull. Misc. Inform. Kew 1940 : 81–134) ; (2) those of the Special Committee for Fungi, which became effective on 20 July 1950 at the VII IBC in Stockholm (see Regnum Veg. 1 : 549–550. 1953).

- (c) La date, depuis 1954 et ensuite, de l'approbation par le Comité Général d'une proposition particulière de conservation ou de protection peut être déterminée en consultant la base de données des Annexes du *Code International de Nomenclature pour les algues, les champignons et les plantes* (<http://botany.si.edu/references/codes/props/index.cfm>).

The date, from 1954 onward, of the General Committee's approval of a particular conservation or protection proposal can be determined by consulting the *International Code of Nomenclature for algae, fungi, and plants* Appendices database (<http://botany.si.edu/references/codes/props/index.cfm>).

## Recommandation 14A

- 14A.1.** Si une proposition de conservation (Art. 14) ou de protection (Art. F.2) d'un nom a été soumise pour étude au comité d'experts compétent, les auteurs devraient suivre autant que possible l'usage établi jusqu'à ce que le Comité Général ait formulé une recommandation sur la proposition (voir aussi les Rec. 34A et 56A).

When a proposal for the conservation (Art. 14) or protection (Art. F.2) of a name has been referred to the appropriate specialist committee for study, authors should follow existing usage of names as far as possible pending the General Committee's recommendation on the proposal (see also Rec. 34A and 56A).

## ARTICLE 15

### (NOMS SANCTIONNÉS)

VOIR L'ART. F.3 DANS LE CHAPITRE F

# CHAPITRE III

## NOMENCLATURE DES TAXONS D'APRÈS LEUR RANG

### SECTION 1

#### NOMS DES TAXONS DE RANG SUPÉRIEUR À LA FAMILLE

##### ARTICLE 16

**16.1.** Le nom d'un taxon de rang supérieur à la famille est traité comme un nom au pluriel et est écrit avec sa première lettre en majuscule. De tels noms peuvent être soit (a) des noms automatiquement typifiés (Art. 10.10), formés à partir d'un nom de genre de la même manière qu'un nom de famille (Art. 18.1 ; mais voir l'Art. 16.4) en ajoutant la terminaison appropriée dénotant le rang (Art. 16.3 et 17.1), précédé par la voyelle de liaison *-o-* si la terminaison commence par une consonne ; ou (b) des noms descriptifs, non ainsi formés, qui peuvent être employés inchangés à différents rangs (voir aussi l'Art. 6 Note 3).

The name of a taxon above the rank of family is treated as a noun in the plural and is written with an initial capital letter. Such names may be either (a) automatically typified names (Art. 10.10), formed from a generic name in the same way as family names (Art. 18.1 ; but see Art. 16.4) by adding the appropriate rank-denoting termination (Art. 16.3 and 17.1), preceded by the connecting vowel *-o-* if the termination begins with a consonant ; or (b) descriptive names, not so formed, which may be used unchanged at different ranks (see also Art. 6 Note 3).

**Ex. 1.** Noms automatiquement typifiés au rang supérieur à la famille : *Lycopodiophyta*, formé à partir de *Lycopodium* ; *Magnoliophyta*, à partir de *Magnolia* ; *Gnetophytina*, à partir de *Gnetum* ; *Pinopsida*, à partir de *Pinus* ; *Marattiidae*, à partir de *Marattia* ; *Caryophyllidae* et *Caryophyllales*, à partir de *Caryophyllus* ; *Fucales*, à partir de *Fucus* ; *Bromeliineae*, à partir de *Bromelia*.

Automatically typified names above the rank of family : *Lycopodiophyta*, formed from *Lycopodium* ; *Magnoliophyta*, from *Magnolia* ; *Gnetophytina*, from *Gnetum* ; *Pinopsida*, from *Pinus* ; *Marattiidae*, from *Marattia* ; *Caryophyllidae* and *Caryophyllales*, from *Caryophyllus* ; *Fucales*, from *Fucus* ; *Bromeliineae*, from *Bromelia*.

**Ex. 2.** Noms descriptifs de rang supérieur à la famille : *Angiospermae*, *Anthophyta*, *Ascomycetes*, *Ascomycota*, *Ascomycotina*, *Centrospermae*, *Chlorophyta*, *Coniferae*, *Enantioblastae*, *Gymnospermae*, *Lycophyta*, *Parietales*.

Descriptive names above the rank of family : *Angiospermae*, *Anthophyta*, *Ascomycetes*, *Ascomycota*, *Ascomycotina*, *Centrospermae*, *Chlorophyta*, *Coniferae*, *Enantioblastae*, *Gymnospermae*, *Lycophyta*, *Parietales*.

**16.2.** Pour des noms automatiquement typifiés, le nom de la subdivision ou du subphylum qui inclut le type du nom adopté d'une division ou d'un phylum, le nom de la sous-classe qui inclut le type du nom adopté d'une classe, et le nom d'un sous-ordre qui inclut le type du nom adopté d'un ordre doivent être formés à partir du même nom de genre (voir aussi l'Art. 16.4) que le nom correspondant de rang supérieur.

For automatically typified names, the name of the subdivision or subphylum that includes the type of the adopted name of a division or phylum, the name of the subclass that includes the type of the adopted name of a class, and the name of the suborder that includes the type of the adopted name of an order are to be formed from the same generic name (see also Art. 16.4) as the corresponding higher-ranked name.

**Ex. 3.** *Pteridophyta* Schimp. (dans Zittel, Handb. Palaeont., Palaeophyt. : 1. 1879) et *Pteridophytina* B. Boivin (dans Bull. Soc. Bot. France 103 : 493. 1956); *Gnetopsida* Prantl (Lehrb. Bot., ed. 5 : 194. 1883) et *Gnetidae* Pax (dans Prantl, Lehrb. Bot., ed. 9 : 210. 1894); *Liliales* Perleb (Lehrb. Naturgesch. Pflanzenr. : 129. 1826) et *Liliineae* Rchb. (Deut. Bot. Herb.-Buch : xxxvii. 1841).

*Pteridophyta* Schimp. (in Zittel, Handb. Palaeont., Palaeophyt. : 1. 1879) and *Pteridophytina* B. Boivin (in Bull. Soc. Bot. France 103 : 493. 1956); *Gnetopsida* Prantl (Lehrb. Bot., ed. 5 : 194. 1883) and *Gnetidae* Pax (in Prantl, Lehrb. Bot., ed. 9 : 210. 1894); *Liliales* Perleb (Lehrb. Naturgesch. Pflanzenr. : 129. 1826) and *Liliineae* Rchb. (Deut. Bot. Herb.-Buch : xxxvii. 1841).

**16.3.** Les noms automatiquement typifiés ont la terminaison suivante : le nom d'une division ou d'un embranchement se termine en *-phyta*, sauf s'il fait référence à des champignons auquel cas il se termine en *-mycota*; le nom d'une sous-division ou d'un sous-embranchement se termine en *-phytina*, sauf s'il fait référence à des champignons auquel cas il se termine en *-mycotina*; le nom d'une classe chez les algues se termine en *-phyceae*, et d'une sous-classe en *-phycidae*; le nom d'une classe chez les champignons se termine en *-mycetes*, et d'une sous-classe en *-mycetidae*; le nom d'une classe chez les plantes se termine en *-opsida*, et d'une sous-classe en *-idae* (mais pas *-viridae*). Les noms automatiquement typifiés ayant une terminaison qui ne soit pas conforme à cette règle ou à l'Art.17.1 doivent être corrigés, doivent être corrigés, sans modification de citation de l'auteur ou de la date de publication (voir l'Art. 32.2). Cependant, si de tels noms sont publiés avec une terminaison qui ne soit pas latine, ils ne sont pas publiés valablement.

Automatically typified names end as follows : the name of a division or phylum ends in *-phyta*, unless it is referable to the fungi in which case it ends in *-mycota*; the name of a subdivision or subphylum ends in *-phytina*, unless it is referable to the fungi in which case it ends in *-mycotina*; the name of a class in the algae ends in *-phyceae*, and of a subclass in *-phycidae*; the name of a class in the fungi ends in *-mycetes*, and of a subclass in *-mycetidae*; the name of a class in the plants ends in *-opsida*, and of a subclass in *-idae* (but not *-viridae*). Automatically typified names with a termination not in accordance with this rule or Art. 17.1 are to be corrected, without change of authorship or date of publication (see Art. 32.2). However, if such names are published with a non-Latin termination they are not validly published.

**Ex. 4.** '*Cacteeae*' Juss. ex Bercht. & J. Presl (Přir. Rostlin : 238. 1820, formé à partir de *Cactus* L.) et '*Coriales*' Lindl. (Nix. Pl. : 11. 1833, formé à partir de *Coriaria* L.), tous les deux publiés pour des taxons au rang de l'ordre, doivent être corrigés respectivement en *Cactales* Juss. ex Bercht. & J. Presl (1820) et *Coriariales* Lindl. (1833).

'*Cacteeae*' Juss. ex Bercht. & J. Presl (Přir. Rostlin : 238. 1820, formed from *Cactus* L.) and '*Coriales*' Lindl. (Nix. Pl. : 11. 1833, formed from *Coriaria* L.), both published for taxa the rank of order, are to be corrected to *Cactales* Juss. ex Bercht. & J. Presl (1820) and *Coriariales* Lindl. (1833), respectively.

**Ex. 5.** *Ptéridées* (Kirschleger, Fl. Alsace 2 : 379. 1853–Jul 1857), publié pour un taxon au rang de l'ordre, ne doit pas être accepté en tant que "*Pteridales* Kirschl.", du fait qu'il a une terminaison française plutôt que latine. Le nom *Pteridales* fut publié ultérieurement valablement par Doweld (Prosyll. Tracheophyt., Tent. Syst. Pl. Vasc. : xi. 2001).

*Ptéridées* (Kirschleger, Fl. Alsace 2 : 379. 1853–Jul 1857), published for a taxon the rank of order, is not to be accepted as "*Pteridales* Kirschl." because it has a French rather than a Latin termination. The name *Pteridales* was later validly published by Doweld (Prosyll. Tracheophyt., Tent. Syst. Pl. Vasc. : xi. 2001).

**Note 1.** Les termes "divisio" et "phylum", et leurs équivalents en langues modernes, sont traités comme se référant à un seul et même rang (Art. 3.1). Quand "divisio" et "phylum" sont employés simultanément pour désigner des rangs différents non-consécutifs, on doit les considérer comme un usage informel de termes désignant des rangs (voir l'Art. 37.8; voir aussi l'Art. 37 Note 1).

The terms "divisio" and "phylum", and their equivalents in modern languages, are treated as referring to one and the same rank (Art. 3.1). When "divisio" and "phylum" are used simultaneously to denote different non-consecutive ranks, this is to be treated as informal usage of rank-denoting terms (see Art. 37.8; see also Art. 37 Note 1).

**16.4.** Aux rangs supérieurs à l'ordre, les radicaux *-clad-*, *-cocc-*, *-cyst-*, *-monad-*, *-mycet-*, *-nemat-*, ou *-phyt-*, qui sont les racines au génitif singulier de la seconde partie d'un nom d'un genre inclus,

peuvent être omis devant la terminaison désignant le rang. De tels noms sont automatiquement typifiés si la déclinaison est évidente ou est indiquée dans le protologue.

At ranks higher than order, the word elements *-clad-*, *-occ-*, *-cyst-*, *-monad-*, *-mycet-*, *-nemat-*, or *-phyt-*, which are genitive singular stems of the second part of a name of an included genus, may be omitted before the rank-denoting termination. Such names are automatically typified when their derivation is obvious or is indicated in the protologue.

**Ex. 6.** Le nom *Raphidophyceae* Chadeff. ex P. C. Silva (dans *Regnum Veg.* 103 : 78. 1980) a été indiqué par son auteur être formé à partir de *Raphidomonas* F. Stein (*Organismus Infus.* 3(1) : x, 69, 152, 153. 1878). Le nom *Saccharomycetes* G. Winter (*Rabenh. Krypt.-Fl.*, ed. 2, 1(1) : 32. 1880) est considéré être formé à partir de *Saccharomyces* Meyen (dans *Arch. Naturgesch.* 4 : 100. 1838). Le nom *Trimerophytina* H. P. Banks (dans *Taxon* 24 : 409. 1975) a été indiqué par son auteur être formé à partir de *Trimerophyton* Hopping (dans *Proc. Roy. Soc. Edinburgh, B, Biol.* 66 : 25. 1956).

The name *Raphidophyceae* Chadeff. ex P. C. Silva (in *Regnum Veg.* 103 : 78. 1980) was indicated by its author to be formed from *Raphidomonas* F. Stein (*Organismus Infus.* 3(1) : x, 69, 152, 153. 1878). The name *Saccharomycetes* G. Winter (*Rabenh. Krypt.-Fl.*, ed. 2, 1(1) : 32. 1880) is regarded as being formed from *Saccharomyces* Meyen (in *Arch. Naturgesch.* 4 : 100. 1838). The name *Trimerophytina* H. P. Banks (in *Taxon* 24 : 409. 1975) was indicated by its author to be formed from *Trimerophyton* Hopping (in *Proc. Roy. Soc. Edinburgh, B, Biol.* 66 : 25. 1956).

**i Note 2.** Le principe de priorité ne s'applique pas à un rang supérieur à la famille (Art. 11.10 ; mais voir la Rec. 16A).

The principle of priority does not apply above the rank of family (Art. 11.10 ; but see Rec. 16A).

## Recommandation 16A

**16A.1.** En choisissant entre des noms typifiés pour un taxon de rang supérieur à la famille, les auteurs devraient généralement se conformer au principe de priorité.

In choosing among typified names for a taxon above the rank of family, authors should generally follow the principle of priority.

## ARTICLE 17

**17.1.** Les noms automatiquement typifiés des ordres ou des sous-ordres doivent se terminer respectivement par *-ales* (mais pas *-virales*) et *-ineae* (voir les Art. 16.3 et 32.2).

Automatically typified names of orders or suborders are to end in *-ales* (but not *-virales*) and *-ineae*, respectively (see Art. 16.3 and 32.2).

**17.2.** Des noms destinés à être des noms d'ordres, mais publiés à un rang désigné par des termes tels que "cohors", "nixus", "alliance" ou "Reihe" au lieu d'"ordre", sont considérés comme ayant été publiés comme noms d'ordres.

Names intended as names of orders, but published with their rank denoted by a term such as "cohors", "nixus", "alliance", or "Reihe" instead of "order", are treated as having been published as names of orders.

## Recommandation 17A

**17A.1.** Un nouveau nom ne devrait pas être publié pour une ordre dont le nom existe déjà qui est basé sur le même type que le nom d'une famille incluse.

A new name should not be published for an order for which a name already exists that is based on the same type as the name of an included family.

## SECTION 2

# NOMS DE FAMILLES, DE SOUS-FAMILLES, DE TRIBUS ET DE SOUS-TRIBUS

## ARTICLE 18

**18.1.** Le nom d'une famille est un adjectif pluriel employé comme un nom ; il est formé à partir du génitif singulier d'un nom d'un genre inclus en remplaçant la terminaison génitive singulière (en latin : *-ae, -i, -us, -is* ; en grec translittéré : *-ou, -os, -es, -as*, ou *-ous* et son équivalent *-eos*) par la terminaison *-aceae* (mais voir l'Art. 18.5). Pour les noms générique d'origine non-classique, si l'analogie avec les noms classiques est insuffisante pour déterminer le génitif singulier, *-aceae* est ajouté au mot complet. De même, lorsque la formation d'un nom de genre d'un génitif singulier provient d'un homonyme, *-aceae* peut être ajouté au nominatif singulier. Pour les noms génériques comportant des génitifs alternatifs, celui qui est utilisé implicitement par l'auteur original doit être maintenu, à part le fait que le génitif des noms se terminant en *-opsis* est toujours *-opsidis*.

The name of a family is a plural adjective used as a noun ; it is formed from the genitive singular of a name of an included genus by replacing the genitive singular inflection (Latin *-ae, -i, -us, -is* ; transcribed Greek *-ou, -os, -es, -as*, or *-ous*, and its equivalent *-eos*) with the termination *-aceae* (but see Art. 18.5). For generic names of non-classical origin, when analogy with classical names is insufficient to determine the genitive singular, *-aceae* is added to the full word. Likewise, when formation from the genitive singular of a generic name results in a homonym, *-aceae* may be added to the nominative singular. For generic names with alternative genitives the one implicitly used by the original author must be maintained, except that the genitive of names ending in *-opsis* is always *-opsidis*.

**i Note 1.** Le nom de genre duquel le nom de famille est formé fournit le type du nom de famille (Art. 10.6) mais ne constitue pas le basionyme de ce nom (Art. 6.10 ; voir l'Art. 41.2(a)).

The generic name from which the name of a family is formed provides the type of the family name (Art. 10.6) but is not a basionym of that name (Art. 6.10 ; see Art. 41.2(a)).

**Ex. 1.** Noms de famille formés à partir d'un nom de genre d'origine classique : *Rosaceae* (de *Rosa*, génitif singulier : *Rosae*), *Salicaceae* (de *Salix, Salicis*), *Plumbaginaceae* (de *Plumbago, Plumbaginis*), *Rhodophyllaceae* (de *Rhodophyllus, Rhodophylli*), *Rhodophyllidaceae* (de *Rhodophyllis, Rhodophyllidos*), *Sclerodermataceae* (de *Scleroderma, Sclerodermatos*), *Aextoxicaceae* (de *Aextoxicon, Aextoxicou*), *Potamogetonaceae* (de *Potamogeton, Potamogetonos*).

Family names formed from a generic name of classical origin : *Rosaceae* (from *Rosa*, genitive singular : *Rosae*), *Salicaceae* (from *Salix, Salicis*), *Plumbaginaceae* (from *Plumbago, Plumbaginis*), *Rhodophyllaceae* (from *Rhodophyllus, Rhodophylli*), *Rhodophyllidaceae* (from *Rhodophyllis, Rhodophyllidos*), *Sclerodermataceae* (from *Scleroderma, Sclerodermatos*), *Aextoxicaceae* (from *Aextoxicon, Aextoxicou*), *Potamogetonaceae* (from *Potamogeton, Potamogetonos*).

**Ex. 2.** Noms de famille formés à partir d'un nom de genre d'origine non classique : *Nelumbonaceae* (de *Nelumbo, Nelumbonis*, décliné par analogie avec *umbo, umbonis*), *Ginkgoaceae* (de *Ginkgo*, indéclinable).

Family names formed from a generic name of non-classical origin : *Nelumbonaceae* (from *Nelumbo, Nelumbonis*, declined by analogy with *umbo, umbonis*), *Ginkgoaceae* (from *Ginkgo*, indeclinable).

**i Note 2.** Le nom d'une famille peut être formé à partir d'un nom valablement publié d'un genre inclus, même si l'un n'est pas disponible pour être utilisé, bien que les dispositions de l'Art. 18.3 s'appliquent si le nom de genre est illégitime.

The name of a family may be formed from any validly published name of an included genus, even one that is unavailable for use, although the provisions of Art. 18.3 apply if the generic name is illegitimate.

**Ex. 3.** *Cactaceae* Juss. (Gen. Pl. : 310. 1789) formé à partir de *Cactus* L. (Sp. Pl. : 466. 1753), un nom de genre actuellement rejeté en faveur de *Mammillaria* Haw. (Syn. Pl. Succ. : 177. 1812).

*Cactaceae* Juss. (Gen. Pl. : 310. 1789) formed from *Cactus* L. (Sp. Pl. : 466. 1753), a generic name now rejected in favour of *Mammillaria* Haw. (Syn. Pl. Succ. : 177. 1812).

**18.2.** Les noms destinés à être des noms de famille, mais publiés à un rang désignant l'un des termes "ordre" (ordo) ou "ordre naturel" (ordo naturalis) au lieu de "famille", sont considérés comme ayant été publiés en tant que noms de familles (voir aussi l'Art. 19.2), à moins que ce traitement résulte en une séquence taxonomique incluant une désignation de rang mal placée.

Names intended as names of families, but published with their rank denoted by one of the terms "order" (ordo) or "natural order" (ordo naturalis) instead of "family", are treated as having been published as names of families (see also Art. 19.2), unless this treatment would result in a taxonomic sequence with a misplaced rank-denoting term.

**Ex. 4.** *Cyperaceae* Juss. (Gen. Pl. : 26. 1789), *Lobeliaceae* Juss. (dans Bonpland, Descr. Pl. Malmaison : [19]. 1813), et *Xylomataceae* Fr. (Scleromyceti Sveciae 2 : p. post titulum. 1820) ont été publiés respectivement comme "ordo *Cyperoideae*", "ordo naturalis *Lobeliaceae*" et "ordo *Xylomaceae*".  
*Cyperaceae* Juss. (Gen. Pl. : 26. 1789), *Lobeliaceae* Juss. (in Bonpland, Descr. Pl. Malmaison : [19]. 1813), and *Xylomataceae* Fr. (Scleromyceti Sveciae 2 : p. post titulum. 1820) were published as "ordo *Cyperoideae*", "ordo naturalis *Lobeliaceae*", and "ordo *Xylomaceae*", respectively.

**i Note 3.** Si le terme "famille" est simultanément utilisé pour désigner un rang différent de l'"ordre" ou "ordre naturel", un nom publié pour un taxon au dernier rang ne peut être considéré comme ayant été publié en tant que nom d'une famille.

If the term "family" is simultaneously used to denote a rank different from "order" or "natural order", a name published for a taxon at the latter rank cannot be considered to have been published as the name of a family.

**\*Ex. 5.** Les noms publiés au rang d'ordre ("řad") par Berchtold & Presl (*O přirozenosti rostlin...* 1820) ne sont pas considérés comme ayant été publiés au rang de la famille, puisque le terme famille ("čeled") a parfois été utilisé pour désigner un rang au-dessous de l'ordre.  
Names published at the rank of order ("řad") by Berchtold & Presl (*O přirozenosti rostlin ...* 1820) are not to be treated as having been published at the rank of family, because the term family ("čeled") was sometimes used to denote a rank below order.

**18.3.** Un nom de famille formé à partir d'un nom de genre illégitime est illégitime à moins et jusqu'à ce que lui-même ou le nom de genre à partir duquel il est formé soit conservé ou protégé.

A name of a family formed from an illegitimate generic name is illegitimate unless and until it or the generic name from which it is formed is conserved or protected.

**Ex. 6.** *Caryophyllaceae* Juss. (Gen. Pl. : 299. 1789), nom. cons., formé à partir de *Caryophyllus* Mill. non L. ; *Winteraceae* R. Br. ex Lindl. (Intr. Nat. Syst. Bot. : 26. 1830), nom. cons., formé à partir de *Wintera* Murray, un nom de remplacement illégitime de *Drimys* J. R. Forst. & G. Forst.  
*Caryophyllaceae* Juss. (Gen. Pl. : 299. 1789), nom. cons., formed from *Caryophyllus* Mill. non L. ; *Winteraceae* R. Br. ex Lindl. (Intr. Nat. Syst. Bot. : 26. 1830), nom. cons., formed from *Wintera* Murray, an illegitimate replacement name for *Drimys* J. R. Forst. & G. Forst.

**Ex. 7.** *Nartheciaceae* Fr. ex Bjurzon (Skand. Vaxtfam. : 64. 1846), formé à partir de *Narthecium* Huds., nom. cons. (Fl. Angl. : 127. 1762), devint légitime dès lors que le nom de genre fut conservé contre son homonyme antérieur *Narthecium* Gérard (Fl. Gallo-Prov. : 142. 1761) (voir l'Annexe III).  
*Nartheciaceae* Fr. ex Bjurzon (Skand. Vaxtfam. : 64. 1846), formed from *Narthecium* Huds., nom. cons. (Fl. Angl. : 127. 1762), became legitimate when the generic name was conserved against its earlier homonym *Narthecium* Gérard (Fl. Gallo-Prov. : 142. 1761) (see App. III).

**18.4.** Quand un nom de famille a été publié avec une terminaison latine non conforme, la terminaison doit être modifiée conformément à l'Art. 18.1, sans changement de la citation du nom d'auteur ou de date (voir l'Art. 32.2). Cependant, si un tel nom est publié avec une terminaison non latine, il n'est pas validement publié.

When a name of a family has been published with an improper Latin termination, the termination must be changed to conform with Art. 18.1, without change of authorship or date (see Art. 32.2). However, if such a name is published with a non-Latin termination, it is not validly published.

- Ex. 8.** '*Coscinodisceae*' Kütz. (Kieselschal. Bacill. : 130. 1844), publié pour désigner une famille, doit être accepté en tant que *Coscinodisceaceae* Kütz. (1844) et ne doit pas être attribué à De Toni, qui utilisa le premier la terminaison correcte (dans *Notarisia* 5 : 915. 1890).  
'*Coscinodisceae*' Kütz. (Kieselschal. Bacill. : 130. 1844), published to designate a family, is to be accepted as *Coscinodisceaceae* Kütz. (1844) and not attributed to De Toni, who first used the correct termination (in *Notarisia* 5 : 915. 1890).
- Ex. 9.** '*Atherospermeae*' R. Br. (dans Flinders, Voy. Terr. Austral. 2 : 553. 1814), publié pour désigner une famille, doit être accepté en tant que *Atherospermataceae* R. Br. et ne doit pas être attribué à Airy Shaw (dans Willis, Dict. Fl. Pl. ed. 7. 104. 1966), qui utilisa l'orthographe correcte, ni à Lindley (Veg. Kingd. : 300. 1846), qui utilisa l'orthographe '*Atherospermaceae*'.  
'*Atherospermeae*' R. Br. (in Flinders, Voy. Terr. Austral. 2 : 553. 1814), published to designate a family, is to be accepted as *Atherospermataceae* R. Br. (1814) and not attributed to Airy Shaw (in Willis, Dict. Fl. Pl., ed. 7 : 104. 1966), who first used the correct spelling, nor to Lindley (Veg. Kingd. : 300. 1846), who used the spelling '*Atherospermaceae*'.
- Ex. 10.** Tricholomées (Roze dans Bull. Soc. Bot. France 23 : 49. 1876), publié pour désigner une famille, ne doit pas être accepté en tant que "*Tricholomataceae* Roze", dans la mesure où il a une terminaison française plutôt que latine. Le nom *Tricholomataceae* a été validement publié par Pouzar (dans Česká Mykol. 37 : 175. 1983 ; voir l'Annexe IIA).  
Tricholomées (Roze in Bull. Soc. Bot. France 23 : 49. 1876), published to designate a family, is not to be accepted as "*Tricholomataceae* Roze" > it has a French rather than a Latin termination. The name *Tricholomataceae* was validly published by Pouzar (in Česká Mykol. 37 : 175. 1983 ; see App. IIA).

**18.5.** Les noms suivants, consacrés par un long usage, sont traités comme validement publiés : *Compositae* (nom. alt. : *Asteraceae* ; type : *Aster* L.) ; *Cruciferae* (nom. alt. : *Brassicaceae* ; type : *Brassica* L.) ; *Gramineae* (nom. alt. : *Poaceae* ; type : *Poa* L.) ; *Guttiferae* (nom. alt. : *Clusiaceae* ; type : *Clusia* L.) ; *Labiatae* (nom. alt. : *Lamiaceae* ; type : *Lamium* L.) ; *Leguminosae* (nom. alt. : *Fabaceae* ; type : *Faba* Mill. [= *Vicia* L.]) ; *Palmae* (nom. alt. : *Arecaceae* ; type : *Areca* L.) ; *Papilionaceae* (nom. alt. : *Fabaceae* ; type : *Faba* Mill.) ; *Umbelliferae* (nom. alt. : *Apiaceae* ; type : *Apium* L.). Si les *Papilionaceae* sont considérées comme une famille distincte du reste des *Leguminosae*, le nom *Papilionaceae* est conservé contre *Leguminosae*.

The following names, of long usage, are treated as validly published : *Compositae* (nom. alt. : *Asteraceae* ; type : *Aster* L.) ; *Cruciferae* (nom. alt. : *Brassicaceae* ; type : *Brassica* L.) ; *Gramineae* (nom. alt. : *Poaceae* ; type : *Poa* L.) ; *Guttiferae* (nom. alt. : *Clusiaceae* ; type : *Clusia* L.) ; *Labiatae* (nom. alt. : *Lamiaceae* ; type : *Lamium* L.) ; *Leguminosae* (nom. alt. : *Fabaceae* ; type : *Faba* Mill. [= *Vicia* L.]) ; *Palmae* (nom. alt. : *Arecaceae* ; type : *Areca* L.) ; *Papilionaceae* (nom. alt. : *Fabaceae* ; type : *Faba* Mill.) ; *Umbelliferae* (nom. alt. : *Apiaceae* ; type : *Apium* L.). When the *Papilionaceae* are regarded as a family distinct from the remainder of the *Leguminosae*, the name *Papilionaceae* is conserved against *Leguminosae*.

**18.6.** L'utilisation, comme alternatives, des huit noms de famille indiqués comme "nom. alt." (nomen alternativum) à l'Art. 18.5 est autorisée.

The use, as alternatives, of the eight family names indicated as "nom. alt." (nomen alternativum) in Art. 18.5 is authorized.

## ARTICLE 19

**19.1.** Un nom de sous-famille est un adjectif pluriel employé comme un nom ; il est formé de la même manière qu'un nom de famille (Art. 18.1) mais en ajoutant la terminaison *-oideae* au lieu de *-aceae*.

The name of a subfamily is a plural adjective used as a noun ; it is formed in the same manner as the name of a family (Art. 18.1) but by adding the termination *-oideae* instead of *-aceae*.

**19.2.** Les noms prévus comme noms de sous-familles, mais publiés avec une indication de rang comme sous-ordre (subordo) au lieu de sous-famille, sont considérés comme ayant été publiés en tant que noms de sous-familles (voir aussi l'Art. 18.2), à moins qu'il en résulte une séquence taxonomique avec un terme désignant un rang mal placé.



Names intended as names of subfamilies, but published with their rank denoted by the term "suborder" (subordo) instead of subfamily, are treated as having been published as names of subfamilies (see also Art. 18.2), unless this would result in a taxonomic sequence with a misplaced rank-denoting term.

**Ex. 1.** *Cyrilloideae* Torr. & A. Gray (Fl. N. Amer. 1 : 256. 1838) et *Sphenocleoideae* Lindl. (Intr. Nat. Syst. Bot., ed. 2 : 238. 1836) furent publiés en tant que "suborder *Cyrilleae*" et "Sub-Order? *Sphenocleaceae*", respectivement.

*Cyrilloideae* Torr. & A. Gray (Fl. N. Amer. 1 : 256. 1838) and *Sphenocleoideae* Lindl. (Intr. Nat. Syst. Bot., ed. 2 : 238. 1836) were published as "suborder *Cyrilleae*" and "Sub-Order? *Sphenocleaceae*", respectively.

**i Note 1.** Si le terme "sous-famille" est utilisé simultanément pour désigner un rang différent de "sous-ordre", un nom pour un taxon à ce dernier rang ne peut pas être considéré comme ayant été publié en tant que nom d'une sous-famille.

If the term "subfamily" is simultaneously used to denote a rank different from "suborder", a name published for a taxon at the latter rank cannot be considered to have been published as the name of a subfamily.

**19.3.** Le nom d'une tribu ou d'une sous-tribu est formé de la même manière que le nom d'une sous-famille (Art. 19.1), à l'exception de la terminaison qui est *-eae* pour une tribu et *-inae* (mais pas *-virinae*) pour une sous-tribu.

The name of a tribe or subtribe is formed in the same manner as the name of a subfamily (Art. 19.1), except that the termination is *-eae* for a tribe and *-inae* (but not *-virinae*) for a subtribe.

**19.4.** Le nom de toute subdivision d'une famille qui comprend le type du nom légitime adopté pour la famille à laquelle il est attribué doit être formé à partir du nom de genre correspondant à ce type (Art. 10.9; mais voir l'Art. 19.8).

The name of any subdivision of a family that includes the type of the adopted, legitimate name of the family to which it is assigned is to be formed from the generic name equivalent to that type (Art. 10.9; but see Art. 19.8).

**Ex. 2.** Le type du nom de famille *Rosaceae* Juss. est *Rosa* L. et il s'ensuit que la sous-famille et la tribu attribuées aux *Rosaceae* qui comprennent *Rosa* doivent s'appeler respectivement *Rosoideae* Endl. et *Roseae* DC.

The type of the family name *Rosaceae* Juss. is *Rosa* L. and hence the subfamily and tribe assigned to *Rosaceae* that include *Rosa* are to be called *Rosoideae* Endl. and *Roseae* DC., respectively.

**Ex. 3.** Le type du nom de famille *Gramineae* Juss. (nom. alt. : *Poaceae* Barnhart, voir l'Art. 18.5) est *Poa* L. et il s'ensuit que la sous-famille, la tribu et la sous-tribu attribuées aux *Gramineae* qui comprennent *Poa* doivent s'appeler respectivement *Pooideae* Asch., *Poeae* R. Br., and *Poinae* Dumort.

The type of the family name *Gramineae* Juss. (nom. alt. : *Poaceae* Barnhart, see Art. 18.5) is *Poa* L. and hence the subfamily, tribe, and subtribe assigned to *Gramineae* that include *Poa* are to be called *Pooideae* Asch., *Poeae* R. Br., and *Poinae* Dumort., respectively.

**i Note 2.** L'Art. 19.4 s'applique seulement aux noms dont les taxons subordonnés comprennent le type du nom adopté pour la famille (mais voir la Rec. 19A.2).

Art. 19.4 applies only to the names of those subordinate taxa that include the type of the adopted name of the family (but see Rec. 19A.2).

**Ex. 4.** Le type du nom de la famille des *Ericaceae* Juss. est *Erica* L. et par conséquent la sous-famille et la tribu attribuées aux *Ericaceae* qui comprennent *Erica* doivent être appelées respectivement *Ericoideae* Endl. et *Ericaceae* D. Don, malgré la priorité de n'importe quel nom en compétition. La sous-famille qui inclut *Rhododendron* L. est appelée *Rhododendroideae* Endl. Cependant, le nom correct de la tribu des *Ericaceae* qui inclut à la fois *Rhododendron* et *Rhodora* L. est *Rhodoreae* D. Don (dans Edinburgh New Philos. J. 17 : 152. 1834), et pas *Rhododendreae* Brongn. (Énum. Pl. Mus. Paris : 127. 1843).

The type of the family name *Ericaceae* Juss. is *Erica* L. and hence the subfamily and tribe assigned to *Ericaceae* that include *Erica* are to be called *Ericoideae* Endl. and *Ericaceae* D. Don, respectively,

the priority of any competing names notwithstanding. The subfamily that includes *Rhododendron* L. is called *Rhododendroideae* Endl. However, the correct name of the tribe of *Ericaceae* that includes both *Rhododendron* and *Rhodora* L. is *Rhodoreae* D. Don (in *Edinburgh New Philos. J.* 17 : 152. 1834), not *Rhododendreae* Brongn. (*Énum. Pl. Mus. Paris* : 127. 1843).

**i Note 3.** Un nom d'une subdivision d'une famille qui inclut le type du nom légitime adopté de la famille à laquelle il est assigné, mais qui n'est pas formé à partir du nom de genre équivalent à ce type, est incorrect mais peut néanmoins être valablement publié et peut devenir correct dans un contexte différent.

A name of a subdivision of a family that includes the type of the adopted, legitimate name of the family to which it is assigned, but is not formed from the generic name equivalent to that type, is incorrect but may nevertheless be validly published and may become correct in a different context.

**Ex. 5.** À sa publication, le nom *Lippieae* Endl. (Gen. Pl. : 633. 1838) s'appliquait à une tribu de *Verbenaceae* J. St.-Hil. qui comprenait *Verbena* L., le type du nom de la famille, ainsi que *Lippia* L. Bien qu'incorrect à l'origine, *Lippieae* peut devenir correct si utilisé pour une tribu de *Verbenaceae* qui inclut *Lippia* mais exclut *Verbena*.

When published, the name *Lippieae* Endl. (Gen. Pl. : 633. 1838) was applied to a tribe of *Verbenaceae* J. St.-Hil. that included *Verbena* L., the type of the family name, as well as *Lippia* L. Although originally incorrect, *Lippieae* may become correct if used for a tribe of *Verbenaceae* that includes *Lippia* but excludes *Verbena*.

**19.5.** Le nom de n'importe quelle subdivision d'une famille qui comprend le type d'un nom répertorié dans l'Annexe IIB (c'est-à-dire un nom de famille conservé contre tous les noms non répertoriés, voir l'Art. 14.5) doit être formé à partir du nom de genre équivalent à ce type (Art. 10.9), à moins que cela contrevienne à l'Art. 19.4 (voir aussi l'Art. 19.8). Si plus d'un tel type est inclus, le nom correct est déterminé par la préséance dans l'Annexe IIB des noms de famille correspondant.

The name of any subdivision of a family that includes the type of a name listed in App. IIB (i.e. a name of a family conserved against all unlisted names, see Art. 14.5) is to be formed from the generic name equivalent to that type (Art. 10.9), unless this is contrary to Art. 19.4 (see also Art. 19.8). If more than one such type is included, the correct name is determined by precedence in App. IIB of the corresponding family names.

**Ex. 6.** Une sous-famille assignée aux *Rosaceae* Juss. qui comprend *Malus* Mill., le type des *Malaceae* Small (Fl. S.E. U.S. : 495, 529. 1903) répertorié dans l'Annexe IIB, doit être appelée *Maloideae* C. Weber (dans *J. Arnold Arbor.* 45 : 164. 1964) à moins qu'elle ne comprenne aussi *Rosa* L., c'est-à-dire le type des *Rosaceae*, ou le type d'un autre nom répertorié dans l'Annexe IIB qui prend la préséance sur *Malaceae*. C'est ainsi même si la sous-famille inclut *Spiraea* L. et/ou *Pyrus* L. parce que, bien que *Spiraeoideae* Arn. (dans *Hooker & Arnott, Bot. Beechey Voy.* : 107. 1832) et *Pyroideae* Burnett (*Outlines Bot.* : 695, 1137. 1835) furent publiés antérieurement à *Maloideae*, ni *Spiraeaceae* ni *Pyraceae* ne sont répertoriés dans l'Annexe IIB. Cependant, si *Amygdalus* L. est inclus dans la même sous-famille que *Malus*, le nom *Amygdaloideae* Arn. (dans *Hooker & Arnott, Bot. Beechey Voy.* : 107. 1832) prend la préséance dans la mesure où *Amygdalaceae* Marquis (Esq. *Règne Vég.* : 49. 1820) est répertorié dans l'Annexe IIB avec priorité sur *Malaceae*.

A subfamily assigned to *Rosaceae* Juss. that includes *Malus* Mill., the type of *Malaceae* Small (Fl. S.E. U.S. : 495, 529. 1903) listed in App. IIB, is to be called *Maloideae* C. Weber (in *J. Arnold Arbor.* 45 : 164. 1964) unless it also includes *Rosa* L., i.e. the type of *Rosaceae*, or the type of another name listed in App. IIB that takes precedence over *Malaceae*. This is so even if the subfamily also includes *Spiraea* L. and/or *Pyrus* L. because, although *Spiraeoideae* Arn. (in *Hooker & Arnott, Bot. Beechey Voy.* : 107. 1832) and *Pyroideae* Burnett (*Outlines Bot.* : 695, 1137. 1835) were published earlier than *Maloideae*, neither *Spiraeaceae* nor *Pyraceae* is listed in App. IIB. However, if *Amygdalus* L. is included in the same subfamily as *Malus*, the name *Amygdaloideae* Arn. (in *Hooker & Arnott, Bot. Beechey Voy.* : 107. 1832) takes precedence because *Amygdalaceae* Marquis (Esq. *Règne Vég.* : 49. 1820) is listed in App. IIB with priority over *Malaceae*.

**Ex. 7.** *Monotropaceae* Nutt. (Gen. N. Amer. Pl. 1 : 272. 181) et *Pyrolaceae* Lindl. (Syn. Brit. Fl. : 175. 1829) sont les deux répertoriés dans l'Annexe IIB, mais *Pyrolaceae* est conservé contre *Monotropaceae*. Donc, une sous-famille incluant à la fois *Monotropa* L. et *Pyrola* L. est appelée *Pyroloideae*

Kostel. (dans Flora 16(Beibl. 1) : 72, 109. 1833).

*Monotropaceae* Nutt. (Gen. N. Amer. Pl. 1 : 272. 1818) and *Pyrolaceae* Lindl. (Syn. Brit. Fl. : 175. 1829) are both listed in App. IIB, but *Pyrolaceae* is conserved against *Monotropaceae*. Therefore, a subfamily including both *Monotropa* L. and *Pyrola* L. is called *Pyroloideae* Beilschm. (in Flora 16(Beibl. 1) : 72, 109. 1833).

**19.6.** Un nom d'une subdivision de famille formé à partir d'un nom de genre illégitime est illégitime à moins et jusqu'à ce que ce nom de genre ou le nom de famille correspondant soit conservé ou protégé.

A name of a subdivision of a family formed from an illegitimate generic name is illegitimate unless and until that generic name or the corresponding family name is conserved or protected.

**Ex. 8.** Le nom *Caryophylloideae* Arn. (dans Hooker & Arnott, Bot. Beechey Voy. : 99. 1832), formé à partir de l'illégitime *Caryophyllus* Mill. non L., est légitime par le fait que le nom de famille correspondant, *Caryophyllaceae* Juss., est conservé.

The name *Caryophylloideae* Arn. (in Hooker & Arnott, Bot. Beechey Voy. : 99. 1832), formed from the illegitimate *Caryophyllus* Mill. non L., is legitimate because the corresponding family name, *Caryophyllaceae* Juss., is conserved.

**Ex. 9.** *Thunbergioideae* T. Anderson (dans Thwaites, Enum. Pl. Zeyl. : 223. 1860), formé à partir de *Thunbergia* Retz., nom. cons. (dans Physiogr. Sölsk. Handl. 1(3) : 163. 1780), devint légitime lorsque le nom de genre fut conservé contre son homonyme antérieur *Thunbergia* Montin (dans Kongl. Vetensk. Acad. Handl. 34 : 288. 1773) (voir l'Annexe III).

*Thunbergioideae* T. Anderson (in Thwaites, Enum. Pl. Zeyl. : 223. 1860), formed from *Thunbergia* Retz., nom. cons. (in Physiogr. Sölsk. Handl. 1(3) : 163. 1780), became legitimate when the generic name was conserved against its earlier homonym *Thunbergia* Montin (in Kongl. Vetensk. Acad. Handl. 34 : 288. 1773) (see App. III).

**19.7.** Si un nom de subdivision de famille a été publié avec une terminaison latine non conforme, telle que *-eae* pour une sous-famille ou *-oideae* pour une tribu, la terminaison doit être rectifiée conformément aux Art. 19.1 et 19.3, sans modification du nom d'auteur ou de la date de publication (voir l'Art. 32.2). Cependant, si un tel nom est publié avec une terminaison non latine, il n'est pas validement publié.

When a name of a subdivision of a family has been published with an improper Latin termination, such as *-eae* for a subfamily or *-oideae* for a tribe, the termination must be changed to accord with Art. 19.1 and 19.3, without change of authorship or date (see Art. 32.2). However, if such a name is published with a non-Latin termination, it is not validly published.

**Ex. 10.** '*Climacieae*' (Grout, Moss Fl. N. Amer. 3 : 4. 1928), publié pour désigner une sous-famille, doit être accepté en tant que *Climacioideae* Grout (1928).

'*Climacieae*' Grout (Moss Fl. N. Amer. 3 : 4. 1928), published to designate a subfamily, is to be accepted as *Climacioideae* Grout (1928).

**Ex. 11.** Melantheen (Kittel dans Richard, Nouv. Elém. Bot., ed. 3, Germ. Transl. : 727. 1840), publié pour désigner une tribu, ne doit pas être accepté comme "*Melanthieae* Kitt", puisqu'il a une terminaison allemande plutôt que latine. Le nom *Melanthieae* a été validement publié par Grisebach (Spic. Fl. Rumel. 2 : 377. 1846).

Melantheen (Kittel in Richard, Nouv. Elém. Bot., ed. 3, Germ. Transl. : 727. 1840), published to designate a tribe, is not to be accepted as "*Melanthieae* Kitt." because it has a German rather than a Latin termination. The name *Melanthieae* was validly published by Grisebach (Spic. Fl. Rumel. 2 : 377. 1846).

**19.8.** Si les *Papilionaceae* sont incluses dans la famille des *Leguminosae* (nom. alt., *Fabaceae* ; voir l'Art. 18.5) en tant que sous-famille, le nom *Papilionoideae* peut être utilisé à la place de *Faboideae*.

When the *Papilionaceae* are included in the family *Leguminosae* (nom. alt. : *Fabaceae* ; see Art. 18.5) as a subfamily, the name *Papilionoideae* may be used as an alternative to *Faboideae*.

## Recommandation 19A

**19A.1.** Si une famille est mise au rang d'une subdivision de famille, ou l'inverse, et si aucun nom légitime n'est disponible au nouveau rang, on devrait retenir le nom et ne changer que sa terminaison (*-aceae*, *-oideae*, *-eae*, *-inae*).

When a family is changed to the rank of a subdivision of a family, or the inverse change occurs, and no legitimate name is available at the new rank, the name should be retained, with only the termination (*-aceae*, *-oideae*, *-eae*, *-inae*) altered.

**19A.2.** Si une subdivision de famille est transférée à un autre rang de même type, et qu'aucun nom légitime n'est disponible à ce nouveau rang, son nom, l'Art. 19.5 le permettant, devrait être formé à partir du même nom de genre que le nom au rang précédent.

When a subdivision of a family is changed to another such rank, and no legitimate name is available at the new rank, its name, Art. 19.5 permitting, should be formed from the same generic name as the name at the former rank.

**Ex. 1.** La sous-tribu *Drypetinae* Griseb. (Fl. Brit. W. I. : 31. 1859) élevée au rang de tribu a été appelée *Drypeteae* Small (Man. S.E. Fl. : 775. 1933); la sous-tribu *Antidesmatinae* Müll. Arg. (dans Linnaea 34 : 64. 1865) élevée au rang de sous-famille a été appelée *Antidesmatoideae* Hurus. (dans J. Fac. Sci. Univ. Tokyo, Sect. 3, Bot. 6 : 322, 340. 1954).

The subtribe *Drypetinae* Griseb. (Fl. Brit. W. I. : 31. 1859) when raised to the rank of tribe was named *Drypeteae* Small (Man. S.E. Fl. : 775. 1933); the subtribe *Antidesmatinae* Müll. Arg. (in Linnaea 34 : 64. 1865) when raised to the rank of subfamily was named *Antidesmatoideae* Hurus. (in J. Fac. Sci. Univ. Tokyo, Sect. 3, Bot. 6 : 322, 340. 1954).

## SECTION 3

### NOMS DE GENRES ET DE SUBDIVISIONS DE GENRES

#### ARTICLE 20

**20.1.** Le nom d'un genre est un nom au nominatif singulier, ou un mot considéré comme tel, et est écrit avec sa première lettre en majuscule (voir l'Art. 60.2). Il peut avoir une origine quelconque, et même être constitué de façon tout à fait arbitraire, mais il ne doit pas se terminer en *-virus*.

The name of a genus is a noun in the nominative singular, or a word treated as such, and is written with an initial capital letter (see Art. 60.2). It may be taken from any source whatever, and may even be composed in an absolutely arbitrary manner, but it must not end in *-virus*.

**Ex. 1.** *Bartramia*, *Convolvulus*, *Gloriosa*, *Hedysarum*, *Ifloga* (un anagramme de *Filago*), *Impatiens*, *Liquidambar*, *Manihot*, *Rhododendron*, *Rosa*.

*Bartramia*, *Convolvulus*, *Gloriosa*, *Hedysarum*, *Ifloga* (an anagram of *Filago*), *Impatiens*, *Liquidambar*, *Manihot*, *Rhododendron*, *Rosa*.

**20.2.** Le nom d'un genre ne peut pas coïncider avec un terme technique latin utilisé en morphologie au moment de la publication à moins d'avoir été publié avant le 1<sup>er</sup> janvier 1912 et d'avoir été accompagné d'un nom d'espèce publié en conformité au système binaire de Linné.

The name of a genus may not coincide with a Latin technical term in use in morphology at the time of publication unless it was published before 1 January 1912 and was accompanied by a species name published in accordance with the binary system of Linnaeus.

**Ex. 2.** "*Radicula*" (Hill, Brit. Herb. : 264. 1756) coïncide avec le terme technique latin "*radicula*" (radicule) et n'a pas été accompagné d'un nom d'espèce conforme au système binaire de Linné. Le nom *Radicula* est correctement attribué à Moench (Methodus : 262. 1794), qui, le premier, l'a combiné avec des épithètes spécifiques.

"*Radicula*" (Hill, Brit. Herb. : 264. 1756) coincides with the Latin technical term "*radicula*" (radicle) and was not accompanied by a species name in accordance with the binary system of Linnaeus. The name *Radicula* is correctly attributed to Moench (Methodus : 262. 1794), who first combined it with specific epithets.

**Ex. 3.** *Tuber* F. H. Wigg. : Fr. était accompagné à sa publication en 1780 d'un nom d'espèce binaire (*Tuber gulosorum* F. H. Wigg., Prim. Fl. Holsat. : 109. 178) et est de ce fait validement publié même s'il coïncide avec un terme technique latin.

*Tuber* F. H. Wigg. : Fr., when published in 1780, was accompanied by a binary species name (*Tuber gulosorum* F. H. Wigg., Prim. Fl. Holsat. : 109. 1780) and is therefore validly published even though it coincides with a Latin technical term.

**Ex. 4.** Les noms de genre voulus "*Lanceolatus*" (Plumstead in Trans. Geol. Soc. South Africa 55 : 299. 1952) et "*Lobata*" (Chapman in Trans. Roy. Soc. New Zealand 80 : 48. 1952) coïncident avec des termes techniques latins et ne sont pas de ce fait validement publiés.

The intended generic names "*Lanceolatus*" (Plumstead in Trans. Geol. Soc. South Africa 55 : 299. 1952) and "*Lobata*" (Chapman in Trans. Roy. Soc. New Zealand 80 : 48. 1952) coincide with Latin technical terms and are not therefore validly published.

**Ex. 5.** *Cleistogenes* Keng (dans Sinensia 5 : 147. 1934) coïncide avec "*cleistogenes*", le pluriel anglais d'un terme technique utilisé au moment de la publication. Le nom de Keng est validement publié du fait que le terme technique n'est pas latin. *Kengia* Packer (dans Bot. Not. 113 : 291. 1960), publié en tant que nom de substitution pour *Cleistogenes*, est illégitime en vertu de l'Art. 52.1.

*Cleistogenes* Keng (in Sinensia 5 : 147. 1934) coincides with "*cleistogenes*", the English plural of a technical term in use at the time of publication. Keng's name is validly published because the technical term is not Latin. *Kengia* Packer (in Bot. Not. 113 : 291. 1960), published as a replacement name for *Cleistogenes*, is illegitimate under Art. 52.1.

**Ex. 6.** Des mots tels que "*caulis*", "*folium*", "*radix*", "*spina*", etc., ne peuvent plus actuellement être publiés validement en tant que noms génériques.

Words such as "*caulis*", "*folium*", "*radix*", "*spina*", etc., cannot now be validly published as generic names.

**20.3.** Le nom d'un genre ne doit pas être formé de deux mots, à moins que ces mots ne soient reliés par un trait d'union (mais voir l'Art. 60.12 pour des noms de genres fossiles).

The name of a genus may not consist of two words, unless these words are joined by a hyphen (but see Art. 60.12 for names of fossil-genera).

**Ex. 7.** "*Uva ursi*", tel que publié à l'origine par Miller (Gard. Dict. Abr., ed. 4 : *Uva ursi*. 1754), était formé de deux mots distincts non reliés par un trait d'union, et n'est par conséquent pas validement publié (Art. 32.1(c)); le nom est correctement attribué à Duhamel (Traité Arbr. Arbust. 2 : 371. 1755) sous la forme *Uva-ursi* (pourvu du trait d'union à sa publication).

"*Uva ursi*", as originally published by Miller (Gard. Dict. Abr., ed. 4 : *Uva ursi*. 1754), consisted of two separate words unconnected by a hyphen, and is not therefore validly published (Art. 32.1(c)); the name is correctly attributed to Duhamel (Traité Arbr. Arbust. 2 : 371. 1755) as *Uva-ursi* (hyphenated when published).

**Ex. 8.** Des noms tels que *Quisqualis* L. (formé en combinant deux mots en un lors de sa publication initiale), *Neves-armondia* K. Schum., *Sebastiano-schaueria* Nees, et *Solms-laubachia* Muschl. ex Diels (tous pourvus d'un trait d'union lors de leur publication originale) sont validement publiés.

Names such as *Quisqualis* L. (formed by combining two words into one when originally published), *Neves-armondia* K. Schum., *Sebastiano-schaueria* Nees, and *Solms-laubachia* Muschl. ex Diels (all hyphenated when originally published) are validly published.

**i Note 1.** Les noms d'hybrides intergénériques sont formés selon les dispositions de l'Art. H.6.

The names of intergeneric hybrids are formed according to the provisions of Art. H.6.

**20.4.** Les termes suivants ne sont pas considérés comme noms de genre :

The following are not to be regarded as generic names :

(a) Les mots non destinés à devenir des noms.

Words not intended as names.

**Ex. 9.** La désignation "*Anonymos*" a été appliquée par Walter (Fl. Carol. 2, 4, 9, etc. 1788) à 28 genres différents pour indiquer que ces genres n'étaient pas nommés (voir Sprague in Bull. Misc. Inform. Kew 7 : 318–319, 331–334. 1939).

The designation "*Anonymos*" was applied by Walter (Fl. Carol. : 2, 4, 9, etc. 1788) to 28 different genera to indicate that they were without names (see Sprague in Bull. Misc. Inform. Kew 7 : 318–319, 331–334. 1939).

**Ex. 10.** "*Schaenoides*" et "*Scirpoides*", tels qu'utilisés par Rottbøll (Descr. Pl. Rar. Progr. 14, 27. 1772) pour désigner des genres innommés ressemblant à *Schoenus* et *Scirpus* et au sujet desquels il déclarait, en page 7, qu'il avait l'intention de les nommer plus tard, sont des mots symboliques et non pas des noms de genre. Ces genres innommés furent ultérieurement nommés respectivement *Kyllinga* Rottb. (Descr. Icon. Rar. Pl. : 12. 1773), nom. cons., et *Fuirena* Rottb. (l.c. : 70. 1773). "*Schaenoides*" and "*Scirpoides*", as used by Rottbøll (Descr. Pl. Rar. : 14, 27. 1772) to indicate unnamed genera resembling *Schoenus* and *Scirpus* that, as stated on p. 7, he intended to name later, are token words and not generic names. These unnamed genera were subsequently named *Kyllinga* Rottb. (Descr. Icon. Rar. Pl. : 12. 1773), nom. cons., and *Fuirena* Rottb. (l.c. : 70. 1773), respectively.

(b) Des désignations uninominales d'espèces.

Unitary designations of species.

**i Note 2.** Des exemples tels que "*Leptostachys*" et "*Anthopogon*", répertoriés dans les éditions du *Code* antérieures au *Code de Tokyo* de 1994 étaient tirés de publications qui sont actuellement supprimées (voir l'Annexe I).

Examples such as "*Leptostachys*" and "*Anthopogon*", listed in editions of the *Code* prior to the *Tokyo Code* of 1994 were from publications that are now suppressed (see App. I).

## Recommandation 20A

**20A.1.** Les auteurs formant des noms génériques devraient se conformer aux points suivants :

Authors forming generic names should comply with the following :

(a) Utiliser autant que possible des terminaisons latines.

Use Latin terminations insofar as possible.

(b) Éviter les noms qui ne sont pas facilement adaptables à la langue latine.

Avoid names not readily adaptable to the Latin language.

(c) Ne pas créer des noms très longs ou difficiles à prononcer en latin.

Not make names that are very long or difficult to pronounce in Latin.

(d) Ne pas créer des noms en combinant des mots de langues différentes.

Not make names by combining words from different languages.

(e) Indiquer, si possible, par la composition ou la terminaison du nom, les affinités ou les analogies du genre.

Indicate, if possible, by the formation or ending of the name the affinities or analogies of the genus.

(f) Éviter d'utiliser des adjectifs comme substantifs.

Avoid adjectives used as nouns.

(g) Ne pas utiliser un nom similaire à ou dérivé d'une épithète dans le nom de l'une des espèces du genre.

Not use a name similar to or derived from the epithet in the name of one of the species of the genus.

(h) Ne pas dédier de genre à des personnes tout à fait étrangères à la botanique, la mycologie, la phycologie ou aux sciences naturelles en général.

Not dedicate genera to persons quite unconnected with botany, mycology, phycology, or natural science in general.

(i) Donner une forme féminine à tous les noms génériques dérivant de noms des personnes, qu'ils soient dédiés à un homme ou à une femme (voir la Rec. 60B ; voir aussi la Rec. 62A.1).

Give a feminine form to all personal generic names, whether they commemorate a man or a woman (see Rec. 60B ; see also Rec. 62A.1).

(j) Ne pas former de noms génériques en combinant des parties de deux noms génériques existants, car de tels noms sont susceptibles d'être confondus avec des noms nothogénériques (voir l'Art. H.6).

Not form generic names by combining parts of two existing generic names, because such names are likely to be confused with nothogeneric names (see Art. H.6).

## ARTICLE 21

**21.1.** Le nom d'une subdivision d'un genre est la combinaison d'un nom de genre et d'une épithète subdivisionnaire. Un terme de connexion (subgenus, sectio, series, etc.) est utilisé pour désigner le rang.

The name of a subdivision of a genus is a combination of a generic name and a subdivisional epithet. A connecting term (subgenus, sectio, series, etc.) is used to denote the rank.

**Note 1.** Les noms de subdivisions d'un même genre, même s'ils diffèrent au niveau du rang, sont homonymes s'ils ont la même épithète mais sont basés sur des types différents (Art. 53.3), parce que le terme désignant le rang ne fait pas partie du nom.

Names of subdivisions of the same genus, even if they differ in rank, are homonyms if they have the same epithet but are based on different types (Art. 53.3), because the rank-denoting term is not part of the name.

**21.2.** L'épithète du nom d'une subdivision d'un genre est soit de la même forme que le nom de genre, soit un nom au génétif pluriel, soit un adjectif pluriel s'accordant en genre avec le nom de genre (voir l'Art. 32.2), mais pas un nom au génétif singulier. Elle s'écrit avec une lettre initiale majuscule (voir l'Art. 60.2).

The epithet in the name of a subdivision of a genus is either of the same form as a generic name, or a noun in the genitive plural, or a plural adjective agreeing in gender with the generic name (see Art. 32.2), but not a noun in the genitive singular. It is written with an initial capital letter (see Art. 60.2).

**Ex. 1.** *Euphorbia* sect. *Tithymalus*, *Ricinocarpos* sect. *Anomodiscus*; *Pleione* subg. *Scopulorum*; *Arenaria* ser. *Anomala*e, *Euphorbia* subsect. *Tenellae*, *Sapium* subsect. *Patentinervia*.

*Euphorbia* sect. *Tithymalus*, *Ricinocarpos* sect. *Anomodiscus*; *Pleione* subg. *Scopulorum*; *Arenaria* ser. *Anomala*e, *Euphorbia* subsect. *Tenellae*, *Sapium* subsect. *Patentinervia*.

**Ex. 2.** Dans "*Vaccinium* sect. *Vitis idaea*" (Koch, Syn. Fl. Germ. Helv. : 474. 1837), l'épithète prévue consistait en deux mots séparés non connectés par un trait d'union; ce n'est donc pas un nom publié valablement (Art. 20.3 et 32.1(c); "*Vitis idæa*" est un nom de genre binaire pré-linnéen). Le nom est correctement attribué à Gray (dans Mem. Acad. Arts Sci., n.s., 3 : 53. 1846) en tant que *Vaccinium* sect. *Vitis-idaea* (avec un trait d'union à sa publication).

In "*Vaccinium* sect. *Vitis idaea*" (Koch, Syn. Fl. Germ. Helv. : 474. 1837), the intended epithet consisted of two separate words unconnected by a hyphen; this is not therefore a validly published name (Art. 20.3 and 32.1(c); "*Vitis idæa*" is a pre-Linnaean, binary generic name). The name is correctly attributed to Gray (in Mem. Acad. Arts Sci., n.s., 3 : 53. 1846) as *Vaccinium* sect. *Vitis-idaea* (hyphenated when published).

**21.3.** L'épithète dans le nom d'une subdivision d'un genre ne doit pas être formée à partir du nom du genre auquel elle appartient en ajoutant le préfixe *Eu-* (voir aussi l'Art. 22.2).

The epithet in the name of a subdivision of a genus is not to be formed from the name of the genus to which it belongs by adding the prefix *Eu-* (see also Art. 22.2).

**Ex. 3.** *Costus* subg. *Metacostus*; *Valeriana* sect. *Valerianopsis*; mais pas "*Carex* sect. *Eucares*".

*Costus* subg. *Metacostus*; *Valeriana* sect. *Valerianopsis*; but not "*Carex* sect. *Eucares*".

**21.4.** Un nom avec une combinaison binaire au lieu d'une épithète subdivisionnaire, mais par ailleurs en accord avec le *Code*, est traité comme valablement publié dans la forme déterminée par l'Art. 21.1 sans changement d'autorat ou de date de publication.

A name with a binary combination instead of a subdivisional epithet, but otherwise in accordance with this *Code*, is treated as validly published in the form determined by Art. 21.1 without change of authorship or date.

**Ex. 4.** *Sphagnum* "b. *Sph. rigida*" (Lindberg dans Öfvers. Förh. Kongl. Svenska Vetensk.-Akad. 19 : 135. 1862) et *S.* sect. "*Sphagna rigida*" (Limpricht, Laubm. Deutschl. 1 : 116. 1885) doivent être cités respectivement comme *Sphagnum* [sans rang] *Rigida* Lindb. et *S.* sect. *Rigida* (Lindb.) Limpr.

*Sphagnum* "b. *Sph. rigida*" (Lindberg in Öfvers. Förh. Kongl. Svenska Vetensk.-Akad. 19 : 135. 1862) and *S.* sect. "*Sphagna rigida*" (Limpricht, Laubm. Deutschl. 1 : 116. 1885) are to be cited as *Sphagnum* [unranked] *Rigida* Lindb. and *S.* sect. *Rigida* (Lindb.) Limpr., respectively.

**i Note 2.** Les noms d'hybrides au rang d'une subdivision d'un genre sont formés conformément aux dispositions de l'Art. H.7.

Names of hybrids at the rank of a subdivision of a genus are formed according to the provisions of Art. H.7.

## Recommandation 21A

**21A.1.** Si l'on désire mentionner le nom d'une subdivision du genre auquel une espèce particulière appartient en lien avec le nom de genre et l'épithète spécifique, l'épithète subdivisionnaire devrait être placée entre parenthèses entre les deux; au besoin, le rang subdivisionnaire peut aussi être indiqué.

When it is desired to indicate the name of a subdivision of the genus to which a particular species belongs in connection with the generic name and specific epithet, the subdivisional epithet should be placed in parentheses between the two; when desirable, the subdivisional rank may also be indicated.

**Ex. 1.** *Astragalus (Cycloglottis) contortuplicatus*; *A. (Phaca) umbellatus*; *Loranthus (sect. Ischnanthus) gabonensis*.

*Astragalus (Cycloglottis) contortuplicatus*; *A. (Phaca) umbellatus*; *Loranthus (sect. Ischnanthus) gabonensis*.

## Recommandation 21B

**21B.1.** Les recommandations faites pour former le nom d'un genre (la Rec. 20A) s'appliquent de la même manière à une épithète d'une subdivision d'un genre, à moins que les Recs. 21B.2–4 ne le recommandent autrement.

Recommendations made for forming the name of a genus (Rec. 20A) apply equally to an epithet of a subdivision of a genus, unless Rec. 21B.2–4 recommend otherwise.

**21B.2.** L'épithète du nom d'un sous-genre ou d'une section est, de préférence, un nom; celle du nom d'une sous-section ou d'une subdivision inférieure au genre est, de préférence, un adjectif au pluriel.

The epithet in the name of a subgenus or section is preferably a noun; that in the name of a subsection or lower-ranked subdivision of a genus is preferably a plural adjective.

**21B.3.** Les auteurs, en proposant de nouvelles épithètes pour des noms de subdivisions de genres, devraient éviter celles sous la forme d'un nom si les épithètes des autres subdivisions coordonnées du même genre sont des adjectifs au pluriel, ou vice versa. Ils devraient aussi éviter, en proposant une épithète pour un nom d'une subdivision d'un genre, une épithète déjà utilisée pour une subdivision d'un genre voisin, ou une épithète identique au nom de ce genre.

Authors, when proposing new epithets for names of subdivisions of genera, should avoid those in the form of a noun when other co-ordinate subdivisions of the same genus have them in the form of a plural adjective, and vice-versa. They should also avoid, when proposing an epithet for a name of a subdivision of a genus, one already used for a subdivision of a closely related genus, or one that is identical with the name of such a genus.

**21B.4.** Si l'on élève une section ou un sous-genre au rang de genre, ou si on opère le changement inverse, le nom original ou l'épithète devrait être retenu à moins que le nom en résultant ne soit contraire au *Code*.

When a section or a subgenus is raised to the rank of genus, or the inverse change occurs, the original name or epithet should be retained unless the resulting name would be contrary to the *Code*.

## ARTICLE 22

**22.1.** Le nom de toute subdivision d'un genre qui comprend le type du nom légitime adopté du genre auquel il est assigné doit répéter ce nom de genre inchangé comme son épithète, sans être suivi d'une citation d'auteur (voir l'Art. 46.). De tels noms sont des autonymes (Art. 6.8; voir aussi l'Art. 7.7).

The name of any subdivision of a genus that includes the type of the adopted, legitimate name of the genus to which it is assigned is to repeat that generic name unaltered as its epithet, not followed by an author citation (see Art. 46). Such names are autonyms (Art. 6.8; see also Art. 7.7).



**Ex. 1.** Le sous-genre qui inclut le type du nom *Rhododendron* L. doit être nommé *Rhododendron* L. subg. *Rhododendron*.

The subgenus that includes the type of the name *Rhododendron* L. is to be named *Rhododendron* L. subg. *Rhododendron*.

**Ex. 2.** Le sous-genre qui comprend le type de *Malpighia* L. (*M. glabra* L.) doit être nommé *M.* subg. *Malpighia*, pas *M.* subg. *Homoiostylis* Nied. ; et la section qui inclut le type de *Malpighia* doit être appelée *M.* sect. *Malpighia*, pas *M.* sect. *Apyrae* DC.

The subgenus that includes the type of *Malpighia* L. (*M. glabra* L.) is to be called *M.* subg. *Malpighia*, not *M.* subg. *Homoiostylis* Nied. ; and the section that includes the type of *Malpighia* is to be called *M.* sect. *Malpighia*, not *M.* sect. *Apyrae* DC.

**i Note 1.** L'Art. 22.1 ne s'applique qu'aux noms des taxons subordonnés qui comprennent le type du nom adopté pour le genre (mais voir la Rec. 22A).

Art. 22.1 applies only to the names of those subordinate taxa that include the type of the adopted name of the genus (but see Rec. 22A).

**Ex. 3.** Le nom correct du sous-genre du genre *Solanum* L. qui inclut *S. pseudocapsicum* L., le type de *S.* sect. *Pseudocapsicum* (Medik.) Roem. & Schult. (Syst. Veg. 4 : 569 ('*Pseudocapsica*'), 584 ('*Pseudo-Capsica*'). 1819), si considéré différent de *S.* subg. *Solanum*, est *S.* subg. *Minon* Raf. (Autikon Bot. : 108. 1840), le nom le plus ancien à ce rang, et pas "*S.* subg. *Pseudocapsicum*".

The correct name of the subgenus of the genus *Solanum* L. that includes *S. pseudocapsicum* L., the type of *S.* sect. *Pseudocapsicum* (Medik.) Roem. & Schult. (Syst. Veg. 4 : 569 ('*Pseudocapsica*'), 584 ('*Pseudo-Capsica*'). 1819), if considered distinct from *S.* subg. *Solanum*, is *S.* subg. *Minon* Raf. (Autikon Bot. : 108. 1840), the earliest legitimate name at that rank, and not "*S.* subg. *Pseudocapsicum*".

**22.2.** Un nom d'une subdivision d'un genre qui inclut le type (c'est-à-dire le type original ou tous les éléments susceptibles d'être choisis comme type ou le type précédemment désigné) du nom de genre légitime adopté, n'est pas valablement publié à moins que son épithète ne répète le nom de genre sans altération. Aux fins de cette disposition, une indication explicite que l'élément nomenclaturalement typique est inclus est considérée équivaloir à l'inclusion du type, qu'il ait ou non été précédemment désigné (voir aussi l'Art. 21.3).

A name of a subdivision of a genus that includes the type (i.e. the original type or all elements eligible as type or the previously designated type) of the adopted, legitimate name of the genus is not validly published unless its epithet repeats the generic name unaltered. For the purposes of this provision, explicit indication that the nomenclaturally typical element is included is considered as equivalent to inclusion of the type, whether or not it has been previously designated (see also Art. 21.3).

**Ex. 4.** "*Dodecatheon* sect. *Etubulosa*" (Knuth dans Engler, Pflanzenr. IV. 237 (Heft 22) : 234. 1905) n'a pas été valablement publié parce qu'il a été proposé pour une section qui inclut *D. meadia* L., le type original du nom de genre *Dodecatheon* L.

"*Dodecatheon* sect. *Etubulosa*" (Knuth in Engler, Pflanzenr. IV. 237 (Heft 22) : 234. 1905) was not validly published because it was proposed for a section that included *D. meadia* L., the original type of the generic name *Dodecatheon* L.

**Ex. 5.** *Cactus* [sans rang] *Melocactus* L. (Gen. Pl., ed. 5 : 210. 1754) a été proposé pour l'une des quatre subdivisions nommées sans rang (Art. 37.3) du genre *Cactus*, comprenant *C. melocactus* L. (son type selon l'Art. 10.8) et *C. mammillaris* L. Il est valablement publié même si *C. mammillaris* a été ultérieurement désigné comme le type de *Cactus* L. (par Coulter dans Contr. U. S. Natl. Herb. 3 : 95. 1894).

*Cactus* [unranked] *Melocactus* L. (Gen. Pl., ed. 5 : 210. 1754) was proposed for one of four unranked (Art. 37.3), named subdivisions of the genus *Cactus*, comprising *C. melocactus* L. (its type under Art. 10.8) and *C. mammillaris* L. It is validly published even though *C. mammillaris* was subsequently designated as the type of *Cactus* L. (by Coulter in Contr. U. S. Natl. Herb. 3 : 95. 1894).

**22.3.** La première occurrence de publication valide d'un nom d'une subdivision d'un genre sous un nom de genre légitime établit automatiquement l'autonyme correspondant (voir aussi les Art.

11.6 et 32.3).

The first instance of valid publication of a name of a subdivision of a genus under a legitimate generic name automatically establishes the corresponding autonym (see also Art. 11.6 and 32.3).

**Ex. 6.** La publication de *Tibetoseris* sect. *Simulatricis* Sennikov (dans Komarovia 5 : 91. 2008) a établi automatiquement l'autonyme *Tibetoseris* Sennikov sect. *Tibetoseris*. La publication de *Pseudoyoungia* sect. *Simulatricis* (Sennikov) D. Maity & Maiti (dans Compositae Newslett. 48 : 31. 2010) a établi automatiquement l'autonyme *Pseudoyoungia* D. Maity & Maiti sect. *Pseudoyoungia*.

Publication of *Tibetoseris* sect. *Simulatricis* Sennikov (in Komarovia 5 : 91. 2008) automatically established the autonym *Tibetoseris* Sennikov sect. *Tibetoseris*. Publication of *Pseudoyoungia* sect. *Simulatricis* (Sennikov) D. Maity & Maiti (in Compositae Newslett. 48 : 31. 2010) automatically established the autonym *Pseudoyoungia* D. Maity & Maiti sect. *Pseudoyoungia*.

**22.4.** L'épithète dans le nom d'une subdivision d'un genre ne peut pas répéter de manière inchangée le nom correct du genre à moins que les deux noms aient le même type.

The epithet in the name of a subdivision of a genus may not repeat unchanged the correct name of the genus unless the two names have the same type.

**22.5.** L'épithète dans le nom d'une subdivision d'un genre ne peut pas répéter le nom de genre inchangé si ce dernier est illégitime.

The epithet in the name of a subdivision of a genus may not repeat unchanged the generic name if the latter is illegitimate.

**Ex. 7.** Lorsque Kuntze (dans Post & Kuntze, Lex. Gen. Phan. : 106. 1903) a publié *Caulinia* sect. *Hardenbergia* (Benth.) Kuntze sous *Caulinia* Moench (Suppl. Meth. : 47. 1802), un homonyme postérieur de *Caulinia* Willd. (dans Mém. Acad. Roy. Sci. Hist. (Berlin) 1798 : 87. 1801), il n'a pas établi l'autonyme "*Caulinia* sect. *Caulinia*".

When Kuntze (in Post & Kuntze, Lex. Gen. Phan. : 106. 1903) published *Caulinia* sect. *Hardenbergia* (Benth.) Kuntze under *Caulinia* Moench (Suppl. Meth. : 47. 1802), a later homonym of *Caulinia* Willd. (in Mém. Acad. Roy. Sci. Hist. (Berlin) 1798 : 87. 1801), he did not establish the autonym "*Caulinia* sect. *Caulinia*".

## Recommandation 22A

**22A.1.** Une section englobant le type du nom correct d'un sous-genre, mais n'incluant pas le type du nom correct du genre, devrait, si les règles ne s'y opposent pas, recevoir un nom avec la même épithète et le même type que le nom de sous-genre.

A section including the type of the correct name of a subgenus, but not including the type of the correct name of the genus, should, where there is no obstacle under the rules, be given a name with the same epithet and type as the subgeneric name.

**22A.2.** Un sous-genre n'englobant pas le type du nom correct du genre devrait, si les règles ne s'y opposent pas, recevoir un nom avec la même épithète et le même type que le nom correct de l'une de ses sections subordonnées.

A subgenus not including the type of the correct name of the genus should, where there is no obstacle under the rules, be given a name with the same epithet and type as the correct name of one of its subordinate sections.

**Ex. 1.** Lorsque Brizicky éleva *Rhamnus* sect. *Pseudofrangula* Grubov au rang de sous-genre, au lieu d'utiliser une nouvelle épithète il nomma le taxon *R.* subg. *Pseudofrangula* (Grubov) Brizicky de sorte que le type des deux noms soit le même.

When Brizicky raised *Rhamnus* sect. *Pseudofrangula* Grubov to the rank of subgenus, instead of using a new epithet he named the taxon *R.* subg. *Pseudofrangula* (Grubov) Brizicky so that the type of both names is the same.

## Recommandation 22B

**22B.1.** En publiant un nom d'une subdivision d'un genre qui établira par ailleurs un autonyme, l'auteur devrait mentionner cet autonyme dans la publication.

When publishing a name of a subdivision of a genus that will also establish an autonym, the author should mention that autonym in the publication.

## SECTION 4

### NOMS D'ESPÈCES

#### ARTICLE 23

**23.1.** Le nom d'une espèce est une combinaison binaire formée du nom du genre suivi par une unique épithète spécifique qui prend la forme d'un adjectif, d'un nom au génitif, ou d'un mot en apposition (voir l'Art. 23.6). Si une épithète consistait initialement en deux ou plusieurs mots, ceux-ci doivent être combinés en un seul ou reliés par un trait d'union. Une épithète non assemblée ainsi dans la publication initiale n'est pas à rejeter, mais en cas d'utilisation, doit être réunie ou reliée par un trait d'union, comme spécifié à l'Art. 60.11.

The name of a species is a binary combination consisting of the name of the genus followed by a single specific epithet in the form of an adjective, a noun in the genitive, or a word in apposition (see also Art. 23.6). If an epithet consisted originally of two or more words, these are to be united or hyphenated. An epithet not so joined when originally published is not to be rejected but, when used, is to be united or hyphenated, as specified in Art. 60.11.

**23.2.** L'épithète dans le nom d'une espèce peut avoir une origine quelconque, et peut même être formée arbitrairement (voir cependant l'Art. 60.1).

The epithet in the name of a species may be taken from any source whatever, and may even be composed arbitrarily (but see Art. 60.1).

**Ex. 1.** *Adiantum capillus-veneris*, *Atropa bella-donna*, *Cornus sanguinea*, *Dianthus monspessulanus*, *Embelia sarasiniorum*, *Fumaria gussonei*, *Geranium robertianum*, *Impatiens noli-tangere*, *Papaver rhoeas*, *Spondias mombin* (une épithète sans déclinaison possible), *Uromyces fabae*.

*Adiantum capillus-veneris*, *Atropa bella-donna*, *Cornus sanguinea*, *Dianthus monspessulanus*, *Embelia sarasiniorum*, *Fumaria gussonei*, *Geranium robertianum*, *Impatiens noli-tangere*, *Papaver rhoeas*, *Spondias mombin* (an indeclinable epithet), *Uromyces fabae*.

**23.3.** Les symboles faisant partie des épithètes spécifiques proposées par Linné n'empêchent pas la publication valide des noms considérés mais doivent être transcrits.

Symbols forming part of specific epithets proposed by Linnaeus do not prevent valid publication of the relevant names but must be transcribed.

**Ex. 2.** *Scandix 'pecten* ♀ L. doit être transcrit en tant que *Scandix pecten-veneris*; *Veronica 'anagallis* Δ L. doit être transcrit en tant que *Veronica anagallis-aquatica*.

*Scandix 'pecten* ♀ L. is to be transcribed as *Scandix pecten-veneris*; *Veronica 'anagallis* Δ L. is to be transcribed as *Veronica anagallis-aquatica*.

**23.4.** L'épithète spécifique, avec ou sans l'addition d'un symbole transcrit, ne doit pas répéter exactement le nom de genre (une désignation formée par une telle répétition est un tautonyme).

The specific epithet, with or without the addition of a transcribed symbol, may not exactly repeat the generic name (a designation formed by such repetition is a tautonym).

**Ex. 3.** "*Linaria linaria*" et "*Nasturtium nasturtium-aquaticum*" sont des tautonymes et ne peuvent pas être validement publiés.

"*Linaria linaria*" and "*Nasturtium nasturtium-aquaticum*" are tautonyms and cannot be validly published.

**Ex. 4.** *Linum radiola* L. (Sp. Pl. : 281. 1753) lorsqu'il a été transféré à *Radiola* Hill ne peut pas être nommé "*Radiola radiola*", comme cela a été fait par Karsten (Deut. Fl. : 606. 1882), parce que cette combinaison est un tautonyme et ne peut pas être validement publiée. Le plus ancien nom venant ensuite, *L. multiflorum* Lam. (Fl. Franç. 3 : 70. 1779) est un nom illégitime superflu pour *L. radiola*. Sous *Radiola*, l'espèce a été nommée de façon légitime *R. linoïdes* Roth (Tent. Fl. Germ. 1 : 71. 1788).

*Linum radiola* L. (Sp. Pl. : 281. 1753) when transferred to *Radiola* Hill may not be named "*Radiola*

*radiola*”, as was done by Karsten (Deut. Fl. : 606. 1882), because that combination is a tautonym and cannot be validly published. The next earliest name, *L. multiflorum* Lam. (Fl. Franç. 3 : 70. 1779), is an illegitimate superfluous name for *L. radiola*. Under *Radiola*, the species has been given the legitimate name *R. linoides* Roth (Tent. Fl. Germ. 1 : 71. 1788).

**23.5.** L'épithète spécifique, lorsqu'elle est de forme adjectivale et non utilisée comme un nom, s'accorde avec le genre du nom de genre; quand l'épithète est un nom en apposition ou un nom au génitif, elle garde son propre genre et sa terminaison quel que soit le genre du nom de genre. Les épithètes ne se conformant pas à cette règle doivent être corrigées (voir l'Art. 32.2) à la forme propre de la terminaison (en latin ou en grec transcrit) du ou des auteurs originaux. En particulier, l'usage de l'élément de mot *-cola* comme un adjectif est une erreur à corriger.

The specific epithet, when adjectival in form and not used as a noun, agrees with the gender of the generic name; when the epithet is a noun in apposition or a genitive noun, it retains its own gender and termination irrespective of the gender of the generic name. Epithets not conforming to this rule are to be corrected (see Art. 32.2) to the proper form of the termination (Latin or transcribed Greek) of the original author(s). In particular, the usage of the word element *-cola* as an adjective is a correctable error.

**Ex. 5.** Noms avec des épithètes adjectivales latines : *Helleborus niger* L., *Brassica nigra* (L.) W. D. J. Koch, *Verbascum nigrum* L.; *Rumex cantabricus* Rech. f., *Daboecia cantabrica* (Huds.) K. Koch (*Vaccinium cantabricum* Huds.); *Vinca major* L., *Tropaeolum majus* L.; *Bromus mollis* L., *Geranium molle* L.; *Peridermium balsameum* Peck, dérivé de l'épithète d'*Abies balsamea* (L.) Mill. traitée comme un adjectif.

Names with Latin adjectival epithets : *Helleborus niger* L., *Brassica nigra* (L.) W. D. J. Koch, *Verbascum nigrum* L.; *Rumex cantabricus* Rech. f., *Daboecia cantabrica* (Huds.) K. Koch (*Vaccinium cantabricum* Huds.); *Vinca major* L., *Tropaeolum majus* L.; *Bromus mollis* L., *Geranium molle* L.; *Peridermium balsameum* Peck, derived from the epithet of *Abies balsamea* (L.) Mill. treated as an adjective.

**Ex. 6.** Noms avec des épithètes adjectivales transcrites du grec : *Brachypodium distachyon* (L.) P. Beauv. (*Bromus distachyos* L.); *Oxycoccus macrocarpos* (Aiton) Pursh (*Vaccinium macrocarpon* Aiton).

Names with transcribed Greek adjectival epithets : *Brachypodium distachyon* (L.) P. Beauv. (*Bromus distachyos* L.); *Oxycoccus macrocarpos* (Aiton) Pursh (*Vaccinium macrocarpon* Aiton).

**Ex. 7.** Noms avec un nom pour épithète : *Convolvulus cantabrica* L., *Gentiana pneumonanthe* L., *Liriodendron tulipifera* L., *Lythrum salicaria* L., *Schinus molle* L., tous avec des épithètes représentant des noms génériques pré-linnéens. *Gloeosporium balsameae* Davis, dérivé de l'épithète d'*Abies balsamea* (L.) Mill. traitée comme un nom.

Names with a noun for an epithet : *Convolvulus cantabrica* L., *Gentiana pneumonanthe* L., *Liriodendron tulipifera* L., *Lythrum salicaria* L., *Schinus molle* L., all with epithets featuring pre-Linnaean generic names. *Gloeosporium balsameae* Davis, derived from the epithet of *Abies balsamea* (L.) Mill. treated as a noun.

**Ex. 8.** Erreurs corrigibles dans des épithètes adjectivales latines : *Zanthoxylum trifoliatum* L. (Sp. Pl. : 270. 1753) par transfert à *Acanthopanax* (Decne. & Planch.) Miq. (m, voir l'Art. 62.2(a)) est correctement *A. trifoliatum* (L.) Voss (Vilm. Blumengärtn., ed. 3 : 1 : 406. 1894, 'trifoliatum'); *Mimosa latisiliqua* L. (Sp. Pl. : 519. 1753) par transfert à *Lysiloma* Benth. (n) est correctement *L. latisiliquum* (L.) Benth. (dans Trans. Linn. Soc. London 30 : 534. 1875, 'latisiliqua'); *Corydalis chaerophylla* DC. (Prodr. 1 : 128. 1824) par transfert à *Capnoides* Mill. (f, see Art. 62.4) est correctement *Capnoides chaerophylla* (DC.) Kuntze (Revis. Gen. Pl. 1 : 14. 1891, 'chaerophyllum').

Correctable errors in Latin adjectival epithets : *Zanthoxylum trifoliatum* L. (Sp. Pl. : 270. 1753) upon transfer to *Acanthopanax* (Decne. & Planch.) Miq. (m, see Art. 62.2(a)) is correctly *A. trifoliatum* (L.) Voss (Vilm. Blumengärtn., ed. 3 : 1 : 406. 1894, 'trifoliatum'); *Mimosa latisiliqua* L. (Sp. Pl. : 519. 1753) upon transfer to *Lysiloma* Benth. (n) is correctly *L. latisiliquum* (L.) Benth. (in Trans. Linn. Soc. London 30 : 534. 1875, 'latisiliqua'); *Corydalis chaerophylla* DC. (Prodr. 1 : 128. 1824) upon transfer to *Capnoides* Mill. (f, see Art. 62.4) is correctly *Capnoides chaerophylla* (DC.) Kuntze (Revis. Gen. Pl. 1 : 14. 1891, 'chaerophyllum').

**Ex. 9.** Erreurs corrigibles dans des épithètes adjectivales transcrites du grec : *Andropogon distachyos* L. (Sp. Pl. : 1046. 1753, 'distachyon'), nom. cons.; *Bromus distachyos* L. (Fl. Palaest. : 13. 1756) par transfert à *Brachypodium* P. Beauv. (n) est correctement *B. distachyon* (L.) P. Beauv. (Ess.

Agrostogr. : 155. 1812, '*distachyum*') ou à *Trachynia* Link (f) est correctement *T. distachyos* (L.) Link (Hort. Berol. 1 : 43. 1827, '*distachya*'); *Vaccinium macrocarpon* Aiton (Hort. Kew. 2 : 13. 1789) par transfert à *Oxycoccus* Hill (m) est correctement *O. macrocarpos* (Aiton) Pursh (Fl. Amer. Sept. 1 : 263. 1813, '*macrocarpus*') ou à *Schollera* Roth (f) est correctement *S. macrocarpos* (Aiton) Steud. (Nomencl. Bot. 746. 1821, '*macrocarpa*').

Correctable errors in transcribed Greek adjectival epithets : *Andropogon distachyos* L. (Sp. Pl. : 1046. 1753, '*distachyon*'), nom. cons. ; *Bromus distachyos* L. (Fl. Palaest. : 13. 1756) upon transfer to *Brachypodium* P. Beauv. (n) is correctly *B. distachyon* (L.) P. Beauv. (Ess. Agrostogr. : 155. 1812, '*distachyum*') or to *Trachynia* Link (f) is correctly *T. distachyos* (L.) Link (Hort. Berol. 1 : 43. 1827, '*distachya*'); *Vaccinium macrocarpon* Aiton (Hort. Kew. 2 : 13. 1789) upon transfer to *Oxycoccus* Hill (m) is correctly *O. macrocarpos* (Aiton) Pursh (Fl. Amer. Sept. 1 : 263. 1813, '*macrocarpus*') or to *Schollera* Roth (f) is correctly *S. macrocarpos* (Aiton) Steud. (Nomencl. Bot. 746. 1821, '*macrocarpa*').

**Ex. 10.** Erreurs corrigéables dans des épithètes qui sont des noms : l'épithète de *Polygonum segetum* Kunth (dans Humboldt & al., Nov. Gen. Sp. 2, ed. qu. : 177. 1817) est un nom au génétif pluriel (des champs de maïs) ; lorsque Small (Fl. S.E. U.S. : 378. 1903) proposa la nouvelle combinaison *Persicaria 'segeta'*, il en a résulté une erreur à corriger en *Persicaria segetum* (Kunth) Small. Dans *Masdevallia echidna* Rchb. f. (dans Bonplandia 3 : 69. 1855), l'épithète correspond au nom de genre d'un animal ; lorsque Garay (dans Svensk Bot. Tidskr. 47 : 201. 1953) proposa la nouvelle combinaison *Porroglossum 'echidnum'*, il en a résulté une erreur à corriger en *P. echidna* (Rchb. f.) Garay.

Correctable errors in epithets that are nouns : the epithet of *Polygonum segetum* Kunth (in Humboldt & al., Nov. Gen. Sp. 2, ed. qu. : 177. 1817) is a genitive plural noun (of the corn fields) ; when Small (Fl. S.E. U.S. : 378. 1903) proposed the new combination *Persicaria 'segeta'*, it was a correctable error for *Persicaria segetum* (Kunth) Small. In *Masdevallia echidna* Rchb. f. (in Bonplandia 3 : 69. 1855), the epithet corresponds to the generic name of an animal ; when Garay (in Svensk Bot. Tidskr. 47 : 201. 1953) proposed the new combination *Porroglossum 'echidnum'*, it was a correctable error for *P. echidna* (Rchb. f.) Garay.

**Ex. 11.** Erreur corrigéable dans l'utilisation de *-cola* en tant qu'adjectif : lorsque Blanchard (dans Rhodora 8 : 170. 1906) proposa *Rubus 'amnicolus'*, il en a résulté une erreur à corriger en *R. amnicola* Blanch.

Correctable error in the usage of *-cola* as an adjective : when Blanchard (in Rhodora 8 : 170. 1906) proposed *Rubus 'amnicolus'*, it was a correctable error for *R. amnicola* Blanch.

**23.6.** Les désignations suivantes ne doivent pas être considérées comme des noms d'espèce :

The following designations are not to be regarded as species names :

- (a) Les désignations consistant en un nom de genre suivi d'une phrase nominale [*phrase name*] ("nomen specificum legitimum" de Linné) communément composée d'un ou de plusieurs substantifs associés à des adjectifs à l'ablatif, mais incluant aussi n'importe quelles phrases nominales constituées de mots uniques dans des travaux dans lesquels prédominent des phrases nominales de deux ou plusieurs mots.

Designations consisting of a generic name followed by a phrase name (Linnaean "nomen specificum legitimum") commonly of one or more nouns and associated adjectives in the ablative case, but also including any single-word phrase names in works in which phrase names of two or more words predominate.

**Ex. 12.** *Smilax "caule inermi"* (Aublet, Hist. Pl. Guiane 2, Tabl. : 27. 1775) est une référence descriptive abrégée d'une espèce insuffisamment connue, à laquelle il n'est pas donné de binôme dans le texte mais à laquelle on se réfère simplement à l'aide d'une phrase nominale citée de Burman.

*Smilax "caule inermi"* (Aublet, Hist. Pl. Guiane 2, Tabl. : 27. 1775) is an abbreviated descriptive reference to an imperfectly known species, which is not given a binomial in the text but referred to merely by a phrase name cited from Burman.

**Ex. 13.** Dans Miller, *The gardeners dictionary . . . abridged*, ed. 4 (1754), les phrases nominales de deux ou plusieurs mots prédominent largement sur celles consistant en un mot unique et en cela similaires au nomina trivialia de Linné (épithètes spécifiques) mais ne sont pas distinguées typographiquement ou d'une autre manière des autres phrases nominales. Ainsi les désignations dans cet ouvrage telles

que "*Alkekengi officinarum*", "*Leucanthemum vulgare*", "*Oenanthe aquatica*", et "*Sanguisorba minor*" ne sont pas des noms validement publiés.

In Miller, *The gardeners dictionary . . . abridged*, ed. 4 (1754), phrase names of two or more words largely predominate over those that consist of a single word and that are thereby similar to Linnaean nomina trivialia (specific epithets) but are not distinguished typographically or in any other way from other phrase names. Therefore, designations in that work such as "*Alkekengi officinarum*", "*Leucanthemum vulgare*", "*Oenanthe aquatica*", and "*Sanguisorba minor*" are not validly published names.

- (b) D'autres désignations d'espèces consistant en un nom de genre suivi d'un ou plusieurs mots non prévus comme épithètes spécifiques.

Other designations of species consisting of a generic name followed by one or more words not intended as a specific epithet.

- Ex. 14.** *Viola* "qualis" [de quelle sorte] (Krocker, Fl. Siles. 2 : 512, 517. 1790); *Urtica* "dubia?" [douteuse] (Forsskål, Fl. Aegypt.-Arab. : cxxi. 1775), le mot "dubia?" étant utilisé de manière répétitive dans l'ouvrage de Forsskål pour des espèces qui ne pouvaient être identifiées avec certitude.

*Viola* "qualis" [of what sort] (Krocker, Fl. Siles. 2 : 512, 517. 1790). *Urtica* "dubia?" [doubtful] (Forsskål, Fl. Aegypt.-Arab. : cxxi. 1775); the word "dubia?" was repeatedly used in Forsskål's work for species that could not be reliably identified.

- Ex. 15.** *Atriplex* "nova" (Winterl, Index Horti Bot. Univ. Pest. fol. A.[8]. recto et verso. 1788); le mot "nova" (nouveau) était ici utilisé en liaison avec quatre espèces différentes d'*Atriplex*. Cependant, dans *Artemisia nova* A. Nelson (dans Bull. Torrey Bot. Club 27 : 274. 1900), l'espèce était nouvellement distinguée des autres et *nova* était voulue comme une épithète spécifique.

*Atriplex* "nova" (Winterl, Index Hort. Bot. Univ. Hung. : fol. A [8] recto et verso. 1788); the word "nova" (new) was here used in connection with four different species of *Atriplex*. However, in *Artemisia nova* A. Nelson (in Bull. Torrey Bot. Club 27 : 274. 1900), the species was newly distinguished from others and *nova* was intended as a specific epithet.

- Ex. 16.** *Cornus* "gharaf" (Forsskål, Fl. Aegypt.-Arab. : xci, xcvi. 1775) est une désignation provisoire qui n'est pas prévue comme un nom d'espèce. Une désignation provisoire dans l'ouvrage de Forsskål est une désignation originale (pour un taxon accepté et donc non pas un "nom provisoire" comme défini dans l' Art. 36.1(a)) avec un nom vernaculaire qui ressemble à une épithète mais qui n'est pas employé comme épithète dans la partie des "Centuriae" de l'ouvrage. *Elcaja* "roka" (Forsskål, Fl. Aegypt.-Arab. : xcv. 1775) est un autre exemple d'une telle désignation provisoire; dans les autres parties de l'ouvrage (pp. c, cxvi, 127) cette espèce n'est pas nommée.

*Cornus* "gharaf" (Forsskål, Fl. Aegypt.-Arab. : xci, xcvi. 1775) is an interim designation not intended as a species name. An interim designation in Forsskål's work is an original designation (for an accepted taxon and not therefore a "provisional name" as defined in Art. 36.1(a)) with an epithet-like vernacular that is not used as an epithet in the "Centuriae" part of the work. *Elcaja* "roka" (Forsskål, Fl. Aegypt.-Arab. : xcv. 1775) is another example of such an interim designation; in other parts of the work (pp. c, cxvi, 127) this species is not named.

- Ex. 17.** Dans *Agaricus* "octogesimus nonus" et *Boletus* "vicesimus sextus" (Schaeffer, Fung. Bavar. Palat. Nasc. 1 : t. 100. 1762; 2 : t. 137. 1763), les noms génériques sont suivis d'adjectifs ordinaux servant à l'énumération. Les espèces correspondantes ont reçu des noms validement publiés, *A. cinereus* Schaeff. : Fr. et *B. unguatus* Schaeff., dans le volume final du même ouvrage (l.c. 4 : 100, 88. 1774).

In *Agaricus* "octogesimus nonus" and *Boletus* "vicesimus sextus" (Schaeffer, Fung. Bavar. Palat. Nasc. 1 : t. 100. 1762; 2 : t. 137. 1763), the generic names are followed by ordinal adjectives used for enumeration. The corresponding species were given validly published names, *A. cinereus* Schaeff. : Fr. and *B. unguatus* Schaeff., in the final volume of the same work (l.c. 4 : 100, 88. 1774).

- Ex. 18.** Honckeny (1782; voir l'Art. 46 Ex. 47) employait des désignations d'espèces telles que, dans *Agrostis*, "*A. Reygeri* I.", "*A. Reygeri* II.", "*A. Reygeri* III." (tous se référant à des espèces décrites mais non nommées dans Reyger, Tent. Fl. Gedan. : 36–37. 1763), et aussi "*A. alpina* II" pour une espèce nouvellement décrite à la suite de *A. alpina* Scop. Ce sont des désignations informelles employées pour l'énumération, non des binômes validement publiés; ils ne peuvent pas être développés en, p. ex. "*Agrostis reygeri-prima*".

Honckeny (1782; see Art. 46 Ex. 47) used species designations such as, in *Agrostis*, "A. Reygeri I.", "A. Reyger. II.", "A. Reyger. III." (all referring to species described but not named in Reyger, Tent. Fl. Gedan. : 36–37. 1763), and also "A. alpina. II" for a newly described species following after *A. alpina* Scop. These are informal designations used for enumeration, not validly published binomials; they may not be expanded into, e.g., "*Agrostis reygeri-prima*".

- (c) Les désignations d'espèces consistant en un nom de genre suivi de deux ou plusieurs adjectifs au nominatif.

Designations of species consisting of a generic name followed by two or more adjectival words in the nominative case.

**Ex. 19.** "*Salvia africana caerulea*" (Linnaeus, Sp. Pl. : 26. 1753) et "*Gnaphalium fruticosum flavum*" (Forsskål, Fl. Aegypt.-Arab. : cxix. 1775) sont des noms génériques suivis par deux termes adjectifs au nominatif. Ils ne doivent pas être considérés comme des noms d'espèces.

"*Salvia africana caerulea*" (Linnaeus, Sp. Pl. : 26. 1753) and "*Gnaphalium fruticosum flavum*" (Forsskål, Fl. Aegypt.-Arab. : cxix. 1775) are generic names followed by two adjectival words in the nominative case. They are not to be regarded as species names.

**Ex. 20.** *Rhamnus 'vitis idaea'* Burm. f. (Fl. Ind. : 61. 1768) doit être considéré comme un nom d'espèce, puisque le nom de genre est suivi par un substantif et un adjectif, tous deux au nominatif; ces mots doivent être reliés par un trait d'union (*R. vitis-idaea*) conformément aux dispositions des Art. 23.1 et 60.11. Dans *Anthyllis 'Barba jovis'* L. (Sp. Pl. : 720. 1753) le nom de genre est suivi par un substantif au nominatif et un substantif au génitif, et il doivent être reliés par un trait d'union (*A. barba-jovis*). De même, *Hyacinthus 'non scriptus'* L. (Sp. Pl. : 316. 1753), où le nom de genre est suivi d'un adverbe négatif et d'un participe passé employés comme un adjectif, est corrigé en *H. non-scriptus*, et *Impatiens 'noli tangere'* L. (Sp. Pl. : 938. 1753), où le nom de genre est suivi de deux verbes, est corrigé en *I. noli-tangere*.

*Rhamnus 'vitis idaea'* Burm. f. (Fl. Ind. : 61. 1768) is to be regarded as a species name because the generic name is followed by a noun and an adjective, both in the nominative case; these words are to be hyphenated (*R. vitis-idaea*) under the provisions of Art. 23.1 and 60.11. In *Anthyllis 'Barba jovis'* L. (Sp. Pl. : 720. 1753) the generic name is followed by a noun in the nominative case and a noun in the genitive case, and they are to be hyphenated (*A. barba-jovis*). Likewise, *Hyacinthus 'non scriptus'* L. (Sp. Pl. : 316. 1753), where the generic name is followed by a negative particle and a past participle used as an adjective, is corrected to *H. non-scriptus*, and *Impatiens 'noli tangere'* L. (Sp. Pl. : 938. 1753), where the generic name is followed by two verbs, is corrected to *I. noli-tangere*.

**Ex. 21.** Dans *Narcissus 'Pseudo Narcissus'* L. (Sp. Pl. : 289. 1753) le nom de genre est suivi d'un préfixe (un mot qui ne peut pas rester indépendant) et d'un substantif au nominatif, et le nom doit être corrigé en *N. pseudonarcissus* selon les prescriptions des Art. 23.1 et 60.11.

In *Narcissus 'Pseudo Narcissus'* L. (Sp. Pl. : 289. 1753) the generic name is followed by a prefix (a word that cannot stand independently) and a noun in the nominative case, and the name is to be corrected to *N. pseudonarcissus* under the provisions of Art. 23.1 and 60.11.

- (d) Les formules désignant des hybrides (voir l'Art. H.10.2).

Formulae designating hybrids (see Art. H.10.2).

**23.7.** Les phrases nominales employées par Linné comme épithètes spécifiques ("nomina trivialia") sont à corriger en conformité avec l'usage qu'en a fait Linné lui-même ultérieurement (mais voir l'Art. 23.6(c)).

Phrase names used by Linnaeus as specific epithets ("nomina trivialia") are to be corrected in accordance with later usage by Linnaeus himself (but see Art. 23.6(c)).

**Ex. 22.** *Apocynum 'fol. [foliis] androsaemi'* L. est cité comme *A. androsaemifolium* L. (Sp. Pl. : 213. 1753 [corr. L., Syst. Nat., ed. 10 : 946. 1759]); et *Mussaenda 'fr. [fructu] frondoso'* L., comme *M. frondosa* L. (Sp. Pl. : 177. 1753 [corr. L., Syst. Nat., ed. 10 : 931. 1759]).

*Apocynum 'fol. [foliis] androsaemi'* L. is cited as *A. androsaemifolium* L. (Sp. Pl. : 213. 1753 [corr. L., Syst. Nat., ed. 10 : 946. 1759]); and *Mussaenda 'fr. [fructu] frondoso'* L., as *M. frondosa* L. (Sp. Pl. : 177. 1753 [corr. L., Syst. Nat., ed. 10 : 931. 1759]).

**23.8.** Lorsque le statut d'une désignation d'une espèce est incertain en vertu de l'Art. 23.6, l'usage établi doit être suivi (Pré. 13).

Where the status of a designation of a species is uncertain under Art. 23.6, established custom is to be followed (Pre. 13).

**\*Ex. 23.** *Polypodium 'F. mas', P. 'F. femina', et P. 'F. fragile'* (Linnaeus, Sp. Pl. : 1090–1091. 1753) sont, selon l'usage établi, à considérer comme *P. filix-mas* L., *P. filix-femina* L., et *P. fragile* L., respectivement. De même, *Cambogia 'G. gutta'* est à considérer comme *C. gummi-gutta* L. (Gen. Pl. : [522]. 1754). Les intercalations "*Trich.*" [*Trichomanes*] et "*M.*" [*Melilotus*] dans les noms des espèces linnéennes d'*Asplenium* et de *Trifolium*, respectivement, sont à supprimer, de sorte que des noms comme *Asplenium 'Trich. dentatum'* et *Trifolium 'M. indica'*, par exemple, deviennent *A. dentatum* L. et *T. indicum* L. (Sp. Pl. : 765, 1080. 1753).

*Polypodium 'F. mas', P. 'F. femina', and P. 'F. fragile'* (Linnaeus, Sp. Pl. : 1090–1091. 1753) are, in accordance with established custom, to be treated as *P. filix-mas* L., *P. filix-femina* L., and *P. fragile* L., respectively. Likewise, *Cambogia 'G. gutta'* is to be treated as *C. gummi-gutta* L. (Gen. Pl. : [522]. 1754). The intercalations "*Trich.*" [*Trichomanes*] and "*M.*" [*Melilotus*] in the names of Linnaean species of *Asplenium* and *Trifolium*, respectively, are to be deleted, so that names in the form *Asplenium 'Trich. dentatum'* and *Trifolium 'M. indica'*, for example, are treated as *A. dentatum* L. and *T. indicum* L. (Sp. Pl. : 765, 1080. 1753).

## Recommandation 23A

**23A.1.** Les noms de personnes, ainsi que de pays et de localités, employés comme épithètes spécifiques, devraient prendre la forme de substantifs au génitif (*clusii, porsildiorum, saharae*) ou d'adjectifs (*clusianus, dahuricus*) (voir aussi l'Art. 60, les Rec. 60C et 60D).

Names of persons and also of countries and localities used in specific epithets should take the form of nouns in the genitive (*clusii, porsildiorum, saharae*) or of adjectives (*clusianus, dahuricus*) (see also Art. 60, Rec. 60C, and 60D).

**23A.2.** L'emploi de formes génitives et adjectives d'un même mot pour désigner deux espèces différentes du même genre devrait être évité (p. ex. *Lysimachia hemsleyana* Oliv. et *L. hemsleyi* Franch.).

The use of the genitive and the adjectival form of the same word to designate two different species of the same genus should be avoided (e.g. *Lysimachia hemsleyana* Oliv. and *L. hemsleyi* Franch.).

**23A.3.** En formant des épithètes spécifiques, les auteurs devraient en outre se conformer aux points suivants :

In forming specific epithets, authors should comply also with the following :

**(a)** Utiliser des terminaisons latines autant que possible.

Use Latin terminations insofar as possible.

**(b)** Éviter les épithètes qui sont très longues ou difficile à prononcer en latin.

Avoid epithets that are very long or difficult to pronounce in Latin.

**(c)** Ne pas créer des épithètes en combinant des mots empruntés à différentes langues.

Not make epithets by combining words from different languages.

**(d)** Éviter celles formées de deux ou plusieurs mots unis par un trait d'union.

Avoid those formed of two or more hyphenated words.

**(e)** Éviter celles qui ont la même signification que le nom de genre (pléonasme).

Avoid those that have the same meaning as the generic name (pleonasm).

**(f)** Éviter celles qui expriment un caractère commun à toutes ou presque toutes les espèces d'un genre.

Avoid those that express a character common to all or nearly all the species of a genus.

**(g)** Éviter dans le même genre celles qui sont trop semblables, notamment celles qui ne diffèrent que par leurs dernières lettres ou par la disposition de deux lettres.

Avoid in the same genus those that are very much alike, especially those that differ only in their last letters or in the arrangement of two letters.

**(h)** Éviter celles qui ont déjà été utilisées auparavant dans n'importe quel genre voisin.

Avoid those that have been used before in any closely allied genus.



- (i) Ne pas adopter des épithètes de noms inédits pris dans la correspondance, les notes de voyageurs, sur des étiquettes d'herbier, ou à d'autres sources analogues, en les attribuant à leurs auteurs, à moins que ces auteurs n'en aient approuvé la publication (voir la Rec. 50G).

Not adopt epithets from unpublished names found in correspondence, travellers' notes, herbarium labels, or similar sources, attributing them to their authors, unless these authors have approved publication (see Rec. 50G).

- (j) Éviter les noms de localités peu connues ou très restreintes à moins que l'espèce ne soit tout à fait locale.

Avoid using the names of little-known or very restricted localities unless the species is quite local.

## SECTION 5

# NOMS DE TAXONS DE RANG INFÉRIEUR A L'ESPÈCE (TAXONS INFRASPÉCIFIQUES)

## ARTICLE 24

- 24.1.** Le nom d'un taxon infraspécifique est une combinaison du nom d'une espèce et d'une épithète infraspécifique. Un terme intermédiaire est utilisé pour en désigner le rang.

The name of an infraspecific taxon is a combination of the name of a species and an infraspecific epithet. A connecting term is used to denote the rank.

- Ex. 1.** *Saxifraga aizoon* subf. *surculosa* Engl. & Irmsch. Ce taxon peut aussi être désigné comme *Saxifraga aizoon* var. *aizoon* subvar. *brevifolia* f. *multicaulis* subf. *surculosa* Engl. & Irmsch. ; de cette manière la classification complète de la sous-forme dans l'espèce est ainsi indiquée, pas uniquement son nom.

*Saxifraga aizoon* subf. *surculosa* Engl. & Irmsch. This taxon may also be referred to as *Saxifraga aizoon* var. *aizoon* subvar. *brevifolia* f. *multicaulis* subf. *surculosa* Engl. & Irmsch. ; in this way a full classification of the subforma within the species is given, not only its name.

- 24.2.** Les épithètes des taxons infraspécifiques sont formées comme celles des espèces et, si elles sont de forme adjectivale et non utilisées comme des substantifs, elles s'accordent grammaticalement avec le nom de genre (voir l'Art. 23.5 et 32.2).

Infraspecific epithets are formed like specific epithets and, when adjectival in form and not used as nouns, they agree grammatically with the generic name (see Art. 23.5 and 32.2).

- Ex. 2.** *Solanum melongena* var. *insanum* (L.) Prain (Bengal Pl. : 746. 1903, 'insana').  
*Solanum melongena* var. *insanum* (L.) Prain (Bengal Pl. : 746. 1903, 'insana').

- 24.3.** Les noms infraspécifiques avec des épithètes finales telles que *genuinus*, *originalis*, *originarius*, *typicus*, *verus* et *veridicus*, ou avec le préfixe *eu-*, lorsqu'ils sont censés indiquer le taxon contenant le type du nom du taxon de rang immédiatement supérieur, ne sont pas validement publiés à moins qu'ils n'aient la même épithète finale que le nom du taxon correspondant de rang supérieur (voir l'Art. 26.2, les Rec. 26A.1 et 2A.3).

Infraspecific names with final epithets such as *genuinus*, *originalis*, *originarius*, *typicus*, *verus*, and *veridicus*, or with the prefix *eu-*, when purporting to indicate the taxon containing the type of the name of the next higher-ranked taxon, are not validly published unless they have the same final epithet as the name of the corresponding higher-ranked taxon (see Art. 26.2, Rec. 26A.1, and 26A.3).

- Ex. 3.** "*Hieracium piliferum* var. *genuinum*" (Rouy, Fl. France 9 : 270. 1905) était basé sur "*H. armerioides* var. *genuinum*" de Arvet-Touvet (*Hieracium* Alpes Franç. : 37. 1888), une désignation qui n'a pas été publiée validement en vertu de l'Art. 26.2. Comme l'a révélé Rouy, le taxon n'inclut pas le type de *H. piliferum* Hoppe, mais inclut le type du nom du prochain taxon de rang supérieur, *H. piliferum* subsp. *armerioides* (Arv.-Touv.) Rouy. Donc, "*H. piliferum* var. *genuinum*" n'est pas un nom validement publié d'une nouvelle variété.

"*Hieracium piliferum* var. *genuinum*" (Rouy, Fl. France 9 : 270. 1905) was based on "*H. armerioides* var. *genuinum*" of Arvet-Touvet (*Hieracium* Alpes Franç. : 37. 1888), a designation not validly

published under Art. 26.2. As circumscribed by Rouy, the taxon does not include the type of *H. piliferum* Hoppe, but it does include the type of the name of the next higher-ranked taxon, *H. piliferum* subsp. *armerioides* (Arv.-Touv.) Rouy. Therefore, "*H. piliferum* var. *genuinum*" is not a validly published name of a new variety.

**Ex. 4.** "*Narcissus bulbocodium* var. *eu-praecox*" et "*N. bulbocodium* var. *eu-albidus*" n'ont pas été validement publiés par Emberger & Maire (dans Jahandiez & Maire, Cat. Pl. Maroc : 961. 1941) parce qu'ils avaient été placés, respectivement, dans *N. bulbocodium* subsp. *praecox* Gattef. & Maire (dans Bull. Soc. Hist. Nat. Afrique N. 28 : 540. 1937) et *N. bulbocodium* subsp. *albidus* (Emb. & Maire) Maire (dans Jahandiez & Maire, Cat. Pl. Maroc : 138. 1931) et leur épithète est censée inclure le type du nom de rang supérieur dans la variété subordonnée.

"*Narcissus bulbocodium* var. *eu-praecox*" and "*N. bulbocodium* var. *eu-albidus*" were not validly published by Emberger & Maire (in Jahandiez & Maire, Cat. Pl. Maroc : 961. 1941) because they were placed, respectively, in *N. bulbocodium* subsp. *praecox*" Gattef. & Maire (in Bull. Soc. Hist. Nat. Afrique N. 28 : 540. 1937) and *N. bulbocodium* subsp. *albidus* (Emb. & Maire) Maire (in Jahandiez & Maire, Cat. Pl. Maroc : 138. 1931) and their epithet purports inclusion of the type of the higher-ranked name in the subordinate variety.

**Ex. 5.** "*Lobelia spicata* var. *originalis*" (McVaugh dans *Rhodora* 38 : 308. 1936) n'a pas été validement publié (voir l'Art. 26 Ex. 1), tandis que les autonymes *Galium verum* L. subsp. *verum* and *G. verum* var. *verum* sont validement publiés.

"*Lobelia spicata* var. *originalis*" (McVaugh in *Rhodora* 38 : 308. 1936) was not validly published (see Art. 26 Ex. 1), whereas the autonyms *Galium verum* L. subsp. *verum* and *G. verum* var. *verum* are validly published.

**Ex. 6.** *Aloe perfoliata* var. *vera* L. (Sp. Pl. : 320. 1753) est validement publié parce qu'il n'est pas censé contenir le type de *A. perfoliata* L. (l.c. 1753).

*Aloe perfoliata* var. *vera* L. (Sp. Pl. : 320. 1753) is validly published because it does not purport to contain the type of *A. perfoliata* L. (l.c. 1753).

**24.4.** Un nom avec une combinaison binaire au lieu d'une épithète infraspécifique, mais par ailleurs en accord avec ce *Code*, est traité comme validement publié dans la forme déterminée par l'Art. 24.1 sans modification d'autorat ou de date.

A name with a binary combination instead of an infraspecific epithet, but otherwise in accordance with this *Code*, is treated as validly published in the form determined by Art. 24.1 without change of authorship or date.

**Ex. 7.** *Salvia grandiflora* subsp. "*S. willeana*" (Holmboe dans *Bergens Mus. Skr.*, ser. 2, 1(2) : 157. 1914) doit être modifié en *S. grandiflora* subsp. *willeana* Holmboe.

*Salvia grandiflora* subsp. "*S. willeana*" (Holmboe in *Bergens Mus. Skr.*, ser. 2, 1(2) : 157. 1914) is to be altered to *S. grandiflora* subsp. *willeana* Holmboe.

**Ex. 8.** *Phyllerpa prolifera* var. "*Ph. firma*" (Kützing, *Sp. Alg.* : 495. 1849) doit être modifié en *P. prolifera* var. *firma* Kütz.

*Phyllerpa prolifera* var. "*Ph. firma*" (Kützing, *Sp. Alg.* : 495. 1849) is to be altered to *P. prolifera* var. *firma* Kütz.

**Ex. 9.** *Cynoglossum cheirifolium* "β. *Anchusa (lanata)*" (Lehmann, *Pl. Asperif. Nucif.* : 141. 1818), une nouvelle combinaison basée sur *Anchusa lanata* L. (*Syst. Nat.*, ed. 10, 2 : 914. 1759), doit être modifiée en *C. cheirifolium* var. *lanatum* (L.) Lehm.

*Cynoglossum cheirifolium* "β. *Anchusa (lanata)*" (Lehmann, *Pl. Asperif. Nucif.* : 141. 1818), a new combination based on *Anchusa lanata* L. (*Syst. Nat.*, ed. 10, 2 : 914. 1759), is to be altered to *C. cheirifolium* var. *lanatum* (L.) Lehm.

**i Note 1.** Des taxons infraspécifiques d'espèces différentes peuvent porter des noms ayant la même épithète finale; ceux inclus dans une seule espèce peuvent porter des noms avec la même épithète finale que les noms d'autres espèces (voir cependant la Rec. 24B.1).

Infraspecific taxa within different species may bear names with the same final epithet; those within one species may bear names with the same final epithet as the names of other species (but see Rec. 24B.1).

**Ex. 10.** *Rosa glutinosa* var. *leioclada* H. Christ (dans Boissier, Fl. Orient. Suppl. : 222. 1888) et *Rosa jundzillii* f. *leioclada* Borbás (dans Math. Term. Közlem. 16 : 376, 383. 1880) sont les deux acceptables, tout comme *Viola tricolor* var. *hirta* Ging. (dans Candolle, Prodr. 1 : 304. 1824), en dépit de l'existence préalable de *Viola hirta* L. (Sp. Pl. : 934. 1753).

*Rosa glutinosa* var. *leioclada* H. Christ (in Boissier, Fl. Orient. Suppl. : 222. 1888) and *Rosa jundzillii* f. *leioclada* Borbás (in Math. Term. Közlem. 16 : 376, 383. 1880) are both permissible, as is *Viola tricolor* var. *hirta* Ging. (in Candolle, Prodr. 1 : 304. 1824), in spite of the previous existence of *Viola hirta* L. (Sp. Pl. : 934. 1753).

**Note 2.** Les noms des taxons infraspécifiques appartenant à la même espèce, même s'ils diffèrent en rang, sont homonymes s'ils ont la même épithète finale mais sont basés sur des types différents (Art. 53.3), parce que le terme désignant le rang ne fait pas partie du nom.

Names of infraspecific taxa within the same species, even if they differ in rank, are homonyms if they have the same final epithet but are based on different types (Art. 53.3), because the rank-denoting term is not part of the name.

## Recommandation 24A

**24A.1.** Les recommandations concernant la formation des épithètes spécifiques (Rec. 23A) s'appliquent également aux épithètes infraspécifiques.

Recommendations made for forming specific epithets (Rec. 23A) apply equally for infraspecific epithets.

## Recommandation 24B

**24B.1.** Les auteurs proposant de nouveaux noms infraspécifiques devraient éviter des épithètes finales employées précédemment comme épithètes spécifiques dans le même genre.

Authors proposing new infraspecific names should avoid final epithets previously used as specific epithets in the same genus.

**24B.2.** Si un taxon infraspécifique est élevé au rang d'espèce, ou si le changement inverse se produit, l'épithète finale de son nom devrait être maintenue à moins que la combinaison résultante ne soit contraire au Code.

When an infraspecific taxon is raised to the rank of species, or the inverse change occurs, the final epithet of its name should be retained unless the resulting combination would be contrary to the Code.

## ARTICLE 25

**25.1.** Pour les besoins de la nomenclature, une espèce ou tout taxon inférieur au rang d'espèce est considéré comme la somme de ses taxons subordonnés, s'il y en a.

For nomenclatural purposes, a species or any taxon below the rank of species is regarded as the sum of its subordinate taxa, if any.

**Ex. 1.** Si *Montia parvifolia* (DC.) Greene est considéré contenir deux sous-espèces, le nom *M. parvifolia* s'applique à l'espèce dans sa globalité, c'est-à-dire incluant à la fois *M. parvifolia* subsp. *parvifolia* et *M. parvifolia* subsp. *flagellaris* (Bong.) Ferris, et son utilisation pour *M. parvifolia* subsp. *parvifolia* seulement peut prêter à confusion.

When *Montia parvifolia* (DC.) Greene is treated as comprising two subspecies, the name *M. parvifolia* applies to the species in its entirety, i.e. including both *M. parvifolia* subsp. *parvifolia* and *M. parvifolia* subsp. *flagellaris* (Bong.) Ferris, and its use for *M. parvifolia* subsp. *parvifolia* alone may lead to confusion.

## ARTICLE 26

**26.1.** Le nom de tout taxon infraspécifique qui comprend le type du nom légitime adopté de l'espèce à laquelle il appartient doit répéter l'épithète spécifique inchangée comme son épithète finale, sans être suivie de la citation d'un auteur (voir l'Art. 46). De tels noms sont des autonymes (Art. 6.8 ; voir aussi l'Art. 7.7).

The name of any infraspecific taxon that includes the type of the adopted, legitimate name of

the species to which it is assigned is to repeat the specific epithet unaltered as its final epithet, not followed by an author citation (see Art. 46). Such names are autonyms (Art. 6.8 ; see also Art. 7.7).

**Ex. 1.** La variété qui comprend le type du nom *Lobelia spicata* Lam. doit être nommée *Lobelia spicata* Lam. var. *spicata* (voir aussi l'Art. 24 Ex. 5).

The variety that includes the type of the name *Lobelia spicata* Lam. is to be named *Lobelia spicata* Lam. var. *spicata* (see also Art. 24 Ex. 5).

**i Note 1.** L'Art. 26.1 ne s'applique qu'aux noms des taxons subordonnés qui comprennent le type du nom adopté pour l'espèce (voir aussi la Rec. 26A).

Art. 26.1 applies only to the names of those subordinate taxa that include the type of the adopted name of the species (but see Rec. 26A).

**26.2.** Le nom d'un taxon infraspécifique qui inclut le type (c'est-à-dire l'holotype ou tous les syntypes ou le type préalablement désigné) du nom légitime adopté de l'espèce à laquelle il est attribué, n'est pas valablement publié, à moins que son épithète finale répète l'épithète spécifique sans modification. Aux fins de cette disposition, l'indication explicite que l'élément nomenclaturalement typique de l'espèce est inclus est considérée équivaloir à l'inclusion du type, qu'il ait été ou non préalablement désigné (voir aussi l'Art. 24.3).

A name of an infraspecific taxon that includes the type (i.e. the holotype or all syntypes or the previously designated type) of the adopted, legitimate name of the species to which it is assigned is not validly published unless its final epithet repeats the specific epithet unaltered. For the purpose of this provision, explicit indication that the nomenclaturally typical element of the species is included is considered as equivalent to inclusion of the type, whether or not it has been previously designated (see also Art. 24.3).

**Ex. 2.** La combinaison prévue "*Vulpia myuros* subsp. *pseudomyuros* (Soy.-Will.) Maire & Weiller" n'a pas été valablement publiée dans Maire (Fl. Afrique N. 3 : 177. 1955) parce qu'elle incluait dans la synonymie "*F. myuros* L., Sp. 1, p. 74 (1753) sensu stricto", c'est-à-dire *Festuca myuros* L., le basionyme de *Vulpia myuros* (L.) C. C. Gmel.

The intended combination "*Vulpia myuros* subsp. *pseudomyuros* (Soy.-Will.) Maire & Weiller" was not validly published in Maire (Fl. Afrique N. 3 : 177. 1955) because it included in synonymy "*F. myuros* L., Sp. 1, p. 74 (1753) sensu stricto", i.e. *Festuca myuros* L., the basionym of *Vulpia myuros* (L.) C. C. Gmel.

**Ex. 3.** Linné (Sp. Pl. : 3. 1753) reconnaissait deux variétés nommées sous *Salicornia europaea*. Parce que *S. europaea* n'a ni holotype ni syntypes, les deux noms variétaux sont valablement publiés malgré le fait que le lectotype de *S. europaea* (désigné par Jafri & Rateeb in Jafri & El-Gadi, Fl. Libya 58 : 57. 1979) peut être attribué à *S. europaea* var. *herbacea* L. (l.c. 1753) et que le nom de la variété a été ultérieurement lectotypifié (par Piirainen in Ann. Bot. Fenn. 28 : 82. 1991) avec le même spécimen que le nom d'espèce.

Linnaeus (Sp. Pl. : 3. 1753) recognized two named varieties under *Salicornia europaea*. Because *S. europaea* has neither a holotype nor syntypes, both varietal names are validly published even though the lectotype of *S. europaea* (designated by Jafri & Rateeb in Jafri & El-Gadi, Fl. Libya 58 : 57. 1979) can be attributed to *S. europaea* var. *herbacea* L. (l.c. 1753) and the varietal name was subsequently lectotypified (by Piirainen in Ann. Bot. Fenn. 28 : 82. 1991) with the same specimen as the species name.

**Ex. 4.** Linné (Sp. Pl. : 779–781. 1753) reconnaissait 13 variétés nommées sous *Medicago polymorpha*. Parce que *M. polymorpha* L. n'a ni holotype ni syntypes, tous les noms variétaux sont valablement publiés, et le lectotype choisi ultérieurement pour le nom d'espèce (par Heyn in Bull. Res. Council Israel, Sect. D, Bot., 7 : 163. 1959) ne fait pas partie du matériel original pour aucun des noms variétaux de 1753.

Linnaeus (Sp. Pl. : 779–781. 1753) recognized 13 named varieties under *Medicago polymorpha*. Because *M. polymorpha* L. has neither a holotype nor syntypes, all varietal names are validly published, and the lectotype subsequently designated for the species name (by Heyn in Bull. Res. Council Israel, Sect. D, Bot., 7 : 163. 1959) is not part of the original material for any of the varietal names of 1753.

**26.3.** La première instance de publication valide d'un nom d'un taxon infraspécifique sous un nom d'espèce légitime établit automatiquement l'autonyme correspondant (voir aussi les Art. 11.6 et 32.3).

The first instance of valid publication of a name of an infraspecific taxon under a legitimate species name automatically establishes the corresponding autonym (see also Art. 11.6 and 32.3).

**Ex. 5.** La publication du nom *Lycopodium inundatum* var. *bigelovii* Tuck. (dans Amer. J. Sci. Arts 45 : 47. 1843) établit automatiquement le nom d'une autre variété, *L. inundatum* L. var. *inundatum*, l'autonyme, dont le type est celui du nom *L. inundatum* L. (Art. 7.7).

The publication of the name *Lycopodium inundatum* var. *bigelovii* Tuck. (in Amer. J. Sci. Arts 45 : 47. 1843) automatically established the name of another variety, *L. inundatum* L. var. *inundatum*, the autonym, the type of which is that of the name *L. inundatum* L. (Art. 7.7).

**Ex. 6.** Pangalo (dans Trudy Prikl. Bot. 23 : 258. 1930) en décrivant *Cucurbita mixta* Pangalo a distingué deux variétés, *C. mixta* var. *cyanoperizona* Pangalo et var. *stenosperma* Pangalo, englobant ensemble l'entière circonscription de l'espèce. Bien que Pangalo n'ait pas mentionné l'autonyme (voir la Rec. 26B.1), *C. mixta* var. *mixta* a été automatiquement établi en même temps. Parce que ni un holotype ni aucuns syntypes n'étaient indiqués pour *C. mixta*, les deux noms variétaux ont été valablement publiés (voir l'Art. 26.2). Merrick & Bates (dans Bailey 23 : 96, 101. 1989), en l'absence de matériel type connu, néotypifièrent *C. mixta* par un élément qui peut être attribué à *C. mixta* var. *stenosperma*. Aussi longtemps que leur choix du néotype est suivi, le nom correct pour cette variété placée dans *C. mixta* est *C. mixta* var. *mixta*, datant de 1930, pas *C. mixta* var. *stenosperma*. Si cette variété est placée dans *C. argyrosperma* C. Huber (Cat. Graines : 8. 1867), comme ce fut le cas par Merrick & Bates, son nom correct selon l'Art. 11.6 n'est pas *C. argyrosperma* var. *stenosperma* (Pangalo) Merrick & D. M. Bates; une combinaison basée sur *C. mixta* est requise.

Pangalo (in Trudy Prikl. Bot. 23 : 258. 1930), when describing *Cucurbita mixta* Pangalo, distinguished two varieties, *C. mixta* var. *cyanoperizona* Pangalo and var. *stenosperma* Pangalo, together encompassing the entire circumscription of the species. Although Pangalo did not mention the autonym (see Rec. 26B.1), *C. mixta* var. *mixta* was automatically established at the same time. Because neither a holotype nor any syntypes were indicated for *C. mixta*, both varietal names were validly published (see Art. 26.2). Merrick & Bates (in Bailey 23 : 96, 101. 1989), in the absence of known type material, neotypified *C. mixta* by an element that can be attributed to *C. mixta* var. *stenosperma*. As long as their choice of neotype is followed, under Art. 11.6 the correct name for that variety recognized under *C. mixta* is *C. mixta* var. *mixta*, dating from 1930, not *C. mixta* var. *stenosperma*. When that variety is recognized under *C. argyrosperma* C. Huber (Cat. Graines : 8. 1867), as was done by Merrick & Bates, its correct name is not *C. argyrosperma* var. *stenosperma* (Pangalo) Merrick & D. M. Bates; a combination based on *C. mixta* is required.

## Recommandation 26A

**26A.1.** Une variété englobant le type du nom correct d'une sous-espèce, mais n'incluant pas le type du nom correct de l'espèce, devrait, si les règles ne s'y opposent pas, recevoir un nom avec la même épithète finale et le même type que le nom de la sous-espèce.

A variety including the type of the correct name of a subspecies, but not including the type of the correct name of the species, should, where there is no obstacle under the rules, be given a name with the same final epithet and type as the subspecific name.

**26A.2.** Une sous-espèce n'englobant pas le type du nom correct de l'espèce, devrait, si les règles ne s'y opposent pas, recevoir un nom avec la même épithète finale et le même type que le nom de l'une de ses variétés subordonnées.

A subspecies not including the type of the correct name of the species should, where there is no obstacle under the rules, be given a name with the same final epithet and type as a name of one of its subordinate varieties.

**26A.3.** Un taxon de rang inférieur à la variété qui inclut le type du nom correct d'une sous-espèce ou d'une variété, mais pas le type du nom correct de l'espèce, devrait, si les règles ne s'y opposent pas, recevoir un nom avec la même épithète finale et le même type que le nom de la sous-espèce ou variété. D'autre part, une sous-espèce ou variété qui n'englobe pas le type du nom correct de l'espèce ne devrait pas recevoir un nom avec la même épithète finale que le nom de l'un de ses taxons subordonnés de rang

inférieur à la variété.

A taxon at a rank lower than variety that includes the type of the correct name of a subspecies or variety, but not the type of the correct name of the species, should, where there is no obstacle under the rules, be given a name with the same final epithet and type as the name of the subspecies or variety. On the other hand, a subspecies or variety that does not include the type of the correct name of the species should not be given a name with the same final epithet as a name of one of its subordinate taxa below the rank of variety.

**Ex. 1.** Fernald a considéré *Stachys palustris* subsp. *pilosa* (Nutt.) Epling (dans Repert. Spec. Nov. Regni Veg. Beih. 8 : 63. 1934) composé de cinq variétés, pour l'une desquelles (celle incluant le type de *S. palustris* subsp. *pilosa*) il créa la combinaison *S. palustris* var. *pilosa* (Nutt.) Fernald (dans Rhodora 45 : 474. 1943) parce qu'aucun nom variétal légitime n'était disponible.

Fernald treated *Stachys palustris* subsp. *pilosa* (Nutt.) Epling (in Repert. Spec. Nov. Regni Veg. Beih. 8 : 63. 1934) as composed of five varieties, for one of which (that including the type of *S. palustris* subsp. *pilosa*) he made the combination *S. palustris* var. *pilosa* (Nutt.) Fernald (in Rhodora 45 : 474. 1943) because there was no legitimate varietal name available.

**Ex. 2.** Parce qu'il n'y avait pas de nom légitime disponible au rang de sous-espèce, Bonaparte créa la combinaison *Pteridium aquilinum* subsp. *caudatum* (L.) Bonap. (Notes Ptérid. 1 : 62. 1915), employant la même épithète finale que Sadebeck avait utilisée auparavant dans la combinaison *P. aquilinum* var. *caudatum* (L.) Sadeb. (dans Jahrb. Hamburg. Wiss. Anst. Beih. 14(3) : 5. 1897), avec les deux combinaisons basées sur *Pteris caudata* L. Chaque nom est légitime, et les deux peuvent être utilisés, comme l'a fait Tryon (dans Rhodora 43 : 52–54. 1941), qui a considéré *P. aquilinum* var. *caudatum* comme l'une des quatre variétés de la subsp. *caudatum* (voir aussi l'Art. 36.3).

Because there was no legitimate name available at the rank of subspecies, Bonaparte made the combination *Pteridium aquilinum* subsp. *caudatum* (L.) Bonap. (Notes Ptérid. 1 : 62. 1915), using the same final epithet that Sadebeck had used earlier in the combination *P. aquilinum* var. *caudatum* (L.) Sadeb. (in Jahrb. Hamburg. Wiss. Anst. Beih. 14(3) : 5. 1897), with both combinations based on *Pteris caudata* L. Each name is legitimate, and both can be used, as was done by Tryon (in Rhodora 43 : 52–54. 1941), who treated *P. aquilinum* var. *caudatum* as one of four varieties under subsp. *caudatum* (see also Art. 36.3).

## Recommandation 26B

**26B.1.** En publiant un nom d'un taxon infraspécifique qui établira aussi un autonyme, l'auteur devrait mentionner cet autonyme dans la publication.

When publishing a name of an infraspecific taxon that will also establish an autonym, the author should mention that autonym in the publication.

## ARTICLE 27

**27.1.** L'épithète finale dans le nom d'un taxon infraspécifique ne peut répéter inchangée l'épithète du nom correct de l'espèce à laquelle le taxon est affecté à moins que les deux noms n'aient le même type.

The final epithet in the name of an infraspecific taxon may not repeat unchanged the epithet of the correct name of the species to which the taxon is assigned unless the two names have the same type.

**27.2.** L'épithète finale dans le nom d'un taxon infraspécifique ne peut pas répéter inchangée l'épithète du nom de l'espèce si ce nom d'espèce est illégitime.

The final epithet in the name of an infraspecific taxon may not repeat unchanged the epithet of the species name if that species name is illegitimate.

**Ex. 1.** Lorsque Honda (dans Bot. Mag. (Tokyo) 41 : 385. 1927) a publié *Agropyron japonicum* var. *haskellianum* Honda sous l'illégitime *A. japonicum* Honda (l.c. : 384. 1927), qui est un homonyme postérieur d'*A. japonicum* (Miq.) P. Candargy (dans Arch. Biol. Vég. Pure Appl. 1 : 42. 1901), il n'a pas valablement publié un autonyme "*A. japonicum* var. *japonicum*" (voir aussi l'Art. 55 Ex. 3).

When Honda (in Bot. Mag. (Tokyo) 41 : 385. 1927) published *Agropyron japonicum* var. *haskellianum* Honda under the illegitimate *A. japonicum* Honda (l.c. : 384. 1927), which is a later homonym of *A. japonicum* (Miq.) P. Candargy (in Arch. Biol. Vég. Pure Appl. 1 : 42. 1901), he did not validly publish an autonym "*A. japonicum* var. *japonicum*" (see also Art. 55 Ex. 3).

## SECTION 6

### NOMS DES ORGANISMES CULTIVÉS

#### ARTICLE 28

**28.1.** Les organismes rapportés à l'état sauvage en culture gardent les noms qui leur étaient appliqués lorsqu'ils croissaient dans le milieu naturel.

Organisms brought from the wild into cultivation retain the names that are applied to them when growing in nature.

**i Note 1.** Les hybrides, y compris ceux apparus en culture, peuvent recevoir des noms conformément aux dispositions du Chapitre H (voir aussi les Art. 11.9, 32.4 et 50).

Hybrids, including those arising in cultivation, may receive names as provided in Chapter H (see also Art. 11.9, 32.4, and 50).

**i Note 2.** Les désignations indépendantes supplémentaires pour des catégories spéciales d'organismes employés dans l'agriculture, la sylviculture, et l'horticulture (et apparaissant soit dans la nature soit en culture) sont traitées dans le *Code International de Nomenclature des Plantes Cultivées (International Code of Nomenclature for Cultivated Plants, ICNCP)*, qui définit le cultivar comme sa catégorie de base (voir le Pré. 11).

Additional, independent designations for special categories of organisms used in agriculture, forestry, and horticulture (and arising either in nature or cultivation) are dealt with in the *International Code of Nomenclature for Cultivated Plants (ICNCP)*, which defines the cultivar as its basic category (see Pre. 11).

**i Note 3.** Rien ne s'oppose à l'emploi, pour les organismes cultivés, de noms publiés conformément aux exigences de ce *Code*.

Nothing precludes the use, for cultivated organisms, of names published in accordance with the requirements of this *Code*.

**i Note 4.** Les épithètes des noms publiés en conformité avec ce *Code* sont conservées comme des épithètes de cultivar, incluses dans des guillemets simples, selon les règles de l'*ICNCP* quand il est considéré approprié de traiter le taxon concerné selon ce *Code*.

Epithets in names published in conformity with this *Code* are retained as cultivar epithets, included in single quotation marks, under the rules of the *ICNCP* when it is considered appropriate to treat the taxon concerned under that *Code*.

**Ex. 1.** *Mahonia japonica* DC. (Syst. Nat. 2 : 22. 1821) peut être traité comme un cultivar, qui est alors désigné comme *Mahonia* 'Japonica'; *Taxus baccata* var. *variegata* Weston (Bot. Univ. 1 : 292, 347. 1770), quand il est traité comme un cultivar, est désigné comme *Taxus baccata* 'Variegata'.

*Mahonia japonica* DC. (Syst. Nat. 2 : 22. 1821) may be treated as a cultivar, which is then designated as *Mahonia* 'Japonica'; *Taxus baccata* var. *variegata* Weston (Bot. Univ. 1 : 292, 347. 1770), when treated as a cultivar, is designated as *Taxus baccata* 'Variegata'.

**i Note 5.** L'*ICNCP* prévoit également la création d'épithètes différant nettement des épithètes prévues par ce *Code*.

The *ICNCP* also provides for the establishment of epithets differing markedly from epithets provided for under this *Code*.

**Ex. 2.** ×*Disophyllum* 'Frühlingsreigen'; *Eriobotrya japonica* 'Golden Ziad' et *E. japonica* 'Maamora Golden Yellow'; *Phlox drummondii* 'Sternenzauber'; *Quercus frainetto* 'Hungarian Crown'.

×*Disophyllum* 'Frühlingsregen'; *Eriobotrya japonica* 'Golden Ziad' and *E. japonica* 'Maamora Golden Yellow'; *Phlox drummondii* 'Sternenzauber'; *Quercus frainetto* 'Hungarian Crown'.

**Ex. 3.** *Juniperus* ×*pfitzeriana* 'Wilhelm Pfitzer' (P. A. Schmidt in *Folia Dendrol.* 10 : 292. 1998) a été établi pour un cultivar tétraploïde présumé résulter du croisement original entre *J. chinensis* L. et *J. sabina* L.

*Juniperus* ×*pfitzeriana* 'Wilhelm Pfitzer' (P. A. Schmidt in *Folia Dendrol.* 10 : 292. 1998) was established for a tetraploid cultivar presumed to result from the original cross between *J. chinensis* L. and *J. sabina* L.



# CHAPITRE IV

## PUBLICATION EFFECTIVE

### SECTION 1

#### CONDITIONS DE PUBLICATION EFFECTIVE

##### ARTICLE 29

**29.1.** La publication est effectuée, en vertu du présent *Code*, par la distribution d'imprimés (par vente, échange, ou don) au grand public ou au moins à des institutions scientifiques possédant des bibliothèques généralement accessibles. La publication est aussi effectuée par la distribution à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2012 inclus de matériel électronique dans un format PDF (Portable Document Format, voir aussi l'Art. 29.3 et la Rec. 29A.1) dans une publication en ligne avec un numéro ISSN (International Standard Serial Number) ou un numéro ISBN (International Standard Book Number).

Publication is effected, under this *Code*, by distribution of printed matter (through sale, exchange, or gift) to the general public or at least to scientific institutions with generally accessible libraries. Publication is also effected by distribution on or after 1 January 2012 of electronic material in Portable Document Format (PDF; see also Art. 29.3 and Rec. 29A.1) in an online publication with an International Standard Serial Number (ISSN) or an International Standard Book Number (ISBN).

**Ex. 1.** L'article contenant la nouvelle combinaison *Anaeromyces polycephalus* (Y. C. Chen & al.) Fliegerová & al. (Kirk in *Index Fungorum* 1 : 1. 2012), basé sur *Piromyces polycephalus* Y. C. Chen & al. (dans *Nova Hedwigia* 75 : 411. 2002), a été effectivement publié lorsqu'il a été mis en ligne dans un format PDF (Portable Document Format) avec un ISSN le 1<sup>er</sup> janvier 2012.

The paper containing the new combination *Anaeromyces polycephalus* (Y. C. Chen & al.) Fliegerová & al. (Kirk in *Index Fungorum* 1 : 1. 2012), based on *Piromyces polycephalus* Y. C. Chen & al. (in *Nova Hedwigia* 75 : 411. 2002), was effectively published when it was issued online in Portable Document Format with an ISSN on 1 January 2012.

**Ex. 2.** Les nouveautés nomenclaturales prévues par Ruck & al. (dans *Molec. Phylogen. Evol.* 103 : 155–171. 22 Jul 2016) parurent uniquement dans le matériel supplémentaire publié en ligne dans un document au format Microsoft Word et ne furent donc pas effectivement publiées. Ces nouveautés ont été effectivement publiées lorsqu'elles parurent dans un format PDF (Portable Document Format) (Ruck & al. in *Notul. Alg.* 10 : 1–4. 17 Aug 2016), répondant aux exigences de l'Art. 29.1.

Intended nomenclatural novelties by Ruck & al. (in *Molec. Phylogen. Evol.* 103 : 155–171. 22 Jul 2016) appeared only in supplementary material published online in Microsoft Word document format and were not therefore effectively published. These novelties were effectively published when they appeared in Portable Document Format (Ruck & al. in *Notul. Alg.* 10 : 1–4. 17 Aug 2016), meeting the requirements of Art. 29.1.

**i Note 1.** La distribution avant le 1<sup>er</sup> janvier 2012 de matériel électronique ne constitue pas une publication effective.

The distribution before 1 January 2012 of electronic material does not constitute effective publication.

**Ex. 3.** Les notes floristiques des *Asteraceae* dans la *Flora of China* 20–21, contenant de nombreuses nouveautés nomenclaturales, ont été publiées en ligne dans un format PDF (Portable Document Format) le 25 octobre 2011. Parce qu'elles ont été distribuées avant le 1<sup>er</sup> janvier 2012 elles n'ont pas été effectivement publiées. La publication effective eut lieu lorsque la version imprimée du même volume devint disponible le 11 novembre 2011.

Floristic accounts of the *Asteraceae* in *Flora of China* 20–21, containing numerous nomenclatural novelties, were published online in Portable Document Format on 25 October 2011. Because they were distributed before 1 January 2012 they were not effectively published. Effective publication occurred when the printed version of the same volume became available on 11 November 2011.

**Ex. 4.** L'article dans lequel la diatomée "*Tursiocola podocnemicola*" a été décrite pour la première fois a été distribué en ligne le 14 décembre 2011 en tant qu'un document PDF "iFirst" (DOI : <https://doi.org/10.1080/0269249X.2011.642498>) disponible à travers le site internet *Diatom Research* (ISSN 0269-249X, imprimé ; ISSN 2159-8347, en ligne). Bien que l'article ait paru en ligne dans une publication électronique portant un numéro ISSN dans un format PDF (Portable Document Format), il a été distribué avant le 1<sup>er</sup> janvier 2012 et de ce fait n'a pas été effectivement publié. Il ne devint pas effectivement publié le 1<sup>er</sup> janvier 2012 simplement en restant disponible en ligne. La publication a été rendue effective le 28 février 2012, par la distribution de la version imprimée du journal dans lequel le nom *T. podocnemicola* C. E. Wetzel (dans *Diatom Res.* 27 : 2. 2012) était valablement publié.

The paper in which the diatom "*Tursiocola podocnemicola*" was first described was distributed online on 14 December 2011 as an "iFirst" PDF document (DOI : <https://doi.org/10.1080/0269249X.2011.642498>) available through the *Diatom Research* website (ISSN 0269-249X, print ; ISSN 2159-8347, online). Although the paper appeared online in an ISSN-bearing electronic publication in Portable Document Format, it was distributed before 1 January 2012 and was not therefore effectively published. It did not become effectively published on 1 January 2012 merely by remaining available online. Effective publication occurred on 28 February 2012 upon distribution of the printed version of the journal in which the name *T. podocnemicola* C. E. Wetzel (in *Diatom Res.* 27 : 2. 2012) was validly published.

**29.2.** Aux fins de l'Art. 29.1, "en ligne" est défini comme accessible électroniquement via le "World Wide Web".

For the purpose of Art. 29.1, "online" is defined as accessible electronically via the World Wide Web.

**29.3.** Si le format PDF (Portable Document Format) devait être remplacé, un format international standard lui succédant communiqué par le Comité Général (voir la Div. III Disp. 7.9) est acceptable.

Should Portable Document Format (PDF) be succeeded, a successor international standard format communicated by the General Committee (see Div. III Prov. 7.9) is acceptable.

**i Note 2.** La citation, pour du matériel électronique, d'un numéro ISSN ou ISBN inapproprié (p. ex. un qui n'existe pas ou qui se réfère à un périodique ou un livre dans lequel ce matériel électronique n'est pas inclus, pas même comme un supplément déclaré à un article inclus) ne rend pas effective la publication selon l'Art. 29.1.

Citation, for electronic material, of an inappropriate ISSN or ISBN (e.g. one that does not exist or that refers to a serial publication or book in which that electronic material is not included, not even as a declared supplement to an included item) does not result in effective publication under Art. 29.1.

**Ex. 5.** L'article de Meyer, Baquero, et Cameron dans lequel "*Dracula trigonopetala*" a été décrit comme une nouvelle espèce pressentie a été mis en ligne en tant qu'un document PDF/A le 1<sup>er</sup> mars 2012. Il n'y avait aucune mention d'un journal ou d'un numéro ISSN dans le document lui-même, mais dès lors qu'il a été rendu accessible à travers la page d'accueil du *OrchideenJournal* (ISSN 1864-9459), on pourrait faire valoir qu'il se qualifiait comme une publication en ligne avec numéro de série standard international (ISSN) (Art.29.1). Cependant, le contenu de l'article n'était pas présenté dans un format adapté pour une publication dans le *OrchideenJournal* et n'était à l'évidence pas destiné à être inclus dans ce journal. Une nouvelle version de l'article, traduit en allemand, parut sous forme imprimée (*OrchideenJ.* 19 : 107–112) le 15 août 2012. Bien qu'il ait été effectivement publié, "*D. trigonopetala*" n'a pas été valablement publié parce qu'aucune description latine ou

anglaise ou diagnose n'était fournie. Le nom a été validé plus tard sous *D. trigonopetala* Gary Mey. & Baquero ex A. Doucette in *Phytotaxa* 74 : 59. 9 December 2012.)

The paper by Meyer, Baquero, and Cameron in which "*Dracula trigonopetala*" was described as an intended new species was placed online as a PDF/A document on 1 March 2012. There was no mention of a journal or ISSN in the document itself, but, it was made accessible through the homepage of *OrchideenJournal* (ISSN 1864-9459), it could be argued that it qualified as an "online publication with an International Standard Serial Number" (Art. 29.1). However, the content of the paper was not presented in a format suited for publication in the *OrchideenJournal* and was evidently not intended for inclusion in that journal. A new version of the paper, translated into German, appeared in print (*OrchideenJ.* 19 : 107–112) on 15 August 2012. Although this was effectively published, "*D. trigonopetala*" was not validly published there because no Latin or English description or diagnosis was provided. (The name was later validated as *D. trigonopetala* Gary Mey. & Baquero ex A. Doucette in *Phytotaxa* 74 : 59. 9 December 2012.)

## Recommandation 29A

**29A.1.** La publication électronique en format PDF (Portable Document Format) devrait se conformer à la norme d'archivage PDF/A (ISO 19005).

Publication electronically in Portable Document Format (PDF) should comply with the PDF/A archival standard (ISO 19005).

**29A.2.** Les auteurs de matériel électronique devraient donner la préférence à des publications qui sont archivées et conservées, satisfaisant dans la mesure du possible aux critères suivants (voir aussi la Rec. 29A.1) :

Authors of electronic material should give preference to publications that are archived and curated, satisfying the following criteria as far as is practical (see also Rec. 29A.1) :

**(a)** Le matériel devrait être placé dans plusieurs dépôts numériques en ligne fiables, p. ex. un dépôt certifié ISO.

The material should be placed in multiple trusted online digital repositories, e.g. an ISO-certified repository.

**(b)** Les dépôts numériques devraient être situés dans plus d'une région du monde et de préférence sur différents continents.

Digital repositories should be in more than one area of the world and preferably on different continents.

## ARTICLE 30

**30.1.** La publication n'est pas effectuée par la communication de nouveautés nomenclaturales lors d'une réunion publique, par la mise en place de noms dans des collections ou des jardins ouverts au public, par l'émission de microfilms reproduisant des manuscrits ou des documents dactylographiés ou d'autre matériel non publié, ou par la distribution de matériel électronique autre que celui décrit à l'Art. 29.

Publication is not effected by communication of nomenclatural novelties at a public meeting, by the placing of names in collections or gardens open to the public, by the issue of microfilm made from manuscripts or typescripts or other unpublished material, or by distribution of electronic material other than as described in Art. 29.

**Ex. 1.** Cusson a annoncé sa création du genre *Physospermum* dans un mémoire lu à la Société des Sciences de Montpellier en 1770, puis en 1782 ou 1783 à la Société de Médecine de Paris; mais sa publication effective date de 1787 (dans *Hist. Soc. Roy. Méd.* 5(1) : 279).

Cusson announced his establishment of the genus *Physospermum* in a memoir read at the Société des Sciences de Montpellier in 1770, and later in 1782 or 1783 at the Société de Médecine de Paris, but its effective publication dates from 1787 (in *Hist. Soc. Roy. Méd.* 5(1) : 279).

**30.2.** Une publication électronique n'est pas effectivement publiée s'il y a une preuve au sein de ou associé à la publication que son contenu est simplement préliminaire et a été, ou doit être, remplacé par un contenu que l'éditeur considère comme final, auquel cas seule cette version ayant ce contenu final est effectivement publiée.

An electronic publication is not effectively published if there is evidence within or associated

with the publication that its content is merely preliminary and was, or is to be, replaced by content that the publisher considers final, in which case only the version with that final content is effectively published.

**Ex. 2.** "*Rodaucea*" a été publié dans un article mis en ligne pour la première fois le 12 janvier 2012 en tant qu'un document PDF accessible à travers le site web du journal *Mycologia* (ISSN 0027-5514, imprimé ; ISSN 1557-2436, en-ligne). Ce document avait une entête déclarant "In Press [sous presse]", et sur le site web du journal il était qualifié de "Preliminary version [version préliminaire]", ce qui est une preuve claire qu'il n'était pas considéré par l'éditeur comme final. Parce que la version finale du document est parue simultanément en ligne et imprimée, la citation correcte du nom est : *Rodaucea* W. Rossi & Santam. in *Mycologia* 104 (print and online) : 785. 11 Jun 2012.

"*Rodaucea*" was published in a paper first placed online on 12 January 2012 as a PDF document accessible through the website of the journal *Mycologia* (ISSN 0027-5514, print ; ISSN 1557-2436, online). That document had a header stating "In Press", and on the journal website it was qualified as "Preliminary version", which is clear evidence that it was not considered by the publisher as final. Because the final version of the document appeared simultaneously online and in print, a correct citation of the name is : *Rodaucea* W. Rossi & Santam. in *Mycologia* 104 (print and online) : 785. 11 Jun 2012.

**Ex. 3.** "*Lycopinae*" parut dans un article mis d'abord en ligne le 26 avril 2012 en tant qu'un document PDF "Advance Access [Accessible en Avance]" accessible à travers le site internet du périodique *American Journal of Botany* (ISSN 0002-9122, imprimé ; ISSN 1537-2197, en ligne). Parce que le site internet du périodique déclarait (mai 2012) que "AJB Advance Access articles ... have not yet been printed or posted online by issue [les articles accessibles en avance de AJB... n'ont pas été imprimés ou mis en ligne par numéro]" et que "minor corrections may be made before the issue is released [des corrections mineures peuvent être faites avant que le numéro ne soit distribué]" celui-ci n'était à l'évidence pas considéré comme la version finale par l'éditeur. Le nom *Lycopinae* B. T. Drew & Sytsma a été validement publié dans *Amer. J. Bot.* 99 : 945. 1 May 2012, lorsque le volume imprimé le contenant a été effectivement publié.

"*Lycopinae*" appeared in a paper first placed online on 26 April 2012 as an "Advance Access" PDF document accessible through the website of the *American Journal of Botany* (ISSN 0002-9122, print ; ISSN 1537-2197, online). Because the journal website stated (May 2012) "AJB Advance Access articles ... have not yet been printed or posted online by issue" and "minor corrections may be made before the issue is released", this was evidently not considered the final version by the publisher. The name *Lycopinae* B. T. Drew & Sytsma was validly published in *Amer. J. Bot.* 99 : 945. 1 May 2012, when the printed volume containing it was effectively published.

**Ex. 4.** L'article (dans *S. African J. Bot.* 80 : 63–66 ; ISSN 0254-6299) dans lequel le nom *Nanobubon hypogaeum* J. Magee parut a été effectivement publié en ligne en tant que document PDF le 30 mars 2012 dans sa forme "final and fully citable [finale et pleinement référençable]", précédant la publication de la version imprimée (mai 2012). Les articles qui parurent en ligne dans le même journal sous l'entête "In Press Corrected Proof [Epreuves corrigées sous presse]" ne sont pas effectivement publiés, parce que le site internet du périodique déclarait clairement : "Corrected proofs : articles that contain the authors' corrections. Final citation details, e.g. volume/issue number, publication year and page numbers, still need to be added and the text might change before final publication [Epreuves corrigées : articles qui contiennent les corrections des auteurs. Les détails de citation finale, p. ex. volume/numéro de série, année de publication et nombre de pages, doivent encore être ajoutés et le texte peut être modifié avant la publication finale]."

The paper (in *S. African J. Bot.* 80 : 63–66 ; ISSN 0254-6299) in which the name *Nanobubon hypogaeum* J. Magee appeared was effectively published online as a PDF document on 30 March 2012 in its "final and fully citable" form, prior to publication of the printed version (May 2012). Papers that appeared online in the same journal under the heading "In Press Corrected Proof" are not effectively published because the journal website clearly stated "Corrected proofs : articles that contain the authors' corrections. Final citation details, e.g. volume/issue number, publication year and page numbers, still need to be added and the text might change before final publication."



**Note 1.** Une publication électronique peut être une version finale même si des détails, p. ex. le volume, la parution, l'article, ou le nombre de pages, doivent être ajoutés ou modifiés, à condition que ces détails ne fassent pas partie du contenu (voir l'Art. 30.3).

An electronic publication may be a final version even if details, e.g. volume, issue, article, or page

numbers, are to be added or changed, provided that those details are not part of the content (see Art. 30.3).

**30.3** Le contenu d'une publication électronique inclut ce qui est visible sur la page, p. ex. du texte, des tables, des illustrations, etc., mais exclut le volume, la parution, l'article, et le nombre de pages; il exclut aussi des sources externes accessibles via un lien hypertexte ou un URL (Uniform Resource Locator [Localisateur Universel de Ressources]).

Content of an electronic publication includes that which is visible on the page, e.g. text, tables, illustrations, etc., but it excludes volume, issue, article, and page numbers; it also excludes external sources accessed via a hyperlink or URL (Uniform Resource Locator).

**Ex. 5.** Un article décrivant le nouveau genre *Partitatheca* et ses quatre espèces constituantes, accepté par le *Botanical Journal of the Linnean Society* (ISSN 0024-4074, imprimé; ISSN 1095-8339, en ligne), a été mis en ligne le 1<sup>er</sup> février 2012 en tant qu'un document PDF "Early View" avec une pagination préliminaire (1–29). Ceci était à l'évidence la version considérée comme finale par l'éditeur du journal parce que, dans le document lui-même, il était déclaré la "Version of Record [Version définitive]" (une expression définie par le standard NISO-RP-8-2008). Plus tard, dans la version électronique, par ailleurs identique, publiée ensemble avec la version imprimée le 27 février 2012, la pagination du volume (229–257) a été ajoutée. Une citation correcte du nom de genre est : *Partitatheca* D. Edwards & al. in Bot. J. Linn. Soc. 168 (en ligne) : [2 of 29], 230. 1 fév 2012, ou seulement "... 168 (en ligne) : 230. 1 fév 2012."

A paper describing the new genus *Partitatheca* and its four constituent species, accepted for the *Botanical Journal of the Linnean Society* (ISSN 0024-4074, print; ISSN 1095-8339, online), was placed online on 1 February 2012 as an "Early View" PDF document with preliminary pagination (1–29). This was evidently the version considered final by the journal's publisher because, in the document itself, it was declared the "Version of Record" (an expression defined by the standard NISO-RP-8-2008). Later, in the otherwise identical electronic version published together with the printed version on 27 February 2012, the volume pagination (229–257) was added. A correct citation of the generic name is : *Partitatheca* D. Edwards & al. in Bot. J. Linn. Soc. 168 (online) : [2 of 29], 230. 1 Feb 2012, or just "... 168 (online) : 230. 1 Feb 2012".

**Ex. 6.** La nouvelle combinaison *Rhododendron aureodorsale* a été faite dans un article du *Nordic Journal of Botany* (ISSN 1756-1051, en ligne; ISSN 0107-055X, imprimé), effectivement publié pour la première fois en ligne le 13 mars 2012 en "Early View", la "Online Version of Record published before inclusion in an issue [Version définitive en ligne publiée avant l'insertion dans une publication]", avec DOI permanent (Digital Object Identifier) mais avec une pagination préliminaire (1-EV to 3-EV). Quand la version imprimée a été publiée le 20 avril 2012, la pagination de la version électronique a été modifiée en 184–186 et la date de la version imprimée a été ajoutée. La combinaison peut être citée comme *Rhododendron aureodorsale* (W. P. Fang ex J. Q. Fu) Y. P. Ma & J. Nielsen dans *Nordic J. Bot.* 30 (en ligne) : 184. 13 mars 2012 (DOI : <https://doi.org/10.1111/j.1756-1051.2011.01438.x>).

The new combination *Rhododendron aureodorsale* was made in a paper in *Nordic Journal of Botany* (ISSN 1756-1051, online; ISSN 0107-055X, print), first effectively published online on 13 March 2012 in "Early View", the "Online Version of Record published before inclusion in an issue", with a permanent Digital Object Identifier (DOI) but with preliminary pagination (1-EV to 3-EV). When the printed version was published on 20 April 2012, the pagination of the electronic version was changed to 184–186 and the date of the printed version was added. The combination can be cited as *Rhododendron aureodorsale* (W. P. Fang ex J. Q. Fu) Y. P. Ma & J. Nielsen in *Nordic J. Bot.* 30 (online) : 184. 13 Mar 2012 (DOI : <https://doi.org/10.1111/j.1756-1051.2011.01438.x>).

**Ex. 7.** Deux nouvelles espèces d'*Echinops*, comprenant *E. antalyensis*, ont été décrites dans les *Annales Botanici Fennici* (ISSN 1797-2442, en ligne; ISSN 0003-3847, imprimé) dans un article effectivement publié dans sa forme définitive le 13 mars 2012 en tant qu'un document PDF en ligne, encore avec une pagination préliminaire ([1]-4) et le filigrane "preprint". Quand la version imprimée a été publiée le 26 avril 2012, le document en ligne a été repaginé ([95]–98) et le filigrane enlevé. Une citation correcte du nom est : *E. antalyensis* C. Vural dans *Ann. Bot. Fenn.* 49 (en ligne) : 95. 13 mars 2012.

Two new *Echinops* species, including *E. antalyensis*, were described in *Annales Botanici Fennici* (ISSN 1797-2442, online; ISSN 0003-3847, print) in a paper effectively published in its definitive form on 13 March 2012 as an online PDF document, still with preliminary pagination ([1]–4) and

the watermark "preprint". When the printed version was published on 26 April 2012, the online document was repaginated ([95]–98) and the watermark removed. A correct citation of the name is : *E. antalyensis* C. Vural in Ann. Bot. Fenn. 49 (online) : 95. 13 Mar 2012.

**30.4.** Le contenu d'une publication électronique particulière ne doit pas être modifié après qu'elle ait été effectivement publiée. De telles modifications ne sont elles-mêmes pas effectivement publiées. Des corrections ou des révisions doivent être publiées séparément pour être effectivement publiées.

The content of a particular electronic publication must not be altered after it is effectively published. Any such alterations are not themselves effectively published. Corrections or revisions must be issued separately to be effectively published.

**30.5.** La publication par autographie indélébile avant le 1<sup>er</sup> janvier 1953 est effective. Une autographie indélébile produite à cette date ou après n'est pas effectivement publiée.

Publication by indelible autograph before 1 January 1953 is effective. Indelible autograph produced on or after that date is not effectively published.

**30.6.** Aux fins de l'Art. 30.5, une autographie indélébile est un document manuscrit reproduit selon un processus mécanique ou graphique (tel que la lithographie, l'offset ou la gravure sur métal).

For the purpose of Art. 30.5, indelible autograph is handwritten material reproduced by some mechanical or graphic process (such as lithography, offset, or metallic etching).

**Ex. 8.** Léveillé, *Flore du Kouy Tchéou* (1914–1915), est un ouvrage reproduit par lithographie d'un texte écrit à la main.

Léveillé, *Flore du Kouy Tchéou* (1914–1915), is a work lithographed from a handwritten text.

**Ex. 9.** *Catalogus plantarum hispanicarum . . . ab A. Blanco lectarum* (Webb & Heldreich, Paris, Jul 1850, folio) a été effectivement publié comme un catalogue autographe indélébile.

*Catalogus plantarum hispanicarum . . . ab A. Blanco lectarum* (Webb & Heldreich, Paris, Jul 1850, folio) was effectively published as an indelible autograph catalogue.

**Ex. 10.** Le *Journal of the International Conifer Preservation Society*, vol. 5[1]. 1997 ("1998"), consiste en feuilles polycopiées d'un texte dactylographié avec des additions manuscrites et des corrections en plusieurs endroits. Les portions manuscrites ne sont pas effectivement publiées parce qu'elles sont une autographie indélébile publiée après le 1<sup>er</sup> janvier 1953. Les nouvelles combinaisons prévues (p. ex. "*Abies koreana* var. *yuanbaoshanensis*", p. 53) pour lesquelles la référence du basionyme est manuscrite ne sont pas validement publiées. La partie entièrement manuscrite d'un nouveau taxon (p. 61 : nom, description latine, déclaration du type) est traitée comme non effectivement publiée.

The *Journal of the International Conifer Preservation Society*, vol. 5[1]. 1997 ("1998"), consists of duplicated sheets of typewritten text with handwritten additions and corrections in several places. The handwritten portions are not effectively published because they are indelible autograph published after 1 January 1953. Intended new combinations (e.g. "*Abies koreana* var. *yuanbaoshanensis*", p. 53) for which the basionym reference is handwritten are not validly published. The entirely handwritten account of a new taxon (p. 61 : name, Latin description, statement of type) is treated as not effectively published.

**Ex. 11.** La désignation générique "*Lindenia*" a été écrite à la main à l'encre par Bentham dans la marge des copies d'un fascicule publié mais pas encore distribué de *Plantae hartwegianae* (p. 84. 1841) pour remplacer le nom barré *Siphonia* Benth., dont il avait découvert qu'il était un homonyme postérieur de *Siphonia* Rich. ex Schreb. (Gen. Pl. : 656. 1791). Bien que le fascicule ait été ensuite distribué, la partie manuscrite n'a pas été elle-même reproduite par un procédé mécanique ou graphique et n'est pas de ce fait effectivement publiée.

The generic designation "*Lindenia*" was handwritten in ink by Bentham in the margin of copies of a published but not yet distributed fascicle of the *Plantae hartwegianae* (p. 84. 1841) to replace the struck-out name *Siphonia* Benth., which he had discovered was a later homonym of *Siphonia* Rich. ex Schreb. (Gen. Pl. : 656. 1791). Although the fascicle was then distributed, the handwritten portion was not itself reproduced by mechanical or graphic process and is not therefore effectively published.

**30.7.** La publication à partir du 1<sup>er</sup> janvier 1953 inclus dans des catalogues commerciaux ou dans des journaux non scientifiques, et à partir du 1<sup>er</sup> janvier 1973 inclus dans des listes d'échange de

graines, ne constitue pas une publication effective.

Publication on or after 1 January 1953 in trade catalogues or non-scientific newspapers, and on or after 1 January 1973 in seed-exchange lists, does not constitute effective publication.

**30.8.** La distribution à partir du 1<sup>er</sup> janvier 1953 inclus de matériel imprimé accompagné de spécimens ne constitue pas une publication effective.

The distribution on or after 1 January 1953 of printed matter accompanying specimens does not constitute effective publication.

**i Note 2.** Si le matériel imprimé est également distribué indépendamment des spécimens, il est effectivement publié.

If the printed matter is also distributed independently of the specimens, it is effectively published.

**Ex. 12.** Les étiquettes imprimées de Fuckel *Fungi rhenani exsiccati* (1863–1874) sont effectivement publiées même si pas émises indépendamment. Les étiquettes antedatent des traitements subséquents de Fuckel (p. ex. dans Jahrb. Nassauischen Vereins Naturk. 23–24. 1870).

The printed labels of Fuckel's *Fungi rhenani exsiccati* (1863–1874) are effectively published even though not independently issued. The labels antedate Fuckel's subsequent accounts (e.g. in Jahrb. Nassauischen Vereins Naturk. 23–24. 1870).

**Ex. 13.** *Lichenes selecti exsiccati* de Vězda (1960–1995) ont été émis avec des étiquettes imprimées qui étaient aussi distribuées comme fascicules imprimés; ces derniers sont effectivement publiés, et les nouveautés nomenclaturales paraissant sur les étiquettes de Vězda doivent être citées des fascicules.

Vězda's *Lichenes selecti exsiccati* (1960–1995) were issued with printed labels that were also distributed as printed fascicles; the latter are effectively published, and nomenclatural novelties appearing in Vězda's labels are to be cited from the fascicles.

**30.9.** La publication à partir du 1<sup>er</sup> janvier 1953 inclus d'un travail indépendant qui n'est pas une série, déclaré être une thèse soumise à une université ou à une autre institution éducative dans le but d'obtenir un diplôme ne constitue pas une publication effective à moins que le travail ne contienne une déclaration explicite (se référant aux exigences du *Code* pour une publication effective) ou une autre preuve interne qui fasse qu'il est considéré comme une publication effective par son auteur ou son éditeur.

Publication on or after 1 January 1953 of an independent non-serial work stated to be a thesis submitted to a university or other institute of education for the purpose of obtaining a degree does not constitute effective publication unless the work includes an explicit statement (referring to the requirements of the *Code* for effective publication) or other internal evidence that it is regarded as an effective publication by its author or publisher.

**i Note 3.** La présence d'un numéro ISBN (International Standard Book Number) ou d'une déclaration du nom de l'imprimeur, de l'éditeur, ou du distributeur dans la version imprimée originale est considérée comme une preuve interne que le travail était destiné à être effectivement publié.

The presence of an International Standard Book Number (ISBN) or a statement of the name of the printer, publisher, or distributor in the original printed version is regarded as internal evidence that the work was intended to be effectively published.

**Ex. 14.** "*Meclatis* in *Clematis*; yellow flowering *Clematis* species – Systematic studies in *Clematis* L. (*Ranunculaceae*), inclusive of cultonomic aspects", un "Proefschrift ter verkrijging van de graad van doctor ... van Wageningen Universiteit" par Brandenburg, a été effectivement publié le 8 juin 2000 parce qu'il porte le numéro ISBN 90-5808-237-7.

"*Meclatis* in *Clematis*; yellow flowering *Clematis* species – Systematic studies in *Clematis* L. (*Ranunculaceae*), inclusive of cultonomic aspects", a "Proefschrift ter verkrijging van de graad van doctor ... van Wageningen Universiteit" by Brandenburg, was effectively published on 8 June 2000 because it bears the ISBN 90-5808-237-7.

**Ex. 15.** La thèse "Comparative investigations on the life-histories and reproduction of some species in the siphonous green algal genera *Bryopsis* and *Derbesia*" par Rietema, soumise à la "Rijksuniversiteit te Groningen" en 1975, est déclarée avoir été imprimée ("Druk") par "Verenigde Reproductie Bedrijven, Groningen" et a donc été effectivement publiée.

The thesis "Comparative investigations on the life-histories and reproduction of some species in the siphonous green algal genera *Bryopsis* and *Derbesia*" by Rietema, submitted to Rijksuniversiteit te Groningen in 1975, is stated to have been printed ("Druk") by Verenigde Reproductie Bedrijven, Groningen and was therefore effectively published.

- Ex. 16.** La dissertation "Die Gattung *Mycena* s.l." par Rexer, soumise à la "Eberhard-Karls-Universität Tübingen", a été effectivement publiée en 1994 parce qu'elle porte la déclaration "Druck : Zeeb-Druck, Tübingen 7 (Hagelloch)", se référant à un imprimeur commercial. Le nom de genre *Roridomyces* Rexer et les noms des nouvelles espèces dans *Mycena*, comme *M. taiwanensis* Rexer, sont par conséquent validement publiés.

The dissertation "Die Gattung *Mycena* s.l." by Rexer, submitted to the Eberhard-Karls-Universität Tübingen, was effectively published in 1994 because it bears the statement "Druck : Zeeb-Druck, Tübingen 7 (Hagelloch)", referring to a commercial printer. The generic name *Roridomyces* Rexer and the names of new species in *Mycena*, such as *M. taiwanensis* Rexer, are therefore validly published.

- Ex. 17.** La thèse de Demoulin, "Le genre *Lycoperdon* en Europe et en Amérique du Nord", défendue en 1971, n'a pas été effectivement publiée parce qu'elle ne contient pas de preuve interne qui permette de la considérer en tant que telle. Même si des photocopies de celle-ci peuvent être trouvées dans certaines bibliothèques, les noms des nouvelles espèces de *Lycoperdon*, p. ex. "*L. americanum*", "*L. cokeri*", et "*L. estonicum*", introduits ici, ont été validement publiés dans l'article effectivement publié "Espèces nouvelles ou méconnues du genre *Lycoperdon* (Gastéromycètes)" (Demoulin dans *Lejeunia*, ser. 2, 62 : 1–28. 1972).

The thesis by Demoulin, "Le genre *Lycoperdon* en Europe et en Amérique du Nord", defended in 1971, was not effectively published because it does not contain internal evidence that it is regarded as such. Even if photocopies of it can be found in some libraries, names of new species of *Lycoperdon*, e.g. "*L. americanum*", "*L. cokeri*", and "*L. estonicum*", introduced there, were validly published in the effectively published paper "Espèces nouvelles ou méconnues du genre *Lycoperdon* (Gastéromycètes)" (Demoulin in *Lejeunia*, ser. 2, 62 : 1–28. 1972).

- Ex. 18.** La dissertation de Funk, "The Systematics of *Montanoa* Cerv. (*Asteraceae*)", soumise à la "Ohio State University" en 1980, n'a pas été effectivement publiée parce qu'elle ne contient pas de preuve interne qui permette de la considérer en tant que telle. Ceci s'applique de même aux copies facsimilées de la dissertation imprimée à partir de microfiches et distribuées, à la demande, depuis 1980, par la "University Microfilms, Ann Arbor". Le nom *Montanoa imbricata* V. A. Funk, introduit dans la dissertation, a été validement publié dans l'article effectivement publié "The systematics of *Montanoa* (*Asteraceae*, *Heliantheae*)" (Funk in *Mem. New York Bot. Gard.* 36 : 1–133. 1982).

The dissertation by Funk, "The Systematics of *Montanoa* Cerv. (*Asteraceae*)", submitted to the Ohio State University in 1980, was not effectively published because it does not contain internal evidence that it is regarded as such. The same applies to facsimile copies of the dissertation printed from microfiche and distributed, on demand, from 1980 onward, by University Microfilms, Ann Arbor. The name *Montanoa imbricata* V. A. Funk, introduced in the dissertation, was validly published in the effectively published paper "The systematics of *Montanoa* (*Asteraceae*, *Heliantheae*)" (Funk in *Mem. New York Bot. Gard.* 36 : 1–133. 1982).

- Ex. 19.** La dissertation "Revision der südafrikanischen Astereengattungen *Mairia* und *Zyrphelis*" soumise en 1990 par Ursula Zinnecker-Wiegand à la "Ludwig-Maximilians-Universität München" (Université de Munich) n'est pas effectivement publiée parce qu'elle n'inclut pas un numéro ISBN, le nom d'un imprimeur ou d'un éditeur ou d'un diffuseur, ou une déclaration quelconque disant qu'elle a été effectivement publiée selon le *Code*, même si environ 50 copies furent distribuées à d'autres bibliothèques publiques et que toutes les autres formalités pour la publication de nouveaux taxons avaient été remplies. Les noms prévus d'être publiés dans cette thèse ont été validement publiés dans l'article effectivement publié par Ortiz & Zinnecker-Wiegand (dans *Taxon* 60 : 1194–1198. 2011).

The dissertation "Revision der südafrikanischen Astereengattungen *Mairia* und *Zyrphelis*" submitted in 1990 by Ursula Zinnecker-Wiegand to the Ludwig-Maximilians-Universität München (University of Munich) is not effectively published because it does not include an ISBN, the name of any printer or publisher or distributor, or any statement that it was intended to be effectively published under the *Code*, even though about 50 copies were distributed to other public libraries and all the other formalities for the publication of new taxa were met. The designations in the thesis



became validly published names in the effectively published paper by Ortiz & Zinnecker-Wiegand (in *Taxon* 60 : 1194–1198. 2011).

## Recommandation 30A

**30A.1.** Les versions préliminaires et finales de la même publication électronique devraient clairement être indiquées en tant que telles lorsqu'elles paraissent la première fois. La phrase "Version of record [Version finale]" ne devrait être utilisée que pour indiquer une version finale dans laquelle le contenu ne changera pas.

Preliminary and final versions of the same electronic publication should be clearly indicated as such when they are first issued. The phrase "Version of Record" should only be used to indicate a final version in which the content will not change.

**30A.2.** Afin d'en faciliter la citation, les versions finales des publications électroniques devraient contenir la pagination finale.

To facilitate citation, final versions of electronic publications should contain final pagination.

**30A.3.** Il est fortement recommandé aux auteurs et aux éditeurs d'inclure les numéros de page sur les pages réelles des publications, de telle manière que si les publications électroniques sont imprimées, ces numéros de page soient visibles.

Authors and editors are strongly recommended to include page numbers on the actual pages of publications, such that if electronic publications are printed, these page numbers are visible.

**30A.4.** Il est vivement recommandé que les auteurs évitent de publier des nouveautés nomenclaturales dans des imprimés éphémères quelconques, notamment dans des imprimés qui sont multipliés en nombre limité et incertain, dans lesquels la persistance du texte peut être limitée, pour lesquels la publication effective en termes de nombre d'exemplaires n'est pas évidente, ou qui n'ont guère de chance d'atteindre le grand public. Les auteurs devraient éviter également de publier des nouveautés nomenclaturales dans des périodiques populaires, dans des journaux de résumés ("abstracting journals") ou sur des feuillets de correction.

It is strongly recommended that authors avoid publishing nomenclatural novelties in ephemeral printed matter of any kind, in particular printed matter that is multiplied in restricted and uncertain numbers, in which the permanence of the text may be limited, for which effective publication in terms of number of copies is not obvious, or that is unlikely to reach the general public. Authors should also avoid publishing nomenclatural novelties in popular periodicals, in abstracting journals, or on correction slips.

**Ex. 1.** Kartesz a fourni un insert imprimé non paginé intitulé "Nomenclatural innovations" pour accompagner la version électronique (1.0) de la *Synthesis of the North American flora* produite sur disque compact (un CD-ROM, qui n'est pas effectivement publié selon l'Art. 30.1). Cet insert, qui est effectivement publié selon les Art. 29 à 31, est l'endroit de publication valide de 41 nouvelles combinaisons, qui paraissent aussi sur le disque, dans un article signé par Kartesz : "A synonymized checklist and atlas with biological attributes for the vascular flora of the United States, Canada, and Greenland" (p. ex., *Dichantheium hirstii* (Swallen) Kartesz dans Kartesz & Meacham, *Synth. N. Amer. Fl., Nomencl. Innov.* : [1]. Aug. 1999). La procédure de Kartesz ne doit pas être recommandée, comme il apparaît peu vraisemblable que l'insert soit conservé définitivement et catalogué dans des bibliothèques et ainsi atteindre le grand public.

Kartesz provided an unpaginated printed insert titled "Nomenclatural innovations" to accompany the electronic version (1.0) of the *Synthesis of the North American flora* produced on compact disk (CD-ROM, which is not effectively published under Art. 30.1). This insert, which is effectively published under Art. 29–31, is the place of valid publication of 41 new combinations, which also appear on the disk, in an item authored by Kartesz : "A synonymized checklist and atlas with biological attributes for the vascular flora of the United States, Canada, and Greenland" (e.g. *Dichantheium hirstii* (Swallen) Kartesz in Kartesz & Meacham, *Synth. N. Amer. Fl., Nomencl. Innov.* : [1]. Aug 1999). Kartesz's procedure is not to be recommended, as the insert is unlikely to be permanently stored and catalogued in libraries and so reach the general public.

**30A.5.** Afin de garantir la disponibilité à travers le temps et l'espace, les auteurs publiant des nouveautés nomenclaturales devraient donner la préférence aux périodiques qui publient régulièrement des travaux taxonomiques, ou bien ils devraient envoyer une copie d'une publication (imprimée ou électronique) à un centre d'indexation approprié au groupe taxonomique. Si de telles publications n'existent que sous

forme imprimée, elles devraient être déposées dans au moins dix bibliothèques, mais plus de préférence, accessibles dans le monde entier.

To aid availability through time and place, authors publishing nomenclatural novelties should give preference to periodicals that regularly publish taxonomic work, or else they should send a copy of a publication (printed or electronic) to an indexing centre appropriate to the taxonomic group. When such publications exist only as printed matter, they should be deposited in at least ten, but preferably more, generally accessible libraries throughout the world.

**30A.6.** Les auteurs et les éditeurs sont encouragés à mentionner les nouveautés nomenclaturales dans le sommaire ou le résumé, ou à les énumérer sous forme d'un index dans la publication.

Authors and editors are encouraged to mention nomenclatural novelties in the summary or abstract, or list them in an index in the publication.

## SECTION 2

### DATES DE PUBLICATION EFFECTIVE

#### ARTICLE 31

**31.1.** La date de publication effective est la date à laquelle l'imprimé ou le matériel électronique est devenu disponible selon les dispositions des Art. 29 et 30. En l'absence de preuve permettant de fixer une autre date, celle qui figure sur l'imprimé ou le matériel électronique doit être tenue pour correcte.

The date of effective publication is the date on which the printed matter or electronic material became available as defined in Art. 29 and 30. In the absence of proof establishing some other date, the one appearing in the printed matter or electronic material must be accepted as correct.

**Ex. 1.** Les diverses parties du *Species plantarum* de Willdenow ont été publiées aux dates suivantes : 1(1), juin 1797 ; 1(2), juillet 1798 ; 2(1), mars 1799 ; 2(2), décembre 1799 ; 3(1), 1800 ; 3(2), novembre 1802 ; 3(3), avril à décembre 1803 ; 4(1), 1805 ; 4(2), 1806 ; ces dates sont actuellement admises comme étant les dates effectives de publication (voir Stafleu & Cowan dans *Regnum Veg.* 116 : 303. 1988).

Individual parts of Willdenow's *Species plantarum* were published as follows : 1(1), Jun 1797 ; 1(2), Jul 1798 ; 2(1), Mar 1799 ; 2(2), Dec 1799 ; 3(1), 1800 ; 3(2), Nov 1802 ; 3(3), Apr-Dec 1803 ; 4(1), 1805 ; 4(2), 1806 ; these dates are presently accepted as the dates of effective publication (see Stafleu & Cowan in *Regnum Veg.* 116 : 303. 1988).

**Ex. 2.** Fries a publié pour la première fois *Lichenes arctoi* en 1860 sous forme d'une pré-publication à pagination autonome, ce qui antedate la version identique publiée dans un journal (*Nova Acta Reg. Soc. Sci. Upsal.*, ser. 3, 3 : 103–398. 1861).

Fries first published *Lichenes arctoi* in 1860 as an independently paginated preprint, which antedates the identical content published in a journal (*Nova Acta Reg. Soc. Sci. Upsal.*, ser. 3, 3 : 103–398. 1861).

**Ex. 3.** *Diatom Research* 2(2) porte la date de décembre 1987. Néanmoins, Williams & Round, les auteurs d'un article dans cette parution, déclarèrent dans un article ultérieur (dans *Diatom Res.* 3 : 265. 1988) que la date réelle de publication avait été le 18 février 1988. Selon l'Art. 31.1 leur déclaration est acceptable en tant que preuve établissant une autre date de publication pour la parution 2(2) du journal.

*Diatom Research* 2(2) bears the date December 1987. Nevertheless, Williams & Round, the authors of a paper in that issue, stated in a subsequent paper (in *Diatom Res.* 3 : 265. 1988) that the actual date of publication had been 18 February 1988. Under Art. 31.1 their statement is acceptable as proof establishing another date of publication for issue 2(2) of the journal.

**Ex. 4.** L'article dans lequel *Ceratocystis omanensis* Al-Subhi & al. est décrit a été disponible en ligne dans sa forme finale sur *Science Direct* le 7 novembre 2005, mais pas effectivement publié (Art. 29 Note 1). Il a été distribué sous forme imprimée (dans *Mycol. Res.* 110(2) : 237–245) le 7 mars 2006, qui est la date de publication effective.

The paper in which *Ceratocystis omanensis* Al-Subhi & al. is described was available online in final

form on *Science Direct* on 7 November 2005, but was not effectively published (Art. 29 Note 1). It was distributed in print (in *Mycol. Res.* 110(2) : 237–245) on 7 March 2006, which is the date of effective publication.

**31.2.** Lorsqu'une publication sort en parallèle comme matériel électronique et comme imprimé, les deux doivent être considérés comme effectivement publiés à la même date à moins que les dates des versions soient différentes en vertu de l'Art. 31.1.

When a publication is issued in parallel as electronic material and printed matter, both must be treated as effectively published on the same date unless the dates of the versions are different as determined by Art. 31.1.

**Ex. 5.** L'article dans lequel *Solanum baretiae* a été validement publié a été mis en ligne dans sa forme finale, en tant qu'un document PDF, le 3 janvier 2012 dans le périodique *PhytoKeys* (ISSN 1314-2003). La version imprimée (ISSN 1314-2011) de la parution correspondante de *PhytoKeys*, avec une pagination et un contenu identique, n'est pas datée mais à l'évidence ultérieure, dans la mesure où il contient un article daté du 6 janvier 2012. Une citation correcte du nom est : *S. baretiae* Tepe dans *PhytoKeys* 8 (online) : 39. 3 janvier 2012.

The paper in which *Solanum baretiae* was validly published was placed online in final form, as a PDF document, on 3 January 2012 in the journal *PhytoKeys* (ISSN 1314-2003). The printed version (ISSN 1314-2011) of the corresponding issue of *PhytoKeys*, with identical pagination and content, is undated but demonstrably later because it includes a paper dated 6 January 2012. A correct citation of the name is : *S. baretiae* Tepe in *PhytoKeys* 8 (online) : 39. 3 Jan 2012.

**31.3.** Lorsque les tirés-à-part de périodiques ou d'autres ouvrages mis en vente sont distribués à l'avance, la date du tiré-à-part est acceptée comme date de la publication effective à moins qu'il y ait une preuve qu'elle est erronée.

When separates from periodicals or other works placed on sale are issued in advance, the date on the separate is accepted as the date of effective publication unless there is evidence that it is erroneous.

**Ex. 6.** Les noms d'espèces de *Selaginella* publiés par Hieronymus (dans *Hedwigia* 51 : 241–272. 1911) ont été effectivement publiés le 15 octobre 1911, parce que le volume contenant l'article, quoique daté de 1912, indique (p. ii) que le tiré-à-part a paru à cette date.

The names of the *Selaginella* species published by Hieronymus (in *Hedwigia* 51 : 241–272. 1911) were effectively published on 15 October 1911 because the volume in which the paper appeared, though dated 1912, states (p. ii) that the separate appeared on that date.

## Recommandation 31A

**31A.1.** La date à laquelle l'éditeur ou son représentant remet les imprimés à l'une des agences habituelles de distribution au public devrait être acceptée comme sa date de publication effective.

The date on which the publisher or publisher's agent delivers printed matter to one of the usual carriers for distribution to the public should be accepted as its date of effective publication.

## Recommandation 31B

**31B.1.** La date de publication effective devrait être clairement indiquée de manière aussi précise que possible dans une publication. Lorsqu'une publication paraît par parties, cette date devrait être indiquée dans chaque partie.

The date of effective publication should be clearly indicated as precisely as possible within a publication. When a publication is issued in parts, this date should be indicated in each part.

**31B.2.** Pour du matériel électronique, les dates précises (année, mois et jour) de publication effective devraient être incluses.

In electronic material, the precise dates (year, month, and day) of effective publication should be included.

## Recommandation 31C

**31C.1.** Sur des réimpressions d'articles publiés dans un périodique, le nom du périodique, le volume et le numéro de la partie, la pagination originale, et la date (année, mois, et jour) de publication devraient

être indiqués.

On reprints of papers published in a periodical, the name of the periodical, volume and part number, original pagination, and date (year, month, and day) of publication should be indicated.

# CHAPITRE V

## PUBLICATION VALIDE DES NOMS

### SECTION 1

### DISPOSITIONS GÉNÉRALES

#### ARTICLE 32

**32.1.** Pour être valablement publié, un nom d'un taxon (autonymes exceptés) doit : (a) être effectivement publié (voir les Art. 29–31) à ou après la date servant de point de départ pour le groupe correspondant (Art. 13.1) ; (b) être composé uniquement de lettres de l'alphabet latin, sauf tel que prévu dans les Art. 23.3, 60.4, 60.7, et 60.11–14 ; et (c) avoir une forme qui soit en accord avec les dispositions des Art. 16–27 (mais voir les Art. 21.4 et 24.4) et les Art. H.6 et H.7 (voir aussi l'Art. 61).

In order to be validly published, a name of a taxon (autonyms excepted) must : (a) be effectively published (Art. 29–31) on or after the starting-point date of the respective group (Art. 13.1 and F.1.1) ; (b) be composed only of letters of the Latin alphabet, except as provided in Art. 23.3, 60.4, 60.7, and 60.11–14 ; and (c) have a form that complies with the provisions of Art. 16–27 (but see Art. 21.4 and 24.4) and Art. H.6 and H.7 (see also Art. 61).

**i Note 1.** L'utilisation de signes typographiques, de numéros, ou de lettres d'un alphabet non latin dans l'organisation des taxons (telles que les lettres grecques  $\alpha$ ,  $\beta$ ,  $\gamma$ , etc. dans l'organisation des variétés à l'intérieur d'une espèce) n'empêche pas la publication valide, dans la mesure où les termes désignant un rang ou un dispositif ne font pas partie du nom.

The use of typographical signs, numerals, or letters of a non-Latin alphabet in the arrangement of taxa (such as Greek letters  $\alpha$ ,  $\beta$ ,  $\gamma$ , etc. in the arrangement of varieties under a species) does not prevent valid publication because rank-denoting terms and devices are not part of the name.

**32.2.** Les noms au dessus du rang de l'espèce sont valablement publiés même si eux ou leurs épithètes avaient été publiés avec une terminaison latine non conforme mais par ailleurs en accord avec ce *Code* ; ils doivent être modifiés en accord avec les Art. 16–19 et 21, sans modification d'auteur ou de date. Les noms d'espèces ou de taxons infraspécifiques sont valablement publiés si leurs épithètes avaient été publiées avec une terminaison latine ou transcrite du grec non conforme mais par ailleurs en accord avec ce *Code* ; ils doivent être modifiés en accord avec les Art. 23 et 24, sans modification d'auteur ou de date (voir aussi l'Art. 60.8).

Names above the rank of species are validly published even when they or their epithets were published with an improper Latin termination but otherwise in accordance with this *Code* ; they are to be changed to accord with Art. 16–19 and 21, without change of authorship or date. Names of species or infraspecific taxa are validly published even when their epithets were published with an improper Latin or transcribed Greek termination but otherwise in accordance with this *Code* ; they are to be changed to accord with Art. 23 and 24, without change of authorship or date (see also Art. 60.8).

**Ex. 1.** L'épithète dans *Cassia* "\*" " *Chamaecristae* ' L. (Sp. Pl. : 379. 1753), le nom d'une subdivision d'un genre, est un substantif au nominatif pluriel, dérivé de "*Chamaecrista*", une désignation générique pré-linnéenne. En vertu de l'Art. 21.2, cependant, cette épithète doit avoir la même forme que le nom de genre, c'est-à-dire, un substantif au nominatif singulier (Art. 20.1). Le nom doit être par

conséquent modifié et est cité en tant que *Cassia* [sans rang] *Chamaecrista* L.

The epithet in *Cassia* "\*" '*Chamaecristae*' L. (Sp. Pl. : 379. 1753), the name of a subdivision of a genus, is a noun in the nominative plural, derived from "*Chamaecrista*", a pre-Linnaean generic designation. Under Art. 21.2, however, this epithet must have the same form as a generic name, i.e. a noun in the nominative singular (Art. 20.1). The name is to be changed accordingly and is cited as *Cassia* [unranked] *Chamaecrista* L.

- i** **Note 2.** Les terminaisons non conformes de noms ou d'épithètes par ailleurs formés correctement peuvent aboutir à l'utilisation d'une forme flexionnelle autre que celle requise par l'Art. 32.2.

Improper terminations of otherwise correctly formed names or epithets may result from the use of an inflectional form other than that required by Art. 32.2.

- Ex. 2.** *Senecio* sect. *Synotii* Benth. (dans Bentham & Hooker, Gen. Pl. 2 : 448. 1873) a été validement publié en référence à certaines espèces qui constituaient une section ("in speciebus . . . sectionem subdistinctam (*Synotios*) constituentibus"). Bien que l'épithète de section ait été écrite comme un adjectif à l'accusatif pluriel (parce qu'elle était un objet direct), elle doit être citée au nominatif pluriel, *S. sect. Synotii*, comme le requière l'Art. 21.2.

*Senecio* sect. *Synotii* Benth. (in Bentham & Hooker, Gen. Pl. 2 : 448. 1873) was validly published with reference to certain species that constituted a section ("in speciebus . . . sectionem subdistinctam (*Synotios*) constituentibus"). Although the sectional epithet was written as an adjective in the accusative plural (because it was a direct object), it is to be cited in the nominative plural, *S. sect. Synotii*, as required by Art. 21.2.

- 32.3.** Les autonymes (Art. 6.8) sont acceptés en tant que noms validement publiés, datant de la publication dans laquelle ils ont été établis (voir les Art. 22.3 et 26.3), qu'ils apparaissent ou non réellement dans cette publication.

Autonyms (Art. 6.8) are accepted as validly published names, dating from the publication in which they were established (see Art. 22.3 and 26.3), whether or not they actually appear in that publication.

- 32.4.** Pour être validement publiés, les noms d'hybrides de rang spécifique ou inférieur ayant une épithète latine doivent être conformes aux mêmes règles qui s'appliquent aux noms des taxons non-hybrides de même rang.

In order to be validly published, names of hybrids at specific or lower rank with Latin epithets must comply with the same rules as names of non-hybrid taxa at the same rank.

- Ex. 3.** "*Nepeta* × *faassenii*" (Bergmans, Vaste Pl. Rotsheesters, ed. 2 : 544. 1939, avec une description en néerlandais; Lawrence dans Gentes Herb. 8 : 64. 1949, avec une diagnose en anglais) n'est pas validement publié, parce qu'il n'était pas accompagné par ou associé à une description ou une diagnose latine (Art. 39.1). Le nom *Nepeta* × *faassenii* Bergmans ex Stearn (dans J. Roy. Hort. Soc. 75 : 405. 1950) est validement publié, parce qu'il est accompagné d'une description latine.

"*Nepeta* × *faassenii*" (Bergmans, Vaste Pl. Rotsheesters, ed. 2 : 544. 1939, with a description in Dutch; Lawrence in Gentes Herb. 8 : 64. 1949, with a diagnosis in English) is not validly published because it is not accompanied by or associated with a Latin description or diagnosis (Art. 39.1). The name *Nepeta* × *faassenii* Bergmans ex Stearn (in J. Roy. Hort. Soc. 75 : 405. 1950) is validly published because it is accompanied by a Latin description.

- Ex. 4.** "*Rheum* × *cultorum*" (Thorsrud & Reisaeter, Norske Plantenavn : 95. 1948), est un nomen nudum, et n'est donc pas validement publié (Art. 38.1(a)).

"*Rheum* × *cultorum*" (Thorsrud & Reisaeter, Norske Plantenavn : 95. 1948) is a nomen nudum and is not therefore validly published (Art. 38.1(a)).

- Ex. 5.** "*Fumaria* × *salmonii*" (Druce, List Brit. Pl. : 4. 1908) n'est pas validement publié (Art. 38.1(a)) parce que seuls les parents présumés *F. densiflora* × *F. officinalis* étaient déclarés.

"*Fumaria* × *salmonii*" (Druce, List Brit. Pl. : 4. 1908) is not validly published (Art. 38.1(a)) because only the presumed parentage (*F. densiflora* × *F. officinalis*) was stated.

- i** **Note 3.** Pour les noms d'hybrides au rang de genre ou d'une subdivision d'un genre, voir l'Art. H.9.  
For names of hybrids at the rank of genus or of a subdivision of a genus, see Art. H.9.

**i** **Note 4.** Pour la publication valide des noms d'organismes qui à l'origine étaient assignés à un groupe non couvert par ce *Code*, voir l'Art. 45.

For valid publication of names of organisms originally assigned to a group not covered by this *Code*, see Art. 45.

## Recommandation 32A

**32A.1.** En publiant des nouveautés nomenclaturales, les auteurs devraient l'indiquer par une phrase incluant le mot "novus" ou son abréviation, p. ex. genus novum (gen. nov., nouveau genre), species nova (sp. nov., nouvelle espèce), combinatio nova (comb. nov., nouvelle combinaison), nomen novum (nom. nov., nom de remplacement), ou status novus (stat. nov., nom à un nouveau rang).

When publishing nomenclatural novelties, authors should indicate this by a phrase including the word "novus" or its abbreviation, e.g. genus novum (gen. nov., new genus), species nova (sp. nov., new species), combinatio nova (comb. nov., new combination), nomen novum (nom. nov., replacement name), or status novus (stat. nov., name at new rank).

## ARTICLE 33

**33.1.** La date d'un nom est celle de sa publication valide. Si les diverses conditions nécessaires à la publication valide ne sont pas réalisées simultanément, la date est celle à laquelle la dernière condition est remplie. Cependant, le nom doit toujours être explicitement accepté dans la publication où il est validé. Un nom publié dès le 1<sup>er</sup> janvier 1973 inclus pour lequel les diverses conditions de publication valide ne sont pas réalisées simultanément n'est pas validement publié à moins qu'une référence complète et directe (Art. 41.5) ne soit fournie du ou des lieux où ces exigences furent remplies antérieurement (mais voir l'Art. 41.7).

The date of a name is that of its valid publication. When the various conditions for valid publication are not simultaneously fulfilled, the date is that on which the last is fulfilled. However, the name must always be explicitly accepted in the place of its valid publication. A name published on or after 1 January 1973 for which the various conditions for valid publication are not simultaneously fulfilled is not validly published unless full and direct reference (Art. 41.5) is given to the place(s) where these requirements were previously fulfilled (but see Art. 41.7).

**Ex. 1.** "*Clypeola minor*" est apparu pour la première fois dans la thèse linnéenne *Flora monspeliensis* (p. 21, 1756), dans une liste de noms précédés de chiffres mais sans explication du sens de ces chiffres et sans aucun autre élément de description; lorsque la thèse fut réimprimée dans le volume 4 des *Amoenitates academicae* (1759), une mention fut ajoutée (p. 475) expliquant que les chiffres se rapportaient à des descriptions antérieurement publiées dans le *Botanicum monspeliense* de Magnol (1676). Cependant, "*Clypeola minor*" était absent de la réimpression et n'a pas été par conséquent validement publié.

"*Clypeola minor*" first appeared in the Linnaean thesis *Flora monspeliensis* (p. 21, 1756), in a list of names preceded by numerals but without an explanation of the meaning of these numerals and without any other descriptive matter; when the thesis was reprinted in vol. 4 of the *Amoenitates academicae* (1759), a statement was added (p. 475) explaining that the numbers referred to earlier descriptions published in Magnol's *Botanicum monspeliense* (1676). However, "*Clypeola minor*" was absent from the reprint and was not therefore validly published.

**Ex. 2.** En proposant "*Graphis meridionalis*" comme une espèce nouvelle, Nakanishi (dans J. Sci. Hiroshima Univ., Ser. B(2), 11 : 75. 1966) a fourni une description latine mais n'a pas désigné de type. *Graphis meridionalis* M. Nakan. a été validement publié seulement lorsque Nakanishi (dans J. Sci. Hiroshima Univ., Ser. B(2), 11 : 265. 1967) a désigné l'holotype du nom et fourni une référence complète et directe à sa publication précédente.

When proposing "*Graphis meridionalis*" as a new species, Nakanishi (in J. Sci. Hiroshima Univ., Ser. B(2), 11 : 75. 1966) provided a Latin description but failed to designate a type. *Graphis meridionalis* M. Nakan. was validly published only when Nakanishi (in J. Sci. Hiroshima Univ., Ser. B(2), 11 : 265. 1967) designated the holotype of the name and provided a full and direct reference to his previous publication.

**Ex. 3.** "*Passiflora salpoense*" (Leiva & Tantalean in *Arnaldia* 22 : 39. 2015) n'a pas été validement publié parce que, bien qu'une seule récolte, *S. Leiva & M. Leiva 5806*, ait été désignée comme "tipo",

il était précisé qu'elle était conservée dans cinq herbiers, contrairement à l'Art. 40.7. Le nom *P. salpoensis* S. Leiva & Tantalean (encore comme '*salpoense*', mais corrigeable en *salpoensis* selon les Art. 23.5 et 32.2) a été validement publié seulement lorsque les mêmes auteurs (dans Arnaldoa 23 : 628. 2016) désignèrent la même récolte comme "lectotipo" dans un unique herbier, HAO, avec des "isolectotipos" à CORD, F, MO et HUT (corrigeables, respectivement, en holotype et isotypes selon l'Art. 9.10), tout en fournissant une référence complète et directe à une diagnose validante de l'espèce publiée précédemment en anglais (l.c. 2015).

"*Passiflora salpoense*" (Leiva & Tantalean in Arnaldoa 22 : 39. 2015) was not validly published because, although a single gathering, *S. Leiva & M. Leiva 5806*, was designated as "tipo", it was specified as being conserved in five herbaria, contrary to Art. 40.7. The name *P. salpoensis* S. Leiva & Tantalean (again as '*salpoense*', but correctable to *salpoensis* under Art. 23.5 and 32.2) was validly published only when the same authors (in Arnaldoa 23 : 628. 2016) designated the same gathering as "lectotipo" in a single herbarium, HAO, with "isolectotipos" in CORD, F, MO, and HUT (correctable, respectively, to holotype and isotypes under Art. 9.10), while providing a full and direct reference to their previously published (l.c. 2015) validating English diagnosis of the species.

**33.2.** Une correction de l'orthographe originale d'un nom (voir les Art. 32.2 et 60) n'affecte pas sa date.

A correction of the original spelling of a name (see Art. 32.2 and 60) does not affect its date.

**Ex. 4.** La correction de l'orthographe erronée de *Gluta 'benghas'* (Mant. Pl. : 293. 1771) en *G. renghas* L. n'affecte pas la date du nom même si la correction date de 1883 (Engler in Candolle & Candolle, Monogr. Phan. 4 : 225).

The correction of the erroneous spelling of *Gluta 'benghas'* (Mant. Pl. : 293. 1771) to *G. renghas* L. does not affect the date of the name even though the correction dates from 1883 (Engler in Candolle & Candolle, Monogr. Phan. 4 : 225).

## ARTICLE 34

**34.1.** De nouveaux noms aux rangs spécifiés inclus dans les publications énumérées comme des ouvrages retirés (opera utique oppressa ; Annexe I) ne sont pas validement publiés et aucun acte nomenclatural<sup>25</sup> à l'intérieur de cet ouvrage associé à n'importe quel nom au rang spécifié n'est effectif. Les propositions d'additions de publications à l'Annexe I doivent être soumises au Comité Général, qui les soumettra pour avis aux comités d'experts des divers groupes taxonomiques (voir les Rec. 34A, Div. III Disp. 2.2, 7.9 et 7.10 ; voir aussi les Art. 14.12 et 56.2).

New names at specified ranks included in publications listed as suppressed works (opera utique oppressa ; App. I) are not validly published and no nomenclatural act<sup>26</sup> within the work associated with any name at the specified ranks is effective. Proposals for the addition of publications to App. I must be submitted to the General Committee, which will refer them for examination to the specialist committees for the various taxonomic groups (see Rec. 34A, Div. III Prov. 2.2, 7.9, and 7.10 ; see also Art. 14.12 and 56.2).

**Ex. 1.** Dans l'ouvrage retiré de Motyka (voir l'Annexe I), *Porosty, Lecanoraceae* (3 : 97. 1996), l'un des trois spécimens de *Lecanora dissipata* Nyl. (dans Bull. Soc. Bot. France 13 : 368. 1866) de l'herbier de Nylander à H a été désigné comme le lectotype de ce nom. Cette désignation n'est pas effective et n'a donc aucun statut nomenclatural.

In the suppressed work (see App. I) of Motyka, *Porosty, Lecanoraceae* (3 : 97. 1996), one of three specimens of *Lecanora dissipata* Nyl. (in Bull. Soc. Bot. France 13 : 368. 1866) in Nylander's herbarium in H was designated as the lectotype for that name. This designation is not effective and therefore has no nomenclatural status.

**34.2.** Lorsqu'une proposition de suppression d'une publication a été approuvée par le Comité Général après examen par les comités d'experts pour les groupes taxonomiques concernés, la suppression

25. Un acte nomenclatural est un acte requérant une publication effective aboutissant à une nouveauté nomenclaturale (Art. 6 Note 4) ou affectant des aspects comme la typification (Art. 7.10, 7.11 et F.5.4), la priorité (Art. 11.5 et 53.5), l'orthographe (Art. 61.3) ou le genre (Art. 62.3).

26. A nomenclatural act is an act requiring effective publication that results in a nomenclatural novelty (Art. 6 Note 4) or affects aspects of names such as typification (Art. 7.10, 7.11, and F.5.4), priority (Art. 11.5 and 53.5), orthography (Art. 61.3), or gender (Art. 62.3).



de cette publication est autorisée, sous réserve de la décision d'un prochain Congrès International de Botanique (voir aussi les Art. 14.15 et 56.3) et prend un effet rétroactif.

When a proposal for the suppression of a publication has been approved by the General Committee after study by the specialist committees for the taxonomic groups concerned, suppression of that publication is authorized subject to the decision of a later International Botanical Congress (see also Art. 14.15 and 56.3) and takes retroactive effect.

### Recommandation 34A

**34A.1.** Lorsqu'une proposition de suppression d'une publication en vertu de l'Art. 34.1 a été transmise aux comités d'experts appropriés pour examen, les auteurs devraient suivre l'usage des noms existant autant que possible dans l'attente de la recommandation du Comité Général sur la proposition (voir aussi les Rec. 14A et 56A).

When a proposal for the suppression of a publication under Art. 34.1 has been referred to the appropriate specialist committees for study, authors should follow existing usage of names as far as possible pending the General Committee's recommendation on the proposal (see also Rec. 14A and 56A).

### ARTICLE 35

**35.1.** Un nom d'un taxon de rang inférieur au genre n'est pas valablement publié à moins que le nom du genre ou de l'espèce auquel il est attribué soit valablement publié en même temps ou ait été valablement publié précédemment (mais voir l'Art. 13.4).

A name of a taxon below the rank of genus is not validly published unless the name of the genus or species to which it is assigned is validly published at the same time or was validly published previously (but see Art. 13.4).

**Ex. 1.** Des désignations binaires pour six espèces de "*Suaeda*" incluant "*S. baccata*" et "*S. vera*", ont été publiées avec diagnoses et descriptions par Forsskål (Fl. Aegypt.-Arab. : 69–71. 1775), qui n'a cependant fourni ni diagnose ni description du genre : ceux-ci n'ont donc pas été valablement publiés.

Binary designations for six species of "*Suaeda*", including "*S. baccata*" and "*S. vera*", were published with descriptions and diagnoses by Forsskål (Fl. Aegypt.-Arab. : 69–71. 1775), but he provided no description or diagnosis for the genus : these were not therefore validly published names.

**Ex. 2.** Müller (dans Flora 63 : 286. 1880) a publié le nouveau genre "*Phlyctidia*" avec les espèces "*P. hampeana* n. sp.", "*P. boliviensis*" (*Phlyctis boliviensis* Nyl.), "*P. soredeiiformis*" (*Phlyctis soredeiiformis* Kremp.), "*P. brasiliensis*" (*Phlyctis brasiliensis* Nyl.), et "*P. andensis*" (*Phlyctis andensis* Nyl.). Cependant, les nouveaux binômes prévus n'ont pas été valablement publiés à cet endroit parce que le nom de genre prévu "*Phlyctidia*" n'as pas été valablement publié ; Müller ne donnait pas de description ni de diagnose générique mais seulement une description et une diagnose pour une espèce additionnelle, "*P. hampeana*", et ainsi échoua à publier valablement "*Phlyctidia*" selon l'Art. 38.5 parce que le genre n'était pas monotypique (voir l'Art. 38.6). La publication valide du nom *Phlyctidia* est due à Müller (dans Hedwigia 34 : 141. 1895), qui a fourni une courte diagnose générique et a explicitement inclus seulement deux espèces, les noms de celles-ci, *P. ludoviciensis* Müll. Arg. et *P. boliviensis* (Nyl.) Müll. Arg., ont été aussi valablement publiés en 1895.

Müller (in Flora 63 : 286. 1880) published the new genus "*Phlyctidia*" with the species "*P. hampeana* n. sp.", "*P. boliviensis*" (*Phlyctis boliviensis* Nyl.), "*P. soredeiiformis*" (*Phlyctis soredeiiformis* Kremp.), "*P. brasiliensis*" (*Phlyctis brasiliensis* Nyl.), and "*P. andensis*" (*Phlyctis andensis* Nyl.). However, the intended new binomials were not validly published in this place because the intended generic name "*Phlyctidia*" was not validly published ; Müller gave no generic description or diagnosis but only a description and a diagnosis for one additional species, "*P. hampeana*", and so failed to validly publish "*Phlyctidia*" under Art. 38.5 because the genus was not monotypic (see Art. 38.6). Valid publication of the name *Phlyctidia* was by Müller (in Hedwigia 34 : 141. 1895), who provided a short generic diagnosis and explicitly included only two species, the names of which, *P. ludoviciensis* Müll. Arg. and *P. boliviensis* (Nyl.) Müll. Arg., were also validly published in 1895.

**Note 1.** L'Art. 35.1 s'applique aussi lorsque des épithètes spécifiques ou autres sont publiées en combinaison avec des mots qui ne peuvent être considérés comme des noms de genre ou d'espèce (voir les Art. 20.4 et 23.6).

Art. 35.1 applies also when specific and other epithets are published under words not to be regarded as names of genera or species (see Art. 20.4 and 23.6).

- Ex. 3.** La désignation binaire "*Anonymos aquatica*" (Walter, Fl. Carol. : 230. 1788) n'est pas un nom validement publié. Le nom pour la première fois validement publié pour l'espèce concernée est *Planera aquatica* J. F. Gmel. (Syst. Nat. 2 : 150. 1791). Le nom ne doit pas être cité comme *P. aquatica* "(Walter) J. F. Gmel."

The binary designation "*Anonymos aquatica*" (Walter, Fl. Carol. : 230. 1788) is not a validly published name. The first validly published name for the species concerned is *Planera aquatica* J. F. Gmel. (Syst. Nat. 2 : 150. 1791). This name is not to be cited as *P. aquatica* "(Walter) J. F. Gmel."

- Ex. 4.** Malgré l'existence du nom de genre *Scirpoides* Ség. (Pl. Veron. Suppl. : 73. 1754), la désignation binaire "*S. paradoxus*" (Rottbøll, Descr. Pl. Rar. : 27. 1772) n'est pas validement publiée parce que "*Scirpoides*" dans le contexte de Rottbøll n'était pas un mot destiné à être un nom de genre (voir l'Art. 20 Ex. 10). Le premier nom validement publié pour cette espèce est *Fuirena umbellata* Rottb. (Descr. Icon. Rar. Pl. 70. 1773).

Despite the existence of the generic name *Scirpoides* Ség. (Pl. Veron. Suppl. : 73. 1754), the binary designation "*S. paradoxus*" (Rottbøll, Descr. Pl. Rar. : 27. 1772) is not validly published because "*Scirpoides*" in Rottbøll's context was a word not intended as a generic name (see Art. 20 Ex. 10). The first validly published name for this species is *Fuirena umbellata* Rottb. (Descr. Icon. Rar. Pl. 70. 1773).

**35.2.** Une combinaison (autonymes exceptés) n'est pas validement publiée à moins que l'auteur associe expressément l'épithète finale avec le nom du genre ou de l'espèce, ou avec son abréviation (voir l'Art. 60.14).

A combination (autonyms excepted) is not validly published unless the author definitely associates the final epithet with the name of the genus or species, or with its abbreviation (see Art. 60.14).

- Ex. 5.** Combinaisons validement publiées. Dans le *Species plantarum* de Linné le fait de placer l'épithète dans la marge opposée au nom du genre associe clairement l'épithète avec le nom du genre. Le même résultat est obtenu dans le *The gardeners dictionary* de Miller, ed. 8, par l'insertion de l'épithète entre parenthèses immédiatement après le nom du genre, dans le *Nomenclator botanicus* de Steudel par la disposition des épithètes dans une liste dont l'entête est le nom du genre, et en général par n'importe quel artifice typographique qui associe une épithète à un nom donné d'un genre ou d'une espèce.

Combinations validly published. In Linnaeus's *Species plantarum*, the placing of the epithet in the margin opposite the name of the genus clearly associates the epithet with the name of the genus. The same result is attained in Miller's *The gardeners dictionary*, ed. 8, by the inclusion of the epithet in parentheses immediately after the name of the genus, in Steudel's *Nomenclator botanicus* by the arrangement of the epithets in a list headed by the name of the genus, and in general by any typographical device that associates an epithet with a particular name of a genus or species.

- Ex. 6.** Combinaisons non validement publiées. Le commentaire de Rafinesque au sujet de *Blephilia* : "Le type de ce genre est la *Monarda ciliata* Linn." (dans J. Phys. Chim. Hist. Nat. Arts 89 : 98. 1819) ne constitue pas une publication valide de la combinaison *B. ciliata*, parce que Rafinesque n'a pas vraiment associé l'épithète *ciliata* au nom de genre *Blephilia*. De même, la combinaison *Eulophus peucedanoides* ne peut être attribuée à Bentham & Hooker (Gen. Pl. 1 : 885. 1867) sur la base de leur mention "*Cnidium peucedanoides* H. B. et K." sous *Eulophus*.

Combinations not validly published. Rafinesque's statement under *Blephilia* that "Le type de ce genre est la *Monarda ciliata* Linn." (in J. Phys. Chim. Hist. Nat. Arts 89 : 98. 1819) does not constitute valid publication of the combination *B. ciliata* because Rafinesque did not definitely associate the epithet *ciliata* with the generic name *Blephilia*. Similarly, the combination *Eulophus peucedanoides* is not to be attributed to Bentham & Hooker (Gen. Pl. 1 : 885. 1867) on the basis of their listing of "*Cnidium peucedanoides*, H. B. et K." under *Eulophus*.

- Ex. 7.** *Erioderma polycarpum* subsp. *verruculosum* Vain. (dans Acta Soc. Fauna Fl. Fenn. 7(1) : 202. 1890) est validement publié parce que Vainio a clairement lié l'épithète subsppécifique à l'épithète spécifique par une astérisque.

*Erioderma polycarpum* subsp. *verruculosum* Vain. (in Acta Soc. Fauna Fl. Fenn. 7(1) : 202. 1890) is validly published because Vainio clearly linked the subspecific epithet to the specific epithet by an asterisk.

**Ex. 8.** Lorsque Tuckerman (dans Proc. Amer. Acad. Arts 12 : 168. 1877) a décrit "*Erioderma velligerum*, sub-sp. nov.", il a déclaré que sa nouvelle sous-espèce était très proche de *E. chilense*, pour laquelle il a fourni des caractères distinctifs. Cependant, parce qu'il n'a pas associé sans doute possible l'épithète subs spécifique avec ce nom d'espèce, il n'a pas validement publié "*E. chilense* subsp. *velligerum*".

When Tuckerman (in Proc. Amer. Acad. Arts 12 : 168. 1877) described "*Erioderma velligerum*, sub-sp. nov.", he stated that his new subspecies was very near to *E. chilense*, from which he provided distinguishing features. However, because he did not definitely associate the subspecific epithet with that species name, he did not validly publish "*E. chilense* subsp. *velligerum*".

## ARTICLE 36

**36.1.** Un nom n'est pas validement publié s'il n'est pas accepté par son auteur dans la publication originale, par exemple (a) s'il est simplement proposé en anticipation de l'acceptation future du taxon concerné, ou d'une délimitation particulière, d'une position, ou du rang du taxon (ainsi nommé nom provisoire) ou (b) s'il est uniquement cité en tant que synonyme. Ces dispositions ne s'appliquent pas aux noms publiés avec un point d'interrogation ou tout autre signe exprimant un doute d'ordre taxonomique, pourtant acceptés par leur auteur.

A name is not validly published when it is not accepted by its author in the original publication, for example (a) when it is merely proposed in anticipation of the future acceptance of the taxon concerned, or of a particular circumscription, position, or rank of the taxon (so-called provisional name) or (b) when it is merely cited as a synonym. These provisions do not apply to names published with a question mark or other indication of taxonomic doubt, yet accepted by their author.

**Ex. 1.** "*Sebertia*", proposé par Pierre (ms.) pour un genre monospécifique, n'a pas été validement publié par Baillon (dans Bull. Mens. Soc. Linn. Paris 2 : 945. 1891) parce qu'il n'acceptait pas le genre. Bien qu'il ait donné une description de celui-ci, il a référé son unique espèce "*Sebertia acuminata* Pierre (ms.)" au genre *Sersalisia* R. Br., en tant que "*Sersalisia? acuminata*", qu'il a ainsi validement publiée selon les dispositions de l'Art. 36.1 dernière phrase. Le nom *Sebertia* a été validement publié par Engler (dans Engler & Prantl, Nat. Pflanzenfam., Nachtr. 1 : 280. 1897).

"*Sebertia*", proposed by Pierre (ms.) for a unispecific genus, was not validly published by Baillon (in Bull. Mens. Soc. Linn. Paris 2 : 945. 1891) because he did not accept the genus. Although he gave a description of it, he referred its only species "*Sebertia acuminata* Pierre (ms.)" to the genus *Sersalisia* R. Br., as "*Sersalisia? acuminata*", which he thereby validly published under the provision of Art. 36.1 last sentence. The name *Sebertia* was validly published by Engler (in Engler & Prantl, Nat. Pflanzenfam., Nachtr. 1 : 280. 1897).

**Ex. 2.** Les désignations placées dans la colonne de gauche de la thèse linnéenne *Herbarium amboinense* soutenue par Stickman (1754) n'étaient pas des noms acceptés par Linné à la publication et ne sont pas validement publiés.

The designations listed in the left-hand column of the Linnaean thesis *Herbarium amboinense* defended by Stickman (1754) were not names accepted by Linnaeus upon publication and are not validly published.

**Ex. 3.** *Coralloides gorgonina* Bory a été validement publié dans un article de Flörke (dans Mag. Neuesten Entdeck. Gesamten Naturk. Ges. Naturf. Freunde Berlin 3 : 125. 1809) même si Flörke ne l'acceptait pas comme une nouvelle espèce. A la demande de Bory, Flörke a inclus la diagnose (et le nom) de Bory rendant Bory l'auteur du nom comme défini dans l'Art. 46.6. L'acceptation ou non du nom par Flörke n'est donc pas pertinente pour une publication valide.

*Coralloides gorgonina* Bory was validly published in a paper by Flörke (in Mag. Neuesten Entdeck. Gesamten Naturk. Ges. Naturf. Freunde Berlin 3 : 125. 1809) even though Flörke did not accept it as a new species. At Bory's request, Flörke included Bory's diagnosis (and name) making Bory the publishing author as defined in Art. 46.6. The acceptance or otherwise of the name by Flörke is not therefore relevant for valid publication.

- Ex. 4.** (a) La désignation "*Conophyton*", proposée par Haworth (Rev. Pl. Succ. : 82. 1821) pour *Mesembryanthemum* sect. *Minima* Haw. (Rev. Pl. Succ. : 81. 1821) en ces termes "If this section proves to be a genus, the name of *Conophyton* would be apt [Si cette section se révèle être un genre, le nom *Conophyton* serait approprié]", ne constituait pas une publication valide du nom de genre parce qu'Haworth ne l'avait pas adopté ou n'avait pas accepté le genre. Le nom a été validement publié en tant que *Conophytum* N. E. Br. (dans Gard. Chron., ser. 3, 71 : 198. 1922).
- (a) The designation "*Conophyton*", suggested by Haworth (Rev. Pl. Succ. : 82. 1821) for *Mesembryanthemum* sect. *Minima* Haw. (Rev. Pl. Succ. : 81. 1821) in the words "If this section proves to be a genus, the name of *Conophyton* would be apt", was not a validly published generic name because Haworth did not adopt it or accept the genus. The name was validly published as *Conophytum* N. E. Br. (in Gard. Chron., ser. 3, 71 : 198. 1922).
- Ex. 5.** (a) "*Pteridospermaexylon*" et "*P. theresiae*" furent publiés par Greguss (dans Földt. Közl. 82 : 171. 1952) pour un genre et une espèce de bois fossile. Comme Greguss déclarait explicitement "Vorläufig benenne ich es mit den Namen ... [provisoirement je le désigne par les noms ...]", ce sont des noms provisoires et à ce titre ils ne sont pas validement publiés.
- (a) "*Pteridospermaexylon*" and "*P. theresiae*" were published by Greguss (in Földt. Közl. 82 : 171. 1952) for a genus and species of fossil wood. Because Greguss explicitly stated "Vorläufig benenne ich es mit den Namen ... [provisionally I designate it by the names ...]", these are provisional names and as such are not validly published.
- Ex. 6.** (a) La désignation "*Stereocaulon subdenudatum*" proposée par Havaas (dans Bergens Mus. Årbok. 12 : 13, 20. 1954) n'est pas validement publiée, même si elle était présentée comme une nouvelle espèce avec une diagnose latine, parce que sur les deux pages elle était indiquée être "ad int." [ad interim, pour le moment].
- (a) The designation "*Stereocaulon subdenudatum*" proposed by Havaas (in Bergens Mus. Årbok. 12 : 13, 20. 1954) is not validly published, even though it was presented as a new species with a Latin diagnosis, because on both pages it was indicated to be "ad int." [ad interim, for the time being].
- Ex. 7.** (b) "*Ornithogalum undulatum* hort. Bouch." n'a pas été validement publié par Kunth (Enum. Pl. 4 : 348. 1843), qui le cite comme synonyme de *Myogalum boucheanum* Kunth ; la combinaison correcte sous *Ornithogalum* L. a été publiée ultérieurement : *O. boucheanum* (Kunth) Asch. (dans Verh. Bot. Vereins Prov. Brandenburg 8 : 165. 1866).
- (b) "*Ornithogalum undulatum* hort. Bouch." was not validly published by Kunth (Enum. Pl. 4 : 348. 1843) when he cited it as a synonym under *Myogalum boucheanum* Kunth ; the correct combination under *Ornithogalum* L. was validly published later : *O. boucheanum* (Kunth) Asch. (in Verh. Bot. Vereins Prov. Brandenburg 8 : 165. 1866).
- Ex. 8.** *Besenna* A. Rich. et *B. anthelmintica* A. Rich. (Tent. Fl. Abyss. 1 : 253. 1847) ont été publiés simultanément par Richard, les deux avec un point d'interrogation ("*Besenna*?" et "*Besenna anthelmintica*? Nob."). Le doute de Richard était dû à l'absence de fleurs ou de fruits à examiner, mais les noms étaient malgré tout acceptés par lui, avec *Besenna* énuméré en tant que tel (c'est-à-dire pas en italique) dans l'index (p. [469]).
- Besenna* A. Rich. and *B. anthelmintica* A. Rich. (Tent. Fl. Abyss. 1 : 253. 1847) were simultaneously published by Richard, both with a question mark ("*Besenna*?" and "*Besenna anthelmintica*? Nob."). Richard's uncertainty was due to the absence of flowers or fruits for examination, but the names were nonetheless accepted by him, with *Besenna* listed as such (i.e. not italicized) in the index (p. [469]).

**36.2.** Un nom n'est pas validement publié par l'unique mention des taxons subordonnés inclus dans le taxon concerné.

A name is not validly published by the mere mention of the subordinate taxa included in the taxon concerned.

- Ex. 9.** La désignation de famille "*Rhaptopetalaceae*" n'a pas été validement publiée par Pierre (dans Bull. Mens. Soc. Linn. Paris 2 : 1296. Mai 1897), qui a simplement mentionné les genres la constituant, *Brazzeia* Baill., *Rhaptopetalum* Oliv., et "*Scytopetalum*", mais n'en a donné aucune description ni diagnose ; une description de la famille a été publiée sous le nom *Scytopetalaceae* Engler (dans Engler & Prantl, Nat. Pflanzenfam., Nachtr. 1 : 242. Oct 1897).

The family designation "*Rhaptopetalaceae*" was not validly published by Pierre (in Bull. Mens. Soc. Linn. Paris 2 : 1296. May 1897), who merely mentioned the constituent genera, *Brazzeia* Baill., *Rhaptopetalum* Oliv., and "*Scytopetalum*", but gave no description or diagnosis; a description of the family was published under the name *Scytopetalaceae* Engl. (in Engler & Prantl, Nat. Pflanzenfam., Nachtr. 1 : 242. Oct 1897).

- Ex. 10.** La désignation générique "*Ganymedes*" n'a pas été validement publiée par Salisbury (dans Trans. Hort. Soc. London 1 : 353–355. 1812), qui mentionnait simplement trois espèces incluses mais ne fournissait aucune description ou diagnose générique.

The generic designation "*Ganymedes*" was not validly published by Salisbury (in Trans. Hort. Soc. London 1 : 353–355. 1812), who merely mentioned three included species but supplied no generic description or diagnosis.

- 36.3.** Lorsque, dès le 1<sup>er</sup> janvier 1953 inclus, deux ou plusieurs noms différents basés sur le même type sont acceptés simultanément pour le même taxon par le même auteur et acceptés comme alternatives par cet auteur dans la même publication (ainsi nommés noms alternatifs), aucun d'eux, s'il est nouveau, n'est validement publié. Cette règle ne s'applique pas dans les cas où la même combinaison est utilisée simultanément à des rangs différents, que ce soit pour des taxons infraspécifiques ou pour des subdivisions d'un genre (voir les Rec. 22A.1, 22A.2 et 26A.1–3), ou pour des noms prévus à l'Art. F.8.1.

When, on or after 1 January 1953, two or more different names based on the same type are accepted simultaneously for the same taxon by the same author and accepted as alternatives by that author in the same publication (so-called alternative names), none of them, if new, is validly published. This rule does not apply in those cases where the same combination is simultaneously used at different ranks, either for infraspecific taxa or for subdivisions of a genus (see Rec. 22A.1, 22A.2, and 26A.1–3), nor to names provided for in Art. F.8.1.

- Ex. 11.** Les espèces de *Brosimum* Sw. décrites par Ducke (dans Arch. Jard. Bot. Rio de Janeiro 3 : 23–29. 1922) ont été publiées avec des noms alternatifs sous *Piratinera* Aubl. ajoutés en note de bas de page (pp. 23–24), dans laquelle Ducke indiquait l'acceptabilité de ces noms sous le *American Code* concurrent (alternatif). La publication des deux ensembles de noms est valide parce qu'elle a été effectuée avant le 1<sup>er</sup> janvier 1953.

The species of *Brosimum* Sw. described by Ducke (in Arch. Jard. Bot. Rio de Janeiro 3 : 23–29. 1922) were published with alternative names under *Piratinera* Aubl. added in a footnote (pp. 23–24), in which Ducke indicated acceptability of these names under the competing (alternative) *American Code*. The publication of both sets of names is valid because it was effected before 1 January 1953.

- Ex. 12.** "*Euphorbia jaroslavii*" (Poljakov dans Bot. Mater. Gerb. Bot. Inst. Komarova Akad. Nauk SSSR 15 : 155. 1953) a été publié avec une désignation alternative, "*Tithymalus jaroslavii*". Aucune n'a été validement publiée. Pourtant, un nom, *Euphorbia jaroslavii* (translittéré différemment pour l'initiale), a été validement publié par Poljakov (dans Bot. Mater. Gerb. Bot. Inst. Komarova Akad. Nauk SSSR 21 : 484. 1961), qui a fourni une référence complète et directe à la publication antérieure et a rejeté l'attribution à *Tithymalus*.

"*Euphorbia jaroslavii*" (Poljakov in Bot. Mater. Gerb. Bot. Inst. Komarova Akad. Nauk SSSR 15 : 155. 1953) was published with an alternative designation, "*Tithymalus jaroslavii*". Neither was validly published. However, one name, *Euphorbia jaroslavii* (with a differently transcribed initial letter), was validly published by Poljakov (in Bot. Mater. Gerb. Bot. Inst. Komarova Akad. Nauk SSSR 21 : 484. 1961), who provided a full and direct reference to the earlier publication and rejected the assignment to *Tithymalus*.

- Ex. 13.** Freytag (dans Sida Bot. Misc. 23 : 211. 2002) a publié *Phaseolus leptostachyus* "var. *pinnatifolius* Freytag forma *purpureus* Freytag, var. et forma nov.", utilisant une unique diagnose et désignant un unique holotype prévu. La diagnose fait référence à *P. leptostachyus* f. *purpureus*, pas à "*P. leptostachyus* var. *pinnatifolius*" sous lequel Freytag reconnaissait une seconde forme dans le même article. La désignation variétale "*pinnatifolius*" est donc un nomen nudum, qui n'est pas validement publié.

Freytag (in Sida Bot. Misc. 23 : 211. 2002) published *Phaseolus leptostachyus* "var. *pinnatifolius* Freytag forma *purpureus* Freytag, var. et forma nov.", using a single diagnosis and designating a single intended holotype. The diagnosis refers to *P. leptostachyus* f. *purpureus*, not to "*P.*

*leptostachyus* var. *pinnatifolius*" under which Freytag recognized a second forma in the same paper. The varietal designation "*pinnatifolius*" is therefore a nomen nudum, not validly published.

**Ex. 14.** Hitchcock (dans Univ. Washington Publ. Biol. 17(1) : 507–508. 1969) s'est servi du nom *Bromus inermis* subsp. *pumpellianus* (Scribn.) Wagnon et a fourni une référence complète et directe à son basionyme, *B. pumpellianus* Scribn. (dans Bull. Torrey Bot. Club 15 : 9. 1888). Dans cette sous-espèce, il reconnaissait des variétés, dont il a nommé l'une d'elles *B. inermis* var. *pumpellianus* (sans citation d'auteur mais clairement basée sur le même basionyme et le même type). En procédant de la sorte, il satisfait les conditions pour une publication valide de *B. inermis* var. *pumpellianus* (Scribn.) C. L. Hitchc.

Hitchcock (in Univ. Washington Publ. Biol. 17(1) : 507–508. 1969) used the name *Bromus inermis* subsp. *pumpellianus* (Scribn.) Wagnon and provided a full and direct reference to its basionym, *B. pumpellianus* Scribn. (in Bull. Torrey Bot. Club 15 : 9. 1888). Within that subspecies, he recognized varieties, one of which he named *B. inermis* var. *pumpellianus* (without an author citation but clearly based on the same basionym and type). In so doing, he met the requirements for valid publication of *B. inermis* var. *pumpellianus* (Scribn.) C. L. Hitchc.

## ARTICLE 37

**37.1.** Un nom publié dès le 1<sup>er</sup> janvier 1953 inclus sans une claire indication du rang du taxon concerné n'est pas validement publié.

A name published on or after 1 January 1953 without a clear indication of the rank of the taxon concerned is not validly published.

**37.2.** Pour les noms supragénériques publiés le ou depuis le 1<sup>er</sup> janvier 1887, l'emploi de l'une des terminaisons<sup>27</sup> précisées dans les Art. 16.3, 17.1, 18.1, 19.1, et 19.3 est accepté comme une indication du rang correspondant, à moins que (a) ceci entre en conflit avec le rang explicitement désigné du taxon (qui prend la préséance), (b) qu'il en résulterait une séquence de rang contraire à l'Art. 5 (auquel cas l'Art. 37.6 s'applique), ou (c) qu'il en résulterait une séquence de rang dans laquelle le même terme désignant le rang apparaîtrait à plus d'une position hiérarchique.

For suprageneric names published on or after 1 January 1887, the use of one of the terminations<sup>28</sup> specified in Art. 16.3, 17.1, 18.1, 19.1, and 19.3 is accepted as an indication of the corresponding rank, unless this (a) would conflict with the explicitly designated rank of the taxon (which takes precedence), (b) would result in a rank sequence contrary to Art. 5 (in which case Art. 37.6 applies), or (c) would result in a rank sequence in which the same rank-denoting term occurs at more than one hierarchical position.

**Ex. 1.** Jussieu (dans Mém. Mus. Hist. Nat. 12 : 497. 1827) a proposé *Zanthoxyleae* sans en préciser le rang. Bien qu'il ait employé la terminaison actuelle pour la tribu (-*eae*), ce nom est sans rang parce qu'il a été publié antérieurement à 1887. *Zanthoxyleae* Dumort. (Anal. Fam. Pl. : 45. 1829), cependant, est le nom d'une tribu, dans la mesure où Dumortier a précisé son rang.

Jussieu (in Mém. Mus. Hist. Nat. 12 : 497. 1827) proposed *Zanthoxyleae* without specifying the rank. Although he used the present termination for tribe (-*eae*), that name is unranked because it was published prior to 1887. *Zanthoxyleae* Dumort. (Anal. Fam. Pl. : 45. 1829), however, is the name of a tribe because Dumortier specified its rank.

**Ex. 2.** Nakai (Chosakuronbun Mokuroku [Ord. Fam. Trib. Nov.]. 1943) a validement publié les noms *Parnassiales*, *Lophiolaceae*, *Ranzanioideae*, et *Urospatheae*. Il a indiqué les rangs respectifs d'ordre, de famille, de sous-famille, et de tribu, par l'utilisation de leurs terminaisons même s'il n'a pas mentionné ces rangs explicitement.

27. Les terminaisons spécifiées dans les Art. 16.3, 17.1, 18.1, 19.1 et 19.3 sont : -*phyta* (division ou phylum chez les algues ou les plantes), -*mycota* (division ou phylum chez les champignons), -*phytina* (subdivision ou subphylum chez les algues et les plantes), -*mycotina* (subdivision ou subphylum chez les champignons), -*phyceae* (classe chez les algues), -*mycetes* (classe chez les champignons), -*opsida* (classe chez les plantes), -*phycidae* (sous-classe chez les algues), -*mycetidae* (sous-classe chez les champignons), -*idae* (sous-classe chez les plantes), -*ales* (ordre), -*ineae* (sous-ordre), -*aceae* (famille), -*oideae* (sous-famille), -*eae* (tribu), et -*inae* (sous-tribu).

28. The terminations specified in Art. 16.3, 17.1, 18.1, 19.1, and 19.3 are : -*phyta* (division or phylum in algae and plants), -*mycota* (division or phylum in fungi), -*phytina* (subdivision or subphylum in algae and plants), -*mycotina* (subdivision or subphylum in fungi), -*phyceae* (class in algae), -*mycetes* (class in fungi), -*opsida* (class in plants), -*phycidae* (subclass in algae), -*mycetidae* (subclass in fungi), -*idae* (subclass in plants), -*ales* (order), -*ineae* (suborder), -*aceae* (family), -*oideae* (subfamily), -*eae* (tribe), and -*inae* (subtribe).

Nakai (Chosakuronbun Mokuroku [Ord. Fam. Trib. Nov.]. 1943) validly published the names *Parnassiales*, *Lophiolaceae*, *Ranzanioideae*, and *Urospatheae*. He indicated the respective ranks of order, family, subfamily, and tribe, by use of their terminations even though he did not mention these ranks explicitly.

**37.3.** Un nom publié avant le 1<sup>er</sup> janvier 1953 sans une claire indication de son rang est valablement publié pour autant que toutes les autres conditions pour une publication valide soient remplies ; ceci ne joue toutefois aucun rôle en matière de priorité, excepté pour l'homonymie (voir l'Art. 53.3). S'il s'agit du nom d'un nouveau taxon, celui-ci peut servir de basionyme ou de synonyme remplacé pour de nouvelles combinaisons ultérieures, pour des noms à de nouveaux rangs, ou pour des noms de remplacement à des rangs définis.

A name published before 1 January 1953 without a clear indication of its rank is validly published provided that all other requirements for valid publication are fulfilled ; it is, however, inoperative in questions of priority except for homonymy (see Art. 53.3). If it is the name of a new taxon, it may serve as a basionym or replaced synonym for subsequent new combinations, names at new ranks, or replacement names at definite ranks.

**Ex. 3.** Les groupes sans rang "*Soldanellae*", "*Sepincoli*", "*Occidentales*", etc., furent publiés sous *Convolvulus* L. par House (dans *Muhlenbergia* 4 : 50. 1908). Les noms *C.* [unranked] *Soldanellae* House, etc., sont des noms valablement publiés mais ne possèdent pas de statut en matière de priorité sauf pour des raisons d'homonymie en vertu de l'Art. 53.3.

The unranked groups "*Soldanellae*", "*Sepincoli*", "*Occidentales*", etc., were published under *Convolvulus* L. by House (in *Muhlenbergia* 4 : 50. 1908). The names *C.* [unranked] *Soldanellae* House, etc., are validly published names but have no status in questions of priority except for purposes of homonymy under Art. 53.3.

**Ex. 4.** Dans le genre *Carex* L., l'épithète *Scirpinae* a été utilisée dans le nom d'une subdivision sans rang d'un genre par Tuckerman (Enum. Meth. Caric. : 8. 1843) ; le rang de section a été attribué à ce taxon par Kükenthal (dans Engler, Pflanzenr. IV. 20 (Heft 38) : 81. 1909) et son nom est donc cité comme *Carex* sect. *Scirpinae* (Tuck.) Kük. (*C.* [sans rang] *Scirpinae* Tuck.).

In *Carex* L., the epithet *Scirpinae* was used in the name of an unranked subdivision of a genus by Tuckerman (Enum. Meth. Caric. : 8. 1843) ; this taxon was assigned sectional rank by Kükenthal (in Engler, Pflanzenr. IV. 20 (Heft 38) : 81. 1909) and its name is then cited as *Carex* sect. *Scirpinae* (Tuck.) Kük. (*C.* [unranked] *Scirpinae* Tuck.).

**Ex. 5.** Loesener a publié "*Geranium andicola* var. vel forma *longipedicellatum*" (Bull. Herb. Boissier, ser. 2, 3(2) : 93. 1903) avec une indication ambiguë de rang infraspécifique. Le nom est correctement cité comme *G. andicola* [unranked] *longipedicellatum* Loes. L'épithète a été utilisée dans une combinaison ultérieure, *G. longipedicellatum* (Loes.) R. Knuth (dans Engler, Pflanzenr. IV. 129 (Heft 53) : 171. 1912).

Loesener published "*Geranium andicola* var. vel forma *longipedicellatum*" (Bull. Herb. Boissier, ser. 2, 3(2) : 93. 1903) with an ambiguous indication of infraspecific rank. The name is correctly cited as *G. andicola* [unranked] *longipedicellatum* Loes. The epithet was used in a subsequent combination, *G. longipedicellatum* (Loes.) R. Knuth (in Engler, Pflanzenr. IV. 129 (Heft 53) : 171. 1912).

**37.4.** Si dans l'intégralité d'une publication (Art. 37.5), antérieure au 1<sup>er</sup> janvier 1890, un seul rang infraspécifique est admis, il est considéré comme étant celui d'une variété, à moins que cela soit contraire aux déclarations de l'auteur dans la même publication.

If in one whole publication (Art. 37.5), prior to 1 January 1890, only one infraspecific rank is admitted, it is considered to be that of variety unless this would be contrary to the author's statements in the same publication.

**37.5.** En matière d'indication de rang, toutes les publications paraissant sous le même titre et par le même auteur, telles que les différentes parties d'une flore parues à différents moments (mais pas dans différentes éditions du même ouvrage), doivent être considérées comme un tout, et toute déclaration y incluse désignant le rang des taxons compris dans l'ouvrage doit être considérée comme si elle avait été publiée avec le premier fascicule.

In questions of indication of rank, all publications appearing under the same title and by the same author, such as different parts of a flora issued at different times (but not different editions

of the same work), must be considered as a whole, and any statement made therein designating the rank of taxa included in the work must be considered as if it had been published together with the first instalment.

- Ex. 6.** Dans le *Handbuch* de Link (1829–1833) le terme désignant le rang "O." (ordo) a été utilisé dans les trois volumes. Ces noms d'ordres ne peuvent pas être considérés comme ayant été publiés en tant que noms de familles (Art. 18.2) parce que le terme famille a été utilisé pour *Agaricaceae* et *Tremellaceae* sous l'ordre *Fungi* dans le vol. 3 (pp. 272, 337 ; voir l'Art. 18 Note 3). Ceci s'applique à tous les trois volumes du *Handbuch* même si le vol. 3 a été publié postérieurement (juillet–29 septembre 1833) aux vols. 1 et 2 (4–11 juillet 1829).

In Link's *Handbuch* (1829–1833) the rank-denoting term "O." (ordo) was used in all three volumes. These names of orders cannot be considered as having been published as names of families (Art. 18.2) because the term family was used for *Agaricaceae* and *Tremellaceae* under the order *Fungi* in vol. 3 (pp. 272, 337 ; see 18 Note 3). This applies to all three volumes of the *Handbuch* even though vol. 3 was published later (Jul–29 Sep 1833) than vols. 1 and 2 (4–11 Jul 1829).

- 37.6.** Un nom n'est pas validement publié s'il est donné à un taxon dont le rang est en même temps indiqué par une désignation mal placée, contrairement à l'Art. 5. Un tel mauvais placement comprend, p. ex., des formes divisées en variétés, des espèces contenant des genres, et des genres contenant des familles ou des tribus (mais voir l'Art. F.4.1).

A name is not validly published if it is given to a taxon of which the rank is at the same time denoted by a misplaced term, contrary to Art. 5. Such misplacements include, e.g., forms divided into varieties, species containing genera, and genera containing families or tribes (but see Art. F.4.1).

- 37.7.** Seuls les noms publiés avec des termes indiquant le rang qui doivent être éliminés de manière à obtenir une séquence correcte doivent être considérés comme non validement publiés. Dans les cas où les termes sont intervertis, p. ex. famille-ordre, et qu'une séquence correcte peut être obtenue en retirant le terme indiquant le rang, les noms à aucun rang sont validement publiés à moins que l'un soit un rang secondaire (Art. 4.1) et l'autre soit un rang principal (Art. 3.1.), p. ex. famille-genre-tribu, auquel cas seuls les noms publiés au rang secondaire ne sont pas validement publiés.

Only those names published with rank-denoting terms that must be removed so as to achieve a proper sequence are to be regarded as not validly published. In cases where terms are switched, e.g. family-order, and a proper sequence can be achieved by removing either or both of the rank-denoting terms, names at neither rank are validly published unless one is a secondary rank (Art. 4.1) and one is a principal rank (Art. 3.1), e.g. family-genus-tribe, in which case only names published at the secondary rank are not validly published.

- Ex. 7.** "Sectio *Orontiaceae*" (Brown, Prodr. : 337. 1810) n'est pas un nom validement publié, parce que Brown a appliqué de façon non conforme le terme "sectio" à un rang supérieur au genre.

"Sectio *Orontiaceae*" (Brown, Prodr. : 337. 1810) is not a validly published name because Brown misapplied the term "sectio" to a rank higher than genus.

- Ex. 8.** "Tribus *Involuta*" et "tribus *Brevipedunculata*" (Huth dans Bot. Jahrb. Syst. 20 : 365, 368. 1895) ne sont pas des noms validement publiés, parce que Huth a appliqué de façon non conforme le terme "tribus" à un rang inférieur à la section, dans le genre *Delphinium*.

"Tribus *Involuta*" and "tribus *Brevipedunculata*" (Huth in Bot. Jahrb. Syst. 20 : 365, 368. 1895) are not validly published names because Huth misapplied the term "tribus" to a rank lower than section within the genus *Delphinium*.

- i Note 1.** L'utilisation consécutive du même terme désignant un rang dans une séquence taxonomique ne représente pas des termes désignant des rangs mal placés.

Consecutive use of the same rank-denoting term in a taxonomic sequence does not represent misplaced rank-denoting terms.

- Ex. 9.** Danser (dans Recueil Trav. Bot. Néerl. 18 : 125–210. 1921) a publié dix noms de nouvelles sous-espèces dans un traitement de *Polygonum* dans lequel il reconnaissait des sous-espèces (indiquées par des chiffres romains) à l'intérieur de sous-espèces (indiquées par des chiffres arabes). Ceci ne représente pas des termes désignant des rangs mal placés, l'Art. 37.6 ne s'applique pas, et les noms



sont valablement publiés.

Danser (in Recueil Trav. Bot. Néerl. 18 : 125–210. 1921) published ten names of new subspecies in a treatment of *Polygonum* in which he recognized subspecies (indicated by Roman numerals) within subspecies (indicated by Arabic numerals). These do not represent misplaced rank-denoting terms, Art. 37.6 does not apply, and the names are validly published.

**37.8.** Les situations où le même terme ou un terme équivalent désignant un rang est utilisé à plus d'une position non consécutive dans la séquence taxonomique représente un usage informel de termes désignant un rang. Les noms publiés avec de tels termes désignant un rang sont considérés comme sans rang (voir les Art. 37.1 et 37.3, voir aussi l'Art. 16 Note 1).

Situations where the same or equivalent rank-denoting term is used at more than one non-consecutive position in the taxonomic sequence represent informal usage of rank-denoting terms. Names published with such rank-denoting terms are treated as unranked (see Art. 37.1 and 37.3; see also Art. 16 Note 1).

**Ex. 10.** Les noms publiés avec le terme "series" par Bentham & Hooker (Gen. Pl. 1–3. 1862–1883) sont considérés sans rang parce que ce terme a été utilisé à sept positions hiérarchiques différentes dans la séquence taxonomique. En conséquence, la séquence dans *Rhynchospora* (3 : 1058–1060. 1883) genre-"séries"-section ne contient pas de terme désignant un rang mal placé.

Names published with the term "series" by Bentham & Hooker (Gen. Pl. 1–3. 1862–1883) are treated as unranked because this term was used at seven different hierarchical positions in the taxonomic sequence. Therefore, the sequence in *Rhynchospora* (3 : 1058–1060. 1883) of genus-"series"-section does not contain a misplaced rank-denoting term.

## SECTION 2

### LES NOMS DE NOUVEAUX TAXONS

#### ARTICLE 38

**38.1.** Afin d'être valablement publié, un nom d'un nouveau taxon (voir l'Art. 6.9) doit (a) être accompagné par une description ou une diagnose du taxon (voir aussi les Art. 38.7 et 38.8) ou, si aucune n'est fournie dans le protologue, par une référence (voir l'Art. 38.13) à une description ou une diagnose effectivement et précédemment publiée (sous réserve des dispositions des Art. 13.4 et H.9; voir aussi les Art. 14.9 et 14.14); et (b) être conforme aux dispositions pertinentes des Art. 32–45 et F.4–F.5.

In order to be validly published, a name of a new taxon (see Art. 6.9) must (a) be accompanied by a description or diagnosis of the taxon (see also Art. 38.7 and 38.8) or, if none is provided in the protologue, by a reference (see Art. 38.13) to a previously and effectively published description or diagnosis (except as provided in Art. 13.4 and H.9; see also Art. 14.9 and 14.14); and (b) comply with the relevant provisions of Art. 32–45 and F.4–F.5.

**i Note 1.** Une exception à l'Art. 38.1

An exception to Art. 38.1

**38.2.** Une diagnose d'un taxon est un énoncé de ce qui dans l'esprit de son auteur distingue le taxon d'autres taxons.

A diagnosis of a taxon is a statement of that which in the opinion of its author distinguishes the taxon from other taxa.

**Ex. 1.** "*Egeria*" (Néraud in Gaudichaud, Voy. Uranie, Bot. : 25, 28. 1826) a été publié sans description ni diagnose ni référence à l'une ou l'autre antérieure (et c'est donc un nomen nudum); il n'a pas été valablement publié.

"*Egeria*" (Néraud in Gaudichaud, Voy. Uranie, Bot. : 25, 28. 1826) was published without a description or a diagnosis or a reference to a former one (and thus is a nomen nudum); it was not validly published.

**Ex. 2.** "*Loranthus macrosolen*" parut initialement sans description ni diagnose sur des étiquettes imprimées distribuées aux environs de 1843 avec la Sect. II, No. 529, 1288, des spécimens d'herbier de

Schimper "Abyssinische Reise". Le nom *L. macrosolen* Steud. ex A. Rich. (Tent. Fl. Abyss. 1 : 340. 1848) a été validement publié lorsque Richard en a fourni une description.

"*Loranthus macrosolen*" originally appeared without a description or diagnosis on the printed labels issued about the year 1843 with Sect. II, No. 529, 1288, of the herbarium specimens from Schimper's "Abyssinische Reise". The name *L. macrosolen* Steud. ex A. Rich. (Tent. Fl. Abyss. 1 : 340. 1848) was validly published when Richard supplied a description.

**\*Ex. 3.** Dans Don, *Sweet's Hortus britannicus*, éd. 3 (1839), pour chaque espèce énumérée, la couleur de la fleur, la durée de vie de la plante, et une traduction en anglais de l'épithète spécifique sont fournies sous forme de tableau. Dans bien des genres la couleur de la fleur et la durée de vie peuvent être identiques pour toutes les espèces et il est évident que leur mention n'équivaut pas à une description ou une diagnose en permettant la validation. Les noms de nouveaux taxons apparaissant dans cet ouvrage ne sont, en conséquence, pas validement publiés, à l'exception de quelques cas où référence est faite à des descriptions ou des diagnoses antérieures.

In Don, *Sweet's Hortus britannicus*, ed. 3 (1839), for each listed species the flower colour, the duration of the plant, and a translation into English of the specific epithet are given in tabular form. In many genera the flower colour and duration may be identical for all species and clearly their mention is not intended as a validating description or diagnosis. Names of new taxa appearing in that work are not therefore validly published, except in some cases where reference is made to earlier descriptions or diagnoses.

**Ex. 4.** "*Crepis praemorsa* subsp. *tatrensis*" (Dvořák & Dadáková dans *Biológia* (Bratislava) 32 : 755. 1977) a paru avec "a subsp. *praemorsa* karyotipo achaeniorumque longitudine praecipue differt". Cette indication précise les caractères par lesquels les deux taxons diffèrent mais pas comment ces caractères diffèrent et en cela ne satisfait pas l'exigence de l'Art. 38.1(a) pour "une description ou une diagnose".

"*Crepis praemorsa* subsp. *tatrensis*" (Dvořák & Dadáková in *Biológia* (Bratislava) 32 : 755. 1977) appeared with "a subsp. *praemorsa* karyotipo achaeniorumque longitudine praecipue differt". This statement specifies the features in which the two taxa differ but not how these features differ and so it does not satisfy the requirement of Art. 38.1(a) for a "description or diagnosis".

**Ex. 5.** Le nom de genre *Epilichen* Clem. (Gen. Fungi : 69, 174. 1909) est validement publié grâce au caractère de la clé "parasitic on lichens" (par opposition avec "saprophytic" pour *Karschia*) et la diagnose latine "*Karschia* lichenicola", se référant à la capacité de l'espèce incluse autrefois incluse dans *Karschia* de pousser sur des lichens. Ces indications, dans l'opinion de Clements, distinguaient le genre des autres, bien que la livraison d'une si maigre diagnose ne soit pas une bonne pratique.

The generic name *Epilichen* Clem. (Gen. Fungi : 69, 174. 1909) is validly published by means of the key character "parasitic on lichens" (contrasting with "saprophytic" for *Karschia*) and the Latin diagnosis "*Karschia* lichenicola", referring to the ability of the included species formerly included in *Karschia* to grow on lichens. These statements, in the opinion of Clements, distinguished the genus from others, although provision of such a meagre diagnosis is not good practice.

**Ex. 6.** Le protologue de *Iresine borschii* Zumaya & Flores Oliv. (dans *Willdenowia* 46 : 166. 2016) contient à la fois une diagnose moléculaire et une diagnose morphologique. Les deux sont des diagnoses parce qu'elles indiquent comment les caractères de la nouvelle espèce, dans l'opinion des auteurs, diffèrent de ceux d'autres taxons.

The protologue of *Iresine borschii* Zumaya & Flores Oliv. (in *Willdenowia* 46 : 166. 2016) includes both a morphological and a molecular diagnosis. Both are diagnoses because they indicate how the features of the new species, in the opinion of the authors, differ from those of other taxa.

**i Note 2.** Alors qu'une diagnose doit comprendre un ou plusieurs énoncés descriptifs (Art. 38.2 et 38.3), une description validante (Art. 38.1) ne doit pas être diagnostique.

Whereas a diagnosis must comprise one or more descriptive statements (Art. 38.2 and 38.3), a validating description (Art. 38.1) need not be diagnostic.

**38.3.** Les exigences de l'Art. 38.1(a) ne sont pas remplies par des indications décrivant des propriétés telles que des caractéristiques purement esthétiques, économiques, un usage médicinal ou culinaire, une importance culturelle, des techniques culturelles, une origine géographique, ou un âge géologique.

The requirements of Art. 38.1(a) are not met by statements describing properties such as purely aesthetic features, economic, medicinal or culinary use, cultural significance, cultivation techniques, geographical origin, or geological age.

- Ex. 7.** "*Musa basjoo*" (Siebold in Verh. Bat. Genootsch. Kunsten 12 : 18. 1830) parut avec "Ex insulis Luikiu introducta, vix asperitati hiemis resistens. Ex foliis linteum, praesertim in insulis Luikiu ac quibusdam insulis provinciae Satzuma conficitur. Est haud dubie linteum, quod Philippinis incolis audit Nippis". Cet énoncé donne une information sur l'usage économique (la toile de lin est faite à partir de feuilles), la rusticité en culture (survit à peine à l'hiver), et l'origine géographique (introduit des îles Ryukyu), mais parce qu'il n'y a aucune information descriptive sur les "feuilles", le seul caractère mentionné, il ne satisfait pas à l'exigence de l'Art. 38.1(a) pour "une description ou une diagnose". *Musa basjoo* Siebold & Zucc. ex linuma a été validement publié ultérieurement dans linuma (Sintei Somoku Dzusetsu [Illustrated Flora of Japan], ed. 2, 3 : ad t. 1. 1874) avec des détails floraux et une description en japonais.

"*Musa basjoo*" (Siebold in Verh. Bat. Genootsch. Kunsten 12 : 18. 1830) appeared with "Ex insulis Luikiu introducta, vix asperitati hiemis resistens. Ex foliis linteum, praesertim in insulis Luikiu ac quibusdam insulis provinciae Satzuma conficitur. Est haud dubie linteum, quod Philippinis incolis audit Nippis." This statement gives information about the economic use (linen is made from the leaves), hardiness in cultivation (scarcely survives the winter), and geographical origin (introduced from the Ryukyu Islands), but because there is no descriptive information on the "leaves", the only character mentioned, it does not satisfy the requirement of Art. 38.1(a) for a "description or diagnosis". *Musa basjoo* Siebold & Zucc. ex linuma was later validly published by linuma (Sintei Somoku Dzusetsu [Illustrated Flora of Japan], ed. 2, 3 : ad t. 1. 1874) with floral details and a description in Japanese.

- 38.4.** Lorsqu'il y a un doute sur le fait qu'une déclaration descriptive satisfasse à l'exigence de l'Art. 38.1(a) pour une "description ou une diagnose", une demande d'arbitrage peut être soumise au Comité Général, qui en référera pour examen au comité d'experts du groupe taxonomique concerné (voir Div. III Prov. 2.2, 7.9 et 7.10). Une recommandation du Comité, que le nom concerné soit ou non validement publié, peut ensuite être transmise à un Congrès International de Botanique et, si ratifiée, deviendra une décision contraignante avec effet rétroactif. Ces décisions contraignantes sont énumérées dans l'Annexe VI.

When it is doubtful whether a descriptive statement satisfies the requirement of Art. 38.1(a) for a "description or diagnosis", a request for a decision may be submitted to the General Committee, which will refer it for examination to the specialist committee for the appropriate taxonomic group (see Div. III Prov. 2.2, 7.9, and 7.10). A Committee recommendation as to whether or not the name concerned is validly published may then be put forward to an International Botanical Congress and, if ratified, will become a binding decision with retroactive effect. These binding decisions are listed in App. VI.

- Ex. 8.** *Ascomycota* Caval.-Sm. (dans Biol. Rev. 73 : 247. 1998, as "*Ascomycota* Berkeley 1857 stat. nov.") a été publié en tant que le nom d'un phylum avec la diagnose "sporaes intracellulares". Comme Cavalier-Smith (l.c.) n'a pas fourni une référence complète et directe à la publication de Berkeley (Intr. Crypt. Bot. : 270. 1857) du nom *Ascomycetes* [pas *Ascomycota*], la publication valide de *Ascomycota* est dépendante de sa conformité aux exigences de l'Art. 38.1(a), et une demande fut faite pour une décision contraignante selon l'Art. 38.4. Le Comité de nomenclature pour les champignons conclut (dans Taxon 59 : 292. 2010) que les exigences de l'Art. 38.1(a) étaient remplies de manière minimale et recommanda dans une décision contraignante qu'*Ascomycota* soit considéré comme validement publié. Ceci a été approuvé par le Comité Général (dans Taxon 60 : 1212. 2011) et ratifié par le XVIII International Botanical Congress à Melbourne en 2011 (voir l'Annexe VI).

*Ascomycota* Caval.-Sm. (in Biol. Rev. 73 : 247. 1998, as "*Ascomycota* Berkeley 1857 stat. nov.") was published as the name of a phylum with the diagnosis "sporaes intracellulares". Because Cavalier-Smith (l.c.) did not provide a full and direct reference to Berkeley's publication (Intr. Crypt. Bot. : 270. 1857) of the name *Ascomycetes* [not *Ascomycota*], valid publication of *Ascomycota* is dependent on its meeting the requirements of Art. 38.1(a), and a request was made for a binding decision under Art. 38.4. The Nomenclature Committee for Fungi concluded (in Taxon 59 : 292. 2010) that the requirements of Art. 38.1(a) were minimally fulfilled and recommended a binding decision that *Ascomycota* is validly published. This was endorsed by the General Committee (in

Taxon 60 : 1212. 2011) and ratified by the XVIII International Botanical Congress in Melbourne in 2011 (see App. VI).

- Ex. 9.** *Brugmansia aurea* Harrison (Florist. Cab. & Florist's Mag. 5 : 144. 1837) a été décrit dans un compte-rendu d'une visite de jardin comprenant "plants about two feet high [plantes d'environ deux pieds de haut]" avec des fleurs "about the size of the *B. sanguinea*, but of fine rich golden yellow colour [d'à peu près la taille de *B. sanguinea*, mais d'une belle couleur soutenue jaune doré]", et était comparé avec "an inferior kind . . . the flowers of which are of a dull buff colour [une sorte inférieure . . . dont les fleurs sont d'une couleur chamois terne]". Une décision contraignante a été rendue déclarant que le nom est valablement publié (voir l'Annexe VI).

*Brugmansia aurea* Harrison (Florist. Cab. & Florist's Mag. 5 : 144. 1837) was described in an account of a garden visit as comprising "plants about two feet high" with flowers "about the size of the *B. sanguinea*, but of fine rich golden yellow colour", and was compared with "an inferior kind . . . the flowers of which are of a dull buff colour". A binding decision has been made that the name is validly published (see App. VI).

- 38.5.** Les noms d'un genre et d'une espèce peuvent être valablement publiés simultanément par la fourniture d'une unique description (descriptio generico-specifica) ou diagnose, même si elle était prévue comme uniquement générique ou spécifique, si toutes les conditions suivantes sont remplies : (a) au moment de sa description le genre est monotypique (voir l'Art. 38.6) ; (b) aucun autre nom (à quelque rang que ce soit) n'a été précédemment valablement publié en se fondant sur le même type ; et (c) les noms du genre et de l'espèce répondent par ailleurs aux conditions requises pour une publication valide. Une descriptio generico-specifica doit accompagner les noms des taxons décrits ; la référence à une description ou diagnose antérieure n'est pas acceptable.

The names of a genus and a species may be validly published simultaneously by provision of a single description (descriptio generico-specifica) or diagnosis, even though this may have been intended as only generic or specific, if all of the following conditions are satisfied : (a) the genus is at that time monotypic (see Art. 38.6) ; (b) no other names (at any rank) have previously been validly published based on the same type ; and (c) the names of the genus and species otherwise fulfil the requirements for valid publication. A descriptio generico-specifica must accompany the names of the taxa described ; reference instead to an earlier description or diagnosis is not acceptable.

- 38.6.** Aux fins de l'Art. 38.5, un genre monotypique est un genre pour lequel un seul binôme est valablement publié même si l'auteur peut avoir indiqué que d'autres espèces peuvent être rattachées au genre.

For the purpose of Art. 38.5, a monotypic genus is one for which a single binomial is validly published even though the author may indicate that other species are attributable to the genus.

- Ex. 10.** Nylander (dans Flora 62 : 353. 1879) a décrit l'espèce nouvelle "*Anema nummulariellum*" dans un nouveau genre "*Anema*" sans fournir une description générique ou une diagnose. Parce que dans la même publication (l.c. : 354. 1879) il écrivait "Affine *Anemati nummulario* (DR.) Nyl., . . .", qui était une tentative de nouvelle combinaison dans "*Anema*" basée sur *Collema nummularium* Dufour ex Durieu & Mont. (Expl. Sci. Algérie 1 : 200. 1846–1847), aucune de ses désignations n'a été valablement publiée. Les noms ont été valablement publiés ultérieurement par Forssell (Beitr. Gloeolich. : 40, 91, 93. 1885).

Nylander (in Flora 62 : 353. 1879) described the new species "*Anema nummulariellum*" in a new genus "*Anema*" without providing a generic description or diagnosis. Because in the same publication (l.c. : 354. 1879) he wrote "Affine *Anemati nummulario* (DR.) Nyl., . . .", which was an attempted new combination in "*Anema*" based on *Collema nummularium* Dufour ex Durieu & Mont. (Expl. Sci. Algérie 1 : 200. 1846–1847), none of his designations was validly published. The names were later validly published by Forssell (Beitr. Gloeolich. : 40, 91, 93. 1885).

- Ex. 11.** Les noms *Kedarnatha* P. K. Mukh. & Constance (dans Brittonia 38 : 147. 1986) et *K. sanctuarii* P. K. Mukh. & Constance, le second désignant l'unique nouvelle espèce du genre nouveau, sont tous deux valablement publiés bien qu'une description latine ne soit fournie que pour le nom de genre.

The names *Kedarnatha* P. K. Mukh. & Constance (in Brittonia 38 : 147. 1986) and *K. sanctuarii* P. K. Mukh. & Constance, the latter designating the single, new species of the new genus, are both validly published although a Latin description was provided only under the generic name.

**Ex. 12.** *Piptolepis phillyreoides* Benth. (Pl. Hartw. : 29. 1840) était une nouvelle espèce attribuée au genre monotypique nouveau *Piptolepis*. Les deux noms ont été valablement publiés avec une description générique et spécifique combinée.

*Piptolepis phillyreoides* Benth. (Pl. Hartw. : 29. 1840) was a new species assigned to the monotypic new genus *Piptolepis*. Both names were validly published with a combined generic and specific description.

**Ex. 13.** En publiant "*Phaelypea*" sans description ou diagnose générique, Browne (Civ. Nat. Hist. Jamaica : 269. 1756) y a inclu et décrit une seule espèce, mais il donna à l'espèce un nom en forme de phrase nominale qui ne constitue pas un binôme valablement publié. L'Art. 38.5 ne s'applique donc pas et "*Phaelypea*" n'est pas un nom valablement publié.

In publishing "*Phaelypea*" without a generic description or diagnosis, Browne (Civ. Nat. Hist. Jamaica : 269. 1756) included and described a single species, but he gave the species a phrase name not a validly published binomial. Art. 38.5 does not therefore apply and "*Phaelypea*" is not a validly published name.

**38.7.** Aux fins de l'Art. 38.5, avant le 1<sup>er</sup> janvier 1908, une illustration avec analyse (voir les Art. 38.9 et 38.10) est acceptable à la place d'une description ou d'une diagnose écrite.

For the purpose of Art. 38.5, prior to 1 January 1908, an illustration with analysis (see Art. 38.9 and 38.10) is acceptable in place of a written description or diagnosis.

**Ex. 14.** Le nom de genre *Philgamia* Baill. (dans Grandidier, Hist. Phys. Madagascar 35 : t. 265. 1894) a été valablement publié parce qu'il a paru sur une planche avec analyse de l'unique espèce incluse, *P. hibbertioides* Baill.

The generic name *Philgamia* Baill. (in Grandidier, Hist. Phys. Madagascar 35 : t. 265. 1894) was validly published because it appeared on a plate with analysis of the only included species, *P. hibbertioides* Baill.

**38.8.** Le nom d'une espèce nouvelle ou d'un taxon infraspécifique nouveau publié avant le 1<sup>er</sup> janvier 1908 peut être valablement publié même s'il est accompagné seulement d'une illustration avec analyse (voir les Art. 38.9 et 38.10).

The name of a new species or infraspecific taxon published before 1 January 1908 may be validly published even if only accompanied by an illustration with analysis (see Art. 38.9 and 38.10).

**Ex. 15.** Quand "*Polypodium subulatum*" (Vellozo, Fl. Flumin. Icon. 11 : ad t. 67. 1831) a été publié, seule une illustration d'une partie d'une fronde fut présentée, sans analyse, ce dessin ne remplit donc pas les dispositions de l'Art. 38.8 et la désignation n'a pas été valablement publiée ici. Le nom *P. subulatum* Vell. a été valablement publié lorsque les descriptions d'espèces de fougères de Vellozo parurent (dans Arch. Mus. Nac. Rio de Janeiro 5 : 447. 1881).

When "*Polypodium subulatum*" (Vellozo, Fl. Flumin. Icon. 11 : ad t. 67. 1831) was published, only an illustration of part of a frond was presented, without analysis, hence this drawing does not fulfil the provisions of Art. 38.8 and the designation was not validly published there. The name *P. subulatum* Vell. was validly published when Vellozo's fern species descriptions appeared (in Arch. Mus. Nac. Rio de Janeiro 5 : 447. 1881).

**38.9.** Aux fins de ce Code, une analyse est une figure ou un groupe de figures, généralement séparées de l'illustration principale de l'organisme (quoique généralement sur la même page ou planche), montrant des détails utiles à leur identification, avec ou sans une légende séparée (voir aussi l'Art. 38.10).

For the purpose of this Code, an analysis is a figure or group of figures, commonly separate from the main illustration of the organism (though usually on the same page or plate), showing details aiding identification, with or without a separate caption (see also Art. 38.10).

**Ex. 16.** *Panax nossibiensis* Drake (dans Grandidier, Hist. Phys. Madagascar 35 : t. 406. 1897) a été valablement publié sur une planche avec une analyse qui comprend des détails de la structure de la fleur.

*Panax nossibiensis* Drake (in Grandidier, Hist. Phys. Madagascar 35 : t. 406. 1897) was validly published on a plate with analysis that includes details of flower structure.

**38.10.** Pour des organismes autres que des plantes vasculaires, des figures uniques montrant des détails utiles à leur identification sont considérées comme des illustrations avec analyse (voir aussi l'Art.

38.9).

For organisms other than vascular plants, single figures showing details aiding identification are considered as illustrations with analysis (see also Art. 38.9).

**Ex. 17.** *Eunotia gibbosa* Grunow (dans Van Heurck, Syn. Diatom Belgique : t. 35, fig. 13. 1881), un nom d'une diatomée, a été validement publié par la fourniture d'une figure d'une seule valve.

*Eunotia gibbosa* Grunow (in Van Heurck, Syn. Diatom Belgique : t. 35, fig. 13. 1881), a name of a diatom, was validly published by provision of a figure of a single valve.

**38.11.** Aux fins de la publication valide d'un nom d'un nouveau taxon, la référence à une description ou une diagnose précédemment et effectivement publiée est restreinte de la manière suivante : (a) pour un nom d'une famille ou d'une subdivision d'une famille, la description ou la diagnose antérieure doit être celle d'une famille ou d'une subdivision d'une famille; (b) pour un nom d'un genre ou d'une subdivision d'un genre, la description ou la diagnose antérieure doit être celle d'un genre ou d'une subdivision d'un genre; et (c) pour un nom d'une espèce ou d'un taxon infraspécifique, la description ou la diagnose antérieure doit être celle d'une espèce ou d'un taxon infraspécifique (mais voir l'Art. 38.12).

For the purpose of valid publication of a name of a new taxon, reference to a previously and effectively published description or diagnosis is restricted as follows : (a) for a name of a family or subdivision of a family, the earlier description or diagnosis must be that of a family or subdivision of a family ; (b) for a name of a genus or subdivision of a genus, the earlier description or diagnosis must be that of a genus or subdivision of a genus ; and (c) for a name of a species or infraspecific taxon, the earlier description or diagnosis must be that of a species or infraspecific taxon (but see Art. 38.12).

**Ex. 18.** "*Pseudoditrichaceae* fam. nov." (Steere & Iwatsuki dans Canad. J. Bot. 52 : 701. 1974) n'a pas été un nom d'une famille validement publié dans la mesure où il n'y avait pas de description ou de diagnose en latin ni de référence à l'une ou l'une autre, mais seulement la mention de l'unique genre et de l'unique espèce inclus (voir l'Art. 36.2), en tant que "*Pseudoditrichum mirabile* gen. et sp. nov.", les noms de celle-ci furent les deux validement publiés en vertu de l'Art. 38.5 par une unique diagnose latine.

"*Pseudoditrichaceae* fam. nov." (Steere & Iwatsuki in Canad. J. Bot. 52 : 701. 1974) was not a validly published name of a family as there was no Latin description or diagnosis nor reference to either, but only mention of the single included genus and species (see Art. 36.2), as "*Pseudoditrichum mirabile* gen. et sp. nov.", the names of which were both validly published under Art. 38.5 by a single Latin diagnosis.

**Ex. 19.** *Scirpoides* Ség. (Pl. Veron. Suppl. : 73. 1754) a été publié sans description ou diagnose générique. Il a été validement publié par référence indirecte (grâce au titre du livre et à une déclaration générale dans la préface) à la diagnose générique et à des références directes supplémentaires dans Séguier (Pl. Veron. 1 : 117. 1745).

*Scirpoides* Ség. (Pl. Veron. Suppl. : 73. 1754) was published without a generic description or diagnosis. It was validly published by indirect reference (through the title of the book and a general statement in the preface) to the generic diagnosis and further direct references in Séguier (Pl. Veron. 1 : 117. 1745).

**Ex. 20.** Parce que l'Art. 38.11 ne fixe aucune restriction sur les noms à des rangs plus hauts que la famille, *Eucommiales* Nêmejc ex Cronquist (Integr. Syst. Class. Fl. Pl. : 182. 1981) a été validement publié par Cronquist, qui a fourni une référence complète et directe à la description latine associée au genre *Eucommia* Oliv. (dans Hooker's Icon. Pl. 20 : ad t. 1950. 1890).

Because Art. 38.11 places no restriction on names at ranks higher than family, *Eucommiales* Nêmejc ex Cronquist (Integr. Syst. Class. Fl. Pl. : 182. 1981) was validly published by Cronquist, who provided a full and direct reference to the Latin description associated with the genus *Eucommia* Oliv. (in Hooker's Icon. Pl. 20 : ad t. 1950. 1890).

**38.12.** Un nom d'une nouvelle espèce peut être validement publié par la référence (directe ou indirecte ; voir les Art. 38.13 et 38.14) à une description ou une diagnose d'un genre, si les conditions suivantes sont satisfaites : (a) le nom du genre a été précédemment et validement publié simultanément avec sa description ou sa diagnose et (b) ni l'auteur du nom du genre ni l'auteur du nom de l'espèce n'indiquent que plus d'une espèce appartient au genre en question.

A name of a new species may be validly published by reference (direct or indirect ; see Art. 38.13 and 38.14) to a description or diagnosis of a genus, if the following conditions are satisfied : (a) the name of the genus was previously and validly published simultaneously with its description or diagnosis and (b) neither the author of the name of the genus nor the author of the name of the species indicates that more than one species belongs to the genus in question.

**Ex. 21.** *Trilepisium* Thouars (Gen. Nov. Madagasc. : 22. 1806) a été validé par une description générique mais sans mention d'un nom d'espèce. *Trilepisium madagascariense* DC. (Prodr. 2 : 639. 1825) a été proposé ultérieurement sans description ou diagnose de l'espèce et avec le nom de genre suivi par une référence à Thouars . Ni l'un ni l'autre des auteurs n'a fourni d'indication portant à croire à la présence de plus d'une espèce dans le genre. Le nom de l'espèce de Candolle est en conséquence validement publié.

*Trilepisium* Thouars (Gen. Nov. Madagasc. : 22. 1806) was validated by a generic description but without mention of a name of a species. *Trilepisium madagascariense* DC. (Prodr. 2 : 639. 1825) was subsequently proposed without a description or diagnosis of the species and with the generic name followed by a reference to Thouars. Neither author gave any indication that there was more than one species in the genus. Candolle's species name is therefore validly published.

**38.13.** Aux fins de publication valide d'un nom d'un nouveau taxon, la référence à une description ou diagnose précédemment et effectivement publiée peut être directe ou indirecte (Art. 38.14). Pour les noms publiés dès le 1<sup>er</sup> janvier 1953 inclus, la référence doit, par contre, être complète et directe comme spécifié à l'Art. 41.5.

For the purpose of valid publication of a name of a new taxon, reference to a previously and effectively published description or diagnosis may be direct or indirect (Art. 38.14). For names published on or after 1 January 1953 it must, however, be full and direct as specified in Art. 41.5.

**38.14.** Une référence indirecte est une indication évidente (si cryptique), donnée en citant le nom d'un auteur ou par tout autre moyen, qu'une description ou une diagnose précédemment et effectivement publiée s'applique.

An indirect reference is a clear (if cryptic) indication, by an author citation or in some other way, that a previously and effectively published description or diagnosis applies.

**Ex. 22.** "*Kratzmannia*" (Opiz dans Berchtold & Opiz, Oekon.-Techn. Fl. Böhm. 1 : 398. 1836) a été publié avec une diagnose, mais n'a pas été expressément accepté par l'auteur et par conséquent n'a pas été validement publié selon l'Art. 36.1(a). *Kratzmannia* Opiz (Seznam : 56. 1852), manquant d'une description ou d'une diagnose, est cependant accepté définitivement et la citation "*Kratzmannia* O." constitue une référence indirecte à la diagnose d'Opiz publiée en 1836.

"*Kratzmannia*" (Opiz in Berchtold & Opiz, Oekon.-Techn. Fl. Böhm. 1 : 398. 1836) was published with a diagnosis but was not definitely accepted by the author and was not therefore validly published under Art. 36.1. *Kratzmannia* Opiz (Seznam : 56. 1852), lacking description or diagnosis, is however definitely accepted, and its citation as "*Kratzmannia* O." constitutes an indirect reference to Opiz's diagnosis published in 1836.

## Recommandation 38A

**38A.1.** Un nom d'un nouveau taxon ne devrait pas être validé seulement par une référence à une description ou une diagnose publiée avant 1753.

A name of a new taxon should not be validated solely by a reference to a description or diagnosis published before 1753.

## Recommandation 38B

**38B.1.** Lorsqu'une description est fournie pour la publication valide du nom d'un nouveau taxon, une diagnose séparée devrait aussi être présentée.

When a description is provided for valid publication of the name of a new taxon, a separate diagnosis should also be presented.

**38B.2.** Lorsqu'aucune diagnose séparée n'est fournie, la description de n'importe quel nouveau taxon devrait mentionner les points sur lesquels le taxon diffère des autres.

Where no separate diagnosis is provided, the description of any new taxon should mention the points that distinguish the taxon from others.

### Recommandation 38C

**38C.1.** En nommant un nouveau taxon, les auteurs ne devraient pas adopter un nom qui été précédemment mais pas validement publié pour un taxon différent.

When naming a new taxon, authors should not adopt a name that has been previously but not validly published for a different taxon.

### Recommandation 38D

**38D.1.** En décrivant ou en effectuant la diagnose de nouveaux taxons, les auteurs devraient, si possible, fournir des figures avec des détails de structure propres à en faciliter l'identification.

In describing or diagnosing new taxa, authors should, when possible, supply figures with details of structure as an aid to identification.

**38D.2.** Dans la légende des figures, les auteurs devraient indiquer le ou les spécimens sur lesquels elles sont basées (voir aussi la Rec. 8A.2).

In the explanation of figures, authors should indicate the specimen(s) on which they are based (see also Rec. 8A.2).

**38D.3.** Les auteurs devraient indiquer avec clarté et précision l'échelle des figures qu'ils publient.

Authors should indicate clearly and precisely the scale of the figures that they publish.

### Recommandation 38E

**38E.1.** Les descriptions ou les diagnoses de nouveaux taxons d'organismes parasites, particulièrement des champignons, devraient toujours être accompagnées par l'indication des hôtes. Les hôtes devraient être désignés par leurs noms scientifiques et pas seulement par des noms dans des langues modernes, dont l'application est souvent équivoque.

Descriptions or diagnoses of new taxa of parasitic organisms, especially fungi, should always be followed by indication of the hosts. The hosts should be designated by their scientific names and not solely by names in modern languages, the application of which is often doubtful.

## ARTICLE 39

**39.1.** Pour être validement publié, un nom d'un nouveau taxon (algues et fossiles exceptés) publié entre le 1<sup>er</sup> janvier 1935 et le 31 décembre 2011 inclus, doit être accompagné par une description ou une diagnose latine ou par une référence (voir l'Art. 38.13) à une description ou une diagnose latine précédemment et effectivement publiée (mais voir l'Art. H.9; pour des fossiles voir l'Art. 43.1; pour des algues voir l'Art. 44.1).

In order to be validly published, a name of a new taxon (algae and fossils excepted) published between 1 January 1935 and 31 December 2011, inclusive, must be accompanied by a Latin description or diagnosis or by a reference (see Art. 38.13) to a previously and effectively published Latin description or diagnosis (but see Art. H.9; for fossils see Art. 43.1; for algae see Art. 44.1).

**Ex. 1.** *Arabis* "Sekt. *Brassicoturritis* O. E. Schulz" et *A.* "Sekt. *Brassicarabis* O. E. Schulz" (dans Engler & Prantl, Nat. Pflanzenfam., ed. 2, 17b : 543–544. 1936), publiés avec des descriptions ou des diagnoses en allemand mais pas en latin, ne sont pas des noms validement publiés.

*Arabis* "Sekt. *Brassicoturritis* O. E. Schulz" and *A.* "Sekt. *Brassicarabis* O. E. Schulz" (in Engler & Prantl, Nat. Pflanzenfam., ed. 2, 17b : 543–544. 1936), published with German but no Latin descriptions or diagnoses, are not validly published names.

**Ex. 2.** "*Schiedea gregoriana*" (Degener, Fl. Hawaiiensis, fam. 119. 9 avril 1936) était accompagné d'une description en anglais mais pas en latin, et en conséquence n'est pas un nom validement publié. *Schiedea kealiae* Caum & Hosaka (dans Occas. Pap. Bernice Pauahi Mus. 11(23) : 3. 10 avril 1936), dont le type est une partie du matériel utilisé par Degener, est accompagné d'une description latine et est validement publié.



"*Schiedea gregoriana*" (Degener, Fl. Hawaiiensis, fam. 119. 9 Apr 1936) was accompanied by an English but no Latin description and is not therefore a validly published name. *Schiedea kealiae* Caum & Hosaka (in Occas. Pap. Bernice Pauahi Bishop Mus. 11(23) : 3. 10 Apr 1936), the type of which is part of the material used by Degener, is provided with a Latin description and is validly published.

**Ex. 3.** *Alyssum flahaultianum* Emb., d'abord publié sans description ou diagnose latine (dans Bull. Soc. Hist. Nat. Maroc 15 : 199. 1936), a été validement publié de façon posthume lorsqu'une traduction latine de la description originale d'Emberger en français a été fournie (dans Willdenowia 15 : 62–63. 1985).

*Alyssum flahaultianum* Emb., first published without a Latin description or diagnosis (in Bull. Soc. Hist. Nat. Maroc 15 : 199. 1936), was validly published posthumously when a Latin translation of Emberger's original French description was provided (in Willdenowia 15 : 62–63. 1985).

**39.2.** Pour être validement publié, un nom d'un nouveau taxon publié dès le 1<sup>er</sup> janvier 2012 inclus doit être accompagné par une description ou une diagnose en latin ou en anglais ou par référence (voir l'Art. 38.13) à une description ou une diagnose validement publiée précédemment (pour les fossiles voir aussi l'Art. 43.1).

In order to be validly published, a name of a new taxon published on or after 1 January 2012 must be accompanied by a Latin or English description or diagnosis or by a reference (see Art. 38.13) to a previously and effectively published Latin or English description or diagnosis (for fossils see also Art. 43.1).

## Recommandation 39A

**39A.1.** Les auteurs qui publient des noms de taxons nouveaux devraient donner ou citer une description complète en latin ou en anglais en plus de la diagnose.

Authors publishing names of new taxa should give or cite a full description in Latin or English in addition to the diagnosis.

## ARTICLE 40

**40.1.** La publication dès le 1<sup>er</sup> janvier 1958 du nom d'un nouveau taxon au rang de genre ou en-dessous est valide seulement si le type du nom est indiqué (voir les Art. 7–10 ; mais voir l'Art. H.9 Note 1 pour les noms de certains hybrides).

Publication on or after 1 January 1958 of the name of a new taxon at the rank of genus or below is valid only when the type of the name is indicated (see Art. 7–10 ; but see Art. H.9 Note 1 for the names of certain hybrids).

**40.2.** Pour le nom d'une nouvelle espèce ou d'un nouveau taxon infraspécifique, l'indication du type comme requis par l'Art. 40.1 peut être réalisée par la référence à une récolte complète, ou à une partie de celle-ci, même si elle consiste en deux ou plusieurs spécimens comme définis dans l'Art. 8 (voir aussi l'Art. 40.7).

For the name of a new species or infraspecific taxon, indication of the type as required by Art. 40.1 can be achieved by reference to an entire gathering, or a part thereof, even if it consists of two or more specimens as defined in Art. 8 (see also Art. 40.7).

**Ex. 1.** Quand Cheng a décrit "*Gnetum cleistostachyum*" (dans Acta Phytotax. Sin. 13 (4) : 89. 1975) le nom n'a pas été validement publié parce que deux récoltes ont été désignées comme des types : *K. H. Tsai 142* (comme "♀ Typus") et *X. Jiang 127* (comme "♂ Typus").

When Cheng described "*Gnetum cleistostachyum*" (in Acta Phytotax. Sin. 13(4) : 89. 1975) the name was not validly published because two gatherings were designated as types : *K. H. Tsai 142* (as "♀ Typus") and *X. Jiang 127* (as "♂ Typus").

**i Note 1.** Quand le type est indiqué par référence à une récolte complète, ou une partie de celle-ci, qui consiste en plus d'un spécimen, ces spécimens sont des syntypes (voir l'Art. 9.6).

When the type is indicated by reference to an entire gathering, or a part thereof, that consists of more than one specimen, those specimens are syntypes (see Art. 9.6).

**Ex. 2.** Le protologue de *Laurentia frontidentata* E. Wimm. (dans Engler, Pflanzenr. IV. 276 (Heft 108) : 855. 1968) inclut la déclaration du type "*E. Esterhuysen* No. 17070! Typus - Pret., Bol." Le nom est validement publié parce qu'une seule récolte est citée, malgré la mention de spécimens dupliqués (syntypes) dans deux herbiers différents, et l'Art. 40.7 ne s'applique pas.

The protologue of *Laurentia frontidentata* E. Wimm. (in Engler, Pflanzenr. IV. 276 (Heft 108) : 855. 1968) includes the type statement "*E. Esterhuysen* No. 17070! Typus - Pret., Bol." The name is validly published because a single gathering is cited, despite the mention of duplicate specimens (syntypes) in two different herbaria, and Art. 40.7 does not apply.

**Ex. 3.** Radcliffe-Smith (dans Gen. Croton. Madag. Comoro : 169. 2016) indiquait le type de *Croton nitidulus* var. *acuminatus* Radcl.-Sm. comme "*Cours 4871* (holotypus P)". On trouve dans l'herbier de P quatre doubles de *Cours 4871*. Le nom est validement publié parce qu'une unique récolte déposée dans un seul herbier était indiquée comme type. Les spécimens sont des syntypes, et l'un d'eux a été subséquemment désigné comme le lectotype par Berry & al. (dans Phytokeys 90 : 69. 2017).

Radcliffe-Smith (in Gen. Croton. Madag. Comoro : 169. 2016) indicated the type of *Croton nitidulus* var. *acuminatus* Radcl.-Sm. as "*Cours 4871* (holotypus P)". In the herbarium P there are four duplicates of *Cours 4871*. The name is validly published because a single gathering in a single herbarium was indicated as type. These specimens are syntypes, and one of them was subsequently designated as the lectotype by Berry & al. (in Phytokeys 90 : 69. 2017).

**40.3.** Pour le nom d'un nouveau genre ou d'une nouvelle subdivision de genre, une référence (directe ou indirecte) au nom d'une seule espèce, ou la citation de l'holotype ou du lectotype d'un seul nom d'espèce publié antérieurement ou simultanément, même si cet élément n'est pas explicitement désigné comme type, est acceptable comme indication du type (voir aussi l'Art. 10.8; mais voir l'Art. 40.6). Aux fins de l'Art. 40.1, la mention d'un seul spécimen ou récolte (Art. 40.2) ou d'une illustration, même si cet élément n'est pas explicitement désigné comme type, est acceptable comme indication du type du nom de la nouvelle espèce ou du taxon infraspécifique (mais voir l'Art. 40.6).

For the name of a new genus or subdivision of a genus, reference (direct or indirect) to a single species name, or citation of the holotype or lectotype of a single previously or simultaneously published species name, even if that element is not explicitly designated as type, is acceptable as indication of the type (see also Art. 10.8; but see Art. 40.6). For the purpose of Art. 40.1, mention of a single specimen or gathering (Art. 40.2) or illustration, even if that element is not explicitly designated as type, is acceptable as indication of the type of the name of a new species or infraspecific taxon (but see Art. 40.6).

**Ex. 4.** "*Baloghia pininsularis*" fut publié par Guillaumin (dans Mém. Mus. Natl. Hist. Nat., B, Bot. 8 : 260. 1962) avec deux récoltes citées : *Baumann 13813* et *Baumann 13823*. Parce que l'auteur n'a pas désigné l'un des deux comme le type, la désignation n'a pas été validement publiée. La publication valide du nom *B. pininsularis* Guillaumin a été effectuée lorsque McPherson & Tirel (Fl. Nouv.-Calédonie & Dépend. 14 : 58. 1987) écrivit "Lectotype (désigné ici) : *Baumann-Bodenheim 13823* (P !; iso-, Z)" fournissant ainsi une référence complète et directe à la description latine de Guillaumin (Art. 33.1; voir l'Art. 46 Ex. 22); l'utilisation du terme "lectotype" par McPherson & Tirel est corrigéable en "holotype" selon l'Art. 9.10.

"*Baloghia pininsularis*" was published by Guillaumin (in Mém. Mus. Natl. Hist. Nat., B, Bot. 8 : 260. 1962) with two cited gatherings : *Baumann 13813* and *Baumann 13823*. Because the author failed to designate one of them as the type, the designation was not validly published. Valid publication of the name *B. pininsularis* Guillaumin was effected when McPherson & Tirel (Fl. Nouv.-Calédonie & Dépend. 14 : 58. 1987) wrote "Lectotype (désigné ici) : *Baumann-Bodenheim 13823* (P !; iso-, Z)" while providing a full and direct reference to Guillaumin's Latin description (Art. 33.1; see Art. 46 Ex. 22); McPherson & Tirel's use of "lectotype" is correctable to "holotype" under Art. 9.10.

**i Note 2.** La simple citation d'une localité ne constitue pas la mention d'un seul spécimen ou d'une seule récolte. La référence concrète à certains détails relatifs au type réel est requise, tels que le nom du collecteur ou le numéro de récolte ou la date, ou l'identifiant unique du spécimen.

Mere citation of a locality does not constitute mention of a single specimen or gathering. Concrete reference to some detail relating to the actual type is required, such as the collector's name, collecting number or date, or unique specimen identifier.

**i Note 3.** Les cultures d'algues et de champignons préservées dans un état métaboliquement inactif sont acceptables comme types (Art. 8.4 ; voir aussi la Rec. 8B et l'Art. 40.8).

Cultures of algae and fungi preserved in a metabolically inactive state are acceptable as types (Art. 8.4 ; see also Rec. 8B and Art. 40.8).

**40.4.** Aux fins de l'Art. 40.1, le type d'un nom d'une nouvelle espèce ou d'un taxon infraspécifique (fossiles exceptés : voir l'Art. 8.5) peut être une illustration avant le 1<sup>er</sup> janvier 2007 ; dès cette date incluse, le type doit être un spécimen (à l'exception du cas prévu à l'Art. 40.5).

For the purpose of Art. 40.1, the type of a name of a new species or infraspecific taxon (fossils excepted : see Art. 8.5) may be an illustration prior to 1 January 2007 ; on or after that date, the type must be a specimen (except as provided in Art. 40.5).

**Ex. 5.** "*Dendrobium sibuyanense*" (voir l'Art. 8 Ex. 11) a été décrit à partir d'une collection vivante indiquée comme holotype et n'a donc pas été validement publié. Il n'a pas été validement publié ensuite, lorsque Lubag-Arquiza & Christenson (dans *Orchid Digest*. 70 : 174. 2006) désignèrent comme "lectotype" un dessin publié, en contradiction avec l'Art. 40.6, qui ne permet pas l'utilisation du terme "lectotype" dans le processus de nomination d'une nouvelle espèce à partir du 1<sup>er</sup> janvier 1990. La publication valide n'a non plus pas été effectuée quand Clements & Cootes (dans *OrchideenJ.* 16 : 27–28. 2009) publièrent "*Euphlebiium sibuyanense*" pour ce taxon parce qu'après le 1<sup>er</sup> janvier 2007 leur indication de ce dessin comme holotype était exclue par l'Art. 40.4.

"*Dendrobium sibuyanense*" (see Art. 8 Ex. 11) was described with a living collection indicated as holotype and was not therefore validly published. It was not validly published later, when Lubag-Arquiza & Christenson (in *Orchid Digest* 70 : 174. 2006) designated a published drawing as "lectotype", contrary to Art. 40.6, which does not permit use of the term "lectotype" in naming a new species starting from 1 January 1990. Nor was valid publication effected when Clements & Cootes (in *OrchideenJ.* 16 : 27–28. 2009) published "*Euphlebiium sibuyanense*" for this taxon because after 1 January 2007 their indication of this drawing as holotype was precluded by Art. 40.4.

**40.5.** Aux fins de l'Art. 40.1, le type d'un nom d'une nouvelle espèce ou d'un nouveau taxon infraspécifique d'algues ou de champignons microscopiques (fossiles exceptés : voir l'Art. 8.5) peut être une illustration effectivement publiée s'il y a des difficultés techniques de conservation ou s'il est impossible de préserver un spécimen qui montrerait les particularités attribuées au taxon par l'auteur du nom.

For the purpose of Art. 40.1, the type of a name of a new species or infraspecific taxon of microscopic algae or microfungi (fossils excepted : see Art. 8.5) may be an effectively published illustration if there are technical difficulties of specimen preservation or if it is impossible to preserve a specimen that would show the features attributed to the taxon by the author of the name.

**Ex. 6.** Lücking & Moncada (dans *Fungal Diversity* 84 : 119–138. 2017) introduisirent "*Lawreymyces*" et sept noms envisagés d'espèces microfungiques en utilisant des représentations de séquences de bases d'ADN diagnostiques issues de la région Internal Transcribed Spacer (ITS) comme types prévus. Ces représentations ne sont pas des illustrations selon l'Art. 6.1 note de bas de page parce qu'elles ne décrivent pas des caractères des organismes et, par conséquent, les noms prévus ne sont pas validement publiés.

Lücking & Moncada (in *Fungal Diversity* 84 : 119–138. 2017) introduced "*Lawreymyces*" and seven intended microfungial species names using representations of diagnostic sequences of bases of DNA from the Internal Transcribed Spacer (ITS) region as intended types. These representations are not illustrations under Art. 6.1 footnote because they are not depictions of features of the organisms, and consequently the intended names were not validly published.

**40.6.** Pour le nom d'un nouveau taxon au rang de genre ou en-dessous publié dès le 1<sup>er</sup> janvier 1990 inclus, l'indication du type doit inclure l'un des mots "typus" ou "holotypus", ou son abréviation, ou son équivalent en langage moderne (voir aussi les Recs. 40A.1 et 40A.4). Mais dans le cas du nom d'un nouveau genre monotypique (comme défini dans l'Art. 38.6) ou d'une sous-division d'un genre avec le nom simultanément publié d'une nouvelle espèce, l'indication du type du nom d'espèce est suffisante.

For the name of a new taxon at the rank of genus or below published on or after 1 January 1990,

indication of the type must include one of the words "typus" or "holotypus", or its abbreviation, or its equivalent in a modern language (see also Rec. 40A.1 and 40A.4). But in the case of the name of a monotypic (as defined in Art. 38.6) new genus or subdivision of a genus with the simultaneously published name of a new species, indication of the type of the species name is sufficient.

- Ex. 7.** Lorsque Stephenson décrit "*Sedum mucizonia* (Ortega) Raym.-Hamet subsp. *urceolatum*" (dans Cact. Succ. J. (Los Angeles) 64 : 234. 1992) le nom n'as pas été validement publié parce qu'il manquait dans le protologue l'indication "typus" ou "holotypus", ou leur abréviation, ou leur équivalent dans une langue moderne, une exigence pour les noms publiés dès le 1<sup>er</sup> janvier 1990. When Stephenson described "*Sedum mucizonia* (Ortega) Raym.-Hamet subsp. *urceolatum*" (in Cact. Succ. J. (Los Angeles) 64 : 234. 1992) the name was not validly published because the protologue lacked the indication "typus" or "holotypus", or its abbreviation, or its equivalent in a modern language, a requirement for names published on or after 1 January 1990.

**40.7.** Pour le nom d'une nouvelle espèce ou d'un taxon infraspécifique publié dès le 1<sup>er</sup> janvier 1990 dont le type est un spécimen ou une illustration non publiée, l'unique herbier, collection, ou institution dans lequel le type est conservé doit être spécifié (voir aussi la Rec. 40A.5 et l'Art. 40A.6).

For the name of a new species or infraspecific taxon published on or after 1 January 1990 of which the type is a specimen or unpublished illustration, the single herbarium, collection, or institution in which the type is conserved must be specified (see also Rec. 40A.5 and 40A.6).

- Ex. 8.** Dans le protologue de *Setaria excurrens* var. *leviflora* Keng ex S. L. Chen (dans Bull. Nanjing Bot. Gard. 1988–1989 : 3. 1990) la récolte *Guangxi Team 4088* a été indiquée comme "模式" ["type"] et l'herbier où le type est conservé a été spécifié comme "中国科学院植物研究所本室" [Herbarium, Institute of Botany, The Chinese Academy of Sciences], c'est-à-dire PE.

In the protologue of *Setaria excurrens* var. *leviflora* Keng ex S. L. Chen (in Bull. Nanjing Bot. Gard. 1988–1989 : 3. 1990) the gathering *Guangxi Team 4088* was indicated as "模式" [type] and the herbarium where the type is conserved was specified as "中国科学院植物研究所标本室" [Herbarium, Institute of Botany, The Chinese Academy of Sciences], i.e. PE.

**i Note 4.** L'indication de l'herbier, de la collection ou de l'institution peut être faite sous forme abrégée, p. ex. comme indiqué dans l'Index Herbariorum (<http://sweetgum.nybg.org/science/ih/>) ou dans le *World directory of collections of cultures of microorganisms*.

Specification of the herbarium, collection, or institution may be made in an abbreviated form, e.g. as given in Index Herbariorum (<http://sweetgum.nybg.org/science/ih/>) or in the *World directory of collections of cultures of microorganisms*.

- Ex. 9.** Quand 't Hart a décrit "*Sedum eriocarpum* subsp. *spathulifolium*" (dans Ot Sist. Bot. Dergisi 2(2) : 7. 1995) le nom n'a pas été validement publié parce qu'aucun herbier, collection ou institution dans lequel le spécimen holotype était conservé n'a été spécifié. La publication valide a été effectuée quand 't Hart (dans Strid & Tan, Fl. Hellen. 2 : 325. 2002) a écrit "Type ... 't Hart HRT-27104... (U)" tout en fournissant une référence complète et directe à sa diagnose latine précédemment publiée (Art. 33.1).

When 't Hart described "*Sedum eriocarpum* subsp. *spathulifolium*" (in Ot Sist. Bot. Dergisi 2(2) : 7. 1995) the name was not validly published because no herbarium, collection, or institution in which the holotype specimen was conserved was specified. Valid publication was effected when 't Hart (in Strid & Tan, Fl. Hellen. 2 : 325. 2002) wrote "Type ... 't Hart HRT-27104 ... (U)" while providing a full and direct reference to his previously published Latin diagnosis (Art. 33.1).

**40.8.** Pour le nom d'une nouvelle espèce ou d'un nouveau taxon infraspécifique publié dès le 1<sup>er</sup> janvier 2019 inclus dont le type est une culture, le protologue doit inclure une déclaration disant que la culture est préservée dans un état métaboliquement inactif.

For the name of a new species or infraspecific taxon published on or after 1 January 2019 of which the type is a culture, the protologue must include a statement that the culture is preserved in a metabolically inactive state.

## Recommandation 40A

**40A.1.** L'indication du type nomenclatural devrait suivre immédiatement la description ou la diagnose et devrait inclure le mot latin "typus" ou "holotypus".

The indication of the nomenclatural type should immediately follow the description or diagnosis and should include the Latin word "typus" or "holotypus".

**40A.2.** Les auteurs proposant des noms de nouvelles familles ou de subdivisions de familles sont priés de s'assurer que le nom de genre à partir duquel le nom est formé est lui-même effectivement typifié (voir les Art. 7 et 10), si nécessaire en désignant un type pour le nom de genre selon les dispositions appropriées des Art. 7 et 10 (voir aussi la Rec. 40A.3).

Authors proposing names of new families or subdivisions of families are urged to ensure that the generic name from which the new name is formed is itself effectively typified (see Art. 7 and 10), if necessary by designating a type for the generic name under the relevant provisions of Art. 7 and 10 (see also Rec. 40A.3).

**40A.3.** Pour le nom d'un nouveau genre ou d'une subdivision de genre, les auteurs devraient citer le type du nom de l'espèce (voir les Art. 7-9) qui fournit le type (Art. 10.1) du nouveau nom et, si nécessaire, désignent le type de ce nom d'espèce selon les dispositions appropriées des Art. 7 et 9.

For the name of a new genus or subdivision of a genus, authors should cite the type of the species name (see Art. 7-9) that provides the type (Art. 10.1) of the new name and, if necessary, designate the type for that species name under the relevant provisions of Art. 7 and 9.

**40A.4.** Les détails du spécimen type du nom d'une nouvelle espèce ou d'un nouveau taxon infraspécifique devraient être publiés en alphabet latin.

Details of the type specimen of the name of a new species or infraspecific taxon should be published in the Latin alphabet.

**40A.5.** La spécification de l'herbier, de la collection ou de l'institution de dépôt devrait être suivie par tout numéro disponible identifiant de manière permanente et sans ambiguïté le spécimen holotype.

Specification of the herbarium, collection, or institution of deposition should be followed by any available number permanently and unambiguously identifying the holotype specimen.

**Ex. 1.** Le type de *Sladenia integrifolia* Y. M. Shui & W. H. Chen (dans Novon 12 : 539. 2002) a été désigné comme "*Mo Ming-Zhong, Mao Rong-Hua & Yu Zhi-Yong 05* (holotype, KUN 0735701; isotypes, MO, PE)", où KUN No. 0735701 est l'identifiant unique de l'échantillon holotype dans l'herbier du Kunming Institute of Botany (KUN).

The type of *Sladenia integrifolia* Y. M. Shui & W. H. Chen (in Novon 12 : 539. 2002) was designated as "*Mo Ming-Zhong, Mao Rong-Hua & Yu Zhi-Yong 05* (holotype, KUN 0735701; isotypes, MO, PE)", where KUN No. 0735701 is the unique identifier of the holotype sheet in the herbarium of the Kunming Institute of Botany (KUN).

**40A.6.** La citation de l'herbier, de la collection ou de l'institution de dépôt devrait employer l'un des standards mentionnés dans l'Art. 40 Note 4 ou, lorsque ces standards n'ont pas de forme abrégée, devrait être donnée de manière complète avec la localisation.

Citation of the herbarium, collection, or institution of deposition should use one of the standards mentioned in Art. 40 Note 4 or, when those standards give no abbreviated form, should be given in full with the location.

## SECTION 3

# NOUVELLES COMBINAISONS, NOMS À DE NOUVEAUX RANGS, NOMS DE REMPLACEMENT

## ARTICLE 41

**41.1.** Pour être valablement publié, une nouvelle combinaison, un nom à un nouveau rang, ou un nom de remplacement doit être accompagné par une référence au basionyme ou au synonyme remplacé (voir les Art. 6.10 et 6.11).

In order to be validly published, a new combination, name at new rank, or replacement name must be accompanied by a reference to the basionym or replaced synonym. (See Art. 6.10 and 6.11).

**41.2.** Afin de publier valablement une nouvelle combinaison, un nom à un nouveau rang, ou un nom de remplacement, les restrictions suivantes s'appliquent : (a) pour un nom d'une famille ou d'une subdivision d'une famille, le basionyme ou le synonyme remplacé doit être un nom d'une famille ou d'une sous-division d'une famille ; (b) pour un nom d'un genre ou d'une subdivision d'un genre, le basionyme ou le synonyme remplacé doit être un nom d'un genre ou d'une sous-division d'un genre ; et (c) pour un nom d'une espèce ou d'un taxon infraspécifique, le basionyme ou le synonyme remplacé doit être un nom d'une espèce ou d'un taxon infraspécifique.

For the purpose of valid publication of a new combination, name at new rank, or replacement name, the following restrictions apply : (a) for a name of a family or subdivision of a family, the basionym or replaced synonym must be a name of a family or subdivision of a family ; (b) for a name of a genus or subdivision of a genus, the basionym or replaced synonym must be a name of a genus or subdivision of a genus ; and (c) for a name of a species or infraspecific taxon, the basionym or replaced synonym must be a name of a species or infraspecific taxon.

**Ex. 1.** *Thuspeinanta* T. Durand (Index Gen. Phan. : 703. 1888) est un nom de remplacement pour *Tapeinanthus* Boiss. ex Benth. (dans Candolle, Prodr. 12 : 436. 1848) non Herb. (Amaryllidaceae : 190. 1837) ; *Aspalathoides* (DC.) K. Koch (Hort. Dendrol. : 242. 1853) est basé sur *Anthyllis* sect. *Aspalathoides* DC. (Prodr. 2 : 169. 1825).

*Thuspeinanta* T. Durand (Index Gen. Phan. : 703. 1888) is a replacement name for *Tapeinanthus* Boiss. ex Benth. (in Candolle, Prodr. 12 : 436. 1848) non Herb. (Amaryllidaceae : 190. 1837) ; *Aspalathoides* (DC.) K. Koch (Hort. Dendrol. : 242. 1853) is based on *Anthyllis* sect. *Aspalathoides* DC. (Prodr. 2 : 169. 1825).

**Ex. 2.** Presl n'a pas valablement publié "*Cuscutaeae*" (dans Presl & Presl, Delic. Prag. : 87. 1822) comme le nom d'une famille (voir "*Praemonenda*", pp. [3–4]) basé sur *Cuscutales* Bercht. & J. Presl (Přir. Rostlin : 247. 1820, '*Cuscutaeae*') parce que ce dernier est le nom d'un ordre (voir l'Art. 18 \*Ex. 5).

Presl did not validly publish "*Cuscutaeae*" (in Presl & Presl, Delic. Prag. : 87. 1822) as the name of a family (see "*Praemonenda*", pp. [3–4]) based on *Cuscutales* Bercht. & J. Presl (Přir. Rostlin : 247. 1820, '*Cuscutaeae*') because the latter is the name of an order (see Art. 18 \*Ex. 5).

**41.3.** Avant le 1<sup>er</sup> janvier 1953 une référence indirecte (voir l'Art. 38.14) à un basionyme ou à un synonyme remplacé est suffisante pour la publication valide d'une nouvelle combinaison, d'un nom à un nouveau rang, ou d'un nom de remplacement. Ainsi, des erreurs dans la citation du basionyme ou du synonyme remplacé, ou dans la citation d'auteur (Art. 46), n'affecte pas la publication valide de tels noms.

Before 1 January 1953 an indirect reference (see Art. 38.14) to a basionym or replaced synonym is sufficient for valid publication of a new combination, name at new rank, or replacement name. Therefore, errors in the citation of the basionym or replaced synonym, or in author citation (Art. 46), do not affect valid publication of such names.

**Ex. 3.** Dans une liste de noms par Masamune (dans Bot. Mag. (Tokyo) 51 : 234. 1937), *Persicaria runcinata* a été attribué à "(Hamilt.)" mais sans plus d'informations. Auparavant, le nom *Polygonum runcinatum* avait été valablement publié par Don (Prodr. Fl. Nepal. : 73. 1825) et attribué à "Hamilton MSS." La mention par Masamune de "Hamilt." est considérée comme une référence indirecte au basionyme publié par Don, et ainsi la nouvelle combinaison *Persicaria runcinata* (Buch.-Ham. ex D. Don) Masam. a été valablement publiée.

In a list of names by Masamune (in Bot. Mag. (Tokyo) 51 : 234. 1937), *Persicaria runcinata* was attributed to "(Hamilt.)" but no further information was given. Earlier, the name *Polygonum runcinatum* had been validly published by Don (Prodr. Fl. Nepal. : 73. 1825) and ascribed there to "Hamilton MSS." The mention by Masamune of "Hamilt." is regarded as an indirect reference to the basionym published by Don, and thus the new combination *Persicaria runcinata* (Buch.-Ham. ex D. Don) Masam. was validly published.

**Ex. 4.** Opiz a valablement publié le nom à un nouveau rang *Hemisphace* (Benth). Opiz (Seznam : 50. 1852) en écrivant "*Hemisphace* Benth.", ce qui est considéré comme une référence indirecte au basionyme *Salvia* sect. *Hemisphace* Benth. (Labiata. Gen. Spec. : 193. 1833).

Opiz validly published the name at new rank *Hemisphace* (Benth.) Opiz (Seznam : 50. 1852) by writing "*Hemisphace* Benth.", which is regarded as an indirect reference to the basionym *Salvia* sect. *Hemisphace* Benth. (Labiata. Gen. Spec. : 193. 1833).

- Ex. 5.** La nouvelle combinaison *Cymbopogon martini* (Roxb.) Will. Watson (dans Gaz. N.-W. Prov. India 10 : 392. 1882) est validement publiée par la notation énigmatique "309", qui, suivant l'explication donnée en tête de la même page, représente le numéro d'ordre de l'espèce (*Andropogon martini* Roxb.) dans Steudel (Syn. Pl. Glumac. 1 : 388. 1854). Bien que la référence au basionyme *A. martini* soit indirecte, il n'existe aucune ambiguïté (mais voir l'Art. 33 Ex. 1; voir aussi la Rec. 60C.1).

The new combination *Cymbopogon martini* (Roxb.) Will. Watson (in Gaz. N.-W. Prov. India 10 : 392. 1882) is validly published through the cryptic notation "309", which, as explained at the top of the same page, is the running-number of the species (*Andropogon martini* Roxb.) in Steudel (Syn. Pl. Glumac. 1 : 388. 1854). Although the reference to the basionym *A. martini* is indirect, it is unambiguous (but see Art. 33 Ex. 1; see also Rec. 60C.1).

- Ex. 6.** Miller (1768), dans la préface au *The gardeners dictionary*, ed. 8, déclarait qu'il avait "now applied Linnaeus's method entirely except in such particulars . . . [désormais appliqué la méthode de Linné entièrement sauf dans certains cas...]", pour lesquels il a donné des exemples. Dans le corps du texte, il s'est souvent référé à des genres de Linné dans ses propres titres génériques, p. ex. *Cactus* L. [pro parte] sous *Opuntia* Mill. Par conséquent, une référence implicite à un binôme de Linné peut être supposée lorsqu'il y a lieu, et les binômes du Miller sont acceptés comme de nouvelles combinaisons (p. ex. *O. ficus-indica* (L.) Mill., basé sur *C. ficus-indica* L.) ou des noms de remplacement (p. ex. *O. vulgaris* Mill., basé sur *C. opuntia* L. : les deux noms ayant la référence "*Opuntia vulgo herbariorum*" de Bauhin & Cherler en commun).

Miller (1768), in the preface to *The gardeners dictionary*, ed. 8, stated that he had "now applied Linnaeus's method entirely except in such particulars . . .", of which he gave examples. In the main text, he often referred to Linnaean genera under his own generic headings, e.g. to *Cactus* L. [pro parte] under *Opuntia* Mill. Therefore, an implicit reference to a Linnaean binomial may be assumed when this is appropriate, and Miller's binomials are accepted as new combinations (e.g. *O. ficus-indica* (L.) Mill., based on *C. ficus-indica* L.) or replacement names (e.g. *O. vulgaris* Mill., based on *C. opuntia* L. : both names have the reference to "*Opuntia vulgo herbariorum*" of Bauhin & Cherler in common).

- Ex. 7.** Haines (Forest Fl. Chota Nagpur : 530. 1910) publia le nom *Dioscorea belophylla*, il attribua le nom à "Voight". Précédemment, Prain (Bengal Pl. 2 : 1065, 1067. 1903) avait validement publié *D. nummularia* var. *belophylla* Prain, citant "Voigt (sp.)", une référence apparente au nomen nudum "*Dioscorea belophylla*" (Voigt, Hort. Suburb. Calcutt. : 653. 1845). La mention par Haines de "Voight" est considérée comme une référence indirecte au nom de variété de Prain, et ainsi *D. belophylla* (Prain) Haines a été validement publié comme une nouvelle combinaison et un nouveau nom à un nouveau rang.

Haines (Forest Fl. Chota Nagpur : 530. 1910) published the name *Dioscorea belophylla*, he attributed the name to "Voight". Previously, Prain (Bengal Pl. 2 : 1065, 1067. 1903) had validly published *D. nummularia* var. *belophylla* Prain, citing "Voigt (sp.)", an apparent reference to the nomen nudum "*Dioscorea belophylla*" (Voigt, Hort. Suburb. Calcutt. : 653. 1845). The mention by Haines of "Voight" is regarded as an indirect reference to Prain's varietal name, and thus *D. belophylla* (Prain) Haines was validly published as a new combination and name at new rank.

- Ex. 8.** *Cortinarius collinitus* var. *trivialis* (J. E. Lange) A. H. Sm. (dans Lloydia 7 : 175. 1944) a été validement publié comme une nouvelle combinaison basée sur *C. trivialis* J. E. Lange (Fl. Agaric. Danic. 5(Taxon. Consp.) : iii 1940), même si Smith la référait au basionyme en tant que "*C. trivialis* Lange 'Studies,' pt. 10 : 24. 1935", dont ce nom n'a pas été validement publié parce que Lange omit de produire une description ou une diagnose latine.

*Cortinarius collinitus* var. *trivialis* (J. E. Lange) A. H. Sm. (in Lloydia 7 : 175. 1944) was validly published as a new combination based on *C. trivialis* J. E. Lange (Fl. Agaric. Danic. 5(Taxon. Consp.) : iii 1940), even though Smith referred to the basionym as "*C. trivialis* Lange 'Studies,' pt. 10 : 24. 1935", where that name was not validly published because Lange failed to provide a Latin description or diagnosis.

**41.4.** Si, pour un nom d'un genre ou d'un taxon de rang inférieur publié avant le 1<sup>er</sup> janvier 1953, aucune référence à un basionyme n'a été donnée, alors que les conditions pour sa publication

valide en tant que nom d'un nouveau taxon ou d'un nom de remplacement sont satisfaites, ce nom est néanmoins traité comme une nouvelle combinaison ou un nom à un nouveau rang si c'était là l'intention présumée de l'auteur et qu'un potentiel basionyme (Art. 6.10) s'appliquant au même taxon existe.

If, for a name of a genus or lower-ranked taxon published before 1 January 1953, no reference to a basionym is given but the conditions for its valid publication as the name of a new taxon or replacement name are fulfilled, that name is nevertheless treated as a new combination or name at new rank when this was the author's presumed intent and a potential basionym (Art. 6.10) applying to the same taxon exists.

- Ex. 9.** Dans *Der Führer in die Pilzkunde* de Kummer (1871) la note (p. 12) expliquant que l'auteur avait l'intention d'adopter au rang générique les subdivisions d'*Agaricus* alors en usage, qui à cette époque étaient celles de Fries, et la disposition générale de l'œuvre qui suit fidèlement celle de Fries, ont été considérées comme fournissant une référence indirecte aux noms antérieurs des "tribues" de Fries en tant que basionymes (voir l'Art. F.4.1). Bien que cela ait été l'intention présumée de Kummer, il n'a en réalité pas mentionné Fries, et il est douteux qu'il ait donné quelque référence que ce se soit, même indirecte, à un basionyme. Cependant, alors même que l'Art. 41.3 n'est pas considéré comme satisfait, Kummer fournit des diagnoses dans une clé et de ce fait satisfaisait les conditions pour la publication valide des noms de nouveaux taxons, l'Art. 41.4 statue que les noms comme *Hypholoma* (Fr. : Fr.) P. Kumm. et *H. fasciculare* (Huds. : Fr.) P. Kumm. doivent être acceptés comme de nouvelles combinaisons ou des noms à un nouveau rang basés sur les noms correspondant de Fries (ici : *A. "tribus"* [sans rang] *Hypholoma* Fr. : Fr. et *A. fascicularis* Huds. : Fr.).

In Kummer's *Der Führer in die Pilzkunde* (1871) the note (p. 12) explaining that the author intended to adopt at generic rank the subdivisions of *Agaricus* then in use, which at the time were those of Fries, and the general arrangement of the work, which faithfully follows that of Fries, have been considered to provide indirect reference to Fries's earlier names of "tribes" as basionyms (see Art. F.4.1). Even though this was Kummer's presumed intent, he did not actually mention Fries, and it is questionable whether he gave any reference, even indirect, to a basionym. Nevertheless, even when Art. 41.3 is not considered to apply, Kummer provided diagnoses in a key and thus fulfilled the conditions for valid publication of names of new taxa, Art. 41.4 rules that names such as *Hypholoma* (Fr. : Fr.) P. Kumm. and *H. fasciculare* (Huds. : Fr.) P. Kumm. are to be accepted as new combinations or names at new rank based on the corresponding Friesian names (here : *A. "tribus"* [unranked] *Hypholoma* Fr. : Fr. and *A. fascicularis* Huds. : Fr.).

- Ex. 10.** *Scaevola taccada* a été validement publié par Roxburgh (Hort. Bengal. : 15. 1814) uniquement par la référence à une illustration dans Rheede (Hort. Malab. 4 : t. 59. 1683) qui est associée à une description d'espèce. Parce que la même illustration a été citée dans le protologue d'un nom précédemment publié *Lobelia taccada* Gaertn. (Fruct. Sem. Pl. 1 : 119. 1788) et que les deux noms s'appliquent à la même espèce, *S. taccada* est traité comme une nouvelle combinaison, *S. taccada* (Gaertn.) Roxb., et non pas comme le nom d'une nouvelle espèce, même s'il n'y a aucune référence dans le protologue de Roxburgh, ni de manière directe ni indirecte, à *L. taccada*.

*Scaevola taccada* was validly published by Roxburgh (Hort. Bengal. : 15. 1814) solely by reference to an illustration in Rheede (Hort. Malab. 4 : t. 59. 1683) that is associated with a description of a species. Because the same illustration was cited in the protologue of the earlier name *Lobelia taccada* Gaertn. (Fruct. Sem. Pl. 1 : 119. 1788) and the two names apply to the same species, *S. taccada* is treated as a new combination, *S. taccada* (Gaertn.) Roxb., not as the name of a new species, even though in Roxburgh's protologue there is no reference, either direct or indirect, to *L. taccada*.

- Ex. 11.** Quand Moench (Methodus : 272. 1794) a décrit *Chamaecrista*, il ne s'est pas référé à *Cassia* [sans rang] *Chamaecrista* L. (Sp. Pl. : 379. 1753; voir l'Art. 32 Ex. 1) mais a employé son épithète comme le nom de genre et a inclus son type, *Cassia chamaecrista* L. (cité dans la synonymie). Par conséquent, il a publié un nom à un nouveau rang, *Chamaecrista* (L.) Moench, et non pas un nom d'un nouveau genre.

When Moench (Methodus : 272. 1794) described *Chamaecrista*, he did not refer to *Cassia* [unranked] *Chamaecrista* L. (Sp. Pl. : 379. 1753; see Art. 32 Ex. 1) but used its epithet as the generic name and included its type, *Cassia chamaecrista* L. (cited in synonymy). Therefore, he published a name at new rank, *Chamaecrista* (L.) Moench, and not a name of a new genus.



**Ex. 12.** *Cololejeunea* a été publié par Stephani (dans *Hedwigia* 30 : 208. 1891) pour un taxon qui avait été précédemment décrit en tant que *Lejeunea* subg. *Cololejeunea* Spruce (dans *Trans. & Proc. Bot. Soc. Edinburgh* 15 : 79, 291. 1884) mais sans même une référence indirecte à la publication antérieure de Spruce. Parce que Stephani produisit une description de *C. elegans* Steph. qui selon l'Art. 38.5 est acceptable en tant que descriptio generico-specifica, il satisfait aux exigences pour une publication valide de *Cololejeunea* comme le nom d'un nouveau genre monotypique. En vertu de l'Art. 41.4, *Cololejeunea* doit donc être traité comme un nom à un nouveau rang, *Cololejeunea* (Spruce) Steph., basé sur le nom du sous-genre de Spruce.

*Cololejeunea* was published by Stephani (in *Hedwigia* 30 : 208. 1891) for a taxon that had previously been described as *Lejeunea* subg. *Cololejeunea* Spruce (in *Trans. & Proc. Bot. Soc. Edinburgh* 15 : 79, 291. 1884) but without even an indirect reference to Spruce's earlier publication. Because Stephani provided a description of *C. elegans* Steph. that under Art. 38.5 is acceptable as a descriptio generico-specifica, he fulfilled the requirements for valid publication of *Cololejeunea* as the name of a new monotypic genus. Under Art. 41.4, *Cololejeunea* is therefore to be treated as a name at new rank, *Cololejeunea* (Spruce) Steph., based on Spruce's subgeneric name.

**Ex. 13.** Lorsque Sampaio a publié "*Psoroma murale* Samp." (dans *Bol. Real Soc. Esp. Hist. Nat.* 27 : 142. 1927), il a adopté l'épithète de *Lichen muralis* Schreb. (*Spic. Fl. Lips.* : 130. 1771), un nom appliqué au même taxon, sans se référer à ce nom soit directement soit indirectement. Il a cité dans la synonymie *Lecanora saxicola* (Pollich) Ach. (*Lichenogr. Universalis* : 431. 1810), qui est basé sur *Lichen saxicola* Pollich (*Hist. Pl. Palat.* 3 : 225. 1777). En vertu de l'Art. 41.4, *Psoroma murale* (Schreb.) Samp. est traité comme une nouvelle combinaison basée sur *Lichen muralis*; sinon il constituerait un nom de remplacement valablement publié mais illégitime pour *Lichen saxicola*.

When Sampaio published "*Psoroma murale* Samp." (in *Bol. Real Soc. Esp. Hist. Nat.* 27 : 142. 1927), he adopted the epithet of *Lichen muralis* Schreb. (*Spic. Fl. Lips.* : 130. 1771), a name applied to the same taxon, without referring to that name either directly or indirectly. He cited in synonymy *Lecanora saxicola* (Pollich) Ach. (*Lichenogr. Universalis* : 431. 1810), which is based on *Lichen saxicola* Pollich (*Hist. Pl. Palat.* 3 : 225. 1777). Under Art. 41.4, *Psoroma murale* (Schreb.) Samp. is treated as a new combination based on *Lichen muralis*; otherwise it would be a validly published but illegitimate replacement name for *Lichen saxicola*.

**41.5.** Dès le 1<sup>er</sup> janvier 1953 inclus, une nouvelle combinaison, un nom à un nouveau rang, ou un nom de remplacement n'est valablement publié que si son basionyme ou son synonyme remplacé est clairement indiqué et qu'une référence complète et directe à son auteur et au lieu de publication valide est donnée, incluant la référence à la page ou la planche et la date (mais voir les Art. 41.61 et 41.8). Dès le 1<sup>er</sup> janvier 2007 inclus, une nouvelle combinaison, un nom à un nouveau rang, ou un nom de remplacement n'est pas publié valablement à moins que son basionyme ou son synonyme remplacé soit cité.

On or after 1 January 1953, a new combination, name at new rank, or replacement name is not validly published unless its basionym or replaced synonym is clearly indicated and a full and direct reference given to its author and place of valid publication, with page or plate reference and date (but see Art. 41.6 and 41.8). On or after 1 January 2007, a new combination, name at new rank, or replacement name is not validly published unless its basionym or replaced synonym is cited.

**Ex. 14.** En transférant *Ectocarpus mucronatus* D. A. Saunders à *Giffordia*, Kjeldsen & Phinney (dans *Madroño* 22 : 90. 27 avril 1973) ont cité le basionyme et son auteur, mais sans référence au lieu de sa publication valide. Plus tard (dans *Madroño* 22 : 154. 2 juillet 1973) ils ont validé le binôme *G. mucronata* (D. A. Saunders) Kjeldsen & H. K. Phinney en donnant une référence complète et directe au lieu de publication valide du basionyme.

In transferring *Ectocarpus mucronatus* D. A. Saunders to *Giffordia*, Kjeldsen & Phinney (in *Madroño* 22 : 90. 27 Apr 1973) cited the basionym and its author but without reference to its place of valid publication. They later (in *Madroño* 22 : 154. 2 Jul 1973) validly published the new combination *G. mucronata* (D. A. Saunders) Kjeldsen & H. K. Phinney by giving a full and direct reference to the place of valid publication of the basionym.

**Note 1.** Aux fins de l'Art. 41.5, une référence à la page (pour les publications avec une pagination continue) est une référence à la page à laquelle ou aux pages auxquelles le basionyme ou le synonyme remplacé a été valablement publié ou à laquelle ou auxquelles le protologue apparaît,

mais pas comme l'indication de la pagination de la publication entière, à moins qu'elle ne coïncide avec celle du protologue.

For the purpose of Art. 41.5, a page reference (for publications with a consecutive pagination) is a reference to the page or pages on which the basionym or replaced synonym was validly published or on which the protologue appears, but not to the pagination of the whole publication unless it is coextensive with that of the protologue.

- Ex. 15.** En proposant "*Cylindrocladium infestans*", Peerally (dans Mycotaxon 40 : 337. 1991) a cité le basionyme comme "*Cylindrocladiella infestans* Boesew., Can. J. Bot. 60 : 2288–2294. 1982". Parce que cette citation mentionne la pagination de la publication entière de Boesewinkel, et pas seulement celle du protologue du basionyme prévu, la combinaison n'a pas été validement publiée par Peerally.

When proposing "*Cylindrocladium infestans*", Peerally (in Mycotaxon 40 : 337. 1991) cited the basionym as "*Cylindrocladiella infestans* Boesew., Can. J. Bot. 60 : 2288–2294. 1982". Because this refers to the pagination of Boesewinkel's entire paper, not of the protologue of the intended basionym alone, the combination was not validly published by Peerally.

- Ex. 16.** La nouvelle combinaison *Conophytum marginatum* subsp. *littlewoodii* (L. Bolus) S. A. Hammer (Dumpling & His Wife : New Views Gen. Conophytum : 181. 2002), parce qu'elle a été faite avant le 1<sup>er</sup> janvier 2007, a été validement publiée bien que Hammer n'ait pas cité le basionyme (*C. littlewoodii* L. Bolus) mais l'ait uniquement indiqué en donnant une référence complète et directe à sa place de publication valide.

The new combination *Conophytum marginatum* subsp. *littlewoodii* (L. Bolus) S. A. Hammer (Dumpling & His Wife : New Views Gen. Conophytum : 181. 2002), because it was made prior to 1 January 2007, was validly published even though Hammer did not cite the basionym (*C. littlewoodii* L. Bolus) but only indicated it by giving a full and direct reference to its place of valid publication.

- 41.6.** Pour des noms publiés dès le 1<sup>er</sup> janvier 1953 inclus, les erreurs dans la citation du basionyme ou du synonyme remplacé, y compris la citation incorrecte de l'auteur (Art. 46), mais pas les omissions (Art. 41.5), n'invalident pas la publication d'une combinaison nouvelle, d'un nom à un nouveau rang, ou d'un nom de remplacement.

For names published on or after 1 January 1953, errors in the citation of the basionym or replaced synonym, including incorrect author citation (Art. 46), but not omissions (Art. 41.5), do not preclude valid publication of a new combination, name at new rank, or replacement name.

- Ex. 17.** *Aronia arbutifolia* var. *nigra* (Willd.) F. Seym. (Fl. New England : 308. 1969) a été publié comme une nouvelle combinaison "Based on *Mespilus arbutifolia* L. var. *nigra* Willd., in Sp. Pl. 2 : 1013. 1800. [Fondée sur *Mespilus arbutifolia* L. var. *nigra* Willd., in Sp. Pl. 2 : 1013. 1800.]" Willdenow a traité ces plantes dans le genre *Pyrus*, pas *Mespilus*, et la publication est de 1799, pas de 1800 ; ces erreurs de citation n'invalident pas la publication de la combinaison nouvelle.

*Aronia arbutifolia* var. *nigra* (Willd.) F. Seym. (Fl. New England : 308. 1969) was published as a new combination "Based on *Mespilus arbutifolia* L. var. *nigra* Willd., in Sp. Pl. 2 : 1013. 1800." Willdenow treated these plants in the genus *Pyrus*, not *Mespilus*, and publication was in 1799, not 1800 ; these errors of citation do not prevent valid publication of the new combination.

- Ex. 18.** Le nom à un nouveau rang *Agropyron desertorum* var. *pilosiusculum* (Melderis) H. L. Yang (dans Kuo, Fl. Reipubl. Popularis Sin. 9(3) : 113. 1987) a été par mégarde mais validement publié par Yang, qui a écrit "*Agropyron desertorum*... var. *pilosiusculum* Meld. dans Norlindh, Fl. Mong. Steppe. 1 : 121. 1949", qui constitue une référence complète et directe au basionyme, *A. desertorum* f. *pilosiusculum* Melderis, malgré l'erreur dans la citation du terme désignant le rang.

The name at new rank *Agropyron desertorum* var. *pilosiusculum* (Melderis) H. L. Yang (in Kuo, Fl. Reipubl. Popularis Sin. 9(3) : 113. 1987) was inadvertently but validly published by Yang, who wrote "*Agropyron desertorum* ... var. *pilosiusculum* Meld. in Norlindh, Fl. Mong. Steppe. 1 : 121. 1949", which constitutes a full and direct reference to the basionym, *A. desertorum* f. *pilosiusculum* Melderis, despite the error in citing the rank-denoting term.

- Ex. 19.** *Nekemias grossedentata* (Hand.-Mazz.) J. Wen & Z. L. Nie (dans PhytoKeys 42 : 16. 2014) a été publié comme une nouvelle combinaison, avec le basionyme cité comme "*Ampelopsis cantoniensis* var. *grossedentata* Hand.-Mazz., Sitzungsber. Kaiserl. Akad. Wiss., Math.-Naturwiss. Cl., Abt. 1,

59 : 105. 1877". Le lieu réel de publication du basionyme cité était Anz. Akad. Wiss. Wien, Math.-Naturwiss. Kl. 59 : 105. 1922. Ces erreurs de citation (nom du périodique et date) n'empêchent pas la publication valide de la nouvelle combinaison.

*Nekemias grossedentata* (Hand.-Mazz.) J. Wen & Z. L. Nie (in PhytoKeys 42 : 16. 2014) was published as a new combination, with the basionym cited as "*Ampelopsis cantoniensis* var. *grossedentata* Hand.-Mazz., Sitzungsber. Kaiserl. Akad. Wiss., Math.-Naturwiss. Cl., Abt. 1, 59 : 105. 1877". The actual place of publication of the cited basionym was in Anz. Akad. Wiss. Wien, Math.-Naturwiss. Kl. 59 : 105. 1922. These errors of citation (name of the journal and date) do not prevent valid publication of the new combination.

**41.7.** Le simple renvoi à l'*Index kewensis*, l'*Index of fungi*, ou à tout ouvrage autre que celui dans lequel le nom a été valablement publié ne constitue pas une référence complète et directe au lieu de publication d'un nom (mais voir l'Art. 41.8).

Mere reference to the *Index kewensis*, the *Index of fungi*, or any work other than that in which the name was validly published does not constitute a full and direct reference to the place of publication of a name (but see Art. 41.8).

**Ex. 20.** "*Leptosiphon croceus* (Eastw.) J. M. Porter & L. A. Johnson, comb. nov." (dans Aliso 19 : 80. 2000) a été publié avec le citation du basionyme "*Linanthus croceus* Eastw., Pl. hartw. p. 325. 1849." Parce que le lieu réel de publication de *Linanthus croceus* était Bot. Gaz. 37 : 442–443. 1904, la combinaison de Porter & Johnson n'a pas été valablement publiée.

"*Leptosiphon croceus* (Eastw.) J. M. Porter & L. A. Johnson, comb. nov." (in Aliso 19 : 80. 2000) was published with the basionym citation "*Linanthus croceus* Eastw., Pl. hartw. p. 325. 1849." Because the actual place of publication of *Linanthus croceus* was in Bot. Gaz. 37 : 442–443. 1904, Porter & Johnson's combination was not validly published.

**Ex. 21.** Ciferri (dans Mycopathol. Mycol. Appl. 7 : 86–89. 1954), en ayant l'intention de proposer 142 combinaisons nouvelles dans *Meliola*, a omis les références aux lieux de publication des basionymes, indiquant qu'elles pouvaient être trouvées dans les listes de Petrak ou dans l'*Index of fungi* ; aucune de ces combinaisons n'a été valablement publiée. De la même façon, Grumann (Cat. Lich. Germ. : 18. 1963) introduisit une combinaison nouvelle avec la forme *Lecanora campestris* f. "*pseudistera* (Nyl.) Grumm. c.n. – *L. p.* Nyl., Z 5 : 521", où "Z 5" signifiait Zahlbruckner (Cat. Lich. Univ., vol. 5 : 521. 1928), publication dans laquelle se trouvait la citation complète du basionyme *Lecanora pseudistera* Nyl. ; la combinaison de Grumann n'a pas été valablement publiée.

Ciferri (in Mycopathol. Mycol. Appl. 7 : 86–89. 1954), in proposing 142 intended new combinations in *Meliola*, omitted references to places of publication of basionyms, stating that they could be found in Petrak's lists or in the *Index of fungi* ; none of these combinations was validly published. Similarly, Grumann (Cat. Lich. Germ. : 18. 1963) introduced a new combination in the form *Lecanora campestris* f. "*pseudistera* (Nyl.) Grumm. c.n. – *L. p.* Nyl., Z 5 : 521", in which "Z 5" referred to Zahlbruckner (Cat. Lich. Univ. 5 : 521. 1928), who gave the full citation of the basionym, *Lecanora pseudistera* Nyl. ; Grumann's combination was not validly published.

**i Note 2.** Aux fins de l'Art. 41.7 une publication électronique non paginée ou paginée indépendamment et une version postérieure avec la pagination définitive ne sont pas considérées comme étant des publications différentes (voir l'Art. 30 Note 1).

For the purposes of Art. 41.7 an unpaginated or independently paginated electronic publication and a later version with definitive pagination are not considered to be different publications (see Art. 30 Note 1).

**Note 3.** Un nouveau nom publié pour un taxon précédemment connu sous un nom mésappliqué est toujours le nom d'un nouveau taxon et doit donc être conforme aux exigences des Art. 32–45 et F.4–F.5 pour la publication valide d'un tel nom. Cette procédure ne doit pas être confondue avec la publication d'un nom de remplacement pour un nom valablement publié mais illégitime (Art. 58.1), pour lequel le type est nécessairement le même que celui du synonyme remplacé (Art. 7.4).

A new name published for a taxon previously known under a misapplied name is always the name of a new taxon and must therefore meet all relevant requirements of Art. 32–45 and F.4–F.5 for valid publication of such a name. This procedure is not the same as publishing a replacement name for a validly published but illegitimate name (Art. 58.1), the type of which is necessarily that of the replaced synonym (Art. 7.4).

**Ex. 22.** *Sadleria hillebrandii* Rob. (dans Bull. Torrey Bot. Club 40 : 226. 1913) a été introduit en tant que "nom. nov." pour "*Sadleria pallida* Hilleb. Fl. Haw. Is. 582. 1888. Non Hook. & Arn. Bot. Beech. 75. 1832." Puisque les exigences pour la publication valide étaient satisfaites (avant 1935, la simple référence à une description ou une diagnose antérieure dans n'importe quelle langue était suffisante), *S. hillebrandii* est le nom d'une nouvelle espèce validé par la description d'Hillebrand du taxon auquel il a mésappliqué le nom *S. pallida* Hook. & Arn., et non comme un nom de remplacement comme spécifié par Robinson (voir l'Art. 6.14).

*Sadleria hillebrandii* Rob. (in Bull. Torrey Bot. Club 40 : 226. 1913) was introduced as a "nom. nov." for "*Sadleria pallida* Hilleb. Fl. Haw. Is. 582. 1888. Not Hook. & Arn. Bot. Beech. 75. 1832." Because the requirements for valid publication were satisfied (prior to 1935, simple reference to a previous description or diagnosis in any language was sufficient), *S. hillebrandii* is the name of a new species validated by Hillebrand's description of the taxon to which he misapplied the name *S. pallida* Hook. & Arn., not a replacement name as stated by Robinson (see Art. 6.14).

**Ex. 23.** "*Juncus bufonius* var. *occidentalis*" (Hermann dans U.S. Forest Serv., Techn. Rep. RM-18 : 14. 1975) a été publié comme un "nom. et stat. nov." pour *J. sphaerocarpus* "auct. Am., non Nees". Puisqu'il n'y a ni description ou diagnose latine, ni indication du type, ni référence à n'importe quelle publication antérieure fournissant ces éléments requis, le nom n'est pas validement publié.

"*Juncus bufonius* var. *occidentalis*" (Hermann in U.S. Forest Serv., Techn. Rep. RM-18 : 14. 1975) was published as a "nom. et stat. nov." for *J. sphaerocarpus* "auct. Am., non Nees". Because there is no Latin description or diagnosis, indication of type, or reference to any previous publication providing these requirements, this is not a validly published name.

**41.8.** Dès le 1<sup>er</sup> janvier 1953 inclus, dans n'importe lequel des cas suivants, la référence complète et directe à un ouvrage autre que celui dans lequel le basionyme ou le synonyme remplacé a été validement publié est traitée comme une erreur à corriger, n'affectant pas la publication valide d'une nouvelle combinaison, d'un nom à un nouveau rang, ou d'un nom de remplacement :

On or after 1 January 1953, in any of the following cases, a full and direct reference to a work other than that in which the basionym or replaced synonym was validly published is treated as an error to be corrected, not affecting the valid publication of a new combination, name at new rank, or replacement name :

(a) si le basionyme ou le synonyme remplacé réel a été validement publié précédemment au nom ou à l'isonyme postérieur cité en tant que tel, mais dans la publication citée, dans laquelle toutes les conditions pour la publication valide du nom cité sont satisfaites, il n'y a aucune référence, en association avec ce nom, au lieu de publication valide du vrai basionyme ou synonyme remplacé ;

when the actual basionym or replaced synonym was validly published earlier than the name or later isonym cited as such, but in the cited publication, in which all conditions for valid publication of the name as cited are fulfilled, there is no reference, in association with that name, to the place of valid publication of the actual basionym or replaced synonym ;

(b) si l'impossibilité de citer le lieu de publication valide du basionyme ou du synonyme remplacé est justifiée par le point de départ nomenclatural ultérieur pour le groupe concerné (Art. 13.1), ou par le décalage en remontant le temps de la date de départ pour certains champignons ;

when the failure to cite the place of valid publication of the basionym or replaced synonym is explained by the later nomenclatural starting-point for the group concerned (Art. 13.1), or by the backward shift of the starting date for some fungi ;

(c) si la nouvelle combinaison résultante ou le nom à un nouveau rang est par ailleurs validement publié comme un (légitime ou illégitime) nom de remplacement ; ou

when the resulting new combination or name at new rank would otherwise be validly published as a (legitimate or illegitimate) replacement name ; or

(d) si une nouvelle combinaison résultante, un nom à un nouveau rang ou un nom de remplacement est par ailleurs le nom validement publié d'un nouveau taxon.

when the resulting new combination, name at new rank, or replacement name would otherwise be the validly published name of a new taxon.

**Ex. 24.** (a) La combinaison *Trichipteris kalbreyeri* a été proposée par Tryon (dans Contr. Gray Herb. 200 : 45. 1970) avec une référence complète et directe à "*Alsophila Kalbreyeri* C. Chr. Ind. Fil. 44.

1905". Ceci, cependant, n'est pas le lieu de publication valide du basionyme souhaité, qui avait été publié, avec le même type, par Baker (1892 ; voir l'Art. 6 Ex. 1). Comme Christensen n'a fourni aucune référence à la publication antérieure de Baker, l'erreur de citation de Tryon n'affecte pas la publication valide de sa nouvelle combinaison, qui est citée en tant que *T. kalbreyeri* (Baker) R. M. Tryon.

(a) The new combination *Trichipteris kalbreyeri* was proposed by Tryon (in Contr. Gray Herb. 200 : 45. 1970) with a full and direct reference to "*Alsophila Kalbreyeri* C. Chr. Ind. Fil. 44. 1905". This, however, is not the place of valid publication of the intended basionym, which had previously been published, with the same type, by Baker (1892 ; see Art. 6 Ex. 1). Because Christensen provided no reference to Baker's earlier publication, Tryon's error of citation does not affect the valid publication of his new combination, which is cited as *T. kalbreyeri* (Baker) R. M. Tryon.

**Ex. 25.** (a) La nouvelle combinaison prévue de "*Machaerina iridifolia*" fut proposée par Koyama (dans Bot. Mag. (Tokyo) 69 : 64. 1956) avec une référence complète et directe à "*Cladium iridifolium* Baker, Flor. Maurit. 424 (1877)". Cependant, *C. iridifolium* avait été proposé par Baker comme une nouvelle combinaison basée sur *Scirpus iridifolius* Bory (Voy. Îles Afrique 2 : 94. 1804). Comme Baker a fourni une référence explicite à Bory, l'Art. 41.8(a) ne s'applique pas et la combinaison sous *Machaerina* n'a pas été validement publiée par Koyama.

(a) The intended new combination "*Machaerina iridifolia*" was proposed by Koyama (in Bot. Mag. (Tokyo) 69 : 64. 1956) with a full and direct reference to "*Cladium iridifolium* Baker, Flor. Maurit. 424 (1877)". However, *C. iridifolium* had been proposed by Baker as a new combination based on *Scirpus iridifolius* Bory (Voy. Îles Afrique 2 : 94. 1804). Because Baker provided an explicit reference to Bory, Art. 41.8(a) does not apply and the combination under *Machaerina* was not validly published by Koyama.

**Ex. 26.** (b) La combinaison *Lasiobelonium corticale* a été proposée par Raitviir (dans Scripta Mycol. 9 : 106. 1980) avec une référence complète et directe à *Peziza corticalis* dans Fries (Syst. Mycol. 2 : 96. 1822). Celle-ci, cependant, n'est pas le lieu de publication valide du basionyme, qui, selon le Code en vigueur en 1980, était dans Mérat (Nouv. Fl. Env. Paris, ed. 2, 1 : 22. 1821), et selon le Code actuel est dans Persoon (Observ. Mycol. 1 : 28. 1796). L'erreur de citation de Raitviir est partiellement expliquée par le décalage en arrière dans le temps de la date de départ de quelques champignons et partiellement par l'absence d'une référence à Mérat dans l'ouvrage de Fries, et n'invalide donc pas la publication valide de la combinaison nouvelle, qui est citée en tant que *L. corticale* (Pers. : Fr.) Raitv.

(b) The combination *Lasiobelonium corticale* was proposed by Raitviir (in Scripta Mycol. 9 : 106. 1980) with a full and direct reference to *Peziza corticalis* in Fries (Syst. Mycol. 2 : 96. 1822). This, however, is not the place of valid publication of the basionym, which, under the Code operating in 1980, was in Mérat (Nouv. Fl. Env. Paris, ed. 2, 1 : 22. 1821), and under the current Code is in Persoon (Observ. Mycol. 1 : 28. 1796). Raitviir's error of citation is partly explained by the backward shift of the starting date for some fungi and partly by the absence of a reference to Mérat in Fries's work, and does not therefore prevent valid publication of the new combination, which is cited as *L. corticale* (Pers. : Fr.) Raitv.

**Ex. 27.** (b) *Malvidae* C. Y. Wu (dans Acta Phytotax. Sin. 40 : 306. 2002) a été validement publié comme un nom à un nouveau rang basé sur *Malvaceae* Juss. (Gen. Pl. : 271. 1789), même si Wu l'a cité comme le basionyme de "*Malvaceae*" (Adanson, Fam. Pl. 2 : 390. 1763). L'erreur de citation de Wu, expliquée par le point de départ nomenclatural ultérieur des noms supra-génériques des *Spermatophyta* et des *Pteridophyta* (Art. 13.1(a)), n'empêche pas la publication valide du nom à un nouveau rang.

(b) *Malvidae* C. Y. Wu (in Acta Phytotax. Sin. 40 : 306. 2002) was validly published as a name at new rank based on *Malvaceae* Juss. (Gen. Pl. : 271. 1789), even though Wu cited as the basionym "*Malvaceae*" (Adanson, Fam. Pl. 2 : 390. 1763). Wu's error of citation, explained by the later nomenclatural starting-point for suprageneric names of *Spermatophyta* and *Pteridophyta* (Art. 13.1(a)), does not prevent valid publication of the name at new rank.

**Ex. 28.** (c) La nouvelle combinaison *Mirabilis laevis* subsp. *glutinosa* a été proposée par Murray (dans Kalmia 13 : 32. 1983) avec une référence complète et directe à "*Mirabilis glutinosa* A. Nels., Proc. Biol. Soc. Wash. 17 : 92 (1904)" comme basionyme prévu. Celui-ci, cependant, ne peut pas être un basionyme parce qu'il est un homonyme postérieur illégitime de *M. glutinosa* Kuntze (Revis. Gen. Pl. 3 : 265. 1898) ; il est aussi le synonyme remplacé d'*Hesperonia glutinosa* Standl. (dans

Contr. U. S. Natl. Herb. 12 : 365. 1909). Selon l'Art. 41.8(c), Murray a validement publié une nouvelle combinaison basée sur *H. glutinosa*, parce qu'autrement il aurait dû publier un nom de remplacement pour *M. glutinosa*. Le nom doit donc être cité comme *M. laevis* subsp. *glutinosa* (Standl.) A. E. Murray.

(c) The new combination *Mirabilis laevis* subsp. *glutinosa* was proposed by Murray (in *Kalmia* 13 : 32. 1983) with a full and direct reference to "*Mirabilis glutinosa* A. Nels., Proc. Biol. Soc. Wash. 17 : 92 (1904)" as the intended basionym. This, however, cannot be a basionym because it is an illegitimate later homonym of *M. glutinosa* Kuntze (Revis. Gen. Pl. 3 : 265. 1898); it is also the replaced synonym of *Hesperonia glutinosa* Standl. (in Contr. U. S. Natl. Herb. 12 : 365. 1909). Under Art. 41.8(c), Murray validly published a new combination based on *H. glutinosa*, because otherwise he would have published a replacement name for *M. glutinosa*. The name is therefore to be cited as *M. laevis* subsp. *glutinosa* (Standl.) A. E. Murray.

**Ex. 29.** (c) La nouvelle combinaison *Tillandsia barclayana* var. *minor* a été proposée par Butcher (dans Bromeliaceae 43(6) : 5. 2009) avec une référence, mais pas complète et directe, à *Vriesea barclayana* var. *minor* Gilmartin (dans Phytologia 16 : 164. 1968). Butcher a aussi fourni une référence complète et directe à *T. lateritia* André ("BASIONYM : *Tillandsia lateritia* Andre, Enum. Bromel. 6. 13 Dec 1888 ; Revue Hort. 60 : 566. 16 Dec 1888"), qui est le synonyme remplacé de *V. barclayana* var. *minor*. Selon l'Art. 41.8(c), *T. barclayana* var. *minor* (Gilmartin) Butcher a été validement publié comme une nouvelle combinaison basée sur *V. barclayana* var. *minor* parce qu'il aurait autrement été publié comme un nom de remplacement pour *T. lateritia*.

(c) The new combination *Tillandsia barclayana* var. *minor* was proposed by Butcher (in Bromeliaceae 43(6) : 5. 2009) with a reference, but not a full and direct one, to *Vriesea barclayana* var. *minor* Gilmartin (in Phytologia 16 : 164. 1968). Butcher also provided a full and direct reference to *T. lateritia* André ("BASIONYM : *Tillandsia lateritia* Andre, Enum. Bromel. 6. 13 Dec 1888 ; Revue Hort. 60 : 566. 16 Dec 1888"), which is the replaced synonym of *V. barclayana* var. *minor*. Under Art. 41.8(c), *T. barclayana* var. *minor* (Gilmartin) Butcher was validly published as a new combination based on *V. barclayana* var. *minor* because it would otherwise have been published as a replacement name for *T. lateritia*.

**Ex. 30.** (d) Quand Koyama publia la nouvelle combinaison *Carex henryi* (C. B. Clarke) T. Koyama (dans Jap. J. Bot. 15 : 175. 1956), il cita le basionyme, *C. longicruris* var. *henryi* C. B. Clarke (dans J. Linn. Soc., Bot. 36 : 295. 1903), avec une référence complète et directe non pas à l'ouvrage dans lequel le nom a été validement publié, mais à un ouvrage ultérieur (Kükenthal in Engler, Pflanzenr. IV. 20 (Heft 38) : 603. 1909), dans lequel le nom était accompagné d'une diagnose latine. La référence de Koyama à Kükenthal est traitée comme une erreur à corriger, n'affectant pas la publication de la nouvelle combinaison *C. henryi*, parce qu'autrement le nom aurait été validement publié comme le nom d'une nouvelle espèce par référence directe à la diagnose latine de Kükenthal (Art. 38.1(a)).

(d) When Koyama published the new combination *Carex henryi* (C. B. Clarke) T. Koyama (in Jap. J. Bot. 15 : 175. 1956), he cited the basionym, *C. longicruris* var. *henryi* C. B. Clarke (in J. Linn. Soc., Bot. 36 : 295. 1903), with a full and direct reference not to the work in which that name was validly published, but to a later work (Kükenthal in Engler, Pflanzenr. IV. 20 (Heft 38) : 603. 1909), in which the name was accompanied by a Latin diagnosis. Koyama's reference to Kükenthal is treated as an error to be corrected, not affecting the valid publication of the new combination *C. henryi*, because otherwise that name would be validly published as the name of a new species by direct reference to Kükenthal's Latin diagnosis (Art. 38.1(a)).

## Recommandation 41A

**41A.1.** La référence complète et directe au lieu de publication d'un basionyme ou d'un synonyme remplacé devrait suivre immédiatement la combinaison nouvelle, le nom à un nouveau rang ou le nom de remplacement proposés. Elle ne devrait pas être fournie par une simple renvoi à la bibliographie en fin de publication ou à d'autres parties de la même publication, p. ex. par l'emploi d'abréviations comme "loc. cit." ou "op. cit."

The full and direct reference to the place of publication of the basionym or replaced synonym should immediately follow a proposed new combination, name at new rank, or replacement name. It should not be provided by mere cross-reference to a bibliography at the end of the publication or to other parts of the same publication, e.g. by use of the abbreviations "loc. cit." or "op. cit."

**41A.2.** En l'absence de tradition établie, si les publications ne sont pas paginées, les numéros de page devraient être référencés entre parenthèses carrées.

In the absence of established tradition, if publications are not paginated, page numbers should be referenced with square brackets.

**Ex. 1.** Le nom *Crocus antalyensioides* Rukšāns a été publié électroniquement dans l'*International Rock Gardener* (ISSN 2053-7557), Volume 64, avril 2015, dans un format PDF (Portable Document Format), sans numéros de page insérés dans les pages finales de la publication. La référence devrait être citée ainsi Int. Rock Gard. 64 : [6]. 2015.

The name *Crocus antalyensioides* Rukšāns was published electronically in *International Rock Gardener* (ISSN 2053-7557), Volume 64, April 2015, in Portable Document Format (PDF), without page numbers included on the actual pages of the publication. The reference should be cited as Int. Rock Gard. 64 : [6]. 2015.

## SECTION 4

### NOMS DANS DES GROUPES PARTICULIERS

#### ARTICLE 42

**42.1.** Les institutions intéressées, en particulier celles qui ont une expertise dans l'indexation nomenclaturale, peuvent prétendre à être reconnues comme dépôts nomenclaturaux en vertu de ce *Code*. Un dépôt nomenclatural prend en charge, pour des catégories d'organismes spécifiées, l'enregistrement de nouveautés nomenclaturales (Art. 6 Note 4) et/ou n'importe quel acte nomenclatural (Art. 34.1 note de bas de page).

Interested institutions, in particular those with expertise in nomenclatural indexing, may apply for recognition as nomenclatural repositories under this *Code*. A nomenclatural repository takes charge, for specified categories of organisms, of registering nomenclatural novelties (Art. 6 Note 4) and/or any nomenclatural act (Art. 34.1 footnote).

**42.2.** Les demandes de reconnaissance en tant que dépôts nomenclaturaux pour des organismes autres que des champignons (pour les champignons voir l'Art. F.5.3) sont à adresser au Comité Général, qui référera les demandes au Comité sur l'Enregistrement (Registration Committee) (voir la Div. III Disp. 7.13) et agira en fonction de ses recommandations. Précédant de telles recommandations, les procédures et modalités de l'enregistrement, et la définition du périmètre, seront développées en consultation avec le ou les demandeurs, le Comité sur l'Enregistrement, et le ou les Comités permanents sur la Nomenclature pour le ou les groupes concernés, et largement divulgué parmi la communauté scientifique; un test public d'au moins une année doit avoir démontré que la procédure fonctionne de manière efficace et robuste. Le Comité Général a le pouvoir de suspendre ou révoquer une demande accordée.

Applications for recognition as nomenclatural repositories for organisms other than fungi (for fungi see Art. F.5.3) are to be addressed to the General Committee, which will refer the applications to the Registration Committee (see Div. III Prov. 7.13) and act upon its recommendation. Prior to such a recommendation, mechanisms and modalities of registration, and definition of coverage, will be developed in consultations among the applicant(s), the Registration Committee, and the Permanent Nomenclature Committee(s) for the group(s) concerned, and be widely publicized in the taxonomic community; a public trial run of at least one year must have shown that the procedure works efficiently and sustainably. The General Committee has the power to suspend or revoke a granted recognition.

**42.3.** L'enregistrement peut être pro actif et/ou synchrone et/ou rétrospectif; c'est-à-dire qu'il peut intervenir avant et/ou simultanément et/ou après la publication valide d'une nouveauté nomenclaturale (Art. 6 Note 4) ou la publication effective de n'importe quel acte nomenclatural (Art. 34.1 note de pas de page).

Registration may be proactive and/or synchronous and/or retrospective; that is, it may occur before and/or simultaneously with and/or after the valid publication of a nomenclatural novelty (Art. 6 Note 4) or the effective publication of any nomenclatural act (Art. 34.1 footnote).

- i Note 1.** Pour les procédures dans lesquelles l'enregistrement pro actif de nouveautés nomenclaturales fonctionne, voir les Art. F.5.1 et F.5.2, appropriés pour les noms d'organismes traités comme des champignons, incluant les champignons fossiles et les champignons lichénisés.

For ways in which proactive registration of nomenclatural novelties functions, see Art. F.5.1 and F.5.2, relevant for names of organisms treated as fungi, including fossil fungi and lichen-forming fungi.

## Article 43

- 43.1.** Pour être validement publié, le nom d'un nouveau taxon fossile publié dès le 1<sup>er</sup> janvier 1996 inclus, doit être accompagné d'une description ou d'une diagnose en latin ou en anglais ou par une référence (voir l'Art. 38.13) à une description ou une diagnose effectivement publiée auparavant en latin ou en anglais.

In order to be validly published, a name of a new fossil-taxon published on or after 1 January 1996 must be accompanied by a Latin or English description or diagnosis or by a reference (see Art. 38.13) to a previously and effectively published Latin or English description or diagnosis.

- i Note 1.** Comme l'Art. 39.1 ne s'applique pas aux noms de taxons fossiles, une description ou une diagnose validantes (voir l'Art. 38) dans n'importe quelle langue est acceptable pour eux avant 1996.

Because Art. 39.1 does not apply to names of fossil-taxa, a validating description or diagnosis (see Art. 38) in any language is acceptable for them prior to 1996.

- 43.2.** Un nom d'un nouveau genre fossile ou d'un nouveau taxon fossile d'un rang inférieur publié dès le 1<sup>er</sup> janvier 1912 inclus n'est validement publié que s'il est accompagné d'une illustration ou d'une figure montrant les caractères essentiels, ou d'une référence à une illustration ou une figure publiée de façon effective antérieurement. À cette fin, dans le cas d'un nom de genre fossile ou de la subdivision d'un genre fossile, la citation de, ou la référence (directe ou indirecte) à, un nom d'une espèce fossile validement publié dès le 1<sup>er</sup> janvier 1912 inclus suffira.

A name of a new fossil-genus or lower-ranked fossil-taxon published on or after 1 January 1912 is not validly published unless it is accompanied by an illustration or figure showing the essential characters or by a reference to a previously and effectively published such illustration or figure. For this purpose, in the case of a name of a fossil-genus or subdivision of a fossil-genus, citation of, or reference (direct or indirect) to, a name of a fossil-species validly published on or after 1 January 1912 will suffice.

- Ex. 1.** "*Laconiella*", quand il a été publié par Krasser (dans Akad. Wiss. Wien Sitzungsber., Math.-Naturwiss. Kl. Abt. 1, 129 : 16. 1920), ne comprenait qu'une seule espèce, dont le nom prévu, "*Laconiella sardinica*", n'a pas été validement publié dans la mesure où aucune illustration ou figure ou référence à une illustration ou figure effectivement publiée précédemment n'a été fournie. "*Laconiella*" n'est par conséquent pas un nom de genre validement publié.

"*Laconiella*" when published by Krasser (in Akad. Wiss. Wien Sitzungsber., Math.-Naturwiss. Kl. Abt. 1, 129 : 16. 1920) included only one species, the intended name of which, "*Laconiella sardinica*", was not validly published as no illustration or figure or reference to a previously and effectively published illustration or figure was provided. "*Laconiella*" is not therefore a validly published generic name.

- Ex. 2.** *Batodendron* Chachlov (dans Izv. Sibirsk. Otd. Geol. Komiteta 2(5) : 9, fig. 23–25. 1921) a été publié avec une description et des illustrations. Bien que le nouveau genre fossile n'incluait aucun nom d'espèce, son nom est validement publié (bien qu'il soit un homonyme illégitime postérieur du nom de genre non fossile *Batodendron* Nutt. in Trans. Amer. Philos. Soc., ser. 2, 8 : 261. 1842). *Batodendron* Chachlov (in Izv. Sibirsk. Otd. Geol. Komiteta 2(5) : 9, fig. 23–25. 1921) was published with a description and illustrations. Even though the new fossil-genus did not include any named species, its name is validly published (albeit as an illegitimate later homonym of the non-fossil generic name *Batodendron* Nutt. in Trans. Amer. Philos. Soc., ser. 2, 8 : 261. 1842).

- 43.3.** Un nom d'une nouvelle espèce fossile ou d'un taxon fossile infraspécifique publié dès le 1<sup>er</sup> janvier 2001 inclus n'est validement publié que si au moins une des illustrations validantes est identifiée comme représentant le spécimen type (voir aussi l'Art. 9.15).

A name of a new fossil-species or infraspecific fossil-taxon published on or after 1 January 2001 is



not validly published unless at least one of the validating illustrations is identified as representing the type specimen (see also Art. 9.15).

**i Note 2.** Une nouveauté nomenclaturale appliquée à un taxon fossile de champignon et publiée dès le 1<sup>er</sup> janvier 2013 doit satisfaire aux Art. F.5.1 et F.5.2 afin d'être validement publiée.

A nomenclatural novelty applied to a fungal fossil-taxon and published on or after 1 January 2013 must comply with Art. F.5.1 and F.5.2 in order to be validly published.

## ARTICLE 44

**44.1.** Afin d'être validement publié, un nom d'un nouveau taxon d'algue non-fossile publié entre le 1<sup>er</sup> janvier 1958 inclus et le 31 décembre 2011 inclus, doit être accompagné par une description ou une diagnose latine ou par une référence (voir l'Art. 38.13) à une description ou une diagnose latine précédemment et effectivement publiée.

In order to be validly published, a name of a new taxon of non-fossil algae published between 1 January 1958 and 31 December 2011, inclusive, must be accompanied by a Latin description or diagnosis or by a reference (see Art. 38.13) to a previously and effectively published Latin description or diagnosis.

**i Note 1.** Comme l'Art. 39.1 ne s'applique pas aux noms de taxons d'algues, une description ou une diagnose validante (voir l'Art. 38) dans n'importe quelle langue est acceptable pour eux avant 1958.

Because Art. 39.1 does not apply to names of algal taxa, a validating description or diagnosis (see Art. 38) in any language is acceptable for them prior to 1958.

**Ex. 1.** Bien que *Neoptilota* Kylin (Gatt. Rhodophyc. : 392. 1956) n'ait été accompagné que d'une description en allemand, c'est un nom validement publié puisqu'il s'applique à une algue et a été publié avant 1958.

Although *Neoptilota* Kylin (Gatt. Rhodophyc. : 392. 1956) was accompanied only by a description in German, it is a validly published name because it applies to an alga and was published before 1958.

**44.2.** Dès le 1<sup>er</sup> janvier 1958 inclus, le nom d'une nouvelle espèce ou d'un nouveau taxon infraspécifique d'algues non-fossiles n'est validement publié que s'il est accompagné d'une illustration ou d'une figure montrant les caractères morphologiques distinctifs, ou par une référence à une telle illustration ou figure effectivement publiée antérieurement.

A name of a new species or infraspecific taxon of non-fossil algae published on or after 1 January 1958 is not validly published unless it is accompanied by an illustration or figure showing the distinctive morphological features, or by a reference to a previously and effectively published such illustration or figure.

## Recommandation 44A

**44A.1.** L'illustration ou la figure requise par l'Art. 44.2 devrait être préparée à partir des spécimens réels, de préférence en incluant l'holotype.

The illustration or figure required by Art. 44.2 should be prepared from actual specimens, preferably including the holotype.

## ARTICLE 45

**45.1.** Si un taxon initialement assigné à un groupe non régi par ce *Code* est traité comme appartenant aux algues ou aux champignons, tous ses noms ne doivent satisfaire qu'aux exigences de l'autre *Code* applicable que l'auteur a utilisé à un statut équivalent à celui d'une publication valide aux termes du présent *Code* (voir cependant les Art. 54 et F.6.1, concernant l'homonymie). Le *Code* employé par l'auteur est déterminé par la preuve interne, sans tenir compte de quelque revendication que ce soit de l'auteur quant au groupe d'organismes auquel le taxon est assigné. Cependant, un nom issu de la nomenclature zoologique conformément au Principe de Coordination n'est pas validement publié selon ce *Code* à moins et jusqu'à ce qu'il apparaisse finalement dans une publication comme le nom accepté d'un taxon.

If a taxon originally assigned to a group not covered by this *Code* is treated as belonging to the algae or fungi, any of its names need satisfy only the requirements of the relevant other *Code* that the author was using for status equivalent to valid publication under this *Code* (but see Art. 54 and F.6.1, regarding homonymy). The *Code* used by the author is determined through internal evidence, irrespective of any claim by the author as to the group of organisms to which the taxon is assigned. However, a name generated in zoological nomenclature in accordance with the Principle of Coordination is not validly published under this *Code* unless and until it actually appears in a publication as the accepted name of a taxon.

- Ex. 1.** *Amphiprora* Ehrenb. (dans Abh. Königl. Akad. Wiss. Berlin 1841 : 401, t. II(VI), fig. 28. 1843), disponible<sup>29</sup> selon le *Code International de Nomenclature Zoologique* comme le nom d'un genre d'animaux, a été d'abord traité comme appartenant aux algues par Kützing (Kieselschal. Bacill. : 107. 1844). Selon le *Code International de Nomenclature pour les Algues, les Champignons et les Plantes*, *Amphiprora* est validement publié et date de 1843, non de 1844.

*Amphiprora* Ehrenb. (in Abh. Königl. Akad. Wiss. Berlin 1841 : 401, t. II(VI), fig. 28. 1843), available<sup>30</sup> under the *International Code of Zoological Nomenclature* as the name of a genus of animals, was first treated as belonging to the algae by Kützing (Kieselschal. Bacill. : 107. 1844). Under the *International Code of Nomenclature for algae, fungi, and plants*, *Amphiprora* is validly published and dates from 1843, not 1844.

- Ex. 2.** *Petalodinium* Cachon & Cachon-Enj. (dans Protistologia 5 : 16. 1969) est disponible selon le *Code International de Nomenclature Zoologique* comme le nom d'un genre de dinoflagellés. Lorsque le taxon est traité comme appartenant aux algues, son nom est validement publié et conserve son autorat original et sa date originale bien que la publication originale soit dépourvue de description ou de diagnose latine (Art. 44.1).

*Petalodinium* Cachon & Cachon-Enj. (in Protistologia 5 : 16. 1969) is available under the *International Code of Zoological Nomenclature* as the name of a genus of dinoflagellates. When the taxon is treated as belonging to the algae, its name is validly published and retains its original authorship and date even though the original publication lacked a Latin description or diagnosis (Art. 44.1).

- Ex. 3.** *Prochlorothrix hollandica* Burger-Wiersma & al. (dans Int. J. Syst. Bacteriol. 39 : 256. 1989) a été publié en conformité avec le *Code International de Nomenclature des Procaryotes*. Lorsque le taxon est traité comme une algue, son nom est validement publié et conserve son autorat original et sa date originale bien qu'il soit basé sur une culture vivante (Art. 8.4) et que la publication originale soit dépourvue de description ou de diagnose latine (Art. 44.1).

*Prochlorothrix hollandica* Burger-Wiersma & al. (in Int. J. Syst. Bacteriol. 39 : 256. 1989) was published according to the *International Code of Nomenclature of Prokaryotes*. When the taxon is treated as an alga, its name is validly published and retains its original authorship and date even though it was based on a living culture (Art. 8.4) and the original publication lacked a Latin description or diagnosis (Art. 44.1).

- Ex. 4.** *Labyrinthodictyon* Valkanov (dans Progr. Protozool. 3 : 373. 1969, '*Labyrinthodictyon*') est disponible selon le *Code International de Nomenclature Zoologique* comme le nom d'un genre de rhizopodes. Lorsque le taxon est traité comme appartenant aux champignons, son nom est validement publié et conserve son autorat original et sa date originale bien que la publication originale soit dépourvue de description ou de diagnose latine (Art. 39.1).

*Labyrinthodictyon* Valkanov (in Progr. Protozool. 3 : 373. 1969, '*Labyrinthodictyon*') is available under the *International Code of Zoological Nomenclature* as the name of a genus of rhizopods. When the taxon is treated as belonging to the fungi, its name is validly published and retains its original authorship and date even though the original publication lacked a Latin description or diagnosis (Art. 39.1).

- Ex. 5.** *Protodiniferaceae* Kof. & Swezy (dans Mem. Univ. Calif. 5 : 111. 1921, '*Protodiniferidae*'), disponible sous le *Code International de Nomenclature Zoologique*, est validement publié en tant que nom d'une famille d'algues et conserve son autorat original et sa date originale, mais avec la terminaison originale modifiée conformément aux Art. 18.4 et 32.2.

29. Le mot "disponible" dans le *Code International de Nomenclature Zoologique* est équivalent à "validement publié" dans ce *Code*.

30. The word "available" (when applied to a name) in the *International Code of Zoological Nomenclature* is equivalent to "validly published" in this *Code*.

*Protodiniferaceae* Kof. & Swezy (in Mem. Univ. Calif. 5 : 111. 1921, '*Protodiniferidae*'), available under the *International Code of Zoological Nomenclature*, is validly published as a name of a family of algae and retains its original authorship and date but with the original termination changed in accordance with Art. 18.4 and 32.2.

**Ex. 6.** *Pneumocystis* P. Delanoë & Delanoë (dans Compt. Rend. Hebd. Séances Acad. Sci. 155 : 660. 1912) a été publié comme un genre de "protozoaire" avec une description exprimant un doute quant à son statut générique, "Si celui-ci doit constituer un genre nouveau, nous proposons de lui donner le nom de *Pneumocystis Carinii*." En suivant l'Art. 36.1(b) *Pneumocystis* ne serait pas validement publié, mais l'Art. 11.5.1 du *Code International de Nomenclature Zoologique* autorise une telle publication conditionnelle avant 1961. Donc, *Pneumocystis*, parce que c'est un nom disponible selon le *Code International de Nomenclature Zoologique*, est validement publié selon l'Art. 45.1.

*Pneumocystis* P. Delanoë & Delanoë (in Compt. Rend. Hebd. Séances Acad. Sci. 155 : 660. 1912) was published for a "protozoan" genus with a description expressing doubt as to its generic status, "Si celui-ci doit constituer un genre nouveau, nous proposons de lui donner le nom de *Pneumocystis Carinii*." Under Art. 36.1(a) *Pneumocystis* would not be validly published, but Art. 11.5.1 of the *International Code of Zoological Nomenclature* allows for such qualified publication before 1961. Therefore, *Pneumocystis*, because it is an available name under the *ICZN*, is validly published under Art. 45.1.

**Ex. 7.** *Pneumocystis jirovecii* Frenkel (dans Natl. Cancer Inst. Monogr. 43 : 16. 1976, '*jiroveci*'), traité comme un protozoaire, a été publié avec une description uniquement en anglais et sans désignation d'un type, mais cette première condition n'est pas un obstacle à la disponibilité selon l'Art. 72.3 et la Rec. 13B du *Code International de Nomenclature Zoologique* (voir la Rec. 13B) et la dernière n'est pas un obstacle en vertu de ce *Code* jusqu'à après 1999 (Art. 72.3). Donc, dès lors qu'il est considéré comme le nom d'un champignon, *P. jirovecii*, avec une terminaison corrigée (Art. 60.8), est validement publié selon l'Art. 45.1. La publication ultérieure d'une diagnose latine et de l'indication du type par Frenkel (dans J. Eukaryot. Microbiol. 46 : 91S. 1999), qui traita l'espèce comme un champignon était nécessaire pour une publication valide suivant l'édition du *Code International de Nomenclature Botanique* en application à cette époque, mais ce n'est plus le cas; *P. jirovecii* date de 1976, pas de 1999.

*Pneumocystis jirovecii* Frenkel (in Natl. Cancer Inst. Monogr. 43 : 16. 1976, '*jiroveci*'), treated as a protozoan, was published with only an English description and without designation of a type, but the former condition is no obstacle to availability under the *International Code of Zoological Nomenclature* (see Rec. 13B) and the latter was no obstacle under that *Code* until after 1999 (Art. 72.3). Therefore, when considered the name of a fungus, *P. jirovecii*, with corrected termination (Art. 60.8), is validly published under Art. 45.1. Subsequent publication of a Latin diagnosis and indication of type by Frenkel (in J. Eukaryot. Microbiol. 46 : 91S. 1999), who treated the species as a fungus, was necessary for valid publication under the edition of the *International Code of Botanical Nomenclature* in operation at that time, but is no longer so; *P. jirovecii* dates from 1976, not 1999.

**Note 1.** Les noms de *Microsporidia* ne sont pas couverts par ce *Code* (voir Pré. 8 et l'Art. F.1.1) même quand les *Microsporidia* sont considérés comme des champignons.

Names of *Microsporidia* are not covered by this *Code* (see Pre. 8 and Art. F.1.1) even when *Microsporidia* are considered as fungi.

**Note 2.** Si un taxon initialement assigné à un groupe non couvert par ce *Code* est traité comme appartenant aux plantes (c'est-à-dire pas des algues ou des champignons), l'autorat et la date de chacun de ses noms sont déterminés par la première publication qui satisfasse aux exigences applicables des Art. 32–45 pour une publication valide.

If a taxon originally assigned to a group not covered by this *Code* is treated as belonging to the plants (i.e. not the algae or fungi), the authorship and date of any of its names are determined by the first publication that satisfies the relevant requirements of Art. 32–45 for valid publication.



# CHAPITRE VI

## CITATION

### SECTION 1

#### CITATIONS D'AUTEUR

##### ARTICLE 46

**46.1.** Dans des publications, particulièrement celles traitant de taxonomie et de nomenclature, il peut être souhaitable, même quand aucune référence bibliographique au protologue n'est faite, de citer le ou les auteurs du nom concerné (voir aussi les Art. 22.1 et 26.1). Ce faisant, les règles suivantes s'appliquent.

In publications, particularly those dealing with taxonomy and nomenclature, it may be desirable, even when no bibliographic reference to the protologue is made, to cite the author(s) of the name concerned (see also Art. 22.1 and 26.1). In so doing, the following rules apply.

**Ex. 1.** *Rosaceae* Juss. (Gen. Pl. : 334. 1789), *Rosa* L. (Sp. Pl. : 491. 1753), *Rosa gallica* L. (l.c. : 492. 1753), *Rosa gallica* var. *versicolor* L. (Sp. Pl., ed. 2 : 704. 1762), *Rosa gallica* L. var. *gallica*.  
*Rosaceae* Juss. (Gen. Pl. : 334. 1789), *Rosa* L. (Sp. Pl. : 491. 1753), *Rosa gallica* L. (l.c. : 492. 1753), *Rosa gallica* var. *versicolor* L. (Sp. Pl., ed. 2 : 704. 1762), *Rosa gallica* L. var. *gallica*.

**i Note 1.** Le nom d'un taxon est attribué à le ou les auteurs de la publication dans lequel il apparaît (voir l'Art. 46.5) à moins qu'une ou plusieurs dispositions de l'Art. 46 ne le règle autrement.

A name of a taxon is attributed to the author(s) of the publication in which it appears (see Art. 46.5) unless one or more of the provisions of Art. 46 rules otherwise.

**46.2.** Le nom d'un nouveau taxon est attribué à le ou les auteurs auxquels le nom a été attribué lorsque la description de validation ou la diagnose ont été simultanément attribuées ou associées sans équivoque à ce ou ces auteurs, même si l'autorité de la publication est différente. Une nouvelle combinaison, un nom à un nouveau rang, ou un nom de remplacement est attribué à l'auteur ou aux auteurs auxquels il a été attribué quand, dans la publication dans laquelle il apparaît, il est explicitement mentionné que le même auteur ou les mêmes auteurs ont contribué de quelque façon que ce soit à cette publication. L'Art. 46.5 nonobstant, l'autorité d'une nouveauté nomenclaturale est toujours acceptée comme attribuée, même si elle est différente de l'autorité de la publication, si au moins un auteur est commun aux deux.

A name of a new taxon is attributed to the author(s) to whom the name was ascribed when the validating description or diagnosis was simultaneously ascribed to or unequivocally associated with the same author(s), even when authorship of the publication is different. A new combination, name at new rank, or replacement name is attributed to the author(s) to whom it was ascribed when, in the publication in which it appears, it is explicitly stated that the same author(s) contributed in some way to that publication. Art. 46.5 notwithstanding, authorship of a nomenclatural novelty is always accepted as ascribed, even when it differs from authorship of the publication, when at least one author is common to both.

**Ex. 2.** Le nom *Pinus longaeva* a été publié dans un article de Bailey (dans Ann. Missouri Bot. Gard. 57 : 243. 1971) et a été attribué à "D. K. Bailey". La description validante est associée sans équivoque à Bailey parce qu'il est l'auteur de la publication (voir la Note 5). Le nom est donc cité en tant

que *P. longaeva* D. K. Bailey (voir aussi la Note 1).

The name *Pinus longaeva* was published in a paper by Bailey (in Ann. Missouri Bot. Gard. 57 : 243. 1971) and was ascribed to "D. K. Bailey". The validating description is unequivocally associated with Bailey because he is the author of the publication (see Note 5). The name is therefore cited as *P. longaeva* D. K. Bailey (see also Note 1).

- Ex. 3.** Wallich (Pl. Asiat. Rar. 3 : 66. 15 Aug 1832) attribua le nom *Aikinia brunonis* à lui-même ("Wall.") et, bien qu'il l'ait attribué à la fois la diagnose et la description à "Brown", l'attribution correcte est *A. brunonis* Wall. parce que Wallich est l'auteur de la publication et le nom n'est pas attribué à quelqu'un d'autre (voir la Note 1).

Wallich (Pl. Asiat. Rar. 3 : 66. 15 Aug 1832) ascribed the name *Aikinia brunonis* to himself ("Wall.") and, although he ascribed both the diagnosis and description to "Brown", the correct attribution is *A. brunonis* Wall. because Wallich is the author of the publication and the name is not ascribed to anyone else (see Note 1).

- Ex. 4.** Le nom *Viburnum ternatum* a été publié dans Sargent (Trees & Shrubs 2 : 37. 1907). Il était attribué à "Rehd.", et toute l'explication consacrée à l'espèce était signée "Alfred Rehder" à la fin de l'article. Le nom, en conséquence, se cite *V. ternatum* Rehder.

The name *Viburnum ternatum* was published in Sargent (Trees & Shrubs 2 : 37. 1907). It was ascribed to "Rehd.", and the account of the species has "Alfred Rehder" at the end. The name is therefore cited as *V. ternatum* Rehder.

- Ex. 5.** Dans un article d'Hilliard & Burt (dans Notes Roy. Bot. Gard. Edinburgh 43 : 365. 1986), les noms de nouvelles espèces de *Schoenoxiphium*, incluant *S. altum*, ont été attribués à Kukkonen, précédé par une déclaration "The following diagnostic descriptions of new species have been supplied by Dr. I. Kukkonen in order to make the names available for use" ("Les descriptions diagnostiques suivantes d'espèces nouvelles ont été fournies par le Dr. I. Kukkonen afin de rendre ces noms disponibles pour leur utilisation"). En conséquence le nom est cité comme *S. altum* Kukkonen.

In a paper by Hilliard & Burt (in Notes Roy. Bot. Gard. Edinburgh 43 : 365. 1986) names of new species of *Schoenoxiphium*, including *S. altum*, were ascribed to Kukkonen, preceded by a statement "The following diagnostic descriptions of new species have been supplied by Dr. I. Kukkonen in order to make the names available for use." The name is therefore cited as *S. altum* Kukkonen.

- Ex. 6.** Dans Torrey & Gray (Fl. N. Amer. 1 : 198. 1838) les noms *Calyptridium* et *C. monandrum* ont été attribués à "Nutt. Mss.", et les descriptions figuraient entre guillemets pour indiquer que Nuttall les avait écrites, comme indiqué en remerciement dans la préface. Les noms sont donc cités comme *Calyptridium* Nutt. et *C. monandrum* Nutt.

In Torrey & Gray (Fl. N. Amer. 1 : 198. 1838) the names *Calyptridium* and *C. monandrum* were ascribed to "Nutt. mss.", and the descriptions were enclosed in double quotes indicating that Nuttall wrote them, as acknowledged in the preface. The names are therefore cited as *Calyptridium* Nutt. and *C. monandrum* Nutt.

- Ex. 7.** En publiant *Eucryphiaceae* (dans Bot. Zeitung (Berlin) 6 : 130. 1848) l'auteur par ailleurs sans nom "W.", dans un revue de la *Flora chilena* de Gay (1845–1854), a écrit "wird die Gattung *Eucryphia* als Typus einer neuen Familie, der *Eucryphiaceae*, angesehen [le genre *Eucryphia* sera vu comme le type d'une nouvelle famille, les *Eucryphiaceae*]", attribuant ainsi à la fois le nom et sa description de validation à Gay (Fl. Chil. 1 : 348. 1846), qui avait employé la désignation "Eucrifiaées" (voir l'Art. 18.4). Le nom est donc cité comme *Eucryphiaceae* Gay.

When publishing *Eucryphiaceae* (in Bot. Zeitung (Berlin) 6 : 130. 1848) the otherwise unnamed author "W.", in a review of Gay's *Flora chilena* (1845–1854), wrote "wird die Gattung *Eucryphia* als Typus einer neuen Familie, der *Eucryphiaceae*, angesehen", thus ascribing both the name and its validating description to Gay (Fl. Chil. 1 : 348. 1846), who had used the designation "Eucrifiaées" (see Art. 18.4). The name is therefore cited as *Eucryphiaceae* Gay.

- Ex. 8.** Quand Candolle (Essai Propr. Méd. Pl., ed. 2 : 87. 1816) écrivit "*Elaeocarpeae*. Juss., Ann. Mus. 11, p. 233" il attribua le nom à Jussieu et, pour le valider, utilisa la diagnose de Jussieu d'une famille sans nom (dans Ann. Mus. Natl. Hist. Nat. 11 : 233. 1808). Le nom est donc cité comme *Elaeocarpaceae* Juss., nom. cons. (voir l'Annexe IIB), non pas *Elaeocarpaceae* "Juss. ex DC."

When Candolle (Essai Propr. Méd. Pl., ed. 2 : 87. 1816) wrote "*Elaeocarpeae*. Juss., Ann. Mus.

11, p. 233" he ascribed the name to Jussieu and, to validate it, used Jussieu's diagnosis of an unnamed family (in *Ann. Mus. Natl. Hist. Nat.* 11 : 233. 1808). The name is therefore cited as *Elaeocarpaceae* Juss., nom. cons. (see App. IIB), not *Elaeocarpaceae* "Juss. ex DC."

**Ex. 9.** Green (*Census Vasc. Pl. W. Australia*, ed. 2 : 6. 1985) attribua la nouvelle combinaison *Neotysonia phyllostegia* à Wilson et ailleurs dans la même publication le remercia pour sa collaboration. Le nom se cite donc *N. phyllostegia* (F. Muell.) Paul G. Wilson.

Green (*Census Vasc. Pl. W. Australia*, ed. 2 : 6. 1985) ascribed the new combination *Neotysonia phyllostegia* to Wilson and elsewhere in the same publication acknowledged his assistance. The name is therefore cited as *N. phyllostegia* (F. Muell.) Paul G. Wilson.

**Ex. 10.** L'autorité de *Sophora tomentosa* subsp. *occidentalis* (L.) Brummitt (dans *Kirkia* 5 : 265. 1966) est acceptée comme attribuée à l'origine, bien que la nouvelle combinaison ait été publiée dans un papier écrit conjointement par Brummitt & Gillett.

The authorship of *Sophora tomentosa* subsp. *occidentalis* (L.) Brummitt (in *Kirkia* 5 : 265. 1966) is accepted as originally ascribed, although the new combination was published in a paper authored jointly by Brummitt & Gillett.

**i Note 2.** Lorsque l'autorité d'un nom diffère de l'autorité de la publication dans laquelle il a été valablement publié, l'une et l'autre sont parfois citées reliées par le mot "in". Dans un tel cas, "in" et ce qui le suit font partie d'une citation bibliographique qu'il vaut mieux omettre, à moins que le lieu de publication ne soit mentionné.

When authorship of a name differs from authorship of the publication in which it was validly published, both are sometimes cited, connected by the word "in". In such a case, "in" and what follows are part of a bibliographic citation and are better omitted unless the place of publication is being cited.

**Ex. 11.** Le nom et la description originale de *Verrucaria aethiobola* Wahlenb. (dans *Acharius, Methodus, Suppl.* : 17. 1803) avaient été publiés dans un paragraphe unique attribué à "Wahlenb. Msc." Le nom est donc cité comme *V. aethiobola* Wahlenb., non pas "Wahlenb. ex Ach." ni "Wahlenb. in Ach." (à moins qu'une citation bibliographique complète ne soit donnée), indépendamment de la description qui l'accompagnait fournie par Acharius.

The name and original description of *Verrucaria aethiobola* Wahlenb. (in *Acharius, Methodus, Suppl.* : 17. 1803) were published in a single paragraph ascribed to "Wahlenb. Msc." The name is therefore cited as *V. aethiobola* Wahlenb., not "Wahlenb. ex Ach." nor "Wahlenb. in Ach." (unless a full bibliographic citation is given), regardless of the accompanying description provided by Acharius.

**Ex. 12.** La nouvelle combinaison *Crepis lyrata* a été publiée dans le *Prodromus systematis naturalis regni vegetabilis* de Candolle (7 : 170. 1838), comme "*C. lyrata* (Froel. in litt. 1837)", et dans une note de bas de page à la p. 160 Candolle remerciait Froelich pour avoir été l'auteur de la description de la section appropriée de *Crepis* ("des Sectiones generis iv, v et vi, à cl. Froelich elaboratae sunt"). Le nom est donc cité comme *C. lyrata* (L.) Froel. ou *C. lyrata* (L.) Froel. in Candolle (suivi par une citation bibliographique de la publication), mais pas comme *C. lyrata* "(L.) Froel. ex DC."

The new combination *Crepis lyrata* was published in Candolle's *Prodromus systematis naturalis regni vegetabilis* (7 : 170. 1838), as "*C. lyrata* (Froel. in litt. 1837)", and in a footnote on p. 160 Candolle acknowledged Froelich as having authored the account of the relevant section of *Crepis* ("Sectiones generis iv, v et vi, à cl. Froelich elaboratae sunt"). The name is therefore cited as *C. lyrata* (L.) Froel. or *C. lyrata* (L.) Froel. in Candolle (followed by a bibliographic citation of the place of publication), but not *C. lyrata* "(L.) Froel. ex DC."

**Ex. 13.** Le nom *Physma arnoldianum* a été publié dans un article signé par Arnold (dans *Flora* 41 : 94. 1858). Arnold proposait le nom "*Ph. Arnoldianum* Hepp. lit. 12. Decbr. 1857", et la description est immédiatement suivie par la mention "Hepp. in lit." Le nom est donc cité comme *P. arnoldianum* Hepp, non pas comme *P. arnoldianum* "Hepp ex Arnold". Comme Arnold est l'auteur de l'article, mais pas de l'ouvrage en entier (le périodique *Flora*), son nom n'est pas exigé même dans une citation bibliographique complète.

The name *Physma arnoldianum* was published in a paper authored by Arnold (in *Flora* 41 : 94. 1858). Arnold introduced the name as "*Ph. Arnoldianum* Hepp. lit. 12. Decbr. 1857", and the description is immediately followed by the phrase "Hepp. in lit." The name is therefore cited as

*P. arnoldianum* Hepp, not *P. arnoldianum* "Hepp ex Arnold". Because Arnold is the author of the paper, not of the whole work (the journal *Flora*), his name is not required even in a full bibliographic citation.

**i Note 3.** L'autorat d'un nom descriptif (Art. 16.1(b)) n'est pas modifié si le nom est utilisé à un rang différent de celui auquel il a été d'abord validement publié parce qu'il n'est pas un nom à un nouveau rang (voir l'Art. 6 Note 3 ; voir aussi l'Art. 49.2).

The authorship of a descriptive name (Art. 16.1(b)) is not changed if the name is used at a rank different from that at which it was first validly published because it is not a name at new rank (see Art. 6 Note 3 ; see also Art. 49.2).

**Ex. 14.** *Streptophyta* Caval.-Sm. (dans Lewin, *Origins of Plastids* : 340. 1993) a été initialement publié comme un nom au rang d'un infra-royaume (pour désigner un rang entre un sous-royaume et un phylum). Si le nom est utilisé au rang de phylum, il reste cité comme *Streptophyta* Caval.-Sm. (1993).

*Streptophyta* Caval.-Sm. (in Lewin, *Origins of Plastids* : 340. 1993) was originally published as a name at the rank of infrakingdom (used as a rank between subkingdom and phylum). When the name is used at the rank of phylum, it is still cited as *Streptophyta* Caval.-Sm. (1993).

**46.3.** Aux fins de l'Art. 46, l'attribution est l'association directe du nom d'une ou de plusieurs personnes avec un nouveau nom ou une nouvelle description ou une nouvelle diagnose d'un taxon. La mention d'un auteur associée à un synonyme ne constitue pas l'attribution du nom accepté, ni la référence à un basionyme ou un synonyme remplacé (indépendamment de l'exactitude bibliographique) ni la référence à un homonyme.

For the purposes of Art. 46, ascription is the direct association of the name of a person or persons with a new name or description or diagnosis of a taxon. An author citation associated with a synonym does not constitute ascription of the accepted name, nor does reference to a basionym or a replaced synonym (regardless of bibliographic accuracy) or reference to a homonym.

**Ex. 15.** Le nom *Atropa sideroxyloides* a été publié dans Roemer & Schultes (*Syst. Veg.* 4 : 686. 1819), avec le nom et la diagnose dans un paragraphe unique suivi par "Reliq. Willd. MS." Comme ceci représente l'association directe de Willdenow avec à la fois le nom et la diagnose, le nom est cité comme *A. sideroxyloides* Willd., non pas comme *A. sideroxyloides* "Roem. et Schult." ni *A. sideroxyloides* "Willd. ex Roem. et Schult."

The name *Atropa sideroxyloides* was published in Roemer & Schultes (*Syst. Veg.* 4 : 686. 1819), with the name and diagnosis in a single paragraph followed by "Reliq. Willd. MS." As this represents direct association of Willdenow with both the name and the diagnosis, the name is cited as *A. sideroxyloides* Willd., not *A. sideroxyloides* "Roem. & Schult." nor *A. sideroxyloides* "Willd. ex Roem. & Schult."

**Ex. 16.** *Sicyos triqueter* Moc. & Sessé ex Ser. (dans Candolle, *Prodr.* 3 : 309. 1830) a été attribué à Mociño et Sessé par la mention de Seringe "*S. triqueter* (Moc. & Sessé, fl. mex. mss)". Cependant, *Malpighia emarginata* DC. (*Prodr.* 1 : 578. 1824) n'a pas été attribué à ces auteurs par la mention de Candolle "*M. emarginata* (fl. mex. ic. ined.)".

*Sicyos triqueter* Moc. & Sessé ex Ser. (in Candolle, *Prodr.* 3 : 309. 1830) was ascribed to Mociño and Sessé by Seringe's writing "*S. triqueter* (Moc. & Sessé, fl. mex. mss.)". However, *Malpighia emarginata* DC. (*Prodr.* 1 : 578. 1824) was not ascribed to these authors by Candolle's writing "*M. emarginata* (fl. mex. ic. ined.)".

**Ex. 17.** *Lichen debilis* Sm. (dans Smith & Sowerby, *Engl. Bot.* 35 : t. 2462. 1812) n'a pas été attribué à Turner et Borrer par la citation de Smith "*Calicium debile*. Turn. and Borr. Mss." comme synonyme.

*Lichen debilis* Sm. (in Smith & Sowerby, *Engl. Bot.* 35 : t. 2462. 1812) was not ascribed to Turner and Borrer by Smith's citing "*Calicium debile*. Turn. and Borr. Mss." as a synonym.

**Ex. 18.** Lorsque Opiz (1852) a écrit "*Hemisphace* Benth." il n'a pas attribué le nom de genre à Bentham, mais il a fourni une référence indirecte au basionyme, *Salvia* sect. *Hemisphace* Benth. (voir l'Art. 41 Ex. 4).

When Opiz (1852) wrote "*Hemisphace* Benth." he did not ascribe the generic name to Bentham



but provided an indirect reference to the basionym, *Salvia* sect. *Hemiphace* Benth. (see Art. 41 Ex. 4).

- Ex. 19.** Quand Brotherus (dans Engler & Prantl, Nat. Pflanzenfam. 1(3) : 875. 1907) publia "*Dichelodontium nitidum* Hook. fil. et Wils." il fournit une référence indirecte au basionyme, *Leucodon nitidus* Hook. f. & Wilson, et n'attribua pas la nouvelle combinaison à Hooker et Wilson. Il leur a, cependant, attribué le nom de son nouveau genre publié simultanément, *Dichelodontium* Hook. f. & Wilson ex Broth.

When Brotherus (in Engler & Prantl, Nat. Pflanzenfam. 1(3) : 875. 1907) published "*Dichelodontium nitidum* Hook. fil. et Wils." he provided an indirect reference to the basionym, *Leucodon nitidus* Hook. f. & Wilson, and did not ascribe the new combination to Hooker and Wilson. He did, however, ascribe to them the simultaneously published name of his new genus, *Dichelodontium* Hook. f. & Wilson ex Broth.

- Ex. 20.** Quand Sheh & Watson (dans Wu & al., Fl. China 14 : 72. 2005) écrivirent "*Bupleurum hamiltonii* var. *paucefulcrans* C. Y. Wu ex R. H. Shan & Yin Li, Acta Phytotax. Sin. 12 : 291. 1974" ils n'attribuèrent pas la nouvelle combinaison à l'un de ces auteurs, mais fournirent une référence complète et directe au basionyme, *B. tenue* var. *paucefulcrans* C. Y. Wu ex R. H. Shan & Yin Li.

When Sheh & Watson (in Wu & al., Fl. China 14 : 72. 2005) wrote "*Bupleurum hamiltonii* var. *paucefulcrans* C. Y. Wu ex R. H. Shan & Yin Li, Acta Phytotax. Sin. 12 : 291. 1974" they did not ascribe the new combination to any of those authors but provided a full and direct reference to the basionym, *B. tenue* var. *paucefulcrans* C. Y. Wu ex R. H. Shan & Yin Li.

- Ex. 21.** Quand Sirodot (1872) écrivit "*Lemanea* Bory" il publia en fait un homonyme postérieur (voir l'Art. 48 Ex. 1). Sa référence à l'homonyme antérieur de Bory n'est donc pas l'attribution de cet homonyme postérieur, *Lemanea* Sirodot, à Bory.

When Sirodot (1872) wrote "*Lemanea* Bory" he in fact published a later homonym (see Art. 48 Ex. 1). His reference to Bory's earlier homonym is not therefore ascription of the later homonym, *Lemanea* Sirodot, to Bory.



- Note 4.** Quand le nom d'un nouveau taxon est valablement publié par référence à une description ou une diagnose précédemment et effectivement publiée (Art. 38.1(a)), le nom de l'auteur de cette description ou diagnose, même s'il n'est pas explicitement mentionné, lui est clairement associé.

When the name of a new taxon is validly published by reference to a previously and effectively published description or diagnosis (Art. 38.1(a)), the name of the author of that description or diagnosis, even if not explicitly mentioned, is unequivocally associated with it.

- Ex. 22.** La citation appropriée de l'auteur pour *Baloghia pininsularis* (voir l'Art. 40 Ex. 4) est Guillaumin, et non pas McPherson & Tirel, parce que dans le protologue le nom était attribué à Guillaumin et qu'une référence complète et directe était donnée à la précédente description latine de Guillaumin. Bien que McPherson et Tirel n'aient pas explicitement attribué la description de validation à son auteur, Guillaumin, il est "associé sans équivoque" à celle-ci.

The appropriate author citation for *Baloghia pininsularis* (see Art. 40 Ex. 4) is Guillaumin, and not McPherson & Tirel, because in the protologue the name was ascribed to Guillaumin and a full and direct reference was given to Guillaumin's earlier Latin description. Even though McPherson & Tirel did not explicitly ascribe the validating description to its author, Guillaumin, he is "unequivocally associated" with it.

- Ex. 23.** "*Pancheria humboldtiana*" a été publié par Guillaumin (dans Mém. Mus. Natl. Hist. Nat., Ser. B, Bot. 15 : 47. 1964), mais pas valablement parce qu'aucun type n'était indiqué. La publication valide a été effectuée par Hopkins & Bradford (dans Adansonia 31 : 119. 2009), qui désignèrent "*Baumann-Bodenheim 15515* (P! P00143076)" comme l'holotype, attribuèrent le nom à Guillaumin, et en citant "*Pancheria humboldtiana* Guillaumin, Mémoires du Muséum national d'Histoire naturelle, sér. B, botanique 15 : 47 (1964), nom. inval.", fournirent une référence complète et directe à une description validante qui est associée sans équivoque à Guillaumin. Malgré l'Art. 46.10, le nom est donc attribué à Guillaumin, pas à "Guillaumin ex H. C. Hopkins & J. Bradford" comme indiqué par Hopkins et Bradford.

"*Pancheria humboldtiana*" was published by Guillaumin (in Mém. Mus. Natl. Hist. Nat., Ser. B, Bot. 15 : 47. 1964), but not validly so because no type was indicated. Valid publication was effected by Hopkins & Bradford (in Adansonia 31 : 119. 2009), who designated "*Baumann-Bodenheim*

15515 (P ! P00143076)" as the holotype, ascribed the name to Guillaumin, and by citing "*Pancheria humboldtiana* Guillaumin, *Mémoires du Muséum national d'Histoire naturelle*, sér. B, botanique 15 : 47 (1964), nom. inval.", provided a full and direct reference to a validating description that is unequivocally associated with Guillaumin. Art. 46.10 notwithstanding, the name is therefore attributed to Guillaumin, not "Guillaumin ex H. C. Hopkins & J. Bradford" as given by Hopkins & Bradford.

**i Note 5.** Un nom ou sa description ou diagnose validante sont traités comme si attribués à l'auteur ou aux auteurs de la publication (comme défini dans l'Art. 46.6) quand il n'y a aucune attribution à ou association sans équivoque avec un ou des auteurs différents.

A name or its validating description or diagnosis is treated as though ascribed to the author(s) of the publication (as defined in Art. 46.6) when there is no ascription to or unequivocal association with a different author or different authors.

**Ex. 24.** Le nom *Asperococcus pusillus* a été publié dans Hooker (Brit. Fl., ed. 4, 2(1) : 277. 1833), avec le nom et la diagnose attribués simultanément, à la fin du paragraphe, à "Carm. MSS." suivis par une description attribuée de la même façon à Carmichael. L'association directe de Carmichael avec à la fois le nom et le diagnose est évidente et le nom doit être cité comme *A. pusillus* Carmich. Cependant, le paragraphe contenant le nom et la diagnose de *A. castaneus*, publié par Hooker sur la même page du même ouvrage, se termine par "*Scytosiphon castaneus*, Carm. MSS." Parce que Carmichael est directement associé à "*S. castaneus*" et non pas à *A. castaneus*, ce dernier nom est correctement cité comme *A. castaneus* Hook., l'auteur de la publication, bien que la description soit attribuée à Carmichael.

The name *Asperococcus pusillus* was published in Hooker (Brit. Fl., ed. 4, 2(1) : 277. 1833), with the name and diagnosis ascribed simultaneously, at the end of the paragraph, to "Carm. MSS." followed by a description ascribed similarly to Carmichael. Direct association of Carmichael with both the name and the diagnosis is evident, and the name must be cited as *A. pusillus* Carmich. However, the paragraph containing the name and the diagnosis of *A. castaneus*, published by Hooker on the same page of the same work, ends with "*Scytosiphon castaneus*, Carm. MSS." Because Carmichael is directly associated with "*S. castaneus*" and not *A. castaneus*, the latter name is correctly cited as *A. castaneus* Hook., the author of the publication, even though the description is ascribed to Carmichael.

**Ex. 25.** Brown est accepté comme l'auteur des traitements des genres et des espèces paraissant sous son nom dans l'*Hortus kewensis*, ed. 2 (1810–1813) d'Aiton, même quand les noms des nouveaux taxons ou les descriptions les validant ne lui sont pas explicitement attribués. Dans un post-scriptum à ce travail (5 : 532. 1813), Aiton écrivait : "Much new matter has been added by [Robert Brown] ... the greater part of his able improvements are distinguished by the signature *Brown mss.* [Beaucoup de nouvelle matière a été ajoutée par [Robert Brown]... la plus grande partie de ses habiles améliorations sont identifiées par la signature *Brown mss.*]"). Cette dernière phrase est donc une déclaration d'autorité et non pas simplement une attribution. Par exemple, la combinaison *Oncidium triquetrum*, basée par référence indirecte sur *Epidendrum triquetrum* Sw. (Prodr. : 122. 1788), est citée comme *O. triquetrum* (Sw). R. Br. (dans Aiton, Hort. Kew., ed. 2, 5 : 216. 1813) et n'est pas attribuée à "R. Br. ex W. T. Aiton" ni à Aiton seul, parce que dans le titre générique Brown est crédité en tant qu'auteur du traitement d'*Oncidium*.

Brown is accepted as the author of the treatments of genera and species appearing under his name in Aiton's *Hortus kewensis*, ed. 2 (1810–1813), even when names of new taxa or the descriptions validating them are not explicitly ascribed to him. In a postscript to that work (5 : 532. 1813), Aiton wrote : "Much new matter has been added by [Robert Brown] ... the greater part of his able improvements are distinguished by the signature *Brown mss.*" The latter phrase is therefore a statement of authorship not merely an ascription. For example, the combination *Oncidium triquetrum*, based by indirect reference on *Epidendrum triquetrum* Sw. (Prodr. : 122. 1788), is cited as *O. triquetrum* (Sw.) R. Br. (in Aiton, Hort. Kew., ed. 2, 5 : 216. 1813) and is not attributed to "R. Br. ex W. T. Aiton">, nor to Aiton alone, because in the generic heading Brown is credited with authorship of the treatment of *Oncidium*.

**46.4.** Quand un nom validement publié ou son épithète finale est repris de et attribué à l'auteur d'un "nom" différent qui n'a pas été validement publié, ou un à un rang différent également pas validement publié, seul l'auteur du nom validement publié peut être cité (excepté les dispositions de l'Art. 46.7).

When a validly published name or its final epithet is taken up from and attributed to the author of a different "name" that has not been validly published, or one at a different rank likewise not validly published, only the author of the validly published name is cited (except as provided in Art. 46.7).

- Ex. 26.** En publiant le nouveau nom de genre *Anoplou*, Reichenbach (Consp. Regn. Veg. : 212b. 1828–1829) attribua le nom à Wallroth et se réfèra à la désignation publiée par Wallroth (*Orobanches* Gen. Diask. : 25, 66. 1825) comme *Orobanche* Tribus III. *Anoplou*, qui n'était pas validement publié selon l'Art. 37.6 parce que son rang était désigné par une terme mal placé (tribus entre genre et espèce). Le nom de genre est cité comme *Anoplou* Rchb., not *Anoplou* "Wallr. ex Rchb."

When publishing the new generic name *Anoplou*, Reichenbach (Consp. Regn. Veg. : 212b. 1828–1829) attributed the name to Wallroth and referred to the designation published by Wallroth (*Orobanches* Gen. Diask. : 25, 66. 1825) as *Orobanche* Tribus III. *Anoplou*, which was not validly published under Art. 37.6 because its rank was denoted by a misplaced term (tribe between genus and species). The generic name is cited as *Anoplou* Rchb., not *Anoplou* "Wallr. ex Rchb."

- Ex. 27.** En publiant *Andropogon drummondii*, Steudel (Syn. Pl. Glumac. 1 : 393. 1854) attribua le nom à "Nees. (mpt. sub : *Sorghum*.)". Cette référence à la désignation binaire non publiée "*Sorghum drummondii* Nees" n'est pas l'attribution d'*A. drummondii* à Nees, et le nom est cité comme *A. drummondii* Steud., non pas *A. drummondii* "Nees ex Steud."

When publishing *Andropogon drummondii*, Steudel (Syn. Pl. Glumac. 1 : 393. 1854) attributed the name to "Nees. (mpt. sub : *Sorghum*.)". This reference to the unpublished binary designation "*Sorghum drummondii* Nees" is not ascription of *A. drummondii* to Nees, and the name is cited as *A. drummondii* Steud., not *A. drummondii* "Nees ex Steud."

- Ex. 28.** "*Porphyra yezoensis* f. *narawaensis*" a été publié par Miura (dans J. Tokyo Univ. Fish. 71 : 6. 1984), mais deux récoltes (provenant du même lieu mais à des dates différentes) étaient citées comme "holotype" et la désignation n'était donc pas validement publiée. Kikuchi & al. (dans J. Jap. Bot. 90 : 381. 2015), utilisant la description de Miura et désignant un unique spécimen comme l'holotype, publièrent validement le nom *Pyropia yezoensis* f. *narawaensis* N. Kikuchi & al., qui ne doit pas être cité comme *P. yezoensis* f. *narawaensis* "A. Miura ex N. Kikuchi & al."

"*Porphyra yezoensis* f. *narawaensis*" was published by Miura (in J. Tokyo Univ. Fish. 71 : 6. 1984), but two gatherings (from the same place but on different dates) were cited as "holotype" and the designation was not therefore validly published. Kikuchi & al. (in J. Jap. Bot. 90 : 381. 2015), using Miura's description and designating a single specimen as the holotype, validly published the name *Pyropia yezoensis* f. *narawaensis* N. Kikuchi & al., which is not to be cited as *P. yezoensis* f. *narawaensis* "A. Miura ex N. Kikuchi & al."

- 46.5.** Un nom d'un nouveau taxon est attribué à le ou aux auteurs de la publication dans laquelle il paraît quand le nom a été attribué à un ou des auteurs différents mais que la description ou la diagnose validante n'ont été ni attribuées à ni associées sans équivoque avec ce ou ces auteurs. Une nouvelle combinaison, un nom à un nouveau rang, ou un nom de remplacement est attribué à le ou aux auteurs de la publication dans laquelle il paraît, même s'il est attribué à un ou des auteurs différents, lorsqu'aucune déclaration séparée n'est faite indiquant que l'un ou plusieurs de ces auteurs ont contribué de quelque manière que ce soit à cette publication. Cependant, dans les deux cas l'autorité telle qu'attribuée, suivie du mot "ex", peut être insérée devant le ou les noms du ou des auteurs qui publient.

A name of a new taxon is attributed to the author(s) of the publication in which it appears when the name was ascribed to a different author or different authors but the validating description or diagnosis was neither ascribed to nor unequivocally associated with that author or those authors. A new combination, name at new rank, or replacement name is attributed to the author(s) of the publication in which it appears, although it was ascribed to a different author or different authors, when no separate statement was made that one or more of those authors contributed in some way to that publication. However, in both cases authorship as ascribed, followed by "ex", may be inserted before the name(s) of the publishing author(s).

- Ex. 29.** Henry (dans Bull. Trimestriel Soc. Mycol. France 74 : 303. 1958) publia la désignation "*Cortinariu* *balteatotomentosus*" avec une description latine et une citation de localité mais sans indiquer un type (Art. 40 Note 2). Plus tard (dans Bull. Trimestriel Soc. Mycol. France 101 : 4. 1985) il valida le nom en désignant un holotype et en fournissant une référence complète et directe à sa description précédente (voir l' Art. 33.1). La description est donc associée sans équivoque à Henry

(Art. 46 Note 4) et le nom, bien que non explicitement attribué, est traité comme attribué à Henry parce qu'il était l'auteur de la publication (Note 5). Liimatainen & al. (dans *Persoonia* 33 : 118. 2014) citèrent l'autorat comme *C. balteatotomentosus* "Rob. Henry ex Rob. Henry", mais l'Art. 46.5 ne s'applique pas parce qu'Henry n'attribua pas le nom à un auteur différent. En vertu de l'Art. 46.2, le nom est correctement cité comme *C. balteatotomentosus* Rob. Henry.

Henry (in Bull. Trimestriel Soc. Mycol. France 74 : 303. 1958) published the designation "*Cortinarius balteatotomentosus*" with a Latin description and a locality citation but without indicating a type (Art. 40 Note 2). He later (in Bull. Trimestriel Soc. Mycol. France 101 : 4. 1985) validated the name by designating a holotype and providing a full and direct reference to his earlier description (see Art. 33.1). The description is therefore unequivocally associated with Henry (Art. 46 Note 4) and the name, although not explicitly ascribed, is treated as ascribed to Henry because he was the author of the publication (Note 5). Liimatainen & al. (in *Persoonia* 33 : 118. 2014) cited the authorship as *C. balteatotomentosus* "Rob. Henry ex Rob. Henry", but Art. 46.5 does not apply because Henry did not ascribe the name to a different author. Under Art. 46.2 the name is correctly cited as *C. balteatotomentosus* Rob. Henry.

**Ex. 30.** *Lilium tianschanicum* a été décrit par Grubov (dans Grubov & Egorova, Rast. Tsent. Azii, Mater. Bot. Inst. Komarova 7 : 70. 1977) comme une nouvelle espèce, avec son nom attribué à Ivanova ; puisqu'il n'y a aucune indication qu'Ivanova ait fourni la description de validation, le nom est cité soit comme *L. tianschanicum* N. A. Ivanova ex Grubov soit comme *L. tianschanicum* Grubov.

*Lilium tianschanicum* was described by Grubov (in Grubov & Egorova, Rast. Tsent. Azii, Mater. Bot. Inst. Komarova 7 : 70. 1977) as a new species, with its name ascribed to Ivanova ; because there is no indication that Ivanova provided the validating description, the name is cited as either *L. tianschanicum* N. A. Ivanova ex Grubov or *L. tianschanicum* Grubov.

**Ex. 31.** Dans un article de Boufford, Tsi & Wang (dans J. Arnold Arbor. 71 : 123. 1990) le nom *Rubus fanjingshanensis* a été attribué à Lu sans indication que Lu ait fourni la description ; le nom est attribué soit à L. T. Lu ex Boufford & al. soit à Boufford & al.

In a paper by Boufford, Tsi & Wang (in J. Arnold Arbor. 71 : 123. 1990) the name *Rubus fanjingshanensis* was ascribed to Lu with no indication that Lu provided the description ; the name is attributed to either L. T. Lu ex Boufford & al. or Boufford & al.

**Ex. 32.** Seemann (Fl. Vit. : 22. 1865) publia *Gossypium tomentosum* "Nutt. mss.", suivi d'une description validante non attribuée à Nuttall ; le nom est cité soit comme *G. tomentosum* Nutt. ex Seem. soit comme *G. tomentosum* Seem.

Seemann (Fl. Vit. : 22. 1865) published *Gossypium tomentosum* "Nutt. mss.", followed by a validating description not ascribed to Nuttall ; the name is cited as either *G. tomentosum* Nutt. ex Seem. or *G. tomentosum* Seem.

**Ex. 33.** Rudolphi publia *Pinaceae* (Syst. Orb. Veg. : 35. 1830) comme "*Pinaceae*. Spreng.", suivi par une diagnose validante non attribuée à Sprengel ; le nom est cité soit comme *Pinaceae* Spreng. ex F. Rudolphi soit comme *Pinaceae* F. Rudolphi.

Rudolphi published *Pinaceae* (Syst. Orb. Veg. : 35. 1830) as "*Pinaceae*. Spreng.", followed by a validating diagnosis not ascribed to Sprengel ; the name is cited as either *Pinaceae* Spreng. ex F. Rudolphi or *Pinaceae* F. Rudolphi.

**Ex. 34.** Green (Census Vasc. Pl. W. Australia, ed. 2 : 6. 1985) attribua la nouvelle combinaison *Tersonia cyathiflora* à "(Fenzl) A. S. George" ; comme Green ne mentionne nulle part que George avait contribué de quelque manière que ce soit, le nom est cité soit comme *T. cyathiflora* (Fenzl) A. S. George ex J. W. Green soit comme *T. cyathiflora* (Fenzl) J. W. Green.

Green (Census Vasc. Pl. W. Australia, ed. 2 : 6. 1985) ascribed the new combination *Tersonia cyathiflora* to "(Fenzl) A. S. George" ; because Green nowhere mentioned that George had contributed in any way, the name is cited as either *T. cyathiflora* (Fenzl) A. S. George ex J. W. Green or *T. cyathiflora* (Fenzl) J. W. Green.

**46.6.** Aux fins de l'Art. 46, l'autorat d'une publication est l'autorat de la partie d'une publication dans laquelle un nom apparaît indépendamment de l'autorat ou de la direction éditoriale de la publication dans l'ensemble.

For the purposes of Art. 46, the authorship of a publication is the authorship of that part of a publication in which a name appears regardless of the authorship or editorship of the publication as a whole.

**Ex. 35.** *Pittosporum buxifolium* a été décrit comme une nouvelle espèce, avec son nom attribué à Feng, dans Wu & Li, *Flora yunnanica*, vol. 3 (1983). Le traitement des *Pittosporaceae* dans cette flore a été écrit par Yin, tandis que le volume entier a été édité par Wu & Li. L'auteur de la publication (incluant le diagnose validante) était Yin. Le nom est donc cité soit comme *P. buxifolium* K. M. Feng ex W. Q. Yin soit comme *P. buxifolium* W. Q. Yin, mais pas comme *P. buxifolium* "K. M. Feng ex C. Y. Wu & H. W. Li" ni comme *P. buxifolium* "C. Y. Wu & H. W. Li".

*Pittosporum buxifolium* was described as a new species, with its name ascribed to Feng, in Wu & Li, *Flora yunnanica*, vol. 3 (1983). The account of *Pittosporaceae* in that flora was authored by Yin, while the whole volume was edited by Wu & Li. The author of the publication (including the validating diagnosis) was Yin. The name is therefore cited as either *P. buxifolium* K. M. Feng ex W. Q. Yin or *P. buxifolium* W. Q. Yin, but not *P. buxifolium* "K. M. Feng ex C. Y. Wu & H. W. Li" nor *P. buxifolium* "C. Y. Wu & H. W. Li".

**Ex. 36.** *Vicia amurensis* f. *sanneensis*, attribué à Jiang & Fu, a été publié dans Ma & al. (ed.), *Flora intramongolica*, ed. 2, vol. 3 (1989). L'auteur du traitement des *Vicia* dans cette flore est Jiang, une des personnes à qui le nom a été attribué (voir l'Art. 46.2 dernière phrase). Le nom est donc cité comme *V. amurensis* f. *sanneensis* Y. C. Jiang & S. M. Fu, non pas comme *V. amurensis* f. *sanneensis* "Y. C. Jiang & S. M. Fu ex Ma & al."

*Vicia amurensis* f. *sanneensis*, ascribed to Jiang & Fu, was published in Ma & al. (ed.), *Flora intramongolica*, ed. 2, vol. 3 (1989). The author of the account of *Vicia* in that flora is Jiang, one of the persons to whom the name was ascribed (see Art. 46.2 last sentence). The name is therefore cited as *V. amurensis* f. *sanneensis* Y. C. Jiang & S. M. Fu, not *V. amurensis* f. *sanneensis* "Y. C. Jiang & S. M. Fu ex Ma & al."

**Ex. 37.** *Centaurea funkii* var. *xeranthemoides* "Lge. ined." a été décrit dans le *Prodromus florum hispanicae*, qui a été écrit en entier par Willkomm & Lange, bien que les différents traitements de famille aient des auteurs particuliers, et que la Fam. 63 *Compositae* ait une note de bas de page "Auctore Willkomm". Parce que la description validante n'a pas été attribuée à Lange, le nom est cité comme *C. funkii* var. *xeranthemoides* Lange ex Willk. Sa citation bibliographique complète est *C. funkii* var. *xeranthemoides* Lange ex Willk. in Willkomm & Lange, Prodr. Fl. Hispan. 2 : 154. 1865.

*Centaurea funkii* var. *xeranthemoides* "Lge. ined." was described in *Prodromus florum hispanicae*, which was authored as a whole by Willkomm & Lange, although the different family treatments are by individual authors, and Fam. 63 *Compositae* has a footnote "Auctore Willkomm". Because the validating description was not ascribed to Lange, the name is cited as *C. funkii* var. *xeranthemoides* Lange ex Willk. Its full bibliographic citation is *C. funkii* var. *xeranthemoides* Lange ex Willk. in Willkomm & Lange, Prodr. Fl. Hispan. 2 : 154. 1865.

**Ex. 38.** Le nom *Solanum dasypus* a été publié dans un volume de Candolle (Prodr. 13 (1) : 161. 1852), dans lequel le traitement des *Solanaceae* a été écrit par Dunal. Dunal introduisit le nom "*S. dasypus* (Drège, n. 1933, in h. DC)" l'attribuant ainsi à Drège. Le nom est donc cité soit comme *S. dasypus* Drège ex Dunal soit comme *S. dasypus* Dunal.

The name *Solanum dasypus* was published in a work of Candolle (Prodr. 13(1) : 161. 1852), in which the account of *Solanaceae* was authored by Dunal. Dunal introduced the name as "*S. dasypus* (Drège, n. 1933, in h. DC)" thereby ascribing it to Drège. The name is therefore cited as either *S. dasypus* Drège ex Dunal or *S. dasypus* Dunal.

**Ex. 39.** Schultes & Schultes (Mant. 3 : 526. 1827), dans une note, publièrent une nouvelle classification des genres traditionnels *Avena* et *Trisetum*, qu'ils avaient reçu de "Besser in litt." L'auteur publiant ce texte, dans lequel les nouveaux genres *Acrospelion* Bess., *Helictotrichon* Bess. et *Heterochaeta* Bess. étaient décrits, est Besser. Les nouveaux noms sont valablement publiés, écrits par Besser seul, sans tenir compte de savoir si les auteurs du volume, Schultes & Schultes, les ont acceptés ou non (voir aussi l'Art. 36 Ex. 3).

Schultes & Schultes (Mant. 3 : 526. 1827), in a note, published a new classification of the traditional genera *Avena* and *Trisetum*, which they had received from "Besser in litt." The publishing author of that text, in which the new genera *Acrospelion* Bess., *Helictotrichon* Bess., and *Heterochaeta* Bess. were described, is Besser. The new names are validly published, authored by Besser alone, irrespective of whether or not the volume authors, Schultes & Schultes, accepted them. (See also Art. 36 Ex. 3).

**46.7.** Quand un nom a été attribué par son auteur à un auteur antérieur au point de départ, ce dernier peut être inclus dans la citation d'auteur, suivi de "ex". Pour des groupes avec un point de départ postérieur à 1753, quand un taxon d'un auteur antérieur au point de départ a vu son rang ou sa position taxonomique modifié sur la base de la publication valide de son nom, l'auteur antérieur au point de départ peut être cité entre parenthèses, suivi de "ex".

When a name has been ascribed by its author to a pre-starting-point author, the latter may be included in the author citation, followed by "ex". For groups with a starting-point later than 1753, when a taxon of a pre-starting-point author was changed in rank or taxonomic position upon valid publication of its name, that pre-starting-point author may be cited in parentheses, followed by "ex".

**Ex. 40.** Linné (Gen. Pl., ed 5 : 322. 1754) attribua le nom *Lupinus* à Tournefort, un auteur antérieur au point de départ ; le nom est cité comme *Lupinus* Tourn. ex L. (Sp. Pl. : 751. 1753) ou *Lupinus* L. (voir l'Art. 13.4).

Linnaeus (Gen. Pl., ed 5 : 322. 1754) ascribed the name *Lupinus* to the pre-starting-point author Tournefort ; the name is cited as either *Lupinus* Tourn. ex L. (Sp. Pl. : 751. 1753) or *Lupinus* L. (see Art. 13.4).

**Ex. 41.** "*Lyngbya glutinosa*" (Agardh, Syst. Alg. : 73. 1824) a été traité comme *Hydrocoleum glutinosum* par Gomont dans la publication qui marque le point de départ des "*Nostocaceae homocysteeae*" (dans Ann. Sci. Nat., Bot., ser. 7, 15 : 339. 1892). Le nom est cité comme *H. glutinosum* (C. Agardh) ex Gomont ou *H. glutinosum* Gomont.

"*Lyngbya glutinosa*" (Agardh, Syst. Alg. : 73. 1824) was taken up as *Hydrocoleum glutinosum* by Gomont in the publication that marks the starting-point of the "*Nostocaceae homocysteeae*" (in Ann. Sci. Nat., Bot., ser. 7, 15 : 339. 1892). The name is cited as either *H. glutinosum* (C. Agardh) ex Gomont or *H. glutinosum* Gomont.

**Ex. 42.** Les désignations de Desmidiées publiées avant leur point de départ (voir l'Art. 13.1(e)) peuvent, en accord avec leur validation par Ralfs (Brit. Desmid. 1848), être citées ainsi : "*Closterium diana*" (Ehrenberg, Infusionsthierchen : 92. 1838), citée comme *C. diana* Ehrenb. ex Ralfs (Brit. Desmid. : 168. 1848) ; "*Euastrum pinnatifidum*" (Kützing, Phycol. Germ. : 134. 1845), citée comme *Micrasterias pinnatifida* (Kütz.) ex Ralfs (Brit. Desmid. : 77. 1848).

Designations of desmids published prior to their starting-point (see Art. 13.1(e)) may be cited according to their validation in Ralfs (Brit. Desmid. 1848) as follows : "*Closterium diana*" (Ehrenberg, Infusionsthierchen : 92. 1838), cited as *C. diana* Ehrenb. ex Ralfs (Brit. Desmid. : 168. 1848) ; "*Euastrum pinnatifidum*" (Kützing, Phycol. Germ. : 134. 1845), cited as *Micrasterias pinnatifida* (Kütz.) ex Ralfs (Brit. Desmid. : 77. 1848).

**46.8.** Pour déterminer la citation correcte d'un auteur, seuls les éléments de preuve interne issus de la publication même (tels que définis dans l'Art. 37.5) dans laquelle le nom a été validement publié peuvent être acceptés, incluant l'attribution du nom, les commentaires faits dans l'introduction, le titre, ou les remerciements, ainsi que des distinctions typographiques ou de style dans le texte.

In determining the correct author citation, only internal evidence in the publication as a whole (as defined in Art. 37.5) where the name was validly published is to be accepted, including ascription of the name, statements in the introduction, title, or acknowledgements, and typographical or stylistic distinctions in the text.

**Ex. 43.** Bien que les descriptions dans l'*Hortus kewensis* d'Aiton (1789) soient généralement considérées comme écrites par Solander ou Dryander, les noms de nouveaux taxons publiés ici sont attribués à Aiton, l'auteur déclaré de l'ouvrage, sauf lorsqu'un nom et sa description y étaient tous deux attribués à quelqu'un d'autre.

Although the descriptions in Aiton's *Hortus kewensis* (1789) are generally considered to have been written by Solander or Dryander, the names of new taxa published there are attributed to Aiton, the stated author of the work, except where a name and description were both ascribed in that work to someone else.

**Ex. 44.** Le nom *Andreaea angustata* a été publié dans un ouvrage de Limpricht (Laubm. Deutschl. 1 : 144. 1885) avec l'attribution "nov sp. Lindb. in litt. ad Breidler 1884", mais il n'y a pas d'élément de preuve interne que Lindberg avait fourni la description validante. L'autorat est donc cité soit comme Limpr. ou comme Lindb. ex Limpr., mais pas "Lindb."

The name *Andreaea angustata* was published in a work of Limpricht (Laubm. Deutschl. 1 : 144. 1885) with the ascription "nov. sp. Lindb. in litt. ad Bredler 1884", but there is no internal evidence that Lindberg had supplied the validating description. Authorship is therefore cited as either Limpr. or Lindb. ex Limpr., but not "Lindb."

**46.9.** Une évidence externe peut être employée pour déterminer l'autorat de nouveautés nomenclaturales incluses dans une publication pour laquelle il n'y a aucune preuve interne de l'autorat.

External evidence may be used to determine authorship of nomenclatural novelties included in a publication for which there is no internal evidence of authorship.

- Ex. 45.** Si aucune preuve interne ou externe de l'autorat des noms valablement et effectivement publiés ne peut être déterminée, la forme standard "Anon." (pour Anonyme) peut être utilisée, p. ex. *Ficus cooperi* Anon. (dans Proc. Roy. Hort. Soc. London 2 : 374. 1862) ou *Nymphaea gigantea* f. *hudsonii* (Anon.) K. C. Landon (dans Phytologia 40 : 439. 1978).

If no internal or external evidence of authorship of effectively and validly published names can be determined, the standard form "Anon." (for Anonymous) may be used, e.g. *Ficus cooperi* Anon. (in Proc. Roy. Hort. Soc. London 2 : 374. 1862) or *Nymphaea gigantea* f. *hudsonii* (Anon.) K. C. Landon (in Phytologia 40 : 439. 1978).

- Ex. 46.** Aucun autorat n'apparaît nulle part dans le travail connu comme "Cat. Pl. Upper Louisiana. 1813", un catalogue de plantes disponible auprès de la "Fraser Brothers Nursery". Basé sur une preuve externe (cf. Stafleu & Cowan in Regnum Veg. 105 : 785. 1981), l'autorat du document, et des nouveautés nomenclaturales incluses telles que *Oenothera macrocarpa*, est attribué à Thomas Nuttall.

No authorship appears anywhere in the work known as "Cat. Pl. Upper Louisiana. 1813", a catalogue of plants available from the Fraser Brothers Nursery. Based on external evidence (cf. Stafleu & Cowan in Regnum Veg. 105 : 785. 1981), authorship of the document, and of included nomenclatural novelties such as *Oenothera macrocarpa*, is attributed to Thomas Nuttall.

- Ex. 47.** Le livre qui parut sous le titre *Vollständiges systematisches Verzeichniß aller Gewächse Teutschlandes...* (Leipzig 1782) ne comporte aucun autorat explicite mais est attribué à "einem Mitgliede der Gesellschaft Naturforschender Freunde [un membre de la société des amis des chercheurs naturalistes]". La preuve externe peut être employée pour établir que G. A. Honckeny est l'auteur de l'ouvrage et des nouveautés nomenclaturales qui parurent dans celui-ci (p. ex. *Poa vallesiana* Honck., *Phleum hirsutum* Honck.; voir aussi l'Art. 23 Ex. 18), comme l'a fait Pritzel (Thes. Lit. Bot. : 123. 1847).

The book that appeared under the title *Vollständiges systematisches Verzeichniß aller Gewächse Teutschlandes . . .* (Leipzig 1782) bears no explicit authorship but is attributed to "einem Mitgliede der Gesellschaft Naturforschender Freunde". External evidence may be used to determine that G. A. Honckeny is the author of the work and of the nomenclatural novelties that appear in it (e.g. *Poa vallesiana* Honck., *Phleum hirsutum* Honck.; see also Art. 23 Ex. 18), as was done by Pritzel (Thes. Lit. Bot. : 123. 1847).

**46.10.** Les auteurs qui publient des nouveautés nomenclaturales et qui souhaitent indiquer que les noms d'autres personnes suivis de "ex" peuvent précéder le leur dans la citation d'auteur, peuvent adopter la citation du "ex" dans le protologue.

Authors publishing nomenclatural novelties and wishing other persons' names followed by "ex" to precede theirs in author citation may adopt the "ex" citation in the protologue.

- Ex. 48.** En publiant valablement le nom *Nothotsuga*, Page (dans Notes Roy. Bot. Gard. Edinburgh 45 : 390. 1989) l'attribua à "H.-H. Hu ex C. N. Page", en faisant remarquer qu'en 1951 Hu l'avait publié comme nomen nudum; le nom peut être attribué soit à Hu ex C. N. Page soit à C. N. Page.

In validly publishing the name *Nothotsuga*, Page (in Notes Roy. Bot. Gard. Edinburgh 45 : 390. 1989) ascribed it to "H.-H. Hu ex C. N. Page", noting that in 1951 Hu had published it as a nomen nudum; the name is attributed to either Hu ex C. N. Page or C. N. Page.

- Ex. 49.** Atwood (dans Selbyana 5 : 302. 1981) attribua le nom d'une nouvelle espèce, *Maxillaria mombachoensis*, à "Heller ex Atwood", avec une note indiquant qu'elle avait à l'origine été nommée par Heller, depuis décédé; le nom est attribué soit à A. H. Heller ex J. T. Atwood soit à J. T. Atwood.

Atwood (in Selbyana 5 : 302. 1981) ascribed the name of a new species, *Maxillaria mombachoensis*, to "Heller ex Atwood", with a note stating that it was originally named by Heller, then deceased; the name is attributed to either A. H. Heller ex J. T. Atwood or J. T. Atwood.

## Recommandation 46A

**46A.1.** Dans le cadre de la citation des auteurs, les préfixes indiquant l'anoblissement (voir les Rec. 60C.4(d) et (e)) devraient être supprimés à moins qu'ils soient une partie inséparable du nom.

For the purpose of author citation, prefixes indicating ennoblement (see Rec. 60C.4(d) and (e)) should be suppressed unless they are an inseparable part of the name.

**Ex. 1.** Lam. pour J. B. P. A. Monet Chevalier de Lamarck, mais De Wild. pour E. De Wildeman.

Lam. for J. B. P. A. Monet Chevalier de Lamarck, but De Wild. for E. De Wildeman.

**46A.2.** Quand un nom dans une citation d'auteur est abrégé, l'abréviation devrait être assez longue pour être distinctive, et devrait normalement se terminer avec une consonne qui, dans le nom complet, précède une voyelle. Les premières lettres devraient être données sans aucune omission, mais une des dernières consonnes caractéristiques du nom peut être ajoutée quand c'est habituel.

When a name in an author citation is abbreviated, the abbreviation should be long enough to be distinctive, and should normally end with a consonant that, in the full name, precedes a vowel. The first letters should be given without any omission, but one of the last characteristic consonants of the name may be added when this is customary.

**Ex. 2.** L. pour Linnaeus; Fr. pour Fries; Juss. pour Jussieu; Rich. pour Richard; Bertol. pour Bertoloni, afin de le distinguer de Bertero; Michx. pour Michaux, afin de le distinguer de Micheli.

L. for Linnaeus; Fr. for Fries; Juss. for Jussieu; Rich. for Richard; Bertol. for Bertoloni, to be distinct from Bertero; Michx. for Michaux, to be distinct from Micheli.

**46A.3.** Les prénoms ou des désignations annexes servant à distinguer deux auteurs portant le même nom doivent être abrégés de la même manière.

Given names or accessory designations serving to distinguish two authors of the same name should be abridged in the same way.

**Ex. 3.** R. Br. pour Robert Brown; A. Juss. pour Adrien de Jussieu; Burm. f. pour Burman filius; J. F. Gmel. pour Johann Friedrich Gmelin, J. G. Gmel. pour Johann Georg Gmelin, C. C. Gmel. pour Carl Christian Gmelin, S. G. Gmel. pour Samuel Gottlieb Gmelin; Müll. Arg. pour Jean Müller argoviensis [d'Aargau].

R. Br. for Robert Brown; A. Juss. for Adrien de Jussieu; Burm. f. for Burman filius; J. F. Gmel. for Johann Friedrich Gmelin, J. G. Gmel. for Johann Georg Gmelin, C. C. Gmel. for Carl Christian Gmelin, S. G. Gmel. for Samuel Gottlieb Gmelin; Müll. Arg. for Jean Müller argoviensis [of Aargau].

**46A.4.** Si un usage bien établi a consacré l'abréviation d'un nom d'une autre manière, il est recommandé de se conformer à cet usage.

When it is a well-established custom to abridge a name in another manner, it is advisable to conform to custom.

**Ex. 4.** DC. pour Augustin-Pyramus de Candolle, St.-Hil. pour Saint-Hilaire, Rchb. for H. G. L. Reichenbach.

DC. for Augustin-Pyramus de Candolle; St.-Hil. for Saint-Hilaire; Rchb. for H. G. L. Reichenbach.



**Note 1.** L'ouvrage *Authors of plant names* de Brummitt & Powell (1992) fournit des abréviations standardisées dépourvues d'ambiguïté pour un grand nombre d'auteurs de noms d'organismes en conformité avec cette Recommandation. Ces formes standards, mises à jour si nécessaire par l'*International Plant Names Index* (<http://www.ipni.org>) et l'*Index Fungorum* (<http://www.indexfungorum.org>), ont été employées pour les citations d'auteur tout au long du présent *Code*, quoiqu'avec des espaces additionnels.

Brummitt & Powell's *Authors of plant names* (1992) provides unambiguous standard forms for a large number of authors of names of organisms in conformity with this Recommendation. These standard forms, updated as necessary from the International Plant Names Index (<http://www.ipni.org>) and Index Fungorum (<http://www.indexfungorum.org>), have been used for author citations throughout this *Code*, albeit with additional spacing.

## Recommandation 46B

**46B.1.** En citant l'auteur du nom scientifique d'un taxon, la latinisation du nom de l'auteur donné dans la publication originale devrait normalement être acceptée. Si un auteur n'a pas indiqué de latinisation, ou



si à différentes périodes un auteur a utilisé des latinisations différentes, alors la latinisation connue pour être préférée par l'auteur ou celle que l'auteur a le plus fréquemment adoptée devrait être acceptée. A défaut d'une telle information le nom de l'auteur devrait être latinisé conformément à un standard international disponible.

In citing the author of the scientific name of a taxon, the romanization of the author's name given in the original publication should normally be accepted. Where an author failed to give a romanization, or where an author has at different times used different romanizations, then the romanization known to be preferred by the author or that most frequently adopted by the author should be accepted. In the absence of such information the author's name should be romanized in accordance with an internationally available standard.

- 46B.2.** Les auteurs de noms scientifiques dont le nom personnel n'est pas écrit avec l'alphabet latin devraient translittérer leur nom, de préférence (mais pas nécessairement) en conformité avec un standard international reconnu et, dans le but de simplifier les problèmes typographiques, sans les signes diacritiques. Si les auteurs ont choisi la latinisation de leur nom personnel, ils devraient, par la suite, l'utiliser de manière constante. Autant que possible, les auteurs ne devraient pas permettre aux éditeurs de modifier la latinisation de leur nom personnel.

Authors of scientific names whose personal names are not written in the Latin alphabet should romanize their names, preferably (but not necessarily) in accordance with an internationally recognized standard and, as a matter of typographical convenience, without diacritical signs. Once authors have selected the romanization of their personal names, they should use it consistently. Whenever possible, authors should not permit editors or publishers to change the romanization of their personal names.

## Recommandation 46C

- 46C.1.** Pour un nom publié conjointement par deux auteurs, les deux auteurs devraient être cités, liés par une esperluète (&) ou par le mot "et".

After a name published jointly by two authors, both authors should be cited, linked by an ampersand (&) or by the word "et".

- Ex. 1.** *Didymopanax gleasonii* Britton & P. Wilson ou *D. gleasonii* Britton et P. Wilson.  
*Didymopanax gleasonii* Britton & P. Wilson or *D. gleasonii* Britton et P. Wilson.

- 46C.2.** Pour un nom publié conjointement par plus de deux auteurs, la citation devrait être limitée au premier auteur suivi par "& al." ou "et al.", sauf dans la publication originale.

After a name published jointly by more than two authors, the citation should be restricted to the first author followed by "& al." or "et al.", except in the original publication.

- Ex. 2.** *Lapeirousia erythrantha* var. *welwitschii* (Baker) Geerinck, Lisowski, Malaisse & Symoens (dans Bull. Soc. Roy. Bot. Belgique 105 : 336. 1972) devrait être cité comme *L. erythrantha* var. *welwitschii* (Baker) Geerinck & al. ou *L. erythrantha* var. *welwitschii* (Baker) Geerinck et al.  
*Lapeirousia erythrantha* var. *welwitschii* (Baker) Geerinck, Lisowski, Malaisse & Symoens (in Bull. Soc. Roy. Bot. Belgique 105 : 336. 1972) should be cited as *L. erythrantha* var. *welwitschii* (Baker) Geerinck & al. or *L. erythrantha* var. *welwitschii* (Baker) Geerinck et al.

## Recommandation 46D

- 46D.1.** Les auteurs devraient citer leur propre nom après chaque nouveauté nomenclaturale qu'ils publient plutôt que de se référer à eux même à l'aide d'expressions telles que "nobis" (nob.) ou "mihi" (m.).

Authors should cite themselves by name after each nomenclatural novelty they publish rather than refer to themselves by expressions such as "nobis" (nob.) or "mihi" (m.).

## ARTICLE 47

- 47.1.** Une modification des caractères diagnostiques ou de la délimitation d'un taxon sans l'exclusion du type n'autorise pas une modification de la citation de l'auteur du nom du taxon.

An alteration of the diagnostic characters or of the circumscription of a taxon without the exclusion of the type does not warrant a change of authorship of the name of the taxon.

**Ex. 1.** Lorsque le matériel original de *Arabis beckwithii* S. Watson (dans Proc. Amer. Acad. Arts 22 : 467. 1887) est attribué à deux espèces différentes, comme par Munz (dans Bull. S. Calif. Acad. Sci. 31 : 62. 1932), l'espèce qui n'inclut pas le lectotype doit porter un nom différent (*A. shockleyi* Munz), alors que l'autre espèce continue à être nommée *A. beckwithii* S. Watson.

When the original material of *Arabis beckwithii* S. Watson (in Proc. Amer. Acad. Arts 22 : 467. 1887) is attributed to two different species, as by Munz (in Bull. S. Calif. Acad. Sci. 31 : 62. 1932), the species not including the lectotype must bear a different name (*A. shockleyi* Munz) but the other species is still named *A. beckwithii* S. Watson.

**Ex. 2.** *Myosotis* selon la révision de Brown diffère du genre circonscrit initialement par Linné, mais le nom de genre reste *Myosotis* L. parce que le type du nom reste inclus dans le genre (on peut le citer comme *Myosotis* L. emend. R. Br. : voir la Rec. 47A).

*Myosotis* as revised by Brown differs from the genus as originally circumscribed by Linnaeus, but the generic name remains *Myosotis* L. because the type of the name is still included in the genus (it may be cited as *Myosotis* L. emend. R. Br. : see Rec. 47A).

**Ex. 3.** L'espèce diversement définie qui inclut les types de *Centaurea jacea* L. (Sp. Pl. : 914. 1753), *C. amara* L. (Sp. Pl., ed. 2 : 1292. 1763), et un nombre variable d'autres noms d'espèces reste nommée *C. jacea* L. (ou *C. jacea* L. emend. Coss. & Germ., *C. jacea* L. emend. Vis., ou *C. jacea* L. emend. Godr., selon le cas : voir la Rec. 47A).

The variously defined species that includes the types of *Centaurea jacea* L. (Sp. Pl. : 914. 1753), *C. amara* L. (Sp. Pl., ed. 2 : 1292. 1763), and a variable number of other species names is still called *C. jacea* L. (or *C. jacea* L. emend. Coss. & Germ., *C. jacea* L. emend. Vis., or *C. jacea* L. emend. Godr., as the case may be : see Rec. 47A).

## Recommandation 47A

**47A.1.** Quand une modification telle que mentionnée dans l'Art. 47.1 a été importante, la nature du changement peut être indiquée au moyen d'expressions, abrégées lorsque cela est approprié, telles que "emendavit" (emend.) suivi du nom de l'auteur responsable de la modification, "mutatis characteribus" (mut. char.), "pro parte" (p. p.), "excluso genere" ou "exclusis generibus" (excl. gen.), "exclusa specie" ou "exclusis speciebus" (excl. sp.), "exclusa varietate" ou "exclusis varietatibus" (excl. var.), "sensu amplo" (s. ampl.), "sensu lato" (s. l.), "sensu stricto" (s. str.), etc.

When an alteration as mentioned in Art. 47.1 has been considerable, the nature of the change may be indicated by adding such words, abbreviated where suitable, as "emendavit" (emend.) followed by the name of the author responsible for the change, "mutatis characteribus" (mut. char.), "pro parte" (p. p.), "excluso genere" or "exclusis generibus" (excl. gen.), "exclusa specie" or "exclusis speciebus" (excl. sp.), "exclusa varietate" or "exclusis varietatibus" (excl. var.), "sensu amplo" (s. ampl.), "sensu lato" (s. l.), "sensu stricto" (s. str.), etc.

**Ex. 1.** *Phyllanthus* L. emend. Müll. Arg.; *Globularia cordifolia* L. excl. var. (emend. Lam.).

*Phyllanthus* L. emend. Müll. Arg.; *Globularia cordifolia* L. excl. var. (emend. Lam.).

## ARTICLE 48

**48.1.** Quand un auteur adopte un nom existant mais exclut explicitement son type, on considère qu'un homonyme postérieur a été publié qui ne doit être attribué qu'à cet auteur. De la même façon, si un auteur qui adopte un nom se réfère en apparence à un basionyme ou à un synonyme remplacé mais qu'il exclut explicitement son type, on considère qu'il a publié le nom d'un nouveau taxon qui ne doit être attribué qu'à cet auteur. L'exclusion peut s'opérer par inclusion explicite et simultanée du type dans un taxon différent par le même auteur.

When an author adopts an existing name but definitely excludes its type, a later homonym that must be attributed solely to that author is considered to have been published. Similarly, when an author who adopts a name refers to an apparent basionym or replaced synonym but explicitly excludes its type, the name of a new taxon is considered to have been published that must be attributed solely to that author. Exclusion can be effected by simultaneous explicit inclusion of the type in a different taxon by the same author.

**Ex. 1.** Sirodot inclut *Lemanea corallina* Bory, le type de *Lemanea* Bory (dans Ann. Mus. Natl. Hist. Nat. 12 : 178. 1808), dans son nouveau genre *Sacheria* Sirodot (dans Ann. Sci. Nat., Bot., ser. 5, 16 :

69. 1872); de ce fait, *Lemanea*, tel que traité par Sirodot (l.c.), est cité comme *Lemanea* Sirodot non Bory, et non pas comme *Lemanea* "Bory emend. Sirodot".

Sirodot included *Lemanea corallina* Bory, the type of *Lemanea* Bory (in Ann. Mus. Natl. Hist. Nat. 12 : 178. 1808), in his new genus *Sacheria* Sirodot (in Ann. Sci. Nat., Bot., ser. 5, 16 : 69. 1872); hence *Lemanea*, as treated by Sirodot (l.c.), is cited as *Lemanea* Sirodot non Bory, and not as *Lemanea* "Bory emend. Sirodot".

**Ex. 2.** Le nom *Amorphophallus campanulatus* Decne. (dans Nouv. Ann. Mus. Hist. Nat. 3 : 366. 1834) était apparemment basé sur la désignation illégitime *Arum campanulatum* Roxb. (Hort. Bengal. : 65. 1819). Cependant, le type de ce dernier était explicitement exclu par Decaisne, et son nom est par conséquent un nom légitime d'une espèce nouvelle, qui ne doit être attribuée qu'à lui.

The name *Amorphophallus campanulatus* Decne. (in Nouv. Ann. Mus. Hist. Nat. 3 : 366. 1834) was apparently based on the illegitimate *Arum campanulatum* Roxb. (Hort. Bengal. : 65. 1819). However, the type of the latter was explicitly excluded by Decaisne, and his name is therefore a legitimate name of a new species, to be attributed solely to him.

**Ex. 3.** Le type de *Myginda* sect. *Gyminda* Griseb. (Cat. Pl. Cub. : 55. 1866) est *M. integrifolia* Poir. bien que Grisebach ait mésappliqué le dernier nom. Quand Sargent éleva la section au rang de genre, il nomma l'espèce décrite par Grisebach *G. grisebachii* et exclut explicitement *M. integrifolia* du genre. *Gyminda* Sarg. (dans Gard. & Forest 4 : 4. 1891) est donc le nom d'un nouveau genre, typifié par *G. grisebachii* Sarg., non pas un nom à un nouveau rang basé sur *M.* sect. *Gyminda*.

The type of *Myginda* sect. *Gyminda* Griseb. (Cat. Pl. Cub. : 55. 1866) is *M. integrifolia* Poir. even though Grisebach misapplied the latter name. When Sargent raised the section to the rank of genus, he named the species described by Grisebach *G. grisebachii* and explicitly excluded *M. integrifolia* from the genus. *Gyminda* Sarg. (in Gard. & Forest 4 : 4. 1891) is therefore the name of a new genus, typified by *G. grisebachii* Sarg., not a name at new rank based on *M.* sect. *Gyminda*.

**i Note 1.** La mésapplication d'une nouvelle combinaison, d'un nom à un nouveau rang or d'un nom de remplacement pour un taxon différent, mais sans exclusion explicite du type du basionyme ou du synonyme remplacé, est traitée aux Art. 7.3–7.4.

Misapplication of a new combination, name at new rank, or replacement name to a different taxon, but without explicit exclusion of the type of the basionym or replaced synonym, is dealt with under Art. 7.3–7.4.

**i Note 2.** Le maintien d'un nom dans un sens excluant son type d'origine, ou son type désigné en fonction des Art. 7–10, peut être effectué seulement par la conservation (voir l'Art. 14.9).

Retention of a name in a sense that excludes its original type, or its type designated under Art. 7–10, can be effected only by conservation (see Art. 14.9).

**48.2.** Aux fins de l'Art. 48.1, l'exclusion d'un type signifie l'exclusion (a) de l'holotype selon l'Art. 9.1 ou du type original selon l'Art. 10 ou de tous le syntypes selon l'Art. 9.5 ou de tous les éléments éligibles comme types selon l'Art. 10.2 ; ou (b) du type précédemment désigné sous les Art. 9.11–9.13 ou 10.2 ; ou (c) du type précédemment conservé selon l'Art. 14.9.

For the purpose of Art. 48.1, exclusion of a type means exclusion of (a) the holotype under Art. 9.1 or the original type under Art. 10 or all syntypes under Art. 9.6 or all elements eligible as types under Art. 10.2 ; or (b) the type previously designated under Art. 9.11–9.13 or 10.2 ; or (c) the type previously conserved under Art. 14.9.

## ARTICLE 49

**49.1.** La citation d'auteur d'un nom au rang de genre ou inférieur qui possède un basionyme (Art. 6.10) comprend le ou les auteurs du basionyme cités entre parenthèses suivis par le ou les auteurs du nom lui-même (voir aussi l'Art. 46.7).

Author citation for a name at the rank of genus or below that has a basionym (Art. 6.10) comprises the author(s) of the basionym cited in parentheses followed by the author(s) of the name itself (see also Art. 46.7).

**Ex. 1.** *Medicago polymorpha* var. *orbicularis* L. (Sp. Pl. : 779. 1753), élevé au rang d'espèce, est cité comme *M. orbicularis* (L.) Bartal. (Cat. Pianta Siena : 60. 1776).

*Medicago polymorpha* var. *orbicularis* L. (Sp. Pl. : 779. 1753) when raised to the rank of species is cited as *M. orbicularis* (L.) Bartal. (Cat. Piante Siena : 60. 1776).

- Ex. 2.** *Anthyllis* sect. *Aspalathoides* DC. (Prodr. 2 : 169. 1825) élevé au rang de genre, tout en conservant l'épithète *Aspalathoides* comme son nom, est cité comme *Aspalathoides* (DC.) K. Koch (Hort. Dendrol. : 242. 1853).

*Anthyllis* sect. *Aspalathoides* DC. (Prodr. 2 : 169. 1825) raised to generic rank, retaining the epithet *Aspalathoides* as its name, is cited as *Aspalathoides* (DC.) K. Koch (Hort. Dendrol. : 242. 1853).

- Ex. 3.** *Cineraria* sect. *Eriopappus* Dumort. (Fl. Belg. : 65. 1827) quand transféré à *Tephroseris* (Rchb.) Rchb. est cité comme *T.* sect. *Eriopappus* (Dumort.) Holub (dans Folia Geobot. Phytotax. 8 : 173. 1973).

*Cineraria* sect. *Eriopappus* Dumort. (Fl. Belg. : 65. 1827) when transferred to *Tephroseris* (Rchb.) Rchb. is cited as *T.* sect. *Eriopappus* (Dumort.) Holub (in Folia Geobot. Phytotax. 8 : 173. 1973).

- Ex. 4.** *Cistus aegyptiacus* L. (Sp. Pl. : 527. 1753) transféré à *Helianthemum* Mill. est cité comme *H. aegyptiacum* (L.) Mill. (Gard. Dict., ed. 8 : *Helianthemum* No. 23. 1768).

*Cistus aegyptiacus* L. (Sp. Pl. : 527. 1753) when transferred to *Helianthemum* Mill. is cited as *H. aegyptiacum* (L.) Mill. (Gard. Dict., ed. 8 : *Helianthemum* No. 23. 1768).

- Ex. 5.** *Fumaria bulbosa* var. *solida* L. (Sp. Pl. : 699. 1753) a été élevé au rang spécifique en tant que *F. solida* (L.) Mill. (Gard. Dict. Abr., ed. 6 : *Fumaria* No. 8. 1771). Le nom de cette espèce transférée dans *Corydalis* DC. est cité comme *C. solida* (L.) Clairv. (Gard. Dict. Abr., ed. 6 : *Fumaria* No. 8. 1771), non pas *C. solida* "(Mill.) Clairv."

*Fumaria bulbosa* var. *solida* L. (Sp. Pl. : 699. 1753) was raised to specific rank as *F. solida* (L.) Mill. (Gard. Dict. Abr., ed. 6 : *Fumaria* No. 8. 1771). The name of this species when transferred to *Corydalis* DC. is cited as *C. solida* (L.) Clairv. (Gard. Dict. Abr., ed. 6 : *Fumaria* No. 8. 1771), not *C. solida* "(Mill.) Clairv."

- Ex. 6.** *Pulsatilla montana* var. *serbica* W. Zimm. (dans Feddes Repert. Spec. Nov. Regni Veg. 61 : 95. 1958), initialement placé dans *P. montana* subsp. *australis* (Heuffel) Zämelis, conserve la même citation d'auteur s'il est placé dans *P. montana* subsp. *dacica* Rummelsp. (voir l'Art. 24.1) et ne doit pas être cité comme var. *serbica* "(W. Zimm.) Rummelsp." (dans Feddes Repert. 71 : 29. 1965).

*Pulsatilla montana* var. *serbica* W. Zimm. (in Feddes Repert. Spec. Nov. Regni Veg. 61 : 95. 1958), originally placed under *P. montana* subsp. *australis* (Heuff.) Zämelis, retains its authorship when placed under *P. montana* subsp. *dacica* Rummelsp. (see Art. 24.1) and is not to be cited as var. *serbica* "(W. Zimm.) Rummelsp." (in Feddes Repert. 71 : 29. 1965).

- Ex. 7.** *Salix* subsect. *Myrtilloides* C. K. Schneid. (Ill. Handb. Laubholz. 1 : 63. 1904), initialement placé dans *S.* sect. *Argenteae* W. D. J. Koch, conserve la même citation d'auteur s'il est placé dans *S.* sect. *Glaucæ* Pax (voir l'Art. 21.1) et ne doit pas être cité comme *S.* subsect. *Myrtilloides* "(C. K. Schneid.) Dorn" (dans Canad. J. Bot. 54 : 2777. 1976).

*Salix* subsect. *Myrtilloides* C. K. Schneid. (Ill. Handb. Laubholz. 1 : 63. 1904), originally placed under *S.* sect. *Argenteae* W. D. J. Koch, retains its authorship when placed under *S.* sect. *Glaucæ* Pax (see Art. 21.1) and is not to be cited as *S.* subsect. *Myrtilloides* "(C. K. Schneid.) Dorn" (in Canad. J. Bot. 54 : 2777. 1976).

- Ex. 8.** Le nom *Lithocarpus polystachyus* publié par Rehder (dans J. Arnold Arbor. 1 : 130. 1919) était basé sur *Quercus polystachya* A. DC. (Prodr. 16(2) : 107. 1864), attribué par Candolle à "Wall. ! list n. 2789" (un nomen nudum) ; la combinaison de Rehder est citée soit comme *L. polystachyus* (Wall. ex A. DC.) Rehder soit comme *L. polystachyus* (A. DC.) Rehder (voir l'Art. 46.5).

The name *Lithocarpus polystachyus* published by Rehder (in J. Arnold Arbor. 1 : 130. 1919) was based on *Quercus polystachya* A. DC. (Prodr. 16(2) : 107. 1864), ascribed by Candolle to "Wall. ! list n. 2789" (a nomen nudum) ; Rehder's combination is cited as either *L. polystachyus* (Wall. ex A. DC.) Rehder or *L. polystachyus* (A. DC.) Rehder (see Art. 46.5).

**Note 1.** La citation d'auteur pour un nom de remplacement (Art. 6.11) comprend seulement le ou les auteurs du nom lui-même, non pas ceux du synonyme remplacé.

Author citation for a replacement name (Art. 6.11) comprises only the author(s) of the name itself, not those of the replaced synonym.

**Ex. 9.** *Mycena coccineoides*, un nom de remplacement pour *Omphalina coccinea* Murrill (voir l'Art. 6 Ex. 15), est cité comme *M. coccineoides* Grgur., non pas *M. coccineoides* "(Murrill) Grgur." (voir aussi les Art. 58 Ex. 1, 3 et 4).

*Mycena coccineoides*, a replacement name for *Omphalina coccinea* Murrill (see Art. 6 Ex. 15), is cited as *M. coccineoides* Grgur., not *M. coccineoides* "(Murrill) Grgur." (see also Art. 58 Ex. 1, 3 and 4).

**i Note 2.** L'Art. 46.7 règle le cas des citations d'auteur entre parenthèses avant le mot "ex", s'agissant de noms dans les groupes dont le point de départ est postérieur à 1753.

Art. 46.7 provides for the use of parenthetical author citations preceding the word "ex" after some names in groups with a starting-point later than 1753.

**49.2.** Les citations d'auteur entre parenthèses ne sont pas utilisées pour des noms supragénériques.

Parenthetical author citations are not used for suprageneric names.

**Ex. 10.** Bien qu'*Illiciaceae* A. C. Sm. (dans *Sargentia* 7 : 8. 1947) ait été validement publié en référence à *Illicieae* DC. (*Prodr.* 1 : 77. 1824) il n'est pas cité comme *Illiciaceae* "(DC.) A. C. Sm."

Even though *Illiciaceae* A. C. Sm. (in *Sargentia* 7 : 8. 1947) was validly published by reference to *Illicieae* DC. (*Prodr.* 1 : 77. 1824) it is not to be cited as *Illiciaceae* "(DC.) A. C. Sm."

## ARTICLE 50

**50.1.** Quand un taxon au rang d'espèce ou un taxon de rang inférieur est transféré d'une catégorie non-hybride à une catégorie hybride de même rang (Art. H.10 Note 1), ou vice versa, l'autorat reste sans changement, mais peut être suivi d'une indication entre parenthèses de la catégorie d'origine.

When a taxon at the rank of species or below is transferred from the non-hybrid category to the hybrid category of the same rank (Art. H.10 Note 1), or vice versa, the authorship remains unchanged but may be followed by an indication in parentheses of the original category.

**Ex. 1.** *Stachys ambigua* Sm. (dans *Smith & Sowerby, Engl. Bot.* 30 : t. 2089. 1809) a été publié comme le nom d'une espèce. Traité comme s'appliquant à un hybride, il peut être cité comme *S. ×ambigua* Sm. (pro sp.).

*Stachys ambigua* Sm. (in *Smith & Sowerby, Engl. Bot.* 30 : t. 2089. 1809) was published as the name of a species. If regarded as applying to a hybrid, it may be cited as *S. ×ambigua* Sm. (pro sp.).

**Ex. 2.** *Salix ×glaucops* Andersson (dans *Candolle, Prodr.* 16(2) : 281. 1868) a été publié en tant que nom d'un hybride. Plus tard, Rydberg (dans *Bull. New York Bot. Gard.* 1 : 270. 1899) considéra ce taxon comme une espèce. Si l'on accepte ce point de vue, on peut le citer comme *S. glaucops* Andersson (pro hybr.).

*Salix ×glaucops* Andersson (in *Candolle, Prodr.* 16(2) : 281. 1868) was published as the name of a hybrid. Later, Rydberg (in *Bull. New York Bot. Gard.* 1 : 270. 1899) considered the taxon to be a species. If this view is accepted, the name may be cited as *S. glaucops* Andersson (pro hybr.).

## SECTION 2

### RECOMMANDATIONS GÉNÉRALES RELATIVES AUX CITATIONS

#### Recommandation 50A

**50A.1.** Dans la citation d'une désignation qui n'est pas validement publiée parce qu'elle a été simplement citée comme un synonyme (Art. 36.1 (b)), les mots "as synonym" ou "pro syn." devraient être ajoutés.

In the citation of a designation that is not validly published because it was merely cited as a synonym (Art. 36.1(b)), the words "as synonym" or "pro syn." should be added.

## Recommandation 50B

**50B.1.** En citant un nomen nudum, son statut devrait être indiqué par l'ajout des mots "nomen nudum" ou "nom. nud."

In the citation of a nomen nudum, its status should be indicated by adding the words "nomen nudum" or "nom. nud."

**Ex. 1.** "*Carex bebbii*" (Olney, Carices Bor.-Amer. 2 : 12. 1871), publié sans diagnose ni description, devrait être cité comme *Carex bebbii* Olney, nomen nudum (ou nom. nud.).

"*Carex bebbii*" (Olney, Carices Bor.-Amer. 2 : 12. 1871), published without a description or diagnosis, should be cited as *Carex bebbii* Olney, nomen nudum (or nom. nud.).

## Recommandation 50C

**50C.1.** La citation d'un homonyme postérieur devrait être suivie du nom de l'auteur de l'homonyme antérieur précédé par le mot "non", de préférence en ajoutant la date de publication. Dans certains cas, il sera conseillé de citer aussi d'autres homonymes éventuels, précédés du mot "nec".

The citation of a later homonym should be followed by the name of the author of the earlier homonym preceded by the word "non", preferably with the date of publication added. In some instances it will be advisable to cite also any other homonyms, preceded by the word "nec".

**Ex. 1.** *Ulmus racemosa* Thomas in Amer. J. Sci. Arts 19 : 170. 1831, non Borkh. 1800.

*Ulmus racemosa* Thomas in Amer. J. Sci. Arts 19 : 170. 1831, non Borkh. 1800.

**Ex. 2.** *Lindera* Thunb., Nov. Gen. Pl. : 64. 1783, non Adans. 1763.

*Lindera* Thunb., Nov. Gen. Pl. : 64. 1783, non Adans. 1763.

**Ex. 3.** *Bartlingia* Brongn. in Ann. Sci. Nat. (Paris) 10 : 373. 1827, non Rchb. 1824 nec F. Muell. 1882.

*Bartlingia* Brongn. in Ann. Sci. Nat. (Paris) 10 : 373. 1827, non Rchb. 1824 nec F. Muell. 1882.

## Recommandation 50D

**50D.1.** Les erreurs de détermination ne devraient pas être incluses dans les synonymies, mais ajoutées à leur suite. Un nom mésappliqué doit être indiqué par les mots "auct. non" suivis par le ou les noms de l'auteur ou des auteurs originaux et la référence bibliographique de l'erreur de détermination.

Misidentifications should not be included in synonymies but added after them. A misapplied name should be indicated by the words "auct. non" followed by the name(s) of the original author(s) and the bibliographic reference of the misidentification.

**Ex. 1.** *Ficus stortophylla* Warb. in Ann. Mus. Congo Belge, Bot., ser. 4, 1 : 32. 1904. *F. irumuensis* De Wild., Pl. Bequaert. 1 : 341. 1922. *F. exasperata* auct. non Vahl : De Wildeman & Durand in Ann. Mus. Congo Belge, Bot., ser. 2, 1 : 54. 1899 ; De Wildeman, Miss. Ém. Laurent : 26. 1905 ; Durand & Durand, Syll. Fl. Congol. : 505. 1909.

*Ficus stortophylla* Warb. in Ann. Mus. Congo Belge, Bot., ser. 4, 1 : 32. 1904. *F. irumuensis* De Wild., Pl. Bequaert. 1 : 341. 1922. *F. exasperata* auct. non Vahl : De Wildeman & Durand in Ann. Mus. Congo Belge, Bot., ser. 2, 1 : 54. 1899 ; De Wildeman, Miss. Ém. Laurent : 26. 1905 ; Durand & Durand, Syll. Fl. Congol. : 505. 1909.

## Recommandation 50E

**50E.1.** Après un nom conservé (nomen conservandum ; voir l'Art. 14 et les Annexes II–IV) l'abréviation "nom. cons." ou, dans le cas d'une orthographe conservée, "orth. cons." (orthographia conservanda) devrait être ajoutée dans une citation formelle.

After a conserved name (nomen conservandum ; see Art. 14 and App. II–IV) the abbreviation "nom. cons." or, in the case of a conserved spelling, "orth. cons." (orthographia conservanda) should be added in a formal citation.

**Ex. 1.** *Protea* L., Mant. Pl. : 187. 1771, nom. cons., non L. 1753.

*Protea* L., Mant. Pl. : 187. 1771, nom. cons., non L. 1753.

**Ex. 2.** *Combretum* Loefl. 1758, nom. cons. [= *Grislea* L. 1753].  
*Combretum* Loefl. 1758, nom. cons. [= *Grislea* L. 1753].

**Ex. 3.** *Glechoma* L. 1753, orth. cons., '*Glecoma*'.  
*Glechoma* L. 1753, orth. cons., '*Glecoma*'.

**50E.2.** Après un nom rejeté selon l'Art. 56 (nomen utique rejiciendum, nom supprimé; voir l'Annexe V) l'abréviation "nom. rej." devrait être ajoutée dans une citation formelle.

After a name rejected under Art. 56 (nomen utique rejiciendum, suppressed name; see App. V) the abbreviation "nom. rej." should be added in a formal citation.

**Ex. 4.** *Betula alba* L. 1753, nom. rej.  
*Betula alba* L. 1753, nom. rej.

**Note 1.** La Rec. 50E.2 s'applique aussi à n'importe quelle combinaison basée sur un nomen utique rejiciendum (nom supprimé; voir l'Art. 56.1).

Rec. 50E.2 also applies to any combination based on a nomen utique rejiciendum (suppressed name; see Art. 56.1).

**Ex. 5.** *Dryobalanops sumatrensis* (J. F. Gmel.) Kosterm. in Blumea 33 : 346. 1988, nom. rej.  
*Dryobalanops sumatrensis* (J. F. Gmel.) Kosterm. in Blumea 33 : 346. 1988, nom. rej.

## Recommandation 50F

**50F.1.** Si un nom est cité avec des altérations de la forme initialement publiée, il est souhaitable dans une citation complète que la forme exacte originale soit ajoutée, de préférence entre guillemets simples ou doubles.

If a name is cited with alterations from the form as originally published, it is desirable that in full citations the exact original form should be added, preferably between single or double quotation marks.

**Ex. 1.** *Pyrus calleryana* Decne. (*P. mairei* H. Lév. in Repert. Spec. Nov. Regni Veg. 12 : 189. 1913, '*Pirus*').  
*Pyrus calleryana* Decne. (*P. mairei* H. Lév. in Repert. Spec. Nov. Regni Veg. 12 : 189. 1913, '*Pirus*').

**Ex. 2.** *Zanthoxylum cribrosum* Spreng., Syst. Veg. 1 : 946. 1824, '*Xanthoxylon*' (*Z. caribaeum* var. *floridanum* (Nutt.) A. Gray in Proc. Amer. Acad. Arts 23 : 225. 1888, '*Xanthoxylum*').  
*Zanthoxylum cribrosum* Spreng., Syst. Veg. 1 : 946. 1824, '*Xanthoxylon*' (*Z. caribaeum* var. *floridanum* (Nutt.) A. Gray in Proc. Amer. Acad. Arts 23 : 225. 1888, '*Xanthoxylum*').

**Ex. 3.** *Spathiphyllum solomonense* Nicolson in Amer. J. Bot. 54 : 496. 1967, '*solomonensis*'.  
*Spathiphyllum solomonense* Nicolson in Amer. J. Bot. 54 : 496. 1967, '*solomonensis*'.

## Recommandation 50G

**50G.1.** Les auteurs devraient éviter de mentionner dans leurs publications des noms précédemment non publiés qu'ils n'acceptent pas, particulièrement si les personnes responsables de ces noms non publiés n'ont pas formellement autorisé leur publication (voir la Rec. 23A.3 (i)).

Authors should avoid mentioning in their publications previously unpublished names that they do not accept, especially if the persons responsible for these unpublished names have not formally authorized their publication (see Rec. 23A.3(i)).





# CHAPITRE VII

## REJET DE NOMS

### ARTICLE 51

**51.1.** Un nom légitime ne doit pas être rejeté simplement parce que lui, ou son épithète, est inapproprié ou désagréable, ou parce qu'un autre lui serait préférable ou mieux connu (mais voir les Art. 56.1 et F.7.1), ou parce qu'il a perdu sa signification originale.

A legitimate name must not be rejected merely because it, or its epithet, is inappropriate or disagreeable, or because another is preferable or better known (but see Art. 56.1 and F.7.1), or because it has lost its original meaning.

**Ex. 1.** Des changements tels que les suivants sont contraires à l'Art. 51.1 : *Mentha* en *Minthe*, *Staphylea* en *Staphylis*, *Tamus* en *Tamnus*, *Thamnos*, ou *Thamnus*, *Tillaea* en *Tillia*, *Vincetoxicum* en *Alexitoxicon*; et *Orobanche artemisiae* en *O. artemisiepiphyta*, *O. columbariae* en *O. columbarihaerens*, *O. rapum-genistae* en *O. rapum* ou *O. sarothamnophyta*.

Changes such as the following are contrary to Art. 51.1 : *Mentha* to *Minthe*, *Staphylea* to *Staphylis*, *Tamus* to *Tamnus*, *Thamnos*, or *Thamnus*, *Tillaea* to *Tillia*, *Vincetoxicum* to *Alexitoxicon*; and *Orobanche artemisiae* to *O. artemisiepiphyta*, *O. columbariae* to *O. columbarihaerens*, *O. rapum-genistae* to *O. rapum* or *O. sarothamnophyta*.

**Ex. 2.** *Ardisia quinquegona* Blume (Bijdr. Fl. Ned. Ind. 13 : 689. 1825) ne doit pas être rejeté en faveur d'*A. pentagona* A. DC. (dans Trans. Linn. Soc. London 17 : 124. 1834) simplement parce que l'épithète spécifique *quinquegona* est un mot hybride (latin et grec) (contrairement à la Rec. 23A.3(c)).

*Ardisia quinquegona* Blume (Bijdr. Fl. Ned. Ind. 13 : 689. 1825) is not to be rejected in favour of *A. pentagona* A. DC. (in Trans. Linn. Soc. London 17 : 124. 1834) merely because the specific epithet *quinquegona* is a hybrid word (Latin and Greek) (contrary to Rec. 23A.3(c)).

**Ex. 3.** Le nom *Scilla peruviana* L. (Sp. Pl. : 309. 1753) ne doit pas être rejeté simplement parce que l'espèce ne croît pas au Pérou.

The name *Scilla peruviana* L. (Sp. Pl. : 309. 1753) is not to be rejected merely because the species does not grow in Peru.

**Ex. 4.** Le nom *Petrosimonia oppositifolia* (Pall.) Litv. (Sched. Herb. Fl. Ross. 7 : 13. 1911), basé sur *Polycnemum oppositifolium* Pall. (Reise Russ. Reich. 1 : 484. 1771), ne doit pas être rejeté simplement parce que l'espèce possède des feuilles seulement partiellement opposées, et partiellement alternes, bien qu'il existe une autre espèce voisine proche, *Petrosimonia brachiata* (Pall.) Bunge, dont toutes les feuilles sont opposées.

The name *Petrosimonia oppositifolia* (Pall.) Litv. (Sched. Herb. Fl. Ross. 7 : 13. 1911), based on *Polycnemum oppositifolium* Pall. (Reise Russ. Reich. 1 : 484. 1771), is not to be rejected merely because the species has leaves only partly opposite, and partly alternate, although there is another closely related species, *Petrosimonia brachiata* (Pall.) Bunge, that has all its leaves opposite.

**Ex. 5.** *Richardia* L. (Sp. Pl. : 330. 1753) ne doit pas être rejeté en faveur de *Richardsonia*, comme le fit Kunth (dans Mém. Mus. Hist. Nat. 4 : 430. 1818), simplement parce que le nom était à l'origine dédié à Richardson.

*Richardia* L. (Sp. Pl. : 330. 1753) is not to be rejected in favour of *Richardsonia*, as was done by Kunth (in Mém. Mus. Hist. Nat. 4 : 430. 1818), merely because the name was originally dedicated to Richardson.

## ARTICLE 52

**52.1.** Un nom, à moins qu'il ne soit conservé (Art. 14), protégé (Art. F.2), ou sanctionné (Art. F.3), est illégitime et doit être rejeté si, à sa publication, il était superflu du point de vue de la nomenclature, c'est-à-dire si le taxon auquel il était appliqué, tel que délimité par son auteur, incluait explicitement le type (comme qualifié dans l'Art. 52.2) d'un nom qui devait avoir été adopté, ou dont l'épithète aurait dû être adoptée, selon les règles (mais voir les Art. 52.4 et F.8.1).

A name, unless conserved (Art. 14), protected (Art. F.2), or sanctioned (Art. F.3), is illegitimate and is to be rejected if it was nomenclaturally superfluous when published, i.e. if the taxon to which it was applied, as circumscribed by its author, definitely included the type (as qualified in Art. 52.2) of a name that ought to have been adopted, or of which the epithet ought to have been adopted, under the rules (but see Art. 52.4 and F.8.1).

**52.2.** Aux fins de l'Art. 52.1, l'inclusion explicite du type d'un nom est effectuée par la citation (a) de l'holotype selon l'Art. 9.1 ou du type original selon l'Art. 10 ou de tous les syntypes selon l'Art. 9.5 ou de tous les éléments susceptibles d'être choisis comme types selon l'Art. 10.2 ; ou (b) du type précédemment désigné selon les Art. 9.11–13 ou 10.2 ; ou (c) du type précédemment conservé selon l'Art. 14.9 ; ou (d) des illustrations de ceux-ci. Elle est également effectuée (e) par la citation du nom lui-même ou de n'importe quel nom homotypique à ce moment, à moins que le type soit au même moment exclu soit explicitement soit implicitement.

For the purpose of Art. 52.1, definite inclusion of the type of a name is effected by citation of (a) the holotype under Art. 9.1 or the original type under Art. 10 or all syntypes under Art. 9.6 or all elements eligible as types under Art. 10.2 ; or (b) the type previously designated under Art. 9.11–9.13 or 10.2 ; or (c) the type previously conserved under Art. 14.9 ; or (d) the illustrations of these. It is also effected (e) by citation of the name itself or any name homotypic at that time, unless the type is at the same time excluded either explicitly or by implication.

**Ex. 1.** Le nom de genre *Cainito* Adans. (Fam. Pl. 2 : 166. 1763) est illégitime car il était un nom superflu pour *Chrysophyllum* L. (Sp. Pl. : 192. 1753), qu'Adanson citait en synonymie.

The generic name *Cainito* Adans. (Fam. Pl. 2 : 166. 1763) is illegitimate because it was a superfluous name for *Chrysophyllum* L. (Sp. Pl. : 192. 1753), which Adanson cited as a synonym.

**Ex. 2.** *Picea excelsa* Link (dans *Linnaea* 15 : 517. 1841) est illégitime, car il est basé sur *Pinus excelsa* Lam. (Fl. Franç. 2 : 202. 1779), un nom superflu pour *Pinus abies* L. (Sp. Pl. : 1002. 1753). Sous *Picea* le nom correct est *Picea abies* (L.) H. Karst. (Deut. Fl. : 324. 1881).

*Picea excelsa* Link (in *Linnaea* 15 : 517. 1841) is illegitimate because it is based on *Pinus excelsa* Lam. (Fl. Franç. 2 : 202. 1779), a superfluous name for *Pinus abies* L. (Sp. Pl. : 1002. 1753). Under *Picea* the correct name is *Picea abies* (L.) H. Karst. (Deut. Fl. : 324. 1881).

**Ex. 3.** *Salix myrsinifolia* Salisb. (Prodr. Stirp. Chap. Allerton : 394. 1796) est légitime parce qu'il a été explicitement basé sur "*S. myrsinites*" au sens d'Hoffmann (Hist. Salic. III. 71. 1787), une mésapplication de *S. myrsinites* L. (Sp. Pl. : 1018. 1753), un nom que Salisbury exclut implicitement en ne citant pas Linné comme il l'a fait pour chacune des 14 autres espèces de *Salix*.

*Salix myrsinifolia* Salisb. (Prodr. Stirp. Chap. Allerton : 394. 1796) is legitimate because it is explicitly based on "*S. myrsinites*" of Hoffmann (Hist. Salic. III. : 71. 1787), a misapplication of *S. myrsinites* L. (Sp. Pl. : 1018. 1753), a name that Salisbury excluded by implication by not citing Linnaeus as he did under each of the other 14 species of *Salix*.

**Ex. 4.** *Cucubalus latifolius* Mill. et *C. angustifolius* Mill. ne sont pas des noms illégitimes, bien que ces espèces de Miller soient maintenant réunies à l'espèce précédemment nommée *C. behen* L. (Sp. Pl. : 414. 1753) : *C. latifolius* et *C. angustifolius* telles que définies par Miller (Gard. Dict., ed. 8 : *Cucubalus* No. 2, 3. 1768) n'incluaient pas le type de *C. behen* L., un nom qu'il adopta pour une autre espèce.

*Cucubalus latifolius* Mill. and *C. angustifolius* Mill. are not illegitimate names, although Miller's species are now united with the species previously named *C. behen* L. (Sp. Pl. : 414. 1753) : *C. latifolius* and *C. angustifolius* as circumscribed by Miller (Gard. Dict., ed. 8 : *Cucubalus* No. 2, 3. 1768) did not include the type of *C. behen* L., a name that he adopted for another species.

**Ex. 5.** Exclusion explicite du type. En publiant le nom *Galium tricornutum*, Dandy (dans *Watsonia* 4 : 47. 1957) cita *G. tricorne* Stokes (Bot. Arr. Brit. Pl., ed. 2, 1 : 153. 1787) pro parte comme synonyme

en excluant explicitement son type.

Explicit exclusion of type. When publishing the name *Galium tricornutum*, Dandy (in *Watsonia* 4 : 47. 1957) cited *G. tricornum* Stokes (Bot. Arr. Brit. Pl., ed. 2, 1 : 153. 1787) pro parte as a synonym while explicitly excluding its type.

- Ex. 6.** Exclusion du type de façon implicite. *Tmesipteris elongata* P. A. Dang. (dans *Botaniste* 2 : 213. 1891) fut publié comme une espèce nouvelle, mais *Psilotum truncatum* R. Br. était cité en synonymie. Cependant, à la page suivante, *T. truncata* (R. Br.) Desv. est considéré comme une espèce différente et deux pages plus loin les deux sont distinguées dans une clef, ce qui indique que la signification du synonyme cité était soit un "*P. truncatum* R. Br. pro parte", soit "*P. truncatum* auct. non R. Br."

Exclusion of type by implication. *Tmesipteris elongata* P. A. Dang. (in *Botaniste* 2 : 213. 1891) was published as a new species but *Psilotum truncatum* R. Br. was cited as a synonym. However, on the following page, *T. truncata* (R. Br.) Desv. is recognized as a different species and two pages later both are distinguished in a key, thus showing that the meaning of the cited synonym was either "*P. truncatum* R. Br. pro parte" or "*P. truncatum* auct. non R. Br."

- Ex. 7.** Sous *Persicaria maculosa* Gray (Nat. Arr. Brit. Pl. 2 : 269. 1821), le nom *Polygonum persicaria* L. (Sp. Pl. : 361. 1753) était cité comme le synonyme remplacé, et par conséquent le type de *Polygonum persicaria* était certainement inclus. Cependant, parce que *Persicaria mitis* Delarbre (Fl. Auvergne ed. 2 : 518. 1806) est un nom légitime de remplacement antérieur pour *Polygonum persicaria* et est ainsi homotypique (Art. 7.4), *Persicaria maculosa* au moment de sa publication était un nom illégitime superflu pour *Persicaria mitis*. Son utilisation continue a été rendue possible par conservation (voir l'Annexe IV).

Under *Persicaria maculosa* Gray (Nat. Arr. Brit. Pl. 2 : 269. 1821), the name *Polygonum persicaria* L. (Sp. Pl. : 361. 1753) was cited as the replaced synonym, and hence the type of *Polygonum persicaria* was definitely included. However, because *Persicaria mitis* Delarbre (Fl. Auvergne ed. 2 : 518. 1806) is an earlier legitimate replacement name for *Polygonum persicaria* and is thereby homotypic (Art. 7.4), *Persicaria maculosa* when published was an illegitimate superfluous name for *Persicaria mitis*. Its continued use has been made possible by conservation (see App. IV).

- Ex. 8.** Sous *Bauhinia semla* Wunderlin (dans *Taxon* 25 : 362. 1976), le nom *B. retusa* Roxb. (Fl. Ind., ed. 1832, 2 : 322. 1832) non Poir. (dans Lamarck, *Encycl. Suppl.* 1 : 599. 1811), était cité comme le synonyme remplacé tandis que *B. emarginata* Roxb. ex G. Don (Gen. Syst. 2 : 462. 1832) non Mill. (Gard. Dict., ed. 8 : *Bauhinia* No. 5. 1768), était aussi cité dans la synonymie, et par conséquent les types des deux synonymes ont été certainement inclus. Cependant, *B. roxburghiana* Voigt (Hort. Suburb. Calcutt. : 254. 1845), qui a été publié comme un nom de remplacement pour *B. emarginata*, est nécessairement homotypique avec celui-ci (Art. 7.4) et aurait dû être adopté par Wunderlin. Donc, *B. semla* est un nom illégitime superflu, mais est typifié par la type de son synonyme remplacé, *B. retusa* (voir l'Art. 7 Ex. 5).

Under *Bauhinia semla* Wunderlin (in *Taxon* 25 : 362. 1976), the name *B. retusa* Roxb. (Fl. Ind., ed. 1832, 2 : 322. 1832) non Poir. (in Lamarck, *Encycl. Suppl.* 1 : 599. 1811), was cited as the replaced synonym while *B. emarginata* Roxb. ex G. Don (Gen. Syst. 2 : 462. 1832) non Mill. (Gard. Dict., ed. 8 : *Bauhinia* No. 5. 1768), was also cited in synonymy, and hence the types of the two synonyms were definitely included. However, *B. roxburghiana* Voigt (Hort. Suburb. Calcutt. : 254. 1845), which was published as a replacement name for *B. emarginata* Roxb. ex G. Don, is necessarily homotypic with it (Art. 7.4) and should have been adopted by Wunderlin. Therefore, *B. semla* is an illegitimate superfluous name but is typified by the type of its replaced synonym, *B. retusa* (see Art. 7 Ex. 5).

- Ex. 9.** Les deux *Apios americana* Medik. (Vorles. Churpfälz. Phys.-Ökon. Ges. 2 : 355. 1787) et *A. tuberosa* Moench (Methodus : 165. 1794) sont des noms de remplacement pour le légitime *Glycine apios* L. (Sp. Pl. : 753. 1753), dont l'épithète en combinaison avec *Apios* formerait un tautonyme (Art. 23.4) et ne serait donc pas publiée valablement (Art. 32.1(c)). *Apios tuberosa* était nomenclaturalement superflu au moment de sa publication, et est donc illégitime, parce que Moench citait dans la synonymie *G. apios*, qui était alors, comme maintenant, homotypique avec *A. americana*, le nom qui a la priorité et que Moench aurait dû adopter.

Both *Apios americana* Medik. (Vorles. Churpfälz. Phys.-Ökon. Ges. 2 : 355. 1787) and *A. tuberosa* Moench (Methodus : 165. 1794) are replacement names for the legitimate *Glycine apios* L. (Sp. Pl. : 753. 1753), the epithet of which in combination with *Apios* would form a tautonym (Art. 23.4)

and would not therefore be validly published (Art. 32.1(c)). *Apios tuberosa* was nomenclaturally superfluous when published, and is therefore illegitimate, because Moench cited in synonymy *G. apios*, which was then, as now, homotypic with *A. americana*, the name that has priority and that Moench should have adopted.

**Ex. 10.** *Welwitschia* Rchb. (Handb. Nat. Pfl.-Syst. : 194. 1837) était basé sur *Hugelia* Benth. (Edwards's Bot. Reg. 19 : t. 1622. 1833), non *Huegelia* Rchb. (dans Mitth. Geb. Fl. Pomona 1829(13) : 50. 1829). *Welwitschia* Hook. f. (dans Gard. Chron. 1862 : 71. 1862) a été conservé contre *Welwitschia* Rchb., devenant effectif le 18 mai 1910 (voir l'Art. 14 Note 4(b)). *Eriastrum* Wooton & Standl. (dans Contr. U. S. Natl. Herb. 16 : 160. 1913), aussi basé sur *Hugelia* Benth., n'était donc pas nomenclaturalement superflu au moment de sa publication parce que *Welwitschia* Rchb. n'était plus disponible pour une utilisation.

*Welwitschia* Rchb. (Handb. Nat. Pfl.-Syst. : 194. 1837) was based on *Hugelia* Benth. (Edwards's Bot. Reg. 19 : t. 1622. 1833), non *Huegelia* Rchb. (in Mitth. Geb. Fl. Pomona 1829(13) : 50. 1829). *Welwitschia* Hook. f. (in Gard. Chron. 1862 : 71. 1862) was conserved against *Welwitschia* Rchb., becoming effective on 18 May 1910 (see Art. 14 Note 4(b)). *Eriastrum* Wooton & Standl. (in Contr. U. S. Natl. Herb. 16 : 160. 1913), also based on *Hugelia* Benth., was not therefore nomenclaturally superfluous when published because *Welwitschia* Rchb. was no longer available for use.

**i Note 1.** L'inclusion, avec une expression de doute, d'un élément dans un taxon nouveau, p. ex. la citation d'un nom avec un point d'interrogation, ou d'une manière qui exclue un ou plusieurs de ses éléments type potentiels, ne rend pas le nom du nouveau taxon nomenclaturalement superflu.

The inclusion, with an expression of doubt, of an element in a new taxon, e.g. the citation of a name with a question mark, or in a sense that excludes one or more of its potential type elements, does not make the name of the new taxon nomenclaturally superfluous.

**Ex. 11.** Le protologue de *Blandfordia grandiflora* R. Br. (Prodr. Fl. Nov. Holland. : 296. 1810) inclut, en synonymie, "*Aletris punicea*. Labill. nov. holl. 1. p. 85. t. 111?", indiquant que la nouvelle espèce pourrait être la même qu'*A. punicea* Labill. (Nov. Holl. Pl. 1 : 85. 1805). *Blandfordia grandiflora* n'en est pas moins un nom légitime.

The protologue of *Blandfordia grandiflora* R. Br. (Prodr. Fl. Nov. Holland. : 296. 1810) includes, in synonymy, "*Aletris punicea*. Labill. nov. holl. 1. p. 85. t. 111?", indicating that the new species might be the same as *A. punicea* Labill. (Nov. Holl. Pl. 1 : 85. 1805). *Blandfordia grandiflora* is nevertheless a legitimate name.

**i Note 2.** L'inclusion, dans un nouveau taxon, d'un élément qui a été ultérieurement désigné comme le type d'un nom qui, ainsi typifié, aurait dû avoir été adopté, ou dont l'épithète aurait dû avoir été adoptée, ne rend pas en soi le nom du nouveau taxon illégitime.

The inclusion, in a new taxon, of an element that was subsequently designated as the type of a name that, so typified, ought to have been adopted, or of which the epithet ought to have been adopted, does not in itself make the name of the new taxon illegitimate.

**Ex. 12.** *Leccinum* Gray (Nat. Arr. Brit. Pl. 1 : 646. 1821) n'inclut pas tous les types potentiels (en fait, aucun) de *Boletus* L. (Sp. Pl. : 1176. 1753) : Fr. et n'est donc pas illégitime même s'il incluait, comme *L. edule* (Bull. : Fr.) Gray, le type conservé postérieurement de *Boletus*, *B. edulis* Bull. : Fr.

*Leccinum* Gray (Nat. Arr. Brit. Pl. 1 : 646. 1821) does not include all potential types (in fact, none) of *Boletus* L. (Sp. Pl. : 1176. 1753) : Fr. and is not therefore illegitimate even though it included, as *L. edule* (Bull. : Fr.) Gray, the subsequently conserved type of *Boletus*, *B. edulis* Bull. : Fr.

**52.3.** Aux fins de l'Art. 52.2(e), la citation d'un nom peut être effectuée par une référence directe et non ambiguë à celui-ci, c'est-à-dire par la citation de son numéro séquentiel original ou par sa phrase nominale diagnostique exacte ("nomen specificum legitimum" linnéen) plutôt que par son épithète.

For the purpose of Art. 52.2(e), citation of a name can be effected by a direct and unambiguous reference to it, e.g. by citation of its original sequential number or exact diagnostic phrase name (Linnaean "nomen specificum legitimum") rather than its epithet.

**Ex. 13.** En publiant le nom *Matricaria suaveolens* (Fl. Suec., ed. 2 : 297. 1755), Linné adoptait la phrase nominale et incluait tous les synonymes de *M. recutita* L. (Sp. Pl. : 891. 1753), mais ne citait pas explicitement *M. recutita*. Parce qu'en 1755 *M. recutita* n'avait pas d'holotype, ni de syntype, et pas de lectotype désigné ou de type conservé, les dispositions de l'Art. 52.2 seules ne peuvent rendre *M. suaveolens* illégitime. Cependant, parce que la phrase nominale diagnostique exacte (nomen specificum legitimum) de *M. recutita* était celle fournie pour *M. suaveolens*, ce dernier nom est illégitime selon l'Art. 52.3.

In publishing the name *Matricaria suaveolens* (Fl. Suec., ed. 2 : 297. 1755), Linnaeus adopted the phrase name and included all the synonyms of *M. recutita* L. (Sp. Pl. : 891. 1753), but did not explicitly cite *M. recutita*. Because in 1755 *M. recutita* had no holotype, no syntypes, and no designated lectotype or conserved type, the provisions of Art. 52.2 alone do not make *M. suaveolens* illegitimate. However, because the exact diagnostic phrase name (nomen specificum legitimum) of *M. recutita* was that provided for *M. suaveolens*, the latter name is illegitimate under Art. 52.3.

**i Note 3.** Aux fins de l'Art. 52.2(e), la citation d'un isonyme postérieur est équivalente à la citation du nom lui-même si l'auteur la citant ne cite pas normalement la source première, ou si le nom n'est habituellement pas cité à partir de sa source première dans la littérature contemporaine. Cependant, s'il est possible de supposer que l'isonyme est cité "dans le sens" de l'auteur le plus récent ou "comme utilisé dans" la source la plus récente, son inclusion ne cause pas par elle-même l'illégitimité.

For the purpose of Art. 52.2(e), citation of a later isonym is equivalent to citation of the name itself if the citing author does not normally cite the primary source, or if the name is usually not cited from its primary source in contemporary literature. However, if it is possible to imply that the isonym is cited "in the sense of" the later author or "as used in" the later source, its inclusion does not by itself cause illegitimacy.

**52.4.** Un nom qui était nomenclaturalement superflu au moment de sa publication n'est pas illégitime en raison de son caractère superflu s'il a un basionyme (qui est nécessairement légitime ; voir l'Art. 6.10), ou s'il est formé à partir d'un nom de genre légitime. Il est incorrect au moment de sa publication, mais il peut devenir correct plus tard.

A name that was nomenclaturally superfluous when published is not illegitimate on account of its superfluity if it has a basionym (which is necessarily legitimate ; see Art. 6.10), or if it is formed from a legitimate generic name. When published it is incorrect, but it may become correct later.

**Ex. 14.** *Chloris radiata* (L.) Sw. (Prodr. : 26. 1788) était nomenclaturalement superflu au moment de sa publication, parce que Swartz citait le légitime *Andropogon fasciculatus* L. (Sp. Pl. : 1047. 1753) comme un synonyme. Cependant, il n'est pas illégitime puisqu'il a un basionyme, *Agrostis radiata* L. (Syst. Nat., ed. 10 : 873. 1759). *Chloris radiata* est le nom correct dans le genre *Chloris* pour *Agrostis radiata* quand *Andropogon fasciculatus* est traité comme une espèce différente, comme cela a été fait par Hackel (dans Candolle & Candolle, Monogr. Phan. 6 : 177. 1889).

*Chloris radiata* (L.) Sw. (Prodr. : 26. 1788) was nomenclaturally superfluous when published because Swartz cited the legitimate *Andropogon fasciculatus* L. (Sp. Pl. : 1047. 1753) as a synonym. However, it is not illegitimate because it has a basionym, *Agrostis radiata* L. (Syst. Nat., ed. 10 : 873. 1759). *Chloris radiata* is the correct name in the genus *Chloris* for *Agrostis radiata* when *Andropogon fasciculatus* is treated as a different species, as was done by Hackel (in Candolle & Candolle, Monogr. Phan. 6 : 177. 1889).

**Ex. 15.** *Juglans major* (Torr.) A. Heller (dans Muhlenbergia 1 : 50. 1904), basé sur *J. rupestris* var. *major* Torr. (dans Rep. Exped. Zuni and Colorado Rivers : 171. 1853), était nomenclaturalement superflu au moment de sa publication parce qu'Heller citait le légitime *J. californica* S. Watson (dans Proc. Amer. Acad. Arts 10 : 349. 1875) comme un synonyme. Néanmoins, *J. major* est légitime parce qu'il a un basionyme, et que cela peut être correct lorsqu'il est considéré taxonomiquement distinct de *J. californica*.

*Juglans major* (Torr.) A. Heller (in Muhlenbergia 1 : 50. 1904), based on *J. rupestris* var. *major* Torr. (in Rep. Exped. Zuni and Colorado Rivers : 171. 1853), was nomenclaturally superfluous when published because Heller cited the legitimate *J. californica* S. Watson (in Proc. Amer. Acad. Arts 10 : 349. 1875) as a synonym. Nevertheless, *J. major* is legitimate because it has a basionym, and it may be correct when considered taxonomically distinct from *J. californica*.

**Ex. 16.** Le nom de genre *Hordelymus* (Jess.) Harz (Landw. Samenk. : 1147. 1885) était superflu au moment de sa publication parce que son type, *Elymus europaeus* L., est aussi le type de *Cuviera* Koeler (Descr. Gram. : 328. 1802). Cependant, il n'est pas illégitime puisqu'il a un basionyme, *Hordeum* [sans rang] *Hordelymus* Jess. (Deutschl. Gräser : 202. 1863). *Cuviera* Koeler a depuis été rejeté en faveur de son homonyme postérieur *Cuviera* DC., et *Hordelymus* peut maintenant être employé comme le nom correct pour un genre séparé contenant *E. europaeus* L.

The generic name *Hordelymus* (Jess.) Harz (Landw. Samenk. : 1147. 1885) was nomenclaturally superfluous when published because its type, *Elymus europaeus* L., is also the type of *Cuviera* Koeler (Descr. Gram. : 328. 1802). However, it is not illegitimate because it has a basionym, *Hordeum* [unranked] *Hordelymus* Jess. (Deutschl. Gräser : 202. 1863). *Cuviera* Koeler has since been rejected in favour of its later homonym *Cuviera* DC., and *Hordelymus* can now be used as the correct name for a segregate genus containing *E. europaeus* L.

**Ex. 17.** *Carpinaceae* Vest (Anleit. Stud. Bot. : 265, 280. 1818) était nomenclaturalement superflu au moment de sa publication à cause de l'inclusion de *Salix* L., le type des *Salicaceae* Mirb. (Elém. Physiol. Vég. Bot. 2 : 905. 1815). Cependant, il n'est pas illégitime parce qu'il est formé à partir d'un nom de genre légitime, *Carpinus* L.

*Carpinaceae* Vest (Anleit. Stud. Bot. : 265, 280. 1818) was nomenclaturally superfluous when published because of the inclusion of *Salix* L., the type of *Salicaceae* Mirb. (Elém. Physiol. Vég. Bot. 2 : 905. 1815). However, it is not illegitimate because it is formed from a legitimate generic name, *Carpinus* L.

**Ex. 18.** *Wormia suffruticosa* Griff. ex Hook. f. & Thomson (dans Hooker, Fl. Brit. India 1 : 35. 1872), nom. cons., était nomenclaturalement superflu au moment de sa publication à cause de l'inclusion de *W. subsessilis* Miq. (Fl. Ned. Ind., Eerste Bijv. : 619. 1861), nom. rej. Avec la conservation, *W. suffruticosa* précédemment illégitime devient disponible pour servir de basionyme de *Dillenia suffruticosa* (Griff. ex Hook. f. & Thomson) Martelli (dans Malesia 3 : 163. 1886), lequel devint ainsi aussi légitime (voir l'Art. 6.4), bien qu'il ait été aussi nomenclaturalement superflu au moment de sa publication à cause de l'inclusion de *W. subsessilis*.

*Wormia suffruticosa* Griff. ex Hook. f. & Thomson (in Hooker, Fl. Brit. India 1 : 35. 1872), nom. cons., was nomenclaturally superfluous when published because of the inclusion of *W. subsessilis* Miq. (Fl. Ned. Ind., Eerste Bijv. : 619. 1861), nom. rej. With conservation, the previously illegitimate *W. suffruticosa* became available to serve as basionym of *Dillenia suffruticosa* (Griff. ex Hook. f. & Thomson) Martelli (in Malesia 3 : 163. 1886), which thereby also became legitimate (see Art. 6.4), although it too was nomenclaturally superfluous when published because of the inclusion of *W. subsessilis*.

**i Note 4.** En aucun cas une indication de parenté accompagnant la publication d'un nom d'hybride ne peut rendre le nom illégitime (voir les Art. H.4 et H.5).

In no case does a statement of parentage accompanying the publication of a name for a hybrid make the name illegitimate (see Art. H.4 and H.5).

**Ex. 19.** Le nom *Polypodium ×shivasiae* Rothm. (dans Kulturpflanze, Beih. 3 : 245. 1962) fut proposé pour les hybrides entre *P. australe* Fée et *P. vulgare* subsp. *prionodes* (Asch.) Rothm., tandis que dans la même publication (l.c.) l'auteur acceptait *P. ×font-queri* Rothm. (in Cadevall y Diars & Font Quer, Fl. Catalun. 6 : 353. 1937) pour les hybrides entre *P. australe* et *P. vulgare* L. subsp. *vulgare*. En vertu de l'Art. H.4.1, *P. ×shivasiae* est un synonyme de *P. ×font-queri* ; néanmoins, ce n'est pas un nom illégitime.

The name *Polypodium ×shivasiae* Rothm. (in Kulturpflanze, Beih. 3 : 245. 1962) was proposed for hybrids between *P. australe* Fée and *P. vulgare* subsp. *prionodes* (Asch.) Rothm., while in the same publication (l.c.) the author accepted *P. ×font-queri* Rothm. (in Cadevall y Diars & Font Quer, Fl. Catalun. 6 : 353. 1937) for hybrids between *P. australe* and *P. vulgare* L. subsp. *vulgare*. Under Art. H.4.1, *P. ×shivasiae* is a synonym of *P. ×font-queri* ; nevertheless, it is not an illegitimate name.

## ARTICLE 53

**53.1.** Un nom d'une famille, d'un genre ou d'une espèce, à moins qu'il ne soit conservé (Art. 14), protégé (Art. F.2), ou sanctionné (Art. F.3), est illégitime s'il est un homonyme postérieur,

c'est-à-dire, s'il est orthographié exactement comme un nom basé sur un type différent qui a été valablement publié antérieurement pour un taxon de même rang (voir aussi les Art. 53.3 et F.3.3).

A name of a family, genus, or species, unless conserved (Art. 14), protected (Art. F.2), or sanctioned (Art. F.3), is illegitimate if it is a later homonym, that is, if it is spelled exactly like a name based on a different type that was previously and validly published for a taxon of the same rank (see also Art. 53.3 and F.3.3).

**i Note 1.** Les homonymes publiés simultanément ne sont pas illégitimes en raison de leur homonymie à moins qu'un homonyme antérieur n'existe.

Simultaneously published homonyms are not illegitimate on account of their homonymy unless an earlier homonym exists.

**Ex. 1.** *Tapeinanthus* Boiss. ex Benth. (dans Candolle, Prodr. 12 : 436. 1848), donné à un genre de *Labiatae*, est un homonyme postérieur de *Tapeinanthus* Herb. (Amaryllidaceae : 190. 1837), un nom valablement publié antérieurement pour un genre d'*Amaryllidaceae*. *Tapeinanthus* Boiss. ex Benth. est donc illégitime et indisponible pour une utilisation ; il a été remplacé par *Thuspeinanta* par T. Durand (Index Gen. Phan. : 703. 1888).

*Tapeinanthus* Boiss. ex Benth. (in Candolle, Prodr. 12 : 436. 1848), given to a genus of *Labiatae*, is a later homonym of *Tapeinanthus* Herb. (Amaryllidaceae : 190. 1837), a name previously and validly published for a genus of *Amaryllidaceae*. *Tapeinanthus* Boiss. ex Benth. is therefore illegitimate and unavailable for use ; it was replaced by *Thuspeinanta* T. Durand (Index Gen. Phan. : 703. 1888).

**Ex. 2.** *Torreya* Arn. (dans Ann. Nat. Hist. 1 : 130. 1838) est un nomen conservandum et est donc disponible pour une utilisation en dépit de l'existence de l'homonyme antérieur *Torreya* Raf. (dans Amer. Monthly Mag. & Crit. Rev. 3 : 356. 1818).

*Torreya* Arn. (in Ann. Nat. Hist. 1 : 130. 1838) is a nomen conservandum and is therefore available for use in spite of the existence of the earlier homonym *Torreya* Raf. (in Amer. Monthly Mag. & Crit. Rev. 3 : 356. 1818).

**Ex. 3.** *Astragalus rhizanthus* Boiss. (Diagn. Pl. Orient., ser. 1, 2 : 83. 1843) est un homonyme postérieur du nom valablement publié *A. rhizanthus* Royle ex Benth. (dans Royle, Ill. Bot. Himal. Mts. : 200. 1835) et est donc illégitime ; il a été remplacé par *A. cariensis* Boiss. (Diagn. Pl. Orient., ser. 1, 9 : 56. 1849).

*Astragalus rhizanthus* Boiss. (Diagn. Pl. Orient., ser. 1, 2 : 83. 1843) is a later homonym of the validly published name *A. rhizanthus* Royle ex Benth. (in Royle, Ill. Bot. Himal. Mts. : 200. 1835) and is therefore illegitimate ; it was replaced by *A. cariensis* Boiss. (Diagn. Pl. Orient., ser. 1, 9 : 56. 1849).

**Ex. 4.** *Molina racemosa* Ruiz & Pav. (Syst. Veg. Fl. Peruv. Chil. 1 : 209. 1798) (*Compositae*) est un homonyme postérieur illégitime de *Molina racemosa* Cav. (Diss. 9 : 435. 1790) (*Malpighiaceae*).

*Molina racemosa* Ruiz & Pav. (Syst. Veg. Fl. Peruv. Chil. 1 : 209. 1798) (*Compositae*) is an illegitimate later homonym of *Molina racemosa* Cav. (Diss. 9 : 435. 1790) (*Malpighiaceae*).

**Ex. 5.** *Moreae* Britton & Rose (dans Britton, N. Amer. Fl. 23 : 201, 217. 1930), formé à partir de *Mora* Benth. (dans Trans. Linn. Soc. London 18 : 210. 1839), bien qu'un homonyme postérieur de *Moreae* Dumort. (Anal. Fam. Pl. : 17. 1829), formé à partir de *Morus* L. (Sp. Pl. : 986. 1753), n'est pas illégitime dès lors que les dispositions sur l'homonymie ne s'appliquent pas aux subdivisions de familles.

*Moreae* Britton & Rose (in Britton, N. Amer. Fl. 23 : 201, 217. 1930), formed from *Mora* Benth. (in Trans. Linn. Soc. London 18 : 210. 1839), although a later homonym of *Moreae* Dumort. (Anal. Fam. Pl. : 17. 1829), formed from *Morus* L. (Sp. Pl. : 986. 1753), is not illegitimate as the provisions on homonymy do not apply to subdivisions of families.

**i Note 2.** Un homonyme antérieur valablement publié, même s'il est illégitime, rejeté en vertu des Art. 65 ou F.7, ou par ailleurs généralement traité comme un synonyme, provoque le rejet de n'importe quel homonyme postérieur qui n'est pas conservé, protégé ou sanctionné (mais voir l'Art. F.3.3).

A validly published earlier homonym, even if illegitimate, rejected under Art. 56 or F.7, or

otherwise generally treated as a synonym, causes rejection of any later homonym that is not conserved, protected, or sanctioned (but see Art. F.3.3).

- Ex. 6.** *Zingiber truncatum* S. Q. Tong (dans Acta Phytotax. Sin. 25 : 147. 1987) est illégitime, parce qu'il est un homonyme postérieur du nom validement publié *Z. truncatum* Stokes (Bot. Mat. Med. 1 : 68. 1812), même si ce dernier nom est lui-même illégitime en vertu de l'Art. 52.1; *Z. truncatum* S. Q. Tong a été remplacé par *Z. neotruncatum* T. L. Wu & al. (dans Novon 10 : 91. 2000).

*Zingiber truncatum* S. Q. Tong (in Acta Phytotax. Sin. 25 : 147. 1987) is illegitimate because it is a later homonym of the validly published *Z. truncatum* Stokes (Bot. Mat. Med. 1 : 68. 1812), even though the latter name is itself illegitimate under Art. 52.1; *Z. truncatum* S. Q. Tong was replaced by *Z. neotruncatum* T. L. Wu & al. (in Novon 10 : 91. 2000).

- Ex. 7.** *Amblyanthera* Müll. Arg. (dans Martius, Fl. Bras. 6(1) : 141. 1860) est un homonyme postérieur du nom validement publié *Amblyanthera* Blume (Mus. Bot. 1 : 50. 1849) et est en conséquence illégitime, bien qu'*Amblyanthera* Blume soit maintenant considéré comme un synonyme de *Osbeckia* L. (Sp. Pl. : 345. 1753).

*Amblyanthera* Müll. Arg. (in Martius, Fl. Bras. 6(1) : 141. 1860) is a later homonym of the validly published *Amblyanthera* Blume (Mus. Bot. 1 : 50. 1849) and is therefore illegitimate, although *Amblyanthera* Blume is now considered to be a synonym of *Osbeckia* L. (Sp. Pl. : 345. 1753).

- 53.2.** Si deux ou plusieurs noms de genre ou d'espèce basés sur des types différents se ressemblent au point de prêter à confusion (parce qu'ils s'appliquent à des taxons apparentés ou pour toute autre raison) ils doivent être traités comme des homonymes (voir aussi l'Art. 61.5). Si la pratique établie traite deux noms semblables comme des homonymes, cette pratique doit être poursuivie si c'est dans l'intérêt de la stabilité nomenclaturale.

When two or more names of genera or species based on different types are so similar that they are likely to be confused (because they are applied to related taxa or for any other reason) they are to be treated as homonyms (see also Art. 61.5). If established practice has been to treat two similar names as homonyms, this practice is to be continued if it is in the interest of nomenclatural stability.

- \*Ex. 8.** Noms traités comme des homonymes : *Asterostemma* Decne. (dans Ann. Sci. Nat., Bot., ser. 2, 9 : 271. 1838) et *Astrostemma* Benth. (dans Hooker's Icon. Pl. 14 : 7. 1880); *Pleuropetalum* Hook. f. (dans London J. Bot. 5 : 108. 1846) et *Pleuripetalum* T. Durand (Index Gen. Phan. : 493. 1888); *Eschweilera* DC. (Prodr. 3 : 293. 1828) et *Eschweilera* Boerl. (dans Ann. Jard. Bot. Buitenzorg 6 : 106, 112. 1887); *Skytanthus* Meyen (Reise 1 : 376. 1834) et *Scytanthus* Hook. (dans Icon. Pl. 7 : ad t. 605–606. 1844).

Names treated as homonyms : *Asterostemma* Decne. (in Ann. Sci. Nat., Bot., ser. 2, 9 : 271. 1838) and *Astrostemma* Benth. (in Hooker's Icon. Pl. 14 : 7. 1880); *Pleuropetalum* Hook. f. (in London J. Bot. 5 : 108. 1846) and *Pleuripetalum* T. Durand (Index Gen. Phan. : 493. 1888); *Eschweilera* DC. (Prodr. 3 : 293. 1828) and *Eschweilera* Boerl. (in Ann. Jard. Bot. Buitenzorg 6 : 106, 112. 1887); *Skytanthus* Meyen (Reise 1 : 376. 1834) and *Scytanthus* Hook. (in Icon. Pl. 7 : ad t. 605–606. 1844).

- \*Ex. 9.** *Bradlea* Adans. (Fam. Pl. 2 : 324, 527. 1763), *Bradleja* Banks ex Gaertn. (Fruct. Sem. Pl. 2 : 127. 1790), et *Braddleya* Vell. (Fl. Flumin. : 93. 1829), tous dédiés à la mémoire de Richard Bradley, sont traités comme des homonymes car seul l'un d'entre eux peut être utilisé sans grand risque de confusion.

*Bradlea* Adans. (Fam. Pl. 2 : 324, 527. 1763), *Bradleja* Banks ex Gaertn. (Fruct. Sem. Pl. 2 : 127. 1790), and *Braddleya* Vell. (Fl. Flumin. : 93. 1829), all commemorating Richard Bradley, are treated as homonyms because only one can be used without serious risk of confusion.

- \*Ex. 10.** *Acanthoica* Lohmann (dans Wiss. Meeresuntersuch., Abt. Kiel 7 : 68. 1902) et *Acanthoeca* W. N. Ellis (dans Ann. Soc. Roy. Zool. Belgique 60 : 77. 1930), désignant tous deux des flagellés, sont suffisamment semblables pour être considérés comme des homonymes (Taxon 22 : 313. 1973).

*Acanthoica* Lohmann (in Wiss. Meeresuntersuch., Abt. Kiel 7 : 68. 1902) and *Acanthoeca* W. N. Ellis (in Ann. Soc. Roy. Zool. Belgique 60 : 77. 1930), both applied to flagellates, are sufficiently alike to be considered homonyms (Taxon 22 : 313. 1973).

- \*Ex. 11.** Epithètes se ressemblant au point de prêter à confusion si elles sont combinées avec le même nom de genre ou d'espèce : *ceylanicus* et *zeylanicus*; *chinensis* et *sinensis*; *heteropodus* et *heteropus*; *macrocarpon* et *macrocarpum*; *macrostachys* et *macrostachyus*; *nepaulensis*, *nepalensis* et



*nipalensis*; *poikilantha* et *poikilanthos*; *polyanthemos* et *polyanthemus*; *pteroïdes* et *pteroïdeus*; *thibetanus* et *tibetanus*; *thibetensis* et *tibetensis*; *thibeticus* et *tibeticus*; *trachycaulon* et *trachycaulum*; *trinervis* et *trinervius*.

Epithets so similar that they are likely to be confused if combined under the same name of a genus or species: *ceylanicus* and *zeylanicus*; *chinensis* and *sinensis*; *heteropodus* and *heteropus*; *macrocarpon* and *macrocarpum*; *macrostachys* and *macrostachyus*; *napaulensis*, *nepalensis*, and *nipalensis*; *poikilantha* and *poikilanthos*; *polyanthemos* and *polyanthemus*; *pteroïdes* and *pteroïdeus*; *thibetanus* and *tibetanus*; *thibetensis* and *tibetensis*; *thibeticus* and *tibeticus*; *trachycaulon* and *trachycaulum*; *trinervis* and *trinervius*.

**\*Ex. 12.** Noms qui ne risquent pas d'être confondus : *Desmostachys* Miers (dans Ann. Mag. Nat. Hist., ser. 2, 9 : 399. 1852) et *Desmostachya* (Stapf) Stapf (dans Thiselton-Dyer, Fl. Cap. 7 : 316. 1898); *Euphorbia peplis* L. (Sp. Pl. : 455. 1753) et *E. peplus* L. (l.c. : 456. 1753); *Gerrardina* Oliv. (dans Hooker's Icon. Pl. 11 : 60. 1870) et *Gerardiina* Engl. (dans Bot. Jahrb. Syst. 23 : 507. 1897); *Iris* L. (Sp. Pl. : 38. 1753) et *Iria* (Pers.) R. Hedw. (Gen. Pl. : 360. 1806); *Lysimachia hemsleyana* Oliv. (dans Hooker's Icon. Pl. 20 : ad t. 1980. 1891) et *L. hemsleyi* Franch. (dans J. Bot. (Morot) 9 : 461. 1895) (voir, pourtant, la Rec. 23A.2); *Monochaetum* (DC.) Naudin (dans Ann. Sci. Nat., Bot., ser. 3, 4 : 48. 1845) et *Monochaete* Döll (dans Martius, Fl. Bras. 2(3) : 78. 1875); *Peltophorus* Desv. (dans Nouv. Bull. Sci. Soc. Philom. Paris 2 : 188. 1810) et *Peltophorum* (Vogel) Benth. (dans J. Bot. (Hooker) 2 : 75. 1840); *Peponia* Grev. (dans Trans. Microscop. Soc. London, n.s., 11 : 75. 1863) et *Peponium* Engl. (dans Engler & Prantl, Nat. Pflanzenfam., Nachtr. 1 : 318. 1897); *Rubia* L. (Sp. Pl. : 109. 1753) et *Rubus* L. (l.c. : 492. 1753); *Senecio napaeifolius* (DC.) Sch. Bip. (dans Flora 28 : 498. 1845, '*napeaeifolius*'; voir l'Art. 60 Ex. 37) and *S. napifolius* MacOwan (dans J. Linn. Soc., Bot. 25 : 388. 1890; les épithètes dérivées, respectivement, de *Napaea* L. et *Brassica napus* L.); *Symphystemon* Miers (dans Proc. Linn. Soc. London 1 : 123. 1841) et *Symphostemon* Hiern (Cat. Afr. Pl. 1 : 867. 1900); *Urvillea* Kunth (dans Humboldt & al., Nov. Gen. Sp. 5, ed. qu. : 105; ed. fol. : 81. 1821) et *Durvillaea* Bory (Dict. Class. Hist. Nat. 9 : 192. 1826).

Names not likely to be confused : *Desmostachys* Miers (in Ann. Mag. Nat. Hist., ser. 2, 9 : 399. 1852) and *Desmostachya* (Stapf) Stapf (in Thiselton-Dyer, Fl. Cap. 7 : 316. 1898); *Euphorbia peplis* L. (Sp. Pl. : 455. 1753) and *E. peplus* L. (l.c. : 456. 1753); *Gerrardina* Oliv. (in Hooker's Icon. Pl. 11 : 60. 1870) and *Gerardiina* Engl. (in Bot. Jahrb. Syst. 23 : 507. 1897); *Iris* L. (Sp. Pl. : 38. 1753) and *Iria* (Pers.) R. Hedw. (Gen. Pl. : 360. 1806); *Lysimachia hemsleyana* Oliv. (in Hooker's Icon. Pl. 20 : ad t. 1980. 1891) and *L. hemsleyi* Franch. (in J. Bot. (Morot) 9 : 461. 1895) (see, however, Rec. 23A.2); *Monochaetum* (DC.) Naudin (in Ann. Sci. Nat., Bot., ser. 3, 4 : 48. 1845) and *Monochaete* Döll (in Martius, Fl. Bras. 2(3) : 78. 1875); *Peltophorus* Desv. (in Nouv. Bull. Sci. Soc. Philom. Paris 2 : 188. 1810) and *Peltophorum* (Vogel) Benth. (in J. Bot. (Hooker) 2 : 75. 1840); *Peponia* Grev. (in Trans. Microscop. Soc. London, n.s., 11 : 75. 1863) and *Peponium* Engl. (in Engler & Prantl, Nat. Pflanzenfam., Nachtr. 1 : 318. 1897); *Rubia* L. (Sp. Pl. : 109. 1753) and *Rubus* L. (l.c. : 492. 1753); *Senecio napaeifolius* (DC.) Sch. Bip. (in Flora 28 : 498. 1845, '*napeaeifolius*'; see Art. 60 Ex. 37) and *S. napifolius* MacOwan (in J. Linn. Soc., Bot. 25 : 388. 1890; the epithets derived, respectively, from *Napaea* L. and *Brassica napus* L.); *Symphystemon* Miers (in Proc. Linn. Soc. London 1 : 123. 1841) and *Symphostemon* Hiern (Cat. Afr. Pl. 1 : 867. 1900); *Urvillea* Kunth (in Humboldt & al., Nov. Gen. Sp. 5, ed. qu. : 105; ed. fol. : 81. 1821) and *Durvillaea* Bory (Dict. Class. Hist. Nat. 9 : 192. 1826).

**Ex. 13.** Noms conservés à l'encontre de noms antérieurs traités comme des homonymes (voir l'Annexe III) : *Cephalotus* Labill. (vs. *Cephalotos* Adans.); *Columellia* Ruiz & Pav. (vs. *Columella* Lour., commémorant tous deux Columella, un auteur romain sur l'agriculture); *Lyngbya* Gomont (vs. *Lyngbyea* Sommerf.); *Simarouba* Aubl. (contre *Simaruba* Boehm.).

Names conserved against earlier names treated as homonyms (see App. III) : *Cephalotus* Labill. (vs. *Cephalotos* Adans.); *Columellia* Ruiz & Pav. (vs. *Columella* Lour., both commemorating Columella, the Roman writer on agriculture); *Lyngbya* Gomont (vs. *Lyngbyea* Sommerf.); *Simarouba* Aubl. (vs. *Simaruba* Boehm.).

**53.3.** Les noms de deux subdivisions du même genre, ou de deux taxons infraspécifiques compris dans la même espèce, même s'ils sont de rangs différents, sont homonymes s'ils ne sont pas basés sur le même type et s'ils ont la même épithète finale, ou sont traités comme des homonymes s'ils ont des épithètes finales qui se ressemblent au point de prêter à confusion. Le nom postérieur est illégitime.

The names of two subdivisions of the same genus, or of two infraspecific taxa within the same species, even if they are at different ranks, are homonyms if they are not based on the same type and have the same final epithet, or are treated as homonyms if they have a confusingly similar final epithet. The later name is illegitimate.

**Ex. 14.** *Andropogon sorghum* subsp. *halepensis* (L.) Hack. (dans Candolle & Candolle, Monogr. Phan. 6 : 501. 1889) et *A. sorghum* var. *halepensis* (L.) Hack. (l.c. : 502. 1889) sont légitimes, car tous deux possèdent le même type (voir aussi la Rec. 26A.1).

*Andropogon sorghum* subsp. *halepensis* (L.) Hack. (in Candolle & Candolle, Monogr. Phan. 6 : 501. 1889) and *A. sorghum* var. *halepensis* (L.) Hack. (l.c. : 502. 1889) are legitimate because both have the same type (see also Rec. 26A.1).

**Ex. 15.** *Anagallis arvensis* subsp. *caerulea* Hartm. (Sv. Norsk Exc.-Fl. : 32. 1846), basé sur l'homonyme postérieur *A. caerulea* Schreb. (Spic. Fl. Lips. : 5. 1771), est illégitime parce qu'il est lui-même un homonyme postérieur d'*A. arvensis* var. *caerulea* (L.) Gouan (Fl. Monsp. : 30. 1765), basé sur *A. caerulea* L. (Amoen. Acad. 4 : 479. 1759).

*Anagallis arvensis* subsp. *caerulea* Hartm. (Sv. Norsk Exc.-Fl. : 32. 1846), based on the later homonym *A. caerulea* Schreb. (Spic. Fl. Lips. : 5. 1771), is illegitimate because it is itself a later homonym of *A. arvensis* var. *caerulea* (L.) Gouan (Fl. Monsp. : 30. 1765), based on *A. caerulea* L. (Amoen. Acad. 4 : 479. 1759).

**Ex. 16.** *Scenedesmus armatus* var. *brevicaudatus* (Hortob.) Pankow (dans Arch. Protistenk. 132 : 153. 1986), basé sur *S. carinatus* var. *brevicaudatus* Hortob. (dans Acta Bot. Acad. Sci. Hung. 26 : 318. 1981), est un homonyme postérieur de *S. armatus* f. *brevicaudatus* L. S. Péterfi (dans Stud. Cercet. Biol. (Bucharest), Ser. Biol. Veg. 15 : 25. 1963) même si les deux noms s'appliquent à des taxons de rangs infraspécifiques différents. Pourtant, *S. armatus* var. *brevicaudatus* (L. S. Péterfi) E. H. Hegew. (dans Arch. Hydro-biol. Suppl. 60 : 393. 1982) n'est pas un homonyme postérieur puisqu'il est basé sur le même type que *S. armatus* f. *brevicaudatus* L. S. Péterfi.

*Scenedesmus armatus* var. *brevicaudatus* (Hortob.) Pankow (in Arch. Protistenk. 132 : 153. 1986), based on *S. carinatus* var. *brevicaudatus* Hortob. (in Acta Bot. Acad. Sci. Hung. 26 : 318. 1981), is a later homonym of *S. armatus* f. *brevicaudatus* L. S. Péterfi (in Stud. Cercet. Biol. (Bucharest), Ser. Biol. Veg. 15 : 25. 1963) even though the two names apply to taxa at different infraspecific ranks. However, *S. armatus* var. *brevicaudatus* (L. S. Péterfi) E. H. Hegew. (in Arch. Hydrobiol. Suppl. 60 : 393. 1982) is not a later homonym because it is based on the same type as *S. armatus* f. *brevicaudatus* L. S. Péterfi.

**i Note 3.** La même épithète finale peut être employée dans les noms de subdivisions de genres différents et dans les noms de taxons infraspécifiques à l'intérieur d'espèces différentes.

The same final epithet may be used in the names of subdivisions of different genera and in the names of infraspecific taxa within different species.

**Ex. 17.** *Verbascum* sect. *Aulacosperma* Murb. (Monogr. Verbascum : 34, 593. 1933) est permis, bien qu'il existe un *Celsia* sect. *Aulacospermae* Murb. (Monogr. Celsia : 34, 56. 1926) antérieur. Ceci, cependant, n'est pas un exemple à reproduire parce qu'il est contraire à la Rec. 21B.3 deuxième phrase.

*Verbascum* sect. *Aulacosperma* Murb. (Monogr. Verbascum : 34, 593. 1933) is permissible, although there is an earlier *Celsia* sect. *Aulacospermae* Murb. (Monogr. Celsia : 34, 56. 1926). This, however, is not an example to be followed because it is contrary to Rec. 21B.3 second sentence.

**53.4.** Quand la question se pose de savoir si des noms sont suffisamment semblables pour être confondus, une requête demandant une décision peut être soumise au Comité Général, qui la soumettra pour examen à le ou aux comités d'experts pour le ou les groupes taxonomiques appropriés (voir la Div. III Disp. 2.2, les Art. 7.9, et 7.10). Une recommandation précisant si oui ou non les noms concernés sont homonymes peut alors être présentée à un Congrès International de Botanique et, si celle-là est ratifiée, deviendra une décision contraignante avec effet rétroactif. Ces décisions contraignantes sont répertoriées dans l'Annexe VII.

When it is doubtful whether names or their epithets are sufficiently alike to be confused, a request for a decision may be submitted to the General Committee, which will refer it for examination to the specialist committee(s) for the appropriate taxonomic group(s) (see Div. III Prov. 2.2, 7.9, and 7.10). A recommendation whether or not to treat the names concerned as

homonyms may then be put forward to an International Botanical Congress and, if ratified, will become a binding decision with retroactive effect. These binding decisions are listed in App. VII.

- Ex. 18.** *Gilmania* Coville (dans J. Wash. Acad. Sci. 26 : 210. 1936) a été publié comme un nom de remplacement pour *Phyllogonum* Coville (dans Contr. U. S. Natl. Herb. 4 : 190. 1893) parce que l'auteur considérait le second comme un homonyme postérieur de *Phyllogonium* Brid. (Bryol. Univ. 2 : 671. 1827). Bien que de traiter *Phyllogonum* Coville et *Phyllogonium* Brid. en tant qu'homonymes soit devenu admis, p. ex. dans l'*Index Nominum Genericorum*, une décision contraignante fut demandée en vertu de l'Art. 53.4. Le Comité de nomenclature des Spermatophytes conclua (dans Taxon 54 : 536. 2005) que les deux noms devaient être traités comme des homonymes, et ceci fut approuvé par le Comité Général (rapporté ultérieurement dans Taxon 55 : 799. 2006) et ratifié par le XVII<sup>e</sup> et Congrès International de Botanique de Vienne en 2005 (voir l'Annexe VII). Le nom *Gilmania* doit donc être accepté comme légitime.

*Gilmania* Coville (in J. Wash. Acad. Sci. 26 : 210. 1936) was published as a replacement name for *Phyllogonum* Coville (in Contr. U. S. Natl. Herb. 4 : 190. 1893) because the author considered the latter to be a later homonym of *Phyllogonium* Brid. (Bryol. Univ. 2 : 671. 1827). Although treating *Phyllogonum* Coville and *Phyllogonium* Brid. as homonyms had become accepted, e.g. in *Index Nominum Genericorum*, a binding decision was requested under Art. 53.4. The Nomenclature Committee for Spermatophyta concluded (in Taxon 54 : 536. 2005) that the two names should be treated as homonyms, and this was endorsed by the General Committee (later reported in Taxon 55 : 799. 2006) and ratified by the XVII International Botanical Congress in Vienna in 2005 (see App. VII). The name *Gilmania* is therefore to be accepted as legitimate.

- 53.5.** Si deux ou plusieurs homonymes légitimes sont d'égale priorité (voir la Note 1), le premier d'entre eux qui est adopté dans un texte effectivement publié (Art. 29–31) par un auteur qui rejette simultanément le ou les autres est considéré comme ayant priorité. De même, si un auteur, dans un texte effectivement publié, remplace par d'autres noms tous ces homonymes sauf un, l'homonyme du taxon qui n'est pas renommé est considéré comme ayant priorité (voir aussi la Rec. F.5A.2).

When two or more legitimate homonyms have equal priority (see Note 1), the first of them that is adopted in an effectively published text (Art. 29–31) by an author who simultaneously rejects the other(s) is treated as having priority. Likewise, if an author in an effectively published text replaces with other names all but one of these homonyms, the homonym for the taxon that is not renamed is treated as having priority (see also Rec. F.5A.2).

- Ex. 19.** Linné a publié simultanément "10." *Mimosa cinerea* (Sp. Pl. : 517. 1753) et "25." *M. cinerea* (Sp. Pl. 520. 1753). En 1759 (Syst. Nat., ed. 10 : 1311), il renomma l'espèce 10 en tant que *M. cineraria* L. et reteint le nom *M. cinerea* pour l'espèce "25", de sorte que ce dernier est considéré comme ayant la priorité sur son homonyme.

Linnaeus simultaneously published "10." *Mimosa cinerea* (Sp. Pl. : 517. 1753) and "25." *M. cinerea* (Sp. Pl. : 520. 1753). In 1759 (Syst. Nat., ed. 10 : 1311), he renamed species 10 as *M. cineraria* L. and retained the name *M. cinerea* for species 25, so that the latter is treated as having priority over its homonym.

- Ex. 20.** Rouy & Foucaud (Fl. France 2 : 30. 1895) publièrent deux fois le nom *Erysimum hieraciifolium* var. *longisiliquum*, avec deux types différents, pour deux taxons distincts appartenant à des sous-espèces différentes. Un seul de ces noms peut être retenu.

Rouy & Foucaud (Fl. France 2 : 30. 1895) published the name *Erysimum hieraciifolium* var. *longisiliquum*, with two different types, for two different taxa under different subspecies. Only one of these names can be maintained.

- Note 4.** Un homonyme renommé ou rejeté selon l'Art. 53.5 reste légitime et a priorité sur un synonyme postérieur de même rang si un transfert était effectué dans un autre genre ou une autre espèce. A homonym renamed or rejected under Art. 53.5 remains legitimate and has priority over a later synonym at the same rank should it be transferred to another genus or species.

- Ex. 21.** *Mimosa cineraria* L. (Syst. Nat., ed. 10 : 1311. 1759), basé sur *M. cinerea* L. (Sp. Pl. : 517 [non 520]. 1753; voir l'Art. 53 Ex. 19), a été transféré dans *Prosopis* L. par Druce (dans Bot. Exch. Club Brit. Isles Rep. 3 : 422. 1914) en tant que *P. cineraria* (L.) Druce. Cependant, le nom correct dans *Prosopis* aurait été une combinaison basée sur *M. cinerea* (l.c.) si ce nom n'avait pas été

proposé avec succès pour être rejeté (voir l'Annexe V).

*Mimosa cineraria* L. (Syst. Nat., ed. 10 : 1311. 1759), based on *M. cinerea* L. (Sp. Pl. : 517 [non 520]. 1753 ; see Art. 53 Ex. 19), was transferred to *Prosopis* L. by Druce (in Bot. Exch. Club Brit. Isles Rep. 3 : 422. 1914) as *P. cineraria* (L.) Druce. However, the correct name in *Prosopis* would have been a combination based on *M. cinerea* (l.c.) had not that name been successfully proposed for rejection (see App. V).

## ARTICLE 54

**54.1.** La prise en compte de l'homonymie ne s'étend pas aux noms de taxons qui ne sont pas considérés dans ce *Code*, à l'exception des cas ci-dessous (voir aussi l'Art. F.6.1) :

Consideration of homonymy does not extend to the names of taxa not treated under this *Code*, except as stated below (see also Art. F.6.1) :

(a) Les homonymes postérieurs des noms de taxons considérés à un moment donné comme des algues, des champignons ou des plantes sont illégitimes, même si les taxons ont été transférés à un groupe d'organismes différent auquel ce *Code* ne s'applique pas.

Later homonyms of the names of taxa once treated as algae, fungi, or plants are illegitimate, even when the taxa have been reassigned to a different group of organisms to which this *Code* does not apply.

(b) Un nom appliqué à un organisme couvert par ce *Code* et valablement publié en vertu de celui-ci (Art. 32–45) mais initialement publié pour un taxon autre qu'une algue, un champignon ou une plante, p. ex. sous un autre *Code*, est illégitime si (1) il n'est pas disponible pour une utilisation selon les dispositions de l'autre *Code*<sup>31</sup>, généralement à cause de l'homonymie, ou (2) il devient un homonyme du nom d'une algue, d'un champignon ou d'une plante lorsque le taxon auquel il s'applique est pour la première fois traité en tant qu'une algue, un champignon ou une plante (voir aussi l'Art. 45.1).

A name applied to an organism covered by this *Code* and validly published under it (Art. 32–45) but originally published for a taxon other than an alga, fungus, or plant, i.e. under another *Code*, is illegitimate if it (1) is unavailable for use under the provisions of the other *Code*<sup>32</sup>, usually because of homonymy, or (2) becomes a homonym of an algal, fungal, or plant name when the taxon to which it applies is first treated as an alga, fungus, or plant (see also Art. 45.1).

(c) Un nom de genre est considéré comme un homonyme postérieur illégitime s'il est orthographié de manière identique à un "nom" d'hybride greffé intergénérique publié précédemment établi<sup>33</sup> selon les dispositions de l'*International Code of Nomenclature for Cultivated Plants*.

A name of a genus is treated as an illegitimate later homonym if it is spelled identically with a previously published intergeneric graft hybrid "name" established<sup>34</sup> under the provisions of the *International Code of Nomenclature for Cultivated Plants*.

**Ex. 1.** (b)(1) *Cribrosphaerella* Deflandre ex Góka (dans Acta Palaeontol. Polon. 2 : 239, 260, 280. 5 Sep 1957) a été publié selon les dispositions de l'*International Code of Zoological Nomenclature* pour des algues coccolithes du Crétacé précédemment connues en tant que *Cribrosphaera* Arkhang. (dans Mater. Geol. Rossii 25 : 411. 1912), un nom objectivement invalide (équivalent à illégitime) selon ce *Code* parce qu'il est un homonyme postérieur de *Cribrosphaera* Popofsky (dans Ergebn. Plankton-Exped. 3(L.f.β) : 22, 32, 63. 1906), un genre de radiolaires. Bien que *Cribrosphaera* Arkhang. ne soit pas un homonyme postérieur selon ce *Code*, il est illégitime et n'est pas disponible pour une utilisation en accord avec les dispositions du *Code* sous lequel il a été publié ; en conséquence *Cribrosphaerella* est le nom correct pour le genre de coccolithe selon les deux *Codes*.

(b)(1) *Cribrosphaerella* Deflandre ex Góka (in Acta Palaeontol. Polon. 2 : 239, 260, 280. 5 Sep 1957) was published under the provisions of the *International Code of Zoological Nomenclature*

31. De tels noms sont appelés "objectively invalid [objectivement invalide]" dans l'*International Code of Zoological Nomenclature* et "illegitimate [illégitime]" dans l'*International Code of Nomenclature of Prokaryotes*.

32. Such names are termed "objectively invalid" in the *International Code of Zoological Nomenclature* and "illegitimate" in the *International Code of Nomenclature of Prokaryotes*.

33. Le terme "established [établi]" est utilisé par l'*International Code of Nomenclature for Cultivated Plants* pour désigner le concept de valablement publié dans l'*International Code of Nomenclature for algae, fungi, and plants*.

34. The term "established" is used by the *International Code of Nomenclature for Cultivated Plants* for the concept of validly published in the *International Code of Nomenclature for algae, fungi, and plants*.

for the Cretaceous coccolith algae previously known as *Cribrosphaera* Arkhang. (in Mater. Geol. Rossii 25 : 411. 1912), an objectively invalid (equivalent to illegitimate) name under that *Code* because it is a later homonym of *Cribrosphaera* Popofsky (in *Ergebn. Plankton-Exped.* 3(L.f.B) : 22, 32, 63. 1906), a radiolarian genus. Although *Cribrosphaera* Arkhang. is not a later homonym under this *Code*, it is illegitimate it is not available for use according to the provisions of the *Code* under which it was published; consequently *Cribrosphaerella* is the correct name for the coccolith genus under both *Codes*.



**Note 1.** L'*International Code of Nomenclature of Prokaryotes* [*Code International de Nomenclature des Procaryotes*] prévoit qu'un nom de procaryote est illégitime s'il est un homonyme postérieur d'un nom de taxon de procaryote, d'algues, de champignons, de protozoaires ou de virus.

The *International Code of Nomenclature of Prokaryotes* provides that a prokaryotic name is illegitimate if it is a later homonym of a name of a taxon of prokaryotes, fungi, algae, protozoa, or viruses.

## Recommandation 54A

**54A.1.** Les auteurs nommant de nouveaux taxons sous ce *Code* devraient, autant que possible, éviter d'utiliser des noms qui existent déjà pour des taxons zoologiques et de procaryotes (voir aussi l'Art. F.6.1).

Authors naming new taxa under this *Code* should, as far as is practicable, avoid using such names as already exist for zoological and prokaryotic taxa (see also Art. F.6.1).

## ARTICLE 55

**55.1.** Un nom d'espèce ou de subdivision de genre peut être légitime même si son épithète était à l'origine combinée avec un nom de genre illégitime (voir aussi l'Art. 22.5).

A name of a species or subdivision of a genus may be legitimate even if its epithet was originally placed under an illegitimate generic name (see also Art. 22.5).

**Ex. 1.** *Agathophyllum neesianum* Blume (dans *Mus. Bot.* 1 : 340. 1851) est légitime même si *Agathophyllum* Juss. (*Gen. Pl.* : 431. 1789) est illégitime (il est un nom de remplacement superflu de *Ravensara* Sonn., *Voy. Indes Orient.* 3 : 248. 1782). Puisque que Meisner (dans Candolle, *Prodr.* 15(1) : 104. 1864) citait *A. neesianum* comme synonyme de sa nouvelle *Mespilodaphne mauritiana*, *M. mauritiana* Meisn. est un nom illégitime selon l'Art. 52.

*Agathophyllum neesianum* Blume (in *Mus. Bot.* 1 : 340. 1851) is legitimate even though *Agathophyllum* Juss. (*Gen. Pl.* : 431. 1789) is illegitimate (it is a superfluous replacement name for *Ravensara* Sonn., *Voy. Indes Orient.* 3 : 248. 1782). Because Meisner (in Candolle, *Prodr.* 15(1) : 104. 1864) cited *A. neesianum* as a synonym of his new *Mespilodaphne mauritiana*, *M. mauritiana* Meisn. is illegitimate under Art. 52.

**Ex. 2.** *Calycotrix* sect. *Brachychaetae* Nied. (dans Engler & Prantl, *Nat. Pflanzenfam.* 3(7) : 100. 1892) est légitime même s'il a été publié sous *Calycotrix* Meisn. (*Pl. Vasc. Gen.* : 107. 1838), un nom de remplacement superflu pour *Calytrix* Labill. (*Nov. Holl. Pl.* 2 : 8. 1806).

*Calycotrix* sect. *Brachychaetae* Nied. (in Engler & Prantl, *Nat. Pflanzenfam.* 3(7) : 100. 1893) is legitimate even though it was published under *Calycotrix* Meisn. (*Pl. Vasc. Gen.* : 107. 1838), a superfluous replacement name for *Calytrix* Labill. (*Nov. Holl. Pl.* 2 : 8. 1806).

**55.2.** Un nom infraspécifique peut être légitime même si son épithète finale était à l'origine combinée avec un nom d'espèce illégitime (voir aussi l'Art. 27.2).

An infraspecific name may be legitimate even if its final epithet was originally placed under an illegitimate species name (see also Art. 27.2).

**Ex. 3.** *Agropyron japonicum* var. *hackelianum* Honda (1927) est légitime même s'il a été publié sous l'illégitime *A. japonicum* Honda (1927), un homonyme postérieur d'*A. japonicum* (Miq.) P. Candargy (1901) (voir aussi l'Art. 27 Ex. 1).

*Agropyron japonicum* var. *hackelianum* Honda (1927) is legitimate even though it was published under the illegitimate *A. japonicum* Honda (1927), a later homonym of *A. japonicum* (Miq.) P. Candargy (1901) (see also Art. 27 Ex. 1).



**Note 1.** Un nom tombant sous les dispositions des Art. 55.1 ou 55.2 est indisponible pour une utilisation, mais peut servir de synonyme remplacé ou, s'il n'est pas lui-même illégitime, de basionyme pour un autre nom ou une autre combinaison.

A name falling under the provisions of Art. 55.1 or 55.2 is unavailable for use, but may serve as a replaced synonym or, if not itself illegitimate, basionym of another name or combination.

**55.3.** Les noms d'espèces et de subdivisions de genres attribués à des genres dont les noms sont des homonymes postérieurs conservés, protégés ou sanctionnés, et qui antérieurement avaient été placés dans ces genres sous les homonymes rejetés, sont légitimes sous les noms conservés, protégés ou sanctionnés, sans changement d'auteur ou de date, si les règles ne s'y opposent pas par ailleurs.

The names of species and of subdivisions of genera assigned to genera the names of which are conserved, protected, or sanctioned later homonyms, and that had earlier been assigned to the genera under the rejected homonyms, are legitimate under the conserved, protected, or sanctioned names without change of authorship or date if there is no other obstacle under the rules.

**Ex. 4.** Au moment de leur publication, *Alpinia languas* J.F. Gmel. (Syst. Nat. 2 : 7. 1791) et *A. galanga* (L.) Willd. (Sp. Pl. 1 : 12. 179) furent assignés à *Alpinia* L. (Sp. Pl. : 1753. 1753). Quand le nom *Alpinia* fut conservé dans une publication ultérieure (Art. 14.9), en tant qu'*Alpinia* Roxb. (dans Asiat. Res. 11 : 350. 1810), ces deux espèces furent incluses dans le genre nouvellement nommé et leur nom doit être accepté sans aucun changement dans leur statut sous ce *Code*.

When published, *Alpinia languas* J. F. Gmel. (Syst. Nat. 2 : 7. 1791) and *A. galanga* (L.) Willd. (Sp. Pl. 1 : 12. 1797) were assigned to *Alpinia* L. (Sp. Pl. : 1753. 1753). When the name *Alpinia* was conserved from a later publication (Art. 14.9), as *Alpinia* Roxb. (in Asiat. Res. 11 : 350. 1810), these two species were included in the newly named genus and their names are to be accepted without any change in status under this *Code*.

**55.4.** L'épithète du nom d'une espèce ou d'une subdivision d'un genre qui était initialement combinée à un nom de genre qui est un homonyme postérieur, ou l'épithète finale du nom d'un taxon infraspécifique qui était initialement combinée à un nom d'espèce qui est un homonyme postérieur, peut être combinée à l'homonyme antérieur légitime respectif sans modification d'auteur et de date.

The epithet of the name of a species or subdivision of a genus that was originally placed under a generic name that is a later homonym, or the final epithet of the name of an infraspecific taxon that was originally placed under a species name that is a later homonym, may be placed under the respective legitimate earlier homonym without change of authorship and date.

**Ex. 5.** L'épithète d'*Haplanthus hygrophiloides* T. Anderson (dans J. Linn. Soc., Bot. 9 : 503. 1867) était initialement combinée au nom de genre illégitime *Haplanthus* T. Anderson (l.c. 1867), un homonyme postérieur d'*Haplanthus* Nees (dans Wallich, Pl. Asiat. Rar. 3 : 77, 115. 1832). Quand *H. hygrophiloides* est considéré appartenant plutôt à *Haplanthus* Nees, il est donc accepté sans changement d'auteur et de date.

The epithet of *Haplanthus hygrophiloides* T. Anderson (in J. Linn. Soc., Bot. 9 : 503. 1867) was originally placed under the illegitimate generic name *Haplanthus* T. Anderson (l.c. 1867), a later homonym of *Haplanthus* Nees (in Wallich, Pl. Asiat. Rar. 3 : 77, 115. 1832). When *H. hygrophiloides* is considered to belong instead to *Haplanthus* Nees, it is so accepted without change of authorship and date.

**Ex. 6.** Quand les homonymes *Acidosasa* B. M. Yang (dans J. Hunan Teachers' Coll., Nat. Sci. Ed., 1981(2) : 54. 1981) et *Acidosasa* C. D. Chu & C. S. Chao (dans J. Bamboo Res. 1 : 165. 1982) sont considérés s'appliquer au même genre, *A. chinensis* C. D. Chu & C. S. Chao (dans J. Bamboo Res. 1 : 165. 1982) est donc accepté même si son épithète était initialement combinée à l'illégitime *Acidosasa* C. D. Chu & C. S. Chao (1982).

When the homonyms *Acidosasa* B. M. Yang (in J. Hunan Teachers' Coll., Nat. Sci. Ed., 1981(2) : 54. 1981) and *Acidosasa* C. D. Chu & C. S. Chao (in J. Bamboo Res. 1 : 165. 1982) are considered to apply to the same genus, *A. chinensis* C. D. Chu & C. S. Chao (in J. Bamboo Res. 1 : 165. 1982) is so accepted even though its epithet was originally placed under the illegitimate *Acidosasa* C. D. Chu & C. S. Chao (1982).

## ARTICLE 56

**56.1.** Tout nom susceptible de causer un changement nomenclatural défavorable (Art. 14.1) peut faire l'objet d'une proposition de rejet. Un nom ainsi rejeté, ou son basionyme s'il en possède un, est placé sur une liste de nomina utique rejicienda (noms supprimés, Annexe V). En même temps que chacun des noms répertoriés, tous les noms dont ils sont le basionyme sont rejetés de la même façon, et aucun ne doit être employé (voir la Rec. 50E.2).

Any name that would cause a disadvantageous nomenclatural change (Art. 14.1) may be proposed for rejection. A name thus rejected, or its basionym if it has one, is placed on a list of nomina utique rejicienda (suppressed names, App. V). Along with each listed name, all names for which it is the basionym are similarly rejected, and none is to be used (see Rec. 50E.2).

**i Note 1.** Un nom rejeté en vertu de l'Art. 56.1 ne devient pas illégitime en raison de son rejet et peut continuer à fournir le type d'un nom de rang supérieur. De manière similaire, une combinaison sous un nom rejeté, bien qu'indisponible pour une utilisation à cause de l'inclusion du nom rejeté, peut être légitime, et peut servir de basionyme pour une autre combinaison.

A name rejected under Art. 56.1 does not become illegitimate on account of its rejection and can continue to provide the type of a name at higher rank. Similarly, a combination under a rejected name, although unavailable for use because of the inclusion of the rejected name, may be legitimate, and may serve as basionym for another combination.

**56.2.** La liste des nomina utique rejicienda (noms supprimés) restera ouverte en permanence à des additions et modifications. Toute proposition de rejet d'un nom doit être accompagnée d'un exposé détaillé des motifs qui plaident à la fois pour et contre le rejet, incluant des considérations de typification. Ces propositions doivent être soumises au Comité Général, qui les transmettra, pour examen, aux comités d'experts pour les divers groupes taxonomiques (voir la Rec. 56A, la Div. III Disp. 2.2, les Art. 7.9 et 7.10; voir aussi les Art. 14.12 et 34.1).

The list of nomina utique rejicienda (suppressed names) will remain permanently open for additions and changes. Any proposal for rejection of a name must be accompanied by a detailed statement of the cases both for and against its rejection, including considerations of typification. Such proposals must be submitted to the General Committee, which will refer them for examination to the specialist committees for the various taxonomic groups (see Rec. 56A, Div. III Prov. 2.2, 7.9, and 7.10; see also Art. 14.12 and 34.1).

**56.3.** Lorsqu'une proposition de rejet d'un nom en vertu des Art. 56 ou F.7 a été approuvée par le Comité Général après étude par le comité d'experts du groupe taxonomique concerné, le rejet de ce nom est autorisé après soumission à la décision d'un Congrès International de Botanique ultérieur (voir aussi les Art. 14.15 et 34.2). Le rejet prend effet à la date effective de publication (Art. 29–31) de l'approbation du Comité Général.

When a proposal for the rejection of a name under Art. 56 or F.7 has been approved by the General Committee after study by the specialist committee for the taxonomic group concerned, rejection of that name is authorized subject to the decision of a later International Botanical Congress (see also Art. 14.15 and 34.2). Rejection takes effect on the date of effective publication (Art. 29–31) of the General Committee's approval.

**i Note 2.** La date de la décision du Comité Général sur une proposition particulière de rejet peut être déterminée en consultant la base de données des Annexes de l'*International Code of Nomenclature for algae, fungi, and plants* (<http://botany.si.edu/references/codes/props/index.cfm>).

The date of the General Committee decision on a particular rejection proposal can be determined by consulting the *International Code of Nomenclature for algae, fungi, and plants* Appendices database (<http://botany.si.edu/references/codes/props/index.cfm>).

### Recommandation 56A

**56A.1.** Lorsqu'une proposition de rejet d'un nom selon l'Art. 56 ou F.7 a été transférée au comité d'experts pour étude, les auteurs devraient autant que possible suivre l'usage des noms en cours dans l'attente de la recommandation du Comité Général sur cette proposition (voir aussi les Rec. 14A et 34A).

When a proposal for the rejection of a name under Art. 56 or F.7 has been referred to the appropriate

specialist committee for study, authors should follow existing usage of names as far as possible pending the General Committee's recommendation on the proposal (see also Rec. 14A and 34A).

## ARTICLE 57

**57.1.** Un nom qui a été largement et durablement employé pour un ou des taxons n'incluant pas son type ne doit pas être employé dans un sens qui entre en conflit avec l'usage actuel, à moins et jusqu'à ce qu'une proposition de le traiter selon les Art. 14.1 ou 56.1 n'ait été soumise et rejetée.

A name that has been widely and persistently used for a taxon or taxa not including its type is not to be used in a sense that conflicts with current usage unless and until a proposal to deal with it under Art. 14.1 or 56.1 has been submitted and rejected.

**Ex. 1.** Le nom *Bovista pusilla* (Batsch : Pers.) Pers. (Syn. Meth. Fung. : 138. 1801) : Pers., basé sur *Lycoperdon pusillum* Batsch (Elench. Fung. Cont. Secunda : 123. 1789), est typifié par une planche (Batsch, l.c. : t. 41, fig. 228. 1789) qui représente l'espèce actuellement connue comme *B. limosa* Rostr. (dans Meddel. Grønland 18 : 52. 1894) s. l., mais a été largement et durablement employé pour l'une ou l'autre ou pour chacune des deux espèces différentes, dont les noms corrects sont *B. dermoxantha* Vitt. et *B. furfuracea* Pers. : Pers. A moins et jusqu'à ce qu'une proposition de rejeter le nom *B. pusilla* ou de conserver *B. limosa* à sa place n'ait été soumise et rejetée, le nom *B. pusilla* ne doit pas être employé.

The name *Bovista pusilla* (Batsch : Pers.) Pers. (Syn. Meth. Fung. : 138. 1801) : Pers., based on *Lycoperdon pusillum* Batsch (Elench. Fung. Cont. Secunda : 123. 1789), is typified by a plate (Batsch, l.c. : t. 41, fig. 228. 1789) that represents the species currently known as *B. limosa* Rostr. (in Meddel. Grønland 18 : 52. 1894) s. l., but has been widely and persistently used for either or both of two different species, the correct names of which are *B. dermoxantha* Vitt. and *B. furfuracea* Pers. : Pers. Unless and until a proposal to reject the name *B. pusilla* or to conserve *B. limosa* against it has been submitted and rejected, the name *B. pusilla* is not to be used.

## ARTICLE 58

**58.1.** Si les règles ne s'y opposent pas, l'épithète finale d'un nom illégitime peut être réutilisée pour un nom différent, soit au même soit à un rang différent ; ou un nom de genre illégitime peut être réutilisé comme l'épithète d'un nom d'une subdivision d'un genre. Le nom résultant est alors traité soit comme un nom de remplacement avec le même type que le nom illégitime (Art. 7.4 ; voir aussi les Art. 7.5 et Art. 41 Note 3) soit comme le nom d'un nouveau taxon avec un type différent. Sa priorité ne prend pas effet à la publication du nom illégitime (voir les Art. 11.3–11.4).

If there is no obstacle under the rules, the final epithet in an illegitimate name may be re-used in a different name, at either the same or a different rank ; or an illegitimate generic name may be re-used as the epithet in the name of a subdivision of a genus. The resulting name is then treated either as a replacement name with the same type as the illegitimate name (Art. 7.4 ; see also Art. 7.5 and Art. 41 Note 3) or as the name of a new taxon with a different type. Its priority does not date back to the publication of the illegitimate name (see Art. 11.3 and 11.4).

**Ex. 1.** Le nom *Talinum polyandrum* Hook. (dans Bot. Mag. : ad t. 4833. 1855) est illégitime selon l'Art. 53.1 parce que c'est un homonyme postérieur de *T. polyandrum* Ruiz & Pav. (Fl. Peruv. Prodr. : 65. 1794). Lorsque Benthام (Fl. Austral. 1 : 172. 1863) transféra *T. polyandrum* Hook. dans *Calandrinia* Kunth, il l'appela *C. polyandra*. Ce nom prend priorité dès 1863 et est cité comme *C. polyandra* Benth., non pas *C. polyandra* "(Hook.)" Benth.

The name *Talinum polyandrum* Hook. (in Bot. Mag. : ad t. 4833. 1855) is illegitimate under Art. 53.1 because it is a later homonym of *T. polyandrum* Ruiz & Pav. (Fl. Peruv. Prodr. : 65. 1794). When Benthام (Fl. Austral. 1 : 172. 1863) transferred *T. polyandrum* Hook. to *Calandrinia* Kunth, he called it *C. polyandra*. This name has priority from 1863, and is cited as *C. polyandra* Benth., not *C. polyandra* "(Hook.)" Benth."

**Ex. 2.** *Cymbella subalpina* Hust. (dans Int. Rev. Gesamten Hydrobiol. Hydrogr. 42 : 98. 1942) est illégitime selon l'Art. 53.1 parce qu'il est un homonyme postérieur de *C. subalpina* F. Meister (Kieselalg. Schweiz : 182, 236. 1912). Quand Mann (dans Round & al., Diatoms : 667. 1990) transféra *C.*



*subalpina* Hust. dans *Encyonema* Kütz., il l'appela *E. subalpinum* D. G. Mann. Ce nom est un nom de remplacement avec une priorité débutant en 1990 et en tant que tel est illégitime en vertu de l'Art. 52.1 parce que *C. mendosa* VanLand. (Cat. Fossil Recent Gen. Sp. Diatoms Syn. 3 : 1211, 1236. 1969) avait déjà été publié comme nom de remplacement pour *C. subalpina* Hust.

*Cymbella subalpina* Hust. (in Int. Rev. Gesamten Hydrobiol. Hydrogr. 42 : 98. 1942) is illegitimate under Art. 53.1 because it is a later homonym of *C. subalpina* F. Meister (Kieselalg. Schweiz : 182, 236. 1912). When Mann (in Round & al., Diatoms : 667. 1990) transferred *C. subalpina* Hust. to *Encyonema* Kütz., he called it *E. subalpinum* D. G. Mann. This name is a replacement name with priority from 1990 and as such is illegitimate under Art. 52.1 because *C. mendosa* VanLand. (Cat. Fossil Recent Gen. Sp. Diatoms Syn. 3 : 1211, 1236. 1969) had already been published as a replacement name for *C. subalpina* Hust.

**Ex. 3.** *Hibiscus ricinifolius* E. Mey. ex Harv. (Fl. Cap. 1 : 171. 1860) est illégitime selon l'Art. 52.1 parce qu'*H. ricinoides* Garcke (dans Bot. Zeitung (Berlin) 7 : 834. 1849) était cité en synonymie. Quand l'épithète *ricinifolius* a été combinée au rang variétal sous *H. vitifolius* par Hochreutiner (dans Annuaire Conserv. Jard. Bot. Genève 4 : 170. 1900) son nom était légitime et est traité comme un nom de remplacement, typifié (Art. 7.4) par le type d'*H. ricinoides*. Le nom est cité comme *H. vitifolius* var. *ricinifolius* Hochr., non pas *H. vitifolius* var. *ricinifolius* "(E. Mey. ex Harv.) Hochr."  
*Hibiscus ricinifolius* E. Mey. ex Harv. (Fl. Cap. 1 : 171. 1860) is illegitimate under Art. 52.1 because *H. ricinoides* Garcke (in Bot. Zeitung (Berlin) 7 : 834. 1849) was cited in synonymy. When the epithet *ricinifolius* was combined at varietal rank under *H. vitifolius* by Hochreutiner (in Annuaire Conserv. Jard. Bot. Genève 4 : 170. 1900) his name was legitimate and is treated as a replacement name, typified (Art. 7.4) by the type of *H. ricinoides*. The name is cited as *H. vitifolius* var. *ricinifolius* Hochr., not *H. vitifolius* var. *ricinifolius* "(E. Mey. ex Harv.) Hochr."

**Ex. 4.** *Geiseleria* Klotzsch (dans Arch. Naturgesch. 7 : 254. 1841) est illégitime selon l'Art. 52.1 parce que la délimitation de Klotzsch incluait *Croton glandulosus* L., le type originel de *Decarinium* Raf. (Neogenyton : 1. 1825). Par la suite, Gray (Manual, ed. 2 : 391. 1856) publia *Croton* subg. *Geiseleria*, qui a la priorité à partir de cette date et est cité comme *C.* subg. *Geiseleria* A. Gray, non pas *C.* subg. *Geiseleria* "(Klotzsch) A. Gray". Parce que le nom de sous-genre est un nom de remplacement, son type est *C. glandulosus*, le type (Art. 7.4) de *Decarinium* et le type automatique (Art. 7.5) de *Geiseleria*.

*Geiseleria* Klotzsch (in Arch. Naturgesch. 7 : 254. 1841) is illegitimate under Art. 52.1 because Klotzsch's circumscription included *Croton glandulosus* L., the original type of *Decarinium* Raf. (Neogenyton : 1. 1825). Later, Gray (Manual, ed. 2 : 391. 1856) published *Croton* subg. *Geiseleria*, which has priority from that date and is cited as *C.* subg. *Geiseleria* A. Gray, not *C.* subg. *Geiseleria* "(Klotzsch) A. Gray". Because the subgeneric name is a replacement name, its type is *C. glandulosus*, the type (Art. 7.4) of *Decarinium* and automatic type (Art. 7.5) of *Geiseleria*.

**i Note 1.** Quand l'épithète d'un nom illégitime selon l'Art. 52.1 est réutilisée au même rang, le nom résultant est illégitime sauf si le type du nom causant l'illégitimité est explicitement exclu, ou son épithète est indisponible pour une utilisation.

When the epithet of a name illegitimate under Art. 52.1 is re-used at the same rank, the resulting name is illegitimate unless either the type of the name causing illegitimacy is explicitly excluded or its epithet is unavailable for use.

**Ex. 5.** *Menispermum villosum* Lam. (Encycl. 4 : 97. 1797) est illégitime selon l'Art. 52.1 parce que *M. hirsutum* L. (Sp. Pl. : 341. 1753) était cité en synonymie. Le nom *Cocculus villosus* DC. (Syst. Nat. 1 : 525. 1817), basé sur *M. villosum*, est aussi illégitime puisque le type de *M. hirsutum* n'a pas été exclu et que l'épithète *hirsutus* était disponible pour une utilisation dans *Cocculus*.

*Menispermum villosum* Lam. (Encycl. 4 : 97. 1797) is illegitimate under Art. 52.1 because *M. hirsutum* L. (Sp. Pl. : 341. 1753) was cited in synonymy. The name *Cocculus villosus* DC. (Syst. Nat. 1 : 525. 1817), based on *M. villosum*, is also illegitimate because the type of *M. hirsutum* was not excluded and the epithet *hirsutus* was available for use in *Cocculus*.

**Ex. 6.** *Cenomyce ecmocyna* Ach. (Lichenogr. Universalis : 549. 1810) est un nom illégitime pour *Lichen gracilis* L. (Sp. Pl. : 1152. 1753). *Scyphophorus ecmocynus* Gray (Nat. Arr. Brit. Pl. 1 : 421. 1821), basé sur *C. ecmocyna*, est aussi illégitime puisque le type de *L. gracilis* n'a pas été exclu et que l'épithète *gracilis* était disponible pour une utilisation. En proposant la combinaison *Cladonia ecmocyna*, Leighton (dans Ann. Mag. Nat. Hist., ser. 3, 18 : 406. 1866) a explicitement exclu *L.*

*gracilis* et a ainsi publié le nom légitime d'une nouvelle espèce, *Cladonia ecmocyna* Leight.

*Cenomyce ecmocyna* Ach. (Lichenogr. Universalis : 549. 1810) is an illegitimate renaming of *Lichen gracilis* L. (Sp. Pl. : 1152. 1753). *Scyphophorus ecmocynus* Gray (Nat. Arr. Brit. Pl. 1 : 421. 1821), based on *C. ecmocyna*, is also illegitimate because the type of *L. gracilis* was not excluded and the epithet *gracilis* was available for use. When proposing the combination *Cladonia ecmocyna*, Leighton (in Ann. Mag. Nat. Hist., ser. 3, 18 : 406. 1866) explicitly excluded *L. gracilis* and thereby published the legitimate name of a new species, *Cladonia ecmocyna* Leight.

**Ex. 7.** *Ferreola ellipticifolia* Stokes (dans Bot. Mat. Med. 4 : 556. 1812) est illégitime selon l'Art. 52.1 parce que *Maba elliptica* J. R. Forst. & G. Forst. (Char. Gen. Pl., ed. 2 : 122. 1776) était cité en synonymie. Bakhuizen van den Brink a publié *Diospyros ellipticifolia* Bakh. (dans Gard. Bull. Straits Settlem. 7 : 162. 1933) comme un nom de remplacement pour *F. ellipticifolia* et n'a pas exclu le type de *M. elliptica*. *Diospyros ellipticifolia* est néanmoins un nom légitime parce qu'en 1933 l'épithète *elliptica* n'était pas disponible pour une utilisation dans *Diospyros* dû à l'existence de *D. elliptica* Knowlt. (dans Bull. U. S. Geol. Surv. 204 : 83. 1902), duquel *D. elliptica* (J. R. Forst. & G. Forst.) P. S. Green (dans Kew Bull. 23 : 340. 1969) est un homonyme illégitime postérieur (Art. 53.1).

*Ferreola ellipticifolia* Stokes (in Bot. Mat. Med. 4 : 556. 1812) is illegitimate under Art. 52.1 because *Maba elliptica* J. R. Forst. & G. Forst. (Char. Gen. Pl., ed. 2 : 122. 1776) was cited in synonymy. Bakhuizen van den Brink published *Diospyros ellipticifolia* Bakh. (in Gard. Bull. Straits Settlem. 7 : 162. 1933) as a replacement name for *F. ellipticifolia* and did not exclude the type of *M. elliptica*. *Diospyros ellipticifolia* is nevertheless a legitimate name because in 1933 the epithet *elliptica* was not available for use in *Diospyros* due to the existence of *D. elliptica* Knowlt. (in Bull. U. S. Geol. Surv. 204 : 83. 1902), of which *D. elliptica* (J. R. Forst. & G. Forst.) P. S. Green (in Kew Bull. 23 : 340. 1969) is an illegitimate later homonym (Art. 53.1).

## ARTICLE 59

### (NOMS DE CHAMPIGNONS À CYCLE DE VIE PLÉOMORPHE)

VOIR L'ART. F.8 DANS LE CHAPITRE F

# CHAPITRE VIII

## ORTHOGRAPHE ET GENRE GRAMMATICAL DES NOMS

### SECTION 1

### ORTHOGRAPHE

#### ARTICLE 60

**60.1.** L'orthographe originale d'un nom ou d'une épithète est à maintenir, à part la correction d'erreurs typographiques ou orthographiques et des standardisations imposées par les Art. 60.4 (lettres et ligatures étrangères au latin classique), 60.5 et 60.6 (permutation entre *u/v*, *i/j* ou *eu/ev*), 60.7 (signes diacritiques et ligatures), 60.8 (terminaisons ; voir aussi l'Art. 32.2), 60.9 (latinisations intentionnelles), 60.10 (formes composées), 60.11 et 60.12 (traits d'union), 60.13 (apostrophes et points finaux), 60.14 (abréviations), et F.9.1 (épithètes des noms de champignons) (voir aussi les Art. 14.8, 14.11 et F.3.2).

The original spelling of a name or epithet is to be retained, except for the correction of typographical or orthographical errors and the standardizations imposed by Art. 60.4 (letters and ligatures foreign to classical Latin), 60.5 and 60.6 (interchange between *u/v*, *i/j*, or *eu/ev*), 60.7 (diacritical signs and ligatures), 60.8 (terminations ; see also Art. 32.2), 60.9 (intentional latinizations), 60.10 (compounding forms), 60.11 and 60.12 (hyphens), 60.13 (apostrophes and full stops), 60.14 (abbreviations), and F.9.1 (epithets of fungal names) (see also Art. 14.8, 14.11, and F.3.2).

**Ex. 1.** Maintien de l'orthographe originale : les noms génériques *Mesembryanthemum* L. (Sp. Pl. : 480. 1753) et *Amaranthus* L. (Sp. Pl. : 989. 1753) ont été délibérément orthographiés ainsi par Linné et leur orthographe ne doit pas être modifiée respectivement en '*Mesembrianthemum*' et '*Amarantus*', bien que ces dernières formes soient correctes d'un point de vue linguistique (voir Bull. Misc. Inform. Kew 1928 : 113, 287. 1928). – *Phoradendron* Nutt. (dans J. Acad. Nat. Sci. Philadelphia, ser. 2, 1 : 185. 1848) ne doit pas être changé en '*Phoradendrum*'. – *Triaspis mozambica* A. Juss. (dans Ann. Sci. Nat., Bot., ser. 2, 13 : 268. 1840) ne doit pas être modifié en '*T. mossambica*', comme l'a fait Engler (Pflanzenw. Ost-Afrikas C : 232. 1895). – *Alyxia ceylanica* Wight (Icon. Pl. Ind. Orient. 4 : t. 1293. 1848) ne doit pas être modifié en '*A. zeylanica*', comme l'a fait Trimen (Handb. Fl. Ceyl. 3 : 127. 1895). – *Fagus sylvatica* L. (Sp. Pl. : 998. 1753) ne doit pas être modifié en '*F. silvatica*'. Bien que l'orthographe classique soit *silvatica*, l'orthographe médiévale *sylvatica* n'est pas une erreur orthographique (voir aussi la Rec. 60E). – *Scirpus cespitosus* L. (Sp. Pl. : 48. 1753) ne doit pas être modifié en '*S. caespitosus*'.

Retention of original spelling : The generic names *Mesembryanthemum* L. (Sp. Pl. : 480. 1753) and *Amaranthus* L. (Sp. Pl. : 989. 1753) were deliberately so spelled by Linnaeus and the spelling is not to be altered to '*Mesembrianthemum*' and '*Amarantus*', respectively, although these latter forms are linguistically correct (see Bull. Misc. Inform. Kew 1928 : 113, 287. 1928). – *Phoradendron* Nutt. (in J. Acad. Nat. Sci. Philadelphia, ser. 2, 1 : 185. 1848) is not to be altered to '*Phoradendrum*'. – *Triaspis mozambica* A. Juss. (in Ann. Sci. Nat., Bot., ser. 2, 13 : 268. 1840) is not to be altered to '*T. mossambica*', as in Engler (Pflanzenw. Ost-Afrikas C : 232. 1895). – *Alyxia ceylanica* Wight (Icon. Pl. Ind. Orient. 4 : t. 1293. 1848) is not to be altered to '*A. zeylanica*', as in Trimen (Handb. Fl. Ceylon 3 : 127. 1895). – *Fagus sylvatica* L. (Sp. Pl. : 998. 1753) is not to be altered to '*F. silvatica*'. Although the classical spelling is *silvatica*, the mediaeval spelling *sylvatica* is not an

orthographical error (see also Rec. 60E). – *Scirpus cespitosus* L. (Sp. Pl. : 48. 1753) is not to be altered to '*S. caespitosus*'.

- \*Ex. 2** L'épithète de *Agaricus rhacodes* Vittad. (Descr. Fung. Mang. : 158. 1833) doit être orthographiée ainsi, même si elle était initialement orthographiée '*rachodes*' (voir Wilson in Taxon 66 : 189. 2017).  
The epithet of *Agaricus rhacodes* Vittad. (Descr. Fung. Mang. : 158. 1833) is to be so spelled, even though it was originally spelled '*rachodes*' (see Wilson in Taxon 66 : 189. 2017).
- \*Ex. 3.** Erreurs typographiques : *Globba 'brachycarpa'* Baker (dans Hooker, Fl. Brit. India 6 : 205. 1890) et *Hetaeria 'alba'* Ridl. (J. Linn. Soc., Bot. 32 : 404. 1896) sont des erreurs typographiques pour respectivement *Globba trachycarpa* Baker et *Hetaeria alta* Ridl. (voir Sprague in J. Bot. 59 : 349. 1921).  
Typographical errors : *Globba 'brachycarpa'* Baker (in Hooker, Fl. Brit. India 6 : 205. 1890) and *Hetaeria 'alba'* Ridl. (J. Linn. Soc., Bot. 32 : 404. 1896) are typographical errors for *Globba trachycarpa* Baker and *Hetaeria alta* Ridl., respectively (see Sprague in J. Bot. 59 : 349. 1921).
- Ex. 4.** '*Torilis' taihasenzanensis* Masam. (dans J. Soc. Trop. Agric. 6 : 570. 1934) était une erreur typographique pour *Trollius taihasenzanensis*, comme indiqué sur le feuillet d'errata inséré entre les pages 4 et 5 du même volume.  
'*Torilis' taihasenzanensis* Masam. (in J. Soc. Trop. Agric. 6 : 570. 1934) was a typographical error for *Trollius taihasenzanensis*, as noted on the errata slip inserted between pages 4 and 5 of the same volume.
- Ex. 5.** Le mal orthographié *Indigofera 'longipednnculata'* Y. Y. Fang & C. Z. Zheng (dans Acta Phytotax. Sin. 21 : 331. 1983) est probablement une faute de typographie et doit être corrigée en *I. longipedunculata*.  
The misspelled *Indigofera 'longipednnculata'* Y. Y. Fang & C. Z. Zheng (in Acta Phytotax. Sin. 21 : 331. 1983) is presumably a typographical error and is to be corrected to *I. longipedunculata*.
- \*Ex. 6.** Erreur orthographique : *Gluta 'benghas'* L. (Mant. Pl. : 293. 1771), qui est une erreur orthographique pour *G. renghas*, est cité comme *G. renghas* L. (voir Engler in Candolle & Candolle, Monogr. Phan. 4 : 225. 1883); le nom vernaculaire utilisé comme épithète spécifique par Linné est "renghas", non pas "benghas".  
Orthographical error : *Gluta 'benghas'* L. (Mant. Pl. : 293. 1771), which is an orthographical error for *G. renghas*, is cited as *G. renghas* L. (see Engler in Candolle & Candolle, Monogr. Phan. 4 : 225. 1883); the vernacular name used as a specific epithet by Linnaeus is "renghas", not "benghas".
- Ex. 7.** L'orthographe originelle du nom de genre '*Nilsonia*' Brongn. (dans Ann. Sci. Nat. (Paris) 4 : 210. 1825) est une erreur orthographique corrigeable en vertu de l'Art. 60.1 en *Nilssonia*, la conservation de celui-ci n'est donc pas requise. Brongniart nomma le genre d'après Sven Nilsson, dont le nom est régulièrement mal orthographié en "Nilson" dans sa publication de 1825.  
The original spelling of the generic name '*Nilsonia*' Brongn. (in Ann. Sci. Nat. (Paris) 4 : 210. 1825) is an orthographical error correctable under Art. 60.1 to *Nilssonia*, the conservation of which is not therefore required. Brongniart named the genus after Sven Nilsson, whose name he consistently misspelled as "Nilson" in his 1825 publication.

**i Note 1.** L'Art. 14.11 prévoit la conservation d'une orthographe particulière d'un nom de famille, de genre, ou d'espèce (voir l'Art. 14.8).

Art. 14.11 provides for the conservation of a particular spelling of a name of a family, genus, or species (see Art. 14.8).

**Ex. 8.** *Bougainvillea* Comm. ex Juss. ('*Buginvillaea*'), orth. cons. (voir l'Annexe III).  
*Bougainvillea* Comm. ex Juss. ('*Buginvillaea*'), orth. cons. (see App. III).

**Ex. 9.** *Wisteria* Nutt., nom. cons. ne doit pas être changé en '*Wistaria*', bien que le genre ait été nommé en l'honneur de Caspar Wistar, parce que *Wisteria* est l'orthographe employée dans l'Annexe III (voir l'Art. 14.8).

*Wisteria* Nutt., nom. cons. is not to be altered to '*Wistaria*', although the genus was named in honour of Caspar Wistar, because *Wisteria* is the spelling used in App. III (see Art. 14.8).

**60.2.** Les mots "orthographe originale" désignent l'orthographe employée quand un nom d'un nouveau taxon ou d'un nom de remplacement a été validement publié. Ils ne concernent pas l'utilisation d'une lettre initiale majuscule ou minuscule, ceci relevant de la typographie (voir les Art. 20.1, 21.2, et la Rec. 60F).

The words "original spelling" mean the spelling used when a name of a new taxon or a replacement name was validly published. They do not refer to the use of an initial capital or lower-case letter, which is a matter of typography (see Art. 20.1, 21.2, and Rec. 60F).

**60.3.** La liberté de corriger un nom doit être utilisée avec circonspection, notamment si le changement affecte la première syllabe et, plus particulièrement, la première lettre du nom (mais voir l'\*Ex. 6).

The liberty of correcting a name is to be used with reserve, especially if the change affects the first syllable and, above all, the first letter of the name (but see \*Ex. 6).

**\*Ex. 10.** L'orthographe du nom de genre *Lespedeza* Michx. (Fl. Bor.-Amer. 2 : 70. 1803) ne doit pas être modifiée, bien que le genre soit dédié à Vicente Manuel de Céspedes (voir *Rhodora* 36 : 130–132, 390–392. 1934). – *Cereus jamacaru* DC. (Prodr. 3 : 467. 1828) ne peut être modifié en *C. 'mandacaru'*, même si *jamacaru* est considéré comme une altération du nom vernaculaire "mandacaru".

The spelling of the generic name *Lespedeza* Michx. (Fl. Bor.-Amer. 2 : 70. 1803) is not to be altered, although it commemorates Vicente Manuel de Céspedes (see *Rhodora* 36 : 130–132, 390–392. 1934). – *Cereus jamacaru* DC. (Prodr. 3 : 467. 1828) may not be altered to *C. 'mandacaru'*, even if *jamacaru* is believed to be a corruption of the vernacular name "mandacaru".

**60.4.** Les lettres *w* et *y*, étrangères au latin classique, et *k*, rare dans cette langue, sont admises dans les noms scientifiques (voir l'Art. 32.1(b)). D'autres lettres et ligatures étrangères au latin classique qui peuvent survenir dans les noms scientifiques, comme le  $\beta$  (*f*s, ou double *s*) allemand, doivent être transcrites.

The letters *w* and *y*, foreign to classical Latin, and *k*, rare in that language, are permissible in scientific names (see Art. 32.1(b)). Other letters and ligatures foreign to classical Latin that may appear in scientific names, such as the German  $\beta$  (*f*s, or double *s*), are to be transcribed.

**60.5.** Quand un nom a été publié dans un ouvrage où les lettres *u*, *v* ou *i*, *j* sont utilisées de manière interchangeable ou de toute autre manière incompatible avec les pratiques typographiques modernes (p. ex. une lettre d'une paire n'étant pas utilisée en majuscule, ou pas utilisée du tout), ces lettres doivent être transcrites conformément à la pratique nomenclaturale moderne.

When a name has been published in a work where the letters *u*, *v* or *i*, *j* are used interchangeably or in any other way incompatible with modern typographical practices (e.g. one letter of a pair not being used in capitals, or not at all), those letters are to be transcribed in conformity with modern nomenclatural usage.

**Ex. 11.** *Curculigo* Gaertn. (Fruct. Sem. Pl. 1 : 63. 1788), non pas '*Cvrcvligo*'; *Taraxacum* Zinn (Cat. Pl. Hort. Gott. : 425. 1757), non pas '*Taraxacvm*'; *Uffenbachia* Fabr. (Enum., ed. 2 : 21. 1763), non pas '*Vffenbachia*'.

*Curculigo* Gaertn. (Fruct. Sem. Pl. 1 : 63. 1788), not '*Cvrcvligo*'; *Taraxacum* Zinn (Cat. Pl. Hort. Gott. : 425. 1757), not '*Taraxacvm*'; *Uffenbachia* Fabr. (Enum., ed. 2 : 21. 1763), not '*Vffenbachia*'.

**Ex. 12.** '*Geastrvm hygrometricvm*' et '*Vredo pvstvlata*' de Persoon (dans Syn. Meth. Fung. : 135, 219 1801) devraient être orthographiés respectivement *Geastrum hygrometricum* Pers. : Pers. et *Uredo pustulata* Pers. : Pers.

'*Geastrvm hygrometricvm*' and '*Vredo pvstvlata*' of Persoon (in Syn. Meth. Fung. : 135, 219 1801) are spelled, respectively, *Geastrum hygrometricum* Pers. : Pers. and *Uredo pustulata* Pers. : Pers.

**60.6.** Quand la publication originale d'un nom a adopté l'usage des lettres *u*, *v* ou *i*, *j* dans un sens incompatible avec les pratiques de la nomenclature moderne, ces lettres doivent être transcrites conformément à l'usage nomenclatural moderne. Quand les noms ou les épithètes sont dérivés de mots grecs qui comprennent la diphtongue *ey* ( $\epsilon\upsilon$ ), sa transcription en *ev* est traitée comme une erreur corrigable en *eu*. Quand des noms ou des épithètes d'origine latine, mais pas grec, comprennent la lettre *i* utilisée comme une semi-voyelle (suivie par une autre voyelle), celle-ci

est considérée comme une erreur corrigable en *j*.

When the original publication of a name adopted a use of the letters *u*, *v* or *i*, *j* in any way incompatible with modern nomenclatural practices, those letters are to be transcribed in conformity with modern nomenclatural usage. When names or epithets are derived from Greek words that include the diphthong *ey* (ευ), its transcription as *ev* is treated as an error correctable to *eu*. When names or epithets of Latin but not Greek origin include the letter *i* used as a semi-vowel (followed by another vowel), it is treated as an error correctable to *j*.

**Ex. 13.** Le nom de genre '*Mezonevron*' Desf. est corrigable en *Mezoneuron* Desf., et le basionyme de *Neuropteris* (Brongn.) Sternb. (nom. & orth. cons.), *Filicites* sect. '*Nevropteris*' Brongn., est corrigable en *Filicites* sect. *Neuropteris*. De même, '*Evonymus*' L. est corrigable en *Euonymus* L. (nom. & orth. cons.).

The generic name '*Mezonevron*' Desf. is correctable to *Mezoneuron* Desf., and the basionym of *Neuropteris* (Brongn.) Sternb. (nom. & orth. cons.), *Filicites* sect. '*Nevropteris*' Brongn., is correctable to *Filicites* sect. *Neuropteris*. Similarly, '*Evonymus*' L. is correctable to *Euonymus* L. (nom. & orth. cons.).

**Ex. 14.** *Jatropha* L., *Jondraba* Medik., et *Clypeola jonthlaspi* L., parce qu'ils sont d'origine grecque, ne peuvent pas être modifiés en '*Iatropha*', '*Iondraba*', et *Clypeola 'ionthlaspi'*'; ni *Ionopsidium* Rchb. et *Ionthlaspi* Adans. ne peuvent être modifiés respectivement en '*Jonopsidium*' et '*Jonthlaspi*'.

*Jatropha* L., *Jondraba* Medik., and *Clypeola jonthlaspi* L., because they are of Greek origin, are not to be altered to '*Iatropha*', '*Iondraba*', and *Clypeola 'ionthlaspi'*'; nor are *Ionopsidium* Rchb. and *Ionthlaspi* Adans. to be altered to '*Jonopsidium*' and '*Jonthlaspi*', respectively.

**Ex. 15.** *Brachypodium 'iaponicum'* Miq. est corrigable en *Brachypodium japonicum* parce que l'épithète est latine et, qu'en latin, une initiale *i* suivie d'une voyelle est une semi-voyelle. *Meiandra 'maior'* Markgr. est corrigable en *Meiandra major* parce que l'épithète est latine et, qu'en latin, un *i* entre deux voyelles est une semi-voyelle, mais le nom de genre est d'origine grecque, et donc l'orthographe "*Meiandra*" est correcte.

*Brachypodium 'iaponicum'* Miq. is correctable to *Brachypodium japonicum* because the epithet is Latin and, in Latin, an initial *i* followed by a vowel is a semi-vowel. *Meiandra 'maior'* Markgr. is correctable to *Meiandra major* because the epithet is Latin and, in Latin, an *i* between two vowels is a semi-vowel, but the generic name is of Greek origin, and so the spelling "*Meiandra*" is correct.

**60.7.** Les signes diacritiques ne sont pas employés dans les noms scientifiques. Quand les noms (soit nouveaux soit anciens) sont tirés de mots dans lesquels de tels signes apparaissent, les signes doivent être supprimés avec la transcription nécessaire des lettres ainsi modifiées; p. ex. *ä*, *ö*, *ü* deviennent, respectivement, *ae*, *oe*, *ue* (non pas *æ* ou *œ*, voir ci-dessous); *é*, *è*, *ê* deviennent *e*; *ñ* devient *n*; *ø* devient *oe* (non pas *œ*); *â* devient *ao*. Le trema, indiquant qu'une voyelle doit être prononcée séparément de la voyelle précédente (comme dans *Cephaëlis*, *Isoëtes*), est un dispositif phonétique qui ne doit pas modifier l'orthographe; en tant que tel, son utilisation est facultative. Les ligatures *æ* et *œ*, indiquant que les lettres sont prononcées ensemble, doivent être remplacées par les lettres séparées *ae* et *oe*.

Diacritical signs are not used in scientific names. When names (either new or old) are drawn from words in which such signs appear, the signs are to be suppressed with the necessary transcription of the letters so modified; for example *ä*, *ö*, *ü* become, respectively, *ae*, *oe*, *ue* (not *æ* or *œ*, see below); *é*, *è*, *ê* become *e*; *ñ* becomes *n*; *ø* becomes *oe* (not *œ*); *â* becomes *ao*. The diaeresis, indicating that a vowel is to be pronounced separately from the preceding vowel (as in *Cephaëlis*, *Isoëtes*), is a phonetic device that is not considered to alter the spelling; as such, its use is optional. The ligatures *æ* and *œ*, indicating that the letters are pronounced together, are to be replaced by the separate letters *ae* and *oe*.

**Ex. 16.** Transcription (p. ex. trema) : '*Lühea*', dédié à Carl Emil von der Lühe, est orthographié *Luehea* Willd. (dans *Neue Schriften Ges. Naturf. Freunde Berlin* 3 : 410. 1801); suppression (p. ex. tilde) : *Vochysia 'kosñipatae'*, nommé en référence à la vallée de Kosñipata, est orthographié *V. kosnipatae* Huamantupa (dans *Arnaldoa* 12 : 82. 2005).

Transcription (e.g. umlaut) : '*Lühea*', dedicated to Carl Emil von der Lühe, is spelled *Luehea* Willd. (in *Neue Schriften Ges. Naturf. Freunde Berlin* 3 : 410. 1801); suppression (e.g. tilde) : *Vochysia 'kosñipatae'*, named after the valley of Kosñipata, is spelled *V. kosnipatae* Huamantupa (in *Arnaldoa* 12 : 82. 2005).

**60.8.** La terminaison d'épithètes spécifiques ou infraspécifiques dérivées de noms de personne qui ne sont pas déjà en grec ou en latin et ne possèdent pas de forme latinisée bien établie (voir la Rec. 60C.1) se forme de la manière suivante :

The termination of specific or infraspecific epithets derived from personal names that are not already in Greek or Latin and do not possess a well-established latinized form (see Rec. 60C.1) is as follows :

- (a) Si le nom de personne se termine par une voyelle ou *-er*, les épithètes substantives sont formées en ajoutant la terminaison du génitif adéquate au genre et au nombre grammatical de la ou des personnes honorées (p. ex. *scopoli-i* pour Scopoli (m), *fedtschenko-i* pour Fedtschenko (m), *fedtschenko-ae* pour Fedtschenko (f), *glaziou-i* pour Glaziou (m), *lace-ae* pour Lace (f), *gray-i* pour Gray (m), *hooker-orum* pour les Hooker (m)), excepté si le nom se termine en *-a*, auquel cas il convient d'ajouter *-e* (au singulier) ou *-rum* (au pluriel) (p. ex.  *triana-e* pour Triana (m), *pojarkova-e* pour Pojarkova (f), *orlovskaja-e* pour Orlovskaja (f)).

If the personal name ends with a vowel or *-er*, substantival epithets are formed by adding the genitive inflection appropriate to the gender and number of the person(s) honoured (e.g. *scopoli-i* for Scopoli (m), *fedtschenko-i* for Fedtschenko (m), *fedtschenko-ae* for Fedtschenko (f), *glaziou-i* for Glaziou (m), *lace-ae* for Lace (f), *gray-i* for Gray (m), *hooker-orum* for the Hookers (m)), except when the name ends with *-a*, in which case adding *-e* (singular) or *-rum* (plural) is appropriate (e.g.  *triana-e* for Triana (m), *pojarkova-e* for Pojarkova (f), *orlovskaja-e* for Orlovskaja (f)).

- (b) Si le nom de personne se termine par une consonne (mais pas en *-er*), les épithètes substantives sont formées en ajoutant *-i-* (augmentation de la racine) plus la terminaison du génitif appropriée au genre et au nombre grammatical de la ou des personnes honorées (p. ex. *lecard-ii* pour Lecard (m), *wilson-iae* pour Wilson (f), *verlot-iorum* pour les frères Verlot, *braun-iarum* pour les soeurs Braun, *mason-iorum* pour Mason, père et fille).

If the personal name ends with a consonant (but not in *-er*), substantival epithets are formed by adding *-i-* (stem augmentation) plus the genitive inflection appropriate to the gender and number of the person(s) honoured (e.g. *lecard-ii* for Lecard (m), *wilson-iae* for Wilson (f), *verlot-iorum* for the Verlot brothers, *braun-iarum* for the Braun sisters, *mason-iorum* for Mason, father and daughter).

- (c) Si le nom de personne se termine par une voyelle, les épithètes adjectives sont formées en ajoutant *-an-* plus la terminaison du nominatif singulier appropriée au genre du nom de genre (p. ex. *Cyperus heyne-anus* pour Heyne, *Vanda lindley-ana* pour Lindley, *Aspidium bertero-anum* pour Bertero), excepté si le nom de personne se termine en *-a* auquel cas l'on ajoute *-n-* plus la terminaison appropriée (p. ex. *balansa-nus* (m), *balansa-na* (f), et *balansa-num* (n) pour Balansa).

If the personal name ends with a vowel, adjectival epithets are formed by adding *-an-* plus the nominative singular inflection appropriate to the gender of the generic name (e.g. *Cyperus heyne-anus* for Heyne, *Vanda lindley-ana* for Lindley, *Aspidium bertero-anum* for Bertero), except when the personal name ends with *-a* in which case *-n-* plus the appropriate inflection is added (e.g. *balansa-nus* (m), *balansa-na* (f), and *balansa-num* (n) for Balansa).

- (d) Si le nom de personne se termine par une consonne, les épithètes adjectives sont formées en ajoutant *-i-* (augmentation de la racine) plus *-an-* (radical du suffixe adjectif) plus la terminaison du nominatif singulier appropriée au genre du nom de genre (p. ex. *Rosa webb-iana* pour Webb, *Desmodium griffith-ianum* pour Griffith, *Verbena hassler-iana* pour Hassler).

If the personal name ends with a consonant, adjectival epithets are formed by adding *-i-* (stem augmentation) plus *-an-* (stem of adjectival suffix) plus the nominative singular inflection appropriate to the gender of the generic name (e.g. *Rosa webb-iana* for Webb, *Desmodium griffith-ianum* for Griffith, *Verbena hassler-iana* for Hassler).

- (d) Les terminaisons contraires aux standards ci-dessus sont considérées comme des erreurs à corriger en *-[i]i*, *-[i]ae*, *-[i]ana*, *-[i]anus*, *-[i]anum*, *-[i]arum*, ou *-[i]orum*, le cas échéant (voir aussi l'Art. 32.2). Cependant, les épithètes formées conformément à la Rec. 60C.1 ne sont pas corrigéables (voir aussi l'Art. 60.9).

Terminations contrary to the above standards are treated as errors to be corrected to *-[i]i*, *-[i]ae*, *-[i]ana*, *-[i]anus*, *-[i]anum*, *-[i]arum*, or *-[i]orum*, as appropriate (see also Art. 32.2). However, epithets formed in accordance with Rec. 60C.1 are not correctable (see also Art. 60.9).

**i Note 2.** Les traits d'union dans l'Art. 60.8 sont utilisés uniquement pour mettre en évidence la terminaison.

The hyphens in Art. 60.8 are used only to set off the termination.

**i Note 3.** L'Art. 60.8 n'exclut pas l'utilisation, comme épithètes, de noms de genres commémorant des personnes, ou de noms féminins formés par analogie (voir la Rec 20A.1 (i)), placés en apposition (Art. 23.1).

Art. 60.8 does not preclude the use, as epithets, of names of genera commemorating persons, or feminine nouns formed by analogy (see Rec. 20A.1(i)), placed in apposition (Art. 23.1).

**Ex. 17.** Dans *Rhododendron 'potanini'* Batalin (dans Trudy Imp. S.-Peterburgsk. Bot. Sada 11 : 489. 1892), commémorant G. N. Potanin, l'épithète doit être orthographiée *potaninii* en vertu de l'Art. 60.8(b). Cependant, dans *Phoenix theophrasti* Greuter (dans Bauhinia 3 : 243. 1967), commémorant Theophraste, elle n'est pas orthographiée '*theophrastii*' parce que la Rec. 60C.1 s'applique.

In *Rhododendron 'potanini'* Batalin (in Trudy Imp. S.-Peterburgsk. Bot. Sada 11 : 489. 1892), commemorating G. N. Potanin, the epithet is to be spelled *potaninii* under Art. 60.8(b). However, in *Phoenix theophrasti* Greuter (in Bauhinia 3 : 243. 1967), commemorating Theophrastus, it is not spelled '*theophrastii*' because Rec. 60C.1 applies.

**Ex. 18.** *Rosa 'pissarti'* Carrière (dans Rev. Hort. (Paris) 1880 : 314. 1880) est une erreur typographique pour *R. 'pissardi'* (voir Rev. Hort. (Paris) 1881 : 190. 1881), qui doit être orthographié *R. pissardii* en vertu de l'Art. 60.8(b).

*Rosa 'pissarti'* Carrière (in Rev. Hort. (Paris) 1880 : 314. 1880) is a typographical error for *R. 'pissardi'* (see Rev. Hort. (Paris) 1881 : 190. 1881), which is to be spelled *R. pissardii* under Art. 60.8(b).

**Ex. 19.** Dans *Caulokaempferia 'dinabandhuensis'* Biseshwori & Bipin (dans J. Jap. Bot. 92 : 84. 2017), commémorant le Prof. Dinabandhu Sahoo, l'épithète adjective reçut à tort la terminaison géographique *-ensis* (voir la Rec. 60D.1), et doit donc être orthographiée *C. dinabandhuana* en vertu de l'Art. 60.8(c).

In *Caulokaempferia 'dinabandhuensis'* Biseshwori & Bipin (in J. Jap. Bot. 92 : 84. 2017), commemorating Prof. Dinabandhu Sahoo, the adjectival epithet was wrongly given the geographical termination *-ensis* (see Rec. 60D.1), but is to be spelled *C. dinabandhuana* under Art. 60.8(c).

**Ex. 20.** Dans *Uladendron codesuri* Marc.-Berti (dans Pittieria 3 : 10. 1971) l'épithète dérive d'un acronyme (CODESUR, Comisión para el Desarrollo del Sur de Venezuela), non pas d'un nom de personne, et ne doit pas être corrigée en '*codesurii*' (comme dans Brenan, Index Kew., Suppl. 16 : 296. 1981).

In *Uladendron codesuri* Marc.-Berti (in Pittieria 3 : 10. 1971) the epithet derives from an acronym (CODESUR, Comisión para el Desarrollo del Sur de Venezuela), not a personal name, and is not to be changed to '*codesurii*' (as in Brenan, Index Kew., Suppl. 16 : 296. 1981).

**Ex. 21.** Dans *Asparagus tamaboki* Yatabe (dans Bot. Mag. (Tokyo) 7 : 61. 1893) et *Agropyron kamoji* Ohwi (dans Acta Phytotax. Geobot. 11 : 179. 1942) les épithètes correspondent, respectivement, à une désignation japonaise vernaculaire, "tamaboki", ou à la partie d'une telle désignation, "kamojigusa", et ne sont donc pas orthographiées '*tamabokii*' et '*kamojii*'.

In *Asparagus tamaboki* Yatabe (in Bot. Mag. (Tokyo) 7 : 61. 1893) and *Agropyron kamoji* Ohwi (in Acta Phytotax. Geobot. 11 : 179. 1942) the epithets correspond, respectively, to a Japanese vernacular designation, "tamaboki", or to part of such a designation, "kamojigusa", and are not therefore spelled '*tamabokii*' and '*kamojii*'.

**i Note 4.** Si le genre et/ou le nombre grammatical d'une épithète substantive dérivée d'un nom de personne n'est pas approprié au genre et/ou au nombre grammatical de la ou des personnes dont elle commémore le nom, la terminaison doit être corrigée en conformité avec l'Art. 60.8.

If the gender and/or number of a substantival epithet derived from a personal name is inappropriate for the gender and/or number of the person(s) whom the name commemorates, the termination is to be corrected in conformity with Art. 60.8.

**Ex. 22.** *Rosa × 'toddi'* Wolley-Dod (dans J. Bot. 69, Suppl. 106. 1931) était dédié à "Miss E. S. Todd"; l'épithète doit être orthographiée *toddiae*.

*Rosa × 'toddi'* Wolley-Dod (in J. Bot. 69, Suppl. : 106. 1931) was named for "Miss E. S. Todd"; the epithet is to be spelled *toddiae*.



- Ex. 23.** *Astragalus 'matthewsii'* Podlech & Kirchhoff (dans Mitt. Bot. Staatssamml. München 11 : 432. 1974) commémore Victoria A. Matthews; l'épithète doit être orthographiée *matthewsiae* et le nom ne doit pas être considéré comme un homonyme postérieur d'*A. matthewsii* S. Watson (dans Proc. Amer. Acad. Arts 18 : 192. 1883) commémorant Washington Matthews (voir l'Annexe VII).  
*Astragalus 'matthewsii'* Podlech & Kirchhoff (in Mitt. Bot. Staatssamml. München 11 : 432. 1974) commemorates Victoria A. Matthews; the epithet is to be spelled *matthewsiae* and the name is not to be treated as a later homonym of *A. matthewsii* S. Watson (in Proc. Amer. Acad. Arts 18 : 192. 1883) commemorating Washington Matthews (see App. VII).
- Ex. 24.** *Codium 'geppii'* (Schmidt in Biblioth. Bot. 91 : 50. 1923), qui commémore A. Gepp et E. S. Gepp, doit être corrigé en *C. geppiorum* O. C. Schmidt.  
*Codium 'geppii'* (Schmidt in Biblioth. Bot. 91 : 50. 1923), which commemorates A. Gepp and E. S. Gepp, is to be corrected to *C. geppiorum* O. C. Schmidt.
- Ex. 25.** *Acacia 'Bancrofti'* Maiden (dans Proc. Roy. Soc. Queensland 30 : 26. 1918) "commemorates the Bancrofts, father and son, the former the late Dr. Joseph Bancroft, and the latter Dr. Thomas Lane Bancroft [commémore les Bancrofts, père et fils, le premier le défunt Dr. Joseph Bancroft et le dernier le Dr. Thomas Lane Bancroft]"; l'épithète doit être orthographiée *bancroftiorum*.  
*Acacia 'Bancrofti'* Maiden (in Proc. Roy. Soc. Queensland 30 : 26. 1918) "commemorates the Bancrofts, father and son, the former the late Dr. Joseph Bancroft, and the latter Dr. Thomas Lane Bancroft"; the epithet is to be spelled *bancroftiorum*.
- Ex. 26.** *Chamaecrista leonardiae* Britton (N. Amer. Fl. 23 : 281. 1930, '*Leonardae*'), *Scolosanthus leonardii* Alain (dans Brittonia 20 : 160. 1968) et *Frankenia leonardiorum* Alain (l.c. : 155. 1968, '*leonardorum*') étaient tous basés sur du matériel type collecté par Emery C. Leonard et Genevieve M. Leonard. Parce qu'il n'y a pas de déclaration contradictoire explicite, ces noms doivent être acceptés ainsi dédiés à l'un ou l'autre ou aux deux, comme l'indique la terminaison de l'épithète.  
*Chamaecrista leonardiae* Britton (N. Amer. Fl. 23 : 281. 1930, '*Leonardae*'>), *Scolosanthus leonardii* Alain (in Brittonia 20 : 160. 1968), and *Frankenia leonardiorum* Alain (l.c. : 155. 1968, '*leonardorum*') were all based on type material collected by Emery C. Leonard and Genevieve M. Leonard. Because there is no explicit contradicting statement, these names are to be accepted as dedicated to either or both, as indicated by the termination of the epithet.

**60.9.** Lorsque les modifications orthographiques voulues par les auteurs sont des latinisations intentionnelles de noms propres, géographiques ou vernaculaires, elles doivent être préservées, sauf dans les épithètes formées à partir de noms de personne, lorsqu'elles concernent (a) uniquement une terminaison pour laquelle l'Art. 60.8 s'applique, ou (b) des noms de personnes dans lesquels les changements impliquent seulement (1) l'omission de la voyelle finale ou de la consonne finale ou (2) la conversion de la voyelle finale en une voyelle différente, pour laquelle la lettre omise ou convertie doit être rétablie.

When changes in spelling by authors who adopt personal, geographical, or vernacular names in nomenclature are intentional latinizations, they are to be preserved, except, in epithets formed from personal names, when they concern (a) only a termination to which Art. 60.8 applies, or (b) personal names in which the changes involve only (1) omission of the terminal vowel or terminal consonant or (2) conversion of the terminal vowel to a different vowel, for which the omitted or converted letter is to be restored.

- Ex. 27.** *Clutia* L. (Sp. Pl. : 1042. 1753), *Gleditsia* J. Clayton (dans Linnaeus, l.c. : 1056. 1753), et *Valantia* L. (l.c. : 1051. 1753), dédiés respectivement à Cluyt, Gleditsch et Vaillant, ne doivent pas être modifiés en '*Cluytia*', '*Gleditschia*' et '*Vaillantia*'; ces noms de personnes ont été délibérément latinisés en *Clutius*, *Gleditsius* et *Valantius*.  
*Clutia* L. (Sp. Pl. : 1042. 1753), *Gleditsia* J. Clayton (in Linnaeus, l.c. : 1056. 1753), and *Valantia* L. (l.c. : 1051. 1753), commemorating Cluyt, Gleditsch, and Vaillant, respectively, are not to be altered to '*Cluytia*', '*Gleditschia*', and '*Vaillantia*'; these personal names were deliberately latinized as *Clutius*, *Gleditsius*, and *Valantius*.
- Ex. 28.** *Abies alcoquiana* Veitch ex Lindl. (dans Gard. Chron. 1861 : 23. 1861), commémorant "Rutherford Alcock Esq.", implique une latinisation intentionnelle de son nom de famille en *Alcoquius*. En transférant l'épithète à *Picea*, Carrière (Traité Gén. Conif., ed. 2 : 343. 1867) a délibérément modifié l'orthographe en '*alcockiana*'. La combinaison résultante est néanmoins citée correctement

comme *P. alcoquiana* (Veitch ex Lindl.) Carrière (voir l'Art. 61.4).

*Abies alcoquiana* Veitch ex Lindl. (in Gard. Chron. 1861 : 23. 1861), commemorating "Rutherford Alcock Esq.", implies an intentional latinization of his family name to Alcoquius. In transferring the epithet to *Picea*, Carrière (Traité Gén. Conf., ed. 2 : 343. 1867) deliberately changed the spelling to '*alcockiana*'. The resulting combination is nevertheless correctly cited as *P. alcoquiana* (Veitch ex Lindl.) Carrière (see Art. 61.4).

- Ex. 29.** *Abutilon glaziovii* K. Schum. (dans Martius, Fl. Bras. 12(3) : 408. 1891), *Desmodium bigelovii* A. Gray (dans Smithsonian Contr. Knowl. 5(6) : 47. 1843), et *Rhododendron bureavii* Franch. (dans Bull. Soc. Bot. France 34 : 281. 1887), commémorant respectivement A. F. M. Glaziou, J. Bigelow et L. E. Bureau, ne doivent pas être changés en *A. 'glazioui'*, *D. 'bigelowii'*, ou *R. 'bureaui'*. Dans ces trois cas, les latinisations implicites Glaziovius, Bigelovius, et Bureauvius résultent de la conversion de la voyelle ou consonne finale en une consonne et n'affecte pas simplement la terminaison des noms.

*Abutilon glaziovii* K. Schum. (in Martius, Fl. Bras. 12(3) : 408. 1891), *Desmodium bigelovii* A. Gray (in Smithsonian Contr. Knowl. 5(6) : 47. 1843), and *Rhododendron bureavii* Franch. (in Bull. Soc. Bot. France 34 : 281. 1887), commemorating A. F. M. Glaziou, J. Bigelow, and L. E. Bureau, respectively, are not to be changed to *A. 'glazioui'*, *D. 'bigelowii'*, or *R. 'bureaui'*. In these three cases, the implicit latinizations Glaziovius, Bigelovius, and Bureauvius result from conversion of the terminal vowel or consonant to a consonant and do not affect merely the termination of the names.

- Ex. 30.** *Arnica chamissonis* Less. (dans Linnaea 6 : 238. 1831) et *Tragus berteronianus* Schult. (Mant. 2 : 205. 1824), commémorant L. K. A. von Chamisso et C. L. G. Bertero, ne doivent pas être changés en '*A. chamissoi*' ou en '*T. berteronianus*'. La dérivation de ces épithètes du génitif de la troisième déclinaison (Rec. 60C Ex. 1(b)), une pratique normalement découragée (voir la Rec. 60C.1), implique l'ajout de lettres au nom de la personne et n'affecte pas simplement la terminaison.

*Arnica chamissonis* Less. (in Linnaea 6 : 238. 1831) and *Tragus berteronianus* Schult. (Mant. 2 : 205. 1824), commemorating L. K. A. von Chamisso and C. L. G. Bertero, are not to be changed to '*A. chamissoi*' or '*T. berteronianus*'. The derivation of these epithets from the third declension genitive (Rec. 60C Ex. 1(b)), a practice normally discouraged (see Rec. 60C.1), involves the addition of letters to the personal name and does not affect merely the termination.

- Ex. 31.** *Acacia 'brandegeana'*, *Blandfordia 'backhousii'*, *Cephalotaxus 'fortuni'*, *Chenopodium 'loureirei'*, *Convolvulus 'loureiri'*, *Glochidion 'melvilliorum'*, *Hypericum 'buckleii'*, *Solanum 'rantonnei'*, et *Zygophyllum 'billardieri'* ont été publiés pour commémorer T. S. Brandegee, J. Backhouse, R. Fortune, J. de Loureiro, R. Melville et E. F. Melville, S. B. Buckley, V. Rantonnet, et J. J. H. de Labillardière (de la Billardière). Les latinisations implicites sont Brandegeus, Backhousius, Fortunus, Loureireus ou Loureirus, Melvillius, Buckleius, Rantonneus, et Billardierius, mais ils ne sont pas acceptables selon l'Art. 60.9. Les noms sont correctement cités comme *A. brandegeana* I. M. Johnst. (dans Contr. Gray Herb. 75 : 27. 1925), *B. backhousei* Gunn & Lindl. (dans Edwards's Bot. Reg. 31 : t. 18. 1845), *Cephalotaxus fortunei* Hook. (dans Bot. Mag. : ad t. 4499. 1850), *Chenopodium loureiroi* Steud. (Nomencl. Bot., ed. 2. 1 : 348. 1840), *Convolvulus loureiroi* G. Don (Gen Hist. 10 : 290. 1836), *G. melvilleorum* Airy Shaw (dans Kew Bull. 25 : 487. 1971), *H. buckleyi* M. A. Curtis (dans Amer. J. Sci. Arts 44 : 80. 1843), *S. rantonnetii* Carrière (dans Rev. Hort. 32 : 135. 1859), and *Z. billardieri* DC. (Prodr. 1 : 705. 1824).

*Acacia 'brandegeana'*, *Blandfordia 'backhousii'*, *Cephalotaxus 'fortuni'*, *Chenopodium 'loureirei'*, *Convolvulus 'loureiri'*, *Glochidion 'melvilliorum'*, *Hypericum 'buckleii'*, *Solanum 'rantonnei'*, and *Zygophyllum 'billardieri'* were published to commemorate T. S. Brandegee, J. Backhouse, R. Fortune, J. de Loureiro, R. Melville and E. F. Melville, S. B. Buckley, V. Rantonnet, and J. J. H. de Labillardière (de la Billardière). The implicit latinizations are Brandegeus, Backhousius, Fortunus, Loureireus or Loureirus, Melvillius, Buckleius, Rantonneus, and Billardierius, but these are not acceptable under Art. 60.9. The names are correctly cited as *A. brandegeana* I. M. Johnst. (in Contr. Gray Herb. 75 : 27. 1925), *B. backhousei* Gunn & Lindl. (in Edwards's Bot. Reg. 31 : t. 18. 1845), *Cephalotaxus fortunei* Hook. (in Bot. Mag. : ad t. 4499. 1850), *Chenopodium loureiroi* Steud. (Nomencl. Bot., ed. 2. 1 : 348. 1840), *Convolvulus loureiroi* G. Don (Gen Hist. 10 : 290. 1836), *G. melvilleorum* Airy Shaw (in Kew Bull. 25 : 487. 1971), *H. buckleyi* M. A. Curtis (in Amer. J. Sci. Arts 44 : 80. 1843), *S. rantonnetii* Carrière (in Rev. Hort. 32 : 135. 1859), and *Z. billardieri* DC. (Prodr. 1 : 705. 1824).

**Ex. 32.** *Mycena seynii* Quél. (dans Bull. Soc. Bot. France 23 : 351. 1877), commémorant Jules de Seynes, ne doit pas être modifié en *M. 'seynesii'*. La latinisation implicite de ce nom en Seynius résulte de l'omission de plus de lettres que la dernière lettre.

*Mycena seynii* Quél. (in Bull. Soc. Bot. France 23 : 351. 1877), commemorating Jules de Seynes, is not to be altered to *M. 'seynesii'*. The implicit latinization of that name to Seynius results from omission of more than the terminal letter.



**Note 5.** Les dispositions des Art. 60.8, 60.9, et la Rec. 60C traitent de la latinisation des noms par leur modification. La latinisation n'est pas équivalente à la traduction d'un nom (p. ex. Tabernaemontanus, nom latin pour Bergzabern ; Nobilis, nom latin pour Noble). Les épithètes dérivées de telles traductions latines tombent sous la Rec. 60C.1 et ne sont pas soumises à la standardisation selon l'Art. 60.8.

The provisions of Art. 60.8, 60.9, and Rec. 60C deal with the latinization of names through their modification. Latinization is not the same as translation of a name (e.g. Tabernaemontanus, Latin for Bergzabern ; Nobilis, Latin for Noble). Epithets derived from such Latin translations fall under Rec. 60C.1 and are not subject to standardization under Art. 60.8.

**Ex. 33.** Dans *Wollemia nobilis* W. G. Jones & al. (dans Telopea 6 : 174. 1995), *nobilis*, un adjectif avec le génitif *nobilis*, est la traduction en latin du nom de famille de l'explorateur David Noble. *Cladonia abbatiana* S. Stenroos (dans Ann. Bot. Fenn. 28 : 107. 1991) rend hommage au lichénologue français H. des Abbayes, où Abbayes peut être traduit en Abbatiae (abbayes). Aucune des deux épithètes ne peut être modifiée.

In *Wollemia nobilis* W. G. Jones & al. (in Telopea 6 : 174. 1995), *nobilis*, an adjective with genitive *nobilis*, is the translation into Latin of the family name of the discoverer David Noble. *Cladonia abbatiana* S. Stenroos (in Ann. Bot. Fenn. 28 : 107. 1991) honours the French lichenologist H. des Abbayes, where Abbayes can be translated to Abbatiae (abbeys). Neither epithet may be altered.

**60.10.** Les épithètes adjectives qui combinent des éléments dérivés de deux ou plusieurs mots grecs ou latins doivent être composées de la manière suivante :

Adjectival epithets that combine elements derived from two or more Greek or Latin words are to be compounded as follows :

Un nom ou un adjectif en position non finale apparaît comme une forme composée obtenue généralement

A noun or adjective in a non-final position appears as a compounding form generally obtained by

(a) en éliminant la terminaison du génitif singulier (en latin *-ae*, *-i*, *-us*, *-is* ; en grec transcrit *-ou*, *-os*, *-es*, *-as*, *-ous* et son équivalent *-eos*) et

removing the case ending of the genitive singular (Latin *-ae*, *-i*, *-us*, *-is* ; transcribed Greek *-ou*, *-os*, *-es*, *-as*, *-ous* and its equivalent *-eos*) and

(b) devant une consonne, en ajoutant une voyelle de liaison (*-i-* pour les éléments en latin, *-o-* pour les éléments en grec).

before a consonant, adding a connecting vowel (*-i-* for Latin elements, *-o-* for Greek elements).

(b) Les épithètes adjectives qui ne sont pas formées en accord avec cette provision doivent être corrigées afin de s'y conformer, à moins que les Rec. 60G.1(a) ou (b) ne s'appliquent. En particulier, l'utilisation de la terminaison du génitif singulier des noms de la première déclinaison latine au lieu d'une voyelle de liaison est traitée comme une erreur à corriger à moins qu'elle ne serve à faire une distinction sémantique.

Adjectival epithets not formed in accordance with this provision are to be corrected to conform with it, unless Rec. 60G.1(a) or (b) applies. In particular, the use of the genitive singular case ending of Latin first-declension nouns instead of a connecting vowel is treated as an error to be corrected unless it serves to make a semantic distinction.

**Ex. 34.** L'épithète signifiant "ayant des feuilles semblables à celles du *Quercus*" est *quercifolia* (*Querc-*, voyelle de liaison *-i-*, et la terminaison *-folia*).

The epithet meaning "having leaves like those of *Quercus*" is *quercifolia* (*Querc-*, connecting vowel *-i-*, and ending *-folia*).

- Ex. 35.** L'épithète '*aquilegifolia*', dérivée du nom *Aquilegia* doit être changée en *aquilegiifolia* (*Aquilegi*-, voyelle de liaison *-i-*, et la terminaison *-folia*).  
The epithet '*aquilegifolia*', derived from the name *Aquilegia* must be changed to *aquilegiifolia* (*Aquilegi*-, connecting vowel *-i-*, and ending *-folia*).
- Ex. 36.** L'épithète *Pereskia 'opuntiaeflora'* DC. (dans Mém. Mus. Hist. Nat. 17 : 76. 1828) doit être orthographiée *opuntiiiflora*, de même que *Myrosma 'cannaefolia'* L. f. (Suppl. Pl. 80. 1782), *cannifolia*.  
The epithet of *Pereskia 'opuntiaeflora'* DC. (in Mém. Mus. Hist. Nat. 17 : 76. 1828) is to be spelled *opuntiiiflora*, and that of *Myrosma 'cannaefolia'* L. f. (Suppl. Pl. 80. 1782), *cannifolia*.
- Ex. 37.** L'épithète de *Cacalia 'napeaeifolia'* DC. (Prodr. 6 : 328. 1838) et *Senecio 'napeaeifolius'* (DC.) Sch. Bip. (dans Flora 28 : 498. 1845) doit être orthographiée *napeaeifolia* (*-us*); elle se réfère à la ressemblance des feuilles avec celles trouvées chez *Napaea* L. (pas '*Napea*'), et la voyelle de liaison *-i-* aurait dû être employée au lieu de l'inflexion du génitif singulier *-ae-*.  
The epithet of *Cacalia 'napeaeifolia'* DC. (Prodr. 6 : 328. 1838) and *Senecio 'napeaeifolius'* (DC.) Sch. Bip. (in Flora 28 : 498. 1845) is to be spelled *napeaeifolia* (*-us*); it refers to the resemblance of the leaves to those found in *Napaea* L. (not '*Napea*'), and the connecting vowel *-i-* should have been used instead of the genitive singular inflection *-ae-*.
- Ex. 38.** Dans *Andromeda polifolia* L. (Sp. Pl. : 393. 1753), l'épithète est tirée d'une désignation générique prélinnéenne ("*Polifolia*" de Buxbaum) et est un nom utilisé en apposition, pas un adjectif; elle ne doit pas être corrigée en '*poliifolia*' (à feuilles de *Polium*).  
In *Andromeda polifolia* L. (Sp. Pl. : 393. 1753), the epithet is taken from a pre-Linnaean generic designation ("*Polifolia*" of Buxbaum) and is a noun used in apposition, not an adjective; it is not to be altered to '*poliifolia*' (*Polium*-leaved).
- Ex. 39.** *Tetragonia tetragonoides* (Pall.) Kuntze (Revis. Gen. Pl. 1 : 264. 1891) était basé sur *Demidovia tetragonoides* Pall. (Enum. Hort. Demidof : 150. 1781), dont l'épithète spécifique a été dérivée du nom de genre *Tetragonia* et le suffixe *-oides*. Puisqu'il s'agit d'une épithète composée dérivée d'un nom et d'un suffixe, non pas de deux mots grecs ou latins, elle ne doit pas être corrigée en '*tetragonioides*'.  
*Tetragonia tetragonoides* (Pall.) Kuntze (Revis. Gen. Pl. 1 : 264. 1891) was based on *Demidovia tetragonoides* Pall. (Enum. Hort. Demidof : 150. 1781), the specific epithet of which was derived from the generic name *Tetragonia* and the suffix *-oides*. Because this is a compound epithet derived from a noun and a suffix, not two Greek or Latin words, it is not to be altered to '*tetragonioides*'.

**60.11.** L'usage d'un trait d'union dans une épithète composée est considéré comme une erreur devant être corrigée par élimination du trait d'union. Un trait d'union n'est autorisé que si l'épithète est formée de mots qui sont habituellement séparés, ou si les lettres précédant et suivant le trait d'union sont les mêmes (voir les Art. 23.1 et 23.3).

The use of a hyphen in a compound epithet is treated as an error to be corrected by deletion of the hyphen. A hyphen is permitted only when the epithet is formed of words that usually stand independently, or when the letters before and after the hyphen are the same (see also Art. 23.1 and 23.3).

- Ex. 40.** Trait d'union à éliminer : *Acer pseudoplatanus* L. (Sp. Pl. : 1024. 1753, '*pseudo-platanus*'); *Croton ciliatoglandulifer* Ortega (Nov. Pl. Descr. Dec. : 51. 1797, '*ciliato-glandulifer*'); *Eugenia costaricensis* O. Berg (dans Linnaea 27 : 213. 1856, '*costa-ricensis*'); *Eunotia rolandschmidtii* Metzeltin & Lange-Bert. (Iconogr. Diatomol. 18 : 117. 2007, '*roland-schmidtii*'), dans lequel le prénom et le nom ne sont pas séparés parce que le dernier n'est pas latinisé séparément; *Ficus neoebudorum* Summerh. (dans J. Arnold Arbor. 13 : 97. 1932, '*neo-ebudorum*'); *Lycoperdon atropurpureum* Vitad. (Monogr. Lycoperd. : 42. 1842, '*atro-purpureum*'); *Mesospora vanbosseae* Børgesen (dans Skottsberg, Nat. Hist. Juan Fernandez 2 : 258. 1924, '*van-bosseae*'); *Peperomia lasierrana* Trel. & Yunck. (Piperac. N. South Amer. : 530. 1950, '*la-sierrana*'); *Scirpus* sect. *Pseudoerriophorum* Jurtzev (dans Byull. Moskovsk. Obshch. Isp. Pri., Otd. Biol. 70(1) : 132. 1965, '*Pseudo-erriophorum*').  
Hyphen to be deleted : *Acer pseudoplatanus* L. (Sp. Pl. : 1024. 1753, '*pseudo-platanus*'); *Croton ciliatoglandulifer* Ortega (Nov. Pl. Descr. Dec. : 51. 1797, '*ciliato-glandulifer*'); *Eugenia costaricensis* O. Berg (in Linnaea 27 : 213. 1856, '*costa-ricensis*'); *Eunotia rolandschmidtii* Metzeltin & Lange-Bert. (Iconogr. Diatomol. 18 : 117. 2007, '*roland-schmidtii*'), in which the given name and surname do not stand independently because the former is not separately latinized; *Ficus neoebudorum* Summerh. (in J. Arnold Arbor. 13 : 97. 1932, '*neo-ebudorum*'); *Lycoperdon atropurpureum*

Vittad. (Monogr. Lycoperd. : 42. 1842, '*atro-purpureum*'); *Mesospora vanbosseae* Børgesen (in Skottsberg, Nat. Hist. Juan Fernandez 2 : 258. 1924, '*van-bosseae*'); *Peperomia lasierrana* Trel. & Yunck. (Piperac. N. South Amer. : 530. 1950, '*la-sierrana*'); *Scirpus* sect. *Pseudoerriophorum* Jurtzev (in Byull. Moskovsk. Obshch. Isp. Prir., Otd. Biol. 70(1) : 132. 1965, '*Pseudo-erriophorum*').

**Ex. 41.** Trait d'union à maintenir : *Athyrium austro-occidentale* Ching (dans Acta Bot. Boreal.-Occid. Sin. 6 : 152. 1986); *Enteromorpha roberti-lamii* H. Parriaud (dans Botaniste 44 : 247. 1961), dans lequel le nom et le prénom restent indépendants parce qu'ils sont latinisés séparément; *Piper pseudo-oblongum* McKown (dans Bot. Gaz. 85 : 57. 1928); *Ribes non-scriptum* (Berger) Standl. (dans Publ. Field Mus. Nat. Hist., Bot. Ser. 8 : 140. 1930); *Solanum fructu-tecto* Cav. (Icon. 4 : 5. 1797); *Vitis novae-angliae* Fernald (dans Rhodora 19 : 146. 1917).

Hyphen to be maintained : *Athyrium austro-occidentale* Ching (in Acta Bot. Boreal.-Occid. Sin. 6 : 152. 1986); *Enteromorpha roberti-lamii* H. Parriaud (in Botaniste 44 : 247. 1961), in which the given name and surname stand independently because they are separately latinized; *Piper pseudo-oblongum* McKown (in Bot. Gaz. 85 : 57. 1928); *Ribes non-scriptum* (Berger) Standl. (in Publ. Field Mus. Nat. Hist., Bot. Ser. 8 : 140. 1930); *Solanum fructu-tecto* Cav. (Icon. 4 : 5. 1797); *Vitis novae-angliae* Fernald (in Rhodora 19 : 146. 1917).

**Ex. 42.** Trait d'union à insérer : *Arctostaphylos uva-ursi* (L.) Spreng. (Syst. Veg. 2 : 287. 1825, '*uva ursi*'); *Aster novae-angliae* L. (Sp. Pl. : 875. 1753, '*novae angliae*'); *Coix lacryma-jobi* L. (l.c. : 972. 1753, '*lacryma jobi*'); *Marattia rolandi-principis* Rosenst. (dans Repert. Spec. Nov. Regni Veg. 10 : 162. 1911, '*rolandi principis*'); *Veronica anagallis-aquatica* L. (Sp. Pl. : 12. 1753, '*anagallis ▼*'), (voir l'Art. 23.3); *Veronica argute-serrata* Regel & Schmalh. (dans Trudy Imp. S.-Peterburgsk. Bot. Sada 5 : 626. 1878, '*argute serrata*').

Hyphen to be inserted : *Arctostaphylos uva-ursi* (L.) Spreng. (Syst. Veg. 2 : 287. 1825, '*uva ursi*'); *Aster novae-angliae* L. (Sp. Pl. : 875. 1753, '*novae angliae*'); *Coix lacryma-jobi* L. (l.c. : 972. 1753, '*lacryma jobi*'); *Marattia rolandi-principis* Rosenst. (in Repert. Spec. Nov. Regni Veg. 10 : 162. 1911, '*rolandi principis*'); *Veronica anagallis-aquatica* L. (Sp. Pl. : 12. 1753, '*anagallis ▼*'), (see Art. 23.3); *Veronica argute-serrata* Regel & Schmalh. (in Trudy Imp. S.-Peterburgsk. Bot. Sada 5 : 626. 1878, '*argute serrata*').

**Ex. 43.** Trait d'union à ne pas insérer : *Synsepalum letestui* Aubrév. & Pellegr. (dans Notul. Syst. (Paris) 16 : 263. 1961, '*Le Testui*'), non pas '*le-testui*'.

Hyphen not to be inserted : *Synsepalum letestui* Aubrév. & Pellegr. (in Notul. Syst. (Paris) 16 : 263. 1961, '*Le Testui*'), not '*le-testui*'.



**Note 6.** L'Art. 60.11 ne traite que des épithètes (dans les combinaisons), non des noms de genres (pour les noms des genres fossiles voir l'Art. 60.12) ou de taxons de rangs supérieurs; un nom de genre non-fossile publié avec un trait d'union ne peut être modifié que par conservation (Art. 14.11; voir aussi l'Art 20.3, mais voir l'Art. H.6.2).

Art. 60.11 refers only to epithets (in combinations), not to names of genera (for names of fossil-genera see Art. 60.12) or taxa higher ranks; a non-fossil generic name published with a hyphen can be changed only by conservation (Art. 14.11; see also Art. 20.3; but see Art. H.6.2).

**Ex. 44.** *Pseudo-fumaria* Medik. (Philos. Bot. 1 : 110. 1789) ne peut pas être changé en '*Pseudofumaria*'; alors que par conservation '*Pseudo-elephantopus*' a été changé en *Pseudelephantopus* Rohr (dans Skr. Naturhist.-Selsk. 2 : 214. 1792).

*Pseudo-fumaria* Medik. (Philos. Bot. 1 : 110. 1789) may not be changed to '*Pseudofumaria*'; whereas by conservation '*Pseudo-elephantopus*' was changed to *Pseudelephantopus* Rohr (in Skr. Naturhist.-Selsk. 2 : 214. 1792).

**60.12.** L'utilisation du trait d'union dans le nom d'un genre fossile est dans tous les cas traité comme une erreur à corriger par élimination du trait d'union.

The use of a hyphen in the name of a fossil-genus is in all cases treated as an error to be corrected by deletion of the hyphen.

**Ex. 45.** '*Cicatricosi-sporites*' R. Potonié & Gelletich (dans Sitzungsber. Ges. Naturf. Freunde Berlin 1932 : 522. 1932) et '*Pseudo-Araucaria*' Fliche (dans Bull. Soc. Sci. Nancy 14 : 181. 1896) sont des noms de genres fossiles. Ils sont traités comme des erreurs à corriger par élimination du trait d'union respectivement en *Cicatricosisporites* et *Pseudoaraucaria*.

'*Cicatricosi-sporites*' R. Potonié & Gelletich (in Sitzungsber. Ges. Naturf. Freunde Berlin 1932 : 522. 1932) and '*Pseudo-Araucaria*' Fliche (in Bull. Soc. Sci. Nancy 14 : 181. 1896) are names of fossil-genera. They are treated as errors to be corrected by deletion of the hyphen to *Cicatricosi-sporites* and *Pseudoarucaria*, respectively.

**60.13.** L'usage d'une apostrophe ou de guillemets dans une épithète est traité comme une erreur à corriger par suppression de l'apostrophe ou des guillemets à moins qu'il suive un *m* afin de représenter le préfixe patronimique Mc (ou M<sup>c</sup>), auquel cas il est remplacé par la lettre *c*. L'usage d'un point dans une épithète qui est dérivée d'un nom de personne ou d'un nom géographique qui contient ce point est traité comme une erreur à corriger par expansion (écriture en toutes lettres) ou, lorsque la tradition nomenclaturale ne supporte pas l'expansion (Art. 60.14), par la suppression du point.

The use of an apostrophe or quotation mark in an epithet is treated as an error to be corrected by deletion of the apostrophe or quotation mark unless it follows *m* to represent the patronymic prefix Mc (or M<sup>c</sup>), in which case it is replaced by the letter *c*. The use of a full stop (period) in an epithet that is derived from a personal or geographical name that contains this full stop is treated as an error to be corrected by expansion or, when nomenclatural tradition does not support expansion (Art. 60.14), deletion of the full stop.

**Ex. 46.** Dans *Cymbidium 'i'ansoni*' Rolfe (dans Orchid Rev. 8 : 191. 1900), *Lycium 'o'donellii*' F. A. Barkley (dans Lilloa 26 : 202. 1953) et *Solanum tuberosum* var. '*murukewillu*' Ochoa (dans Phytologia 65 : 112. 1988), l'épithète finale doit être orthographiée respectivement *iansonii*, *odonellii* et *murukewillu*.

In *Cymbidium 'i'ansoni*' Rolfe (in Orchid Rev. 8 : 191. 1900), *Lycium 'o'donellii*' F. A. Barkley (in Lilloa 26 : 202. 1953), and *Solanum tuberosum* var. '*murukewillu*' Ochoa (in Phytologia 65 : 112. 1988), the final epithet is to be spelled *iansonii*, *odonellii*, and *murukewillu*, respectively.

**Ex. 47.** Dans *Nesoluma 'St.-Johnianum*' Lam & Meeuse (dans Occas. Pap. Bernice Pauahi Bishop Mus. 14 : 153. 1938), dérivé de St. John, le nom de famille de l'un des collecteurs, l'épithète doit être orthographiée *st-johnianum*.

In *Nesoluma 'St.-Johnianum*' Lam & Meeuse (in Occas. Pap. Bernice Pauahi Bishop Mus. 14 : 153. 1938), derived from St. John, the family name of one of the collectors, the epithet is to be spelled *st-johnianum*.

**Ex. 48.** Harvey (Fl. Cap. 3 : 494. 1865) publica *Stobaea 'M'Kenii*'. Le nom commémore l'un des collecteurs du spécimen type, Mark Johnston McKen (1823–1872). L'orthographe a été changée en *S. 'mkenii*', mais doit être corrigée en *S. mckenii*.

Harvey (Fl. Cap. 3 : 494. 1865) published *Stobaea 'M'Kenii*'. The name commemorates one of the collectors of the type specimen, Mark Johnston McKen (1823–1872). The spelling has been changed to *S. 'mkenii*', but must be corrected to *S. mckenii*.

**60.14.** Les noms et les épithètes abrégés doivent être écrits en toutes lettres (expandus) conformément à la tradition nomenclaturale (voir aussi l'Art. 23 \*Ex. 23 et la Rec. 60C.4(d)).

Abbreviated names and epithets are to be expanded in conformity with nomenclatural tradition (see also Art. 23 \*Ex. 23 and Rec. 60C.4(d)).

**Ex. 49.** Dans *Allium 'a.-bolosii*' P. Palau (dans Anales Inst. Bot. Cavanilles 11 : 485. 1953), dédié à Antonio de Bolòs y Vayreda, l'épithète est orthographiée *antonii-bolosii*.

In *Allium 'a.-bolosii*' P. Palau (in Anales Inst. Bot. Cavanilles 11 : 485. 1953), dedicated to Antonio de Bolòs y Vayreda, the epithet is spelled *antonii-bolosii*.

## Recommandation 60A

**60A.1.** Quand le nom d'un nouveau nom ou d'un nom de remplacement, ou son épithète, doit être dérivé du grec, la translittération en latin devrait se conformer à l'usage classique.

When a name of a new taxon or a replacement name, or its epithet, is to be derived from Greek, the transcription to Latin should conform to classical usage.

**Ex. 1.** L'esprit rude grec ("Greek spiritus asper", un signe diacritique utilisé dans l'orthographe du grec ancien, soit une apostrophe inversée) dans des mots transcrits en latin devrait être remplacé par la lettre *h*, comme dans *Hyacinthus* (de ὑάκινθος) et *Rhododendron* (de ροδόδενδρον).

The Greek spiritus asper (an inverted apostrophe) in words transcribed to Latin should be replaced by the letter h, as in *Hyacinthus* (from ὑάκινθος) and *Rhododendron* (from ροδόδενδρον).

## Recommandation 60B

**60B.1.** Quand un nouveau nom de genre, ou l'épithète d'un nouveau nom d'une subdivision d'un genre, est dérivé du nom d'une personne, il devrait être formé comme suit (voir la Rec. 20A.1 (i) ; mais voir la Rec. 21B.2) :

When a new generic name, or epithet in a new name of a subdivision of a genus, is taken from the name of a person, it should be formed as follows (see also Rec. 20A.1(i); but see Rec. 21B.2) :

**(a)** Quand le nom de la personne se termine avec une voyelle, la lettre *-a* est ajoutée (p. ex. *Ottoa* après Otto; *Sloanea* après Sloane), sauf si le nom finit avec *-a*, auquel cas *-ea* est ajouté (p. ex. *Collaea* après Colla), ou avec *-ea*, auquel cas aucune lettre n'est ajoutée (p. ex. *Correa*).

When the name of the person ends with a vowel, the letter *-a* is added (e.g. *Ottoa* after Otto; *Sloanea* after Sloane), except when the name ends with *-a*, when *-ea* is added (e.g. *Collaea* after Colla), or with *-ea*, when nothing is added (e.g. *Correa*).

**(b)** Quand le nom de la personne se termine avec une consonne, les lettres *-ia* sont ajoutées, mais si le nom finit avec *-er*, chacune des terminaisons *-ia* et *-a* est appropriée (p. ex. *Sesleria* après Sesler et *Kerneria* après Kerner).

When the name of the person ends with a consonant, the letters *-ia* are added, but when the name ends with *-er*, either of the terminations *-ia* and *-a* is appropriate (e.g. *Sesleria* after Sesler and *Kerneria* after Kerner).

**(c)** Dans les noms latinisés de personnes se terminant en *-us* cette terminaison est omise avant d'appliquer la procédure décrite sous (a) et (b) (p. ex. *Dillenia* après Dillenius).

In latinized personal names ending with *-us* this termination is dropped before applying the procedure described under (a) and (b) (e.g. *Dillenia* after Dillenius).

**i Note 1.** Les syllabes non modifiées par ces terminaisons ne sont pas touchées à moins qu'elles ne contiennent des lettres, des ligatures, ou des signes diacritiques qui doivent être transcrits selon les Art. 60.4 et 60.7.

The syllables not modified by these endings are unaffected unless they contain letters, ligatures, or diacritical signs that must be transcribed under Art. 60.4 and 60.7.

**i Note 2.** Plusieurs noms génériques, ou épithètes d'une subdivision d'un genre, peuvent être basés sur le même nom de personne, p. ex. en ajoutant un préfixe ou un suffixe à ce nom de personne ou en employant une anagramme ou une abréviation de celui-ci (mais voir les Art. 53.2 et 53.3).

More than one generic name, or epithet of a subdivision of a genus, may be based on the same personal name, e.g. by adding a prefix or suffix to that personal name or by using an anagram or abbreviation of it (but see Art. 53.2 and 53.3).

**Ex. 1.** *Bouchea* Cham. (dans Linnaea 7 : 252. 1832) et *Ubochea* Baill. (Hist. Pl. 11 : 103. 1891); *Engleria* O. Hoffm. (dans Bot. Jahrb. Syst. 10 : 273. 1888), *Englerella* Pierre (Not. Bot. : 46. 1891), et *Englerastrum* Briq. (dans Bot. Jahrb. Syst. 19 : 178. 1894); *Gerardia* L. (Sp. Pl. : 610. 1753) et *Graderia* Benth. (dans Candolle, Prodr. 10 : 521. 1846); *Lapeirousia* Pourr. (dans Hist. & Mém. Acad. Roy. Sci. Toulouse 3 : 79. 1788) et *Peyrousea* DC. (Prodr. 6 : 76. 1838); *Martia* Spreng. (Anleit. Kenntn. Gew., ed. 2, 2 : 788. 1818) et *Martusia* Schult. (Mant. 1 : 69, 226. 1822); *Orcuttia* Vasey (dans Bull. Torrey Bot. Club 13 : 219. 1886) et *Tuctoria* Reeder (dans Amer. J. Bot. 69 : 1090. 1982); *Urvillea* Kunth (dans Humboldt & al., Nov. Gen. Sp. 5, ed. qu. : 105; ed. fol. : 81. 1821) et *Durvillaea* Bory (Dict. Class. Hist. Nat. 9 : 192. 1826) (see Art. 53 \*Ex. 12).

*Bouchea* Cham. (in Linnaea 7 : 252. 1832) and *Ubochea* Baill. (Hist. Pl. 11 : 103. 1891); *Engleria* O. Hoffm. (in Bot. Jahrb. Syst. 10 : 273. 1888), *Englerella* Pierre (Not. Bot. : 46. 1891), and *Englerastrum* Briq. (in Bot. Jahrb. Syst. 19 : 178. 1894); *Gerardia* L. (Sp. Pl. : 610. 1753) and *Graderia* Benth. (in Candolle, Prodr. 10 : 521. 1846); *Lapeirousia* Pourr. (in Hist. & Mém. Acad. Roy. Sci. Toulouse 3 : 79. 1788) and *Peyrousea* DC. (Prodr. 6 : 76. 1838); *Martia* Spreng. (Anleit. Kenntn. Gew., ed. 2, 2 : 788. 1818) and *Martusia* Schult. (Mant. 1 : 69, 226. 1822); *Orcuttia* Vasey (in Bull. Torrey Bot. Club 13 : 219. 1886) and *Tuctoria* Reeder (in Amer. J. Bot. 69 : 1090.

1982); *Urvillea* Kunth (in Humboldt & al., Nov. Gen. Sp. 5, ed. qu. : 105 ; ed. fol. : 81. 1821) and *Durvillaea* Bory (Dict. Class. Hist. Nat. 9 : 192. 1826) (see Art. 53 \*Ex. 12).

## Recommandation 60C

**60C.1.** En formant des épithètes spécifiques ou infraspécifiques à partir de noms de personne déjà en latin ou en grec, ou possédant une forme latinisée bien établie, les épithètes, lorsqu'elles sont substantives, devraient (Art. 60.8 néanmoins) recevoir la forme latine appropriée au génitif (p. ex. *alexandri* à partir d'Alexander ou Alexandre, *alberti* à partir d'Albert, *arnoldi* à partir d'Arnold, *augusti* à partir d'Augustus ou August ou Auguste, *ferdinandi* à partir de Ferdinand ou Fernando ou Fernand, *martini* à partir de Martinus ou Martin, *linnaei* à partir de Linnaeus, *martii* à partir de Martius, *wislizeni* à partir de Wislizenus, *edithae* à partir d'Editha ou Edith, *elisabethae* à partir d'Elisabetha ou Elisabeth, *murielae* à partir de Muriela ou Muriel, *conceptionis* à partir de Conceptio ou Concepción, *beatricis* à partir de Beatrix ou Béatrice, *hectoris* à partir d'Hector ; mais pas '*cami*' à partir d'Edmond Gustave Camus ou Aimée Camus). On devrait éviter de traiter des noms modernes de famille, p. ex. ceux qui n'ont pas une forme latinisée bien établie, comme s'ils étaient à la troisième déclinaison (p. ex. *munronis* à partir de Munro, *richardsonis* à partir de Richardson).

When forming specific and infraspecific epithets from personal names already in Greek or Latin, or that possess a well-established latinized form, the epithets, when substantival, should (Art. 60.8 notwithstanding) be given the appropriate Latin genitive form (e.g. *alexandri* from Alexander or Alexandre, *alberti* from Albert, *arnoldi* from Arnold, *augusti* from Augustus or August or Auguste, *ferdinandi* from Ferdinand or Fernando or Fernand, *martini* from Martinus or Martin, *linnaei* from Linnaeus, *martii* from Martius, *wislizeni* from Wislizenus, *edithae* from Editha or Edith, *elisabethae* from Elisabetha or Elisabeth, *murielae* from Muriela or Muriel, *conceptionis* from Conceptio or Concepción, *beatricis* from Beatrix or Béatrice, *hectoris* from Hector ; but not '*cami*' from Edmond Gustave Camus or Aimée Camus). Treating modern family names, i.e. ones that do not have a well-established latinized form, as if they were in third declension should be avoided (e.g. *munronis* from Munro, *richardsonis* from Richardson).

**60C.2.** De nouvelles épithètes basées sur des noms de personne qui ont une forme latinisée bien établie devraient conserver l'utilisation traditionnelle de cette forme latinisée.

New epithets based on personal names that have a well-established latinized form should maintain the traditional use of that latinized form.

**Ex. 1.** En plus des épithètes de la Rec. 60C.1, les épithètes suivantes commémorent des noms de personne déjà en latin ou possédant une forme latinisée bien établie : (a) deuxième déclinaison : *afzelii* basé sur Afzelius ; *allemanii* basé sur Allemanius (Freire Allemão) ; *bauhini* basé sur Bauhinus (Bauhin) ; *clusii* basé sur Clusius ; *rumphii* basé sur Rumphius (Rumpf) ; *solandri* basé sur Solandrus (Solander) ; (b) troisième déclinaison (par ailleurs découragée, voir la Rec. 60C.1) : *bellonis* basé sur Bello ; *brunonis* basé sur Bruno (Robert Brown) ; *chamissonis* basé sur Chamisso ; (c) des adjectifs (voir l'Art. 23.5) : *afzelianus*, *clusianus*, *linnaeanus*, *martianus*, *rumphianus*, *brunonianus* et *chamissonianus*.

In addition to the epithets in Rec. 60C.1, the following epithets commemorate personal names already in Latin or possessing a well-established latinized form : (a) second declension : *afzelii* based on Afzelius ; *allemanii* based on Allemanius (Freire Allemão) ; *bauhini* based on Bauhinus (Bauhin) ; *clusii* based on Clusius ; *rumphii* based on Rumphius (Rumpf) ; *solandri* based on Solandrus (Solander) ; (b) third declension (otherwise discouraged, see Rec. 60C.1) : *bellonis* based on Bello ; *brunonis* based on Bruno (Robert Brown) ; *chamissonis* based on Chamisso ; (c) adjectives (see Art. 23.5) : *afzelianus*, *clusianus*, *linnaeanus*, *martianus*, *rumphianus*, *brunonianus*, and *chamissonianus*.

**60C.3.** En formant de nouvelles épithètes basées sur des noms de personne, l'orthographe usuelle du nom de personne ne devrait pas être modifiée, à moins qu'il ne contienne des lettres, des ligatures, ou des signes diacritiques qui doivent être transcrits selon les Art. 60.4 et 60.7.

In forming new epithets based on personal names the customary spelling of the personal name should not be modified unless it contains letters, ligatures, or diacritical signs that must be transcribed under Art. 60.4 and 60.7.

**60C.4.** En formant de nouvelles épithètes basées sur des noms de personne les préfixes et les particules devraient être traités comme suit :



In forming new epithets based on personal names prefixes and particles should be treated as follows :

- (a) Le préfixe patronimique écossais et irlandais Mac, Mc, M<sup>c</sup>, ou M', qui signifie "le fils de", devrait soit pour tous être transcrits en *mac* soit pour les trois derniers en *mc* et uni au reste du mot (p. ex. *macfadyenii* d'après Macfadyen, *macgillivrayi* d'après MacGillivray, *macnabii* ou *mcnabii* d'après McNab, *macclellandii* ou *mccllellandii* d'après M'Clelland).

The Scottish and Irish patronymic prefix Mac, Mc, M<sup>c</sup>, or M', meaning "son of", should either all be spelled as *mac* or the latter three as *mc* and united with the rest of the name (e.g. *macfadyenii* after Macfadyen, *macgillivrayi* after MacGillivray, *macnabii* or *mcnabii* after McNab, *macclellandii* or *mccllellandii* after M'Clelland).

- (b) Le préfixe patronimique irlandais O devrait être uni au reste du nom (Art. 60.13) ou omis (p. ex. *obrienii*, *brienianus* d'après O'Brien, *okellyi* d'après O'Kelly).

The Irish patronymic prefix O should be united with the rest of the name (Art. 60.13) or omitted (e.g. *obrienii*, *brienianus* after O'Brien, *okellyi* after O'Kelly).

- (c) Un préfixe consistant en un article (p. ex. le, la, l', les, el, il, lo), ou contenant un article (p. ex. du, de la, des, del, della), devrait être uni au nom (p. ex. *leclercii* d'après Le Clerc, *dubuyssonii* d'après DuBuysson, *lafarinae* d'après La Farina, *logatoi* d'après Lo Gato). Voir l'Art. 23.1 et l'Art. 60 Ex. 43 pour les cas dans lesquels les épithètes étaient initialement orthographiées en deux mots.

A prefix consisting of an article (e.g. le, la, l', les, el, il, lo), or containing an article (e.g. du, de la, des, del, della), should be united to the name (e.g. *leclercii* after Le Clerc, *dubuyssonii* after Du Buysson, *lafarinae* after La Farina, *logatoi* after Lo Gato). See Art. 23.1 and Art. 60 Ex. 43 for cases where such epithets were originally spelled in two words.

- (d) Un préfixe d'un nom de famille de personne indiquant l'anoblissement ou la canonisation devrait être omis (p. ex. *candollei* d'après de Candolle, *jussieui* d'après de Jussieu, *hilairei* d'après Saint-Hilaire, *remyi* d'après St Rémy); pour des épithètes géographiques, cependant, "St" devrait être rendu en *sanctus* (m) ou *sancta* (f) (p. ex. *sancti-johannis*, d'après St John [St-Jean], *sanctae-helena*, d'après St Helena [Sainte-Hélène]).

A prefix to a person's family name indicating ennoblement or canonization should be omitted (e.g. *candollei* after de Candolle, *jussieui* after de Jussieu, *hilairei* after Saint-Hilaire, *remyi* after St Rémy); in geographical epithets, however, "St" should be rendered as *sanctus* (m) or *sancta* (f) (e.g. *sancti-johannis*, of St John, *sanctae-helena*, of St Helena).

- (e) Un préfixe Hollandais ou Allemand devrait être omis (p. ex. *iheringii* d'après von Ihering, *martii* d'après von Martius, *steenisii* d'après van Steenis, *strassenii* d'après zu Strassen, *vechtii* d'après van der Vecht), mais quand il est normalement traité comme faisant partie du nom de famille il devrait être inclus dans l'épithète (p. ex. *vonhausenii* d'après Vonhausen, *vanderhoekii* d'après Vanderhoek, *vanbruntiae* d'après Van Brunt).

A German or Dutch prefix should be omitted (e.g. *iheringii* after von Ihering, *martii* after von Martius, *steenisii* after van Steenis, *strassenii* after zu Strassen, *vechtii* after van der Vecht), but when it is normally treated as part of the family name it should be included in the epithet (e.g. *vonhausenii* after Vonhausen, *vanderhoekii* after Vanderhoek, *vanbruntiae* after Van Brunt).

## Recommandation 60D

- 60D.1.** Une épithète dérivée d'un nom géographique est de préférence un adjectif et prend généralement la terminaison *-ensis*, *-(a)nus*, *-inus*, ou *-icus*.

An epithet derived from a geographical name is preferably an adjective and usually takes one of the terminations *-ensis*, *-(a)nus*, *-inus*, or *-icus*.

- Ex. 1.** *Rubus quebecensis* L. H. Bailey (du Québec), *Ostrya virginiana* (Mill.) K. Koch (de Virginie), *Eryngium amorginum* Rech. f. (d'Amorgos), *Fraxinus pennsylvanica* Marshall (de Pennsylvanie).  
*Rubus quebecensis* L. H. Bailey (from Quebec), *Ostrya virginiana* (Mill.) K. Koch (from Virginia), *Eryngium amorginum* Rech. f. (from Amorgos), *Fraxinus pennsylvanica* Marshall (from Pennsylvania).

## Recommandation 60E

**60E.1.** L'épithète du nom d'un nouveau taxon ou d'un nom de remplacement devrait être écrite conformément à l'orthographe usuelle du mot ou des mots dont elle est dérivée et en accord avec l'utilisation acceptée du latin et de la latinisation (voir aussi l'Art. 23.5).

The epithet in a name of a new taxon or replacement name should be written in conformity with the customary spelling of the word or words from which it is derived and in accordance with the accepted usage of Latin and latinization (see also Art. 23.5).

**Ex. 1.** *sinensis* (pas *chinensis*).  
*sinensis* (not *chinensis*).

## Recommandation 60F

**60F.1.** Toutes les épithètes spécifiques et infraspécifiques devraient être écrites avec une lettre initiale en minuscule.

All specific and infraspecific epithets should be written with an initial lower-case letter.

## Recommandation 60G

**60G.1.** Un nom ou une épithète qui combine des éléments dérivés de deux ou plusieurs mots grecs ou latins devrait être formé en respectant, autant que possible, l'usage classique, soumis aux dispositions de l'Art. 60.10.

A name or epithet that combines elements derived from two or more Greek or Latin words should be formed, as far as practicable, in accordance with classical usage, subject to the provisions of Art. 60.10.

**(a)** Les exceptions à la procédure décrites dans l'Art. 60.10 sont communes, et l'on devrait se référer à l'usage antérieur pour traiter d'une forme de composition particulière. En formant des composés apparemment irréguliers, l'usage classique est généralement suivi.

Exceptions to the procedure outlined in Art. 60.10 are common, and one should review earlier usages of a particular compounding form. In forming apparently irregular compounds, classical usage is commonly followed.

**Ex. 1.** Les formes composées *hydro-* et *hydr-* (*Hydro-phyllum*) prennent leur racine dans le mot eau (*hydor*, *hydatos*); *calli-* (*Calli-stemon*) dérive de l'adjectif superbe (*kalos*); et *meli-* (*Meli-osma*, *Meli-lotus*) prend sa racine dans le miel (*meli*, *melitos*).

The compounding forms *hydro-* and *hydr-* (*Hydro-phyllum*) stem from water (*hydor*, *hydatos*); *calli-* (*Calli-stemon*) derives from the adjective beautiful (*kalos*); and *meli-* (*Meli-osma*, *Meli-lotus*) stems from honey (*meli*, *melitos*).

**(1)** Dans des pseudo-composés, un nom ou un adjectif qui ne se trouve pas en position terminale apparaît comme un mot pourvu d'une désinence, non pas comme un radical modifié. Exemples : *nidus-avis* (nid d'oiseau, nominatif), *Myos-otis* (oreille de souris, génitif), *albo-marginatus* (bordé de blanc, ablatif), etc. Dans les épithètes qui expriment une nuance de teinte, la couleur qui introduit la nuance est souvent à l'ablatif parce que la préposition *e* ou *ex* est implicite, p. ex. *atropurpureus* (pourpre noirâtre) de "ex atro purpureus" (pourpre teinté de noir). Les pseudo-composés, en particulier ceux utilisant le génitif singulier des noms en latin de la première déclinaison, sont considérés comme des erreurs corrigibles en vertu de l'Art. 60.10, sauf s'ils servent à mettre en évidence des différences sémantiques entre des composés réguliers identiquement orthographiés formés à partir d'éléments différents.

In pseudocompounds, a noun or adjective in a non-final position appears as a word with a case ending, not as a modified stem. Examples are : *nidus-avis* (nest of bird, nominative), *Myos-otis* (mouse ear, genitive), *albo-marginatus* (white-margined, ablative), etc. In epithets where tingeing is expressed, the modifying colour is often in the ablative because the preposition *e* or *ex* is implicit, e.g. *atropurpureus* (blackish purple) from "ex atro purpureus" (purple tinged with black). Pseudocompounds, in particular those using the genitive singular of Latin first-declension nouns, are considered as correctable errors under Art. 60.10, except when they serve to reveal semantic differences between identically spelled regular compounds formed from different elements.

**Ex. 2.** Les mots latins pour tube (*tubus*, *tubi*) et pour trompette (*tuba*, *tubae*) dans des composés réguliers aboutissent à des épithètes identiques (p. ex. *tubiformis*), tandis que le pseudo-composé

*tubaeformis* ne peut signifier que en forme de trompette, comme dans *Cantharellus tubaeformis* Fr. (Syst. Mycol. 1 : 319. 1821) : Fr.

The Latin words for tube (tubus, tubi) and for trumpet (tuba, tubae) in regular compounds result in identical epithets (e.g. *tubiformis*), whereas the pseudocompound *tubaeformis* can only mean trumpet-formed, as in *Cantharellus tubaeformis* Fr. (Syst. Mycol. 1 : 319. 1821) : Fr.

**Ex. 3.** Les composés réguliers dérivés de papaye (*Carica, Caricae*) et lâche (*Carex, Caricis*) sont identiques, tandis que le pseudo-composé *caricaefolius* ne peut signifier que à feuille de papaye, comme dans *Solanum caricaefolium* Rusby (dans Bull. New York Bot. Gard. 8 : 118. 1912).

Regular compounds derived from papaya (*Carica, Caricae*) and sedge (*Carex, Caricis*) are identical, whereas the pseudocompound *caricaefolius* can only mean papaya-leaved, as in *Solanum caricaefolium* Rusby (in Bull. New York Bot. Gard. 8 : 118. 1912).

**i Note 1.** Les traits d'union dans les exemples ci-dessus servent simplement à donner plus de clarté à l'explication. Pour l'emploi des traits d'union dans les noms génériques et dans les épithètes, voir les Art. 20.3, 23.1, 60.11 et 60.12.

The hyphens in the above examples are given solely for explanatory reasons. For the use of hyphens in generic names and in epithets see Art. 20.3, 23.1, 60.11, and 60.12.

## Recommandation 60H

**60H.1.** En nommant de nouveaux genres ou des taxons de rang inférieur ou en fournissant des noms de remplacement, les auteurs devraient explicitement déclarer l'étymologie des noms et des épithètes, particulièrement lorsque leur signification n'est pas évidente.

When naming new genera or lower-ranked taxa or providing replacement names, authors should explicitly state the etymology of the names and epithets, especially when their meaning is not obvious.

## ARTICLE 61

**61.1.** Une seule variante orthographique de n'importe quel nom est considérée comme valablement publiée : la forme qui apparaît dans la publication originale (mais voir l'Art. 6.10), sauf exceptions prévues aux Art. 60 et F.9 (erreurs typographiques ou orthographiques et standardisations), Art. 14.18 et 14.11 (orthographe des noms conservés), Art. F.3.2 (orthographe des noms sanctionnés), et aux Art. 18.4, 19.7 et 32.2 (terminaisons latines incorrectes).

Only one orthographical variant of any one name is treated as validly published : the form that appears in the original publication (but see Art. 6.10), except as provided in Art. 60 and F.9 (typographical or orthographical errors and standardizations), Art. 14.8 and 14.11 (spelling of conserved names), Art. F.3.2 (spelling of sanctioned names), and Art. 18.4, 19.7, and 32.2 (improper Latin terminations).

**61.2.** Aux fins de ce *Code*, les variantes orthographiques sont les différentes orthographes, compositions, et déclinaisons d'un nom ou de son épithète finale (y compris les erreurs typographiques), lorsqu'un seul type nomenclatural est impliqué.

For the purpose of this *Code*, orthographical variants are the various spelling, compounding, and inflectional forms of a name or its final epithet (including typographical errors) when only one nomenclatural type is involved.

**Ex. 1.** *Nelumbo* Adans. (Fam. Pl. 2 : 76. 1763) et '*Nelumbium*' (Jussieu, Gen. Pl. : 68. 1789) sont des formes orthographiques d'un nom de genre basé sur *Nymphaea nelumbo* L., et sont traités comme des variantes orthographiques. De la même façon '*Musenium*' (Nuttall in Torrey & Gray, Fl. N. Amer. 1 : 642. 1840), pour lequel Pfeiffer (Nomencl. Bot. 2 : 377. 1873) désigna *Seseli divaricatum* Pursh comme type, est une variante orthographique de *Musineon* Raf. (dans J. Phys. Chim. Hist. Nat. Arts 91 : 71. 1820), duquel *S. divaricatum* est le type original.

*Nelumbo* Adans. (Fam. Pl. 2 : 76. 1763) and '*Nelumbium*' (Jussieu, Gen. Pl. : 68. 1789) are spelling forms of a generic name based on *Nymphaea nelumbo* L., and are treated as orthographical variants. Similarly '*Musenium*' (Nuttall in Torrey & Gray, Fl. N. Amer. 1 : 642. 1840), for which Pfeiffer (Nomencl. Bot. 2 : 377. 1873) designated *Seseli divaricatum* Pursh as type, is an orthographical variant of *Musineon* Raf. (in J. Phys. Chim. Hist. Nat. Arts 91 : 71. 1820), of which *S. divaricatum* is the original type.

**Ex. 2.** L'épithète de *Selaginella apus* Spring (dans Martius, Fl. Bras. 1(2) : 119. 1840) est un nom en apposition, pour qu'*apus* ne puisse pas être traité comme une variante orthographique de l'adjectif *apodus*, employé dans *Lycopodium apodum* L. (Sp. Pl. : 1105. 1753). Spring cita *L. apodum* comme un synonyme de *S. apus*, mais à la place il aurait dû adopter l'ancienne épithète et publier "*S. apoda*"; par conséquent *S. apus* était nomenclaturalement superflu au moment de sa publication et est illégitime selon l'Art. 52.1.

The epithet of *Selaginella apus* Spring (in Martius, Fl. Bras. 1(2) : 119. 1840) is a noun in apposition, so that *apus* cannot be treated as an orthographical variant of the adjective *apodus*, used in *Lycopodium apodum* L. (Sp. Pl. : 1105. 1753). Spring cited *L. apodum* as a synonym of *S. apus*, but instead he should have adopted the former epithet and published "*S. apoda*"; consequently *S. apus* was nomenclaturally superfluous when published and is illegitimate under Art. 52.1.

**61.3.** Si des variantes orthographiques du nom d'un nouveau taxon ou d'un nom de remplacement apparaissent dans la publication originale, celle qui est conforme aux règles et qui s'accorde le mieux aux recommandations de l'Art. 60 doit être retenue. Si les variantes sont conformes et s'accordent également, le premier auteur qui, dans un texte effectivement publié (Art. 29–31), adopte explicitement l'une des variantes et rejette le ou les autres doit être suivi (voir aussi la Rec. F.5A.2).

If orthographical variants of a name of a new taxon or replacement name appear in the original publication, the one that conforms to the rules and best suits the recommendations of Art. 60 is to be retained. If the variants conform and suit equally well, the first author who, in an effectively published text (Art. 29–31), explicitly adopts one of the variants and rejects the other(s) must be followed (see also Rec. F.5A.2).

**61.4.** Les variantes orthographiques d'un nom doivent être corrigées à la forme validement publiée de ce nom. Chaque fois qu'une telle variante apparaît dans une publication, elle doit être considérée comme si elle apparaissait sous sa forme corrigée.

The orthographical variants of a name are to be corrected to the validly published form of that name. Whenever such a variant appears in a publication, it is to be treated as if it appeared in its corrected form.

**i Note 1.** Dans les citations complètes il est souhaitable que la forme originale d'une variante orthographique corrigée d'un nom soit ajoutée (Rec. 50F).

In full citations it is desirable that the original form of a corrected orthographical variant of a name be added (Rec. 50F).

**61.5.** Des noms semblables au point d'être confondus basés sur le même type sont considérés comme des variantes orthographiques. (Pour les noms semblables au point d'être confondus, basés sur des types différents, voir les Art. 53.2–53.4).

Confusingly similar names based on the same type are treated as orthographical variants. (For confusingly similar names based on different types, see Art. 53.2–53.4).

**Ex. 3.** '*Geaster*' (Fries, Syst. Mycol. 3 : 8. 1829) et *Geastrum* Pers. (dans Neues Mag. Bot. 1 : 85. 1794) : Pers. (Syn. Meth. Fung. : 131. 1801) sont des noms semblables ayant le même type (voir Taxon 33 : 498. 1984) ; ils sont traités comme des variantes orthographiques malgré le fait qu'ils dérivent de deux noms différents, aster (asteris) et astrum (astri).

'*Geaster*' (Fries, Syst. Mycol. 3 : 8. 1829) and *Geastrum* Pers. (in Neues Mag. Bot. 1 : 85. 1794) : Pers. (Syn. Meth. Fung. : 131. 1801) are similar names with the same type (see Taxon 33 : 498. 1984) ; they are treated as orthographical variants despite the fact that they are derived from two different nouns, aster (asteris) and astrum (astri).

## SECTION 2

### GENRE GRAMMATICAL

#### ARTICLE 62

**62.1.** Un nom de genre garde le genre grammatical que lui a fixé la tradition nomenclaturale, sans tenir compte de l'usage classique ou de l'usage original de l'auteur. Un nom de genre sans tradition nomenclaturale garde le genre grammatical que lui a fixé son auteur (mais voir l'Art. 62.4).

A generic name retains the gender assigned by nomenclatural tradition, irrespective of classical usage or the author's original usage. A generic name without a nomenclatural tradition retains the gender assigned by its author (but see Art. 62.4).

**i Note 1.** La tradition pour des noms génériques maintient habituellement le genre grammatical classique du mot correspondant grec ou latin, si un tel existe, mais peut différer.

Tradition for generic names usually maintains the classical gender of the corresponding Greek or Latin word, if such exists, but may differ.

**\*Ex. 1.** En accord avec la tradition, *Adonis* L., *Atriplex* L., *Diospyros* L., *Eucalyptus* L'Hér., *Hemerocallis* L., *Orchis* L., *Stachys* L., et *Strychnos* L. doivent être traités comme féminins tandis que *Lotus* L. et *Melilotus* Mill. doivent être traités comme masculins. Bien que leur terminaison suggère le genre masculin, *Cedrus* Trew et *Fagus* L., comme la plupart des noms d'arbres classiques, sont traditionnellement traités comme féminins et gardent donc ce genre grammatical ; de même, *Rhamnus* L. est féminin, malgré le fait que Linné lui ait affecté le genre masculin. *Erigeron* L. (m, pas n), *Phyteuma* L. (n, pas f) et *Sicyos* L. (m, pas f) sont d'autres noms pour lesquels la tradition botanique a rétabli les genres grammaticaux classiques malgré des choix différents de Linné.

In accordance with tradition, *Adonis* L., *Atriplex* L., *Diospyros* L., *Eucalyptus* L'Hér., *Hemerocallis* L., *Orchis* L., *Stachys* L., and *Strychnos* L. must be treated as feminine while *Lotus* L. and *Melilotus* Mill. must be treated as masculine. Although their ending suggests masculine gender, *Cedrus* Trew and *Fagus* L., like most other classical tree names, were traditionally treated as feminine and thus retain that gender ; similarly, *Rhamnus* L. is feminine, despite the fact that Linnaeus assigned it masculine gender. *Erigeron* L. (m, not n), *Phyteuma* L. (n, not f), and *Sicyos* L. (m, not f) are other names for which tradition has reestablished the classical gender despite another choice by Linnaeus.

**62.2.** Les noms génériques composés prennent le genre grammatical du dernier mot au nominatif dans le composé (mais voir l'Art. 14.11). Si, cependant, la terminaison est changée, le genre grammatical est modifié en conséquence.

Compound generic names take the gender of the last word in the nominative case in the compound (but see Art. 14.11). If the termination is altered, however, the gender is altered accordingly.

**Ex. 2.** Indépendamment du fait que *Parasitaxus* de Laub. (Fl. Nouv.-Calédonie & Dépend. 4 : 44. 1972) était traité comme masculin quand il fut publié, son genre est féminin : il est un composé dont la dernière partie coïncide avec le nom de genre *Taxus* L., qui est féminin par tradition (Art. 62.1). Irrespective of the fact that the name *Parasitaxus* de Laub. (Fl. Nouv.-Calédonie & Dépend. 4 : 44. 1972) was treated as masculine when published, its gender is feminine : it is a compound of which the last part coincides with the generic name *Taxus* L., which is feminine by tradition (Art. 62.1).

**Ex. 3.** Noms génériques composés dans lesquels la terminaison du dernier mot est changée : *Dipterocarpus* C. F. Gaertn., *Stenocarpus* R. Br., et tous les autres composés terminés par le grec masculin -*carpos* (ou *carpus*), p. ex. *Hymenocarpos* Savi, sont masculins ; ceux en -*carpa* ou -*carpaea* sont féminins, p. ex. *Callicarpa* L. et *Polycarpaea* Lam. ; et ceux en -*carpon*, -*carpum* ou -*carpium* sont neutres, p. ex. *Polycarpon* L., *Ormocarpum* P. Beauv. et *Pisocarpium* Link.

Compound generic names in which the termination of the last word is altered : *Dipterocarpus* C. F. Gaertn., *Stenocarpus* R. Br., and all other compounds ending in the Greek masculine -*carpos* (or *carpus*), e.g. *Hymenocarpos* Savi, are masculine ; those in -*carpa* or -*carpaea*, however, are feminine, e.g. *Callicarpa* L. and *Polycarpaea* Lam. ; and those in -*carpon*, -*carpum*, or -*carpium* are neuter, e.g. *Polycarpon* L., *Ormocarpum* P. Beauv., and *Pisocarpium* Link.

- (a) Les noms composés terminant en *-botrys*, *-codon*, *-myces*, *-odon*, *-panax*, *-pogon*, *-stemon* et d'autres mots masculins, sont masculins.

Compounds ending in *-botrys*, *-codon*, *-myces*, *-odon*, *-panax*, *-pogon*, *-stemon*, and other masculine words, are masculine.

- Ex. 4.** Indépendamment du fait que les noms de genres *Andropogon* L. et *Oplopanax* (Torr. & A. Gray) Miq. étaient traités à l'origine comme neutres par leurs auteurs, ce sont des masculins.

Irrespective of the fact that the generic names *Andropogon* L. and *Oplopanax* (Torr. & A. Gray) Miq. were originally treated as neuter by their authors, they are masculine.

- (b) Les noms composés se terminant par *-achne*, *-chlamys*, *-daphne*, *-glochis*, *-mecon*, *-osma* (la transcription moderne du mot féminin en grec οσμή, *osmē*), et d'autres mots féminins, sont féminins. Une exception est faite pour des noms se terminant en *-gaster*, qui strictement parlant devraient être féminins, mais qu'on doit traiter comme masculins conformément à la tradition.

Compounds ending in *-achne*, *-chlamys*, *-daphne*, *-glochis*, *-mecon*, *-osma* (the modern transcription of the feminine Greek word οσμή, *osmē*), and other feminine words, are feminine. An exception is made in the case of names ending in *-gaster*, which strictly speaking ought to be feminine but are treated as masculine in accordance with tradition.

- Ex. 5.** Indépendamment du fait que *Tetraglochis* Poepp., *Triglochis* L., *Dendromecon* Benth. et *Hesperomecon* Greene étaient traités à l'origine comme neutres, ce sont des féminins.

Irrespective of the fact that *Tetraglochis* Poepp., *Triglochis* L., *Dendromecon* Benth., and *Hesperomecon* Greene were originally treated as neuter, they are feminine.

- (c) Les noms composés se terminant par *-ceras*, *-dendron*, *-nema*, *-stigma*, *-stoma*, et d'autres mots neutres, sont neutres. Une exception est faite pour des noms se terminant en *-anthos* (ou *-anthus*), *-chilos* (*-chilus* ou *-cheilos*) et *-phykos* (*-phycos* ou *-phycus*), qui doivent être neutres, puisque c'est le genre des mots grecs άνθος, *anthos*, χείλος, *cheilos* et φύκος, *phykos*, mais ils sont considérés comme masculin en accord avec la tradition.

Compounds ending in *-ceras*, *-dendron*, *-nema*, *-stigma*, *-stoma*, and other neuter words, are neuter. An exception is made for names ending in *-anthos* (or *-anthus*), *-chilos* (*-chilus* or *-cheilos*), and *-phykos* (*-phycos* or *-phycus*), which ought to be neuter, that is the gender of the Greek words άνθος, *anthos*, χείλος, *cheilos*, and φύκος, *phykos*, but are treated as masculine in accordance with tradition.

- Ex. 6.** Indépendamment du fait que *Aceras* R. Br. et *Xanthoceras* Bunge étaient considérés comme féminins à leur première publication, ce sont des neutres.

Irrespective of the fact that *Aceras* R. Br. and *Xanthoceras* Bunge were treated as feminine when first published, they are neuter.

**i Note 2.** L'Art. 14.11 prévoit la conservation d'un nom de genre de manière à préserver un genre grammatical particulier.

Art. 14.11 provides for the conservation of a generic name in order to preserve a particular gender.

- Ex. 7.** En tant qu'exception à l'Art. 62.2, le nom de genre *Bidens* L., formé à partir du nom latin masculin *dens* (dent), a été assigné au genre féminin par conservation (voir l'Annexe III).

As an exception to Art. 62.2, the generic name *Bidens* L., formed from the Latin masculine noun *dens* (tooth), has been assigned feminine gender by conservation (see App. III).

**62.3.** Les noms génériques formés arbitrairement ou les noms vernaculaires ou les adjectifs utilisés comme noms génériques, dont le genre n'est pas évident, prennent le genre grammatical qui leur a été attribué par leurs auteurs. Si l'auteur original a négligé d'indiquer le genre grammatical, un auteur subséquent peut choisir un genre grammatical, et le premier effectuant un tel choix, s'il est effectivement publié (Art. 29–31), doit être accepté (voir aussi la Rec. F.5A.2).

Arbitrarily formed generic names or vernacular names or adjectives used as generic names, of which the gender is not apparent, take the gender assigned to them by their authors. If the original author failed to indicate the gender, a subsequent author may choose a gender, and the first such choice, if effectively published (Art. 29–31), is to be accepted (see also Rec. F.5A.2).

- Ex. 8.** *Taonabo* Aubl. (Hist. Pl. Guiane 1 : 569. 1775) est féminin parce que les deux espèces d'Aublet étaient *T. dentata* et *T. punctata*.  
*Taonabo* Aubl. (Hist. Pl. Guiane 1 : 569. 1775) is feminine because Aublet's two species were *T. dentata* and *T. punctata*.
- Ex. 9.** *Agati* Adans. (Fam. Pl. 2 : 326. 1763) a été publié sans indication du genre grammatical ; le genre féminin lui a été assigné par Desvaux (dans J. Bot. Agric. 1 : 120. 1813), qui était le premier auteur subséquent à adopter le nom dans un texte effectivement publié, et son choix doit être accepté.  
*Agati* Adans. (Fam. Pl. 2 : 326. 1763) was published without indication of gender ; feminine gender was assigned to it by Desvaux (in J. Bot. Agric. 1 : 120. 1813), who was the first subsequent author to adopt the name in an effectively published text, and his choice is to be accepted.
- Ex. 10.** Le genre grammatical original de *Manihot* Mill. (Gard. Dict. Abr., ed. 4 : *Manihot*. 1754), à en juger par certains des polynômes spécifiques, était féminin, et *Manihot* doit donc être traité comme féminin.  
The original gender of *Manihot* Mill. (Gard. Dict. Abr., ed. 4 : *Manihot*. 1754), as apparent from some of the species polynomials, was feminine, and *Manihot* is therefore to be treated as feminine.

**62.4.** Les noms génériques finissant en *-anthes*, *-oides* ou *-odes* sont traités comme féminin et ceux finissant en *-ites* comme masculin, quel que soit le genre grammatical qui leur avait été attribué par l'auteur original.

Generic names ending in *-anthes*, *-oides*, or *-odes* are treated as feminine and those ending in *-ites* as masculine, irrespective of the gender assigned to them by the original author.

## Recommandation 62A

**62A.1.** Si un genre est divisé en deux ou plusieurs genres, le genre grammatical du ou des nouveaux noms génériques devrait, si rien ne l'empêche en vertu des règles, être celui du nom de genre qui est retenu (voir aussi les Rec. 20A.1 (i) et 60B).

When a genus is divided into two or more genera, the gender of the new generic name or names should, if there is no obstacle under the rules, be that of the generic name that is retained (see also Rec. 20A.1(i) and 60B).

**Ex. 1.** Quand *Boletus* L. : Fr. (masculin) a été divisé, les nouveaux genres séparés ont reçu généralement des noms masculins : *Xerocomus* Quéél. (dans Mougeot & Ferry, Fl. Vosges, Champ. : 477. 1887), *Boletellus* Murrill (dans Mycologia 1 : 9. 1909), etc.

When *Boletus* L. : Fr. (masculine) was divided, the segregated new genera were usually given masculine names : *Xerocomus* Quéél. (in Mougeot & Ferry, Fl. Vosges, Champ. : 477. 1887), *Boletellus* Murrill (in Mycologia 1 : 9. 1909), etc.

## CHAPITRE F

### NOMS DES ORGANISMES TRAITÉS COMME DES CHAMPIGNONS

Ce chapitre rassemble les dispositions de ce *Code* qui ne concernent que les noms des organismes traités comme des champignons.

This Chapter brings together the provisions of this *Code* that deal solely with names of organisms treated as fungi.

Le contenu de ce Chapitre peut être modifié par l'action de la Session de Nomenclature d'un Congrès International de Mycologie (International Mycological Congress, IMC) (voir la Div. III Disp. 8). Les résultats des Sessions de Nomenclature de l'IMC pour 2018 et 2022 ne seront pas disponibles avant la publication de ce *Code*, et en conséquence les **mycologues devraient toujours consulter la version en ligne en anglais de ce *Code*** en cas de modifications subséquentes (<http://www.iapt-taxon.org/nomen/main.php>).

Content in this Chapter may be modified by action of the Nomenclature Session of an International Mycological Congress (IMC) (see Div. III Prov. 8). Results of the IMC Nomenclature Sessions for 2018 and 2022 will not be available until after print publication of this *Code*, and therefore **mycologists should always consult the online version of this *Code*** in case of subsequent changes (<http://www.iapt-taxon.org/nomen/main.php>).

Les mycologues devraient noter que le contenu de ce *Code* en dehors du Chapitre F appartient à tous les organismes couverts par ce *Code*, incluant les champignons, à moins d'une limitation expresse. Cette partie inclut les règles concernant la publication effective, la publication valide, la typification, la légitimité et la priorité des noms ; la citation et l'orthographe ; et les noms des hybrides.

Mycologists should note that the content of this *Code* outside of Chapter F pertains to all organisms covered by this *Code*, including fungi, unless expressly limited. This content includes rules about effective publication, valid publication, typification, legitimacy, and priority of names ; citation and orthography ; and names of hybrids.

Certaines dispositions dans le Préambule, les Principes, les Articles et les Recommandations partout dans ce *Code*, telles que celles répertoriées ci-dessous, si elles ne sont pas restreintes aux champignons, sont d'un intérêt particulier pour les mycologues. **Le texte complet de celles-ci ainsi que d'autres dispositions pertinentes de ce *Code* devraient être consultés en tout cas.**

Some provisions in the Preamble, Principles, Articles, and Recommendations elsewhere in this *Code*, such as those listed below, while not restricted to fungi, are of particular relevance to mycologists. **The full wording of these and all other relevant provisions of this *Code* should be consulted in all cases.**

**Pre. 8.** Les dispositions de ce *Code* s'appliquent à tous les organismes traditionnellement traités comme des champignons, que ce soient des fossiles ou non, en incluant les chytrides, les oomycètes, et les myxomycètes (mais excluant les *Microsporidies*).

The provisions of this *Code* apply to all organisms traditionally treated as fungi, whether fossil or non-fossil, including chytrids, oomycetes, and slime moulds (but excluding *Microsporidia*).

**Principe 1.** Ce *Code* s'applique aux noms des groupes taxonomiques traités comme des champignons, que ces groupes aient été traités ainsi ou non à l'origine.

This *Code* applies to names of taxonomic groups treated as fungi, whether or not these groups were originally so treated.

**Art. 4 Note 4.** En classant les parasites, spécialement les champignons, les auteurs peuvent faire des distinctions à l'intérieur des formes spéciales des espèces (*formae speciales*) caractérisées par leur adaptation à différents hôtes, mais la nomenclature des formes spéciales n'est pas régie par les dispositions de ce *Code*.

In classifying parasites, especially fungi, authors may distinguish within the species special forms (*formae speciales*) characterized by their adaptation to different hosts, but the nomenclature of special forms is not governed by the provisions of this *Code*.

**Art. 8.4 (voir aussi l'Art. 8 Ex. 12, la Rec. 8B, l'Art. 40 Note 3 et l'Art. 40.8).** Les cultures de champignons sont acceptables comme types, si elles sont préservées dans un état métabolique inactif, et ceci doit être mentionné dans le protologue.

Cultures of fungi are acceptable as types if preserved in a metabolically inactive state, and this must be stated in the protologue.

**Art. 14.15 et Art. 14 Note 4(c)(2).** Avant le 1<sup>er</sup> janvier 1954, les décisions sur la conservation des noms rendues par le Comité Spécial pour les Champignons devinrent effectives le 20 juillet 1950 au VII<sup>e</sup> Congrès International de Botanique à Stockholm.

Before 1 January 1954, decisions on conservation of names made by the Special Committee for Fungi, became effective on 20 July 1950 at the VII International Botanical Congress in Stockholm.

**Art. 16.3.** Les noms de champignons suprafamiliaux automatiquement typifiés se terminent comme suit : division ou phylum en *-mycota*, sous-division ou sous-phylum en *-mycotina*, classe en *-mycetes* et sous-classe en *-mycetidae*. Les noms automatiquement typifiés non conformes à ces terminaisons



doivent être corrigés.

Automatically typified suprafamilial names of fungi end as follows : division or phylum in *-mycota*, subdivision or subphylum in *-mycotina*, class in *-mycetes*, and subclass in *-mycetidae*. Automatically typified names not in accordance with these terminations are to be corrected.

**Rec. 38E.1.** Les hôtes devraient être indiqués dans les descriptions ou les diagnoses des nouveaux taxons d'organismes parasites, spécialement les champignons.

The hosts should be indicated in descriptions or diagnoses of new taxa of parasitic organisms, especially fungi.

**Art. 40.5.** Le type d'un nom d'un nouveau taxon ou d'un taxon infraspécifique d'un micro-champignon non fossile peut être une illustration effectivement publiée si la préservation du spécimen présente des difficultés techniques ou s'il est impossible de préserver le spécimen qui montrerait les caractères attribués au taxon par l'auteur du nom (mais voir l'Art. 40 Ex. 6, qui traite des représentations des séquences d'ADN tombant en dehors de la définition des illustrations dans l'Art. 6.1 note de bas de page).

The type of a name of a new species or infraspecific taxon of non-fossil microfungi may be an effectively published illustration if there are technical difficulties of specimen preservation or if it is impossible to preserve a specimen that would show the features attributed to the taxon by the author of the name (but see Art. 40 Ex. 6, which treats representations of DNA sequences as falling outside of the definition of illustrations in Art. 6.1 footnote).

**Art. 41.8(b) (voir aussi Art. 41 Ex. 26).** L'impossibilité de citer le lieu de publication valide du basionyme ou du synonyme remplacé, lorsqu'elle est expliquée par le décalage en remontant le temps de la date de départ pour certains champignons, est une erreur corrigable.

Failure to cite the place of valid publication of a basionym or replaced synonym, when explained by the backward shift of the starting date for some fungi, is a correctable error.

**Art. 45.1 (voir aussi les Art. 45 Ex. 6 et 7 et la Note 1).** Si un taxon initialement attribué à un groupe qui n'est pas couvert par ce *Code* est considéré comme appartenant aux algues ou aux champignons, tous ses noms doivent satisfaire uniquement aux exigences de l'autre *Code* approprié que l'auteur utilisait pour un statut équivalent à une publication valide selon ce *Code*. On notera spécialement que les noms de *Microsporidia* ne sont pas couverts par ce *Code* même si les *Microsporidia* sont considérées comme des champignons.

If a taxon originally assigned to a group not covered by this *Code* is treated as belonging to the algae or fungi, any of its names need satisfy only the requirements of the relevant other *Code* that the author was using for status equivalent to valid publication under this *Code*. Note especially that names of *Microsporidia* are not covered by this *Code* even when *Microsporidia* are considered as fungi.

## SECTION 1

### LIMITATION DU PRINCIPE DE PRIORITÉ

#### ARTICLE F.1 point de départ nomenclatural

**F.1.1.** La publication valide des noms de champignons non fossiles (Pré. 8) est traitée comme débutant le 1<sup>er</sup> mai 1753 (Linnaeus, *Species plantarum*, ed. 1, traité comme ayant été publié à cette date ; voir l'Art. 13.1). A des fins nomenclaturales, les noms donnés aux lichens s'appliquent à leur composant fongique. Les noms de *Microsporidia* sont régis par l'*International Code of Zoological Nomenclature* [*Code International de Nomenclature Zoologique*] (voir Pré. 8).

Valid publication of names for non-fossil fungi (Pre. 8) is treated as beginning at 1 May 1753 (Linnaeus, *Species plantarum*, ed. 1, treated as having been published on that date ; see Art. 13.1). For nomenclatural purposes, names given to lichens apply to their fungal component. Names of *Microsporidia* are governed by the *International Code of Zoological Nomenclature* (see Pre. 8).

**Note 1.** Pour les champignons fossiles, voir l'Art. 13.1(f).  
For fossil fungi, see Art. 13.1(f).

## ARTICLE F.2 noms protégés

**F.2.1.** Dans l'intérêt de la stabilité nomenclaturale, pour des organismes considérés comme des champignons, les listes de noms proposés à la protection peuvent être soumises au Comité Général, qui les transmettront au Comité de Nomenclature des Champignons (voir la Div. III Disp. 2.2, 7.9 et 7.10) afin qu'elles soient examinées par les sous-comités établis par ce Comité en concertation avec le Comité Général et les organismes internationaux compétents. Les noms protégés sur ces listes, qui deviennent parties des Annexes au *Code* (voir les Annexes IIA, III et IV), une fois revus et approuvés par le Comité de Nomenclature pour les Champignons et le Comité Général (voir l'Art. 14.15 et la Rec 14A.1), doivent être répertoriés avec leurs types et sont traités comme conservés contre n'importe quels synonymes ou homonymes répertoriés ou non qui peuvent leur être opposés (incluant les noms sanctionnés), bien que la conservation selon l'Art. 14 surpasse cette protection. Les listes de noms protégés restent ouvertes à des révisions à travers les procédures décrites dans cet Article (voir aussi l'Art. F.7.1).

In the interest of nomenclatural stability, for organisms treated as fungi, lists of names proposed for protection may be submitted to the General Committee, which will refer them to the Nomenclature Committee for Fungi (see Div. III Prov. 2.2, 7.9, and 7.10) for examination by subcommittees established by that Committee in consultation with the General Committee and appropriate international bodies. Protected names on these lists, which become part of the Appendices of the *Code* (see App. IIA, III, and IV) once reviewed and approved by the Nomenclature Committee for Fungi and the General Committee (see Art. 14.15 and Rec. 14A.1), are to be listed with their types and are treated as conserved against any competing listed or unlisted synonyms or homonyms (including sanctioned names), although conservation under Art. 14 overrides this protection. The lists of protected names remain open for revision through the procedures described in this Article (see also Art. F.7.1).

## ARTICLE F.3 noms sanctionnés

**F.3.1.** Les noms dans les *Uredinales*, les *Ustilaginales*, et les *Gasteromycetes* (s. l.) adoptés par Persoon (*Synopsis methodica fungorum*, 1801) et les noms d'autres champignons (à l'exclusion des moules visqueuses) adoptés par Fries (*Systema mycologicum*, vol. 1–3. 1821–1832, avec un *Index* additionnel, 1832 ; et *Elenchus fungorum*, vol. 1–2. 1828), sont sanctionnés.

Names in *Uredinales*, *Ustilaginales*, and *Gasteromycetes* (s. l.) adopted by Persoon (*Synopsis methodica fungorum*, 1801) and names of other fungi (excluding slime moulds) adopted by Fries (*Systema mycologicum*, vol. 1–3. 1821–1832, with additional *Index*, 1832 ; and *Elenchus fungorum*, vol. 1–2. 1828), are sanctioned.

**F.3.2.** Les noms sanctionnés sont traités comme s'ils étaient conservés contre leurs homonymes antérieurs et contre les synonymes avec lesquels ils sont en compétition. De tels noms, une fois sanctionnés, restent sanctionnés même si, ailleurs dans les ouvrages de sanctionnement, l'auteur de sanctionnement ne les reconnaît pas. L'orthographe utilisée lorsque le nom a été sanctionné est considérée comme conservée, à l'exception des modifications rendues obligatoires par les Art. 60 et F.9.

Names sanctioned are treated as if conserved against earlier homonyms and competing synonyms. Such names, once sanctioned, remain sanctioned even if elsewhere in the sanctioning works the sanctioning author does not recognize them. The spelling used when the name was sanctioned is treated as conserved, except for changes mandated by Art. 60 and F.9.

**Ex. 1.** *Agaricus ericetorum* Pers. (Observ. Mycol. 1 : 50. 1796) était accepté par Fries dans *Systema mycologicum* (1 : 165. 1821), mais ultérieurement (Elench. Fung. 1 : 22. 1828) considéré par lui comme un synonyme de *A. umbelliferus* L. (Sp. Pl. : 1175. 1753) et non inclus dans son *Index* (p. 18. 1832) comme nom accepté. Néanmoins, *A. ericetorum* Pers. : Fr. est un nom sanctionné.

*Agaricus ericetorum* Pers. (Observ. Mycol. 1 : 50. 1796) was accepted by Fries in *Systema mycologicum* (1 : 165. 1821), but later (Elench. Fung. 1 : 22. 1828) regarded by him as a synonym of *A. umbelliferus* L. (Sp. Pl. : 1175. 1753) and not included in his *Index* (p. 18. 1832) as an accepted name. Nevertheless *A. ericetorum* Pers. : Fr. is a sanctioned name.

**Ex. 2.** L'orthographe utilisée lorsque le nom *Merulius lacrimans* (Wulfen : Fr.) Schumach. : Fr. a été sanctionné (Fries, Syst. Mycol. 1 : 328. 1821) doit être maintenue, même si l'épithète était orthographiée '*lacrymans*' par Schumacher (Enum. Pl. 2 : 371. 1803) et le basionyme a été initialement

publié en tant que *Boletus 'lacrymans'* Wulfen (dans Jacquin, Misc. Austriac. 2 : 111. 1781).

The spelling used when the name *Merulius lacrimans* (Wulfen : Fr.) Schumach. : Fr. was sanctioned (Fries, Syst. Mycol. 1 : 328. 1821) is to be maintained, even though the epithet was spelled 'lacrymans' by Schumacher (Enum. Pl. 2 : 371. 1803) and the basionym was originally published as *Boletus 'lacrymans'* Wulfen (in Jacquin, Misc. Austriac. 2 : 111. 1781).

**F.3.3.** Un nom sanctionné est illégitime s'il est l'homonyme postérieur d'un autre nom sanctionné (voir aussi l'Art. 53).

A sanctioned name is illegitimate if it is a later homonym of another sanctioned name (see also Art. 53).

**F.3.4.** Un homonyme antérieur d'un nom sanctionné n'est pas rendu illégitime par ce sanctionnement mais il est indisponible pour une utilisation ; s'il n'est pas par ailleurs illégitime, il peut servir de basionyme d'un autre nom ou combinaison basé sur le même type (voir aussi l'Art. 55.3).

An earlier homonym of a sanctioned name is not made illegitimate by that sanctioning but is unavailable for use ; if not otherwise illegitimate, it may serve as a basionym of another name or combination based on the same type (see also Art. 55.3).

**Ex. 3.** *Patellaria* Hoffm. (Descr. Pl. Cl. Crypt. 1 : 33, 54, 55. 1789) est un homonyme antérieur du nom de genre sanctionné *Patellaria* Fr. (Syst. Mycol. 2 : 158. 1822) : Fr. Le nom d'Hoffmann est légitime mais indisponible pour une utilisation. *Lecanidion* Endl. (Fl. Poson. : 46. 1830), basé sur le même type que *Patellaria* Fr. : Fr., est illégitime selon l'Art. 52.1.

*Patellaria* Hoffm. (Descr. Pl. Cl. Crypt. 1 : 33, 54, 55. 1789) is an earlier homonym of the sanctioned generic name *Patellaria* Fr. (Syst. Mycol. 2 : 158. 1822) : Fr. Hoffmann's name is legitimate but unavailable for use. *Lecanidion* Endl. (Fl. Poson. : 46. 1830), based on the same type as *Patellaria* Fr. : Fr., is illegitimate under Art. 52.1.

**Ex. 4.** *Agaricus cervinus* Schaeff. (Fung. Bavar. Palat. Nasc. 4 : 6. 1774) est un homonyme antérieur du nom sanctionné *A. cervinus* Hoffm. (Nomencl. Fung. 1 : t. 2, fig. 2. 1789) : Fr. ; le nom de Schaeffer est indisponible pour une utilisation, mais il est légitime et peut servir de basionyme pour des combinaisons dans d'autres genres. Dans *Pluteus* Fr. la combinaison est citée comme *P. cervinus* (Schaeff.) P. Kumm. et a la priorité sur le synonyme hétérotypique (taxonomique) *P. atricapillus* (Batsch) Fayod, basé sur *A. atricapillus* Batsch (Elench. Fung. : 77. 1786).

*Agaricus cervinus* Schaeff. (Fung. Bavar. Palat. Nasc. 4 : 6. 1774) is an earlier homonym of the sanctioned *A. cervinus* Hoffm. (Nomencl. Fung. 1 : t. 2, fig. 2. 1789) : Fr. ; Schaeffer's name is unavailable for use, but it is legitimate and may serve as basionym for combinations in other genera. In *Pluteus* Fr. the combination is cited as *P. cervinus* (Schaeff.) P. Kumm. and has priority over the heterotypic (taxonomic) synonym *P. atricapillus* (Batsch) Fayod, based on *A. atricapillus* Batsch (Elench. Fung. : 77. 1786).

**F.3.5.** Si, pour un taxon aux rangs allant de la famille au genre, inclusivement, deux ou plusieurs noms sanctionnés sont en compétition, l'Art. 11.3 règle le choix du nom correct (voir aussi l'Art. F.3.7).

When, for a taxon at a rank from family to genus, inclusive, two or more sanctioned names compete, Art. 11.3 governs the choice of the correct name (see also Art. F.3.7).

**F.3.6.** Si, pour un taxon d'un rang inférieur au genre, deux ou plusieurs noms sanctionnés et/ou deux ou plusieurs noms avec la même épithète finale et le même type qu'un nom sanctionné sont en compétition, l'Art. 11.4 règle le choix du nom correct.

When, for a taxon at a rank lower than genus, two or more sanctioned names and/or two or more names with the same final epithet and type as a sanctioned name compete, Art. 11.4 governs the choice of the correct name.

**i Note 1.** La date de sanctionnement n'affecte pas la date de publication valide, et ainsi la priorité (Art. 11) d'un nom sanctionné. En particulier, lorsque deux ou plusieurs homonymes sont sanctionnés, seul le plus ancien parmi eux peut être utilisé, les suivants étant illégitimes en vertu de l'Art. 53.2.

The date of sanctioning does not affect the date of valid publication, and therefore priority (Art. 11), of a sanctioned name. In particular, when two or more homonyms are sanctioned only the earliest of them may be used because the later one(s) are illegitimate under Art. F.3.3.

**Ex. 5.** Fries (Syst. Mycol. 1 : 41. 1821) a accepté *Agaricus flavovirens* Pers. (dans Hoffmann, Abbild. Schwämme 3 : t. 24. 1793) : Fr. et traité *A. equestris* L. (Sp. Pl. : 1173. 1753) comme un synonyme. Plus tard, il (Elench. Fung. 1 : 6. 1828) a accepté *A. equestris*, déclarant "Nomen prius et aptius arte restituendum [Le premier nom et le plus pertinent doit certainement être rétabli]". Les deux noms sont sanctionnés, mais, lorsqu'ils sont considérés comme synonymes, *A. equestris* L. : Fr. doit être employé parce qu'il a la priorité.

Fries (Syst. Mycol. 1 : 41. 1821) accepted *Agaricus flavovirens* Pers. (in Hoffmann, Abbild. Schwämme 3 : t. 24. 1793) : Fr. and treated *A. equestris* L. (Sp. Pl. : 1173. 1753) as a synonym. He later (Elench. Fung. 1 : 6. 1828) accepted *A. equestris*, stating "Nomen prius et aptius certe restituendum [The prior and more apt name is certainly to be restored]". Both names are sanctioned, but, when they are treated as synonyms, *A. equestris* L. : Fr. is to be used because it has priority.

**F.3.7.** Un nom qui n'est ni sanctionné ni ne possède le même type et la même épithète finale qu'un nom sanctionné du même rang ne peut pas être utilisé pour un taxon qui inclut le type du nom sanctionné à ce rang avec une épithète finale qui est disponible pour la combinaison requise (voir l'Art. 11.4(c)).

A name that neither is sanctioned nor has the same type and final epithet as a sanctioned name at the same rank may not be used for a taxon that includes the type of a sanctioned name that rank with a final epithet that is available for the required combination (see Art. 11.4(c)).

**F.3.8.** La conservation (Art. 14), la protection (Art. F.2) et le rejet explicite (Art. 56 et F.7) priment sur le sanctionnement.

Conservation (Art. 14), protection (Art. F.2), and explicit rejection (Art. 56 and F.7) override sanctioning.

**F.3.9.** Le type du nom d'une espèce ou d'un taxon infraspécifique adopté dans l'un des travaux spécifiés dans l'Art. F.3.1, et ainsi sanctionné, peut être choisi parmi les éléments associés au nom dans le protologue et/ou le traitement de sanctionnement.

The type of a name of a species or infraspecific taxon adopted in one of the works specified in Art. F.3.1, and thereby sanctioned, may be selected from among the elements associated with the name in the protologue and/or the sanctioning treatment.

**i Note 2.** Pour des noms tombant sous l'Art. F.3.9, les éléments du contexte du protologue constituent le matériel original et ceux du contexte de l'ouvrage de sanctionnement sont considérés comme équivalents au matériel original.

For names falling under Art. F.3.9, elements from the context of the protologue are original material and those from the context of the sanctioning work are considered as equivalent to original material.

**F.3.10.** Quand un auteur de sanctionnement a accepté un nom antérieur, mais n'a pas inclus, même implicitement, quelque élément que ce soit associé à son protologue, ou quand le protologue n'incluait pas le type désigné subséquent du nom sanctionné, l'auteur de sanctionnement est considéré avoir créé un homonyme postérieur, à traiter comme si conservé (voir aussi l'Art. 48).

When a sanctioning author accepted an earlier name but did not include, even implicitly, any element associated with its protologue, or when the protologue did not include the subsequently designated type of the sanctioned name, the sanctioning author is considered to have created a later homonym, treated as if conserved (see also Art. 48).

**i Note 3.** Pour la typification des noms génériques sanctionnés, voir l'Art. 10.2. On notera que la typification automatique selon l'Art. 7.5 ne s'applique pas aux noms sanctionnés. Pour la légitimité des noms sanctionnés (ou des noms basés sur eux), voir aussi les Art. 6.4, 52.1, 53.1 et 55.3.

For typification of sanctioned generic names, see Art. 10.2. Note that automatic typification under Art. 7.5 does not apply to sanctioned names. For legitimacy of sanctioned names (or names based on them), see also Art. 6.4, 52.1, 53.1, and 55.3.

## Recommandation F.3A

**F.3A.1.** Après un nom sanctionné (Art. F.3.1), soit " : Fr." ou " : Pers." (pour indiquer l'auteur du sanctionnement Fries ou Persoon) soit l'abréviation "nom. sanct." (nomen sanctionatum) devrait être ajouté dans la citation formelle, ensemble avec la citation du lieu de sanctionnement si on le considère comme souhaitable. Dans une citation formelle d'une nouvelle combinaison basée soit sur un nom sanctionné soit sur le basionyme d'un nom sanctionné, " : Fr." ou " : Pers." devrait être ajouté entre parenthèses après le ou les auteurs du basionyme (Art. 49.1).<sup>35</sup>

After a sanctioned name (Art. F.3.1), either " : Fr." or " : Pers." (to indicate the sanctioning author Fries or Persoon) or the abbreviation "nom. sanct." (nomen sanctionatum) should be added in a formal citation, together with the citation of the place of sanctioning if considered desirable. In a formal citation of a new combination based either on a sanctioned name or on the basionym of a sanctioned name, " : Fr." or " : Pers." should be added within the parentheses after the author(s) of the basionym (Art. 49.1).<sup>36</sup>

**Ex. 1.** *Boletus piperatus* Bull. (Herb. France : t. 451, f. 2. 1790) a été adopté dans Fries (Syst. Mycol. 1 : 388. 1821) et a été ainsi sanctionné. On peut donc le citer soit comme *B. piperatus* Bull. : Fr. soit comme *B. piperatus* Bull., nom. sanct.

*Boletus piperatus* Bull. (Herb. France : t. 451, fig. 2. 1790) was adopted in Fries (Syst. Mycol. 1 : 388. 1821) and was thereby sanctioned. It can be cited as either *B. piperatus* Bull. : Fr. or *B. piperatus* Bull., nom. sanct.

**Ex. 2.** *Agaricus compactus* [unranked] *sarcocephalus* (Fr.) Fr. a été sanctionné lorsqu'il a été adopté par Fries (Syst. Mycol. 1 : 290. 1821). Ce statut peut être indiqué en le citant soit comme *A. compactus* [unranked] *sarcocephalus* (Fr. : Fr.) Fr. : Fr. soit comme *A. compactus* [unranked] *sarcocephalus* (Fr.) Fr., nom. sanct. La désignation " : Fr." ne doit pas être ajoutée en citant son basionyme *A. sarcocephalus* Fr. (Observ. Mycol. 1 : 51. 1815), mais peut être ajoutée en citant des combinaisons subséquentes telles que *Psathyrella sarcocephala* (Fr. : Fr.) Singer (dans Lilloa 22 : 468. 1949).

*Agaricus compactus* [unranked] *sarcocephalus* (Fr.) Fr. was sanctioned when adopted by Fries (Syst. Mycol. 1 : 290. 1821). That status can be indicated by citing it as either *A. compactus* [unranked] *sarcocephalus* (Fr. : Fr.) Fr. : Fr. or *A. compactus* [unranked] *sarcocephalus* (Fr.) Fr., nom. sanct. The designation " : Fr." is not to be added when citing its basionym *A. sarcocephalus* Fr. (Observ. Mycol. 1 : 51. 1815), but it can be added when citing subsequent combinations such as *Psathyrella sarcocephala* (Fr. : Fr.) Singer (in Lilloa 22 : 468. 1949).

## SECTION 2

### PUBLICATION VALIDE ET TYPIFICATION DES NOMS

#### ARTICLE F.4 TERMES DÉSIGNANT UN RANG MAL PLACÉ

**F.4.1.** Un nom n'est pas valablement publié s'il est donné à un taxon dont le rang est en même temps, contrairement à l'Art. 5, désigné par un terme mal placé (Art. 37.6), mais une exception est faite pour les noms de subdivisions de genres désignés comme tribus (tribus) dans le *Systema mycologicum* de Fries, qui sont traités comme des noms valablement publiés de subdivisions de genres sans rang.

A name is not validly published if it is given to a taxon of which the rank is at the same time, contrary to Art. 5, denoted by a misplaced term (Art. 37.6), but an exception is made for names of the subdivisions of genera termed tribes (tribus) in Fries's *Systema mycologicum*, which are treated as validly published names of unranked subdivisions of genera.

**Ex. 1.** *Agaricus* "tribus" [sans rang] *Pholiota* Fr. (Syst. Mycol. 1 : 240. 1821), sanctionné dans le même ouvrage, est le basionyme valablement publié du nom de genre *Pholiota* (Fr. : Fr.) P. Kumm. (Führer Pilzk. : 22. 1871) (voir l'Art. 41 Ex. 9).

*Agaricus* "tribus" [unranked] *Pholiota* Fr. (Syst. Mycol. 1 : 240. 1821), sanctioned in the same

35. Dans ce Code et ses Annexes, le sanctionnement est indiqué par " : Fr." ou " : Pers."

36. In this Code and its Appendices, sanctioning is indicated by " : Fr." or " : Pers."

work, is the validly published basionym of the generic name *Pholiota* (Fr. : Fr.) P. Kumm. (Führer Pilzk. : 22. 1871) (see Art. 41 Ex. 9).

## ARTICLE F.5 ENREGISTREMENT DES NOMS ET DES ACTES NOMENCLATURAUX

**F.5.1.** Afin d'être validement publiées, les nouveautés nomenclaturales (Art. 6 Note 4) appliquées aux organismes traités comme des champignons sous ce *Code* (Pré. 8; incluant les champignons et les champignons formant des lichens) et publiées dès le 1<sup>er</sup> janvier 2013 inclus doivent, dans le protologue, inclure la citation de l'identifiant fourni pour le nom par un dépôt reconnu (Art. F.5.3).

In order to be validly published, nomenclatural novelties (Art. 6 Note 4) applied to organisms treated as fungi under this *Code* (Pre. 8; including fossil fungi and lichen-forming fungi) and published on or after 1 January 2013 must, in the protologue, include citation of the identifier issued for the name by a recognized repository (Art. F.5.3).

**Ex. 1.** Le protologue d'*Albugo arenosa* Mirzaee & Thines (dans Mycol. Prog. 12 : 50. 2013) est conforme à l'Art. F.5.1 parce qu'il inclut la citation de "MB 564515", un identifiant émis par MycoBank, l'un des trois dépôts reconnus. La décision du Comité de Nomenclature pour les Champignons de nommer (Art. F.5.3) Fungal Names, Index Fungorum, et MycoBank en tant que dépôts (Redhead & Norvell in Taxon 62 : 173–174. 2013) a été ratifiée (Art. F.5.3) par le 10<sup>e</sup> Congrès International de Mycologie (May in Taxon 66 : 484. 2017).

The protologue of *Albugo arenosa* Mirzaee & Thines (in Mycol. Prog. 12 : 50. 2013) complies with Art. F.5.1 because it includes citation of "MB 564515", an identifier issued by MycoBank, one of three recognized repositories. The decision by the Nomenclature Committee for Fungi to appoint (Art. F.5.3) Fungal Names, Index Fungorum, and MycoBank as repositories (Redhead & Norvell in Taxon 62 : 173–174. 2013) was ratified (Art. F.5.3) by the 10th International Mycological Congress (May in Taxon 66 : 484. 2017).

**F.5.2.** Pour un identifiant devant être délivré par un dépôt reconnu comme exigé par l'Art. F.5.1, les éléments d'information minimums qui doivent être enregistrés par le ou les auteurs de noms scientifiques sont le nom lui-même et les éléments exigés pour une publication valide selon les Art. 38.1(a) et 39.2 (description ou diagnose validantes) et les Art. 40.1 et 40.7 (type) ou l'Art. 41.5 (référence au basionyme ou au synonyme remplacé). Quand les informations enregistrées et publiées subséquentement pour un nom avec un identifiant donné différent, l'information publiée est considérée comme définitive.

For an identifier to be issued by a recognized repository as required by Art. F.5.1, the minimum elements of information that must be accessioned by author(s) of scientific names are the proposed name itself and those elements required for valid publication under Art. 38.1(a) and 39.2 (validating description or diagnosis) and Art. 40.1 and 40.7 (type) or Art. 41.5 (reference to the basionym or replaced synonym). When the accessioned and subsequently published information for a name with a given identifier differ, the published information is considered definitive.

**Note 1.** L'émission d'un identifiant par un dépôt reconnu suppose la réalisation ultérieure des exigences en matière de publication valide du nom (Art. 32–45, F.5.1 et F.5.2) mais en soi ne constitue ni ne garantit une publication valide.

Issuance of an identifier by a recognized repository presumes subsequent fulfilment of the requirements for valid publication of the name (Art. 32–45, F.5.1, and F.5.2) but does not in itself constitute or guarantee valid publication.

**Note 2.** Les mots "nom" et "noms" sont utilisés dans les Art. F.5.1 et F.5.2 pour des noms qui peuvent encore ne pas être validement publiés, auquel cas la définition de l'Art. 6.3 ne s'applique pas.

The words "name" and "names" are used in Art. F.5.1 and F.5.2 for names that may not yet be validly published, in which case the definition in Art. 6.3 does not apply.

**F.5.3.** Le Comité de Nomenclature des Champignons (voir la Div. III Disp. 7) a le pouvoir de (a) nommer un ou plusieurs dépôts électroniques localisés ou décentralisés, ouverts et accessibles afin d'y enregistrer l'information exigée par les Art. F.5.2 et F.5.5 et de délivrer les identifiants exigés par les Art. F.5.1 et F.5.4; (b) annuler un tel mandat à sa discrétion; et (c) passer

outre à l'obligation de répondre aux exigences des Art. F.5.1, F.5.2, F.5.4 et F.5.5, au cas où le mécanisme du dépôt, ou des parties essentielles de celui-ci, devait cesser de fonctionner. Les décisions prises par ce Comité en fonction de ces pouvoirs sont soumises à ratification par un prochain Congrès International de Mycologie.

The Nomenclature Committee for Fungi (see Div. III Prov. 7) has the power to (a) appoint one or more localized or decentralized, open and accessible electronic repositories to accession the information required by Art. F.5.2 and F.5.5 and issue the identifiers required by Art. F.5.1 and F.5.4; (b) cancel such appointment at its discretion; and (c) set aside the requirements of Art. F.5.1, F.5.2, F.5.4, and F.5.5, should the repository mechanism, or essential parts thereof, cease to function. Decisions made by this Committee under these powers are subject to ratification by a subsequent International Mycological Congress.

**F.5.4.** Aux fins de priorité (Art. 9.19, 9.20 et 10.5), la désignation du type, dès le 1<sup>er</sup> janvier 2019 inclus, du nom d'un organisme traité comme un champignon selon ce *Code* (Pré. 8), est réalisée seulement si un identifiant délivré par un dépôt reconnu (voir l'Art. F.5.3) est cité.

For purposes of priority (Art. 9.19, 9.20, and 10.5), designation of a type, on or after 1 January 2019, of the name of an organism treated as a fungus under this *Code* (Pre. 8), is achieved only if an identifier issued by a recognized repository (Art. F.5.3) is cited.

**i Note 3.** L'Art. F.5.4 s'applique uniquement à la désignation de lectotypes (et de leurs équivalents selon l'Art. 10), de néotypes et d'épitypes; il ne s'applique pas à la désignation d'un holotype en publiant le nom d'un nouveau taxon, pour cela voir l'Art. F.5.2.

Art. F.5.4 applies only to the designation of lectotypes (and their equivalents under Art. 10), neotypes, and epitypes; it does not apply to the designation of a holotype when publishing the name of a new taxon, for which see Art. F.5.2.

**F.5.5.** Pour qu'un identifiant soit émis par un dépôt reconnu en respectant les exigences de l'Art. F.5.4, les éléments d'information minimums qui doivent être enregistrés par le ou les auteurs des désignations du type sont le nom en cours de typification, l'auteur désignant le type, et les éléments exigés par les Art. 9.21, 9.22 et 9.23.

For an identifier to be issued by a recognized repository as required by Art. F.5.4, the minimum elements of information that must be accessioned by author(s) of type designations are the name being typified, the author designating the type, and those elements required by Art. 9.21, 9.22, and 9.23.

**i Note 4.** L'émission d'un identifiant par un dépôt reconnu suppose l'accomplissement ultérieur des exigences pour la désignation effective du type (Art. 7.8–7.11 et F.5.4) mais en soi ne constitue pas une désignation de type.

Issuance of an identifier by a recognized repository presumes subsequent fulfilment of the requirements for effective type designation (Art. 7.8–7.11 and F.5.4) but does not in itself constitute a type designation.

## Recommandation F.5A

**F.5A.1.** Les auteurs de noms d'organismes traités comme des champignons sont encouragés à (a) déposer les éléments d'information exigés pour n'importe quelle nouveauté nomenclaturale dans un dépôt reconnu aussitôt que possible après qu'un ouvrage ait été accepté pour publication, afin d'obtenir des identifiants d'enregistrement; et (b) transmettre au dépôt reconnu les détails complets bibliographiques sur la publication du nom, incluant le volume et le numéro de partie, le numéro de page, la date de publication, et (pour des livres) l'éditeur et le lieu de publication.

Authors of names of organisms treated as fungi are encouraged to (a) deposit the required elements of information for any nomenclatural novelty in a recognized repository as soon as possible after a work is accepted for publication, so as to obtain accession identifiers; and (b) inform the recognized repository of the complete bibliographic details upon publication of the name, including volume and part number, page number, date of publication, and (for books) the publisher and place of publication.

**F.5A.2.** En plus de répondre aux exigences d'une publication effective de choix de noms (Art. 11.5 et 53.5), d'orthographe (Art. 61.3), ou de genre grammatical (Art. 62.3), ceux publiant de tels choix pour des noms d'organismes traités comme des champignons sont encouragés à enregistrer leur choix dans un

dépôt reconnu (Art. F.5.3) et à citer l'identifiant d'enregistrement dans le lieu de publication.

In addition to meeting the requirements for effective publication of choices of name (Art. 11.5 and 53.5), orthography (Art. 61.3), or gender (Art. 62.3), those publishing such choices for names of organisms treated as fungi are encouraged to record the choice in a recognized repository (Art. F.5.3) and cite the accession identifier in the place of publication.

## SECTION 3

### REJETS DE NOMS

#### ARTICLE F.6

**F.6.1.** Le nom d'un taxon traité comme un champignon publié dès le 1<sup>er</sup> janvier 2019 inclus est illégitime s'il est un homonyme postérieur d'un nom de procaryote ou de protozoaire (voir aussi l'Art. 54 et la Rec. 54A).

The name of a taxon treated as a fungus published on or after 1 January 2019 is illegitimate if it is a later homonym of a prokaryotic or protozoan name (see also Art. 54 and Rec. 54A).

#### ARTICLE F.7

**F.7.1.** Dans l'intérêt de la stabilité nomenclaturale, pour des organismes traités comme des champignons, les listes des noms proposés pour un rejet peuvent être soumises au Comité Général, qui les attribuera au Comité de Nomenclature pour les Champignons (voir les Div. III Disp. 2.2, 7.9 et 7.10) pour un examen par les sous-comités établis par ce Comité en consultation avec le Comité Général et les organismes internationaux appropriés. Les noms de ces listes, qui font partie des Annexes du *Code* une fois révisés et approuvés par le Comité de Nomenclature pour les Champignons et le Comité Général (voir l'Art. 56.3 et la Rec. 56A.1), doivent être traités comme rejetés selon l'Art. 56.1, à l'exception de ceux qui peuvent devenir éligibles pour une utilisation par conservation selon l'Art. 14 (voir aussi l'Art. 7.2.1).

In the interest of nomenclatural stability, for organisms treated as fungi, lists of names proposed for rejection may be submitted to the General Committee, which will refer them to the Nomenclature Committee for Fungi (see Div. III Prov. 2.2, 7.9, and 7.10) for examination by subcommittees established by that Committee in consultation with the General Committee and appropriate international bodies. Names on these lists, which become part of the Appendices of the *Code* once reviewed and approved by the Nomenclature Committee for Fungi and the General Committee (see Art. 56.3 and Rec. 56A.1), are to be treated as rejected under Art. 56.1, except that they may become eligible for use by conservation under Art. 14 (see also Art. F.2.1).

## SECTION 4

### NOMS DES CHAMPIGNONS AVEC UN CYCLE DE VIE PLEOMORPHIQUE

#### ARTICLE F.8

**F.8.1.** Un nom publié avant le 1<sup>er</sup> janvier 2013 pour un taxon d'*Ascomycota* ou de *Basidiomycota* non lichénisé, avec l'intention, implicite ou non, de l'appliquer à ou de le typifier par un morphe particulier (p. ex. anamorphe ou téléomorphe; voir Note 2), peut être légitime même s'il était par ailleurs illégitime en vertu de l'Art. 52 à cause du protologue incluant un type (tel que défini dans l'Art. 52.2) faisant référence à un morphe différent. Si le nom est par ailleurs légitime, il est pris en considération pour la priorité (Art. 11.3 et 11.4).

A name published prior to 1 January 2013 for a taxon of non-lichen-forming *Ascomycota* and *Basidiomycota*, with the intent or implied intent of applying to or being typified by one particular morph (e.g. anamorph or teleomorph; see Note 2), may be legitimate even if it otherwise would



be illegitimate under Art. 52 on account of the protologue including a type (as defined in Art. 52.2) referable to a different morph. If the name is otherwise legitimate, it competes for priority (Art. 11.3 and 11.4).

**Ex. 1.** *Penicillium brefeldianum* B. O. Dodge (dans *Mycologia* 25 : 92. 1933) a été décrit et basé sur un type composé à la fois de matériel anamorphe et téléomorphe (et donc nécessairement typifié par l'élément téléomorphe seul selon les éditions du *Code* antérieures au *Code de Melbourne* de 2012). La combinaison *Eupenicillium brefeldianum* (B. O. Dodge) Stolk & D. B. Scott (dans *Persoonia* 4 : 400. 1967) pour le matériel téléomorphe est légitime. *Penicillium dodgei* Pitt (Gen. *Penicillium* : 117. 1980), typifié par le matériel anamorphe dans une culture séchée "dérivée du type de Dodge", ne comprenait pas le type du matériel téléomorphe de *P. brefeldianum* et donc lui aussi est légitime. Cependant, si on le considère comme une espèce de *Penicillium*, le nom correct pour tous ses états est *P. brefeldianum*.

*Penicillium brefeldianum* B. O. Dodge (in *Mycologia* 25 : 92. 1933) was described and based on a type with both the anamorph and teleomorph (and therefore necessarily typified by the teleomorph element alone under editions of the *Code* prior to the *Melbourne Code* of 2012). The combination *Eupenicillium brefeldianum* (B. O. Dodge) Stolk & D. B. Scott (in *Persoonia* 4 : 400. 1967) for the teleomorph is legitimate. *Penicillium dodgei* Pitt (Gen. *Penicillium* : 117. 1980), typified by the anamorph in a dried culture "derived from Dodge's type", did not include the teleomorphic type of *P. brefeldianum* and therefore it too is legitimate. However, when considered a species of *Penicillium*, the correct name for all its states is *P. brefeldianum*.

**i Note 1.** Sauf dispositions de l'Art. F.8.1, les noms de champignons avec des morphes mitotiques asexués (anamorphes) ainsi qu'un morphe méiotique sexuel (téléomorphe) doivent se conformer aux mêmes dispositions de ce *Code* comme tous les autres champignons.

Except as provided in Art. F.8.1, names of fungi with mitotic asexual morphs (anamorphs) as well as a meiotic sexual morph (teleomorph) must conform to the same provisions of this *Code* as all other fungi.

**i Note 2.** Les éditions de ce *Code* antérieures au *Code de Melbourne* de 2012 prévoyaient des noms distincts pour les morphes asexuels mitotiques (anamorphes) de certains champignons pléomorphiques et exigeaient que le nom applicable au champignon entier soit typifié par un morphe méiotique sexuel (téléomorphe). En vertu du présent *Code*, cependant, tous les noms fongiques légitimes sont traités également aux fins d'établir la priorité, quelque soit l'étape de l'histoire de vie du type (voir aussi l'Art. F.2.1).

Editions of the *Code* prior to the *Melbourne Code* of 2012 provided for separate names for mitotic asexual morphs (anamorphs) of certain pleomorphic fungi and required that the name applicable to the whole fungus be typified by a meiotic sexual morph (teleomorph). Under the current *Code*, however, all legitimate fungal names are treated equally for the purposes of establishing priority, regardless of the life-history stage of the type (see also Art. F.2.1).

**Ex. 2.** *Mycosphaerella aleuritidis* (Miyake) S. H. Ou (dans *Sinensia* 11 : 183. 1940), lors de sa publication en tant que nouvelle combinaison, était accompagné d'une diagnose latine du matériel téléomorphe nouvellement découvert correspondant au matériel anamorphe sur lequel le basionyme *Cercospora aleuritidis* Miyake (dans *Bot. Mag. (Tokyo)* 26 : 66. 1912) avait été typifié. Sous les éditions du *Code* antérieures au *Code de Melbourne* de 2012, *M. aleuritidis* était considéré être le nom d'une nouvelle espèce avec un type téléomorphe, datant de 1940, et avec l'autorat attribué seulement à Ou. Selon le présent *Code*, le nom est cité comme publié à l'origine, *M. aleuritidis* (Miyake) S. H. Ou, et est typifié par le type du basionyme.

*Mycosphaerella aleuritidis* (Miyake) S. H. Ou (in *Sinensia* 11 : 183. 1940), when published as a new combination, was accompanied by a Latin diagnosis of the newly discovered teleomorph corresponding to the anamorph on which the basionym *Cercospora aleuritidis* Miyake (in *Bot. Mag. (Tokyo)* 26 : 66. 1912) was typified. Under editions of the *Code* prior to the *Melbourne Code* of 2012, *M. aleuritidis* was considered to be the name of a new species with a teleomorph type, dating from 1940, and with authorship attributed solely to Ou. Under the current *Code*, the name is cited as originally published, *M. aleuritidis* (Miyake) S. H. Ou, and is typified by the type of the basionym.

**Ex. 3.** Dans le protologue de *Venturia acerina* Plakidas ex M. E. Barr (dans *Canad. J. Bot.* 46 : 814. 1968) typifié sur le téléomorphe, *Cladosporium humile* Davis (dans *Trans. Wisconsin Acad. Sci.*

19 : 702. 1919) typifié sur du matériel anamorphe, était inclus comme un synonyme. Parce qu'il a été publié avant le 1<sup>er</sup> janvier 2013, le nom *V. acerina* n'est pas illégitime, mais *C. humile* est le plus ancien nom légitime au rang d'espèce.

In the protologue of the teleomorph-typified *Venturia acerina* Plakidas ex M. E. Barr (in *Canad. J. Bot.* 46 : 814. 1968) the anamorph-typified *Cladosporium humile* Davis (in *Trans. Wisconsin Acad. Sci.* 19 : 702. 1919) was included as a synonym. Because it was published prior to 1 January 2013, the name *V. acerina* is not illegitimate, but *C. humile* is the earliest legitimate name at the rank of species.

**i** **Note 3.** Les noms proposés simultanément pour des morphes distincts (p. ex. un anamorphe et un téléomorphe) d'un taxon d'*Ascomycota* et de *Basidiomycota* non lichénisés sont nécessairement hétérotypiques et ne sont donc pas des noms alternatifs tels que définis par l'Art. 36.3.

Names proposed simultaneously for separate morphs (e.g. anamorph and teleomorph) of a taxon of non-lichen-forming *Ascomycota* and *Basidiomycota* are necessarily heterotypic and are not therefore alternative names as defined by Art. 36.3.

**Ex. 4.** *Hypocrea dorotheae* Samuels & Dodd et *Trichoderma dorotheae* Samuels & Dodd ont été valablement publiés simultanément (dans *Stud. Mycol.* 56 : 112. 2006) pour ce que les auteurs ont considéré comme une espèce unique avec *Samuels & Dodd 8657* (PDD 83839) pour holotype. Parce que ces noms ont été publiés avant le 1<sup>er</sup> janvier 2013 (voir l'Art. F.8.1 et la Note 2), et que les auteurs ont explicitement indiqué que le nom *T. dorotheae* était typifié par l'élément anamorphique de PDD 83839, les deux noms sont valablement publiés et légitimes. Ce ne sont pas des noms alternatifs tels que définis dans l'Art. 36.3.

*Hypocrea dorotheae* Samuels & Dodd and *Trichoderma dorotheae* Samuels & Dodd were simultaneously validly published (in *Stud. Mycol.* 56 : 112. 2006) for what the authors considered a single species with *Samuels & Dodd 8657* (PDD 83839) as the holotype. Because these names were published before 1 January 2013 (see Art. F.8.1 and Note 2), and the authors explicitly indicated that the name *T. dorotheae* was typified by the anamorphic element of PDD 83839, both names are validly published and legitimate. They are not alternative names as defined in Art. 36.3.

## SECTION 5

### ORTHOGRAPHE DES NOMS

#### ARTICLE F.9

**F.9.1.** Les épithètes de noms de champignons dérivées du nom de genre d'un organisme associé doivent être orthographiées conformément à l'orthographe acceptée du nom de cet organisme ; les autres orthographes sont considérées comme des variantes orthographiques à corriger (voir l'Art. 61).

Epithets of fungal names derived from the generic name of an associated organism are to be spelled in accordance with the accepted spelling of the name of that organism ; other spellings are regarded as orthographical variants to be corrected (see Art. 61).

**Ex. 1.** *Phyllachora 'anonicola'* Chardón (dans *Mycologia* 32 : 190. 1940) doit être corrigé en *P. annonicola* Chardón en accord avec l'orthographe acceptée d'*Annona* L. ; *Meliola 'albizziae'* Hansf. & Deighton (dans *Mycol. Pap.* 23 : 26. 1948) doit être corrigé en *M. albiziae* en accord avec l'orthographe acceptée d'*Albizia* Durazz.

*Phyllachora 'anonicola'* Chardón (in *Mycologia* 32 : 190. 1940) is to be corrected to *P. annonicola* in accordance with the accepted spelling of *Annona* L. ; *Meliola 'albizziae'* Hansf. & Deighton (in *Mycol. Pap.* 23 : 26. 1948) is to be corrected to *M. albiziae* in accordance with the accepted spelling of *Albizia* Durazz.

**Ex. 2.** *Dimeromyces 'corynitis'* Thaxter (dans *Proc. Amer. Acad. Arts* 48 : 157. 1912) était déclaré apparaître "On the elytra of [sur les élytres de] *Corynites ruficollis* Fabr.", mais le nom de l'hôte, une espèce de coléoptère, est correctement orthographié *Corynetes ruficollis*. Le nom du champignon doit donc être orthographié *D. corynetis*.

*Dimeromyces 'corynitis'* Thaxter (in *Proc. Amer. Acad. Arts* 48 : 157. 1912) was stated to occur "On the elytra of *Corynites ruficollis* Fabr.", but the name of the host, a species of beetle, is correctly spelled *Corynetes ruficollis*. The fungal name is therefore to be spelled *D. corynetis*.

# CHAPITRE H

## NOMS DES HYBRIDES

### ARTICLE H.1

**H.1.1.** L'hybridité est indiquée en utilisant le signe de multiplication × ou en ajoutant le préfixe "notho-"<sup>37</sup> au terme désignant le rang du taxon.

Hybridity is indicated by use of the multiplication sign × or by addition of the prefix "notho-"<sup>38</sup> to the term denoting the rank of the taxon.

### ARTICLE H.2

**H.2.1.** Un hybride entre deux taxons pourvus de noms peut être indiqué en plaçant le signe × entre les noms des taxons ; l'ensemble de l'expression est alors appelé une formule hybride.

A hybrid between named taxa may be indicated by placing the multiplication sign × between the names of the taxa ; the whole expression is then called a hybrid formula.

**Ex. 1.** *Agrostis* L. × *Polypogon* Desf. ; *Agrostis stolonifera* L. × *Polypogon monspeliensis* (L.) Desf. ; *Melampsora medusae* Thüm. × *M. occidentalis* H. S. Jacks. ; *Mentha aquatica* L. × *M. arvensis* L. × *M. spicata* L. ; *Polypodium vulgare* subsp. *prionodes* (Asch.) Rothm. × *P. vulgare* L. subsp. *vulgare* ; *Salix aurita* L. × *S. caprea* L. ; *Tilletia caries* (DC.) Tul. & C. Tul. × *T. foetida* (Wallr.) Liro.

*Agrostis* L. × *Polypogon* Desf. ; *Agrostis stolonifera* L. × *Polypogon monspeliensis* (L.) Desf. ; *Melampsora medusae* Thüm. × *M. occidentalis* H. S. Jacks. ; *Mentha aquatica* L. × *M. arvensis* L. × *M. spicata* L. ; *Polypodium vulgare* subsp. *prionodes* (Asch.) Rothm. × *P. vulgare* L. subsp. *vulgare* ; *Salix aurita* L. × *S. caprea* L. ; *Tilletia caries* (DC.) Tul. & C. Tul. × *T. foetida* (Wallr.) Liro.

**Ex. 2.** *Kunzea linearis* (Kirk) de Lange × *Kunzea robusta* de Lange & Toelken ou *Kunzea linearis* (Kirk) de Lange × *K. robusta* de Lange & Toelken, mais pas "*Kunzea linearis* (Kirk) de Lange × *robusta* de Lange & Toelken", qui omet le nom de genre ou son abbréviation dans le second nom d'espèce en contradiction avec l'Art. 23.1.

*Kunzea linearis* (Kirk) de Lange × *Kunzea robusta* de Lange & Toelken or *Kunzea linearis* (Kirk) de Lange × *K. robusta* de Lange & Toelken, but not "*Kunzea linearis* (Kirk) de Lange × *robusta* de Lange & Toelken", which omits the generic name or its abbreviation from the second species name contrary to Art. 23.1.

### Recommandation H.2A

**H.2A.1.** Il est habituellement préférable de placer les noms ou les épithètes dans une formule par ordre alphabétique. La direction d'un croisement peut être indiquée en incluant les symboles désignant le genre (♀ : femelle ; ♂ : mâle) dans la formule, ou en plaçant le parent femelle en premier. Si l'ordre alphabétique n'est pas suivi, les raisons devraient en être clairement indiquées.

It is usually preferable to place the names or epithets in a formula in alphabetical order. The direction of a cross may be indicated by including the gender-denoting symbols (♀ : female ; ♂ : male) in the formula, or by placing the female parent first. If a non-alphabetical sequence is used, its basis should be clearly indicated.

### ARTICLE H.3

**H.3.1.** Les hybrides entre représentants de deux ou plusieurs taxons peuvent recevoir un nom. Aux fins de la nomenclature, la nature hybride d'un taxon est indiquée en plaçant le signe de multiplication × devant le nom d'un hybride intergénérique ou devant l'épithète dans le nom d'un hybride interspécifique, ou en ajoutant le préfixe "notho-" (éventuellement abrégé "n-") au terme désignant le rang du taxon (voir les Art. 3.2 et 4.4). De tels taxons sont appelés nothotaxons.

37. Du grec νόθος, nothos, signifiant hybride.

38. From the Greek νόθος, nothos, meaning hybrid.

Hybrids between representatives of two or more taxa may receive a name. For nomenclatural purposes, the hybrid nature of a taxon is indicated by placing the multiplication sign × before the name of an intergeneric hybrid or before the epithet in the name of an interspecific hybrid, or by prefixing the term "notho-" (optionally abbreviated "n-") to the term denoting the rank of the taxon (see Art. 3.2 and 4.4). All such taxa are designated nothotaxa.

**Ex. 1.** ×*Agropogon* P. Fourn. (Quatre Fl. France : 50. 1934) ; ×*Agropogon littoralis* (Sm.) C. E. Hubb. (dans J. Ecol. 33 : 333. 1946) ; *Melampsora* ×*columbiana* G. Newc. (dans Mycol. Res. 104 : 271. 2000) ; *Mentha* ×*smithiana* R. A. Graham (dans Watsonia 1 : 89. 1949) ; *Polypodium vulgare* nothosubsp. [or nsubsp.] *mantoniae* (Rothm.) Schidlay (dans Futák, Fl. Slov. 2 : 225. 1966) ; *Salix* ×*capreola* Andersson (dans Kongl. Svenska Vetensk. Acad. Handl., n.s., 6(1) : 71. 1867). (Les parentés connues ou présumées de ces nothotaxons se trouvent dans l'Art. H.2 Ex. 1.)

×*Agropogon* P. Fourn. (Quatre Fl. France : 50. 1934) ; ×*Agropogon littoralis* (Sm.) C. E. Hubb. (in J. Ecol. 33 : 333. 1946) ; *Melampsora* ×*columbiana* G. Newc. (in Mycol. Res. 104 : 271. 2000) ; *Mentha* ×*smithiana* R. A. Graham (in Watsonia 1 : 89. 1949) ; *Polypodium vulgare* nothosubsp. [or nsubsp.] *mantoniae* (Rothm.) Schidlay (in Futák, Fl. Slov. 2 : 225. 1966) ; *Salix* ×*capreola* Andersson (in Kongl. Svenska Vetensk. Acad. Handl., n.s., 6(1) : 71. 1867). (The putative or known parentage of these nothotaxa is found in Art. H.2 Ex. 1.)

**H.3.2.** Un nothotaxon ne peut être désigné à moins que l'un des parents au moins ne soit connu ou qu'il puisse être présumé.

A nothotaxon cannot be designated unless at least one parental taxon is known or can be postulated.

**H.3.3.** Du point de vue de l'homonymie et de la synonymie le signe × et le préfixe "notho-" sont ignorés.

For purposes of homonymy and synonymy the multiplication sign × and the prefix "notho-" are disregarded.

**Ex. 2.** ×*Hordelymus* Bachtcev & Darevsk. (dans Bot. Zhurn. (Moscow & Leningrad) 35 : 191. 1950) (*Elymus* L. × *Hordeum* L.) est un homonyme postérieur de *Hordelymus* (Jess.) Harz (Landw. Samenk. : 1147. 1885).

×*Hordelymus* Bachtcev & Darevsk. (in Bot. Zhurn. (Moscow & Leningrad) 35 : 191. 1950) (*Elymus* L. × *Hordeum* L.) is a later homonym of *Hordelymus* (Jess.) Harz (Landw. Samenk. : 1147. 1885).

**i Note 1.** Il n'est pas nécessaire de désigner comme nothotaxons les taxons que l'on suppose d'origine hybride.

Taxa that are believed to be of hybrid origin need not be designated as nothotaxa.

**Ex. 3.** Le tétraploïde fertile issu du croisement artificiel *Digitalis grandiflora* L. × *D. purpurea* L. peut, si on le souhaite, être désigné du nom de *D. mertonensis* B. H. Buxton & C. D. Darl. (dans Nature 77 : 94. 1931) ; *Triticum aestivum* L. (Sp. Pl. : 85. 1753), qui fournit le type de *Triticum* L., est traité comme une espèce, bien qu'il n'existe pas dans la nature et que l'on a démontré que son génome est composé de plusieurs espèces sauvages ; le taxon connu sous le nom de *Phlox divaricata* subsp. *laphamii* (A. W. Wood) Wherry (dans Morris Arbor. Monogr. 3 : 41. 1955) serait selon Levin (dans Evolution 21 : 92–108. 1967) le produit stabilisé de l'hybridation entre *P. divaricata* L. subsp. *divaricata* et *P. pilosa* subsp. *ozarkana* Wherry ; *Rosa canina* L. (Sp. Pl. : 492. 1753), un polypléide considéré d'origine hybride ancienne, est traité comme une espèce.

The true-breeding tetraploid raised from the artificial cross *Digitalis grandiflora* L. × *D. purpurea* L. may, if desired, be referred to as *D. mertonensis* B. H. Buxton & C. D. Darl. (in Nature 77 : 94. 1931) ; *Triticum aestivum* L. (Sp. Pl. : 85. 1753), which provides the type of *Triticum* L., is treated as a species although it is not found in nature and its genome has been shown to be composed of those of several wild species ; the taxon known as *Phlox divaricata* subsp. *laphamii* (A. W. Wood) Wherry (in Morris Arbor. Monogr. 3 : 41. 1955) was believed by Levin (in Evolution 21 : 92–108. 1967) to be a stabilized product of hybridization between *P. divaricata* L. subsp. *divaricata* and *P. pilosa* subsp. *ozarkana* Wherry ; *Rosa canina* L. (Sp. Pl. : 492. 1753), a polyploid believed to be of ancient hybrid origin, is treated as a species.

## Recommandation H.3A

**H.3A.1.** Chez les hybrides nommés, le signe de multiplication  $\times$  appartient au nom ou à l'épithète mais n'en fait pas réellement partie, et sa position devrait refléter cette relation. La quantité exacte d'espace, le cas échéant, entre le signe de multiplication et la lettre initiale du nom ou de l'épithète devrait dépendre de ce qui permet une meilleure lisibilité.

In named hybrids, the multiplication sign  $\times$  belongs with the name or epithet but is not actually part of it, and its placement should reflect that relation. The exact amount of space, if any, between the multiplication sign and the initial letter of the name or epithet should depend on what best serves readability.

**i Note 1.** Le signe de multiplication  $\times$  dans une formule hybride est toujours placé entre les, et séparé des, noms des parents.

The multiplication sign  $\times$  in a hybrid formula is always placed between, and separate from, the names of the parents.

**H.3A.2.** Si le signe de multiplication  $\times$  n'est pas disponible il devrait être proche de la lettre minuscule "x" (pas mise en italique).

If the multiplication sign  $\times$  is not available it should be approximated by the lower-case letter "x" (not italicized).

## ARTICLE H.4

**H.4.1.** Si tous les taxons parents peuvent être présumés ou sont connus, un nothotaxon est circonscrit de manière à inclure tous les individus reconnus dérivés du croisement entre les individus des taxons parents déclarés (c'est-à-dire non seulement la  $F_1$ , mais aussi les générations subséquentes de filiation ainsi que les rétrocroisements (back crosses) et les combinaisons entre ceux-ci). Il ne peut donc y avoir qu'un seul nom correct correspondant à une formule hybride particulière; il s'agit du nom légitime le plus ancien (6.5.) au rang approprié (Art. H.5), et les autres noms auxquels la même formule hybride s'applique sont des synonymes (mais voir l'Art. 52 Note 4).

When all the parent taxa can be postulated or are known, a nothotaxon is circumscribed so as to include all individuals recognizably derived from the crossing of representatives of the stated parent taxa (i.e. not only the  $F_1$  but subsequent filial generations and also back-crosses and combinations of these). There can thus be only one correct name corresponding to a particular hybrid formula; this is the earliest legitimate name (Art. 6.5) at the appropriate rank (Art. H.5), and other names corresponding to the same hybrid formula are synonyms of it (but see Art. 52 Note 4).

**Ex. 1.** Les noms *Oenothera*  $\times$  *drawertii* Renner ex Rostański (dans Acta Bot. Acad. Sci. Hung. 12 : 341. 1966) et *O.*  $\times$  *wienii* Renner ex Rostanski (dans Fragm. Florist. Geobot. 23 : 289. 1977) s'appliquent tous deux à l'hybride *O. biennis* L.  $\times$  *O. villosa* Thunb.; les types de deux noms nothospécifiques sont connus pour différer par tout un complexe de gènes; néanmoins, le nom le plus ancien est le nom correct et le nom le plus récent est traité comme son synonyme.

The names *Oenothera*  $\times$  *drawertii* Renner ex Rostański (in Acta Bot. Acad. Sci. Hung. 12 : 341. 1966) and *O.*  $\times$  *wienii* Renner ex Rostański (in Fragm. Florist. Geobot. 23 : 289. 1977) are both considered to apply to the hybrid *O. biennis* L.  $\times$  *O. villosa* Thunb.; the types of the two nothospecific names are known to differ by a whole gene complex; nevertheless, the earlier name is the correct name and the later name is treated as a synonym of it.

**i Note 1.** La variabilité à l'intérieur des nothoespèces et des nothotaxons infraspécifiques peut être traitée conformément à l'Art. H.12 ou, si cela est approprié, conformément à l'*International Code of Nomenclature for Cultivated Plants* [*Code International de Nomenclature des Plantes Cultivées*].

Variation within nothospecies and infraspecific nothotaxa may be treated according to Art. H.12 or, if appropriate, according to the *International Code of Nomenclature for Cultivated Plants*.

## ARTICLE H.5

**H.5.1.** Le rang approprié d'un nothotaxon est celui de ses taxons parents connus ou présumés.

The appropriate rank of a nothotaxon is that of the postulated or known parent taxa.

**H.5.2.** Si les taxons parents connus ou présumés sont de rangs différents, le rang approprié du nothotaxon est le plus bas de ces rangs.

If the postulated or known parent taxa are at unequal ranks, the appropriate rank of the nothotaxon is the lowest of these ranks.

**i Note 1.** Si un taxon est désigné par un nom à un rang inapproprié pour sa formule hybride, le nom est incorrect en relation avec cette formule hybride mais peut néanmoins être correct, ou le devenir plus tard (voir aussi l'Art. 52 Note 4).

When a nothotaxon is designated by a name at a rank inappropriate to its hybrid formula, the name is incorrect in relation to that hybrid formula but may nevertheless be correct, or may become correct later (see also Art. 52 Note 4).

**Ex. 1.** La combinaison *Elymus ×laxus* (Fr.) Melderis & D. C. McClint. (dans *Watsonia* 14 : 394. 1983), basée sur *Triticum laxum* Fr. (Novit. Fl. Suec. Mant. 3 : 13. 1842), a été publiée pour des hybrides avec la formule *E. farctus* subsp. *boreoatlanticus* (Simonet & Guin.) Melderis × *E. repens* (L.) Gould, de sorte que cette combinaison est à un rang inapproprié pour la formule hybride. C'est cependant le nom correct applicable à tous les hybrides entre *E. farctus* (Viv.) Melderis et *E. repens*.

The combination *Elymus ×laxus* (Fr.) Melderis & D. C. McClint. (in *Watsonia* 14 : 394. 1983), based on *Triticum laxum* Fr. (Novit. Fl. Suec. Mant. 3 : 13. 1842), was published for hybrids with the formula *E. farctus* subsp. *boreoatlanticus* (Simonet & Guin.) Melderis × *E. repens* (L.) Gould, so that the combination is at a rank inappropriate to the hybrid formula. It is, however, the correct name applicable to all hybrids between *E. farctus* (Viv.) Melderis and *E. repens*.

**Ex. 2.** Radcliffe-Smith publia le nom nothospécifique *Euphorbia ×cornubiensis* Radcl.-Sm. (dans *Kew Bull.* 40 : 445. 1985) pour *E. amygdaloides* L. × *E. characias* subsp. *wulfenii* (W. D. J. Koch) Radcl.-Sm., alors que la désignation correcte pour tous les hybrides entre *E. amygdaloides* et *E. characias* L. est *E. ×martini* Rouy (Ill. Pl. Eur. Rar. : 107. 1900) ; par la suite, il publia la combinaison appropriée *E. ×martini* nothosubsp. *cornubiensis* (Radcl.-Sm.) Radcl.-Sm. (dans *Taxon* 35 : 349. 1986). Cependant, le nom *E. ×cornubiensis* est potentiellement correct pour les hybrides avec la formule *E. amygdaloides* × *E. wulfenii* W. D. J. Koch.

Radcliffe-Smith published the nothospecific name *Euphorbia ×cornubiensis* Radcl.-Sm. (in *Kew Bull.* 40 : 445. 1985) for *E. amygdaloides* L. × *E. characias* subsp. *wulfenii* (W. D. J. Koch) Radcl.-Sm., but the correct nothospecific name for all hybrids between *E. amygdaloides* and *E. characias* L. is *E. ×martini* Rouy (Ill. Pl. Eur. Rar. : 107. 1900) ; later, he published the appropriate combination *E. ×martini* nothosubsp. *cornubiensis* (Radcl.-Sm.) Radcl.-Sm. (in *Taxon* 35 : 349. 1986). However, the name *E. ×cornubiensis* is potentially correct for hybrids with the formula *E. amygdaloides* × *E. wulfenii* W. D. J. Koch.

## Recommandation H.5A

**H.5A.1.** En publiant le nom d'un nouveau nothotaxon au rang d'espèce ou inférieur, les auteurs devraient fournir toute information disponible sur l'identité taxonomique, aux rangs inférieurs, des parents connus ou présumés du type du nom.

When publishing a name of a new nothotaxon at the rank of species or below, authors should provide any available information on the taxonomic identity, at lower ranks, of the known or postulated parents of the type of the name.

## ARTICLE H.6

**H.6.1.** Un nom nothogénérique (c'est-à-dire le nom au rang générique d'un hybride entre des individus de deux ou plusieurs genres) est une formule condensée ou est équivalent à une formule condensée (mais voir les Art. 11.9 et 54.1(c)).

A nothogeneric name (i.e. the name at generic rank for a hybrid between representatives of two or more genera) is a condensed formula or is equivalent to a condensed formula (but see Art. 11.9 and 54.1(c)).

**H.6.2.** Le nom nothogénérique d'un hybride bigénérique est une formule condensée dans laquelle les noms adoptés des genres parents sont combinés en un seul mot, en utilisant la première partie

ou la totalité de l'un, la dernière partie ou la totalité de l'autre (mais non la totalité des deux) et, si cela est souhaitable, une voyelle de liaison. L'utilisation d'un trait d'union à la place ou en plus d'une voyelle de liaison est traitée comme une erreur à corriger par suppression du trait d'union.

The nothogeneric name of a bigeneric hybrid is a condensed formula in which the names adopted for the parental genera are combined into a single word, using the first part or the whole of one, the last part or the whole of the other (but not the whole of both) and, optionally, a connecting vowel. The use of a hyphen instead of or in addition to a connecting vowel is treated as an error to be corrected by deletion of the hyphen.

- Ex. 1.** ×*Agropogon* P. Fourn. (Quatre Fl. France : 50. 1934) (*Agrostis* L. × *Polypogon* Desf.); ×*Gymnanacamptis* Asch. & Graebn. (Syn. Mitteleur. Fl. 3 : 854. 1907) (*Anacamptis* Rich. × *Gymnadenia* R. Br.); ×*Cupressocyparis* Dallim. (Hand-List Conif., Roy. Bot. Gard., Kew, ed. 4 : 37. 1938) (*Chamaecyparis* Spach × *Cupressus* L.); ×*Seleniphyllum* G. D. Rowley (dans Backeberg, Cactaceae 6 : 3557. 1962) (*Epiphyllum* Haw. × *Selenicereus* (A. Berger) Britton & Rose).  
×*Agropogon* P. Fourn. (Quatre Fl. France : 50. 1934) (*Agrostis* L. × *Polypogon* Desf.); ×*Gymnanacamptis* Asch. & Graebn. (Syn. Mitteleur. Fl. 3 : 854. 1907) (*Anacamptis* Rich. × *Gymnadenia* R. Br.); ×*Cupressocyparis* Dallim. (Hand-List Conif., Roy. Bot. Gard., Kew, ed. 4 : 37. 1938) (*Chamaecyparis* Spach × *Cupressus* L.); ×*Seleniphyllum* G. D. Rowley (in Backeberg, Cactaceae 6 : 3557. 1962) (*Epiphyllum* Haw. × *Selenicereus* (A. Berger) Britton & Rose).
- Ex. 2.** ×*Amarcrinum* Coutts (dans Gard. Chron., ser. 3, 78 : 411. 1925) est correct pour *Amaryllis* L. × *Crinum* L., et non pas "×*Crindonna*". Cette dernière formule fut proposée par Ragionieri (dans Gard. Chron., ser. 3, 69 : 32. 1921) pour le même nothogène, mais était dérivée du nom de genre adopté pour l'un des parents (*Crinum*) et d'un synonyme (*Belladonna* Sweet) du nom de genre adopté pour l'autre (*Amaryllis*). Parce que cela est contraire à l'Art. H.6, il n'est pas valablement publié selon l'Art. 32.1(c).  
×*Amarcrinum* Coutts (in Gard. Chron., ser. 3, 78 : 411. 1925) is correct for *Amaryllis* L. × *Crinum* L., not "×*Crindonna*". The latter formula was proposed by Ragionieri (in Gard. Chron., ser. 3, 69 : 32. 1921) for the same nothogenus, but was formed from the generic name adopted for one parent (*Crinum*) and a synonym (*Belladonna* Sweet) of the generic name adopted for the other (*Amaryllis*). Because it is contrary to Art. H.6, it is not validly published under Art. 32.1(c).
- Ex. 3.** Le nom ×*Leucadenia* Schltr. (dans Repert. Spec. Nov. Regni Veg. 16 : 290. 1919) est correct pour *Leucorchis* E. Mey. × *Gymnadenia* R. Br., mais si le nom de genre *Pseudorchis* Ség. est adopté à la place de *Leucorchis*, ×*Pseudadenia* P. F. Hunt (dans Orchid Rev. 79 : 141. 1971) est correct.  
The name ×*Leucadenia* Schltr. (in Repert. Spec. Nov. Regni Veg. 16 : 290. 1919) is correct for *Leucorchis* E. Mey. × *Gymnadenia* R. Br., but if the generic name *Pseudorchis* Ség. is adopted instead of *Leucorchis*, ×*Pseudadenia* P. F. Hunt (in Orchid Rev. 79 : 141. 1971) is correct.
- Ex. 4.** Boivin (dans Naturaliste Canad. 94 : 526. 1967) publia ×*Maltea* pour ce qu'il pensait être l'hybride intergénérique *Phippsia* (Trin.) R. Br. × *Puccinellia* Parl. Parce que ceci n'est pas une formule condensée, le nom ne peut être utilisé pour cet hybride intergénérique, pour lequel le nom correct est ×*Pucciphippisia* Tzvelev (dans Novosti Sist. Vyssh. Rast. 8 : 76. 1971). *Maltea* B. Boivin est néanmoins un nom de genre valablement publié, parce que Boivin fournit une description latine et désigna un type, et peut être correct si son type n'est pas traité comme appartenant à un nothogène.  
Boivin (in Naturaliste Canad. 94 : 526. 1967) published ×*Maltea* for what he considered to be the intergeneric hybrid *Phippsia* (Trin.) R. Br. × *Puccinellia* Parl. Because this is not a condensed formula, the name cannot be used for that intergeneric hybrid, for which the correct name is ×*Pucciphippisia* Tzvelev (in Novosti Sist. Vyssh. Rast. 8 : 76. 1971). *Maltea* B. Boivin is nevertheless a validly published generic name, because Boivin provided a Latin description and designated a type, and may be correct if its type is not treated as belonging to a nothogenus.
- Ex. 5.** Le nom nothogénérique ×*Anthematricaria* Asch. (dans Ber. Deutsch. Bot. Ges. 9 : (99). 1892), proposé pour des hybrides dont les parents sont *Anthemis* L. × *Matricaria* L., était initialement publié en tant que '*Anthe-Matricaria*'; le nom nothogénérique ×*Brassocattleya* Rolfe (dans Gard. Chron., ser. 3, 5 : 438. 1889), proposé pour des hybrides dont les parents sont *Brassavola* R. Br. × *Cattleya* Lindl., était initialement publié en tant que '*Brasso-Cattleya*'.  
The nothogeneric name ×*Anthematricaria* Asch. (in Ber. Deutsch. Bot. Ges. 9 : (99). 1892),

proposed for hybrids with the parentage *Anthemis* L. × *Matricaria* L., was originally published as '*Anthe-Matricaria*'; the nothogeneric name ×*Brassocattleya* Rolfe (in *Gard. Chron.*, ser. 3, 5 : 438. 1889), proposed for hybrids with the parentage *Brassavola* R. Br. × *Cattleya* Lindl., was originally published as '*Brasso-Cattleya*'.

**H.6.3.** Le nom nothogénérique d'un hybride intergénérique dérivé de quatre genres ou plus est formé du nom d'une personne auquel on ajoute la terminaison *-ara*; un tel nom ne peut excéder huit syllabes. Un tel nom est équivalent à une formule condensée.

The nothogeneric name of an intergeneric hybrid derived from four or more genera is formed from the name of a person to which is added the termination *-ara*; no such name may exceed eight syllables. Such a name is equivalent to a condensed formula.

**Ex. 6.** ×*Beallara* Moir (dans *Orchid Rev.* 78(929) : *New Orch. Hybr.* [1, 3]. 1970) (*Brassia* R. Br. × *Cochlioda* Lindl. × *Miltonia* Lindl. × *Odontoglossum* Kunth); ×*Cogniauxara* Garay & H. R. Sweet (see Art. H.8 Ex. 3) (*Arachnis* Blume × *Euanthe* Schltr. × *Renanthera* Lour. × *Vanda* W. Jones ex R. Br.).

×*Beallara* Moir (in *Orchid Rev.* 78(929) : *New Orch. Hybr.* [1, 3]. 1970) (*Brassia* R. Br. × *Cochlioda* Lindl. × *Miltonia* Lindl. × *Odontoglossum* Kunth); ×*Cogniauxara* Garay & H. R. Sweet (see Art. H.8 Ex. 3) (*Arachnis* Blume × *Euanthe* Schltr. × *Renanthera* Lour. × *Vanda* W. Jones ex R. Br.).

**H.6.4.** Le nom nothogénérique d'un hybride trigénérique est soit (a) une formule condensée dans laquelle les trois noms adoptés pour les genres des parents sont combinés en un seul mot ne dépassant pas huit syllabes, en utilisant la totalité ou la première partie de l'un, suivie de la totalité ou de n'importe quelle partie d'un autre, suivie de la totalité ou de la dernière partie du troisième (mais non de la totalité des trois) et, optionnellement, d'une ou de deux voyelles de liaison, soit (b) un nom formé comme celui d'un nothogénère dérivé de quatre genres ou plus, c'est-à-dire un nom de personne auquel on ajoute la terminaison *-ara*.

The nothogeneric name of a trigeneric hybrid is either (a) a condensed formula in which the three names adopted for the parental genera are combined into a single word not exceeding eight syllables, using the whole or first part of one, followed by the whole or any part of another, followed by the whole or last part of the third (but not the whole of all three) and, optionally, one or two connecting vowels, or (b) a name formed like that of a nothogenus derived from four or more genera, i.e. from a personal name to which is added the termination *-ara*).

**Ex. 7.** ×*Sophrolaeliocattleya* Hurst (dans *J. Roy. Hort. Soc.* 21 : 468. 1898) (*Cattleya* Lindl. × *Laelia* Lindl. × *Sophranitis* Lindl.); ×*Rodrettiopsis* Moir (dans *Orchid Rev.* 84 : ix. 1976) (*Comparettia* Poepp. & Endl. × *Ionopsis* Kunth × *Rodriguezia* Ruiz & Pav.); ×*Holttumara* Holttum (see Art. H.8 Ex. 3) (*Arachnis* Blume × *Renanthera* Lour. × *Vanda* W. Jones ex R. Br.).

×*Sophrolaeliocattleya* Hurst (in *J. Roy. Hort. Soc.* 21 : 468. 1898) (*Cattleya* Lindl. × *Laelia* Lindl. × *Sophranitis* Lindl.); ×*Rodrettiopsis* Moir (in *Orchid Rev.* 84 : ix. 1976) (*Comparettia* Poepp. & Endl. × *Ionopsis* Kunth × *Rodriguezia* Ruiz & Pav.); ×*Holttumara* Holttum (see Art. H.8 Ex. 3) (*Arachnis* Blume × *Renanthera* Lour. × *Vanda* W. Jones ex R. Br.).

## Recommandation H.6A

**H.6A.1.** Si un nom nothogénérique est formé à partir du nom d'une personne par l'addition de la terminaison *-ara*, cette personne devrait préférablement être un collecteur, un producteur ou un spécialiste du groupe.

When a nothogeneric name is formed from the name of a person by adding the termination *-ara*, that person should preferably be a collector, grower, or student of the group.

## ARTICLE H.7

**H.7.1.** Le nom d'un nothotaxon qui est un hybride entre des subdivisions d'un genre est une combinaison d'une épithète, qui est une formule condensée formée de la même manière qu'un nom nothogénérique (Art. H.6.2–H.6.4), avec le nom du genre.

The name of a nothotaxon that is a hybrid between subdivisions of a genus is a combination of an epithet, which is a condensed formula formed in the same way as a nothogeneric name (Art. H.6.2–H.6.4), with the name of the genus.



**Ex. 1.** *Ptilostemon* nothosect. *Platon* Greuter (dans Boissiera 22 : 159. 1973), comprenant les hybrides entre *P.* sect. *Platyrhaphium* Greuter et *P.* Cass. sect. *Ptilostemon*; *P.* nothosect. *Plinia* Greuter (dans Boissiera 22 : 158. 1973), comprenant les hybrides entre *P.* sect. *Cassinia* Greuter et *P.* sect. *Platyrhaphium*.

*Ptilostemon* nothosect. *Platon* Greuter (in Boissiera 22 : 159. 1973), comprising hybrids between *P.* sect. *Platyrhaphium* Greuter and *P.* Cass. sect. *Ptilostemon*; *P.* nothosect. *Plinia* Greuter (in Boissiera 22 : 158. 1973), comprising hybrids between *P.* sect. *Cassinia* Greuter and *P.* sect. *Platyrhaphium*.

## ARTICLE H.8

**H.8.1.** Si le nom ou l'épithète dans le nom d'un nothotaxon est une formule condensée (Art. H.6 et H.7), les noms des parents utilisés pour le former doivent être ceux qui sont corrects pour la circonscription particulière, la position et le rang adoptés pour les taxons parentaux.

When the name or the epithet in the name of a nothotaxon is a condensed formula (Art. H.6 and H.7), the parental names used in its formation must be those that are correct for the particular circumscription, position, and rank accepted for the parental taxa.

**Ex. 1.** Si le genre *Triticum* L. est interprété sur le plan taxonomique comme incluant *Triticum* (s. str.) et *Agropyron* Gaertn., et le genre *Hordeum* L. comme incluant *Hordeum* (s. str.) et *Elymus* L., alors les hybrides entre *Agropyron* et *Elymus* aussi bien qu'entre *Triticum* (s. str.) et *Hordeum* (s. str.) sont placés dans le même nothogène, ×*Tritordeum* Asch. & Graebn. (Syn. Mitteleur. Fl. 2(1) : 748. 1902). Si, cependant, *Agropyron* est traité comme un genre séparé de *Triticum*, les hybrides entre *Agropyron* et *Hordeum* (s. str. ou s. l.) sont placés dans le nothogène ×*Agrohordeum* E. G. Camus ex A. Camus (dans Bull. Mus. Hist. Nat. (Paris) 33 : 537. 1927). De la même façon, si *Elymus* est traité comme un genre distinct d'*Hordeum*, les hybrides entre *Elymus* et *Triticum* (s. str. ou s. l.) sont placés dans le nothogène ×*Elymotriticum* P. Fourn. (Quatre Fl. France : 88. 1935). Si à la fois *Agropyron* et *Elymus* reçoivent un rang générique, les hybrides entre eux sont placés dans le nothogène ×*Agroelymus* E. G. Camus ex A. Camus (dans Bull. Mus. Hist. Nat. (Paris) 33 : 538. 1927); ×*Tritordeum* est alors limité aux hybrides entre *Hordeum* (s. str.) et *Triticum* (s. str.), et les hybrides entre *Elymus* et *Hordeum* sont placés dans ×*Elyhordeum* Mansf. ex Tsitsin & Petrova (dans Züchter 25 : 164. 1955), remplaçant ×*Hordelymus* Bachtcev & Darevsk. (dans Bot. Zhurn. (Moscow & Leningrad) 35 : 191. 1950) non *Hordelymus* (Jess.) Harz (Landw. Samenk. : 1147. 1885).

If the genus *Triticum* L. is interpreted on taxonomic grounds as including *Triticum* (s. str.) and *Agropyron* Gaertn., and the genus *Hordeum* L. as including *Hordeum* (s. str.) and *Elymus* L., then hybrids between *Agropyron* and *Elymus* as well as between *Triticum* (s. str.) and *Hordeum* (s. str.) are placed in the same nothogenus, ×*Tritordeum* Asch. & Graebn. (Syn. Mitteleur. Fl. 2(1) : 748. 1902). If, however, *Agropyron* is treated as a genus separate from *Triticum*, hybrids between *Agropyron* and *Hordeum* (s. str. or s. l.) are placed in the nothogenus ×*Agrohordeum* E. G. Camus ex A. Camus (in Bull. Mus. Hist. Nat. (Paris) 33 : 537. 1927). Similarly, if *Elymus* is treated as a genus separate from *Hordeum*, hybrids between *Elymus* and *Triticum* (s. str. or s. l.) are placed in the nothogenus ×*Elymotriticum* P. Fourn. (Quatre Fl. France : 88. 1935). If both *Agropyron* and *Elymus* are given generic rank, hybrids between them are placed in the nothogenus ×*Agroelymus* E. G. Camus ex A. Camus (in Bull. Mus. Hist. Nat. (Paris) 33 : 538. 1927); ×*Tritordeum* is then restricted to hybrids between *Hordeum* (s. str.) and *Triticum* (s. str.), and hybrids between *Elymus* and *Hordeum* are placed in ×*Elyhordeum* Mansf. ex Tsitsin & Petrova (in Züchter 25 : 164. 1955), replacing ×*Hordelymus* Bachtcev & Darevsk. (in Bot. Zhurn. (Moscow & Leningrad) 35 : 191. 1950) non *Hordelymus* (Jess.) Harz (Landw. Samenk. : 1147. 1885).

**Ex. 2.** Lorsque *Orchis fuchsii* Druce fut renommé *Dactylorhiza fuchsii* (Druce) Soó, le nom de son hybride avec *Coeloglossum viride* (L.) Hartman, ×*Orchicoeloglossum mixtum* Asch. & Graebn. (Syn. Mitteleur. Fl. 3 : 847. 1907), dut être corrigé en ×*Dactyloglossum mixtum* (Asch. & Graebn.) Rauschert (dans Feddes Repert. 79 : 413. 1969).

When *Orchis fuchsii* Druce was renamed *Dactylorhiza fuchsii* (Druce) Soó, the name for its hybrid with *Coeloglossum viride* (L.) Hartm., ×*Orchicoeloglossum mixtum* Asch. & Graebn. (Syn. Mitteleur. Fl. 3 : 847. 1907), had to be changed to ×*Dactyloglossum mixtum* (Asch. & Graebn.) Rauschert (in Feddes Repert. 79 : 413. 1969).

**H.8.2.** Les noms de nothogénères se terminant en *-ara*, qui sont l'équivalent de formules condensées (Art. H.6.3 et H.6.4(b)), ne sont applicables qu'aux hybrides qui sont acceptés taxonomiquement comme dérivés des parents nommés.

Names ending in *-ara* for nothogenera, which are equivalent to condensed formulae (Art. H.6.3 and H.6.4(b)), are applicable only to hybrids that are accepted taxonomically as derived from the parents named.

**Ex. 3.** Si *Euanthe* Schltr. est reconnu comme un genre distinct, des hybrides impliquant simultanément son unique espèce, *E. sanderiana* (Rchb.) Schltr., et les trois genres *Arachnis* Blume, *Renanthera* Lour., et *Vanda* W. Jones ex R. Br. doivent être placés dans  $\times$ *Cogniauxara* Garay & H. R. Sweet (dans Bot. Mus. Leaflet. 21 : 156. 1966); si, d'autre part, *E. sanderiana* est inclus dans *Vanda*, les mêmes hybrides sont placés dans  $\times$ *Holttumara* Holttum (dans Malayan Orchid Rev. 5 : 75. 1958) (*Arachnis*  $\times$  *Renanthera*  $\times$  *Vanda*).

If *Euanthe* Schltr. is recognized as a distinct genus, hybrids simultaneously involving its only species, *E. sanderiana* (Rchb.) Schltr., and the three genera *Arachnis* Blume, *Renanthera* Lour., and *Vanda* W. Jones ex R. Br. must be placed in  $\times$ *Cogniauxara* Garay & H. R. Sweet (in Bot. Mus. Leaflet. 21 : 156. 1966); if, on the other hand, *E. sanderiana* is included in *Vanda*, the same hybrids are placed in  $\times$ *Holttumara* Holttum (in Malayan Orchid Rev. 5 : 75. 1958) (*Arachnis*  $\times$  *Renanthera*  $\times$  *Vanda*).

## ARTICLE H.9

**H.9.1.** Afin d'être valablement publié, le nom d'un nothogénère ou d'un nothotaxon au rang d'une subdivision d'un genre (Art. H.6 et H.7) doit être effectivement publié (voir les Art. 29–31) avec une déclaration des noms des genres ou des subdivisions de genres des parents, mais aucune description ou diagnose n'est nécessaire, que ce soit en latin, en anglais, ou dans toute autre langue.

In order to be validly published, the name of a nothogenus or a nothotaxon at the rank of a subdivision of a genus (Art. H.6 and H.7) must be effectively published (Art. 29–31) with a statement of the names of the parent genera or subdivisions of genera, but no description or diagnosis is necessary, whether in Latin, English, or any other language.

**Ex. 1.** Noms valablement publiés :  $\times$ *Philageria* Mast. (dans Gard. Chron. 1872 : 358. 1872), publié avec une déclaration de filiation, *Lapageria* Ruiz & Pav.  $\times$  *Philesia* Comm. ex Juss.; *Eryngium* nothosect. *Alpestris* Burdet & Miège (pro sect.) (dans Candollea 23 : 116. 1968), publié avec une déclaration de filiation, *E. sect. Alpina* H. Wolff  $\times$  *E. sect. Campestris* H. Wolff;  $\times$ *Agrohordeum* E. G. Camus ex A. Camus (dans Bull. Mus. Hist. Nat. (Paris) 33 : 537. 1927), publié avec une déclaration de filiation, *Agropyron* Gaertn.  $\times$  *Hordeum* L., et son synonyme postérieur  $\times$ *Hordeopyron* Simonet (dans Compt. Rend. Hebd. Séances Acad. Sci. 201 : 1212. 1935, '*Hordeopyrum*'; voir l'Art. 32.2), publié avec une déclaration identique de filiation.

Validly published names :  $\times$ *Philageria* Mast. (in Gard. Chron. 1872 : 358. 1872), published with a statement of parentage, *Lapageria* Ruiz & Pav.  $\times$  *Philesia* Comm. ex Juss.; *Eryngium* nothosect. *Alpestris* Burdet & Miège (pro sect.) (in Candollea 23 : 116. 1968), published with a statement of parentage, *E. sect. Alpina* H. Wolff  $\times$  *E. sect. Campestris* H. Wolff;  $\times$ *Agrohordeum* E. G. Camus ex A. Camus (in Bull. Mus. Hist. Nat. (Paris) 33 : 537. 1927), published with a statement of parentage, *Agropyron* Gaertn.  $\times$  *Hordeum* L.; and its later synonym  $\times$ *Hordeopyron* Simonet (in Compt. Rend. Hebd. Séances Acad. Sci. 201 : 1212. 1935, '*Hordeopyrum*'; see Art. 32.2), published with an identical statement of parentage.

**Note 1.** Parce que les noms de nothogénères et de nothotaxons au rang d'une subdivision d'un genre sont des formules condensées ou leur sont équivalentes, ils ne possèdent pas de type.

Because the names of nothogenera and nothotaxa at the rank of a subdivision of a genus are condensed formulae or equivalent to such, they do not have types.

**Ex. 2.** Le nom  $\times$ *Ericalluna* Krüssm. (dans Deutsche Baumschule 12 : 154. 1960) fut publié pour des plantes qui étaient considérées comme issues du croisement *Calluna vulgaris* (L.) Hull  $\times$  *Erica cinerea* L. Si l'on considère que ces plantes ne sont pas des hybrides mais les variants d'*E. cinerea*, le nom  $\times$ *Ericalluna* Krüssm. reste disponible pour une utilisation si des plantes connues ou présumées de *Calluna* Salisb.  $\times$  *Erica* L. devaient être produites.

The name  $\times$ *Ericalluna* Krüssm. (in *Deutsche Baumschule* 12 : 154. 1960) was published for plants that were thought to be the product of the cross *Calluna vulgaris* (L.) Hull  $\times$  *Erica cinerea* L. If it is considered that these plants are not hybrids but variants of *E. cinerea*, the name  $\times$ *Ericalluna* Krüssm. remains available for use should known or postulated hybrids of *Calluna* Salisb.  $\times$  *Erica* L. be produced.

**Ex. 3.**  $\times$ *Arabidobrassica* Gleba & Fr. Hoffm. (dans *Naturwissenschaften* 66 : 548. 1979), un nom nothogénérique qui a été validement publié avec une déclaration de filiation pour le résultat de l'hybridation somatique par la fusion des protoplastes d'*Arabidopsis thaliana* (L.) Heynh. avec *Brassica campestris* L., est aussi disponible pour des hybrides intergénériques résultant de croisements normaux entre *Arabidopsis* Heynh. et *Brassica* L., pour autant que l'on arrive à en produire.

$\times$ *Arabidobrassica* Gleba & Fr. Hoffm. (in *Naturwissenschaften* 66 : 548. 1979), a nothogeneric name that was validly published with a statement of parentage for the result of somatic hybridization by protoplast fusion of *Arabidopsis thaliana* (L.) Heynh. with *Brassica campestris* L., is also available for intergeneric hybrids resulting from normal crosses between *Arabidopsis* Heynh. and *Brassica* L., should any be produced.

**Note 2.** Les noms publiés simplement par anticipation de l'existence d'un hybride ne sont pas publiés validement selon l'Art. 36.1 (a).

Names published merely in anticipation of the existence of a hybrid are not validly published under Art. 36.1(a).

## ARTICLE H.10

**H.10.1.** Les noms de nothotaxons au rang de l'espèce ou inférieur doivent être conformes aux dispositions (a) de ce Code en dehors du Chapitre H applicables aux noms aux mêmes rangs (voir l'Art. 32.4) et (b) de l'Art. H.3. Les violations de l'Art. H.3.1 sont traitées comme des erreurs à corriger (voir aussi l'Art. 11.9).

Names of nothotaxa at the rank of species or below must conform with the provisions (a) of the Code outside of Chapter H applicable to names at the same ranks (see Art. 32.4) and (b) in Art. H.3. Infringements of Art. H.3.1 are treated as errors to be corrected (see also Art. 11.9).

**Ex. 1.** Le nom nothospécifique de *Melampsora*  $\times$  *columbiana* G. Newc. (dans *Mycol. Res.* 104 : 271. 2000) a été validement publié, avec une description latine et la désignation d'un holotype, pour l'hybride entre *M. medusae* Thüm. et *M. occidentalis* H. S. Jacks.

The nothospecific name *Melampsora*  $\times$  *columbiana* G. Newc. (in *Mycol. Res.* 104 : 271. 2000) was validly published, with a Latin description and designation of a holotype, for the hybrid between *M. medusae* Thüm. and *M. occidentalis* H. S. Jacks.

**Note 1.** Les taxons d'abord publiés comme espèces ou taxons infraspécifiques qui sont ensuite considérés comme des nothotaxons peuvent se voir ainsi désignés comme tels, sans changement de rang, conformément aux Art. 3 et 4 et par l'application de l'Art. 50 (qui s'applique également dans l'autre sens).

Taxa previously published as species or infraspecific taxa that are later considered to be nothotaxa may be indicated as such, without change of rank, in conformity with Art. 3 and 4 and by the application of Art. 50 (which also operates in the reverse direction).

**H.10.2.** Les expressions suivantes sont considérées comme des formules et non de vraies épithètes : les dénominations consistant en une combinaison des épithètes des noms des parents sans modification formée par un trait d'union, ou avec uniquement la terminaison modifiée d'une épithète, ou consistant en l'épithète spécifique du nom d'un parent combinée avec le nom de genre de l'autre (avec ou sans modification de la terminaison).

The following are considered to be formulae and not true epithets : designations consisting of the epithets of the names of the parents combined in unaltered form by a hyphen, or with only the termination of one epithet changed, or consisting of the specific epithet of the name of one parent combined with the generic name of the other (with or without change of termination).

**Ex. 2.** La désignation "*Potentilla atrosanguinea-pedata*" publiée par Maund (dans *Bot. Gard.* 5 : No. 385, t. 97. 1833) est considérée comme une formule ayant le sens de *P. atrosanguinea* Lodd. ex D. Don  $\times$  *P. pedata* Nestl.

The designation "*Potentilla atrosanguinea-pedata*" published by Maund (in Bot. Gard. 5 : No. 385, t. 97. 1833) is considered to be a formula meaning *P. atrosanguinea* Lodd. ex D. Don  $\times$  *P. pedata* Nestl.

**Ex. 3.** "*Verbascum nigro-lychnitis*" (Schiede, Pl. Hybr. : 40. 1825) est considéré comme une formule signifiant *V. lychnitis* L.  $\times$  *V. nigrum* L. ; le nom binomial correct pour cet hybride est *V.  $\times$ schiedeanum* W. D. J. Koch (Syn. Fl. Germ. Helv., ed. 2 : 592. 1844).

"*Verbascum nigro-lychnitis*" (Schiede, Pl. Hybr. : 40. 1825) is considered to be a formula meaning *V. lychnitis* L.  $\times$  *V. nigrum* L. ; the correct binary name for this hybrid is *V.  $\times$ schiedeanum* W. D. J. Koch (Syn. Fl. Germ. Helv., ed. 2 : 592. 1844).

**Ex. 4.** Dans *Acaena  $\times$  anserovina* Orchard (dans Trans. Roy. Soc. South Australia 93 : 104. 1969) (*A. anserinifolia* (J. R. Forst. & G. Forst.) J. Armstr.  $\times$  *A. ovina* A. Cunn.) l'épithète (contrairement à la Rec. H.10A) combine la première partie de la première et le tout de la seconde épithète des noms d'espèce des parents ; parce que plus de la terminaison de la première épithète est omise, *anserovina* est une véritable épithète.

In *Acaena  $\times$  anserovina* Orchard (in Trans. Roy. Soc. South Australia 93 : 104. 1969) (*A. anserinifolia* (J. R. Forst. & G. Forst.) J. Armstr.  $\times$  *A. ovina* A. Cunn.) the epithet (contrary to Rec. H.10A) combines the first part of the first and the whole of the second epithet in the names of the parental species ; because more than the termination of the first epithet is omitted, *anserovina* is a true epithet.

**Ex. 5.** Dans *Micromeria  $\times$  benthamineolens* Svent. (Index Seminum Hortus Acclim. Pl. Arautap. : 48. 1969) (*M. benthamii* Webb & Berthel.  $\times$  *M. pineolens* Svent.) l'épithète (contrairement à la Rec. H.10A) combine la première partie de la première et la deuxième partie de la seconde épithète des noms d'espèce des parents ; parce qu'aucune épithète n'est inchangée, *benthamineolens* est une véritable épithète.

In *Micromeria  $\times$  benthamineolens* Svent. (Index Seminum Hortus Acclim. Pl. Arautap. : 48. 1969) (*M. benthamii* Webb & Berthel.  $\times$  *M. pineolens* Svent.) the epithet (contrary to Rec. H.10A) combines the first part of the first and the second part of the second epithet in the names of the parental species ; because neither epithet is unaltered, *benthamineolens* is a true epithet.

**Note 2.** Parce que le nom d'un nothotaxon au rang d'espèce ou inférieur a un type, les déclarations de filiation jouent un rôle secondaire dans la détermination de l'application du nom.

Because the name of a nothotaxon at the rank of species or below has a type, statements of parentage play a secondary part in determining the application of the name.

**Ex. 6.** *Quercus  $\times$  deamii* Trel. (dans Mem. Natl. Acad. Sci. 20 : 14. 1924) était considéré à sa description comme le croisement *Q. alba* L.  $\times$  *Q. muehlenbergii* Engelm. Cependant, au vu des descendants obtenus à partir de glands de l'arbre dont était issu le type, Bartlett fut amené à conclure que les parents étaient en fait *Q. macrocarpa* Michx. et *Q. muehlenbergii*. Si l'on accepte cette conclusion, le nom *Q.  $\times$ deamii* s'applique à *Q. macrocarpa*  $\times$  *Q. muehlenbergii*, et non à *Q. alba*  $\times$  *Q. muehlenbergii*.

*Quercus  $\times$  deamii* Trel. (in Mem. Natl. Acad. Sci. 20 : 14. 1924) when described was considered as the cross *Q. alba* L.  $\times$  *Q. muehlenbergii* Engelm. However, progeny grown from acorns of the tree from which the type originated led Bartlett to conclude that the parents were in fact *Q. macrocarpa* Michx. and *Q. muehlenbergii*. If this conclusion is accepted, the name *Q.  $\times$ deamii* applies to *Q. macrocarpa*  $\times$  *Q. muehlenbergii*, and not to *Q. alba*  $\times$  *Q. muehlenbergii*.

## Recommandation H.10A

**H.10A.1.** En formant les épithètes des noms de nothotaxons au rang d'espèce ou inférieur, les auteurs devraient éviter de combiner des parties des épithètes des noms des parents.

In forming epithets for names of nothotaxa at the rank of species and below, authors should avoid combining parts of the epithets of the names of the parents.

## Recommandation H.10B

**H.10B.1.** En envisageant la publication de noms pour des hybrides entre des taxons intraspécifiques nommés, les auteurs devraient soigneusement évaluer si ces noms sont vraiment nécessaires, en gardant à l'esprit

que les formules, quoique plus encombrantes, sont plus informatives.

When contemplating the publication of names for hybrids between named infraspecific taxa, authors should carefully consider whether these names are really needed, bearing in mind that formulae, though more cumbersome, are more informative.

## ARTICLE H.11

**H.11.1.** Le nom d'une nothospèce, dont les espèces parentes connues ou présumées appartiennent à des genres différents, est la combinaison d'un nom nothogénérique avec une épithète nothospécifique.

The name of a nothospecies of which the postulated or known parent species belong to different genera is a combination of a nothogeneric name with a nothospecific epithet.

**Ex. 1.** ×*Heucherella tiarelloides* (Lemoine & É. Lemoine) H. R. Wehrh. est considéré être issu d'un croisement entre un hybride horticole d'*Heuchera* L. et *Tiarella cordifolia* L. (voir Stearn dans Bot. Mag. 165 : ad t. 31. 1948). Son basionyme, *Heuchera* ×*tiarelloides* Lemoine et É. Lemoine (dans Catalogue (Lemoine) 182 : 3. 1912), est donc incorrect.

×*Heucherella tiarelloides* (Lemoine & É. Lemoine) H. R. Wehrh. is considered to have originated from the cross between a garden hybrid of *Heuchera* L. and *Tiarella cordifolia* L. (see Stearn in Bot. Mag. 165 : ad t. 31. 1948). Its basionym, *Heuchera* ×*tiarelloides* Lemoine & É. Lemoine (in Catalogue (Lemoine) 182 : 3. 1912), is therefore incorrect.

**H.11.2.** L'épithète finale dans le nom d'un nothotaxon infraspécifique, dont les taxons parentaux présumés ou connus sont assignés à des espèces différentes, peut être placée sous le nom d'une nothospèce correspondante (mais voir la Rec. H.10B).

The final epithet in the name of an infraspecific nothotaxon of which the postulated or known parental taxa are assigned to different species may be placed under the correct name of the corresponding nothospecies (but see Rec. H.10B).

**Ex. 2.** *Mentha* ×*piperita* L. nothosubsp. *piperita* (*M. aquatica* L. × *M. spicata* L. subsp. *spicata*); *M. ×piperita* nothosubsp. *pyramidalis* (Ten.) Harley (dans Kew Bull. 37 : 604. 1983) (*M. aquatica* L. × *M. spicata* subsp. *tomentosa* (Briq.) Harley).

*Mentha* ×*piperita* L. nothosubsp. *piperita* (*M. aquatica* L. × *M. spicata* L. subsp. *spicata*); *M. ×piperita* nothosubsp. *pyramidalis* (Ten.) Harley (in Kew Bull. 37 : 604. 1983) (*M. aquatica* L. × *M. spicata* subsp. *tomentosa* (Briq.) Harley).

## ARTICLE H.12

**H.12.1.** Des taxons subordonnés à une nothospèce peuvent être reconnus sans obligation de préciser les taxons parents au rang subordonné. Dans ce cas, des catégories infraspécifiques non-hybrides de rang approprié sont utilisées.

Subordinate taxa within nothospecies may be recognized without an obligation to specify parent taxa at the subordinate rank. In this case non-hybrid infraspecific categories at the appropriate rank are used.

**Ex. 1.** *Mentha* ×*piperita* f. *hirsuta* Sole; *Populus* ×*canadensis* var. *serotina* (R. Hartig) Rehder et *P. ×canadensis* var. *marilandica* (Poir.) Rehder (voir aussi l'Art. H.4 Note 1).

*Mentha* ×*piperita* f. *hirsuta* Sole; *Populus* ×*canadensis* var. *serotina* (R. Hartig) Rehder and *P. ×canadensis* var. *marilandica* (Poir.) Rehder (see also Art. H.4 Note 1).

**Note 1.** Quand il n'y a aucune déclaration de filiation, les Art. H.4 et H.5, dirigeant la circonscription et le rang approprié des taxons hybrides, ne s'appliquent pas.

When there is no statement of parentage, Art. H.4 and H.5, governing the circumscription and appropriate rank of hybrid taxa, do not apply.

**Note 2.** Les Art. H.11.2 et H.12.1 ne peuvent pas les deux être appliqués simultanément au même rang infraspécifique.

Art. H.11.2 and H.12.1 cannot both be applied simultaneously at the same infraspecific rank.

**H.12.2.** Les noms publiés au rang de nothomorphe<sup>39</sup> sont traités comme ayant été publiés comme des noms de variétés (voir l'Art. 50).

Names published at the rank of nothomorph<sup>40</sup> are treated as having been published as names of varieties (see Art. 50).

---

39. Les éditions de ce *Code* précédant celle du *Code* de Sydney de 1983 n'autorisaient qu'un rang de nothotaxons infraspécifiques en vertu des dispositions de l'Art. H.12. Ce rang était équivalent à la variété et la catégorie était nommée "nothomorphe".

40. Editions of the *Code* prior to the Sydney *Code* of 1983 permitted only one rank of infraspecific nothotaxa under provisions equivalent to Art. H.12 . That rank was equivalent to variety and the category was termed "nothomorph".

# DIVISION III

## DISPOSITIONS POUR LA GOUVERNANCE DU CODE

### DISPOSITION 1 DISPOSITIONS GÉNÉRALES POUR LA GOUVERNANCE DU CODE

- 1.1.** L'*International Code of Nomenclature for algae, fungi, and plants* [*Code International de Nomenclature pour les algues, les champignons et les plantes*] est gouverné par ses utilisateurs, qui sont représentés par les membres de la Section de Nomenclature d'un Congrès International de Botanique agissant sous l'autorité de ce Congrès et, entre de tels Congrès, par les Comités Permanents de Nomenclature et des Comités Spécialisés.

The *International Code of Nomenclature for algae, fungi, and plants* is governed by its users, who are represented by members of a Nomenclature Section of an International Botanical Congress acting under the authority of that Congress and, between such Congresses, by the Permanent Nomenclature Committees and any Special-purpose Committees.

- 1.2.** Le *Code* ne peut être amendé que par décision d'une assemblée plénière d'un Congrès International de Botanique sur la base d'une résolution soumise par la Section de Nomenclature de ce Congrès.

The *Code* may be modified only by action of a plenary session of an International Botanical Congress on a resolution moved by the Nomenclature Section of that Congress.

- 1.3.** Au cas où il ne devrait plus y avoir de Congrès International de Botanique, l'autorité sur le *Code International de Nomenclature pour les Algues, les Champignons et les Plantes* devrait être transférée à l'Union Internationale de Sciences Biologiques ou à une organisation comparable à ce moment. Le Comité Général est habilité à définir le processus pour atteindre cet objectif.

In the event that there should not be another International Botanical Congress, authority for the *International Code of Nomenclature for algae, fungi, and plants* shall be transferred to the International Union of Biological Sciences or to an organization at that time corresponding to it. The General Committee is empowered to define the machinery to achieve this.

- 1.4.** Le *Code* est soutenu logistiquement et financièrement par l'International Association for Plant Taxonomy (IAPT) [Association Internationale pour la Taxonomie des Plantes], qui est en liaison avec les Comités Permanents de Nomenclature et le Bureau de Nomenclature. Les publications nomenclaturales<sup>41</sup> exigées par la Div. III sont publiées selon les directives du Comité Général (actuellement dans le périodique *Taxon* à l'exception des propositions d'amendement du *Code* relevant uniquement des noms des organismes traités comme des champignons et des propositions de protéger et de rejeter des noms en vertu des Art. F.2 ou F.7, soumises sous forme de listes, qui sont publiées dans le périodique *IMA Fungus*).

The *Code* is provided with logistical and financial support by the International Association for Plant Taxonomy (IAPT), which liaises with the Permanent Nomenclature Committees and the Bureau of Nomenclature. The nomenclatural publications<sup>42</sup> required by Div. III are published as specified by the General Committee (currently in the journal *Taxon*, except for proposals to

41. Les publications nomenclaturales exigées par la Div. III comprennent des propositions de conserver, protéger ou rejeter des noms ou des ouvrages retirés, des requêtes de décision, des rapports des Comités Permanents de Nomenclature et des Comités Spécialisés, des propositions d'amendement du *Code* et un synopsis de ces propositions, les préavis des votes institutionnels, et les résultats des votes préliminaires indicatifs et des décisions et des élections de la Session de Nomenclature ou de la Session de Nomenclature des Champignons du Congrès.

42. The nomenclatural publications required by Div. III include proposals to conserve, protect, or reject names or suppress works, requests for decisions, reports of Permanent Nomenclature Committees and Special-purpose Committees, proposals to

amend the *Code* relating solely to names of organisms treated as fungi and proposals to protect or reject names under Art. F.2 or F.7, submitted as lists, which are published in the journal *IMA Fungus*).

## DISPOSITION 2 PROPOSITIONS D'AMENDEMENT DU *CODE*

**2.1.** Les propositions concernant le Préambule, les Division I–III, et le Glossaire sont soumises par publication (voir Disp. 1.4) à la Section de Nomenclature d'un Congrès International de Botanique.

Proposals concerning the Preamble, Divisions I–III, and the Glossary are submitted by publication (see Prov. 1.4) to the Nomenclature Section of an International Botanical Congress.

**2.2.** Les propositions concernant les Annexes I–VII, c'est-à-dire les propositions pour conserver, protéger ou rejeter des noms (Art. 14.12, F.2.1, 56.2 et F.7.1), les propositions pour retirer des ouvrages (Art. 34.1), et les demandes de décisions (Art. 38.4 et 53.4), sont soumises par publication (voir la Disp. 1.4) au Comité Général.

Proposals concerning Appendices I–VII, i.e. proposals to conserve, protect, or reject names (Art. 14.12, F.2.1, 56.2, and F.7.1), proposals to suppress works (Art. 34.1), and requests for decisions (Art. 38.4 and 53.4), are submitted by publication (see Prov. 1.4) to the General Committee.

**2.3.** Au moins trois ans avant un Congrès International de Botanique, le Rapporteur général publie l'annonce que les propositions d'amendement du *Code* peuvent être publiées entre des dates spécifiées.

At least three years prior to an International Botanical Congress, the Rapporteur-général publishes an announcement that proposals to amend the *Code* may be published between specified dates.

**2.4.** Approximativement 6 mois avant un Congrès International de Botanique, un synopsis des propositions d'amendement du *Code* est publié. Il est compilé par le Rapporteur général et le Vice-rapporteur, comprend leurs commentaires sur les propositions, et peut inclure des opinions des Comités Permanents de Nomenclature sur certaines propositions.

Approximately six months prior to an International Botanical Congress, a synopsis of proposals to amend the *Code* is published. It is compiled by the Rapporteur-général and Vice-rapporteur, includes their comments on the proposals, and may include opinions of the Permanent Nomenclature Committees on certain proposals.

**2.5.** Un vote indicatif sur les propositions d'amendement du *Code* est organisé par le Bureau de Nomenclature en concertation avec l'International Association for Plant Taxonomy (IAPT) afin qu'il coïncide avec la publication du synopsis des propositions. Aucun cumul ni transfert de votes n'est autorisé pour ce vote. Les personnes suivantes ont le droit de voter :

A guiding vote on proposals to amend the *Code* is organized by the Bureau of Nomenclature in conjunction with the International Association for Plant Taxonomy (IAPT) to coincide with the publication of the synopsis of proposals. No accumulation or transfer of votes is permissible in this vote. The following persons are entitled to vote :

- (a) les membres individuels de l'IAPT ;  
individual members of the IAPT ;
- (b) les auteurs des propositions d'amendement du *Code* ;  
authors of proposals to amend the *Code* ;
- (c) les membres des Comités Permanents de Nomenclature.  
members of the Permanent Nomenclature Committees.

**2.6.** L'objectif du vote indicatif est d'informer la Section de Nomenclature du Congrès International de Botanique du niveau de soutien des propositions d'amendement du *Code*. Les résultats du vote et les opinions de n'importe quel Comité Permanent de Nomenclature sont fournies à la Section de Nomenclature (voir aussi la Disp. 5.5).

---

amend the *Code* and a synopsis of these proposals, notices of institutional votes, and the results of the preliminary guiding vote and Congress-approved decisions and elections of the Nomenclature Section or Fungal Nomenclature Session.



The purpose of the guiding vote is to advise the Nomenclature Section of the International Botanical Congress of the level of support for proposals to amend the *Code*. The results of the vote and any Permanent Nomenclature Committee opinions are provided at the Nomenclature Section (see also Prov. 5.5).

### DISPOSITION 3 VOTES INSTITUTIONNELS

- 3.1.** Avant un Congrès International de Botanique, le Comité sur les Votes Institutionnels met à jour la liste des institutions à partir de celle du précédent Congrès et distribue à chaque institution de un à sept votes (voir la Disp. 5.9(b)). La liste doit être approuvée par le Comité Général et publiée (voir la Disp. 1.4) avant le Congrès. Aucune institution simple, même au sens large du terme (p. ex. les divisions mycologiques et botaniques ensemble), n'a le droit à plus de sept votes.

Prior to an International Botanical Congress, the Committee on Institutional Votes updates the list of institutions from the previous Congress and allocates to each institution one to seven votes (see Prov. 5.9(b)). The list must be approved by the General Committee and published (see Prov. 1.4) prior to the Congress. No single institution, even in the wide sense of the term (e.g. mycological and botanical divisions together), is entitled to more than seven votes.

- 3.2.** Avant un Congrès International de Botanique, toute institution souhaitant voter à la Section de Nomenclature et ne figurant pas sur la liste des votes de la précédente Section de Nomenclature doit notifier au Rapporteur général son souhait d'obtenir un ou plusieurs votes et fournir des informations pertinentes en ce qui concerne son niveau d'activité taxonomique (p. ex. nombre d'employés actifs, dimension des collections, publications actuelles). Une institution ayant obtenu un ou plusieurs votes dans la Section de Nomenclature précédente et désirant modifier son nombre de voix peut également en informer le Rapporteur général.

Prior to an International Botanical Congress, any institution desiring to vote in the Nomenclature Section and not listed as having been allocated any votes in the previous Nomenclature Section should notify the Rapporteur-général of its wish to be allocated one or more votes and provide relevant information regarding its level of taxonomic activity (e.g. number of active staff, size of collections, current publications). An institution allocated one or more votes in the previous Nomenclature Section and desiring to alter its number of votes may similarly notify the Rapporteur-général.

- 3.3.** Une institution désirant exercer son ou ses droits de vote, tels qu'alloués dans la liste publiée (Disp. 3.1), doit fournir son autorisation officielle à présenter à la Section de Nomenclature par son délégué (Disp. 5.9(b)).

An institution wishing to exercise its vote(s), as allocated in the published list (Prov. 3.1), must provide its official written authorization to be presented at the Nomenclature Section by its delegate (Prov. 5.9(b)).

- 3.4.** Un délégué qui est membre d'une institution qui n'a pas précédemment demandé, ou obtenu, de votes peut demander personnellement un vote institutionnel à la Section de Nomenclature.

A delegate who is a member of an institution that has not previously applied for, or been allocated, votes may apply in person for one institutional vote at the Nomenclature Section.

### DISPOSITION 4 SECTION DE NOMENCLATURE

- 4.1.** La Section de Nomenclature fait partie d'un Congrès International de Botanique et se réunit avant une session plénière du Congrès.

The Nomenclature Section is part of an International Botanical Congress and meets prior to a plenary session of the Congress.

- 4.2.** L'inscription à la Section de Nomenclature se fait par l'intermédiaire du Congrès International de Botanique. Seuls les membres inscrits à la Section de Nomenclature ont le droit de vote à la Section de Nomenclature.

Registration for the Nomenclature Section is through the International Botanical Congress. Only registered members of the Nomenclature Section are entitled to vote at the Nomenclature Section.

**4.3.** La Section de Nomenclature a les fonctions suivantes :

The Nomenclature Section has the following functions :

- (a) approuve le précédent *Code* tel que publié comme base de discussion par la Session ;  
approves the previous *Code* as published as a basis for discussion by the Section ;
- (b) décide des propositions d'amendement du *Code* ;  
decides on proposals to amend the *Code* ;
- (c) nomme des comités ad hoc pour examiner des questions spécifiques et faire rapport à la Session ;  
appoints ad hoc committees to consider specific questions and report back to the Section ;
- (d) autorise les Comités Spécialisés, avec un mandat spécifique, à être nommés par le Comité Général et à faire rapport à la Section de Nomenclature du prochain Congrès ;  
authorizes Special-purpose Committees, with a specific mandate, to be appointed by the General Committee and report back to the Nomenclature Section of the next Congress ;
- (e) élit les membres ordinaires des Comités Permanents de Nomenclature ;  
elects the ordinary members of the Permanent Nomenclature Committees ;
- (f) élit le Rapporteur général du prochain Congrès ;  
elects the Rapporteur-général for the next Congress ;
- (g) reçoit les rapports des Comités Permanents de Nomenclature et des Comités Spécialisés ;  
receives the reports of the Permanent Nomenclature Committees and Special-purpose Committees ;
- (h) décide des recommandations du Comité Général.  
decides on the recommendations of the General Committee.

**4.4.** Les décisions et les nominations de la Section de Nomenclature deviennent contraignantes lorsqu'elles sont acceptées par une session plénière ultérieure du même Congrès International de Botanique, sur la base d'une résolution proposée par la Section de Nomenclature (voir la Disp. 1.2).

The decisions and appointments of the Nomenclature Section become binding upon their acceptance by a subsequent plenary session of the same International Botanical Congress acting on a resolution moved by the Nomenclature Section (see Prov. 1.2).

**4.5.** Le Bureau de Nomenclature du Congrès International de Botanique comprend les membres suivants : Président de la Section de Nomenclature ; jusqu'à cinq Vice-présidents ; le Rapporteur général ; le Vice-rapporteur ; le Greffier. Le Bureau de Nomenclature définit la séquence et le minutage des débats ; nomme les Scrutateurs pour recueillir et compter les cartes de vote en cas de vote par carte (voir la Disp. 5.10) ; et conseille le Président sur les questions de procédure.

The Bureau of Nomenclature of the International Botanical Congress comprises the following officers : President of the Nomenclature Section ; up to five Vice-presidents ; the Rapporteur-général ; the Vice-rapporteur ; the Recorder. The Bureau of Nomenclature defines the sequence and timing of debates ; appoints Tellers to collect and count voting cards in the event of a card vote (see Prov. 5.10) ; and advises the President on procedural matters.

**4.6.** Le Président de la Section de Nomenclature est élu par le Comité Général avant le congrès. Le Président préside les débats et est responsable de leur harmonie et de leur conclusion dans les délais ; il donne la parole et la retire aux conférenciers ; il peut mettre fin à un débat ; il décide des questions de procédure non couvertes par la Div. III ; et il est autorisé à proposer une résolution au nom de la Section de Nomenclature lors d'une session plénière du même Congrès International de Botanique pour que les décisions et les nominations de la Section de Nomenclature soient approuvées.

The President of the Nomenclature Section is elected by the General Committee prior to the Congress. The President chairs the debates and is responsible for their harmony and timely conclusion ; recognizes and silences speakers ; may end a debate ; decides on procedural matters not covered in Div. III ; and is authorized to move a resolution on behalf of the Nomenclature Section at a plenary session of the same International Botanical Congress that the decisions and appointments of the Nomenclature Section be approved.

**4.7.** Les Vice-présidents sont nommés par le Bureau de Nomenclature, soit avant le Congrès International de Botanique, soit auprès de ceux qui sont présents à la Section de Nomenclature. Un Vice-président sert à la place du président si et quand demandé.

The Vice-presidents are appointed by the Bureau of Nomenclature, either in advance of the International Botanical Congress or from those present at the Nomenclature Section. A Vice-president serves in place of the President if and when requested.

**4.8.** Le Rapporteur général est élu par le précédent Congrès International de Botanique. Le Rapporteur général est responsable de : la présentation des propositions de nomenclature au Congrès suivant ; des tâches générales liées à la rédaction du *Code* résultant de ce Congrès ; et du dépôt dans les archives de nomenclature de l'IAPT de documents pertinents non publiés.

The Rapporteur-général is elected by the previous International Botanical Congress. The Rapporteur-général is responsible for : presentation of nomenclature proposals to the subsequent Congress ; general duties in connection with the editing of the *Code* resulting from that Congress ; and deposition in the IAPT nomenclature archives of unpublished relevant material.

**4.9.** Le Vice-Rapporteur est nommé par le Rapporteur général et approuvé par le Comité général au plus tard trois ans avant le Congrès. Le Vice-rapporteur assiste et, si nécessaire, remplace le Rapporteur général.

The Vice-rapporteur is appointed by the Rapporteur-général and approved by the General Committee no later than three years prior to the Congress. The Vice-rapporteur assists and, if necessary, serves in place of the Rapporteur-général.

**4.10.** Le Greffier est nommé par le Comité d'organisation du Congrès International de Botanique en concertation avec le Rapporteur général. Le Greffier est responsable de toutes les infrastructures locales requises par la Section de Nomenclature, telles que le lieu et son équipement, et en particulier de l'enregistrement détaillé des travaux de la Session et du bon déroulement du vote.

The Recorder is appointed by the Organizing Committee of the International Botanical Congress in consultation with the Rapporteur-général. The Recorder is responsible for all local facilities needed by the Nomenclature Section, such as the venue and its equipment, and in particular for the detailed recording of the proceedings of the Section and for facilitating the voting.

**4.11.** Le Comité de Nomination comprend des membres qui, de préférence, ne pourraient pas siéger aux Comités Permanents de Nomenclature ou en tant que Rapporteur général. Ils sont proposés par le Président de la Section de Nomenclature, en concertation avec les autres membres du Bureau de Nomenclature, et sont élus par la Section de Nomenclature.

The Nominating Committee comprises members who should preferably be unavailable to serve on the Permanent Nomenclature Committees or as Rapporteur-général. They are proposed by the President of the Nomenclature Section, in consultation with the other members of the Bureau of Nomenclature, and are elected by the Nomenclature Section.

**4.12.** Le Comité de Nomination est chargé d'établir des listes de candidats pour siéger dans les Comités Permanents de Nomenclature (à l'exception du Comité de Nomenclature des Champignons, voir Disp. 4.13), en concertation avec les secrétaires actuels de ces comités, et de proposer le Rapporteur général pour le prochain Congrès International de Botanique. Les nominations du comité de Nomination sont soumises à l'approbation de la Section de Nomenclature.

The Nominating Committee is charged with preparing lists of candidates to serve on the Permanent Nomenclature Committees (with the exception of the Nomenclature Committee for Fungi ; see Prov. 4.13), in consultation with the current secretaries of those committees, and to propose the Rapporteur-général for the next International Botanical Congress. The nominations of the Nominating Committee are subject to approval by the Nomenclature Section.

**4.13.** Le Comité de Nomination de la Session de Nomenclature des Champignons (Disp. 8.1) est chargé de préparer des listes de candidats pour siéger au Comité de Nomenclature des Champignons, en concertation avec l'actuel Secrétaire de ce Comité, et de proposer le Secrétaire du Bureau de Nomenclature des Champignons pour le prochain Congrès International de Mycologie. Les nominations du Comité de Nomination de la Session de Nomenclature des Champignons sont soumises à l'approbation de la Session de Nomenclature des Champignons.

The Nominating Committee of the Fungal Nomenclature Session (Prov. 8.1) is charged with preparing lists of candidates to serve on the Nomenclature Committee for Fungi, in consultation

with the current Secretary of that Committee, and to propose the Secretary of the Fungal Nomenclature Bureau for the next International Mycological Congress. The nominations of the Nominating Committee of the Fungal Nomenclature Session are subject to approval by the Fungal Nomenclature Session.

**Recommendation 1.** Le Comité de Nomination de la Section de Nomenclature devrait représenter les différents groupes taxonomiques couverts par le *Code* et les deux Comités de Nomination, dans la mesure du possible, devraient être géographiquement équilibrés.

The Nominating Committee of the Nomenclature Section should represent the different taxonomic groups covered by the *Code* and both Nominating Committees, so far as is practicable, should be geographically balanced.

## DISPOSITION 5 PROCÉDURES ET VOTES PENDANT LA SESSION DE NOMENCLATURE

**5.1.** Une majorité qualifiée (au moins 60%) des votes exprimés est requise pour les décisions suivantes :

A qualified majority (at least 60%) of votes cast is required for the following decisions :

- (a) accepter une proposition d'amendement du *Code* ;  
accepting a proposal to amend the *Code* ;
- (b) renvoyer des sujets au Comité Editorial ;  
referring items to the Editorial Committee ;
- (c) accepter une motion de fin de discussion et procéder au vote (pour "call the question [passer au vote]");  
accepting a motion to end discussion and proceed to a vote (to "call the question") ;
- (d) accepter une motion définissant un temps limite pour un débat ;  
accepting a motion to set a time limit for a debate ;
- (e) rejeter une recommandation particulière du Comité Général (voir la Disp. 5.3) ;  
rejecting a singled-out recommendation of the General Committee (see Prov. 5.3) ;
- (f) rejeter une ou plusieurs recommandations du Comité Général sur la conservation, la protection, ou le rejet de noms, la suppression d'ouvrages, ou des décisions contraignantes.  
rejecting one or more recommendations of the General Committee on conservation, protection, or rejection of names, suppression of works, or binding decisions.

**5.2.** Une majorité simple (plus de 50%) des votes exprimés est requise pour toutes les autres décisions, incluant les suivantes :

A simple majority (more than 50%) of votes cast is required for all other decisions, including the following :

- (a) élection du Comité de Nomination pour la Section de Nomenclature ;  
electing the Nominating Committee for the Nomenclature Section ;
- (b) approbation du *Code* issu du précédent Congrès International de Botanique comme base de discussion de la Section de Nomenclature ;  
accepting the *Code* that arose from the previous International Botanical Congress as the basis for discussion at the Nomenclature Section ;
- (c) choix entre deux propositions alternatives ;  
choosing between two alternative proposals ;
- (d) approbation d'un amendement à une proposition ;  
accepting an amendment to a proposal ;
- (e) constitution d'un comité ad hoc ;  
establishing an ad hoc committee ;

- (f) constitution et renvoi de sujets à un Comité Spécialisé ;  
establishing and referring items to a Special-purpose Committee ;
- (g) approbation des recommandations du Comité Général non incluses dans les Disp. 5.1(e) ou (f) ;  
accepting recommendations of the General Committee not included in Prov. 5.1(e) or (f) ;
- (h) approbation des nominations prononcées par le Comité de Nomination.  
approving the nominations made by the Nominating Committee.

**5.3.** Lorsqu'un rapport du Comité Général contient plus d'une recommandation, la Section de Nomenclature peut voter séparément sur une recommandation individuelle si une telle procédure est proposée par un membre de la Session, soutenue ("seconded") par 5 autres membres (voir Disp. 5.7), et approuvée par une majorité simple (plus de 50%) de la Session.

When a report of the General Committee contains more than one recommendation, the Nomenclature Section may vote separately on an individual recommendation if such a procedure is proposed by a member of the Section, supported (seconded) by five other members (see Prov. 5.7), and approved by a simple majority (more than 50%) of the Section.

**5.4.** Lorsqu'un vote rejetant une recommandation du Comité Général atteint la majorité requise (Disp. 5.1(e) ou (f)), cette recommandation est annulée et son objet est renvoyé au Comité Général. Le maintien ou le rejet d'un nom ou la suppression d'un ouvrage n'est plus autorisé (Art. 14.15, 56.3 et 34.2).

When a vote to reject a General Committee recommendation achieves the required majority (Prov. 5.1(e) or (f)), that recommendation is cancelled and the matter is referred back to the General Committee. Retention or rejection of a name or suppression of a work is no longer authorized (Art. 14.15, 56.3, and 34.2).

**5.5.** N'importe quelle proposition d'amendement du *Code* qui reçoit 75% ou plus de votes "no [non]" lors du vote indicatif préalable est automatiquement rejetée à la Section de Nomenclature à moins qu'une proposition de la discuter soit proposée par un membre de la Session et soutenue ("seconded") par cinq autres membres.

Any proposal to amend the *Code* that receives 75% or more "no" votes in the preliminary guiding vote is automatically rejected at the Nomenclature Section unless a proposal to discuss it is moved by a member of the Section and supported (seconded) by five other members.

**5.6.** N'importe quelle proposition d'amendement du *Code* qui ne concerne que des Exemples (à l'exclusion des Exemples votés) ou le Glossaire est automatiquement renvoyée au Comité Editorial à moins qu'une proposition de la discuter soit proposée par un membre de la Session et soutenue ("seconded") par cinq autres membres (mais voir la Prov. 5.5).

Any proposal to amend the *Code* that concerns only Examples (excluding voted Examples) or the Glossary is automatically referred to the Editorial Committee unless a proposal to discuss it is moved by a member of the Section and supported (seconded) by five other members (but see Prov. 5.5).

**5.7.** Une nouvelle proposition d'amendement du *Code* (c'est-à-dire une proposition pas encore publiée) ou un amendement à une proposition d'amendement du *Code* peut être introduite pendant la Session de Nomenclature par un membre de la Session uniquement si elle est soutenue ("seconded") par cinq autres membres.

A new proposal to amend the *Code* (i.e. one not previously published) or an amendment to a proposal to amend the *Code* may be introduced at the Nomenclature Section by a member of the Section only when supported (seconded) by five other members.

**5.8.** Un membre de la Section de Nomenclature peut proposer un amendement amical ("friendly amendment") d'une proposition d'amendement du *Code* ; s'il est accepté par le ou les proposants initiaux, un tel amendement ne requiert pas le soutien d'autres membres ("seconders").

A member of the Nomenclature Section may propose a friendly amendment to a proposal to amend the *Code* ; if accepted by the original proposer(s), such an amendment does not require the support of other members (seconders).

**5.9.** Il y a deux sortes de vote à la Section de Nomenclature :

There are two kinds of votes at the Nomenclature Section :

- (a) Les votes personnels. Chaque membre de la Session a un vote personnel. Le cumul ou le transfert de votes personnels n'est pas autorisé.

Personal votes. Each member of the Section has one personal vote. No accumulation or transfer of personal votes is permissible.

- (b) Les votes institutionnels (voir la Disp. 3). Une institution peut autoriser par écrit n'importe quel membre de la Session d'être son délégué pour exprimer ses votes.

Institutional votes (see Prov. 3). An institution may authorize in writing any member of the Section as a delegate to carry its votes.

- (b) Aucun individu n'est autorisé à avoir plus de 15 votes, vote personnel et votes institutionnels compris.

No single person will be allowed more than 15 votes, including personal vote and institutional votes.

- 5.10.** Un vote par carte [vote à bulletin secret] exige des membres de la Section de Nomenclature de déposer des cartes imprimées anonymes indiquant le type et le nombre de votes, qui sont comptées par les Scrutateurs (voir Disp. 4.5). Un vote par carte peut être effectué si la majorité requise ne peut être détectée par d'autres moyens ou peut être demandée avant le vote par au moins cinq membres.

A card vote requires members of the Nomenclature Section to deposit anonymous cards printed to indicate the kind and number of votes, which are counted by the Tellers (see Prov. 4.5). A card vote may be conducted when the required majority cannot be detected by other means or may be requested in advance of the vote by at least five members.

## DISPOSITION 6 APRÈS UN CONGRÈS INTERNATIONAL DE BOTANIQUE

- 6.1.** Certaines publications, qui peuvent être électroniques ou imprimées ou les deux, paraissent aussi rapidement que possible après le Congrès International de Botanique, pas nécessairement dans cette séquence :

Certain publications, which may be electronic or printed or both, appear as soon as feasible after an International Botanical Congress, not necessarily in this sequence :

- (a) les décisions et les élections approuvées par le Congrès de la Section de Nomenclature, y compris les résultats (s'ils ne sont pas publiés avant le Congrès) du vote indicatif préalable ;  
the Congress-approved decisions and elections of the Nomenclature Section including the results (if not published prior to the Congress) of the preliminary guiding vote ;
- (b) l'annonce des Comités Spécialisés et de leurs membres ;  
the announcement of Special-purpose Committees and their membership ;
- (c) la nouvelle édition du *Code*, y compris le Glossaire ;  
the new edition of the *Code*, including the Glossary ;
- (d) les Annexes au *Code* (Annexes I–VII) ;  
the Appendices of the *Code* (App. I–VII) ;
- (e) une transcription de la Section de Nomenclature.  
a transcript of the Nomenclature Section.

## DISPOSITION 7 COMITÉS PERMANENTS DE NOMENCLATURE

- 7.1.** Il y a neuf Comités Permanents de Nomenclature, y compris les cinq comités d'experts (clauses (e)–(i)) :

There are nine Permanent Nomenclature Committees, including five specialist committees (clauses (e)–(i)) :

- (a) le Comité Général ;  
General Committee ;
- (b) le Comité Editorial ;  
Editorial Committee ;

- (c) le Comité sur les Votes Institutionnels ;  
Committee on Institutional Votes ;
- (d) le Comité sur l'Enregistrement ;  
Registration Committee ;
- (e) le Comité de Nomenclature pour les Plantes Vasculaires ;  
Nomenclature Committee for Vascular Plants ;
- (f) le Comité de Nomenclature pour les Bryophytes ;  
Nomenclature Committee for Bryophytes ;
- (g) le Comité de Nomenclature pour les Champignons ;  
Nomenclature Committee for Fungi ;
- (h) le Comité de Nomenclature pour les Algues ;  
Nomenclature Committee for Algae ;
- (i) le Comité de Nomenclature pour les Fossiles.  
Nomenclature Committee for Fossils.

## MEMBRES

- 7.2.** Les membres des Comités Permanents de Nomenclature sont élus par un Congrès International de Botanique (sauf indication contraire). Les comités ont le pouvoir d'élire leurs dirigeants comme ils le souhaitent, de pourvoir les postes vacants et d'établir des sous-comités temporaires en concertation avec le Comité Général.

Members of the Permanent Nomenclature Committees are elected by an International Botanical Congress (except where indicated otherwise). The committees have power to elect officers as desired, to fill vacancies, and to establish temporary subcommittees in consultation with the General Committee.

- 7.3.** Le Comité Général a, en plus de ses membres ordinaires (élus), les membres ex officio suivant : les secrétaires des cinq comités d'experts (Disp. 7.1(e)–(i)), le Rapporteur général, le Vice-rapporteur, et le Président et le Secrétaire général de l'International Association for Plant Taxonomy.

The General Committee has, in addition to its ordinary (elected) members, the following ex-officio members : the secretaries of the five specialist committees (Prov. 7.1(e)–(i)), the Rapporteur-général, the Vice-rapporteur, and the President and Secretary-general of the International Association for Plant Taxonomy.

- 7.4.** Le Comité Editorial comprend des personnes qui, de préférence, ont été présentes à la Section de Nomenclature du Congrès International de Botanique concerné et compte au moins un spécialiste pour chacun des groupes plantes vasculaires, bryophytes, champignons, algues et fossiles et au moins une personne désignée par le Comité de Nomenclature pour les Champignons qui a assisté à la Session de Nomenclature des Champignons du Congrès International de Mycologie concerné ; le Rapporteur général et le Vice-rapporteur du Congrès International de Botanique compétent exercent respectivement les fonctions de Président et de Secrétaire du Comité Editorial.

The Editorial Committee comprises individuals who should preferably have been present at the Nomenclature Section of the relevant International Botanical Congress and includes at least one specialist in each of vascular plants, bryophytes, fungi, algae, and fossils and at least one individual nominated by the Nomenclature Committee for Fungi who attended the Fungal Nomenclature Session of the relevant International Mycological Congress ; the Rapporteur-général and Vice-rapporteur of the relevant International Botanical Congress serve as Chair and Secretary, respectively, of the Editorial Committee.

- 7.5.** Le Comité sur les Votes Institutionnels comprend six membres, chacun représentant un continent différent, plus le Rapporteur général, qui sert de Président.

The Committee on Institutional Votes comprises six members, each to represent a different continent, plus the Rapporteur-général, who serves as its chair.

**7.6.** Le Comité sur l'Enregistrement comprend au moins 5 membres nommés par la Section de Nomenclature sélectionnés, en partie, afin d'assurer un équilibre géographique, et des représentants désignés par :

The Registration Committee includes at least five members appointed by the Nomenclature Section selected, in part, to ensure geographical balance, and representatives nominated by :

- (a) les autres Comités Permanents de Nomenclature ;  
the other Permanent Nomenclature Committees ;
- (b) des dépôts nomenclaturaux potentiels ou fonctionnels ;  
prospective or functioning nomenclatural repositories ;
- (c) l'International Association for Plant Taxonomy ;  
the International Association for Plant Taxonomy ;
- (d) l'International Association of Bryologists ;  
the International Association of Bryologists ;
- (e) l'International Federation of Palynological Societies ;  
the International Federation of Palynological Societies ;
- (f) l'International Mycological Association ;  
the International Mycological Association ;
- (g) l'International Organisation of Palaeobotany ;  
the International Organisation of Palaeobotany ;
- (h) l'International Phycological Society.  
the International Phycological Society.

**7.7.** Chaque comité d'experts comprend le Rapporteur général, le Vice-Rapporteur et le Secrétaire du Comité Général en tant que membres ex officio sans droit de vote.

Each specialist committee includes the Rapporteur-général, the Vice-rapporteur, and the Secretary of the General Committee as non-voting ex-officio members.

**7.8.** Le Comité de Nomenclature pour les Champignons est élu par un Congrès International de Mycologie et comprend le Secrétaire et le Secrétaire Adjoint du Bureau de Nomenclature des Champignons (Disp. 8.1) comme membres ex officio sans droit de vote s'ils ne sont pas déjà membres du Comité de Nomenclature pour les Champignons.

The Nomenclature Committee for Fungi is elected by an International Mycological Congress and includes the Secretary and the Deputy Secretary of the Fungal Nomenclature Bureau (Prov. 8.1) as non-voting ex-officio members if they are not already members of the Nomenclature Committee for Fungi.

**Recommandation 1** Chaque comité devrait, autant que possible, être équilibré géographiquement et par sexe.

Each committee should, so far as is practicable, be geographically and gender balanced.

## FONCTIONS

**7.9.** Le Comité Général est chargé de recevoir des propositions pour conserver, protéger ou rejeter des noms, des propositions pour supprimer des ouvrages et des demandes de décisions (Art.14.12, F.2.1, 56.2, F.7.1, 34.1, 38.4 et 53.4) et pour renvoyer ces propositions ou demandes à ou aux comités d'experts concernés (réception et renvoi des propositions et des demandes sont automatiques dès leur publication). Le Comité Général est également chargé d'examiner les recommandations des comités d'experts et, soit d'approuver soit de refuser ces recommandations, ou de les renvoyer aux comités d'experts pour un examen plus approfondi. Le Comité Général peut également communiquer un format standard international en plus, ou en remplacement, du Portable Document Format (PDF) pour une publication effective du matériel électronique (Art. 29.3) et est habilité à ratifier une liste de votes institutionnels établie par le Comité sur les Votes Institutionnels (voir la Disp. 3.1).

The General Committee is charged with receiving proposals to conserve, protect, or reject names,



proposals to suppress works, and requests for decisions (Art. 14.12, F.2.1, 56.2, F.7.1, 34.1, 38.4, and 53.4) and for referring these proposals or requests to the specialist committee(s) concerned (receipt and referral of proposals and requests are automatic upon their publication). The General Committee is also charged with considering recommendations of the specialist committees and either approving or overturning those recommendations or referring them back to the specialist committees for further consideration. The General Committee may also communicate an international standard format in addition to, or as a successor to, Portable Document Format (PDF) for effective publication of electronic material (Art. 29.3) and is empowered to ratify a list of institutional votes drawn up by the Committee on Institutional Votes (see Prov. 3.1).

**7.10.** Chacun des cinq comités d'experts examine les propositions de conserver ou de rejeter les noms, les propositions de suppression d'ouvrages et les demandes de décisions (articles 14.12, 56.2, 34.1, 38.4 et 53.4) qui leur ont été envoyées par le Comité Général, auquel ensuite ils soumettent leurs recommandations. Ils peuvent également soumettre des avis sur des propositions d'amendement du *Code* au Bureau de Nomenclature. Le Comité de Nomenclature pour les Champignons a un mandat en vertu des Art. F.2.1 et F.7.1 en ce qui concerne les listes de noms protégés ou rejetés proposés pour approbation et en vertu de l'Art. F.5.3 en ce qui concerne les dépôts de noms de champignons.

Each of the five specialist committees examines proposals to conserve or reject names, proposals to suppress works, and requests for decisions (Art. 14.12, 56.2, 34.1, 38.4, and 53.4) referred to them by the General Committee, to which they then submit their recommendations. They may also submit opinions on proposals to amend the *Code* to the Bureau of Nomenclature. The Nomenclature Committee for Fungi has a mandate under Art. F.2.1 and F.7.1 with respect to lists of protected or rejected names proposed for approval and under Art. F.5.3 with respect to repositories for fungal names.

**7.11.** Le Comité Editorial est responsable de la préparation et de la publication du *Code* conformément aux décisions adoptées par le Congrès International de Botanique. Il est habilité à apporter toute modification éditoriale qui n'affecte pas le sens des dispositions concernées, p. ex. modifier le libellé d'un Article, d'une Note ou d'une Recommandation et éviter les doublons, ajouter ou supprimer des Exemples non votés et placer les Articles, les Notes, les Recommandations et les Chapitres du *Code* aux endroits les plus pratiques, tout en conservant la numérotation précédente dans la mesure du possible.

The Editorial Committee is charged with the preparation and publication of the *Code* in conformity with the decisions approved by the relevant International Botanical Congress. It is empowered to make any editorial modification not affecting the meaning of the provisions concerned, e.g. to change the wording of any Article, Note, or Recommendation and to avoid duplication, to add or remove non-voted Examples, and to place Articles, Notes, Recommendations, and Chapters of the *Code* in the most convenient place, while retaining the previous numbering insofar as possible.

**7.12.** Le Comité sur les Votes Institutionnels tient à jour une liste des institutions et des votes qui leur sont attribués pour le prochain Congrès International de Botanique (voir la Disp. 3.1).

The Committee on Institutional Votes maintains a list of institutions and their allocated votes for the upcoming International Botanical Congress (see Prov. 3.1).

**7.13.** Le Comité sur l'Enregistrement est chargé d'assister à la conception et à l'implémentation de dépôts pour les nouveautés nomenclaturales et/ou n'importe quel acte nomenclatural, de contrôler le fonctionnement de dépôts existants, et d'informer le Comité Général de tout sujet en lien avec ce thème.

The Registration Committee is charged with assisting the design and implementation of repositories for nomenclatural novelties and/or any nomenclatural act, monitoring the functioning of existing repositories, and advising the General Committee on relevant matters.

## RÈGLES DE PROCÉDURE

**7.14.** Un comité d'experts, à condition qu'une majorité qualifiée (au moins 60%) de ses membres soutienne ou s'oppose à une proposition, peut faire l'une des recommandations suivantes au Comité Général : conserver ou ne pas conserver un nom ; rejeter ou ne pas rejeter un nom ; supprimer

ou ne pas supprimer une publication ; et pour les noms d'organismes traités comme des champignons, protéger ou ne pas protéger les noms sur une liste. En cas de décisions contraignantes en matière de publication valide (Art. 38.4) et d'homonymie (Art. 53.4), la majorité qualifiée décide si une décision contraignante doit ou non être recommandée, puis une majorité simple (plus de 50%) décide entre les deux alternatives : p. ex. traiter un nom comme étant valablement publié ou non ; traiter des noms comme homonymes ou non. Si un comité d'experts n'est pas en mesure de faire une recommandation après avoir voté au moins deux fois, la proposition est soumise au Comité Général sans recommandation du comité d'experts.

A specialist committee, provided that a qualified majority (at least 60%) of its members supports or opposes a proposal, may make any of the following recommendations to the General Committee : conserve or not conserve a name ; reject or not reject a name ; suppress or not suppress a publication ; and for names of organisms treated as fungi, protect or not protect names on a list. In the case of binding decisions on valid publication (Art. 38.4) and homonymy (Art. 53.4), the qualified majority decides whether or not a binding decision should be recommended, then a simple majority (more than 50%) decides between the two alternatives : i.e. treat a name as validly published or not validly published ; treat names as homonyms or not homonyms. If a specialist committee is unable to make a recommendation after voting at least twice, the proposal is referred to the General Committee without a recommendation from the specialist committee.

**7.15.** Le Comité Général peut approuver ou rejeter une recommandation d'un comité d'experts à condition qu'une majorité qualifiée (au moins 60%) des membres du Comité Général soutienne ou s'oppose à la recommandation. Dans les deux cas, le Comité Général fait sa propre recommandation, qui est soumise à la décision d'un Congrès International de Botanique ultérieur (voir aussi les Art. 14.15, 34.2 et 56.3). Si la majorité requise n'est pas atteinte après avoir voté au moins deux fois, le Comité Général est considéré avoir pris position contre la proposition ou contre une décision contraignante. Le Comité Général peut également décider de renvoyer le sujet au comité d'experts pour un examen plus approfondi.

The General Committee may approve or overturn a recommendation of a specialist committee provided that a qualified majority (at least 60%) of the General Committee members supports or opposes the recommendation. In either case, the General Committee makes its own recommendation, which is subject to the decision of a later International Botanical Congress (see also Art. 14.15, 34.2 and 56.3). If the required majority is not achieved after voting at least twice, the General Committee is considered to have recommended against the proposal or against making a binding decision. The General Committee may also decide to refer the matter back to the specialist committee for further consideration.

**Recommandation 2** Le Comité Général et les comités d'experts devraient publier leurs recommandations au moins annuellement.

The General Committee and the specialist committees should publish their recommendations at least annually.

## DISPOSITION 8 PROPOSITIONS D'AMENDER LE *CODE* SE RAPPORTANT UNIQUEMENT AUX NOMS DES ORGANISMES TRAITÉS COMME DES CHAMPIGNONS

**8.1.** Pour des propositions se rapportant au contenu du Chapitre F, qui réunit les dispositions de ce *Code* qui ne traite que des noms d'organismes traités comme des champignons (mais excluant tout autre contenu), exactement les mêmes procédures décrites dans les Disp. 1–7 doivent être suivies excepté celles des Disp. 1, 2, 4 et 5 pour lesquelles les mentions du Congrès International de Botanique, Section de Nomenclature [de ce Congrès], Bureau de Nomenclature et Comité de Nomination doivent être remplacés respectivement par Congrès International de Mycologie, Session de Nomenclature des Champignons [de ce Congrès], Bureau de Nomenclature des Champignons et Comité de Nomination de la Session de Nomenclature des Champignons ; et les membres tels que Président, Rapporteur général et Vice-rapporteur (ceux-ci spécifiquement renommés respectivement Président [Chair], Secrétaire et Secrétaire Adjoint) doivent être compris comme des membres du Bureau de Nomenclature de Champignons plutôt que du Bureau de Nomenclature (spécifiquement dans les Disp. 1.1, 1.2, 1.4 note de bas de page, 2.1, 2.3, 2.4, 2.6, 4.2, 4.4, 4.5, 4.7, 4.8, 4.10, 4.11, 5.2, 5.5, 5.6, 5.7 et 5.8 ; mais pas dans les Disp. 5.3 et

5.4 ; et les clauses suivantes ne s'appliquent pas : Disp. 5.1(e) et (f) et Disp. 5.2(g)).

For proposals relating to the content of Chapter F, which brings together the provisions of this *Code* that deal solely with names of organisms treated as fungi (but excluding any other content), exactly the same procedures outlined in Prov. 1–7 are to be followed except that in Prov. 1, 2, 4, and 5 mentions of International Botanical Congress, Nomenclature Section [of that Congress], Bureau of Nomenclature, and Nominating Committee are to be replaced by International Mycological Congress, Fungal Nomenclature Session [of that Congress], Fungal Nomenclature Bureau, and Nominating Committee of the Fungal Nomenclature Session, respectively ; and officers such as President, Rapporteur-général, and Vice-rapporteur (these specifically renamed Chair, Secretary, and Deputy Secretary, respectively) are to be understood as members of the Fungal Nomenclature Bureau rather than the Bureau of Nomenclature (specifically in Prov. 1.1, 1.2, 1.4 footnote, 2.1, 2.3, 2.4, 2.6, 4.2, 4.4, 4.5, 4.7, 4.8, 4.10, 4.11, 5.2, 5.5, 5.6, 5.7, and 5.8 ; but not in Prov. 5.3 and 5.4 ; and the following clauses do not apply : Prov. 5.1(e) and (f) and Prov. 5.2(g)).

**8.2.** Le Comité Général en concertation avec le Comité de Nomenclature des Champignons est responsable de décider quelles propositions se rapportent uniquement aux noms d'organismes traités comme des champignons.

The General Committee in consultation with the Nomenclature Committee for Fungi is responsible for deciding which proposals relate solely to names of organisms treated as fungi.

**8.3.** Un vote indicatif sur les propositions d'amender le *Code* se rapportant uniquement aux noms d'organismes traités comme des champignons est organisé par le Bureau de Nomenclature des Champignons en collaboration avec l'International Mycological Association (IMA) afin de coïncider avec la publication du synopsis des propositions. Aucun cumul ni transfert de votes n'est autorisé pour ce vote. Les personnes suivantes sont habilitées à voter :

A guiding vote on proposals to amend the *Code* relating solely to names of organisms treated as fungi is organized by the Fungal Nomenclature Bureau in conjunction with the International Mycological Association (IMA) to coincide with the publication of the synopsis of proposals. No accumulation or transfer of votes is permissible in this vote. The following persons are entitled to vote :

- (a) les membres individuels de l'IMA ;  
individual members of the IMA ;
- (b) les membres individuels d'organisations affiliées à l'IMA ;  
individual members of organizations affiliated with the IMA ;
- (c) les membres individuels d'autres organisations approuvées par le Bureau de Nomenclature des Champignons ;  
individual members of other organizations approved by Fungal Nomenclature Bureau ;
- (d) les auteurs de propositions d'amendement du *Code* portant uniquement sur les noms d'organismes considérés comme des champignons ;  
authors of proposals to amend the *Code* relating solely to names of organisms treated as fungi ;
- (e) les membres du Comité de Nomenclature pour les Champignons.  
members of the Nomenclature Committee for Fungi.

**8.4.** La Session de Nomenclature des Champignons fait partie d'un Congrès International de Mycologie et se réunit avant une session plénière du Congrès à un moment et pour une durée à déterminer en concertation entre l'International Mycological Association et le Bureau de Nomenclature des Champignons.

The Fungal Nomenclature Session is part of an International Mycological Congress and meets prior to a plenary session of the Congress at a time and with a duration to be determined by consultation between the International Mycological Association and the Fungal Nomenclature Bureau.

**8.5.** La Session de Nomenclature des Champignons a les fonctions suivantes :

The Fungal Nomenclature Session has the following functions :

- (a) approuve le *Code* précédent s'il a été amendé lors du dernier Congrès International de Mycologie (dans le cas où il n'y aurait pas eu de Congrès International de Botanique depuis le dernier Congrès International de Mycologie) comme base de discussion pour la Session, et sinon utilise le *Code* publié le plus récent ;

approves the previous *Code* if amended at the last International Mycological Congress (in the circumstance where there has not been an International Botanical Congress since the last International Mycological Congress) as a basis for discussion by the Session, and otherwise utilizes the most recent published *Code* ;

- (b) décide des propositions d'amendement du *Code* se rapportant uniquement aux organismes traités comme des champignons ;

decides on proposals to amend the *Code* relating solely to organisms treated as fungi ;

- (c) nomme des comités ad hoc pour examiner des questions spécifiques et faire rapport à la Session ;

appoints ad hoc committees to consider specific questions and report back to the Session ;

- (d) autorise les Comités spécialisés, dotés d'un mandat spécifique, à traiter des questions se rapportant uniquement aux noms d'organismes traités comme champignons, étant désignés par le Comité de Nomenclature pour les Champignons en concertation avec le Comité Général et faisant rapport à la Session de Nomenclature des Champignons du prochain Congrès International de Mycologie ;

authorizes Special-purpose Committees, with a specific mandate, to deal with matters relating solely to names of organisms treated as fungi, to be appointed by the Nomenclature Committee for Fungi in consultation with the General Committee and report back to the Fungal Nomenclature Session of the next International Mycological Congress ;

- (e) élit les membres ordinaires du Comité de Nomenclature pour les Champignons ;

elects the ordinary members of the Nomenclature Committee for Fungi ;

- (f) élit le Secrétaire du Bureau de Nomenclature des Champignons pour le prochain Congrès International de Mycologie ;

elects the Secretary of the Fungal Nomenclature Bureau for the next International Mycological Congress ;

- (g) reçoit les rapports des Comités Spécialisés traitant de questions se rapportant uniquement aux noms d'organismes traités comme des champignons.

receives reports of Special-purpose Committees dealing with matters relating solely to names of organisms treated as fungi.

**8.6.** Le Président de la Session de Nomenclature des Champignons est élu par le Comité de Nomenclature pour les Champignons en concertation avec le Comité Général avant le Congrès International de Mycologie. Le Président dirige les débats et est responsable de leur harmonie et de leur conclusion en temps opportun ; il donne la parole et la retire aux conférenciers ; il peut mettre fin à un débat ; il décide des questions de procédure non couvertes par la Div. III ; et il est autorisé à proposer une résolution au nom de la Session de Nomenclature des Champignons lors d'une session plénière du même Congrès International de Mycologie afin que les décisions et les nominations de la Session de Nomenclature de Champignons concernant les questions se rapportant uniquement aux noms d'organismes traités comme des champignons soient approuvées.

The Chair of the Fungal Nomenclature Session is elected by the Nomenclature Committee for Fungi in consultation with the General Committee prior to the International Mycological Congress. The Chair chairs the debates and is responsible for their harmony and timely conclusion ; recognizes and silences speakers ; may end a debate ; decides on procedural matters not covered in Div. III ; and is authorized to move a resolution on behalf of the Fungal Nomenclature Session at a plenary session of the same International Mycological Congress that the decisions and appointments of the Fungal Nomenclature Session with respect to matters relating solely to names of organisms treated as fungi be approved.

**8.7.** Au sein du Bureau de Nomenclature des Champignons, le Secrétaire Adjoint est nommé par le Secrétaire et approuvé par le Comité de Nomenclature pour les Champignons en concertation avec le Comité Général au plus tard trois ans avant le Congrès International de Mycologie. Le

Secrétaire Adjoint assiste et, si nécessaire, remplace le Secrétaire.

In the Fungal Nomenclature Bureau, the Deputy Secretary is appointed by the Secretary and approved by the Nomenclature Committee for Fungi in consultation with the General Committee no later than three years prior to the International Mycological Congress. The Deputy Secretary assists and, if necessary, serves in place of the Secretary.

- 8.8.** Le Rapporteur Général élu pour le Congrès International de Botanique qui suit le Congrès International de Mycologie, ou un suppléant désigné par ce Rapporteur Général, est invité à assister à la Session de Nomenclature des Champignons en tant que conseiller sans droit de vote à la Session.

The Rapporteur-général elected for the International Botanical Congress that follows the International Mycological Congress, or an alternate appointed by that Rapporteur-général, is invited to attend the Fungal Nomenclature Session as a non-voting advisor to the Session.

- 8.9.** Lorsque les propositions se rapportant uniquement aux noms d'organismes traités comme des champignons sont traitées lors d'une Session de Nomenclature de Champignons, il n'y a pas de vote institutionnel, et donc les Disp. 3, 7.5 et 7.12 ne s'appliquent pas. Chaque membre de la Session a un vote personnel. Aucun cumul ou transfert de votes personnels n'est autorisé.

When proposals relating solely to names of organisms treated as fungi are dealt with in a Fungal Nomenclature Session, there are no institutional votes, and therefore Prov. 3, 7.5, and 7.12 do not apply. Each member of the Session has one personal vote. No accumulation or transfer of personal votes is permissible.

- 8.10.** Les décisions prises lors de la Session de Nomenclature des Champignons d'un Congrès International de Mycologie se rapportant uniquement aux noms d'organismes traités comme des champignons, une fois acceptées par une session plénière ultérieure du même Congrès, lient la Session de Nomenclature convoquée au Congrès International de Botanique suivant. De telles décisions pourront toutefois faire l'objet d'ajustements d'ordre rédactionnel jugé nécessaire par le Comité Editorial.

The decisions taken at the Fungal Nomenclature Session of an International Mycological Congress relating solely to names of organisms treated as fungi, once accepted by a subsequent plenary session of the same Congress, are binding on the Nomenclature Section convened at the subsequent International Botanical Congress. Such decisions will, however, be open for any editorial adjustments deemed necessary by the Editorial Committee.

- 8.11.** Certaines publications, qui peuvent être électroniques ou imprimées ou les deux, paraissent aussi rapidement que possible après le Congrès International de Mycologie, pas nécessairement dans cette séquence :

Certain publications, which may be electronic or printed or both, appear as soon as feasible after an International Mycological Congress, not necessarily in this sequence :

- (a) les décisions et les élections approuvées par la Session de Nomenclature des Champignons, y compris les résultats du vote indicatif préalable ;  
the Congress-approved decisions and elections of the Fungal Nomenclature Session including the results of the preliminary guiding vote ;
- (b) l'annonce des Comités Spécialisés et de leurs membres ;  
the announcement of Special-purpose Committees and their membership ;
- (c) une transcription de la Session de Nomenclature des Champignons.  
a transcript of the Fungal Nomenclature Session.

- 8.12.** Lorsque des modifications du *Code* ont été autorisées par une session plénière d'un Congrès International Mycologique sur la base d'une résolution proposée par la Session de Nomenclature des Champignons de ce Congrès, ces modifications doivent être insérées dans quelque version en ligne de ce *Code* que ce soit de telle manière qu'il soit clair que ces modifications ont pour origine le Congrès International Mycologique.

Where modifications to the *Code* have been authorized by a plenary session of an International Mycological Congress on a resolution moved by the Fungal Nomenclature Session of that Congress, such modifications should be inserted into any online version of the *Code* in such a

manner that it is clear that the modifications originated from that International Mycological Congress.

# GLOSSAIRE





# DÉFINITIONS DES TERMES UTILISÉS DANS CE CODE

L'utilisation particulière de quelques autres mots, non définis dans le *Code*, est également indiquée; ceux-ci sont mis en italique dans la liste ci-dessous et sont accompagnés par une explication de leur utilisation.

**acte nomenclatural.** Un acte exigeant la publication effective qui résulte d'une nouveauté nomenclaturale ou qui affecte les aspects des noms tels que la typification (Art. 7.10, 7.11 et F.5.4), la priorité (Art. 11.5 et 53.5), l'orthographe (Art. 61.3), ou le genre grammatical (Art. 62.3) (Art. 34.1 note de bas de page) (voir aussi *nouveauté nomenclaturale*).

**nomenclatural act.** An act requiring effective publication that results in a nomenclatural novelty or affects aspects of names such as typification (Art. 7.10, 7.11, and F.5.4), priority (Art. 11.5 and 53.5), orthography (Art. 61.3), or gender (Art. 62.3) (Art. 34.1 footnote) (see also *nomenclatural novelty*).

**affirmation.** L'adoption dans une publication qui n'utilise pas largement une méthode mécanique de sélection d'un choix de type qui avait été fait en utilisant une telle méthode et qui n'avait pas dans l'intervalle été remplacé (Art. 10.5). Les choix de type qui ont été ainsi affirmés ne peuvent plus être remplacés (voir aussi *remplacé*).

**affirmation.** The adoption in a publication that did not use a largely mechanical method of selection of a choice of type that had been made using such a method and that had not in the interval been superseded (Art. 10.5). Choices of type that have been so affirmed can no longer be superseded (see also *superseded*).

**analyse.** Une figure ou un groupe de figures, généralement séparé de l'illustration principale de l'organisme (mais le plus souvent sur la même page ou planche), montrant des détails facilitant l'identification, avec ou sans légende distincte (Art. 38.9; voir aussi l'Art. 38.10).

**analysis.** A figure or group of figures, commonly separate from the main illustration of the organism (though usually on the same page or plate), showing details aiding identification, with or without a separate caption (Art. 38.9; see also Art. 38.10).

**anamorphe.** Un morphe mitotique asexuel chez les champignons pléomorphes (Art. F.8 Notes 1 et 2).

**anamorph.** A mitotic asexual morph in pleomorphic fungi (Art. F.8 Notes 1 and 2).

**attribué.** [Non défini] – considéré comme appartenant ou produit par une personne ou un taxon, p. ex. un nom attribué à son ou ses auteurs comme défini par l'Art. 46, un caractère attribué à un taxon (Art. 40.5), ou un spécimen attribué à un taxon (Art. 26 Ex. 3 et 6).

**attributed.** [Not defined] – regarded as belonging to or produced by a person or a taxon, e.g. a name attributed to its author(s) as determined by Art. 46, a feature attributed to a taxon (Art. 40.5), or a specimen attributed to a taxon (Art. 26 Ex. 3 and 6).

**attribution.** L'association directe du nom d'une ou plusieurs personnes avec un nouveau nom ou la description ou la diagnose d'un taxon (46.3).

**ascription.** The direct association of the name of a person or persons with a new name or description or diagnosis of a taxon (Art. 46.3).

**autographe indélébile.** Matériel écrit à la main reproduit par un processus mécanique ou graphique (tel que la lithographie, l'offset, ou la gravure sur métal) (Art. 30.6).

**indelible autograph.** Handwritten material reproduced by some mechanical or graphic process (such as lithography, offset, or metallic etching) (Art. 30.6).

**autonyme.** Le nom automatiquement créé d'une subdivision d'un genre ou d'un taxon infraspécifique qui inclut le type du nom adopté et légitime, respectivement, du genre ou de l'espèce. Son épithète finale répète sans modification le nom de genre ou l'épithète spécifique et n'est pas suivie par une citation d'auteur (Art. 22.1 et 26.1). Les autonymes nécessitent de ne pas être effectivement publiés ou de respecter les dispositions pour une publication valide (Art. 32.1), ils sont automatiquement établis, à n'importe quel rang, par la première autorité d'une publication valide au rang du nom d'une subdivision d'un genre sous le nom générique légitime ou d'un nom d'un taxon infraspécifique sous un nom d'espèce légitime (rt. 22.3 et 26.3). [Les autonymes ne sont pas permis sous des noms illégitimes de genre ou d'espèce (Art. 22.5 et 27.2); ils n'existent pas non plus

au-dessus du rang de genre.]

**autonym.** The automatically established name of a subdivision of a genus or of an infraspecific taxon that includes the type of the adopted, legitimate name of the genus or species, respectively. Its final epithet repeats unaltered the generic name or specific epithet and is not followed by an author citation (Art. 22.1 and 26.1). Autonyms need not be effectively published nor comply with the provisions for valid publication (Art. 32.1), they are automatically established, at any given rank, by the first instance of valid publication at that rank of a name of a subdivision of a genus under a legitimate generic name or of a name of an infraspecific taxon under a legitimate species name (Art. 22.3 and 26.3). [Autonyms are not allowed under illegitimate names of genera or species (Art. 22.5 and 27.2); nor do they exist above the rank of genus.]

**basionyme.** Le nom légitime précédemment publié sur lequel repose une nouvelle combinaison ou un nom à un nouveau rang. Le basionyme ne possède pas lui-même un basionyme; il fournit l'épithète finale, le nom, ou la racine de la nouvelle combinaison ou du nom au nouveau rang (Art. 6.10) (voir aussi **nom à un nouveau rang, nouvelle combinaison**).

**basionym.** The legitimate, previously published name on which a new combination or name at new rank is based. The basionym does not itself have a basionym; it provides the final epithet, name, or stem of the new combination or name at new rank (Art. 6.10) (see also **name at new rank, new combination**).

**binomial.** Voir **combinaison binaire**.

**binomial.** See **binary combination**.

**citation d'auteur.** Une déclaration du ou des noms du ou des auteurs responsables de l'établissement ou de l'introduction d'un nom; lorsqu'elle est utilisée, elle est ajoutée à ce nom (Art. 46–50).

**author citation.** A statement of the name(s) of the author(s) responsible for the establishment or introduction of a name; when used, it is appended to that name (Art. 46–50).

**combinaison.** Un nom d'un taxon de rang inférieur au genre, composé du nom d'un genre combiné avec une ou deux épithètes (Art. 6.7).

**combination.** A name of a taxon below the rank of genus, consisting of the name of a genus combined with one or two epithets (Art. 6.7).

**combinaison binaire (binomiale).** Un nom générique combiné avec une épithète spécifique pour former un nom d'espèce (Art. 23.1) (voir aussi **combinaison**).

**binary combination (binomial).** A generic name combined with a specific epithet to form a species name (Art. 23.1) (see also **combination**).

**combinatio nova (comb. nov.).** Voir **nouvelle combinaison**.

**combinatio nova (comb. nov.).** See **new combination**.

**composé.** Un nom ou une épithète qui combine des éléments provenant de deux ou plusieurs mots grecs ou latins; un composé régulier est celui dans lequel un nom ou un adjectif dans une position qui n'est pas terminale apparaît comme une racine modifiée (Art. 60.10) (voir aussi **pseudo-composé**).

**compound.** A name or epithet that combines elements derived from two or more Greek or Latin words; a regular compound is one in which a noun or adjective in a non-final position appears as a modified stem (Art. 60.10) (see also **pseudocompound**).

**cultivar.** La catégorie indépendante de base employée pour des organismes en agriculture, en sylviculture et en horticulture et définie et réglementée dans l'*International Code of Nomenclature for Cultivated Plants* [*Code International de Nomenclature pour les Plantes Cultivées*] (Art. 28 Notes 2, 4 et 5).

**cultivar.** The basic independent category used for organisms in agriculture, forestry, and horticulture and defined and regulated in the *International Code of Nomenclature for Cultivated Plants* (Art. 28 Notes 2, 4, and 5).

**date d'un nom.** La date de publication valide d'un nom (Art. 33.1).

**date of name.** The date of valid publication of a name (Art. 33.1).

**décision contraignante.** Une recommandation faite par le Comité Général et ratifiée par un Congrès In-

ternational de Botanique portant sur le fait de savoir (1) si un nom est valablement publié ou non (Art. 38.4) ou (2) si des noms doivent être traités ou non comme des homonymes (Art. 53.5). Des décisions contraignantes sont répertoriées dans (1) l'Annexe VI ou (2) l'Annexe VII.

**binding decision.** A recommendation made by the General Committee and ratified by an International Botanical Congress on (1) whether or not a name is validly published (Art. 38.4) or (2) whether or not names are to be treated as homonyms (Art. 53.4). Binding decisions are listed in (1) App. VI or (2) App. VII.

**descriptio generico-specifica.** Une description unique validant simultanément les noms d'un genre et son unique espèce (Art. 38.5).

**descriptio generico-specifica.** A single description simultaneously validating the names of a genus and its single species (Art. 38.5).

*description.* [Non défini] – l'énoncé publié d'un caractère ou des caractères d'un taxon individuel ; une description (ou une diagnose) est exigée pour la publication valide d'un nom d'un nouveau taxon (Art. 38.1 (a) et 38.3) ; une description validante n'a pas besoin d'être diagnostique (Art. 38 Note 2).

*description.* [Not defined] – a published statement of a feature or features of an individual taxon ; a description (or a diagnosis) is required for valid publication of a name of a new taxon (Art. 38.1(a) and 38.3) ; a validating description need not be diagnostic (Art. 38 Note 2).

*désignation.* [Non défini] – le terme employé pour ce qui semble être un nom, mais qui (1) n'a pas été publié valablement et n'est donc pas un nom au sens du Code (Art. 6.3) ou (2) ne doit pas être considéré comme un nom (Art. 20.4 et 23.6) (voir aussi *désignation du type*).

*designation.* [Not defined] – the term used for what appears to be a name but that (1) has not been validly published and hence is not a name in the sense of the Code (Art. 6.3) or (2) is not to be regarded as a name (Art. 20.4 and 23.6) (see also *type designation*).

*désignation binaire.* [Non défini] – une combinaison binaire apparente qui n'a pas été publiée valablement (voir aussi l'Art. 6.3) (voir aussi *désignation*).

*binary designation.* [Not defined] – an apparent binary combination that has not been validly published (see also Art. 6.3) (see also *designation*).

*désignation du type.* [Non défini] – une déclaration explicite qui établit le type d'un nom ; soit (1) un holotype (Art. 9.1) soit un ou des syntypes (Art. 9.6) désignés dans le protologue ou (2) un lectotype, un néotype, ou un épitype désigné subséquentement selon les dispositions des Art. 9–10 et conformément aux Art. 7.8–7.11 et F.5.4.

*type designation.* [Not defined] – an explicit statement that establishes the type of a name ; either (1) a holotype (Art. 9.1) or syntype(s) (Art. 9.6) designated in the protologue or (2) a lectotype, neotype, or epitype subsequently designated under the provisions of Art. 9–10 and in accordance with Art. 7.8–7.11 and F.5.4.

**désignation mal placée.** Une désignation de rang employée contrairement à l'ordre relatif spécifié dans le Code (Art. 18.2, 19.2, 37.6 et 37 Note 1).

**misplaced term.** A rank-denoting term used contrary to the relative order specified in the Code (Art. 18.2, 19.2, 37.6, and 37 Note 1).

**diagnose.** L'énoncé de ce qui, dans l'esprit de son auteur, distingue un taxon d'autres taxons (Art. 38.2) ; une diagnose (ou une description) est exigée pour la publication valide d'un nom d'un nouveau taxon (Art. 38.1 (a)).

**diagnosis.** A statement of that which in the opinion of its author distinguishes a taxon from other taxa (Art. 38.2) ; a diagnosis (or a description) is required for valid publication of a name of a new taxon (Art. 38.1(a)).

*disponible.* [Non défini] – appliqué à une épithète dans un nom (Art. 11.4, 11.5 et F.3.7), le type duquel relève la délimitation du taxon considéré et pour lequel l'utilisation de l'épithète ne serait pas contraire aux règles (voir aussi **nom disponible**).

*available.* [Not defined] – applied to an epithet in a name (Art. 11.4, 11.5, and F.3.7), the type of which falls within the circumscription of the taxon under consideration and where the use of the epithet would not be contrary to the rules (see also **available name**).

**double.** Partie d'une récolte unique d'une espèce ou d'un taxon infraspécifique (Art. 8.3 note de bas de page) (voir aussi *récolte*).

**duplicate.** Part of a single gathering of a single species or infraspecific taxon (Art. 8.3 footnote) (see also *gathering*).

*élément (tel qu'appliqué à la typification).* [Non défini] – appliqué à un spécimen ou illustration admissible comme un type ; également appliqué à un nom d'espèce considéré comme le plein équivalent de son type aux fins de la désignation ou de la citation du type d'un nom d'un genre ou de la subdivision d'un genre (Art. 10.1).

*element (as applied to typification).* [Not defined] – applied to a specimen or illustration eligible as a type ; also applied to a species name considered as the full equivalent of its type for the purposes of designation or citation of the type of a name of a genus or subdivision of a genus (Art. 10.1).

*épithète.* [Non défini] – employé pour les mots dans une combinaison autres que le nom de genre et n'importe quel terme désignant un rang ; les mots munis d'un trait d'union sont équivalents à un seul mot (Art. 6.7, 11.4, 21.1, 23.1 et 24.1 ; voir aussi Art. H.10.2) (voir aussi *épithète finale*).

*epithet.* [Not defined] – used for the words in a combination other than the generic name and any rank-denoting term ; hyphenated words are equivalent to a single word (Art. 6.7, 11.4, 21.1, 23.1, and 24.1 ; see also Art. H.10.2) (see also *final epithet*).

**épithète finale.** La dernière épithète dans la séquence de n'importe quelle combinaison particulière, que ce soit au rang d'une subdivision d'un genre, ou d'une espèce, ou d'un taxon infraspécifique (Art. 6.10 note de bas de page).

**final epithet.** The last epithet in sequence in any particular combination, whether the rank of a subdivision of a genus, or of species, or of an infraspecific taxon (Art. 6.10 footnote).

**épitype.** Un spécimen ou une illustration choisi pour servir de type interprétatif lorsque l'holotype, le lectotype, ou le néotype précédemment désigné, ou tout le matériel original associé à un nom validement publié, ne peuvent être identifiés en vue de l'application précise du nom à un taxon (Art. 9.9).

**epitype.** A specimen or illustration selected to serve as an interpretative type when the holotype, lectotype, or previously designated neotype, or all original material associated with a validly published name, cannot be identified for the purpose of the precise application of the name to a taxon (Art. 9.9).

**exemple voté.** Un Exemple, indiqué par un astérisque dans le *Code*, accepté par un Congrès International de Botanique dans le but de régir la pratique nomenclaturale lorsque l'Article correspondant est susceptible d'une interprétation divergente ou ne couvre pas de façon adéquate le sujet. Un Exemple voté est donc comparable à une règle, par opposition à d'autres Exemples fournis par le Comité Editorial uniquement à des fins d'illustration (Art. 7 \*Ex. 16 note de bas de page).

**voted Example.** An Example, denoted by an asterisk in the *Code*, accepted by an International Botanical Congress in order to govern nomenclatural practice when the corresponding Article is open to divergent interpretation or does not adequately cover the matter. A voted Example is therefore comparable to a rule, as contrasted with other Examples provided by the Editorial Committee solely for illustrative purposes (Art. 7 \*Ex. 16 footnote).

**ex-type (ex typo), ex-holotype (ex holotypo), ex-isotype (ex isotypo), etc.** Un échantillon vivant obtenu du type d'un nom lorsque celui-ci est une culture préservée de façon permanente dans un état métaboliquement inactif (Rec. 8B.2).

**ex-type (ex typo), ex-holotype (ex holotypo), ex-isotype (ex isotypo), etc.** A living isolate obtained from the type of a name when this is a culture permanently preserved in a metabolically inactive state (Rec. 8B.2).

**forma specialis.** Voir *forme spéciale*.

**forma specialis.** See *special form*.

**forme spéciale (forma specialis).** Un taxon de parasites, particulièrement des champignons, caractérisé

d'un point de vue physiologique mais à peine ou pas du tout d'un point de vue morphologique, dont la nomenclature n'est pas couverte par ce *Code* (Art. 4 Note 4).

**special form (forma specialis).** A taxon of parasites, especially fungi, characterized from a physiological standpoint but scarcely or not at all from a morphological standpoint, the nomenclature of which is not governed by this *Code* (Art. 4 Note 4).

**formule hybride.** Une expression composée des noms des taxons parents d'un hybride séparés par un signe de multiplication × placé entre eux (Art. H.2.1).

**hybrid formula.** An expression consisting of the names of the parent taxa of a hybrid with a multiplication sign × placed between them (Art. H.2.1).

**genre monotypique.** Un genre pour lequel un seul binôme est publié valablement (Art. 38.6) (voir aussi *monospécifique*).

**monotypic genus.** A genus for which a single binomial is validly published (Art. 38.6) (see also *unispecific*).

**holotype.** Le spécimen ou l'illustration unique signalé comme le type nomenclatural par le ou les auteurs du nom d'une nouvelle espèce ou d'un taxon infraspécifique ou, quand aucun type n'était indiqué, utilisé par le ou les auteurs au moment de la préparation de la description d'un nouveau taxon (Art. 9.1 et Note 1 ; voir aussi l'Art. 9.2).

**holotype.** The one specimen or illustration indicated as the nomenclatural type by the author(s) of a name of a new species or infraspecific taxon or, when no type was indicated, used by the author(s) when preparing the account of the new taxon (Art. 9.1 and Note 1 ; see also Art. 9.2).

**homonyme.** Un nom orthographié exactement comme un autre nom publié pour un taxon au même rang basé sur un type différent (Art. 53.1). Note : les noms des subdivisions du même genre ou de taxons infraspécifiques de la même espèce qui sont basés sur des types différents et ont la même épithète finale sont des homonymes, même s'ils appartiennent à des rangs différents (Art. 53.3), parce que le terme désignant le rang ne fait pas partie du nom (Art. 21 Note 1 et Art. 24 Note 2) (voir aussi **noms similaires prêtant à confusion**).

**homonym.** A name spelled exactly like another name published for a taxon at the same rank based on a different type (Art. 53.1). Note : names of subdivisions of the same genus or of infraspecific taxa within the same species that are based on different types and have the same final epithet are homonyms, even if they differ in rank (Art. 53.3), because the rank-denoting term is not part of the name (Art. 21 Note 1 and Art. 24 Note 2) (see also **confusingly similar names**).

**identifiant.** [Non défini] – (1) un chiffre unique ou une chaîne de caractères délivrés par un dépôt nomenclatural reconnu tel qu'exigé par les Art. F.5.1 et F.5.4 pour les dispositions régissant l'enregistrement des nouveautés nomenclaturales et certains actes nomenclaturaux. (2) un chiffre unique ou une chaîne de caractères appliqué à un spécimen, p. ex. un numéro d'accession ou un code-barre.

**identifier.** [Not defined] – (1) a unique number or string of characters issued by a recognized nomenclatural repository as required by Art. F.5.1 and F.5.4 for the purpose of registering nomenclatural novelties and certain nomenclatural acts. (2) A unique number or string of characters applied to a specimen, e.g. an accession number or a barcode.

**illustration.** Une œuvre d'art ou une photographie représentant un caractère ou des caractères d'un organisme, p. ex. un dessin, une image d'un spécimen d'herbier, ou d'un Microscope Electronique à Balayage (Art. 6.1 note de bas de page).

**illustration.** A work of art or a photograph depicting a feature or features of an organism, e.g. a drawing, a picture of a herbarium specimen, or a scanning electron micrograph (Art. 6.1 footnote).

**infraspécifique.** [Non défini] - au-dessous du rang de l'espèce.

**infraspecific.** [Not defined] – below the rank of species.

**isoépitope.** Un double de l'épitope (Art. 9.4 note de bas de page).

**isoepitope.** A duplicate specimen of the epitope (Art. 9.4 footnote).

**isolectotype.** Un double du lectotype (Art. 9.4 note de bas de page).

**isolectotype.** A duplicate specimen of the lectotype (Art. 9.4 footnote).

**isonéotype.** Un double du néotype (Art. 9.4 note de bas de page).

**isoneotype.** A duplicate specimen of the neotype (Art. 9.4 footnote).

**isonyme.** Le même nom basé sur le même type, publié indépendamment à différentes époques éventuellement par des auteurs différents. Note : seul le plus ancien isonyme a un statut nomenclatural (Art. 6 Note 2 ; mais voir Art. 14.14).

**isonym.** The same name based on the same type, published independently at different times perhaps by different authors. Note : only the earliest isonym has nomenclatural status (Art. 6 Note 2 ; but see Art. 14.14).

**isosyntype.** Un double d'un syntype (Art. 9.4 note de bas de page).

**isosyntype.** A duplicate specimen of a syntype (Art. 9.4 footnote).

**isotype.** Un double de l'holotype (Art. 9.5).

**isotype.** A duplicate specimen of the holotype (Art. 9.5).

**lectotype.** Un spécimen ou une illustration désigné du matériel original comme le type nomenclatural, conformément aux Art. 9.11 et 9.12, si le nom a été publié sans holotype, ou si l'holotype est perdu ou détruit, ou si un type est considéré appartenir à plus d'un taxon (Art. 9.3).

**lectotype.** One specimen or illustration designated from the original material as the nomenclatural type, in conformity with Art. 9.11 and 9.12, if the name was published without a holotype, or if the holotype is lost or destroyed, or if a type is found to belong to more than one taxon (Art. 9.3).

**matériel original.** Le jeu de spécimens et d'illustrations parmi lesquels un lectotype peut être choisi (voir l'Art. 9.4, les Notes 2 et 3, l'Art. F.3.9, et la Note 2 pour les détails), ou l'holotype (voir l'Art. 9.1).

**original material.** The set of specimens and illustrations from which a lectotype may be chosen (see Art. 9.4, Notes 2 and 3, Art. F.3.9, and Note 2 for details), or the holotype (see Art. 9.1).

**mélange.** [Non défini] – quelque chose de mélangé, particulièrement un ingrédient mineur, utilisé pour les composants d'une récolte qui représente un taxon ou des taxons autre que celui prévu par le collectionneur, et qui n'exclut pas la récolte, ou une partie de celle-ci, étant un spécimen de type, le mélange étant exclu (Art. 8.2).

**admixture.** [Not defined] – something mixed in, especially a minor ingredient ; used for components of a gathering that represent a taxon or taxa other than that intended by the collector and, because the admixture is disregarded, do not prevent the gathering, or part thereof, from being a type specimen (Art. 8.2).

**monospécifique.** [Non défini] – avec une seule espèce.

**unispecific.** [Not defined] – with a single species.

**néotype.** Un spécimen ou une illustration sélectionné pour servir comme type nomenclatural si aucun matériel original n'est existant ou tant qu'il est manquant (Art. 9.8 et 9.13 ; voir aussi Art. 9.16 et 9.19).

**neotype.** A specimen or illustration selected to serve as nomenclatural type if no original material is extant or as long as it is missing (Art. 9.8 and 9.13 ; see also Art. 9.16 and 9.19).

**nom.** Un nom qui a été publié valablement, qu'il soit légitime ou illégitime (Art. 6.3) (voir aussi *désignation*).

**name.** A name that has been validly published, whether it is legitimate or illegitimate (Art. 6.3) (see also *designation*).

**nom à un nouveau rang (status novus).** Un nouveau nom basé sur un nom légitime précédemment publié à un rang différent, qui est son basionyme et qui fournit l'épithète finale, le nom, ou la racine du nom au nouveau rang (Art. 6.10 et 7.3) (voir aussi *basionyme*, *nouvelle combinaison*).

**name at new rank (status novus).** A new name based on a legitimate, previously published name at a

different rank, which is its basionym and which provides the final epithet, name, or stem of the name at new rank (Art. 6.10 and 7.3) (see also *basionym, new combination*).

**nom conservé (nomen conservandum).** (1) Un nom d'une famille, d'un genre, ou d'une espèce, ou dans certains cas un nom d'une subdivision d'un genre ou d'un taxon infraspécifique, jugé comme légitime, même s'il peut avoir été illégitime lors de sa publication, et ayant préséance sur d'autres noms spécifiés même s'il perd la priorité (Art. 14.1–14.7, 14.10, Annexes II, III et IV). (2) Un nom pour lequel le type, l'orthographe, ou le genre grammatical a été fixé par le processus de conservation (Art. 14.8, 14.9, Annexes III, et IV).

**conserved name (nomen conservandum).** (1) A name of a family, genus, or species, or in certain cases a name of a subdivision of a genus or of an infraspecific taxon, declared legitimate, even though it may have been illegitimate when published, and taking precedence over other specified names even if it lacks priority (Art. 14.1–14.7, 14.10, App. II, III, and IV). (2) A name for which the type, orthography, or gender has been fixed by the conservation process (Art. 14.8, 14.9, 14.11, App. III, and IV).

**nom correct.** Le nom qui doit être adopté conformément aux règles pour un taxon avec une délimitation, une position et un rang caractéristiques (Art. 6.6, 11.1, 11.3 et 11.4).

**correct name.** The name that must be adopted in accordance with the rules for a taxon with a particular circumscription, position, and rank (Art. 6.6, 11.1, 11.3, and 11.4).

**nom d'un nouveau taxon.** Un nom publié valablement comme une entité à part entière, c'est-à-dire un nom qui n'est pas fondé sur un nom valablement publié précédemment ; il n'est pas une nouvelle combinaison, un nom à un nouveau rang (status novus), ou un nom de remplacement (nomen novum) (Art. 6.9).

**name of a new taxon.** A name validly published in its own right, i.e. one not based on a previously validly published name; it is not a new combination, a name at new rank (status novus), or a replacement name (nomen novum) (Art. 6.9).

**nom de remplacement (nomen novum).** Un nouveau nom publié comme substitut explicite (substitut déclaré) pour un nom légitime ou illégitime, un nom précédemment publié, qui est son synonyme remplacé et qui, quand il est légitime, ne fournit pas l'épithète finale, le nom, ou la racine du nom de remplacement (Art. 6.11 et 7.4 ; pour les noms non explicitement proposés comme substituts voir les Art. 6.12 et 6.13).

**replacement name (nomen novum).** A new name published as an explicit substitute (avowed substitute) for a legitimate or illegitimate, previously published name, which is its replaced synonym and which, when legitimate, does not provide the final epithet, name, or stem of the replacement name (Art. 6.11 and 7.4 ; for names not explicitly proposed as substitutes see Art. 6.12 and 6.13).

**nom descriptif.** Un nom d'un taxon de rang supérieur à la famille qui n'est pas formé à partir d'un nom générique (Art. 16.1 (b)).

**descriptive name.** A name of a taxon above the rank of family not formed from a generic name (Art. 16.1(b)).

**nom disponible.** Un nom publié sous l'*International Code of Zoological Nomenclature* [*Code International de Nomenclature Zoologique*] avec un statut équivalent à celui d'un nom publié valablement sous l'*International Code of Nomenclature for algae, fungi, and plants* [*Code International de Nomenclature pour les algues, les champignons et les plantes*] (Art. 45 Ex. 1 note de bas de page).

**available name.** A name published under the *International Code of Zoological Nomenclature* with a status equivalent to that of a validly published name under the *International Code of Nomenclature for algae, fungi, and plants* (Art. 45 Ex. 1 footnote).

**nom illégitime.** Un nom valablement publié qui n'est pas conforme aux règles spécifiées (Art. 6.4), principalement celles qui sont relatives aux noms superflus (Art. 52) et à l'homonymie (Art. 53 et 54).

**illegitimate name.** A validly published name that is not in accordance with specified rules (Art. 6.4), principally those on superfluity (Art. 52) and homonymy (Art. 53 and 54).

**nom légitime.** Un nom publié valablement qui est conforme aux règles, c'est-à-dire un nom qui n'est pas illégitime (Art. 6.5) (voir aussi *nom illégitime*).

**legitimate name.** A validly published name that is in accordance with the rules, i.e. one that is not illegitimate (Art. 6.5) (see also *illegitimate name*).

**nom protégé.** Le nom d'un organisme traité comme un champignon répertorié (dans les Annexes IIA, III et IV) avec son type et considéré comme conservé contre n'importe quel synonyme ou homonyme pouvant lui être opposé répertorié ou non (incluant les noms sanctionnés), bien que la conservation selon l'Art. 14 passe outre cette protection (Art. F.2.1).

**protected name.** The name of an organism treated as a fungus listed (in App. IIA, III, and IV) with its type and treated as conserved against any competing listed or unlisted synonyms or homonyms (including sanctioned names), although conservation under Art. 14 overrides this protection (Art. F.2.1).

**nom provisoire.** Une désignation proposée en prévision de l'acceptation future du taxon concerné, ou d'une délimitation, d'une position, ou du rang propre au taxon (Art. 36.1(a)).

**provisional name.** A designation proposed in anticipation of the future acceptance of the taxon concerned, or of a particular circumscription, position, or rank of the taxon (Art. 36.1(a)).

**nom rejeté.** Un nom jugé comme ne devant pas être utilisé, soit par une action formelle selon les Art. 14, 56 ou F.7 primant d'autres dispositions du Code (voir *nomen rejiciendum*, *nomen utique rejiciendum*) ou parce qu'il était nomenclaturalement superflu lorsque publié (Art. 52) ou qu'il était un homonyme postérieur (Art. 53 et 54). Un nom considéré comme rejeté en vertu de l'Art. F.7 peut devenir éligible pour une utilisation par conservation selon l'Art. 14.

**rejected name.** A name ruled as not to be used, either by formal action under Art. 14, 56, or F.7 overriding other provisions of the Code (see *nomen rejiciendum*, *nomen utique rejiciendum*) or because it was nomenclaturally superfluous when published (Art. 52) or a later homonym (Art. 53 and 54). A name treated as rejected under Art. F.7 may become eligible for use by conservation under Art. 14.

**nom sanctionné (nomen sanctionatum).** Le nom d'un champignon traité comme si conservé contre des homonymes antérieurs et des synonymes concurrents, par l'acceptation dans un ouvrage de sanctionnement (Art. F.3.1).

**sanctioned name (nomen sanctionatum).** The name of a fungus treated as if conserved against earlier homonyms and competing synonyms, through acceptance in a sanctioning work (Art. F.3.1).

**nom superflu.** Un nom qui, lorsque publié, a été appliqué à un taxon qui, comme définit par son auteur, incluait certainement le type d'un nom qui devait avoir été adopté, ou dont l'épithète devait avoir été adoptée, suivant les règles (Art. 52.1). Un nom superflu est illégitime à l'exception des conditions de l'Art. 52.4 ou à moins qu'il soit conservé (Art. 14), protégé (Art. F.2) ou sanctionné (Art. F.3).

**superfluous name.** A name that, when published, was applied to a taxon that, as circumscribed by its author, definitely included the type of a name that ought to have been adopted, or of which the epithet ought to have been adopted, under the rules (Art. 52.1). A superfluous name is illegitimate except as provided by Art. 52.4 or unless conserved (Art. 14), protected (Art. F.2), or sanctioned (Art. F.3).

**nom supprimé.** Voir *nomen utique rejiciendum*.

**suppressed name.** See *nomen utique rejiciendum*.

**nomen alternativum (nom. alt.).** L'un des huit noms de famille, chacun formé régulièrement à partir d'un nom de genre en accord avec l'Art. 18.1, autorisé comme une alternative (Art. 18.6) à l'un des noms de famille de longue tradition traité comme valablement publié en vertu de l'Art. 18.5. De plus, une sous-famille de longue tradition, les *Papilionoideae*, peut être utilisée comme alternative aux *Faboideae* (Art. 19.8) (voir aussi *noms alternatifs*).

**nomen alternativum (nom. alt.).** One of eight family names, each regularly formed from a generic name in accordance with Art. 18.1, allowed as an alternative (Art. 18.6) to one of the family names of long usage treated as validly published under Art. 18.5. In addition, one subfamily name of long usage, *Papilionoideae*, may be used as an alternative to *Faboideae* (Art. 19.8) (see also *alternative names*).

**nomen conservandum (nom. cons.).** Voir *nom conservé*.

**nomen conservandum (nom. cons.).** See *conserved name*.

**nomen novum (nom. nov.).** Voir *nom de remplacement*.



**nomen novum (nom. nov.).** See *replacement name*.

**nomen nudum (nom. nud.).** Une désignation d'un nouveau taxon publié sans description ou diagnose ou référence à une description ou une diagnose (Art. 38 Ex. 1, Rec. 50B).

**nomen nudum (nom. nud.).** A designation of a new taxon published without a description or diagnosis or reference to a description or diagnosis (Art. 38 Ex. 1, Rec. 50B).

**nomen rejiciendum (nom. rej.).** Un nom rejeté en faveur d'un nom conservé selon l'Art. 14 ou un nom jugé comme rejeté selon l'Art. 56.1 (Annexes IIA, III, IV et V) (voir aussi *nom rejeté*).

**nomen rejiciendum (nom. rej.).** A name rejected in favour of a name conserved under Art. 14 or a name ruled as rejected under Art. 56 (App. IIA, III, IV, and V) (see also *rejected name*).

**nomen sanctionatum (nom. sanct.).** Voir *nom sanctionné*.

**nomen sanctionatum (nom. sanct.).** See *sanctioned name*.

**nomen utique rejiciendum (nom supprimé).** Un nom jugé comme rejeté selon l'Art. 56. Note : ce nom et tous les noms pour lesquels il est un basionyme ne doivent pas être employés (voir Annexe V).

**nomen utique rejiciendum (suppressed name).** A name ruled as rejected under Art. 56. Note : it and all names for which it is a basionym are not to be used (see App. V).

**noms alternatifs.** Deux ou plusieurs noms différents basés sur le même type proposés simultanément pour le même taxon par le même auteur et acceptés comme alternatifs par l'auteur de la même publication (Art. 36.3) (voir aussi *nomen alternativum*).

**alternative names.** Two or more different names based on the same type accepted simultaneously for the same taxon by the same author and accepted as alternatives by that author in the same publication (Art. 36.3) (see also *nomen alternativum*).

**noms similaires prêtant à confusion.** Des noms à l'orthographe similaire au rang de genre ou au-dessous qui sont susceptibles d'être confondus et sont à traiter comme des homonymes s'ils sont hétérotypiques (Art. 53.2 et 53.3) ou comme des variantes orthographiques s'ils sont homotypiques (Art. 61.5). Des décisions contraignantes peuvent être prises sur le fait que les premiers doivent être traités ou non comme des homonymes (Art. 53.4 et Annexe VII) (voir aussi *homonyme*).

**confusingly similar names.** Orthographically similar names at the rank of genus or below that are likely to be confused and are to be treated as homonyms if heterotypic (Art. 53.2 and 53.3) or as orthographical variants if homotypic (Art. 61.5). Binding decisions may be made on whether or not the former are to be treated as homonyms (Art. 53.4 and App. VII) (see also *homonym*).

**nothospèce.** Une espèce hybride (Art. 3.2).

**nothospecies.** A hybrid species (Art. 3.2).

**nothogène.** Un genre hybride (Art. 3.2).

**nothogenus.** A hybrid genus (Art. 3.2).

**nothomorphe.** Un terme désignant formellement le rang seul des nothotaxons infraspécifiques, équivalent à la variété, qui était permis dans les éditions du *Code* précédant le *Code* de Sydney de 1983. Les noms publiés comme nothomorphes sont désormais traités comme ayant été publiés en tant que noms de variétés (Art. H.12.2 et note de bas de page).

**nothomorph.** A term formerly denoting the only rank of infraspecific nothotaxa, equivalent to variety, that was permitted in editions of the *Code* prior to the Sydney *Code* of 1983. Names published as nothomorphs are now treated as having been published as names of varieties (Art. H.12.2 and footnote).

**nothotaxon.** Un taxon hybride (Art. 3.2 et H.3.1).

**nothotaxon.** A hybrid taxon (Art. 3.2 and H.3.1).

**nouveau nom.** [Non défini] – un nom comme il apparaît à l'endroit de sa publication valide (voir aussi *nouveauté nomenclaturale*).

*new name*. [Not defined] – a name as it appears in the place of its valid publication (see also *nomenclatural novelty*).

**nouveauté nomenclaturale**. N'importe laquelle ou toutes les catégories : nom d'un nouveau taxon, une nouvelle combinaison, un nom à un nouveau rang, et nom de remplacement (Art. 6 Note 4 ; voir aussi l'Art. 6 Note 5) (voir aussi *nouveau nom*).

**nomenclatural novelty**. Any or all of the categories : name of a new taxon, new combination, name at new rank, and replacement name (Art. 6 Note 4 ; see also Art. 6 Note 5) (see also *new name*).

**nouvelle combinaison (combinatio nova)**. Un nouveau nom de rang inférieur au genre basé sur un nom légitime précédemment publié, dont il est le basionyme et qui fournit l'épithète finale de la nouvelle combinaison (Art. 6.10 et 7.3) (voir aussi *basionyme, nom à un nouveau rang*).

**new combination (combinatio nova)**. A new name for a taxon below the rank of genus based on a legitimate, previously published name, which is its basionym and which provides the final epithet of the new combination (Art. 6.10 and 7.3) (see also *basionym, name at new rank*).

**opera utique oppressa**. Voir *ouvrages retirés*.

**opera utique oppressa**. See *suppressed works*.

**organisme**. Dans ce *Code*, le terme est appliqué seulement aux organismes traditionnellement étudiés par des botanistes, des mycologues et phycologues (Pré. 2 note de bas de page, Pré. 8).

**organism**. As used in this *Code*, the term is applied only to organisms traditionally studied by botanists, mycologists, and phycologists (Pre. 2 footnote, Pre. 8).

**orthographe originale**. L'orthographe employée quand un nom d'un nouveau taxon ou un nom de remplacement a été publié valablement (l'Art. 60.2).

**original spelling**. The spelling used when a name of a new taxon or a replacement name was validly published (Art. 60.2).

**ouvrage retiré (opera utique oppressa)**. Les ouvrages, déclarés retirés, dans lesquels les noms d'un rang spécifié ne sont pas valablement publiés et aucun acte nomenclatural à l'intérieur de l'ouvrage associé avec n'importe quel nom aux rangs spécifiés n'est effectif (Art. 34.1 et Annexe I).

**suppressed works (opera utique oppressa)**. Works, ruled as suppressed, in which new names specified ranks are not validly published and no nomenclatural act within the work associated with any name at the specified ranks is effective (Art. 34.1 and App. I).

**paratype**. N'importe quel spécimen cité dans le protologue qui n'est ni l'holotype, ni un isotype, ni l'un des syntypes si dans le protologue deux ou plusieurs spécimens ont été simultanément désignés comme des types (Art. 9.7).

**paratype**. Any specimen cited in the protologue that is neither the holotype nor an isotype, nor one of the syntypes if in the protologue two or more specimens were simultaneously designated as types (Art. 9.7).

*position*. [Non défini] – utilisé pour indiquer le positionnement d'un taxon relativement à d'autres taxons dans une classification, sans distinction de rang (Principe IV, Art. 6.6 et 11.1).

*position*. [Not defined] – used to denote the placement of a taxon relative to other taxa in a classification, regardless of rank (Principle IV, Art. 6.6, and 11.1).

**priorité**. Un droit de préséance établi par la date de publication valide d'un nom légitime (Art. 11) ou d'un homonyme antérieur (Art. 53 Note 2), ou par la date de désignation d'un type (Art. 7.10, 7.11 et F.5.4).

**priority**. A right to precedence established by the date of valid publication of a legitimate name (Art. 11) or of an earlier homonym (Art. 53 Note 2), or by the date of designation of a type (Art. 7.10, 7.11, and F.5.4).

**pro synonymo (pro syn., comme synonyme)**. Une citation indiquant qu'une désignation n'est pas valide parce qu'elle était simplement citée en tant que synonyme (Art. 36.1(b) et Rec. 50A).

**pro synonymo (pro syn., as synonym)**. A citation indicating that a designation is not validly published because it was merely cited as a synonym (Art. 36.1(b) and Rec. 50A).

**protologue.** Tout élément associé à un nom au moment de sa publication valide, p. ex. la description, la diagnose, les illustrations, les références, la synonymie, les données géographiques, la citation de spécimens, la discussion et les commentaires (Art. 6.13 note de bas de page).

**protologue.** Everything associated with a name at its valid publication, e.g. description, diagnosis, illustrations, references, synonymy, geographical data, citation of specimens, discussion, and comments (Art. 6.13 footnote).

**pseudo-composé.** Un nom ou une épithète qui combine des éléments dérivés de deux ou plusieurs mots grecs ou latins et dans lequel un nom ou un adjectif dans une position qui n'est pas terminale apparaît comme un mot pourvu d'une désinence, et non comme une racine modifiée (Rec. 60G.1(b)) (voir aussi **composé**).

**pseudocompound.** A name or epithet that combines elements derived from two or more Greek or Latin words and in which a noun or adjective in a non-final position appears as a word with a case ending, not as a modified stem (Rec. 60G.1(b)) (see also **compound**).

**publication effective.** Publication conforme aux Art. 29-31 (Art. 6.1).

**effective publication.** Publication in accordance with Art. 29–31 (Art. 6.1).

**rang.** [Non défini] – utilisé pour la position relative d'un taxon dans la hiérarchie taxonomique (Art. 2.1). Pour les noms supra-génériques publiés dès le 1/textsuperscripter janvier 1887 inclus, le rang est indiqué par la terminaison du nom (voir l'Art. 37.2 et la note de bas de page). Pour les noms publiés dès le 1/textsuper-scripter janvier 1953 inclus, une indication claire du rang est exigée pour une publication valide (Art. 37.1).

**rank.** [Not defined] – used for the relative position of a taxon in the taxonomic hierarchy (Art. 2.1). For suprageneric names published on or after 1 January 1887, the rank is indicated by the termination of the name (see Art. 37.2 and footnote). For names published on or after 1 January 1953, a clear indication of the rank is required for valid publication (Art. 37.1).

**récolte.** Une collection présumée appartenir à un unique taxon effectuée par le ou les mêmes collecteurs au même moment dans une unique localité (Art. 8.2 note de bas de page; voir aussi l'Art. 8 Note 1).

**gathering.** A collection presumed to be of a single taxon made by the same collector(s) at the same time from a single locality (Art. 8.2 footnote; see also Art. 8 Note 1).

**référence de page.** La citation de la page ou des pages à laquelle ou auxquelles le basionyme ou le synonyme remplacé a été validement publié ou sur laquelle ou lesquelles le protologue paraît (Art. 41 Note 1).

**page reference.** Citation of the page or pages on which the basionym or replaced synonym was validly published or on which the protologue appears (Art. 41 Note 1).

**référence indirecte.** Une indication claire (si cryptique), au moyen d'une citation d'auteur ou de quelle qu'autre façon, qu'une description ou une diagnose publiée précédemment et effectivement s'applique (Art. 38.14) ou qu'un basionyme ou un synonyme remplacé existe (Art. 41.3).

**indirect reference.** A clear (if cryptic) indication, by an author citation or in some other way, that a previously and effectively published description or diagnosis applies (Art. 38.14) or that a basionym or replaced synonym exists (Art. 41.3).

**remplacé.** [Non défini] – utilisé pour une désignation d'un type qui n'est pas suivie mais est remplacée par une désignation ultérieure d'un type différent selon les dispositions des Art. 9.15, 9.18, 9.19, 10.2 ou 10.5

**superseded.** [Not defined] – used for a designation of a type that is not followed but is replaced by a subsequent designation of a different type under the provisions of Art. 9.15, 9.18, 9.19, 10.2, or 10.5.

**spécimen.** Une récolte, ou une partie d'une récolte, d'une seule espèce ou d'un seul taxon infraspécifique, sans tenir compte des mélanges, montée soit comme une unique préparation soit comme plus d'une préparation dont les éléments sont clairement étiquetés comme faisant partie du même spécimen ou portant une unique étiquette originale commune (Art. 8.2 et 8.3). Un spécimen peut ne pas être un organisme vivant ou une culture active (Art. 8.4).

**specimen.** A gathering, or part of a gathering, of a single species or infraspecific taxon, disregarding admixtures, mounted either as a single preparation or as more than one preparation with the parts clearly labelled as being part of the same specimen or bearing a single, original label in common (Art. 8.2 and 8.3). A specimen

may not be a living organism or an active culture (Art. 8.4).

**status novus (stat. nov.).** Voir *nom à un nouveau rang*.

**status novus (stat. nov.).** See *name at new rank*.

**statut.** (1) Situation nomenclaturale concernant la publication effective, la publication valide, la légitimité, et l'exactitude (Art. 6 et 12.1). (2) Rang d'un taxon dans la hiérarchie taxonomique (voir *nom à un nouveau rang*). (3) Catégorie d'une nouveauté nomenclaturale (Art. 6.14).

**status.** (1) Nomenclatural standing with regard to effective publication, valid publication, legitimacy, and correctness (Art. 6 and 12.1). (2) Rank of a taxon within the taxonomic hierarchy (see *name at new rank*). (3) Category of nomenclatural novelty (Art. 6.14).

**subdivision d'un genre.** N'importe quel taxon d'un rang entre le genre et l'espèce (Art. 4 Note 2).

**subdivision of a genus.** Any taxon a rank between genus and species (Art. 4 Note 2).

**subdivision d'une famille.** N'importe quel taxon d'un rang entre la famille et le genre (Art. 4 Note 2).

**subdivision of a family.** Any taxon at a rank between family and genus (Art. 4 Note 2).

**substitut déclaré.** Voir *nom de remplacement*.

**avowed substitute.** See *replacement name*.

**synonyme.** [Non défini] – un de deux ou plusieurs noms qui s'appliquent au même taxon (voir *synonyme hétérotypique*, *synonyme homotypique*).

**synonym.** [Not defined] – one of two or more names that apply to the same taxon (see *heterotypic synonym*, *homotypic synonym*).

**synonyme hétérotypique (synonyme taxonomique).** Un nom basé sur un type différent de celui d'un autre nom se référant au même taxon (Art. 14.4) ; signalé par le symbole "=" dans les Annexes du *Code* ; appelé "subjective synonym [synonyme subjectif]" dans l'*International Code of Zoological Nomenclature* [*Code International de Nomenclature Zoologique*] (Art. 14.4 note de bas de page).

**heterotypic synonym (taxonomic synonym).** A name based on a type different from that of another name referring to the same taxon (Art. 14.4) ; indicated by the symbol "=" in the Appendices of the *Code* ; termed a "subjective synonym" in the *International Code of Zoological Nomenclature* (Art. 14.4 footnote).

**synonyme homotypique (synonyme nomenclatural).** Un nom basé sur le même type que celui d'un autre nom (Art. 14.4) ; signalé par le symbole "≡" dans les Annexes du *Code* ; appelé "objective synonym [synonyme objectif]" dans l'*International Code of Zoological Nomenclature* [*Code International de Nomenclature Zoologique*] (Art. 14.4 note de bas de page).

**homotypic synonym (nomenclatural synonym).** A name based on the same type as that of another name (Art. 14.4) ; indicated by the symbol "≡" in the Appendices of the *Code* ; termed an "objective synonym" in the *International Code of Zoological Nomenclature* (Art. 14.4 footnote).

**synonyme nomenclatural.** Voir *synonyme homotypique*.

**nomenclatural synonym.** See *homotypic synonym*.

**synonyme objectif.** Voir *synonyme homotypique*.

**objective synonym.** See *homotypic synonym*.

**synonyme remplacé.** Le nom légitime ou illégitime, précédemment publié sur lequel un nom de remplacement (nomen novum) est basé. Le synonyme remplacé, quand légitime, ne fournit pas l'épithète finale, le nom, ou la racine du nom de remplacement (Art. 6.11).

**replaced synonym.** The legitimate or illegitimate, previously published name on which a replacement name (nomen novum) is based. The replaced synonym, when legitimate, does not provide the final epithet, name, or stem of the replacement name (Art. 6.11).

**synonyme subjectif.** Voir *synonyme hétérotypique*.

**subjective synonym.** See *heterotypic synonym*.

**synonyme taxonomique.** Voir *synonyme hétérotypique*.

**taxonomic synonym.** See *heterotypic synonym*.

**syntype.** N'importe quel spécimen cité dans le protologue lorsqu'il n'y a aucun holotype, ou n'importe lequel de deux ou plusieurs spécimens simultanément désignés dans le protologue comme des types (Art. 9.6).

**syntype.** Any specimen cited in the protologue when there is no holotype, or any of two or more specimens simultaneously designated in the protologue as types (Art. 9.6).

**tautonyme.** Une désignation binaire dans laquelle l'épithète spécifique répète exactement le nom générique (Art. 23.4).

**tautonym.** A binary designation in which the specific epithet exactly repeats the generic name (Art. 23.4).

**taxon (taxons).** Un groupe taxonomique à n'importe quel rang (Art. 1.1).

**taxon (taxa).** A taxonomic group at any rank (Art. 1.1).

**taxon fossile.** Un taxon (taxons de diatomées exceptés) dont le nom est basé sur un type fossile (Art. 1.2 et 13.3).

**fossil-taxon.** A taxon (diatom taxa excepted) the name of which is based on a fossil type (Art. 1.2 and 13.3).

**taxon non-fossile.** Un taxon dont le nom est basé sur un type qui n'est pas un fossile (Art. 13.3).

**non-fossil taxon.** A taxon the name of which is based on a non-fossil type (Art. 13.3).

**téléomorphe.** Un morphe sexuel méiotique chez les champignons pléomorphiques (Art. F.8 Notes 1 et 2).

**teleomorph.** A meiotic sexual morph in pleomorphic fungi (Art. F.8 Notes 1 and 2).

**terminaison latine incorrecte.** Une terminaison d'un nom ou d'une épithète qui n'est pas conforme à la terminaison prescrite par le *Code* (Art. 16.3, 18.4, 19.7 et 32.2).

**improper Latin termination.** A termination of a name or epithet not in accordance with the termination mandated by the *Code* (Art. 16.3, 18.4, 19.7, and 32.2).

**type.** Voir *type nomenclatural*.

**type.** See *nomenclatural type*.

**type nomenclatural.** L'élément auquel le nom d'un taxon est attaché d'une manière permanente (Art. 7.2).

**nomenclatural type.** The element to which the name of a taxon is permanently attached (Art. 7.2).

**typification automatique.** (1) Typification d'un nom nomenclaturalement superflu et illégitime par le type du nom (le synonyme remplacé) que lui-même ou son épithète aurait dû être adopté en vertu des règles (Art. 7.5). (2) Typification du nom d'un taxon au-dessus du rang de genre par le type du nom générique sur lequel il est basé (Art. 10.9 et 10.10).

**automatic typification.** (1) Typification of a nomenclaturally superfluous and illegitimate name by the type of the name (the replaced synonym) that itself or the epithet of which ought to have been adopted under the rules (Art. 7.5). (2) Typification of the name of a taxon above the rank of genus by the type of the generic name on which it is based (Art. 10.9 and 10.10).

**utilisation informelle.** L'utilisation du même terme ou d'un terme équivalent désignant le rang à plus d'une position non consécutives dans la séquence taxonomique. Note : les noms impliqués dans une telle utilisation sont publiés valablement, mais sans rang (Art. 37.8).

**informal usage.** Usage of the same or equivalent rank-denoting term at more than one non-consecutive position in the taxonomic sequence. Note : names involved in such usage are validly published but unranked (Art. 37.8).

**valablement publié.** Effectivement publié et conformément aux conditions appropriées des 32–45, F.4, F.5.1,

F.5.2, et H.9 (Art. 6.2) (voir *désignation, nom*).

**validly published.** Effectively published and in accordance with the relevant provisions of Art. 32–45, F.4, F.5.1, F.5.2, and H.9 (Art. 6.2) (see *désignation, name*).

*valider.* [Non défini] – rendre valablement publié ; employé dans le contexte d'une description ou d'une diagnose, ou d'une illustration, effectuant la publication valide d'un nom (p. ex. Art. 38 Ex. 21, 43.3 et 46 Ex. 7).

*validate.* [Not defined] – to make validly published ; used in the context of a description or diagnosis, or illustration, effecting valid publication of a name (e.g. Art. 38 Ex. 21, 43.3, and 46 Ex. 7).

**variantes orthographiques.** Les variantes orthographiques, les compositions et les déclinaisons d'un nom ou de son épithète finale lorsqu'un seul type nomenclatural est impliqué (Art. 61.2).

**orthographical variants.** Various spelling, compounding, and inflectional forms of a name or its final epithet when only one nomenclatural type is involved (Art. 61.2).

# INDEX DES NOMS SCIENTIFIQUES

Cet index comprend les noms scientifiques apparaissant dans le Préambule et la Division II du *Code*. Les références ne renvoient pas aux pages, mais aux Articles, Exemples, Notes, Préambule et Recommandations de la manière suivante : Ex. = Exemple ; \*Ex. = Exemple voté ; F. = Chapitre F (champignons) ; H. = Chapitre H (hybrides) ; N. = Note ; Pre. = Préambule. Les chiffres arabes désignent un Article (p. ex. 60) ; les chiffres arabes immédiatement suivis d'une lettre majuscule désignent une Recommandation (p. ex. 19A). Si plus d'un Article ou d'une Recommandation sont cités, ceux-ci sont séparés par un point-virgule ; dans le peu de cas où un paragraphe principal dans un Article est cité en addition à une Note ou à un ou des Exemples, ceux-ci sont séparés par une virgule (p. ex. F.8.1, N.3 = Art. F.8.1 ajouté à l'Art. F.8 Note 3). Une suite de séquence est indiquée par un tiret (p. ex. H.6.Ex.6–7) ; une séquence interrompue est indiquée par un signe plus (p. ex. 23.Ex.5+7). Les guillemets doubles indiquent des désignations (c'est-à-dire des noms non valablement publiés, p. ex. "*Anthopogon*") ; des guillemets simples orthographes autres que l'orthographe d'un nom (p. ex. *Bougainvillea* Comm. ex Juss., '*Buginvillea*'). Les désignations pré-linnéennes sont exclues. Les auteurs sont cités après les noms valablement publiés dans le texte principal du *Code*.

Un sous-index des épithètes apparaissant dans le *Code* autrement qu'en combinaison est fourni dans l'Index des Sujets, sous Epithètes (see p. xxx).

<i>Abies alcoquiana</i> Veitch ex Lindl.	60.Ex.28	" <i>Acisanthera Acisanthera</i> "	10.Ex.10
– <i>balsamea</i> (L.) Mill.	23.Ex.5+7	<i>Acrospelion</i> Bess.	46.Ex.39
– " <i>koreana</i> var. <i>yuanbaoshanensis</i> "	30.Ex.10	<i>Adansonia grandidieri</i> Baill.	9.Ex.4
" <i>Abrus Abrus</i> "	10.Ex.10	<i>Adenantha bicolor</i> Moon	7.Ex.9
<i>Abutilon glaziovii</i> K. Schum.	60.Ex.29	<i>Adiantum capillus-veneris</i> L.	23.Ex.1
<i>Acacia bancroftiorum</i> Maiden,	60.Ex.25	<i>Adonis</i> L.	62.*Ex.1
' <i>Bancrofti</i> '		<i>Aesculus</i> L.	11.Ex.6
– <i>brandegeana</i> I. M. Johnst.,	60.Ex.31	<i>Aextoxicaceae</i>	18.Ex.1
' <i>brandegeana</i> '		<i>Aextoxicon</i> Ruiz & Pav.	18.Ex.1
– <i>nelsonii</i> Maslin	6.Ex.18	<i>Agaricaceae</i>	37.Ex.6
– <i>nelsonii</i> Saff.	6.Ex.18	<i>Agaricus</i> L.	41.Ex.9
<i>Acaena anserinifolia</i> (J. R. Forst.	H.10.Ex.4	– "tribus" [unranked] <i>Hypholoma</i>	41.Ex.9
& G. Forst.) J. Armstr.		Fr. : Fr.	
– × <i>anserovina</i> Orchard	H.10.Ex.4	– "tribus" [unranked] <i>Pholiota</i> Fr. :	F.4.Ex.1
– <i>ovina</i> A. Cunn.	H.10.Ex.4	Fr.	
<i>Acanthoeca</i> W. N. Ellis	53.*Ex.10	– <i>atricapillus</i> Batsch	F.3.Ex.4
<i>Acanthoica</i> Lohmann	53.*Ex.10	– <i>cervinus</i> Hoffm.	F.3.Ex.4
<i>Acanthopanax</i> (Decne. & Planch.)	23.Ex.8	– <i>cervinus</i> Schaeff.	F.3.Ex.4
Miq.		– <i>cinereus</i> Schaeff. : Fr.	23.Ex.17
– <i>trifoliatum</i> (L.) Voss, ' <i>trifoliatum</i> '	23.Ex.8	– <i>compactus</i> [unranked] <i>sarcocephalus</i> (Fr. : Fr.) Fr. : Fr.	F.3A.Ex.2
<i>Acer pseudoplatanus</i> L., ' <i>pseudoplatanus</i> '	60.Ex.40	– <i>equestris</i> L. : Fr.	F.3.Ex.5
<i>Aceras</i> R. Br.	62.Ex.6	– <i>ericetorum</i> Pers.	F.3.Ex.1
<i>Achyranthes</i> L.	10.Ex.11	– <i>fascicularis</i> Huds. : Fr.	41.Ex.9
– <i>aspera</i> L.	10.Ex.11	– <i>flavovirens</i> Pers.	F.3.Ex.5
– <i>repens</i> L.	10.Ex.11	– <i>rhacodes</i> Vittad., ' <i>rachodes</i> '	60.*Ex.2
<i>Acidosasa</i> B. M. Yang	55.Ex.6	– <i>sarcocephalus</i> Fr.	F.3A.Ex.2
<i>Acidosasa</i> C. D. Chu & C. S. Chao	55.Ex.6	– <i>umbelliferus</i> L.	F.3.Ex.1

<i>Agathophyllum</i> Juss. ....	55.Ex.1	– <i>caudatus</i> L. ....	10.Ex.11
– <i>neesianum</i> Blume .....	55.Ex.1	× <i>Amarcrinum</i> Coutts .....	H.6.Ex.2
<i>Agati</i> Adans. ....	62.Ex.9	<i>Amaryllidaceae</i> .....	53.Ex.1
× <i>Agroelymus</i> E. G. Camus ex A. Camus .....	11.Ex.41 ; H.8.Ex.1	<i>Amaryllis</i> L. ....	H.6.Ex.2
× <i>Agrohordeum</i> E. G. Camus ex A. Camus .....	H.8.Ex.1 ; H.9.Ex.1	<i>Amblyanthera</i> Blume .....	53.Ex.7
× <i>Agropogon</i> P. Fourn. ....	H.3.Ex.1 ; H.6.Ex.1	<i>Amblyanthera</i> Müll. Arg. ....	53.Ex.7
– <i>littoralis</i> (Sm.) C. E. Hubb. ....	H.3.Ex.1	<i>Amerimnon browni</i> Jacq. ....	6.Ex.3
<i>Agropyron</i> Gaertn. ....	11.Ex.41 ; H.8.Ex.1 ; H.9.Ex.1	<i>Ammanthus</i> Boiss. & Heldr. ....	6.Ex.10
– <i>desertorum</i> f. <i>pilosiusculum</i> Melderis .....	41.Ex.18	<i>Amorphophallus campanulatus</i> Decne. ....	48.Ex.2
– – var. <i>pilosiusculum</i> (Melderis) H. L. Yang .....	41.Ex.18	<i>Ampelopsis cantoniensis</i> var. <i>grossedentata</i> Hand.-Mazz. ....	41.Ex.19
– <i>japonicum</i> Honda .....	27.Ex.1 ; 55.Ex.3	<i>Amphiprora</i> Ehrenb. ....	45.Ex.1
– <i>japonicum</i> (Miq.) P. Candargy ..	27.Ex.1 ; 55.Ex.3	<i>Amphitecna</i> Miers .....	14.Ex.7
– – var. <i>hackelianum</i> Honda .....	27.Ex.1 ; 55.Ex.3	<i>Amygdalaceae</i> .....	19.Ex.6
– <i>kamoji</i> Ohwi .....	60.Ex.21	<i>Amygdaloideae</i> .....	19.Ex.6
<i>Agrostis</i> L. ....	23.Ex.18 ; H.2.Ex.1 ; H.6.Ex.1	<i>Amygdalus</i> L. ....	19.Ex.6
– <i>alpina</i> Scop. ....	23.Ex.18	<i>Anacamptis</i> Rich. ....	H.6.Ex.1
– <i>radiata</i> L. ....	52.Ex.14	<i>Anacyclus</i> L. ....	10.Ex.1
– <i>stolonifera</i> L. ....	H.2.Ex.1	– <i>valentinus</i> L. ....	10.Ex.1
<i>Aikinia brunonis</i> Wall. ....	46.Ex.3	<i>Anaeromyces polycephalus</i> (Y. C. Chen & al.) Fliegerová & al. ....	29.Ex.1
<i>Albizia</i> Durazz. ....	F.9.Ex.1	<i>Anagallis arvensis</i> subsp. <i>caerulea</i> Hartm. ....	53.Ex.15
<i>Albugo arenosa</i> Mirzaee & Thines ..	F.5.Ex.1	– – var. <i>caerulea</i> (L.) Gouan .....	53.Ex.15
<i>Alcicornopteris hallei</i> J. Walton ..	1.Ex.1	– <i>caerulea</i> L. ....	53.Ex.15
<i>Aletris punicea</i> Labill. ....	52.Ex.11	– <i>caerulea</i> Schreb. ....	53.Ex.15
<i>Alexitoxicon</i> St.-Lag. ....	51.Ex.1	“ <i>Ananas Ananas</i> ” .....	10.Ex.10
<i>Algae</i> .....	13.1(e)	<i>Anchusa lanata</i> L. ....	24.Ex.9
<i>Alkanna</i> Tausch .....	11.Ex.18	<i>Andreaea angustata</i> .....	46.Ex.44
– <i>matthioli</i> Tausch .....	11.Ex.18	<i>Andromeda polifolia</i> L. ....	60.Ex.38
– <i>tinctoria</i> Tausch .....	11.Ex.18	<i>Andropogon</i> L. ....	62.Ex.4
<i>Allium antonii-bolosii</i> P. Palau, ‘a.-bolosii’ .....	60.Ex.49	– <i>distachyos</i> L., ‘ <i>distachyon</i> ’ .....	23.Ex.9
<i>Aloe perfoliata</i> L. ....	24.Ex.6	– <i>drummondii</i> Steud. ....	46.Ex.27
– – var. <i>vera</i> L. ....	6.Ex.12 ; 24.Ex.6	– <i>fasciculatus</i> L. ....	52.Ex.14
– <i>vera</i> (L.) Burm. f. ....	6.Ex.12	– <i>martini</i> Roxb. ....	41.Ex.5
<i>Alpinia</i> L. ....	55.Ex.4	– <i>sorghum</i> subsp. <i>halepensis</i> (L.) Hack. ....	53.Ex.14
<i>Alpinia</i> Roxb. ....	55.Ex.4	– – var. <i>halepensis</i> (L.) Hack. ....	53.Ex.14
– <i>galanga</i> (L.) Willd. ....	55.Ex.4	<i>Anemone alpina</i> L. ....	9.Ex.6
– <i>languas</i> J. F. Gmel. ....	55.Ex.4	– × <i>elegans</i> Decne. ....	11.Ex.40
<i>Alsophila kalbreyeri</i> Baker .....	6.Ex.1 ; 41.Ex.24	– <i>hupehensis</i> (Lemoine & É. Lemoine) Lemoine & É. Lemoine ..	11.Ex.40
– <i>podophylla</i> Baker .....	6.Ex.1	– × <i>hybrida</i> Paxton .....	11.Ex.40
<i>Alternaria</i> Nees : Fr. ....	14.Ex.13	– <i>vitifolia</i> Buch.-Ham. ex DC. ....	11.Ex.40
<i>Alyssum flahaultianum</i> Emb. ....	39.Ex.3	<i>Angiospermae</i> .....	16.Ex.2
<i>Alyxia ceylanica</i> Wight .....	60.Ex.1	<i>Annona</i> L. ....	F.9.Ex.1
<i>Amaranthaceae</i> .....	10.Ex.11	“ <i>Anonymos</i> ” .....	20.Ex.9
<i>Amaranthus</i> L. ....	60.Ex.1	– “ <i>aquatica</i> ” .....	35.Ex.3
		<i>Anoplon</i> Rchb. ....	46.Ex.26
		× <i>Anthemataria</i> Asch., ‘ <i>Anthe-Matricaria</i> ’ .....	H.6.Ex.5
		<i>Anthemis</i> L. ....	H.6.Ex.5
		– subg. <i>Ammanthus</i> (Boiss. & Heldr.) R. Fern. ....	6.Ex.10
		– <i>valentina</i> L. ....	10.Ex.1
		<i>Anthocerotae</i> .....	13.1(c)
		<i>Anthophyta</i> .....	16.Ex.2



"Anthopogon" .....	20.N.2		
<i>Anthyllis</i> sect. <i>Aspalathoides</i> DC.	41.Ex.1 ;		
	49.Ex.2		
– <i>barba-jovis</i> L., ' <i>Barba jovis</i> ' .....	23.Ex.20		
<i>Antidesmatinae</i> .....	19A.Ex.1		
<i>Antidesmatoideae</i> .....	19A.Ex.1		
<i>Antirrhinum spurium</i> L. ....	11.Ex.8		
<i>Apiaceae</i> .....	18.5		
<i>Apios</i> Fabr. ....	52.Ex.9		
– <i>americana</i> Medik. ....	52.Ex.9		
– <i>tuberosa</i> Moench .....	52.Ex.9		
<i>Apium</i> L. ....	18.5		
<i>Apocynum androsaemifolium</i> L.,	23.Ex.22		
' <i>fol. [foliis] androsaemi</i> ' .....			
× <i>Arabidobrossica</i> Gleba & Fr.	H.9.Ex.3		
Hoffm. ....			
<i>Arabidopsis</i> Heynh. ....	H.9.Ex.3		
– <i>thaliana</i> (L.) Heynh. ....	H.9.Ex.3		
<i>Arabis</i> "Sekt. <i>Brassicarabis</i> " .....	39.Ex.1		
– "Sekt. <i>Brassicoturritis</i> " .....	39.Ex.1		
– <i>beckwithii</i> S. Watson .....	47.Ex.1		
– <i>shockleyi</i> Munz .....	47.Ex.1		
<i>Arachnis</i> Blume .....	H.6.Ex.6-7 ;		
	H.8.Ex.3		
<i>Arctostaphylos uva-ursi</i> (L.)	60.Ex.42		
Spreng., ' <i>uva ursi</i> ' .....			
<i>Ardisia pentagona</i> A. DC. ....	51.Ex.2		
– <i>quinquegona</i> Blume .....	51.Ex.2		
<i>Areca</i> L. ....	18.5		
<i>Arecaceae</i> .....	18.5		
<i>Arenaria</i> L. ....	11.Ex.12		
– ser. <i>Anomala</i> McNeill .....	21.Ex.1		
– <i>stricta</i> Michx. ....	11.Ex.12		
– <i>uliginosa</i> Schleich. ex Schtdl. ...	11.Ex.12		
<i>Arnica chamissonis</i> Less. ....	60.Ex.30		
<i>Aronia arbutifolia</i> var. <i>nigra</i>	41.Ex.17		
(Willd.) F. Seym. ....			
<i>Artemisia nova</i> A. Nelson .....	23.Ex.15		
<i>Arum campanulatum</i> Roxb. ....	48.Ex.2		
– <i>dracunculus</i> L. ....	11.Ex.13		
<i>Arytera</i> sect. <i>Mischarytera</i> Radlk.	6.Ex.6		
<i>Ascomycetes</i> .....	16.Ex.2		
<i>Ascomycota</i> .....	16.Ex.2 ;		
	38.Ex.8 ;		
	F.8.1, N.3		
<i>Ascomycotina</i> .....	16.Ex.2		
<i>Aspalathoides</i> (DC.) K. Koch ....	41.Ex.1 ;		
	49.Ex.2		
<i>Asparagus kansuensis</i> F. T. Wang	8.Ex.1		
& Tang ex S. C. Chen .....			
– <i>tamaboki</i> Yatabe .....	60.Ex.21		
<i>Asperococcus castaneus</i> Hook. ...	46.Ex.24		
– <i>pusillus</i> Carmich. ....	46.Ex.24		
<i>Aspidium ciliatum</i> Wall. ex Benth.	11.Ex.17		
<i>Asplenium</i> L. ....	23.*Ex.23		
– <i>dentatum</i> L., ' <i>Trich. dentatum</i> '	23.*Ex.23		
<i>Aster</i> L. ....	11.Ex.39 ;		
	18.5		
– <i>novae-angliae</i> L., ' <i>novae angliae</i> '	60.Ex.42		
<i>Asteraceae</i> .....	18.5 ; 29.Ex.3		
× <i>Asterago</i> Everett .....	11.Ex.39		
<i>Asterostemma</i> Decne. ....	53.*Ex.8		
<i>Astragalus alpinus</i> L. ....	6.Ex.17		
– <i>cariensis</i> Boiss. ....	53.Ex.3		
– ( <i>Cycloglottis</i> ) <i>contortuplicatus</i>	21A.Ex.1		
L. ....			
– <i>matthewsiae</i> Podlech & Kirch-	60.Ex.23		
hoff, ' <i>matthewsii</i> ' .....			
– <i>matthewsii</i> S. Watson .....	60.Ex.23		
– <i>penduliflorus</i> Lam. ....	6.Ex.17		
– <i>rhizanthus</i> Boiss. ....	53.Ex.3		
– <i>rhizanthus</i> Royle ex Benth. ....	53.Ex.3		
– <i>trimestris</i> L. ....	9.Ex.9		
– ( <i>Phaca</i> ) <i>umbellatus</i> Pers. ....	21A.Ex.1		
<i>Astrostemma</i> Benth. ....	53.*Ex.8		
<i>Atherospermataceae</i> , ' <i>Atherosper-</i>	18.Ex.9		
<i>meae</i> ' .....			
<i>Athyrium austro-occidentale</i>	60.Ex.41		
Ching .....			
<i>Atriplex</i> L. ....	23.Ex.15 ;		
	62.*Ex.1		
– "nova" .....	23.Ex.15		
<i>Atropa bella-donna</i> L. ....	23.Ex.1		
– <i>sideroxyloides</i> Willd. ....	46.Ex.15		
<i>Avena</i> L. ....	46.Ex.39		
<i>Baloghia pininsularis</i> Guillaumin .	40.Ex.4 ;		
	46.Ex.22		
<i>Bartlingia</i> Brongn. ....	50C.Ex.3		
<i>Bartramia</i> L. ....	20.Ex.1		
<i>Basidiomycota</i> .....	F.8.1, N.3		
<i>Batodendron</i> Chachlov .....	43.Ex.2		
<i>Batodendron</i> Nutt. ....	43.Ex.2		
<i>Bauhinia emarginata</i> Roxb. ex G.	52.Ex.8		
Don .....			
– <i>retusa</i> Roxb. ....	7.Ex.5 ;		
	52.Ex.8		
– <i>roxburghiana</i> Voigt .....	7.Ex.5 ;		
	52.Ex.8		
– <i>semila</i> Wunderlin .....	7.Ex.5 ;		
	52.Ex.8		
× <i>Beallara</i> Moir .....	H.6.Ex.6		
<i>Behen</i> Moench .....	11.Ex.14		
– <i>vulgaris</i> Moench .....	11.Ex.14		
<i>Belladonna</i> Sweet .....	H.6.Ex.2		
<i>Berberis</i> L. ....	14.Ex.2		
<i>Besenna</i> A. Rich. ....	36.Ex.8		
– <i>anthelmintica</i> A. Rich. ....	36.Ex.8		
<i>Betula alba</i> L. ....	50E.Ex.4		
<i>Biatorina</i> A. Massal. ....	10.Ex.7		
– <i>atropurpurea</i> (Schaer.) A. Mas-	10.Ex.7		
sal. ....			
– <i>griffithii</i> (Ach.) A. Massal. ....	10.Ex.7		
<i>Blandfordia backhousei</i> Gunn &	60.Ex.31		
Lindl., ' <i>backhausii</i> ' .....			
– <i>grandiflora</i> R. Br. ....	52.Ex.11		
<i>Blephilia</i> Raf. ....	35.Ex.6		

<i>Blumea</i> DC.....	14.Ex.11
<i>Blumea</i> Rchb.....	14.Ex.11
<i>Boletellus</i> Murrill.....	62A.Ex.1
<i>Boletus</i> L. : Fr.....	52.Ex.12 ; 62A.Ex.1
– <i>edulis</i> Bull. : Fr.....	52.Ex.12
– <i>lacrimans</i> Wulfen, ‘lacrymans’ ..	F.3.Ex.2
– <i>piperatus</i> Bull. : Fr.....	F.3A.Ex.1
– <i>ungulatus</i> Schaeff.....	23.Ex.17
<i>Bouchea</i> Cham.....	60B.Ex.2
<i>Bougainvillea</i> Comm. ex Juss., ‘Buginvillea’ .....	60.Ex.8
<i>Bovista dermoxantha</i> Vitt.....	57.Ex.1
– <i>furfuracea</i> Pers. : Pers.....	57.Ex.1
– <i>limosa</i> Rostr.....	57.Ex.1
– <i>pusilla</i> (Batsch : Pers.) Pers.....	57.Ex.1
<i>Brachypodium</i> P. Beauv.....	23.Ex.9
– <i>distachyon</i> (L.) P. Beauv., ‘dis- tachyum’ .....	23.Ex.6+9
– <i>japonicum</i> Miq., ‘japonicum’ ..	60.Ex.15
<i>Braddleya</i> Vell.....	53.*Ex.9
<i>Bradlea</i> Adans.....	53.*Ex.9
<i>Bradleja</i> Banks ex Gaertn.....	53.*Ex.9
<i>Brassavola</i> R. Br.....	H.6.Ex.5
<i>Brassia</i> R. Br.....	H.6.Ex.6
<i>Brassica</i> L.....	18.5 ; H.9.Ex.3
– <i>campestris</i> L.....	H.9.Ex.3
– <i>napus</i> L.....	53.*Ex.12
– <i>nigra</i> (L.) W. D. J. Koch.....	23.Ex.5
<i>Brassicaceae</i> .....	18.5
× <i>Brassocattleya</i> Rolfe, ‘Brasso- Cattleya’ .....	H.6.Ex.5
<i>Brazzeia</i> Baill.....	36.Ex.9
<i>Bromelia</i> L.....	16.Ex.1
<i>Bromeliineae</i> .....	16.Ex.1
<i>Bromus distachyos</i> L.....	23.Ex.6+9
– <i>inermis</i> subsp. <i>pumpellianus</i> (Scribn.) Wagon.....	36.Ex.14
– – var. <i>pumpellianus</i> (Scribn.) C. L. Hitchc.....	36.Ex.14
– <i>mollis</i> L.....	23.Ex.5
– <i>pumpellianus</i> Scribn.....	36.Ex.14
– <i>sterilis</i> L.....	14.Ex.9
<i>Brosimum</i> Sw.....	36.Ex.11
<i>Brugmansia aurea</i> Harrison.....	38.Ex.9
’ L., ‘Brunselsia’ .....	13.Ex.4
’ J. V. Lamour.....	30.Ex.15
<i>Bupleurum hamiltonii</i> var. <i>pauce- fulcrans</i> (C. Y. Wu ex R. H. Shan & Yin Li) M. L. Sheh & M. Wat- son.....	46.Ex.20
– <i>tenuis</i> var. <i>paucefulcrans</i> C. Y. Wu ex R. H. Shan & Yin Li.....	46.Ex.20
<i>Cacalia napaeifolia</i> DC., ‘napeae- folia’ .....	60.Ex.37
<i>Cactaceae</i> .....	18.Ex.3
<i>Cactales</i> .....	16.Ex.4

<i>Cactus</i> L.....	16.Ex.4 ; 18.Ex.3 ; 22.Ex.5 ; 41.Ex.6
– [unranked] <i>Melocactus</i> L.....	22.Ex.5
– <i>ficus-indica</i> L.....	41.Ex.6
– <i>mammillaris</i> L.....	22.Ex.5
– <i>melocactus</i> L.....	22.Ex.5
– <i>opuntia</i> L.....	41.Ex.6
<i>Caenopteris</i> Bergius.....	10.Ex.8
– <i>furcata</i> Bergius.....	10.Ex.8
– <i>rutifolia</i> Bergius.....	10.Ex.8
<i>Cainito</i> Adans.....	52.Ex.1
<i>Calandrinia</i> Kunth.....	58.Ex.1
– <i>polyandra</i> Benth.....	58.Ex.1
<i>Callicarpa</i> L.....	62.Ex.3
<i>Callistemon</i> R. Br.....	60G.Ex.1
<i>Callixene</i> Comm. ex Juss.....	14.Ex.5
<i>Calluna</i> Salisb.....	H.9.Ex.2
– <i>vulgaris</i> (L.) Hull.....	H.9.Ex.2
<i>Calothyrsus</i> Spach.....	11.Ex.6
<i>Calycothrix</i> Meisn.....	55.Ex.2
– sect. <i>Brachychaetae</i> Nied.....	55.Ex.2
<i>Calyptridium</i> Nutt.....	46.Ex.6
– <i>monandrum</i> Nutt.....	46.Ex.6
<i>Calytrix</i> Labill.....	55.Ex.2
<i>Cambogia gummi-gutta</i> L., ‘G. gutta’ .....	23.*Ex.23
<i>Camellia</i> L.....	13.Ex.3
<i>Campanopsis</i> (R. Br.) Kuntze ...	11.Ex.2
<i>Campanula</i> sect. <i>Campanopsis</i> R. Br.....	11.Ex.2
<i>Canarium pimela</i> K. D. Koenig... ..	6.Ex.2
<i>Candida populi</i> Hagler & al.....	8.Ex.12
<i>Canna</i> L.....	6.Ex.7
– <i>indica</i> L.....	6.Ex.7
<i>Cannaceae</i> .....	6.Ex.7
<i>Cantharellus tubaeformis</i> Fr.....	60G.Ex.2
<i>Capnoides</i> Mill.....	23.Ex.8
– <i>chaerophylla</i> (DC.) Kuntze, ‘chaerophyllum’ .....	23.Ex.8
<i>Cardamine</i> L.....	11.Ex.20
<i>Cardaminum</i> Moench.....	14.Ex.3
<i>Caretta caretta</i> (Linnaeus, 1758) ..	8.Ex.2
<i>Carex</i> L.....	37.Ex.4 ; 60G.Ex.3
– sect. “ <i>Eucarex</i> ” .....	21.Ex.3
– [unranked] <i>Scirpinae</i> Tuck.....	37.Ex.4
– sect. <i>Scirpinae</i> (Tuck.) Kük....	37.Ex.4
– “ <i>bebbii</i> ” .....	50B.Ex.1
– <i>henryi</i> (C. B. Clarke) T. Koyama	41.Ex.30
– <i>longicuris</i> var. <i>henryi</i> C. B. Clarke.....	41.Ex.30
<i>Carica</i> L.....	60G.Ex.3
<i>Carpinaceae</i> .....	52.Ex.17
<i>Carpinus</i> L.....	52.Ex.17
<i>Caryophyllaceae</i> .....	18.Ex.6 ; 19.Ex.8

<i>Caryophyllales</i> .....	16.Ex.1	<i>Chamaecyparis</i> Spach .....	H.6.Ex.1
<i>Caryophyllidae</i> .....	16.Ex.1	<i>Chartolepis intermedia</i> Boiss. ....	6.Ex.16
<i>Caryophylloideae</i> .....	19.Ex.8	<i>Chenopodium</i> L. ....	10.Ex.11
<i>Caryophyllus</i> Mill. ....	16.Ex.1 ;	– <i>album</i> L. ....	10.Ex.11
	18.Ex.6 ;	– <i>loureiroi</i> Steud., ' <i>louirei</i> ' ....	60.Ex.31
	19.Ex.8	– <i>rubrum</i> L. ....	10.Ex.11
<i>Cassia</i> [unranked] <i>Chamaecrista</i> L. ....	10.Ex.13 ;	<i>Chloris</i> Sw. ....	52.Ex.14
	32.Ex.1 ;	– <i>radiata</i> (L.) Sw. ....	52.Ex.14
	41.Ex.11	<i>Chlorophyta</i> .....	16.Ex.2
– <i>chamaecrista</i> L. ....	10.Ex.13 ;	<i>Chlorosarcina</i> Gerneck .....	7.Ex.15
	41.Ex.11	– <i>elegans</i> Gerneck .....	7.Ex.15
<i>Castanella</i> Spruce ex Benth. & Hook. f. ....	10.Ex.2	– <i>minor</i> Gerneck .....	7.Ex.15
– <i>granatensis</i> Planch. & Linden ..	10.Ex.2	<i>Chlorosphaera</i> G. A. Klebs. ....	7.Ex.15
<i>Cattleya</i> Lindl. ....	H.6.Ex.5+7	<i>Chrysophyllum</i> L. ....	52.Ex.1
<i>Caulerpa racemosa</i> (Forssk.) J. Agardh .....	7.Ex.8	<i>Cicatricosisporites</i> R. Potonié & Gelletich, ' <i>Cicatricosi-sporites</i> ' ...	60.Ex.45
– – var. <i>racemosa</i> .....	7.Ex.8	<i>Cineraria</i> sect. <i>Eriopappus</i> Dumort. ....	49.Ex.3
<i>Caulinia</i> Moench .....	22.Ex.7	<i>Cistus aegyptiacus</i> L. ....	49.Ex.4
<i>Caulinia</i> Willd. ....	22.Ex.7	<i>Cladium iridifolium</i> (Bory) Baker ..	41.Ex.25
– sect. <i>Hardenbergia</i> (Benth.) Kuntze .....	22.Ex.7	<i>Cladonia abbatiana</i> S. Stenroos ..	60.Ex.33
<i>Caulokaempferia dinabandhuana</i> Biseshwori & Bipin, ' <i>dinabandhuensis</i> ' .....	60.Ex.19	– <i>ecmocyna</i> Leight. ....	58.Ex.6
<i>Cedrus</i> Trew. ....	62.*Ex.1	<i>Cladosporium humile</i> Davis. ....	F.8.Ex.3
<i>Celsia</i> sect. <i>Aulacospermae</i> Murb. ....	53.Ex.17	<i>Claudopus</i> Gillet .....	11.Ex.21
<i>Cenomyce ecmocyna</i> Ach. ....	58.Ex.6	<i>Cleistogenes</i> Keng .....	20.Ex.5
<i>Centaurea</i> L. ....	6.Ex.16	<i>Clematis</i> L. ....	30.Ex.14
– subg. <i>Crupina</i> Pers. ....	6.Ex.9	<i>Clianthus</i> Sol. ex Lindl. ....	11.Ex.25
– <i>amara</i> L. ....	47.Ex.3	– <i>dampieri</i> Lindl. ....	11.Ex.25
– – subsp. <i>weldeniana</i> (Rchb.) Kušan .....	6.Ex.13	– <i>formosus</i> (G. Don) Ford & Vickery .....	11.Ex.25
– <i>benedicta</i> (L.) L. ....	6.Ex.8	– <i>oxleyi</i> Lindl. ....	11.Ex.25
– <i>chartolepis</i> Greuter .....	6.Ex.16	– <i>speciosus</i> (G. Don) Asch. & Graebn. ....	11.Ex.25
– <i>crupina</i> L. ....	6.Ex.9	– <i>speciosus</i> (Endl.) Steud. ....	11.Ex.25
– <i>funkii</i> var. <i>xeranthemoides</i> Lange ex Willk. ....	46.Ex.37	<i>Climacioideae</i> .....	19.Ex.10
– <i>intermedia</i> Mutel .....	6.Ex.16	<i>Closterium diana</i> Ehrenb. ex Ralfs .....	46.Ex.42
– <i>jacea</i> L. ....	47.Ex.3	<i>Clusia</i> L. ....	18.5
– – subsp. <i>weldeniana</i> (Rchb.) Greuter .....	6.Ex.13	<i>Clusiaceae</i> .....	18.5
– – var. <i>weldeniana</i> (Rchb.) Briq. ....	6.Ex.13	<i>Clutia</i> L. ....	60.Ex.27
– <i>weldeniana</i> Rchb. ....	6.Ex.13	<i>Clypeola jonthlasi</i> L. ....	60.Ex.14
<i>Centrospermae</i> .....	16.Ex.2	– " <i>minor</i> " .....	33.Ex.1
<i>Cephaëlis</i> Sw. ....	60.7	<i>Cnicus benedictus</i> L. ....	6.Ex.8
– <i>acanthacea</i> Steyerem. ....	8.Ex.7	<i>Cocculus</i> DC. ....	58.Ex.5
<i>Cephalotaxus fortunei</i> Hook., ' <i>fortuni</i> ' .....	60.Ex.31	– <i>villosus</i> DC. ....	58.Ex.5
<i>Cephalotos</i> Adans. ....	53.Ex.13	<i>Cochlioda</i> Lindl. ....	H.6.Ex.6
<i>Cephalotus</i> Labill. ....	53.Ex.13	<i>Codium geppiorum</i> O. C. Schmidt, ' <i>geppii</i> ' .....	60.Ex.24
<i>Ceratocystis omanensis</i> Al-Subhi & al. ....	31.Ex.4	<i>Coeloglossum viride</i> (L.) Hartm. .	H.8.Ex.2
<i>Cercospora aleuritidis</i> Miyake ....	F.8.Ex.2	× <i>Cogniauxara</i> Garay & H. R. Sweet .....	H.6.Ex.6 ;
<i>Cereus jamacaru</i> DC. ....	60.*Ex.10	<i>Coix lacryma-jobi</i> L., ' <i>lacryma jobi</i> ' .....	H.8.Ex.3
<i>Cervicina</i> Delile .....	11.Ex.2	<i>Collaea</i> DC. ....	60B.1(a)
<i>Chamaecrista</i> (L.) Moench .....	41.Ex.11	<i>Collema nummularium</i> Dufour ex Durieu & Mont. ....	38.Ex.10
– <i>leonardiae</i> Britton, ' <i>Leonardae</i> ' .....	60.Ex.26	<i>Cololejeunea</i> (Spruce) Steph. ....	41.Ex.12
		– <i>elegans</i> Steph. ....	41.Ex.12

<i>Columella</i> Lour.....	53.Ex.13	– <i>ciliatoglandulifer</i> Ortega,	60.Ex.40
<i>Columellia</i> Ruiz & Pav.....	53.Ex.13	‘ <i>ciliato-glandulifer</i> ’ .....	
<i>Combretaceae</i> .....	14.Ex.4	– <i>glandulosus</i> L.....	58.Ex.4
<i>Combretum</i> Loefl.....	50E.Ex.2	– <i>nitidulus</i> var. <i>acuminatus</i>	40.Ex.3
<i>Comparettia</i> Poepp. & Endl.....	H.6.Ex.7	Radcl.-Sm.....	
<i>Compositae</i> .....	18.5 ;	<i>Cruciferae</i> .....	18.5
	46.Ex.37 ;	<i>Crupina</i> (Pers.) DC.....	6.Ex.9
	53.Ex.4	<i>Cucubalus angustifolius</i> Mill.....	52.Ex.4
<i>Conferva ebenea</i> Dillwyn .....	7.Ex.3	– <i>behen</i> L.....	11.Ex.14 ;
<i>Coniferae</i> .....	16.Ex.2		52.Ex.4
“ <i>Conophyton</i> ” .....	36.Ex.4	– <i>latifolius</i> Mill.....	52.Ex.4
<i>Conophytum</i> N. E. Br.....	36.Ex.4	<i>Cucurbita</i> L.....	10.Ex.10
– <i>littlewoodii</i> L. Bolus.....	41.Ex.16	– <i>argyrosperma</i> C. Huber.....	26.Ex.6
– <i>marginatum</i> subsp. <i>littlewoodii</i>	41.Ex.16	– – var. <i>stenosperma</i> (Pangalo)	26.Ex.6
(L. Bolus) S. A. Hammer .....		Merrick & D. M. Bates.....	
<i>Convolvulus</i> L.....	20.Ex.1 ;	– <i>lagenaria</i> L.....	10.Ex.10
	37.Ex.3	– <i>mixta</i> Pangalo .....	26.Ex.6
– [unranked] <i>Soldanellae</i> House..	37.Ex.3	– – var. <i>cyanoperizona</i> Pangalo..	26.Ex.6
– <i>bicolor</i> Vahl .....	7.Ex.6	– – var. <i>mixta</i> .....	26.Ex.6
– <i>bracteatus</i> Vahl .....	7.Ex.6	– – var. <i>stenosperma</i> Pangalo ...	26.Ex.6
– <i>cantabrica</i> L.....	23.Ex.7	– <i>pepo</i> L.....	10.Ex.10
– <i>loureiroi</i> G. Don, ‘ <i>loureiri</i> ’ .....	60.Ex.31	× <i>Cupressocyparis</i> Dallim.....	H.6.Ex.1
<i>Coralloides gorgonina</i> Bory .....	36.Ex.3	<i>Cupressus</i> L.....	H.6.Ex.1
<i>Coriaria</i> L.....	16.Ex.4	<i>Curculigo</i> Gaertn., ‘ <i>Cvrcvligo</i> ’ ...	60.Ex.11
<i>Coriariales</i> .....	16.Ex.4	<i>Cuscutales</i> , ‘ <i>Cuscuteae</i> ’ .....	41.Ex.2
<i>Coriolum</i> Quél.....	10.Ex.9	“ <i>Cuscuteae</i> ” .....	41.Ex.2
– <i>lutescens</i> (Pers.) Quél.....	10.Ex.9	<i>Cuviera</i> DC.....	52.Ex.16
<i>Cornus</i> “ <i>gharaf</i> ” .....	23.Ex.16	<i>Cuviera</i> Koeler.....	52.Ex.16
– <i>paucinervis</i> Hance.....	11.Ex.37	<i>Cyanobacteria</i> .....	Pre.8
– <i>paucinervis</i> Heer.....	11.Ex.37	<i>Cybella mendosa</i> VanLand.....	58.Ex.2
– <i>sanguinea</i> L.....	23.Ex.1	<i>Cyclosorus</i> Link.....	11.Ex.17
<i>Coronilla argentea</i> L.....	9.Ex.2	– <i>ciliatus</i> (Wall. ex Benth.) Pani-	11.Ex.17
<i>Correa</i> Andrews.....	60B.1(a)	grahi .....	
<i>Cortinarius balteatotomentosus</i>	46.Ex.29	– <i>tener</i> (Fée) Christenh.....	11.Ex.17
Rob. Henry .....		<i>Cylindrocladiella infestans</i> Boe-	41.Ex.15
– <i>collinitus</i> var. <i>trivialis</i> (J. E.	41.Ex.8	sew.....	
Lange) A. H. Sm.....		“ <i>Cylindrocladium infestans</i> ” .....	41.Ex.15
– <i>trivialis</i> J. E. Lange .....	41.Ex.8	<i>Cymbella subalpina</i> Hust.....	58.Ex.2
<i>Corydalis</i> DC.....	49.Ex.5	– <i>subalpina</i> F. Meister.....	58.Ex.2
– <i>chaerophylla</i> DC.....	23.Ex.8	<i>Cymbidium iansonii</i> Rolfe, ‘i’anso-	60.Ex.46
– <i>solida</i> (L.) Clairv.....	49.Ex.5	ni’ .....	
<i>Corynetes ruficollis</i> Fabr.....	F.9.Ex.2	<i>Cymbopogon martini</i> (Roxb.)	41.Ex.5
<i>Coscinodisceaceae</i> , ‘ <i>Coscinodis-</i>	18.Ex.8	Will. Watson .....	
<i>ceae</i> ’ .....		<i>Cynoglossum cheirifolium</i> var. <i>la-</i>	24.Ex.9
<i>Costus</i> subg. <i>Metacostus</i> .....	21.Ex.3	<i>natum</i> (L.) Lehm.....	
<i>Cotyledon sedoides</i> DC.....	11.Ex.19	<i>Cyperaceae</i> .....	18.Ex.4
<i>Crepis</i> L.....	46.Ex.12	<i>Cyrrilloideae</i> .....	19.Ex.1
– <i>lyrata</i> (L.) Froel.....	46.Ex.12	<i>Cystocoleus ebeneus</i> (Dillwyn)	7.Ex.3
– “ <i>praemorsa</i> subsp. <i>tatrensis</i> ” ...	38.Ex.4	Thwaites .....	
<i>Cribrosphaera</i> Arkhang.....	54.Ex.1	<i>Cytisus</i> Desf.....	11.Ex.11
<i>Cribrosphaera</i> Popofsky .....	54.Ex.1	– <i>biflorus</i> L’Hér.....	11.Ex.11
<i>Cribrosphaerella</i> Deflandre ex	54.Ex.1	– <i>fontanesii</i> Spach ex Ball.....	11.Ex.11
Góka .....		<i>Daboecia cantabrica</i> (Huds.) K.	23.Ex.5
“× <i>Crindonna</i> ” .....	H.6.Ex.2	Koch .....	
<i>Crinum</i> L.....	H.6.Ex.2	× <i>Dactyloglossum mixtum</i> (Asch.	H.8.Ex.2
<i>Crocus antalyensioides</i> Rukšāns..	41A.Ex.1	& Graebn.) Rauschert .....	
<i>Croton</i> subg. <i>Geiseleria</i> A. Gray..	58.Ex.4	<i>Dactylorhiza fuchsii</i> (Druce) Soó.	H.8.Ex.2
		<i>Dalbergia brownei</i> (Jacq.) Schinz	6.Ex.3

<i>Damapana</i> Adans. ....	14.Ex.11	<i>Donia formosa</i> G. Don .....	11.Ex.25
<i>Decarinium</i> Raf. ....	58.Ex.4	– <i>speciosa</i> G. Don .....	11.Ex.25
<i>Delesseria bonnemaisonii</i> C. Agardh .....	7.Ex.2	<i>Dracula trigonopetala</i> Gary Mey. & Baquero ex A. Doucette .....	29.Ex.5
– <i>gmelinii</i> J. V. Lamour. ....	7.Ex.2	<i>Dracunculus</i> Mill. ....	11.Ex.13
– <i>palmetta</i> (Stackh.) J. V. Lamour. ....	7.Ex.2	– <i>vulgaris</i> Schott. ....	11.Ex.13
<i>Delissea eleeleensis</i> H. St. John ..	8.Ex.5	<i>Drimys</i> J. R. Forst. & G. Forst. ...	18.Ex.6
<i>Delphinium</i> L. ....	10.Ex.6 ; 37.Ex.8	<i>Dryobalanops sumatrensis</i> (J. F. Gmel.) Kosterm. ....	50E.Ex.5
– “tribus <i>Brevipedunculata</i> ” .....	37.Ex.8	<i>Dryopteris hirsutosetosa</i> Hieron. .	7.Ex.13
– “tribus <i>Involuta</i> ” .....	37.Ex.8	<i>Drypeteae</i> .....	19A.Ex.1
– <i>consolida</i> L. ....	10.Ex.6	<i>Drypetinae</i> .....	19A.Ex.1
– <i>peregrinum</i> L. ....	10.Ex.6	<i>Durvillaea</i> Bory .....	53.*Ex.12 ; 60B.Ex.2
<i>Demidovia tetragonoides</i> Pall. ....	60.Ex.39	<i>Dussia</i> Krug & Urb. ex Taub. ....	6.Ex.5
“ <i>Dendrobium sibuyanense</i> ” .....	8.Ex.11 ; 40.Ex.5	– <i>martinicensis</i> Krug & Urb. ex Taub. ....	6.Ex.5
<i>Dendromecon</i> Benth. ....	62.Ex.5	<i>Eccilia</i> (Fr. : Fr.) P. Kumm. ....	11.Ex.21
<i>Dendrosicus</i> Raf. ....	14.Ex.7	“ <i>Echinocereus sanpedroensis</i> ” .....	8.Ex.3
<i>Dentaria</i> L. ....	11.Ex.20	<i>Echinops</i> L. ....	30.Ex.7
<i>Derbesia</i> Solier. ....	30.Ex.15	– <i>antalyensis</i> C. Vural .....	30.Ex.7
<i>Desmidiaceae</i> .....	13.1(e)	<i>Echium lycopsis</i> L. ....	7.Ex.10
<i>Desmodium bigelovii</i> A. Gray .....	60.Ex.29	<i>Eclipta erecta</i> L. ....	11.Ex.24
<i>Desmostachya</i> (Stapf) Stapf. ....	53.*Ex.12	– <i>prostrata</i> (L.) L. ....	11.Ex.24
<i>Desmostachys</i> Miers .....	53.*Ex.12	<i>Ectocarpus mucronatus</i> D. A. Saunders .....	41.Ex.14
<i>Dianthus monspessulanus</i> L. ....	23.Ex.1	“ <i>Egeria</i> ” .....	38.Ex.1
<i>Dichantheium hirstii</i> (Swallen) Kartesz in Kartesz & Meacham ..	30A.Ex.1	<i>Elaeocarpaceae</i> , ‘ <i>Elaeocarpeae</i> ’ ..	46.Ex.8
<i>Dichelodontium</i> Hook. f. & Wilson ex Broth. ....	46.Ex.19	<i>Elcaja “roka”</i> .....	23.Ex.16
<i>Didymopanax gleasonii</i> Britton & P. Wilson .....	46C.Ex.1	<i>Elodes</i> Adans. ....	10.Ex.3
<i>Digitalis grandiflora</i> L. ....	H.3.Ex.3	× <i>Elyhordeum</i> Mansf. ex Tsitsin & Petrova .....	H.8.Ex.1
– <i>mertonensis</i> B. H. Buxton & C. D. Darl. ....	H.3.Ex.3	× <i>Elymopyrum</i> Cugnac .....	11.Ex.41
– <i>purpurea</i> L. ....	H.3.Ex.3	× <i>Elymotriticum</i> P. Fourn. ....	H.8.Ex.1
<i>Dillenia</i> L. ....	60B.1(c)	<i>Elymus</i> L. ....	11.Ex.41 ; H.3.Ex.2 ; H.8.Ex.1
– <i>suffruticosa</i> (Griff. ex Hook. f. & Thomson) Martelli .....	52.Ex.18	– <i>europaeus</i> L. ....	52.Ex.16
<i>Dimeromyces corynetis</i> Thaxter, ‘ <i>corynetis</i> ’ .....	F.9.Ex.2	– <i>farctus</i> (Viv.) Melderis .....	H.5.Ex.1
<i>Dionysia</i> Fenzl .....	11.Ex.7	– – subsp. <i>boreoatlanticus</i> (Simonet & Guin.) Melderis .....	H.5.Ex.1
– sect. <i>Ariadna</i> Wendelbo .....	11.Ex.7	– × <i>laxus</i> (Fr.) Melderis & D. C. McClint. ....	H.5.Ex.1
– sect. <i>Dionysiopsis</i> (Pax) Melch. ....	11.Ex.7	– <i>repens</i> (L.) Gould .....	H.5.Ex.1
<i>Dioscorea belophylla</i> (Prain) Haines. ....	41.Ex.7	<i>Embelia sarasiniorum</i> Mez .....	23.Ex.1
– <i>nummularia</i> var. <i>belophylla</i> Prain .....	41.Ex.7	<i>Enallagma</i> (Miers) Baill. ....	14.Ex.7
<i>Diospyros</i> L. ....	62.*Ex.1	<i>Enantioblastae</i> .....	16.Ex.2
– <i>elliptica</i> (J. R. Forst. & G. Forst.) P. S. Green .....	58.Ex.7	<i>Enargea</i> Banks ex Gaertn. ....	14.Ex.5
– <i>elliptica</i> Knowlt. ....	58.Ex.7	<i>Encyonema</i> Kütz. ....	58.Ex.2
– <i>ellipticifolia</i> Bakh. ....	58.Ex.7	– <i>subalpinum</i> D. G. Mann .....	58.Ex.2
<i>Dipterocarpus</i> C. F. Gaertn. ....	62.Ex.3	<i>Endolepis</i> Schleid. ....	11.Ex.36
× <i>Disophyllum</i> .....	28.Ex.2	<i>Endolepis</i> Torr. ....	11.Ex.36
<i>Dodecatheon</i> L. ....	22.Ex.4	<i>Englerastrum</i> Briq. ....	60B.Ex.2
– sect. “ <i>Etubulosa</i> ” .....	22.Ex.4	<i>Englerella</i> Pierre .....	60B.Ex.2
– <i>meadia</i> L. ....	22.Ex.4	<i>Engleria</i> O. Hoffm. ....	60B.Ex.2
		<i>Enteromorpha roberti-lamii</i> H. Parriaud .....	60.Ex.41

<i>Entoloma</i> (Fr. ex Rabenh.) P. Kumm.....	11.Ex.21	– sect. <i>Tithymalus</i> (Gaertn.) Roep.....	21.Ex.1
<i>Epidendrum triquetrum</i> Sw.....	46.Ex.25	– <i>amygdaloides</i> L.....	H.5.Ex.2
<i>Epilichen</i> Clem.....	38.Ex.5	– <i>characias</i> L.....	H.5.Ex.2
<i>Epiphyllum</i> Haw.....	H.6.Ex.1	– – subsp. <i>wulfenii</i> (W. D. J. Koch) Radcl.-Sm.....	H.5.Ex.2
<i>Equisetum palustre</i> var. <i>americanum</i> Vict.....	6.Ex.6	– × <i>cornubiensis</i> Radcl.-Sm.....	H.5.Ex.2
– – f. <i>fluitans</i> Vict.....	6.Ex.6	– <i>esula</i> L.....	10.Ex.12
<i>Eriastrum</i> Wooton & Standl.....	52.Ex.10	– “ <i>jaroslavii</i> ”.....	36.Ex.12
<i>Erica</i> L.....	19.Ex.4; H.9.Ex.2	– × <i>martini</i> Rouy.....	H.5.Ex.2
– <i>cinerea</i> L.....	H.9.Ex.2	– – nothosubsp. <i>cornubiensis</i> (Radcl.-Sm.) Radcl.-Sm.....	H.5.Ex.2
<i>Ericaceae</i> .....	19.Ex.4	– <i>peplis</i> L.....	53.*Ex.12
<i>Ericales</i> .....	3.Ex.2	– <i>peplus</i> L.....	10.Ex.12; 53.*Ex.12
× <i>Ericalluna</i> Krüssm.....	H.9.Ex.2	– <i>wulfenii</i> W. D. J. Koch.....	H.5.Ex.2
<i>Ericaceae</i> .....	19.Ex.4	– <i>jaroslavii</i> Poljak.....	36.Ex.12
<i>Ericoideae</i> .....	19.Ex.4	<i>Eurya hebeclados</i> Y. Ling.....	9.Ex.8
<i>Erigeron</i> L.....	62.*Ex.1	<i>Faba</i> Mill.....	18.5
– <i>plantagineus</i> Greene.....	9.Ex.14	<i>Fabaceae</i> .....	18.5; 19.8
<i>Eriobotrya japonica</i> (Thunb.) Lindl.....	28.Ex.2	<i>Faboideae</i> .....	19.8
<i>Erioderma chilense</i> Mont.....	35.Ex.8	<i>Fagus</i> L.....	62.*Ex.1
– – subsp. “ <i>velligerum</i> ”.....	35.Ex.8	– <i>sylvatica</i> L.....	60.Ex.1
– <i>polycarpum</i> subsp. <i>verruculosum</i> Vain.....	35.Ex.7	<i>Ferreola ellipticifolia</i> Stokes.....	58.Ex.7
<i>Eryngium</i> nothosect. <i>Alpestris</i> Burdet & Miège.....	H.9.Ex.1	<i>Festuca myuros</i> L.....	26.Ex.2
– sect. <i>Alpina</i> H. Wolff.....	H.9.Ex.1	<i>Ficus cooperi</i> Anon.....	46.Ex.45
– sect. <i>Campestris</i> H. Wolff.....	H.9.Ex.1	– <i>crassipes</i> F. M. Bailey.....	11.Ex.38
– <i>amarginum</i> Rech. f.....	60D.Ex.1	– <i>crassipes</i> (Heer) Heer.....	11.Ex.38
<i>Erysimum hieraciifolium</i> var. <i>longisiliquum</i> Rouy & Foucaud.....	53.Ex.20	– <i>exasperata</i> Vahl.....	50D.Ex.1
<i>Erythrina falcata</i> Benth.....	8.Ex.10	– <i>irumuensis</i> De Wild.....	50D.Ex.1
<i>Eschweilera</i> DC.....	53.*Ex.8	– <i>neoebudorum</i> Summerh., ‘ <i>neoebudorum</i> ’.....	60.Ex.40
<i>Eschweilera</i> Boerl.....	53.*Ex.8	– <i>stortophylla</i> Warb.....	50D.Ex.1
<i>Euanthe</i> Schltr.....	H.6.Ex.6; H.8.Ex.3	– <i>tiliifolia</i> Baker.....	11.Ex.38
– <i>sanderiana</i> (Rchb.) Schltr.....	H.8.Ex.3	– <i>tiliifolia</i> (A. Braun) Heer.....	11.Ex.38
“ <i>Euastrum pinnatifidum</i> ”.....	46.Ex.42	– <i>tremula</i> Heer.....	11.Ex.38
<i>Eucalyptus</i> L’Hér.....	62.*Ex.1	– <i>tremula</i> Warb.....	11.Ex.38
<i>Eucommia</i> Oliv.....	38.Ex.20	<i>Filago</i> Loeffl.....	20.Ex.1
<i>Eucommiales</i> .....	38.Ex.20	<i>Filicites</i> sect. <i>Neuropteris</i> Brongn., ‘ <i>Nevropteris</i> ’.....	60.Ex.13
<i>Eucryphiaceae</i> .....	46.Ex.7	<i>Frankenia leonardiorum</i> Alain, ‘ <i>leonardorum</i> ’.....	60.Ex.26
<i>Eugenia ceibensis</i> Standl.....	8.Ex.8	<i>Fraxinus pennsylvanica</i> Marshall.....	60D.Ex.1
– <i>costaricensis</i> O. Berg, ‘ <i>costaricensis</i> ’.....	60.Ex.40	<i>Fucales</i> .....	16.Ex.1
<i>Eulophus</i> Nutt. ex DC.....	35.Ex.6	<i>Fucus</i> L.....	16.Ex.1
<i>Eunotia gibbosa</i> Grunow.....	38.Ex.17	– <i>palmetta</i> S. G. Gmel.....	7.Ex.2
– <i>rolandschmidtii</i> Metzeltin & Lange-Bert., ‘ <i>roland-schmidtii</i> ’.....	60.Ex.40	– <i>racemosus</i> Forssk.....	7.Ex.8
<i>Euonymus</i> L., ‘ <i>Evonymus</i> ’.....	60.Ex.13	<i>Fuirena</i> Rottb.....	20.Ex.10
<i>Eupenicillium brefeldianum</i> (B. O. Dodge) Stolk & D. B. Scott.....	F.8.Ex.1	– <i>umbellata</i> Rottb.....	35.Ex.4
“ <i>Euphlebiium sibuyanense</i> ”.....	40.Ex.5	<i>Fumaria bulbosa</i> var. <i>solida</i> L.....	49.Ex.5
<i>Euphorbia</i> subg. <i>Esula</i> Pers.....	10.Ex.12	– <i>densiflora</i> DC.....	32.Ex.5
– subsect. <i>Tenellae</i> (Pax & K. Hoffm.) Pax & K. Hoffm.....	21.Ex.1	– <i>gussonei</i> Boiss.....	23.Ex.1
		– <i>officinalis</i> L.....	32.Ex.5
		– “× <i>salmonii</i> ”.....	32.Ex.5
		– <i>solida</i> (L.) Mill.....	49.Ex.5
		<i>Fungi</i> .....	13.1(d); 37.Ex.6
		<i>Galium tricornis</i> Stokes.....	52.Ex.5

– <i>tricornutum</i> Dandy	52.Ex.5	<i>Graphis meridionalis</i> M. Nakan...	33.Ex.2
– <i>verum</i> L. subsp. <i>verum</i>	24.Ex.5	<i>Grislea</i> L.	50E.Ex.2
– – var. <i>verum</i>	24.Ex.5	<i>Guttiferae</i>	18.5
“ <i>Ganymedes</i> ”	36.Ex.10	<i>Gyminda</i> Sarg.	48.Ex.3
<i>Gasteromycetes</i>	F.3.1	– <i>grisebachii</i> Sarg.	48.Ex.3
<i>Geastrum</i> Pers., ‘ <i>Geaster</i> ’	61.Ex.3	<i>Gymnadenia</i> R. Br.	H.6.Ex.1+3
– <i>hygrometricum</i> Pers. : Pers.,	60.Ex.12	– <i>rubra</i> Wettst.	9.Ex.12
‘ <i>Geastrum hygrometricum</i> ’		× <i>Gymnanacamptis</i> Asch. &	H.6.Ex.1
<i>Geiseleria</i> Klotzsch	58.Ex.4	Graebn.	
<i>Gentiana lutea</i> L.	6.Ex.6	<i>Gymnospermae</i>	16.Ex.2
– <i>pneumonanthe</i> L.	23.Ex.7	<i>Haplanthus</i> T. Anderson	55.Ex.5
– <i>tenella</i> var. <i>occidentalis</i> J. Rous-	6.Ex.6	<i>Haplanthus</i> Nees	55.Ex.5
seau & Raymond		– <i>hygrophiloides</i> T. Anderson	55.Ex.5
<i>Geranium andicola</i> [unranked] <i>lon-</i>	37.Ex.5	<i>Haptanthus</i> Goldberg & C. Nelson	3.Ex.1
<i>gipedicellatum</i> Loes.		<i>Hedysarum</i> L.	20.Ex.1
– <i>longipedicellatum</i> (Loes.) R.	37.Ex.5	– <i>ecastaphyllum</i> L.	6.Ex.3
Knuth		<i>Helianthemum</i> Mill.	49.Ex.4
– <i>molle</i> L.	23.Ex.5	– <i>aegyptiacum</i> (L.) Mill.	49.Ex.4
– <i>robertianum</i> L.	23.Ex.1	– <i>italicum</i> var. <i>micranthum</i> Gren.	11.Ex.15
<i>Gerardia</i> L.	60B.Ex.2	& Godr.	
<i>Gerardiina</i> Engl.	53.*Ex.12	– <i>penicillatum</i> Thibaud ex Dunal.	11.Ex.15
<i>Gerrardina</i> Oliv.	53.*Ex.12	– – var. <i>micranthum</i> (Gren. &	11.Ex.15
<i>Giffordia</i> Batters	41.Ex.14	Godr.) Grosser	
– <i>mucronata</i> (D. A. Saunders)	41.Ex.14	<i>Helichrysum angustifolium</i>	6.Ex.14
Kjeldsen & H. K. Phinney		– <i>barrelieri</i> (Ten.) Greuter	11.Ex.4
<i>Gilia grinnellii</i> Brand	7.Ex.7	– <i>conglobatum</i> (Viv.) Steud.	11.Ex.4
– <i>splendens</i> Mason & Grant	7.Ex.7	– <i>litoreum</i> Guss.	6.Ex.14
– – subsp. <i>grinnellii</i> Mason &	7.Ex.7	– <i>stoechas</i> subsp. <i>barrelieri</i> (Ten.)	11.Ex.4
Grant		Nyman	
<i>Gilmania</i> Coville	53.Ex.18	<i>Helictotrichon</i> Bess.	46.Ex.39
<i>Ginkgo</i> L.	18.Ex.2	<i>Helleborus niger</i> L.	23.Ex.5
<i>Ginkgoaceae</i>	18.Ex.2	<i>Hemerocallis</i> L.	62.*Ex.1
<i>Glechoma</i> L., ‘ <i>Glecoma</i> ’	50E.Ex.3	<i>Hemiphace</i> (Benth.) Opiz	41.Ex.4
<i>Gleditsia</i> J. Clayton	60.Ex.27	<i>Hepaticae</i>	13.1(c), Ex.1
<i>Globba trachycarpa</i> Baker, ‘ <i>bra-</i>	60.*Ex.3	<i>Heracleum sibiricum</i> L.	11.Ex.27
<i>chycarpa</i> ’		– – subsp. <i>lecokii</i> (Godr. & Gren.)	11.Ex.27
<i>Globularia cordifolia</i> L.	47A.Ex.1	Nyman	
<i>Glochidion melvilleorum</i> Airy	60.Ex.31	– – subsp. <i>sibiricum</i>	11.Ex.27
Shaw, ‘ <i>melvilliorum</i> ’		– <i>sphondylium</i> L.	11.Ex.27
<i>Gloeosporium balsameae</i> Davis	23.Ex.7	– – subsp. <i>sibiricum</i> (L.) Simonk.	11.Ex.27
<i>Gloriosa</i> L.	20.Ex.1	<i>Hesperomecon</i> Greene	62.Ex.5
<i>Gluta renghas</i> L., ‘ <i>benghas</i> ’	33.Ex.4 ;	<i>Hesperonia glutinosa</i> Standl.	41.Ex.28
	60.*Ex.6	<i>Hetaeria alta</i> Ridl., ‘ <i>alba</i> ’	60.*Ex.3
<i>Glycine apios</i> L.	52.Ex.9	<i>Heterochaeta</i> Bess.	46.Ex.39
<i>Gnaphalium angustifolium</i> Lam.	6.Ex.14	<i>Heterotrichum pulchellum</i> Fisch.	6.Ex.7
– <i>barrelieri</i> Ten.	11.Ex.4	<i>Heuchera</i> L.	H.11.Ex.1
– <i>conglobatum</i> Viv.	11.Ex.4	– × <i>tiarelloides</i> Lemoine & É. Le-	H.11.Ex.1
<i>Gnetidae</i>	16.Ex.3	moine	
<i>Gnetophytina</i>	16.Ex.1	× <i>Heucherella tiarelloides</i> (Le-	H.11.Ex.1
<i>Gnetopsida</i>	16.Ex.3	moine & É. Lemoine) H. R.	
<i>Gnetum</i> L.	16.Ex.1	Wehrh.	
– “ <i>cleistostachyum</i> ”	40.Ex.1	<i>Hewittia</i> Wight & Arn.	7.Ex.6
<i>Goniopteris tenera</i> Fée	11.Ex.17	– <i>bicolor</i> Wight & Arn.	7.Ex.6
<i>Gonyaulax ellegaardiae</i> K. N. Mer-	11.Ex.35	<i>Hibiscus ricinifolius</i> E. Mey. ex	58.Ex.3
tens & al.		Harv.	
<i>Gossypium tomentosum</i> Seem.	46.Ex.32	– <i>ricinoides</i> Garcke	58.Ex.3
<i>Graderia</i> Benth.	60B.Ex.2	– <i>vitifolius</i> L.	58.Ex.3
<i>Gramineae</i>	18.5 ; 19.Ex.3	– – var. <i>ricinifolius</i> Hochr.	58.Ex.3

<i>Hieracium</i> "armerioides var. <i>genuinum</i> "	24.Ex.3
– <i>oribates</i> Brenner	7.Ex.11
– <i>piliferum</i> Hoppe	24.Ex.3
– – subsp. <i>armerioides</i> (Arv.-Touv.) Rouy	24.Ex.3
– – var. "genuinum"	24.Ex.3
– <i>saxifragum</i> subsp. <i>oreinum</i> Dahlst. ex Brenner	7.Ex.11
× <i>Holttumara</i> Holttum	H.6.Ex.7 ; H.8.Ex.3
× <i>Hordelymus</i> Bachtcev & Davrevsk.	H.3.Ex.2 ; H.8.Ex.1
<i>Hordelymus</i> (Jess.) Harz	52.Ex.16 ; H.3.Ex.2 ; H.8.Ex.1
× <i>Hordeopyron</i> Simonet, 'Hordeopyrum'	H.9.Ex.1
<i>Hordeum</i> L.	H.3.Ex.2 ; H.8.Ex.1 ; H.9.Ex.1
– [unranked] <i>Hordelymus</i> Jess.	52.Ex.16
<i>Huegelia</i> Rchb.	52.Ex.10
<i>Hugelia</i> Benth.	52.Ex.10
<i>Hyacinthus</i> L.	60A.Ex.1
– <i>non-scriptus</i> L., 'non scriptus'	23.Ex.20
<i>Hyalodiscus</i> Ehrenb.	11.Ex.33
– <i>laevis</i> Ehrenb.	11.Ex.33
<i>Hydrocoleum glutinosum</i> Gomont	46.Ex.41
<i>Hydrophyllum</i> L.	60G.Ex.1
<i>Hymenocarpus</i> Savi	62.Ex.3
<i>Hypericum aegypticum</i> L.	10.Ex.3
– <i>buckleyi</i> M. A. Curtis, 'buckleii'	60.Ex.31
– <i>elodes</i> L.	10.Ex.3
<i>Hypholoma</i> (Fr. : Fr.) P. Kumm.	41.Ex.9
– <i>fasciculare</i> (Huds. : Fr.) P. Kumm.	41.Ex.9
<i>Hypocrea dorotheae</i> Samuels & Dodd	F.8.Ex.4
<i>Hystrichosphaeridium zoharyi</i> M. Rossignol	11.Ex.29
<i>Ifloga</i> Cass.	20.Ex.1
<i>Illiciaceae</i>	49.Ex.10
<i>Illicieae</i>	49.Ex.10
<i>Impatiens</i> L.	20.Ex.1
– <i>noli-tangere</i> L., 'noli tangere'	23.Ex.1+20
<i>Indigofera longipedunculata</i> Y. Y. Fang & C. Z. Zheng, 'longipedunculata'	60.Ex.5
<i>Ionopsidium</i> Rchb.	60.Ex.14
<i>Ionopsis</i> Kunth	H.6.Ex.7
<i>Ionthlaspi</i> Adans.	60.Ex.14
<i>Iresine borschii</i> Zumaya & Flores Olv.	38.Ex.6
<i>Iria</i> (Pers.) R. Hedw.	53.*Ex.12
<i>Iris</i> L.	53.*Ex.12
<i>Isoëtes</i> L.	60.7
<i>Jatropha</i> L.	60.Ex.14

<i>Johannesteijsmannia magnifica</i> J. Dransf.	8.Ex.6
<i>Jondraba</i> Medik.	60.Ex.14
<i>Juglans californica</i> S. Watson	52.Ex.15
– <i>major</i> (Torr.) A. Heller	52.Ex.15
– <i>rupestris</i> var. <i>major</i> Torr.	52.Ex.15
" <i>Juncus bufonius</i> var. <i>occidentalis</i> "	41.Ex.23
<i>Juniperus chinensis</i> L.	28.Ex.3
– × <i>pfitzeriana</i>	28.Ex.3
– <i>sabina</i> L.	28.Ex.3
<i>Karschia</i> Körb.	38.Ex.5
<i>Kedarnatha</i> P. K. Mukh. & Constance	38.Ex.11
– <i>sanctuarii</i> P. K. Mukh. & Constance	38.Ex.11
<i>Kengia</i> Packer	20.Ex.5
<i>Kerneria</i> Medik.	60B.1(b)
<i>Kratzmannia</i> Opiz	38.Ex.22
<i>Kunzea linearis</i> (Kirk) de Lange	H.2.Ex.2
– <i>robusta</i> de Lange & Toelken	H.2.Ex.2
<i>Kyllinga</i> Rottb.	20.Ex.10
<i>Labiatae</i>	18.5 ; 53.Ex.1
<i>Labyrinthodictyon</i> Valkanov, 'Labyrinthodiction'	45.Ex.4
" <i>Laconiella</i> "	43.Ex.1
– " <i>sardinica</i> "	43.Ex.1
<i>Laelia</i> Lindl.	H.6.Ex.7
<i>Lagenaria siceraria</i> (Molina) Standl.	10.Ex.10
<i>Lamiaceae</i>	18.5
<i>Lamium</i> L.	18.5
" <i>Lanceolatus</i> "	20.Ex.4
<i>Lapageria</i> Ruiz & Pav.	H.9.Ex.1
<i>Lapeirousia</i> Pourr.	60B.Ex.2
– <i>erythrantha</i> var. <i>welwitschii</i> (Baker) Geerinck & al.	46C.Ex.2
<i>Lasiobelonium corticale</i> (Pers. : Fr.) Raitv.	41.Ex.26
<i>Laurentia frontidentata</i> E. Wimm.	9.Ex.5 ; 40.Ex.2
" <i>Lawreymyces</i> "	40.Ex.6
<i>Lecanidion</i> Endl.	F.3.Ex.3
<i>Lecanora campestris</i> f. " <i>pseudistera</i> "	41.Ex.21
– <i>dissipata</i> Nyl.	34.Ex.1
– <i>pseudistera</i> Nyl.	41.Ex.21
– <i>saxicola</i> (Pollich) Ach.	41.Ex.13
<i>Leccinum</i> Gray	52.Ex.12
– <i>edule</i> (Bull. : Fr.) Gray	52.Ex.12
Leguminosae	18.5 ; 19.8
<i>Lejeunea</i> subg. <i>Cololejeunea</i> Spruce	41.Ex.12
<i>Lemanea</i> Bory	46.Ex.21 ; 48.Ex.1
– <i>corallina</i> Bory	48.Ex.1
<i>Lemanea</i> Sirodot	46.Ex.21 ; 48.Ex.1



<i>Leptonia</i> (Fr. : Fr.) P. Kumm. ....	11.Ex.21	– <i>clavatum</i> L. ....	13.Ex.2
“ <i>Leptosiphon croceus</i> ” .....	41.Ex.20	– <i>inundatum</i> L. ....	26.Ex.5
“ <i>Leptostachys</i> ” .....	20.N.2	– – var. <i>bigelovii</i> Tuck. ....	26.Ex.5
<i>Lespedeza</i> Michx. ....	60.*Ex.10	– – var. <i>inundatum</i> .....	26.Ex.5
<i>Leucadendron</i> L. ....	14.Ex.10	<i>Lyngbya</i> Gomont .....	53.Ex.13
× <i>Leucadenia</i> Schltr. ....	H.6.Ex.3	– “ <i>glutinosa</i> ” .....	46.Ex.41
<i>Leucodon nitidus</i> Hook. f. & Wilson .....	46.Ex.19	<i>Lyngbyea</i> Sommerf. ....	53.Ex.13
<i>Leucorchis</i> E. Mey. ....	H.6.Ex.3	<i>Lysiloma</i> Benth. ....	23.Ex.8
<i>Lichen debilis</i> Sm. ....	46.Ex.17	– <i>latisiliquum</i> (L.) Benth., ‘ <i>latisiliqua</i> ’ .....	23.Ex.8
– <i>gracilis</i> L. ....	58.Ex.6	<i>Lysimachia hemsleyana</i> Oliv. ....	23A.2 ;
– <i>muralis</i> Schreb. ....	41.Ex.13	53.*Ex.12	
– <i>saxicola</i> Pollich .....	41.Ex.13	– <i>hemsleyi</i> Franch. ....	23A.2 ;
<i>Liliales</i> .....	16.Ex.3	53.*Ex.12	
<i>Liliineae</i> .....	16.Ex.3	<i>Lythrum salicaria</i> L. ....	23.Ex.7
<i>Lilium tianschanicum</i> Grubov .....	46.Ex.30	<i>Maba elliptica</i> J. R. Forst. & G. Forst. ....	58.Ex.7
<i>Linanthus croceus</i> Eastw. ....	41.Ex.20	<i>Machaerina</i> Vahl .....	41.Ex.25
<i>Linaria</i> Mill. ....	11.Ex.8	– “ <i>iridifolia</i> ” .....	41.Ex.25
– “ <i>linaria</i> ” .....	23.Ex.3	<i>Macrosporium</i> Fr. ....	14.Ex.13
– <i>spuria</i> (L.) Mill. ....	11.Ex.8	<i>Macrothyrsus</i> Spach .....	11.Ex.6
“ <i>Lindenia</i> ” .....	30.Ex.11	<i>Magnolia</i> L. ....	16.Ex.1
<i>Lindera</i> Thunb. ....	50C.Ex.2	– <i>foetida</i> (L.) Sarg. ....	11.Ex.5
<i>Linum multiflorum</i> Lam. ....	23.Ex.4	– <i>grandiflora</i> L. ....	11.Ex.5
– <i>radiola</i> L. ....	23.Ex.4	– <i>virginiana</i> var. <i>foetida</i> L. ....	11.Ex.5
<i>Lippia</i> L. ....	19.Ex.5	<i>Magnoliophyta</i> .....	16.Ex.1
<i>Lippieae</i> .....	19.Ex.5	<i>Mahonia</i> Nutt. ....	14.Ex.2
<i>Liquidambar</i> L. ....	20.Ex.1	– <i>japonica</i> DC. ....	28.Ex.1
<i>Liriodendron tulipifera</i> L. ....	23.Ex.7	<i>Mairia</i> Nees .....	30.Ex.19
<i>Lithocarpus polystachyus</i> .....	49.Ex.8	<i>Malaceae</i> .....	19.Ex.6
<i>Lithospermum tinctorium</i> L. ....	11.Ex.18	<i>Maloideae</i> .....	19.Ex.6
“ <i>Lobata</i> ” .....	20.Ex.4	<i>Malpighia</i> L. ....	22.Ex.2
<i>Lobelia spicata</i> Lam. ....	26.Ex.1	– sect. <i>Apyrae</i> DC. ....	22.Ex.2
– – var. “ <i>originalis</i> ” .....	24.Ex.5	– subg. <i>Homoistylis</i> Nied. ....	22.Ex.2
– – var. <i>spicata</i> .....	26.Ex.1	– sect. <i>Malpighia</i> .....	22.Ex.2
– <i>taccada</i> Gaertn. ....	41.Ex.10	– subg. <i>Malpighia</i> .....	22.Ex.2
<i>Lobeliaceae</i> .....	18.Ex.4	– <i>emarginata</i> DC. ....	46.Ex.16
<i>Lophiolaceae</i> .....	37.Ex.2	– <i>glabra</i> L. ....	22.Ex.2
<i>Loranthus</i> (sect. <i>Ischnanthus</i> ) <i>gabonensis</i> Engl. ....	21A.Ex.1	<i>Malpighiaceae</i> .....	53.Ex.4
– <i>macrosolen</i> Steud. ex A. Rich. .	38.Ex.2	<i>Maltea</i> B. Boivin .....	H.6.Ex.4
<i>Lotus</i> L. ....	62.*Ex.1	<i>Malus</i> Mill. ....	19.Ex.6
<i>Luehea</i> Willd., ‘ <i>Lühea</i> ’ .....	60.Ex.16	<i>Malvaceae</i> .....	41.Ex.27
<i>Lupinus</i> L. ....	46.Ex.40	<i>Malvidae</i> .....	41.Ex.27
<i>Luzuriaga</i> Ruiz & Pav. ....	14.Ex.5	<i>Mammillaria</i> Haw. ....	18.Ex.3
<i>Lycium odonellii</i> F. A. Barkley, ‘ <i>odonellii</i> ’ .....	60.Ex.46	<i>Manihot</i> Mill. ....	20.Ex.1 ;
<i>Lycoperdon</i> Pers. ....	30.Ex.17	62.Ex.10	
– <i>atropurpureum</i> Vittad., ‘ <i>atropurpureum</i> ’ .....	60.Ex.40	<i>Marattia</i> L. ....	16.Ex.1
– <i>pusillum</i> Batsch .....	57.Ex.1	– <i>rolandi-principis</i> Rosenst., ‘ <i>rolandi principis</i> ’ .....	60.Ex.42
<i>Lycopersicon esculentum</i> Mill. ....	14.Ex.1	<i>Marattiidae</i> .....	16.Ex.1
– <i>lycopersicum</i> (L.) H. Karst. ....	14.Ex.1	<i>Martia</i> Spreng. ....	60B.Ex.2
<i>Lycophyta</i> .....	16.Ex.2	<i>Martusia</i> Schult. ....	60B.Ex.2
<i>Lycopinae</i> .....	30.Ex.3	<i>Masdevallia echidna</i> Rchb. f. ....	23.Ex.10
<i>Lycopodiophyta</i> .....	16.Ex.1	<i>Matricaria</i> L. ....	H.6.Ex.5
<i>Lycopodium</i> L. ....	13.Ex.2 ;	– <i>recutita</i> L. ....	52.Ex.13
16.Ex.1		– <i>suaveolens</i> L. ....	52.Ex.13
– <i>apodum</i> L. ....	61.Ex.2	<i>Maxillaria mombachoensis</i> J. T. Atwood .....	46.Ex.49

<i>Mazocarpon</i> M. J. Benson	11.Ex.1	– <i>latisiliqua</i> L.	23.Ex.8
<i>Medicago orbicularis</i> (L.) Bartal.	49.Ex.1	<i>Minthe</i> St.-Lag.	51.Ex.1
– <i>polymorpha</i> L.	26.Ex.4	<i>Minuartia</i> L.	11.Ex.12
– – var. <i>orbicularis</i> L.	49.Ex.1	– <i>stricta</i>	11.Ex.12
<i>Meiandra major</i> Markgr., ‘ <i>maior</i> ’	60.Ex.15	<i>Mirabilis glutinosa</i> Kuntze	41.Ex.28
<i>Melampyris × columbiana</i> G. Newc.	H.3.Ex.1 ; H.10.Ex.1	– <i>glutinosa</i> A. Nels.	41.Ex.28
– <i>medusae</i> Thüm.	H.2.Ex.1 ; H.10.Ex.1	– <i>laevis</i> subsp. <i>glutinosa</i> (Standl.) A. E. Murray	41.Ex.28
– <i>occidentalis</i> H. S. Jacks.	H.2.Ex.1 ; H.10.Ex.1	<i>Molina racemosa</i> Cav.	53.Ex.4
<i>Melanthieae</i>	19.Ex.11	– <i>racemosa</i> Ruiz & Pav.	53.Ex.4
<i>Melilotus</i> Mill.	60G.Ex.1 ; 62.*Ex.1	<i>Monochaete</i> Döll	53.*Ex.12
<i>Meliola</i> Fr.	41.Ex.21	<i>Monochaetum</i> (DC.) Naudin	53.*Ex.12
– <i>albiziae</i> Hansf. & Deighton, ‘ <i>albizziae</i> ’	F.9.Ex.1	<i>Monotropa</i> L.	19.Ex.7
<i>Meliosma</i> Blume	60G.Ex.1	<i>Monotropaceae</i>	19.Ex.7
<i>Menispermum hirsutum</i> L.	58.Ex.5	<i>Montanoa imbricata</i> V. A. Funk	30.Ex.18
– <i>villosum</i> Lam.	58.Ex.5	<i>Montia parvifolia</i> (DC.) Greene	25.Ex.1
<i>Mentha</i> L.	51.Ex.1	– – subsp. <i>flagellaris</i> (Bong.) Ferris	25.Ex.1
– <i>aquatica</i> L.	H.2.Ex.1 ; H.11.Ex.2	– – subsp. <i>parvifolia</i>	25.Ex.1
– <i>arvensis</i> L.	H.2.Ex.1	<i>Mora</i> Benth.	53.Ex.5
– × <i>piperita</i> f. <i>hirsuta</i> Sole	H.12.Ex.1	<i>Moreae</i>	53.Ex.5
– – L. nothosubsp. <i>piperita</i>	H.11.Ex.2	<i>Morus</i> L.	53.Ex.5
– – nothosubsp. <i>pyramidalis</i> (Ten.) Harley	H.11.Ex.2	<i>Mouriri</i> subg. <i>Pericrene</i> Morley	6.Ex.6
– × <i>smithiana</i> R. A. Graham	H.3.Ex.1	<i>Musa basjoo</i> Siebold & Zucc. ex Linum	38.Ex.7
– <i>spicata</i> L.	H.2.Ex.1	<i>Musci</i>	13.1(b), Ex.1–2
– – subsp. <i>spicata</i>	H.11.Ex.2	<i>Musineon</i> Raf., ‘ <i>Musenium</i> ’	61.Ex.1
– – subsp. <i>tomentosa</i> (Briq.) Harley	H.11.Ex.2	<i>Mussaenda frondosa</i> L., ‘fr. [fructu] frondoso’	23.Ex.22
<i>Merulius lacrimans</i> (Wulfen : Fr.) Schumach. : Fr., ‘ <i>lacrymans</i> ’	F.3.Ex.2	<i>Mycena</i> (Pers.) Roussel	30.Ex.16
<i>Mesembryanthemum</i> L.	60.Ex.1	– <i>coccinea</i> (Sowerby) Quél.	6.Ex.15
– sect. <i>Minima</i> Haw.	36.Ex.4	– <i>coccineoides</i> Grgur.	6.Ex.15 ; 49.Ex.9
<i>Mesospora vanbosseae</i> Børgesen, ‘ <i>van-bosseae</i> ’	60.Ex.40	– <i>seynii</i>	60.Ex.32
<i>Mespilodaphne mauritiana</i> Meisn.	55.Ex.1	– <i>taiwanensis</i> Rexer	30.Ex.16
<i>Mespilus</i> L.	41.Ex.17	<i>Mycosphaerella aleuritidis</i> (Miyake) S. H. Ou	F.8.Ex.2
<i>Metasequoia</i> Hu & W. C. Cheng	11.Ex.32	<i>Myginda</i> sect. <i>Gyminda</i> Griseb.	48.Ex.3
<i>Metasequoia</i> Miki	11.Ex.32	– <i>integrifolia</i> Poir.	48.Ex.3
– <i>disticha</i> (Heer) Miki	11.Ex.32	<i>Myogalum boucheanum</i> Kunth	36.Ex.7
– <i>glyptostroboides</i> Hu & W. C. Cheng	11.Ex.32	<i>Myosotis</i> L.	47.Ex.2 ; 60G.1(b)
<i>Mezoneuron</i> Desf., ‘ <i>Mezonevron</i> ’	60.Ex.13	<i>Myrcia laevis</i> O. Berg	7.Ex.4
<i>Micrasterias pinnatifida</i> (Kütz.) ex Ralfs	46.Ex.42	– <i>laevis</i> G. Don	7.Ex.4
<i>Micromeria benthamii</i> Webb & Berthel.	H.10.Ex.5	– <i>lucida</i> McVaugh	7.Ex.4
– × <i>benthamineolens</i> Svent.	H.10.Ex.5	<i>Myrosma cannifolia</i> L. f., ‘ <i>cannae- folia</i> ’	60.Ex.36
– <i>pineolens</i> Svent.	H.10.Ex.5	<i>Nanobubon hypogaeum</i> J. Magee	30.Ex.4
<i>Microsporidia</i>	Pre.8 ; 45.N.1 ; F.1.1	<i>Napaea</i> L.	53.*Ex.12 ; 60.Ex.37
<i>Miltonia</i> Lindl.	H.6.Ex.6	<i>Narcissus bulbocodium</i> subsp. <i>al- bidus</i> (Emb. & Maire) Maire	24.Ex.4
<i>Mimosa cineraria</i> L.	53.Ex.19+21	– – var. ‘ <i>eu-albidus</i> ’	24.Ex.4
– <i>cinerea</i> L.	53.Ex.19+21	– – var. ‘ <i>eu-praecox</i> ’	24.Ex.4
		– – subsp. <i>praecox</i> Gattef. & Maire	24.Ex.4
		– <i>pseudonarcissus</i> L., ‘ <i>Pseudo Nar- cissus</i> ’	23.Ex.21
		<i>Nartheciaceae</i>	18.Ex.7

<i>Narthecium</i> Gérard .....	18.Ex.7	– <i>rapum-genistae</i> Thuill. ....	51.Ex.1
<i>Narthecium</i> Huds. ....	18.Ex.7	– <i>sarothamnophyta</i> St.-Lag. ....	51.Ex.1
<i>Nasturtium</i> W. T. Aiton .....	14.Ex.3	“ <i>Orontiaceae</i> ” .....	37.Ex.7
<i>Nasturtium</i> Mill. ....	14.Ex.3	<i>Osbeckia</i> L. ....	53.Ex.7
– “ <i>nasturtium-aquaticum</i> ” .....	23.Ex.3	<i>Ostrya virginiana</i> (Mill.) K. Koch	60D.Ex.1
<i>Nekemias grossedentata</i> (Hand.-	41.Ex.19	<i>Ottoa</i> Kunth. ....	60B.1(a)
Mazz.) J. Wen & Z. L. Nie .....		<i>Oxycoccus</i> Hill. ....	23.Ex.9
<i>Nelumbo</i> Adans., ‘ <i>Nelumbium</i> ’ ..	18.Ex.2 ;	– <i>macrocarpos</i> (Aiton) Pursh,	23.Ex.6+9
	61.Ex.1	‘ <i>macrocarpus</i> ’ .....	
<i>Nelumbonaceae</i> .....	18.Ex.2	<i>Pachysphaera</i> Ostenf. ....	11.Ex.34
<i>Neoptilota</i> Kylin .....	44.Ex.1	<i>Palma elata</i> W. Bartram .....	14.Ex.6
<i>Neotysonia phyllostegia</i> (F.	46.Ex.9	<i>Palmae</i> .....	18.5
Muell.) Paul G. Wilson .....		<i>Panax nossibiensis</i> Drake .....	38.Ex.16
<i>Nepeta</i> × <i>faassenii</i> Bergmans ex	32.Ex.3	<i>Pancheria humboldtiana</i> Guillau-	46.Ex.23
Stearn .....		min .....	
<i>Nesoluma st-johnianum</i> Lam &	60.Ex.47	<i>Papaver rhoeas</i> L. ....	23.Ex.1
Meeuse, ‘ <i>St.-Johnianum</i> ’ .....		<i>Papilionaceae</i> .....	18.5 ; 19.8
<i>Neuropteris</i> (Brongn.) Sternb. ....	60.Ex.13	<i>Papilionoideae</i> .....	19.8
<i>Neves-armondia</i> K. Schum. ....	20.Ex.8	<i>Paradinandra</i> Schönenberger & E.	3.Ex.2
<i>Nilssonia</i> Brongn., ‘ <i>Nilsonia</i> ’ .....	60.Ex.7	M. Friis .....	
<i>Nolanea</i> (Fr. : Fr.) P. Kumm. ....	11.Ex.21	<i>Parasitaxus</i> de Laub. ....	62.Ex.2
<i>Nostocaceae</i> .....	13.1(e) ;	<i>Parietales</i> .....	16.Ex.2
	46.Ex.41	<i>Parnassiales</i> .....	37.Ex.2
<i>Nothotsuga</i> C. N. Page .....	46.Ex.48	<i>Partitatheca</i> D. Edwards & al. ...	30.Ex.5
<i>Nymphaea gigantea</i> f. <i>hudsonii</i>	46.Ex.45	<i>Passiflora salpoensis</i> S. Leiva &	33.Ex.3
(Anon.) K. C. Landon .....		Tantalean, ‘ <i>salpoense</i> ’ .....	
– <i>nelumbo</i> L. ....	61.Ex.1	<i>Patellaria</i> Fr. : Fr. ....	F.3.Ex.3
<i>Ocimum gratissimum</i> L. ....	7.Ex.14	<i>Patellaria</i> Hoffm. ....	F.3.Ex.3
<i>Odontoglossum</i> Kunth .....	H.6.Ex.6	<i>Paullinia paullinioides</i> Radlk. ....	10.Ex.2
<i>Oedogoniaceae</i> .....	13.1(e)	<i>Pavia</i> Mill. ....	11.Ex.6
<i>Oenothera biennis</i> L. ....	H.4.Ex.1	<i>Peltophorum</i> (Vogel) Benth. ....	53.*Ex.12
– × <i>drawertii</i> Renner ex Rostański	H.4.Ex.1	<i>Peltophorus</i> Desv. ....	53.*Ex.12
– <i>macrocarpa</i> Nutt. ....	46.Ex.46	<i>Penicillium</i> Link. ....	F.8.Ex.1
– <i>villosa</i> Thunb. ....	H.4.Ex.1	– <i>brefeldianum</i> B. O. Dodge .....	F.8.Ex.1
– × <i>wienii</i> Renner ex Rostański ...	H.4.Ex.1	– <i>dodgei</i> Pitt .....	F.8.Ex.1
<i>Omphalina coccinea</i> Murrill. ....	6.Ex.15 ;	<i>Peperomia lasierrana</i> Trel. &	60.Ex.40
	49.Ex.9	Yunck., ‘ <i>la-sierrana</i> ’ .....	
<i>Oncidium</i> Sw. ....	46.Ex.25	<i>Peponia</i> Grev. ....	53.*Ex.12
– <i>triquetrum</i> (Sw.) R. Br. ....	46.Ex.25	<i>Peponium</i> Engl. ....	53.*Ex.12
<i>Opegrapha oulocheila</i> Tuck. ....	9.Ex.1	<i>Pereskia opuntiaeflora</i> DC., ‘ <i>opun-</i>	60.Ex.36
<i>Oplopanax</i> (Torr. & A. Gray) Miq.	62.Ex.4	<i>tiaeflora</i> ’ .....	
<i>Opuntia</i> Mill. ....	41.Ex.6	<i>Peridermium balsameum</i> Peck ...	23.Ex.5
– <i>ficus-indica</i> (L.) Mill. ....	41.Ex.6	<i>Peridinium oblongum</i> (Auriv.)	11.Ex.30
– <i>vulgaris</i> Mill. ....	41.Ex.6	Cleve .....	
× <i>Orchicoeloglossum mixtum</i>	H.8.Ex.2	<i>Persicaria maculosa</i> Gray .....	52.Ex.7
Asch. & Graebn. ....		– <i>mitis</i> Delarbre. ....	52.Ex.7
<i>Orchis</i> L. ....	62.*Ex.1	– <i>runcinata</i> (Buch.-Ham. ex D.	41.Ex.3
– <i>fuchsii</i> Druce .....	H.8.Ex.2	Don) Masam. ....	
<i>Orcuttia</i> Vasey .....	60B.Ex.2	– <i>segetum</i> (Kunth) Small, ‘ <i>segeta</i> ’	23.Ex.10
<i>Oreodoxa regia</i> Kunth .....	14.Ex.6	<i>Petalodinium</i> Cachon & Cachon-	45.Ex.2
<i>Ormocarpum</i> P. Beauv. ....	62.Ex.3	Enj. ....	
<i>Ornithogalum</i> L. ....	36.Ex.7	<i>Petrophiloides</i> Bowerb. ....	11.Ex.31
– <i>boucheanum</i> (Kunth) Asch. ....	36.Ex.7	<i>Petrosimonia brachiata</i> (Pall.)	51.Ex.4
<i>Orobanche artemisiae</i> Gren. ....	51.Ex.1	Bunge .....	
– <i>artemisiepiphyta</i> St.-Lag. ....	51.Ex.1	– <i>oppositifolia</i> (Pall.) Litv. ....	51.Ex.4
– <i>columbariae</i> Gren. & Godr. ....	51.Ex.1	<i>Peyrousea</i> DC. ....	60B.Ex.2
– <i>columbarihaerens</i> St.-Lag. ....	51.Ex.1	<i>Peziza corticalis</i> Pers. ....	41.Ex.26
– <i>rapum</i> Wallr. ....	51.Ex.1	<i>Phaca alpina</i> L. ....	6.Ex.17

<i>Phaseolus leptostachyus</i> f. <i>purpureus</i> Freytag	36.Ex.13	<i>Pisocarpium</i> Link	62.Ex.3
– – var. “ <i>pinnatifolius</i> ”	36.Ex.13	<i>Pittosporaceae</i>	46.Ex.35
× <i>Philageria</i> Mast.	H.9.Ex.1	<i>Pittosporum buxifolium</i> W. Q. Yin	46.Ex.35
<i>Philesia</i> Comm. ex Juss.	H.9.Ex.1	<i>Planera aquatica</i> J. F. Gmel.	35.Ex.3
<i>Philgamia</i> Baill.	38.Ex.14	<i>Platycarya</i> Siebold & Zucc.	11.Ex.31
– <i>hibbertioides</i> Baill.	38.Ex.14	<i>Plectranthus</i> L’Hér.	14.Ex.8
<i>Phippsia</i> (Trin.) R. Br.	H.6.Ex.4	– <i>fruticosus</i> L’Hér.	14.Ex.8
<i>Phleum hirsutum</i> Honck.	46.Ex.47	– <i>punctatus</i> (L. f.) L’Hér.	14.Ex.8
<i>Phlox divaricata</i> L. subsp. <i>divaricata</i>	H.3.Ex.3	<i>Pleione</i> subg. <i>Scopulorum</i> Torelli & Riccab.	21.Ex.1
– – subsp. <i>laphamii</i> (A. W. Wood) Wherry	H.3.Ex.3	<i>Pleuripetalum</i> T. Durand	53.*Ex.8
– <i>drummondii</i>	28.Ex.2	<i>Pleuropetalum</i> Hook. f.	53.*Ex.8
– <i>pilosa</i> subsp. <i>ozarkana</i> Wherry	H.3.Ex.3	<i>Plumbaginaceae</i>	18.Ex.1
<i>Phlyctidia</i> Müll. Arg.	35.Ex.2	<i>Plumbago</i> L.	18.Ex.1
– <i>boliviensis</i> (Nyl.) Müll. Arg.	35.Ex.2	<i>Pluteus</i> Fr.	F.3.Ex.4
– <i>ludoviciensis</i> Müll. Arg.	35.Ex.2	– <i>atricapillus</i> (Batsch) Fayod	F.3.Ex.4
<i>Phlyctis andensis</i> Nyl.	35.Ex.2	– <i>cervinus</i> (Schaeff.) P. Kumm.	F.3.Ex.4
– <i>boliviensis</i> Nyl.	35.Ex.2	<i>Pneumocystis</i> P. Delanoë & Delanoë	45.Ex.6
– <i>brasiliensis</i> Nyl.	35.Ex.2	– <i>jirovecii</i> Frenkel, ‘ <i>jiroveci</i> ’	45.Ex.7
– <i>sorediiformis</i> Kremp.	35.Ex.2	<i>Poa</i> L.	18.5 ; 19.Ex.3
<i>Phoebe calcarea</i> S. Lee & F. N. Wei	9.Ex.3	– <i>sibirica</i> Roshev.	6.Ex.7
<i>Phoenix theophrasti</i> Greuter	60.Ex.17	– <i>vallesiana</i> Honck.	46.Ex.47
<i>Pholiota</i> (Fr. : Fr.) P. Kumm.	F.4.Ex.1	<i>Poaceae</i>	18.5 ; 19.Ex.3
<i>Phoradendron</i> Nutt.	60.Ex.1	<i>Poeae</i>	19.Ex.3
<i>Phyllachora anonicola</i> Chardón, ‘ <i>anonicola</i> ’	F.9.Ex.1	<i>Poinae</i>	19.Ex.3
<i>Phyllanthus</i> L.	47A.Ex.1	<i>Polycarpaea</i> Lam.	62.Ex.3
<i>Phyllerpa prolifera</i> var. <i>firma</i> Kütz.	24.Ex.8	<i>Polycarpon</i> L.	62.Ex.3
<i>Phyllogonium</i> Brid.	53.Ex.18	<i>Polycnemum oppositifolium</i> Pall.	51.Ex.4
<i>Phyllogonium</i> Coville	53.Ex.18	<i>Polygonum</i> L.	37.Ex.9
<i>Physconia</i> Poelt	10.Ex.4	– <i>persicaria</i> L.	52.Ex.7
– <i>pulverulacea</i> Moberg	10.Ex.4	– <i>runcinatum</i> D. Don	41.Ex.3
<i>Physma arnoldianum</i> Hepp	46.Ex.13	– <i>segetum</i> Kunth	23.Ex.10
<i>Physospermum</i> Cusson	30.Ex.1	<i>Polypodium australe</i> Fée	52.Ex.19
<i>Phyteuma</i> L.	62.*Ex.1	– <i>felix-femina</i> L., ‘ <i>F. femina</i> ’	23.*Ex.23
<i>Picea</i> L.	52.Ex.2 ; 60.Ex.28	– <i>felix-mas</i> L., ‘ <i>F. mas</i> ’	23.*Ex.23
– <i>abies</i> (L.) H. Karst.	52.Ex.2	– × <i>font-queri</i>	52.Ex.19
– <i>excelsa</i> Link.	52.Ex.2	– <i>fragile</i> L., ‘ <i>F. fragile</i> ’	23.*Ex.23
<i>Pinaceae</i> , ‘ <i>Pineae</i> ’	46.Ex.33	– × <i>shivasiae</i> Rothm.	52.Ex.19
<i>Pinopsida</i>	16.Ex.1	– <i>subulatum</i> Vell.	38.Ex.15
<i>Pinus</i> L.	16.Ex.1	– <i>tenerum</i> Roxb.	11.Ex.17
– <i>abies</i> L.	52.Ex.2	– <i>vulgare</i> nothosubsp. <i>mantoniae</i> (Rothm.) Schidlay	H.3.Ex.1
– <i>alcoquiana</i> (Veitch ex Lindl.) Carrière, ‘ <i>alcockiana</i> ’	60.Ex.28	– – subsp. <i>prionodes</i> (Asch.) Rothm.	52.Ex.19 ; H.2.Ex.1
– <i>excelsa</i> Lam.	52.Ex.2	– – L. subsp. <i>vulgare</i>	52.Ex.19 ; H.2.Ex.1
– <i>longaeva</i> D. K. Bailey	46.Ex.2	<i>Polypogon</i> Desf.	H.2.Ex.1 ; H.6.Ex.1
– <i>mairei</i> H. Lév., ‘ <i>Pirus</i> ’	50F.Ex.1	– <i>monspeliensis</i> (L.) Desf.	H.2.Ex.1
– <i>mertensiana</i> Bong.	7.Ex.1	<i>Polyporus versicolor</i> (L.) Fr.	10.Ex.9
<i>Piper pseudo-oblongum</i> McKown	60.Ex.41	– <i>zonatus</i>	10.Ex.9
<i>Piptolepis</i> Benth.	38.Ex.12	<i>Polysphaeridium zoharyi</i> (M. Rosignol) J. P. Bujak & al.	11.Ex.29
– <i>phillyreoides</i> Benth.	38.Ex.12	<i>Pooideae</i>	19.Ex.3
<i>Piratinera</i> Aubl.	36.Ex.11	<i>Populus</i> × <i>canadensis</i> var. <i>marilandica</i> (Poir.) Rehder	H.12.Ex.1
<i>Piromyces polycephalus</i> Y. C. Chen & al.	29.Ex.1		

– – var. <i>serotina</i> (R. Hartig) Rehder	H.12.Ex.1	– sect. <i>Platyrrhaphium</i> Greuter	H.7.Ex.1
<i>Porella</i> L.	13.Ex.1	– nothosect. <i>Plinia</i> Greuter	H.7.Ex.1
– <i>pinnata</i> L.	13.Ex.1	– sect. <i>Ptilostemon</i>	H.7.Ex.1
<i>Porroglossum echidna</i> (Rchb. f.) Garay, 'echidnum'	23.Ex.10	– <i>chamaepeuce</i> (L.) Less.	11.Ex.9
<i>Potamogeton</i> L.	18.Ex.1	– <i>muticus</i> Cass.	11.Ex.9
<i>Potamogetonaceae</i>	18.Ex.1	<i>Puccinellia</i> Parl.	H.6.Ex.4
<i>Potentilla atrosanguinea</i> Lodd. ex D. Don	H.10.Ex.2	× <i>Pucciphippisia</i> Tzvelev	H.6.Ex.4
– “ <i>atrosanguinea-pedata</i> ”	H.10.Ex.2	<i>Pulsatilla montana</i> subsp. <i>australis</i> (Heuff.) Zämelis	49.Ex.6
– <i>pedata</i> Nestl.	H.10.Ex.2	– – subsp. <i>dacica</i> Rummelsp.	49.Ex.6
<i>Primula</i> sect. <i>Dionysiopsis</i> Pax	11.Ex.7	– – var. <i>serbica</i> W. Zimm.	49.Ex.6
<i>Prochlorothrix hollandica</i> Burger-Wiersma & al.	45.Ex.3	<i>Pyraceae</i>	19.Ex.6
<i>Prosopis</i> L.	53.Ex.21	<i>Pyrodinium bahamense</i> L. Plate	11.Ex.29
– <i>cineraria</i> (L.) Druce	53.Ex.21	<i>Pyroideae</i>	19.Ex.6
<i>Protea</i> L.	14.Ex.10; 50E.Ex.1	<i>Pyrola</i> L.	19.Ex.7
– <i>cynaroides</i> (L.) L.	14.Ex.10	<i>Pyrolaceae</i>	19.Ex.7
<i>Protodiniferaceae</i> , ‘ <i>Protodiniferidae</i> ’	45.Ex.5	<i>Pyroloideae</i>	19.Ex.7
<i>Protogagea allonensis</i> Herend. & al.	1.Ex.2	<i>Pyropia yezoensis</i> f. <i>narawaensis</i> N. Kikuchi & al.	46.Ex.28
<i>Psathyrella sarcocephala</i> (Fr. : Fr.) Singer	F.3A.Ex.2	<i>Pyrus</i> L.	19.Ex.6; 41.Ex.17
× <i>Pseudadenia</i> P. F. Hunt	H.6.Ex.3	– <i>calleryana</i> Decne.	50F.Ex.1
<i>Pseudelephantopus</i> Rohr, ‘ <i>Pseudo-elephantopus</i> ’	60.Ex.44	<i>Quercus</i> L.	10A.2
<i>Pseudoaraucaria</i> Fliche, ‘ <i>Pseudo-Araucaria</i> ’	60.Ex.45	– <i>acutifolia</i> Née	7.Ex.12
<i>Pseudoditrichaceae</i>	38.Ex.18	– <i>alba</i> L.	H.10.Ex.6
<i>Pseudoditrichum mirabile</i> Steere & Iwatsuki	38.Ex.18	– × <i>deamii</i> Trel.	H.10.Ex.6
<i>Pseudo-fumaria</i> Medik.	60.Ex.44	– <i>frainetto</i> Ten.	28.Ex.2
<i>Pseudolarix</i> Gordon	10.Ex.5	– <i>macrocarpa</i> Michx.	H.10.Ex.6
– <i>amabilis</i> (J. Nelson) Rehder	10.Ex.5	– <i>muehlenbergii</i> Engelm.	H.10.Ex.6
<i>Pseudorchis</i> Ség.	H.6.Ex.3	– <i>polystachya</i> A. DC.	49.Ex.8
<i>Pseudoyungia</i> D. Maity & Maiti	22.Ex.6	– <i>robur</i> L.	10A.2
sect. <i>Pseudoyungia</i>		<i>Quisqualis</i> L.	20.Ex.8
– sect. <i>Simulatrices</i> (Sennikov) D. Maity & Maiti	22.Ex.6	<i>Racodium rupestre</i> Pers.	7.Ex.3
<i>Psilotum truncatum</i> R. Br.	52.Ex.6	<i>Racosperma nelsonii</i> Pedley	6.Ex.18
<i>Psoroma murale</i> (Schreb.) Samp.	41.Ex.13	<i>Radicula</i> Moench	20.Ex.2
<i>Pteridales</i>	16.Ex.5	<i>Radiola</i> Hill	23.Ex.4
<i>Pteridium aquilinum</i> subsp. <i>caudatum</i> (L.) Bonap.	26A.Ex.2	– <i>linoides</i> Roth	23.Ex.4
– – var. <i>caudatum</i> (L.) Sadeb.	26A.Ex.2	– “ <i>radiola</i> ”	23.Ex.4
<i>Pteridophyta</i>	13.1(a); 16.Ex.3; 41.Ex.27	<i>Ranzanioideae</i>	37.Ex.2
<i>Pteridophytina</i>	16.Ex.3	<i>Raphidomonas</i> F. Stein	16.Ex.6
“ <i>Pteridospermaexylon</i> ”	36.Ex.5	<i>Raphidophyceae</i>	16.Ex.6
– “ <i>theresiae</i> ”	36.Ex.5	<i>Ravensara</i> Sonn.	55.Ex.1
<i>Pteris caudata</i> L.	26A.Ex.2	<i>Renanthera</i> Lour.	H.6.Ex.6–7; H.8.Ex.3
<i>Ptilostemon</i> Cass.	11.Ex.9	<i>Rhamnus</i> L.	62.*Ex.1
– sect. <i>Cassinia</i> Greuter	H.7.Ex.1	– sect. <i>Pseudofrangula</i> Grubov	22A.Ex.1
– nothosect. <i>Platon</i> Greuter	H.7.Ex.1	– subg. <i>Pseudofrangula</i> (Grubov)	22A.Ex.1
		Brizicky	
		– <i>vitis-idaea</i> Burm. f., ‘ <i>vitis idaea</i> ’	23.Ex.20
		“ <i>Rhaptopetalaceae</i> ”	36.Ex.9
		<i>Rhaptopetalum</i> Oliv.	36.Ex.9
		<i>Rheedia kappleri</i> Eyma	9.Ex.7
		“ <i>Rheum</i> × <i>cultorum</i> ”	32.Ex.4
		<i>Rhododendreae</i>	19.Ex.4
		<i>Rhododendroideae</i>	19.Ex.4

<i>Rhododendron</i> L. ....	19.Ex.4 ; 20.Ex.1 ; 22.Ex.1 ; 60A.Ex.1	– <i>taitoensis</i> Hayata ..... 11.Ex.10 – – var. <i>taitoensis</i> ..... 11.Ex.10
– subg. <i>Rhododendron</i> .....	22.Ex.1	<i>Rumex cantabricus</i> Rech. f. .... 23.Ex.5
– <i>aureodorsale</i> (W. P. Fang ex J. Q. Fu) Y. P. Ma & J. Nielsen ....	30.Ex.6	<i>Saccharomyces</i> Meyen. .... 16.Ex.6
– <i>bureavii</i> Franch. ....	60.Ex.29	<i>Saccharomycetes</i> ..... 16.Ex.6
– <i>potaninii</i> Batalin, ‘ <i>potanini</i> ’ ...	60.Ex.17	<i>Sacheria</i> Sirodot ..... 48.Ex.1
<i>Rhodophyllaceae</i> .....	18.Ex.1	<i>Sadleria hillebrandii</i> Rob. .... 41.Ex.22
<i>Rhodophyllidaceae</i> .....	18.Ex.1	– <i>pallida</i> Hook. & Arn. .... 41.Ex.22
<i>Rhodophyllis</i> Kütz ..... 18.Ex.1		<i>Salicaceae</i> .....
<i>Rhodophyllus</i> Quél. .... 18.Ex.1		..... 18.Ex.1 ; 52.Ex.17
<i>Rhodora</i> L. .... 19.Ex.4		<i>Salicornia europaea</i> L. .... 9.Ex.10 ; 26.Ex.3
<i>Rhodoreae</i> .....	19.Ex.4	– – var. <i>herbacea</i> L. .... 26.Ex.3
<i>Rhodymenia</i> Grev., ‘ <i>Rhodoménia</i> ’	14.Ex.12	<i>Salix</i> L. .... 18.Ex.1 ; 52.Ex.3+17
<i>Rhynchospora</i> Vahl ..... 37.Ex.10		– sect. <i>Argenteae</i> W. D. J. Koch 49.Ex.7
<i>Ribes non-scriptum</i> (Berger) Standl. ....	60.Ex.41	– sect. <i>Glaucæ</i> Pax ..... 49.Ex.7
<i>Richardia</i> L. .... 51.Ex.5		– subsect. <i>Myrtilloides</i> C. K. Schneid. .... 49.Ex.7
<i>Richardsonia</i> Kunth ..... 51.Ex.5		– <i>aurita</i> L. .... H.2.Ex.1
<i>Ricinocarpaceae</i> .....	6.Ex.11	– <i>caprea</i> L. .... H.2.Ex.1
<i>Ricinocarpeae</i> .....	6.Ex.11	– × <i>capreola</i> Andersson ..... H.3.Ex.1
<i>Ricinocarpos</i> Desf. .... 6.Ex.11		– <i>glaucops</i> Andersson ..... 50.Ex.2
– sect. <i>Anomodiscus</i> Müll. Arg. ... 21.Ex.1		– <i>humilis</i> Marshall ..... 11.Ex.28
<i>Rodaucea</i> W. Rossi & Santam. ... 30.Ex.2		– – var. <i>microphylla</i> (Andersson) Fernald ..... 11.Ex.28
× <i>Rodrethiopsis</i> .....	H.6.Ex.7	– – var. <i>tristis</i> (Aiton) Griggs ... 11.Ex.28
<i>Rodriguezia</i> Ruiz & Pav. .... H.6.Ex.7		– <i>mysinifolia</i> Salisb. .... 52.Ex.3
<i>Roridomyces</i> Rexer ..... 30.Ex.16		– <i>mysinites</i> L. .... 52.Ex.3
<i>Rorippa</i> Scop. .... 14.Ex.3		– <i>tristis</i> var. <i>microphylla</i> ..... 11.Ex.28
<i>Rosa</i> L. .... 18.Ex.1 ; 19.Ex.2+6 ; 20.Ex.1 ; 46.Ex.1		– – Aiton var. <i>tristis</i> ..... 11.Ex.28
– <i>canina</i> L. .... H.3.Ex.3		<i>Salvia</i> sect. <i>Hemisphace</i> Benth. ... 41.Ex.4 ; 46.Ex.18
– <i>gallica</i> L. .... 46.Ex.1		– <i>grandiflora</i> subsp. <i>willeana</i> Holmboe ..... 24.Ex.7
– – var. <i>gallica</i> .....	46.Ex.1	<i>Sapium</i> subsect. <i>Patentinervia</i> Pax & K. Hoffm. .... 21.Ex.1
– – var. <i>versicolor</i> L. .... 46.Ex.1		<i>Saxifraga aizoon</i> subf. <i>surculosa</i> Engl. & Irmsch. .... 24.Ex.1
– <i>glutinosa</i> var. <i>leioclada</i> H. Christ 24.Ex.10		<i>Scaevola taccada</i> (Gaertn.) Roxb. 41.Ex.10
– <i>jundzillii</i> f. <i>leioclada</i> Borbás ... 24.Ex.10		<i>Scandix pecten-veneris</i> L., ‘ <i>pecten</i> ♀’ ..... 23.Ex.2
– <i>pissardii</i> Carrière, ‘ <i>pissarti</i> ’ ..... 60.Ex.18		<i>Scenedesmus armatus</i> f. <i>brevicaudatus</i> L. S. Péterfi ..... 53.Ex.16
– × <i>toddiae</i> Wolley-Dod, ‘ <i>toddii</i> ’ . 60.Ex.22		– – var. <i>brevicaudatus</i> (Hortob.) Pankow. .... 53.Ex.16
<i>Rosaceae</i> .....	18.Ex.1 ; 19.Ex.2+6 ; 46.Ex.1	– – var. <i>brevicaudatus</i> (L. S. Péterfi) E. H. Hegew. .... 53.Ex.16
<i>Roseae</i> .....	19.Ex.2	– <i>carinatus</i> var. <i>brevicaudatus</i> Hortob. .... 53.Ex.16
<i>Rosoideae</i> .....	19.Ex.2	“ <i>Schaenoides</i> ” ..... 20.Ex.10
<i>Roystonea elata</i> (W. Bartram) F. Harper ..... 14.Ex.6		<i>Schiedea kealiae</i> Caum & Hosaka 39.Ex.2
– <i>regia</i> (Kunth) O. F. Cook ..... 14.Ex.6		<i>Schinus molle</i> L. .... 23.Ex.7
<i>Rubia</i> L. .... 53.*Ex.12		<i>Schoenoxiphium</i> Nees ..... 46.Ex.5
<i>Rubus</i> L. .... 53.*Ex.12		– <i>altum</i> Kukkonen ..... 46.Ex.5
– <i>aculeatiflorus</i> Hayata ..... 11.Ex.10		<i>Schoenus</i> L. .... 20.Ex.10
– – var. <i>taitoensis</i> (Hayata) T. S. Liu & T. Y. Yang ..... 11.Ex.10		<i>Schollera</i> Roth ..... 23.Ex.9
– <i>amnicola</i> Blanch., ‘ <i>amnicolus</i> ’ . 23.Ex.11		
– <i>fanjingshanensis</i> Boufford & al. 46.Ex.31		
– <i>quebecensis</i> L. H. Bailey ..... 60D.Ex.1		

– <i>macrocarpos</i> (Aiton) Steud., 'macrocarpa' .....	23.Ex.9	<i>Siphonia</i> Rich. ex Schreb. ....	30.Ex.11
<i>Scilla peruviana</i> L. ....	51.Ex.3	<i>Skeletonema</i> Grev. ....	6.Ex.4
" <i>Scirpoides</i> " .....	20.Ex.10	<i>Skeletonemopsis</i> P. A. Sims .....	6.Ex.4
– " <i>paradoxus</i> " .....	35.Ex.4	<i>Skytanthus</i> Meyen .....	53.*Ex.8
<i>Scirpoides</i> Ség. ....	35.Ex.4 ; 38.Ex.19	<i>Sladenia integrifolia</i> Y. M. Shui & W. H. Chen .....	40A.Ex.1
<i>Scirpus</i> L. ....	20.Ex.10	<i>Sloanea</i> L. ....	60B.1(a)
– sect. <i>Pseudoerriophorum</i> Jurtzev, ' <i>Pseudo-erriophorum</i> ' .....	60.Ex.40	<i>Smithia</i> Aiton .....	14.Ex.11
– <i>cespitosus</i> L. ....	60.Ex.1	<i>Smithia</i> Scop. ....	14.Ex.11
– <i>iridifolius</i> Bory .....	41.Ex.25	<i>Solanaceae</i> .....	46.Ex.38
<i>Sclerocroton integerrimus</i> Hochst.	11.Ex.23	<i>Solanum</i> L. ....	22.Ex.3
– <i>reticulatus</i> Hochst. ....	11.Ex.23	– sect. <i>Acanthophora</i> Dunal .....	11.Ex.3
<i>Scleroderma</i> Pers. ....	18.Ex.1	– sect. <i>Leptostemonum</i> Dunal ...	11.Ex.3
<i>Sclerodermataceae</i> .....	18.Ex.1	– subg. <i>Leptostemonum</i> Bitter ...	11.Ex.3
<i>Scolosanthus leonardii</i> Alain .....	60.Ex.26	– subg. <i>Minon</i> Raf. ....	22.Ex.3
<i>Scyphophorus ecmocynus</i> Gray ..	58.Ex.6	– sect. <i>Pseudocapsicum</i> (Medik.) Roem. & Schult. ....	22.Ex.3
<i>Scytanthus</i> Hook. ....	53.*Ex.8	– subg. <i>Solanum</i> .....	22.Ex.3
<i>Scytopetalaceae</i> .....	36.Ex.9	– <i>baretiae</i> Tepe .....	31.Ex.5
" <i>Scytopetalum</i> " .....	36.Ex.9	– <i>caricaefolium</i> Rusby .....	60G.Ex.3
<i>Sebastiano-schaueria</i> Nees .....	20.Ex.8	– <i>dasyopus</i> Dunal .....	46.Ex.38
<i>Sebertia</i> Engl. ....	36.Ex.1	– <i>fructu-tecto</i> Cav. ....	60.Ex.41
<i>Sedum</i> L. ....	11.Ex.19	– <i>lycopersicum</i> L. ....	14.Ex.1
– <i>candollei</i> Raym.-Hamet .....	11.Ex.19	– <i>mammosum</i> L. ....	11.Ex.3
– <i>eriocarpum</i> subsp. <i>spatulifo-</i> <i>lium</i> 't Hart. ....	40.Ex.9	– <i>melongena</i> var. <i>insanum</i> (L.) Prain, ' <i>insana</i> ' .....	24.Ex.2
– " <i>mucizonia</i> subsp. <i>urceolatum</i> ".	40.Ex.7	– <i>pseudocapsicum</i> L. ....	22.Ex.3
– <i>sedoides</i> (Decne.) Raym.-Hamet	11.Ex.19	– <i>rantonnetii</i> Carrière, ' <i>rantonnei</i> '	60.Ex.31
<i>Selaginella</i> P. Beauv. ....	31.Ex.6	– <i>tuberosum</i> var. <i>murukewillu</i>	60.Ex.46
– <i>apus</i> Spring .....	61.Ex.2	Ochoa, ' <i>mu'rukewillu</i> ' .....	
<i>Selenicereus</i> (A. Berger) Britton & Rose .....	H.6.Ex.1	– <i>umtuma</i> Voronts. & S. Knapp .	6.Ex.7
× <i>Seleniphyllo</i> G. D. Rowley ...	H.6.Ex.1	<i>Solidago</i> L. ....	11.Ex.39
<i>Sempervivum sedoides</i> Decne. ...	11.Ex.19	– × <i>snarskisii</i> Gudžinskas & Žalneravičius	8.Ex.4
<i>Senecio</i> sect. <i>Synotii</i> Benth. ....	32.Ex.2	× <i>Solidaster</i> H. R. Wehrh. ....	11.Ex.39
– <i>napaeifolius</i> (DC.) Sch. Bip., ' <i>napeaeifolius</i> ' .....	53.*Ex.12 ; 60.Ex.37	<i>Solms-laubachia</i> Muschl. ex Diels	20.Ex.8
– <i>napifolius</i> MacOwan .....	53.*Ex.12	<i>Sophora tomentosa</i> subsp. <i>occidentalis</i> (L.) Brummitt	46.Ex.10
<i>Serratula chamaepeuce</i> L. ....	11.Ex.9	× <i>Sophrolaeliocattleya</i> .....	H.6.Ex.7
<i>Sersalisia</i> R. Br. ....	36.Ex.1	<i>Sophronitis</i> Lindl. ....	H.6.Ex.7
<i>Seseli divaricatum</i> Pursh .....	61.Ex.1	<i>Spartium biflorum</i> Desf. ....	11.Ex.11
<i>Sesleria</i> Scop. ....	60B.1(b)	<i>Spathiphyllum solomonense</i> Nicolson, ' <i>solomonensis</i> ' .....	50F.Ex.3
<i>Setaria excurrens</i> var. <i>leviflora</i> Keng ex S. L. Chen .....	40.Ex.8	<i>Spergula stricta</i> Sw. ....	11.Ex.12
<i>Sicyos</i> L. ....	62.*Ex.1	<i>Spermatophyta</i> .....	13.1(a) ; 41.Ex.27
– <i>triqueter</i> Moc. & Sessé ex Ser.	46.Ex.16	<i>Sphagnaceae</i> .....	13.1(b)–c)
<i>Sida retusa</i> L. ....	9.Ex.11	<i>Sphagnum</i> [unranked] <i>Rigida</i> Lindb. ....	21.Ex.4
<i>Sideroxylon</i> L., ' <i>Sideroxylum</i> ' .....	13.Ex.4	– sect. <i>Rigida</i> (Lindb.) Limpr. ....	21.Ex.4
<i>Sigillaria</i> Brongn. ....	11.Ex.1	<i>Sphenocleioideae</i> .....	19.Ex.1
<i>Sigillariostrobus</i> Schimp. ....	11.Ex.1	<i>Spiniferites pachydermus</i> (M. Rosignol) P. C. Reid .....	11.Ex.35
<i>Silene</i> L. ....	11.Ex.14	<i>Spiraea</i> L. ....	19.Ex.6
– <i>behen</i> L. ....	11.Ex.14	<i>Spiraeaceae</i> .....	19.Ex.6
– <i>cucubalus</i> Wibel .....	11.Ex.14	<i>Spiraeoideae</i> .....	19.Ex.6
– <i>vulgaris</i> (Moench) Garcke .....	11.Ex.14	<i>Spondias mombin</i> L. ....	23.Ex.1
<i>Simarouba</i> Aubl. ....	53.Ex.13	<i>Stachys</i> L. ....	62.*Ex.1
<i>Simaruba</i> Boehm. ....	53.Ex.13		
<i>Siphonia</i> Benth. ....	30.Ex.11		

– <i>ambigua</i> Sm. ....	50.Ex.1	<i>Thymus britannicus</i> Ronniger ....	11.Ex.16
– <i>palustris</i> subsp. <i>pilosa</i> (Nutt.) Epling .....	26A.Ex.1	– <i>praecox</i> subsp. <i>arcticus</i> (Durand) Jalas .....	11.Ex.16
– – var. <i>pilosa</i> (Nutt.) Fernald ...	26A.Ex.1	– – subsp. <i>britannicus</i> (Ronniger) Holub .....	11.Ex.16
<i>Stamnostoma</i> A. G. Long .....	1.Ex.3	– <i>serpyllum</i> subsp. <i>arcticus</i> (Durand) Hyl. ....	11.Ex.16
– <i>huttonense</i> A. G. Long .....	1.Ex.3	– – var. <i>arcticus</i> Durand .....	11.Ex.16
<i>Staphylea</i> L. ....	51.Ex.1	– – subsp. <i>britannicus</i> (Ronniger) P. Fourn. ....	11.Ex.16
<i>Staphylis</i> St.-Lag. ....	51.Ex.1	<i>Tiarella cordifolia</i> L. ....	H.11.Ex.1
<i>Stenocarpus</i> R. Br. ....	62.Ex.3	<i>Tibetoseris</i> sect. <i>Simulatricis</i> Sennikov .....	22.Ex.6
“ <i>Stereocaulon subdenudatum</i> ” ...	36.Ex.6	– <i>Sennikov</i> sect. <i>Tibetoseris</i> .....	22.Ex.6
<i>Stillingia integerrima</i> (Hochst.) Baill. ....	11.Ex.23	<i>Tillaea</i> L. ....	51.Ex.1
<i>Stobaea mckenii</i> Harv., ‘ <i>M’Kenii</i> ’ .....	60.Ex.48	<i>Tillandsia barclayana</i> var. <i>minor</i> (Gilmartin) Butcher .....	41.Ex.29
<i>Streptophyta</i> .....	46.Ex.14	– <i>bryoides</i> Griseb. ex Baker .....	9.Ex.13
<i>Strychnos</i> L. ....	62.*Ex.1	– <i>lateritia</i> André .....	41.Ex.29
“ <i>Suaeda baccata</i> ” .....	35.Ex.1	<i>Tilletia caries</i> (DC.) Tul. & C. Tul. ....	H.2.Ex.1
– “ <i>vera</i> ” .....	35.Ex.1	– <i>foetida</i> (Wallr.) Liro .....	H.2.Ex.1
<i>Swainsona formosa</i> (G. Don) Joy Thomps. ....	11.Ex.25	<i>Tillia</i> St.-Lag. ....	51.Ex.1
<i>Symphostemon</i> Hiern .....	53.*Ex.12	<i>Tithymalus</i> Gaertn. ....	36.Ex.12
<i>Symphyostemon</i> Miers .....	53.*Ex.12	– “ <i>jaroslavii</i> ” .....	36.Ex.12
<i>Synsepalum lesteui</i> Aubrév. & Pellegr., ‘ <i>Le Testui</i> ’ .....	60.Ex.43	<i>Tmesipteris elongata</i> P. A. Dang. ....	52.Ex.6
<i>Synthyris</i> subg. <i>Plagiocarpus</i> Pennell .....	11.Ex.26	– <i>truncata</i> (R. Br.) Desv. ....	52.Ex.6
– Benth. subg. <i>Synthyris</i> .....	11.Ex.26	<i>Torreya</i> Arn. ....	53.Ex.2
<i>Talinum polyandrum</i> Hook. ....	58.Ex.1	<i>Torreya</i> Raf. ....	53.Ex.2
– <i>polyandrum</i> Ruiz & Pav. ....	58.Ex.1	<i>Trachynia</i> Link .....	23.Ex.9
<i>Tamnus</i> Mill. ....	51.Ex.1	– <i>distachyos</i> (L.) Link, ‘ <i>distachya</i> ’ .....	23.Ex.9
<i>Tamus</i> L. ....	51.Ex.1	<i>Tragus berteronianus</i> Schult. ....	60.Ex.30
<i>Taonabo</i> Aubl. ....	62.Ex.8	<i>Tremellaceae</i> .....	37.Ex.6
– <i>dentata</i> Aubl. ....	62.Ex.8	<i>Triaspis mozambica</i> A. Juss. ....	60.Ex.1
– <i>punctata</i> Aubl. ....	62.Ex.8	<i>Trichipteris kalbreyeri</i> (Baker) R. M. Tryon .....	41.Ex.24
<i>Tapeinanthus</i> Boiss. ex Benth. ....	41.Ex.1 ; 53.Ex.1	<i>Trichoderma dorotheae</i> Samuels & Dodd .....	F.8.Ex.4
<i>Tapeinanthus</i> Herb. ....	53.Ex.1	<i>Tricholomataceae</i> .....	18.Ex.10
<i>Taraxacum</i> Zinn, ‘ <i>Taraxacvm</i> ’ ...	60.Ex.11	<i>Trifolium</i> L. ....	23.*Ex.23
<i>Tasmanites</i> E. J. Newton .....	11.Ex.34	– <i>indicum</i> L., ‘ <i>M. indica</i> ’ .....	23.*Ex.23
<i>Taxus</i> L. ....	62.Ex.2	<i>Triglochin</i> L. ....	62.Ex.5
– <i>baccata</i> var. <i>variegata</i> Weston .	28.Ex.1	<i>Trilepisium</i> Thouars .....	38.Ex.21
<i>Tephroses</i> (Rchb.) Rchb. ....	49.Ex.3	– <i>madagascariense</i> DC. ....	38.Ex.21
– sect. <i>Eriopappus</i> (Dumort.) Holub .....	49.Ex.3	<i>Trimerophytina</i> .....	16.Ex.6
<i>Terminaliaceae</i> .....	14.Ex.4	<i>Trimerophyton</i> Hopping .....	16.Ex.6
<i>Tersonia cyathiflora</i> (Fenzl.) J. W. Green .....	46.Ex.34	<i>Trisetum</i> Pers. ....	46.Ex.39
<i>Tetraglochin</i> Poepp. ....	62.Ex.5	<i>Triticum</i> L. ....	H.3.Ex.3 ; H.8.Ex.1
<i>Tetragonia</i> L. ....	60.Ex.39	– <i>aestivum</i> L. ....	H.3.Ex.3
– <i>tetragonoides</i> (Pall.) Kuntze ...	60.Ex.39	– <i>laxum</i> Fr. ....	H.5.Ex.1
<i>Teucrium gnaphalodes</i> L’Hér. ....	9.Ex.15	× <i>Tritordeum</i> Asch. & Graebn. ....	H.8.Ex.1
<i>Thamnos</i> St.-Lag. ....	51.Ex.1	<i>Trollius taihasenzanensis</i> Masam. ....	60.Ex.4
<i>Thamnus</i> Link .....	51.Ex.1	<i>Tropaeolum majus</i> L. ....	23.Ex.5
<i>Thea</i> L. ....	13.Ex.3	<i>Tsuga</i> (Endl.) Carrière .....	7.Ex.1
<i>Thunbergia</i> Montin .....	19.Ex.9	– <i>heterophylla</i> (Raf.) Sarg. ....	7.Ex.1
<i>Thunbergia</i> Retz. ....	19.Ex.9	– <i>mertensiana</i> (Bong.) Carrière ..	7.Ex.1
<i>Thunbergioideae</i> .....	19.Ex.9	<i>Tuber</i> F. H. Wigg. : Fr. ....	20.Ex.3
<i>Thuspeinanta</i> T. Durand .....	41.Ex.1 ; 53.Ex.1	– <i>gulosorum</i> F. H. Wigg. ....	20.Ex.3



<i>Tuctoria</i> Reeder .....	60B.Ex.2	<i>Verrucaria aethiobola</i> Wahlenb...	46.Ex.11
<i>Tursiocola denysii</i> Frankovich & M. J. Sullivan .....	8.Ex.2	<i>Vexillifera</i> Ducke .....	6.Ex.5
– <i>podocnemicola</i> C. E. Wetzel ...	29.Ex.4	– <i>micranthera</i> Ducke .....	6.Ex.5
<i>Ubochea</i> Baill. ....	60B.Ex.2	<i>Viburnum ternatum</i> Rehder .....	46.Ex.4
<i>Uffenbachia</i> Fabr., ‘ <i>Vffenbachia</i> ’ ..	60.Ex.11	<i>Vicia</i> L. ....	18.5 ;
<i>Uladendron codesuri</i> Marc.-Berti ..	60.Ex.20	– <i>amurensis</i> f. <i>sanneensis</i> Y. C. Jiang & S. M. Fu .....	46.Ex.36
<i>Ulmus racemosa</i> Thomas .....	50C.Ex.1	<i>Vinca major</i> L. ....	23.Ex.5
<i>Umbelliferae</i> .....	18.5	<i>Vincetoxicum</i> Wolf .....	51.Ex.1
<i>Uredinales</i> .....	F.3.1	<i>Viola hirta</i> L. ....	24.Ex.10
<i>Uredo pustulata</i> Pers. : Pers., ‘ <i>Vredo pvstvlata</i> ’ .....	60.Ex.12	– “ <i>qualis</i> ” .....	23.Ex.14
<i>Uromyces fabae</i> (Pers.) de Bary ..	23.Ex.1	– <i>tricolor</i> var. <i>hirta</i> Ging. ....	24.Ex.10
<i>Urosatheae</i> .....	37.Ex.2	<i>Vitis novae-angliae</i> Fernald .....	60.Ex.41
<i>Urtica</i> “ <i>dubia</i> ?” .....	23.Ex.14	<i>Vochysia kosnipatae</i> Huamantupa, ‘ <i>kosñipatae</i> ’ .....	60.Ex.16
<i>Urvillea</i> Kunth .....	53.*Ex.12 ;	<i>Votadinium calvum</i> P. C. Reid ...	11.Ex.30
	60B.Ex.2	<i>Vriesea barclayana</i> var. <i>minor</i> Gilmartin .....	41.Ex.29
<i>Ustilaginales</i> .....	F.3.1	<i>Vulpia myuros</i> (L.) C. C. Gmel. ...	26.Ex.2
<i>Uva-ursi</i> Duhamel .....	20.Ex.7	<i>Wahlenbergia</i> Roth .....	11.Ex.2
<i>Vaccinium</i> sect. <i>Vitis-idaea</i> A. Gray .....	21.Ex.2	<i>Waltheria americana</i> L. ....	11.Ex.22
– sect. “ <i>Vitis idaea</i> ” .....	21.Ex.2	– <i>indica</i> L. ....	11.Ex.22
– <i>cantabricum</i> Huds. ....	23.Ex.5	<i>Welwitschia</i> Hook. f. ....	52.Ex.10
– <i>macrocarpon</i> Aiton .....	23.Ex.6+9	<i>Welwitschia</i> Rchb. ....	52.Ex.10
<i>Valantia</i> L. ....	60.Ex.27	<i>Wintera</i> Murray .....	18.Ex.6
<i>Valeriana</i> sect. <i>Valerianopsis</i> .....	21.Ex.3	<i>Winteraceae</i> .....	18.Ex.6
<i>Vanda</i> W. Jones ex R. Br. ....	H.6.Ex.6–7 ;	<i>Wisteria</i> Nutt. ....	60.Ex.9
	H.8.Ex.3	<i>Wollemia nobilis</i> W. G. Jones & al. ....	60.Ex.33
<i>Venturia acerina</i> Plakidas ex M. E. Barr .....	F.8.Ex.3	<i>Wormia subsessilis</i> Miq. ....	52.Ex.18
<i>Verbascum</i> sect. <i>Aulacosperma</i> Murb. ....	53.Ex.17	– <i>suffruticosa</i> Griff. ex Hook. f. & Thomson .....	52.Ex.18
– <i>lychnitis</i> L. ....	H.10.Ex.3	<i>Xanthoceras</i> Bunge .....	62.Ex.6
– “ <i>nigro-lychnitis</i> ” .....	H.10.Ex.3	<i>Xerocomus</i> Qué. ....	62A.Ex.1
– <i>nigrum</i> L. ....	23.Ex.5 ;	<i>Xylomataceae</i> .....	18.Ex.4
	H.10.Ex.3	<i>Zanthoxyleae</i> .....	37.Ex.1
– × <i>schiedeanum</i> W. D. J. Koch ..	H.10.Ex.3	<i>Zanthoxylum caribaeum</i> var. <i>floridanum</i> (Nutt.) A. Gray, ‘ <i>Xanthoxylum</i> ’ .....	50F.Ex.2
<i>Verbena</i> L. ....	19.Ex.5	– <i>cribrosum</i> Spreng., ‘ <i>Xanthoxylon</i> ’ .....	50F.Ex.2
<i>Verbenaceae</i> .....	19.Ex.5	– <i>trifoliatum</i> L. ....	23.Ex.8
<i>Verbesina alba</i> L. ....	11.Ex.24	<i>Zingiber neotruncatum</i> T. L. Wu & al. ....	53.Ex.6
– <i>prostrata</i> L. ....	11.Ex.24	– <i>truncatum</i> Stokes .....	53.Ex.6
<i>Veronica</i> L. ....	11.Ex.26	– <i>truncatum</i> S. Q. Tong .....	53.Ex.6
– subg. <i>Synthyris</i> (Benth.) M. M. Mart. Ort. & al. ....	11.Ex.26	<i>Zygophyllum billardieri</i> DC., ‘ <i>billardierii</i> ’ .....	60.Ex.31
– <i>agrestis</i> L. ....	9.Ex.16	<i>Zyrphelis</i> Cass. ....	30.Ex.19
– <i>anagallis-aquatica</i> L., ‘ <i>anagallis</i> Δ’ .....	23.Ex.2 ;		
– <i>argute-serrata</i> Regel & Schmalh., ‘ <i>argute serrata</i> ’ .....	60.Ex.42		
	60.Ex.42		



# INDEX DES SUJETS

Abréviation, noms d'auteur . . . . .	46A	- nom. alt. (nomen alternativum) . . . . .	18.5–6 ; 19.8 + Ex.3 ; Gl.
- nom de personne . . . . .	60B.N.2	- nom. cons. (nomen conservan- dum) . . . . .	50E.1 ; Gl.
- nom d'herbier . . . . .	40.N.4	- nom. nov. (nomen novum) . . . . .	6.11 ; 32A ; Gl.
- rangs . . . . .	5A	- nom. nud. (nomen nudum) . . . . .	50B ; Gl.
<i>Abréviations et acronymes</i> : . . . . .		- nom. rej. (nomen rejiciendum) . . . . .	50E.2 ; Gl.
- & (et) . . . . .	46C.1	- nom. sanct. (nomen sanctiona- tum) . . . . .	F.3A ; Gl.
- & al. (et alii, et aliorum) . . . . .	46C.2	- nothosp. (nothospecies) . . . . .	5A
- auct. (auctorum) . . . . .	50D	- op. cit. (opere citato) . . . . .	41A.1
- CD-ROM (Compact Disc Read- Only Memory) . . . . .	30A.Ex.1	- ord. (ordo) . . . . .	5A
- cl. (classis) . . . . .	5A	- orth. cons. (orthographia conser- vanda) . . . . .	50E.1
- comb. & stat. nov. (combinatio et status novi) . . . . .	6.N.5	- p. p. (pro parte) . . . . .	47A
- comb. in stat. nov. (combinatio in statu novo) . . . . .	6.Ex.13	- PDF (Portable Document For- mat) . . . . .	29.1
- comb. nov. (combinatio nova) . . . . .	6.10 ; 32A ; Gl.	- pro hybr. (pro hybrida) . . . . .	50.Ex.2
- emend. (emendavit) . . . . .	47A	- pro sp. (pro specie) . . . . .	11.Ex.39 ; 50.Ex.1
- excl. gen. (excluso genere, exclu- sis generibus) . . . . .	47A	- pro syn. (pro synonymo) . . . . .	50A ; Gl.
- excl. sp. (exclusa specie, exclusis speciebus) . . . . .	47A	- s. ampl. (sensu amplo) . . . . .	47A
- excl. var. (exclusa varietate, ex- clusis varietatibus) . . . . .	47A	- s. l. (sensu lato) . . . . .	47A
- f. (forma) . . . . .	5A	- s. str. (sensu stricto) . . . . .	47A
- fam. (famille, familia) . . . . .	5A	- sect. (section, sectio) . . . . .	5A
- gen. (genus) . . . . .	5A	- ser. (séries) . . . . .	5A
- gen. nov. (genus novum) . . . . .	6.9 ; 32A	- sp. (species) . . . . .	5A
- IAPT (International Association for Plant Taxonomy) . . . . .	Disp.1.4 ; Disp.2.5 ; Disp.4.8 ; Disp.7.3 + 6(c)	- sp. nov. (species nova) . . . . .	6.9 ; 32A
- ICNCP ( <i>International Code of Nomenclature for Cultivated Plants</i> ) . . . . .	28.N.2	- St (Saint), dans une épithète . . . . .	60C.4(d)
- ISBN (International Standard Book Number) . . . . .	29.1	- stat. nov. (status novus) . . . . .	6.10 ; 32A
- ISSN (International Standard Se- rial Number) . . . . .	29.1	- subg. (subgenus) . . . . .	5A
- loc. cit. (loco citato) . . . . .	41A.1	- subsp. (subspecies) . . . . .	5A
- m. (mihi) . . . . .	46D	- tr. (tribu, tribus) . . . . .	5A
- mut. char. (mutatis characteri- bus) . . . . .	47A	- URL (Uniform Resource Locator) . . . . .	30.3
- n- (notho-) . . . . .	H.3.1	- var. (variété, varietas) . . . . .	5A
- nob. (nobis) . . . . .	46D	Absence de règle . . . . .	Pre.13
		Acceptation d'un nom . . . . .	33.1 ; 36.1
		Actes nomenclaturaux . . . . .	34.1 + note de bas de page ; Gl.
		- enregistrement dans un dépôt re- connu . . . . .	42.1 + 3 ; Disp.7.13

Adjectif, comme épithète .....	23.1 + 5 + 6(a + c); 23A.1–2; 24.2; 60.8(c–d) + 10; 60D	- III .....	6.Ex.4; 10.Ex.4–5; 13.Ex.4; 14.1, N.1, Ex.8 + 11 + 13; 18.Ex.7; 19.Ex.9; 50E.1; 53.Ex.13; 60.Ex.8–9; 62.Ex.7; F.2
- comme nom .....	20A.1(f)	- IV .....	7.Ex.7; 11.Ex.38; 14.1 + 3, N.1–2; 50E.1; 52.Ex.7; F.2
- comme nom générique .....	62.3	- V .....	10.Ex.13; 50E.2; 53.Ex.21; 56.1
- pluriel .....	21.2; 21B.2–3	- VI .....	38.4, Ex.8–9
- - comme nom .....	18.1; 19.1	- VII .....	53.4, Ex.18; 60.Ex.23
Agriculture, organismes utilisés dans l' .....	Pre.11; 4.N.3; 28	Annexes .....	Pre.9–10
Algue bleue .....	Pre.8	- base de données .....	14.15; 56.N.2
Algues .....		- propositions les concernant .....	Disp.2.2
- assignées initialement à un groupe non couvert par ce <i>Code</i>	45	- publication des .....	Disp.6.1(d)
- Comité de Nomenclature pour les	P.7.1(h)	<i>Anthocerotae</i> , date de départ .....	13.1(c)
- culture vivante d'un holotype .....	8B.1	Apostrophe, suppression .....	60.13
- dates de départ .....	13.1(e)	Archivage, matériel électronique d' .....	29A
- description ou diagnose latine .....	44.1	Archives, International Association for Plant Taxonomy .....	Disp.4.8
- homonymie avec un nom de pro-caryote .....	54.N.1	Article(s), dans un nom de per-sonne .....	60C.4(c)
- illustration .....	44.2; 44A	- de ce <i>Code</i> .....	Pre.4
- noms des classes et sous-classes	16.3	<i>Ascomycota</i> , pléomorphiques .....	F.8
Algues, champignons et plantes .....	Pre.2 + 8; Prin.1	Asexuée, forme, voir Anamorphe .....	
Alliance, à la place d'un ordre .....	17.2	Attribution, définition .....	46.3; Gl.
Ambiguïté, éviter .....	Pre.1	- effet sur la citation de l'auteur .....	46.2 + 5, N.5
- sur du matériel original ou des types .....	9.9; 9B.2	Augmentation de la racine d'un mot (voir aussi Mots, éléments des) .....	60C.4(b + d)
Amendement, voir Modification .....		Auteur, abréviation du nom .....	46.Ex.45; 46A
<i>American Code of Botanical No-menclature</i> .....	10.6–7, Ex.6 + 10–11	- anagramme .....	46B
Anagramme .....	20.Ex.1; 60B.N.2	- formes standards .....	46.Ex.45; 46A.N.1
Analyse .....	38.9; Gl.	- propre à être utilisé .....	46D
- équivalence pour des organismes autres que des plantes vasculaires	38.10	Auteur, citation (voir aussi Cita-tion) .....	46; Gl.
- pour une publication valide .....	38.7–8	- auteurs précédents la date d'ori-gine .....	46.7
Anamorphe .....	F.8; Gl.	- autonymes .....	22.1; 26.1
- noms non alternatifs .....	F.8.N.3	- avec "ex" .....	46.5–7 + 10
- priorité .....	F.8.N.2	- avec "&" ou "& al." .....	46C
- type .....	F.8.N.2		
Anglais, description ou diagnose .....	39.2; 39A; 43.1		
Annexe .....			
- I .....	20.N.2; 34.1		
- IIA .....	14.1, N.1; 18.Ex.10; 50E.1; F.2		
- IIB .....	14.1 + 5 + 14; 19.5, Ex.6–7; 46.Ex.8; 50E.1		

- basionyme .....	49	Binomiale (combinaison binaire) .	23.1 ; Gl.
- changement de rang .....	19A.Ex.1 ; 49	Bois, fossile .....	8A.3
- forme incorrecte .....	41.6	Bryophytes, Comité de Nomenclature pour les .....	Disp.7.1(f)
- homonymes .....	50C	Bureau de Nomenclature .....	Disp.1.4 ; Disp.2.5 ; Disp.4.5 + 7 + 11 ; Disp.7.10
- inchangée .....	16.3 ; 18.4 ; 19.7 ; 21.4 ; 24.4 ; 32.2 ; 47 ; 50 ; 55.3-4	- membres .....	Disp.4.5
- modification des caractères diagnostiques .....	47	Canonisation, préfixe indiquant la Catalogues .....	60C.4(d) 30.7
- nom de remplacement .....	49.N.1	Catalogues de vente .....	30.7
- noms d'hybrides .....	50	"Caulis", pas un nom générique ..	20.Ex.6
- noms repris de différentes désignations .....	46.4	Champignons (voir aussi Anamorphe, Téléomorphe) .....	
- noms supragénériques .....	49.2	- Assignées initialement à un groupe non couvert par ce Code	45
- omission .....	22.1 ; 26.1	- Comité de Nomenclature pour les	F.2 ; F.5.3 ; F.7 ; Disp.4.13 ; Disp.7.1(g) + 4 + 8 + 10 ; Disp.8.2 + 3(e) + 5(e) + 6-7
- parenthèses .....	46.7 ; 49	- culture vivante d'un holotype ...	8B
- preuve externe .....	46.9	- date de départ .....	F.1
- preuve interne .....	46.8, N.5	- épithète, dérivée du nom de l'organismes associé .....	F.9
- suivie par "in" .....	46.N.2, Ex.12 + 37	- formae speciales .....	4.N.4
Auteurs, méthode de travail .....	9A.1	- formant des lichens .....	42.N.1 ; F.5.1
- des propositions d'amendement de ce Code .....	Disp.2.5 ; Disp.8.1	- homonymie avec des noms de procaryotes .....	54.N.1 ; F.6
Autographe, indélébile .....	30.5-6 ; Gl.	- hôte .....	38E
Autonyme .....	6.8 ; Gl.	- indication de statut sanctionné .	F.3A
- conservation .....	14.10	- listes de noms à rejeter .....	F.7
- dans une nouvelle combinaison .	11.N.4	- listes de noms protégés .....	F.2
- établissement .....	22.3 ; 22B ; 26.3 ; 26B	- ne formant pas des lichens .....	F.8
- priorité .....	11.6	- noms de taxons de rang supérieur	16.3
- publication valide .....	22.3 ; 26.3 ; 32.3	- parasites .....	4.N.4 ; 38E
- sans nom d'auteur .....	22.1 ; 26.1	- pléomorphes .....	F.8
- subdivisions du genre .....	22.1	- - légitimité des noms .....	F.8
- taxons infraspécifiques .....	26.1	- - noms proposés simulatément pour des morphes séparés .....	F.8.N.3
- type d'un .....	7.7	- - priorité des noms .....	F.8.N.2
Bactéries, voir Procaryotes .....		Champignons lichénisés .....	42.N.1 ; F.5.1
<i>Basidiomycota</i> , pléomorphiques ..	F.8	Champignons, Bureau de Nomenclature des .....	Disp.4.13 ; Disp.7.8 ; Disp.8.1 + 3-4 + Disp.8.5(f) + 7
Basionyme .....	6.10 ; 52.4 ; Gl.	Changement de nom, raisons propres au .....	Pre.12
- citation de l'auteur .....	49	Changement désavantageux de nom .....	14.1 ; 56.1
- référence .....	41 ; 41A		
- - entière et directe .....	41.5 + 7 ; 41A		
- - indirecte .....	41.3		
- - non fournie .....	41.4		
- - référence croisée à la bibliographie .....	41A.1		
- restrictions .....	41.2		
- sans indication de rang .....	37.3		
- type .....	7.3		
Bibliographie, erreur de citation ..	41.6		
- usage de "in" .....	46.N.2		
Binaire, combinaison (binomiale ; voir aussi Combinaison) .....	23.1 ; Gl.		
- comme épithète .....	21.4 ; 24.4		

Chercheurs de bonne foi .....	7A
Choix d'un type, voir Lectotype et Désignation .....	
Choix parmi des noms, voir aussi Priorité .....	
Citation (voir aussi Auteur, citation d') .....	
- "loc. cit.", emploi à éviter .....	41A.1
- "op. cit.", emploi à éviter .....	41A.1
- basionyme .....	41.3 + 5-6
- date de publication .....	31B
- détail concret du type .....	40.N.2
- élément unique .....	40.3
- erreur bibliographique .....	41.6 + 8
- holotype .....	40.3
- homonyme .....	50C
- identifiant émis par une archive reconnue .....	F.5.1 + 4 ; F.5A.2
- lectotype .....	9C ; 40.2-3
- nom cité simplement comme un synonyme .....	50A
- nom mésappliqué .....	50D
- nomen conservandum .....	50E.1
- nomen nudum .....	50B
- nomen rejiciendum .....	50E.2
- nomen sanctionatum .....	F.3A
- nomen utique rejiciendum .....	50E.2
- orthographia conservanda .....	50E.1
- périmètre modifié .....	47A
- règles à suivre .....	46
- synonyme .....	36.1(b) ; 50A
- synonyme remplacé .....	6.13 ; 41.3 + 5-6
- variante orthographique .....	61.N.1
Classe (classis), abréviation .....	5A
- nom .....	16.3
- rang .....	3.1 ; 4.2
Code, rédaction .....	Disp.4.8 ; Disp.7.11
Code, rédaction .....	Pre.7 ; Disp.1
- modification .....	Disp.1.2 ; Disp.8.12
Cohors, à la place d'ordre .....	17.2
Collection, culture ou ressource génétique .....	8B.1
- public .....	7A
Combinaison (voir aussi Nouvelle combinaison) .....	6.7 ; Gl.
- basé sur un nom rejeté .....	14.4 + 7 + 10 ; 56.1
- binaire .....	21.4 ; 23.1 ; 24.4 ; Gl.
- publication valide .....	35.2
- sous un homonyme postérieur conservé .....	55.3
- ternaire (nom infraspécifique) ..	24.1
Combinatio nova, voir Nouvelle combinaison .....	

Comité .....	
- ad hoc .....	Disp.4.3(c) ; Disp.5.2(e) ; Disp.8.4(c)
- de Nomination .....	Disp.4.11-12, R.1 ; Disp.5.2(a + h)
- - pour la Session de Nomenclature des Champignons .....	Disp.4.13, R.1 ; Disp.8.1
- disposition spéciale .....	Disp.1.1 + 4. note de bas de page ; Disp.4.3(d + g) ; Disp.5.2(f) ; Disp.6.1(b) ; Disp.8.5(d + g) + 11(b)
- Editorial .....	7.*Ex.16.note de bas de page ; Disp.5.1(b) + 6 ; Disp.7.1(b) + 4 + 11 ; Disp.8.10
- Général .....	29.3 ; Disp.1.3-4 ; Disp.2.2 ; Disp.3.1 ; Disp.4.3(d + h) + 6 + 9 ; Disp.5.1(e-f) + 2(g) + 3-4 ; Disp.7.1(a) + 2-3 + 7 + 9-10 + 13-15, R.2 ; Disp.8.2 + 5(d) + 6-7
- - applications, propositions et demandes soumises au .....	14.12 + 14.15, N.4 ; 14A ; 34 ; 34A ; 38.4 ; 42.2 ; 53.4 ; 56.2-3, N.2 ; 56A ; F.2 ; F.7
- membres ex officio .....	Disp.7.3 + 7-8
- Nomenclature .....	
- - pour les Algues .....	Disp.7.1(h)
- - pour les Bryophytes .....	Disp.7.1(f)

- - pour les Champignons .....	F.2; F.5.3; F.7; Disp.4.13; Disp.7.1(g) + 4 + 8 + 10; Disp.8.2 + 3(e) + 5(d-e) + 6-7	- date, effet sur les noms en com- pétition .....	14.N.3
- - pour les Fossiles .....	Disp.7.1(i)	- - n'affectant pas la priorité .....	14.5-7
- - pour les Plantes Vasculaires ..	Disp.7.1(e)	- étendue .....	14.4-5 + 10
- Permanent de Nomenclature ...	42.2; Disp.1.1 + 4 + note de bas de page; Disp.2.4 + 5(c) + 6; Disp.4.3(e + g) + 11-12; Disp.7.1	- genre .....	14.11; 62.N.2
- - adhésion .....	Disp.7.2-8	- homonyme postérieur .....	14.6 + 10 + 13; 53.1
- - fonctions .....	Disp.7.9-13	- limitation de priorité .....	11.3-4
- - règles de procédure pour .....	Disp.7.14-15	- listes ouvertes en permance .....	14.12
- - sous-comités .....	Disp.7.2	- nom contre lui-même .....	14.N.1
- spécialisé .....	14.12 + 15; 14A; 34.1-2; 34A; 38.4; 53.4; 56.2-3; 56A; Disp.7.1(e-i) + 3 + 7 + 9-10 + 14-15, R.2	- nom de famille .....	14.1 + 4-5 + 10
- sur l'Enregistrement .....	42.2; Disp.7.1(d) + 6 + 13	- - à former à partir d'un nom de genre effectivement typifié .....	40A.2
- Votes institutionnels, pour les ..	Disp.3.1; Disp.7.1(c) + 5 + 9 + 12	- - formé à partir d'un nom de genre illégitime .....	18.3
Comité Editorial, voir Comité .....		- - lieux de publication .....	14.14
Comité Général, voir Comité .....		- nom de genre .....	14.1 + 4
Compact Disc .....	30A.Ex.1	- nom d'espèce .....	14.1 + 4, N.2
Composants, fongiques, dans des lichens .....	F.1	- nom d'un taxon infraspécifique ..	14.1
Composé .....	60.10; Gl.	- nom d'une subdivision d'un genre	14.1
- épithètes corrigéables .....	60.11 + 13	- nom illégitime .....	6.4; 14.1
- noms et épithètes .....	60.10; 60G	- objectifs .....	14.1-2
- noms génériques, genre .....	62.2	- orthographe .....	14.8 + 11
Conflit avec le protologue .....	9.19(c), N.7; 9A.3-4; 10.2	- primauté sur le sanctionnement ..	F.3.8
Conservation (voir aussi Matériel déposé, Préservation, Protection)	Pre.9; 14; 14A	- proposition .....	14.12 + 15, N.4; 14A
- approuvé par le Comité Général	14.15; P.5.1(f)	- suppression impossible d'une liste	14.13
- citation .....	50E.1	- type .....	14.3 + 8-9; 48.N.2
- combinaison sous l'homonyme conservé .....	55.3	Conservé, nom .....	Gl.
		Convention grammaticale, voir sous Genre .....	
		- dans un nombre .....	60.N.4
		Correcte, grammaire .....	Pre.1
		- nom .....	Prin.IV; 6.6; 11.1 + 3-4; Gl.
		- - choix .....	11.3-8, N.3; 14.5-7; F.3.5-7
		- - de nothotaxon .....	H.4-5; H.8
		- - d'un champignon pléomor- phique .....	F.8
		- - potentiellement .....	52.4; H.5.N.1
		- orthographe, voir Orthographe ..	
		Création, épithètes de cultivar ...	28.N.5
		Cultivar .....	28.N.2; Gl.
		- épithète .....	28.N.4-5
		Culture .....	8.4
		- collection .....	8B.1
		- du type .....	8B
		- état métaboliquement inactif ...	8.4; 8B.2; 40.8, N.3
		Date, d'autonyme .....	32.3

- de nom, définition .....	33.1 ; Gl.	- Double .....	8.3.note de bas de page ; Gl.
- - de genre linnéen .....	13.4 ; 38.N.1	- Élément .....	Gl.
- de publication .....	31 ; 31A–C	- En ligne .....	29.2
- - ouvrages de la date de départ .....	13.1, N.1	- Epithète .....	6.7 ; 21.2 ; 23.1–2 ; 24.2 ; Gl.
- inchangée .....	14.11 ; 16.3 ; 18.4 ; 19.7 ; 24.4 ; 32.2	- Epithète finale .....	6.10.note de bas de page ; Gl.
Dates de départ, nomenclaturales	13.1 ; F.1	- Epitype .....	9.9 ; Gl.
- position taxonomique du type ..	13.2	- Exemple voté .....	7.*Ex.16.note de bas de page ; Gl.
- publication valide des noms ....	13.1 ; 32.1(a) ; F.1	- Ex-type, ex-holotype, ex-isotype	8B.2 ; Gl.
Décision contraignante .....	Pre.9 ; Gl.	- Forma specialis, formae speciales	4.N.4
- demandes d'une .....	38.4 ; 53.4 ; Disp.1.4.note de bas de page ; Disp.2.2	- Forme spéciale (forma specialis)	4.N.4 ; Gl.
- - recommandation du Comité Général sur .....	Disp.5.1(f) ; Disp.7.9 + 15	- Formule hybride .....	H.2 ; Gl.
- - recommandation du Comité Spécialisé sur .....	Disp.7.10 + 14	- Genre monotypique .....	38.6 ; Gl.
- sur la description du matériel satisfaisant aux exigences d'une publication valide .....	38.4 ; Disp.7.14	- Holotype .....	9.1 ; Gl.
- sur un homonyme .....	53.4 ; Disp.7.14	- Homonyme .....	53.1 ; Gl.
Décision, demande de (voir aussi Décision contraignante) .....	38.4 ; 53.4	- Homonyme postérieur .....	53.1
<i>Définitions</i> : .....		- Identifiant .....	Gl.
Définitions : .....	Gl.	- Illustration .....	6.1.note de bas de page ; Gl.
- Affirmation .....	Gl.	- Illustration avec analyse .....	38.9–10
- Analyse .....	38.9 ; Gl.	- Infraspécifique .....	Gl.
- Anamorphe .....	F.8 ; Gl.	- Isoépitype .....	9.4.note de bas de page ; Gl.
- Attribué .....	Gl.	- Isolectotype .....	9.4.note de bas de page ; Gl.
- Attribution .....	46.3 ; Gl.	- Isonéotype .....	9.4.note de bas de page ; Gl.
- Autographe indélébile .....	30.6 ; Gl.	- Isonyme .....	6.N.2 ; Gl.
- Autonome .....	6.8 ; Gl.	- Isosyntype .....	9.4.note de bas de page ; Gl.
- Basionyme .....	6.10 ; Gl.	- Isotype .....	9.5, N.4 ; Gl.
- Binomiale, voir Combinaison binaire .....		- Lectotype .....	9.3 ; Gl.
- Citation d'auteur .....	Gl.	- Matériel fossile .....	13.3
- Combinaison .....	6.7 ; Gl.	- Matériel non-fossile .....	13.3
- Combinaison binaire (binomiale)	23.1 ; Gl.	- Matériel original .....	9.4, N.2–3 ; F.3.9 ; Gl.
- Combinatio nova (comb. nov.) .	6.10	- Mélange .....	Gl.
- Composé .....	60.10 ; Gl.	- Monospécifique .....	Gl.
- Cultivar .....	Gl.	- Néotype .....	9.8 ; Gl.
- Date d'un nom .....	33.1 ; Gl.	- Nom .....	6.3 ; Gl.
- Décision contraignante .....	38.4 ; 53.4 ; Gl.	- Nom à un nouveau rang (status novus) .....	6.10 ; Gl.
- Descriptio generico-specifica ...	38.5 ; Gl.	- Nom au dessous du rang de genre	11.4
- Description .....	Gl.	- Nom conservé (nomen conservandum) .....	14 ; Gl.
- Désignation .....	Gl.		
- Désignation binaire .....	Gl.		
- Désignation du type .....	Gl.		
- Désignation mal placée .....	Gl.		
- Diagnose .....	38.2 ; Gl.		
- Disponible .....	Gl.		



- Nom correct .....	6.6; 11.4; Gl.	- Priorité .....	7.10–11; 11; 53.N.2; F.5.4; Gl.
- Nom d'un nouveau taxon .....	6.9 + 13; Gl.	- pro synonymo (pro syn., comme synonyme) .....	Gl.
- Nom de remplacement (substitut déclaré, nomen novum) .....	6.11–13; Gl.	- Protologue .....	6.13.note de bas de page; Gl.
- Nom descriptif .....	Gl.	- Pseudo-composé .....	60G.1(b); Gl.
- Nom d'espèce .....	23.1	- Publication effective .....	6.1; Gl.
- Nom disponible .....	45.Ex.1.note de bas de page; Gl.	- Publication valide .....	6.2
- Nom d'un taxon infraspécifique.	24.1	- Rang .....	Gl.
- Nom illégitime .....	6.4; Gl.	- Récolte .....	8.2.note de bas de page; Gl.
- Nom légitime .....	6.5; Gl.	- Référence de page .....	41.N.1; Gl.
- Nom protégé .....	F.2; Gl.	- Référence indirecte .....	38.14; Gl.
- Nom provisoire .....	36.1(a); Gl.	- Remplacé .....	Gl.
- Nom rejeté .....	14.4; 56.1; F.7; Gl.	- Spécimen .....	8.2–4; Gl.
- Nom sanctionné (nomen sanctio- natum) .....	F.3.1–2; Gl.	- Status novus (stat. nov.) .....	6.10
- Nom superflu .....	52.1; Gl.	- Statut .....	6; 12; Gl.
- Nom supprimé .....	56.1; Gl.	- Subdivision d'un genre .....	4.N.2; Gl.
- Nomen alternativum (nom. alt.)	18.5–6; 19.8; Gl.	- Subdivision d'une famille .....	4.N.2; Gl.
- Nomen conservandum (nom. cons.) .....	14.1	- Substitut déclaré .....	6.11
- Nomen novum (nom. nov.) .....	6.11–13	- Synonyme .....	Gl.
- Nomen nudum (nom. nud.) .....	38.Ex.1; Gl.	- Synonyme hétérotypique .....	14.4; Gl.
- Nomen rejiciendum (nom. rej.)	Gl.	- Synonyme homotypique .....	14.4; Gl.
- Nomen sanctionatum (nom. sanct.) .....	F.3A	- Synonyme nomenclatural .....	14.4
- Nomen utique rejiciendum (nom supprimé) .....	56.1; Gl.	- Synonyme objectif .....	14.4.note de bas de page
- Noms alternatifs .....	36.3; Gl.	- Synonyme remplacé .....	6.11; Gl.
- noms alternatifs de famille .....	18.6	- Synonyme subjectif .....	14.4.note de bas de page
- Noms similaires prêtant à confu- sion .....	53.2 + 4; 61.5; Gl.	- Synonyme taxonomique .....	14.4
- Nothospèce .....	3.2; Gl.	- Syntype .....	9.6; Gl.
- Nothoggenre .....	3.2; Gl.	- Tautonyme .....	23.4; Gl.
- Nothomorphe .....	H.12.2.note de bas de page; Gl.	- Taxon (taxons) .....	1.1; Gl.
- Nothotaxon .....	3.2; H.3.1; Gl.	- Taxon fossile .....	1.2; Gl.
- Nouveau nom .....	Gl.	- Taxon non-fossile .....	13.3; Gl.
- Nouveauté nomenclaturale .....	6.N.4–5; Gl.	- Téléomorpe .....	F.8.N.1–2; Gl.
- Nouvelle combinaison (combina- tio nova) .....	6.10; Gl.	- Terminaison latine incorrecte ...	Gl.
- Opera utique oppressa .....	34.1	- Type (typus) .....	7.2
- Organisme .....	Pre.2.note de bas de page + 8; Gl.	- Type nomenclatural (typus) ....	7.2; Gl.
- Orthographe originale .....	60.2; Gl.	- Typification automatique .....	Gl.
- Ouvrage retiré (opera utique op- pressa) .....	34.1; Gl.	- Utilisation informelle .....	37.8; Gl.
- Paratype .....	9.7; Gl.	- Validement publié .....	32–45; F.4; F.5.1–2; H.9; Gl.
- Position .....	Gl.	- Valider .....	Gl.
		- Variantes orthographiques .....	61.2; Gl.
		Demande d'une décision (voir aussi Décision contraignante) ....	38.4; 53.4
		Dépôt numérique .....	29A.2
		Dépôt, numérique .....	29A.2
		- nomenclature .....	42.1–2; Disp.7.6(b) + 13

- - reconnu (pour des noms de champignon).....	F.5; F.5A; Disp.7.10	<i>Desmidiaceae</i> , point de départ ...	13.1(e)
- - - exigences pour l'enregistrement d'information.....	F.5.2	Diaeresis .....	60.7
--- nomination et annulation d'un Descriptif, nom .....	F.5.3(a-b) 6.N.3; 16.1(b); 46.N.3; Gl.	Diagnose (voir aussi Description)	38.2, N.2; Gl.
- phrase .....	23.6(a-c) + 7	- définition .....	38.2-3
Descriptio generico-specifica .....	38.5; Gl.	- description d'accompagnement ..	38B.1; 39A
Description .....	Gl.	- douteuse .....	38.4
- ajoutée à la diagnose .....	39A	Diagnostiques, modification des caractères .....	47; 47A
- n'étant pas exigée pour être diagnostique .....	38.N.2	Diatomées .....	1.2; 11.7-8; 13.1(f) + 3; 38.Ex.17
- ou diagnose, attribution .....	46.2-3 + 5, N.5	Direction d'un croisement .....	H.2A
- - absente du protologue .....	38.1(a), N.1	Disponible, épithète .....	11.4-5; 58; F.3.8; Gl.
- - Anglais .....	39.2; 39A; 43.1	- matériel imprimé .....	31.1
- - association sans équivoque à un auteur .....	46.2 + 5, N.4-5	- nom .....	14.10
- - auteur de .....	46.N.4	- sous le Code zoologique .....	45.Ex.1.note de bas de page.
- - décision contraignante .....	38.4	Division (divisio) ou phylum, nom	16.1 + 3
- - disposition .....	38.1 + 5 + 11-12; 38B; 38E	- rang .....	3.1; 4.2; 16.N.1
- - douteuse .....	38.4	Double, définition .....	8.3.note de bas de page; Gl.
- - en combinaison générique et spécifique .....	38.5	Double-points, usage dans un nom sanctionné .....	F.3A
- - Latin .....	39; 39A; 43.1; 44.1	Doute .....	Pre.13; 13.3; 36.1; 38.4; 52.N.1; 53.4
- - n'importe quelle langue .....	43.N.1; 44.N.1	Echelle des figures .....	38D.3
- - pré-linnéenne .....	38A	Edition par l'auteur, voir Auteur ..	
- - publiée avant 1754 .....	38A	Editions précédentes de ce <i>Code</i> ..	Pre.14; 20.N.2; F.8.N.2; H.12.2.note de bas de page
- - référence à .....	38.1(a) + 11-14; 39; 43.1-2; 44.1-2	Elément du mot, omis dans un nom suprafamilial .....	16.4
--- d'un genre .....	38.12	Elément, citation d'un .....	40.3; 52.2
--- entière et directe .....	38.13	- conflit avec la description .....	9A.4
--- indirecte .....	38.14	- hétérogène .....	9.14; 9A.4
--- non acceptable .....	38.5	- inclusion .....	52.2
--- restreinte .....	38.11	- - avec une expression de doute ..	52.N.1
- - requise pour une publication valide .....	38.1(a)	En ligne, définition .....	29.2
Désignation (voir aussi Uninominales) .....	Gl.	- publication .....	29; 29A
Désignation du type (voir aussi Lectotype) .....	9.N.1; 9C; 10.1 + 5-6; 10A	- version de ce <i>Code</i> .....	Chap. F
- "désigné ici", "hic designatus" ...	7.11	Ennoblement, préfixe indiquant l'	46A.1; 60C.4(d-e)
- déclaration .....	7.11	Enregistrement des nouveautés nomenclaturales et/ou des actes (voir aussi Dépôt) .....	42
- effective, exigences .....	7.10-11, N.2		
- obligatoire .....	40; 40A		
- remplaçable .....	10.5-7, N.3		
Désignation provisoire .....	23.Ex.16		

Epithète (voir aussi Adjectif, Nom)	6.7; 21.2–4; 21A; 21B; 22; 22A; 23.1; 23A; 24; 24A; 24B; Gl.
- à éviter	23A.2–3; 60C.1; H.10A
- abrégé	60.14
- association définie avec nom du genre ou de l'espèce	35.2
- césure	23.1; 23A.3; 60.11, N.6
- composé	60.8 + 60.10–11; 60G
- considérée comme une formule hybride	H.10.2
- cultivar	28.N.2
- dérivée de, nom géographique	23A.1 + 3(j); 60.9 + 13; 60D
- - nom de personne	23A.1; 60.8–9 + 13, N.4–5; 60B; 60C; H.6.3–4; H.6A
- - nom d'un organisme associé	F.9
- - nom illégitime	58
- - nom vernaculaire	60.9
- étymologie	60H
- finale	6.10.note de bas de page; 11.4, N.2; 27; Gl.
- forme non latine	28.N.5
- inadmissible	21.3; 22.2 + 4–5; 23.4 + 6; 24.3–4
- indisponible pour une utilisation	58.N.1
- lettre initiale	60F
- nom de champignon	F.9
- nom de genre utilisé comme	60.N.3
- nothotaxon	H.10.2; H.10A; H.11.2
- orthographe recommandée	60E
- orthographe usuelle	60C.3; 60E
- séquence dans une formule hybride	H.2A
Epithète finale	6.10.note de bas de page; 11.4, N.2; 26.1–2; 27; Gl.

<i>Epithètes</i> (voir aussi Index des noms scientifiques)	:	60C.Ex.1(c)
<i>Epithètes</i> (voir aussi Index des noms scientifiques)	:	
- <i>afzelii</i>		60C.Ex.1(a)
- <i>alberti</i>		60C.1
- <i>albo-marginatus</i>		60G.1(b)
- <i>alexandri</i>		60C.1
- <i>allemanii</i>		60C.Ex.1(a)
- <i>apodus</i>		61.Ex.2
- <i>apus</i>		61.Ex.2
- <i>aquilegiifolia</i> , not ' <i>aquilegifolia</i> '		60.Ex.35
- <i>arnoldi</i>		60C.1
- <i>atropurpureus</i>		60G.1(b)
- <i>augusti</i>		60C.1
- <i>balansanus, a, um</i>		60.8(c)
- <i>bauhini</i>		60C.Ex.1(a)
- <i>beatricis</i>		60C.1
- <i>bellonis</i>		60C.Ex.1(b)
- <i>berteroanum</i>		60.8(c)
- <i>brauniarum</i>		60.8(b)
- <i>brienianus</i>		60C.4(b)
- <i>brunonianus</i>		60C.Ex.1(c)
- <i>brunonis</i>		60C.Ex.1(b)
- <i>candollei</i>		60C.4(d)
- <i>caricaefolius</i>		60G.Ex.3
- <i>ceylanicus</i>		53.*Ex.11
- <i>chamissonianus</i>		60C.Ex.1(c)
- <i>chamissonis</i>		60C.Ex.1(b)
- <i>chinensis</i>		53.*Ex.11; 60E.Ex.1
- <i>clusianus</i>		23A.1; 60C.Ex.1(c)
- <i>clusii</i>		23A.1; 60C.Ex.1(a)
- <i>conceptionis</i>		60C.1
- <i>dahuricus</i>		23A.1
- <i>dubuyssonii</i>		60C.4(c)
- <i>edithae</i>		60C.1
- <i>elisabethae</i>		60C.1
- <i>fedtschenkoae</i>		60.8(a)
- <i>fedtschenkoi</i>		60.8(a)
- <i>ferdinandi</i>		60C.1
- <i>genuinus</i>		9A.3; 24.3
- <i>glazioui</i>		60.8(a)
- <i>grayi</i>		60.8(a)
- <i>griffithianum</i>		60.8(d)
- <i>hassleriana</i>		60.8(d)
- <i>hectoris</i>		60C.1
- <i>heteropodus</i>		53.*Ex.11
- <i>heteropus</i>		53.*Ex.11
- <i>heyneanus</i>		60.8(c)
- <i>hilairei</i>		60C.4(d)
- <i>hookerorum</i>		60.8(a)
- <i>iheringii</i>		60C.4(e)
- <i>jussieui</i>		60C.4(d)
- <i>laceae</i>		60.8(a)
- <i>lafarinae</i>		60C.4(c)

- <i>lecardii</i> .....	60.8(b)	- <i>tibeticus</i> .....	53.*Ex.11
- <i>leclercii</i> .....	60C.4(c)	- <i>trachycaulon</i> .....	53.*Ex.11
- <i>lindleyana</i> .....	60.8(c)	- <i>trachycaulum</i> .....	53.*Ex.11
- <i>linnaeanus</i> .....	60C.Ex.1(c)	- <i> trianae</i> .....	60.8(a)
- <i>linnaei</i> .....	60C.1	- <i>trinervis</i> .....	53.*Ex.11
- <i>logatoi</i> .....	60C.4(c)	- <i>trinervius</i> .....	53.*Ex.11
- <i>maccllellandii</i> .....	60C.4(a)	- <i>tubaeformis</i> .....	60G.Ex.2
- <i>macfadyenii</i> .....	60C.4(a)	- <i>tubiformis</i> .....	60G.Ex.2
- <i>macgillivrayi</i> .....	60C.4(a)	- <i>typicus</i> .....	9A.3; 24.3
- <i>macnabii</i> .....	60C.4(a)	- <i>vanbruntiae</i> .....	60C.4(e)
- <i>macrocarpon</i> .....	53.*Ex.11	- <i>vanderhoekii</i> .....	60C.4(e)
- <i>macrocarpum</i> .....	53.*Ex.11	- <i>vechtii</i> .....	60C.4(e)
- <i>macrostachys</i> .....	53.*Ex.11	- <i>veridicus</i> .....	24.3
- <i>macrostachyus</i> .....	53.*Ex.11	- <i>verlotiorum</i> .....	60.8(b)
- <i>martianus</i> .....	60C.Ex.1(c)	- <i>verus</i> .....	24.3
- <i>martii</i> .....	60C.1 + 4(e)	- <i>vonhausenii</i> .....	60C.4(e)
- <i>martini</i> .....	60C.1	- <i>webbiana</i> .....	60.8(d)
- <i>masoniorum</i> .....	60.8(b)	- <i>wilsoniae</i> .....	60.8(b)
- <i>mccllellandii</i> .....	60C.4(a)	- <i>wislizeni</i> .....	60C.1
- <i>mcnabii</i> .....	60C.4(a)	- <i>zeylanicus</i> .....	53.*Ex.11
- <i>munronis</i> .....	60C.1	Epitype (epitypus), définition .....	9.9; Gl.
- <i>murielae</i> .....	60C.1	- désignation .....	9.9; 9B.2
- <i>napaulensis</i> .....	53.*Ex.11	- - effectives, exigences .....	7.10–11; 9.9 + 21 + 23, N.8
- <i>nepalensis</i> .....	53.*Ex.11	- - première à suivre .....	9.20
- <i>nidus-avis</i> .....	60G.1(b)	- - subséquemment restreint .....	9.17
- <i>nipalensis</i> .....	53.*Ex.11	- détruit .....	9.20
- <i>obrienii</i> .....	60C.4(b)	- équivalent en langue moderne .....	9.23
- <i>okellyi</i> .....	60C.4(b)	- illustration .....	9.9
- <i>originalis</i> .....	24.3	- - référence bibliographique à fournir .....	9.21
- <i>originarius</i> .....	24.3	- location à spécifier .....	9.21; 9C
- <i>orlovskajae</i> .....	60.8(a)	Erreur typographique .....	60.1; 61.1–2
- <i>poikilantha</i> .....	53.*Ex.11	Erreur, application du nom lors d'un transfert .....	7.3
- <i>poikilanthos</i> .....	53.*Ex.11	- citation bibliographique .....	41.6 + 8
- <i>pojarkovae</i> .....	60.8(a)	- orthographe corrigeable .....	16.3; 18.4; 19.7; 23.5; 32.2, N.2; 33.2; 60.1 + 3 + 8–14, N.4; F.9
- <i>polyanthemos</i> .....	53.*Ex.11	Espèce (voir aussi Nothoespèce) .....	3; 23; 23A
- <i>polyanthemus</i> .....	53.*Ex.11	- abréviation .....	5A
- <i>porsildiorum</i> .....	23A.1	- attribution à un genre .....	3.1, N.1
- <i>pteroïdes</i> .....	53.*Ex.11	- désignation uninominale .....	20.4(b), N.2
- <i>pteroïdeus</i> .....	53.*Ex.11	- élevée d'un taxon infraspécifique .....	24B.2
- <i>quercifolia</i> .....	60.Ex.34	- épithète (voir aussi Epithète) ...	6.7; 23.1–2; 23A
- <i>remyi</i> .....	60C.4(d)	- - à adopter .....	23A.1 + 3(a)
- <i>richardsonis</i> .....	60C.1	- - à éviter .....	23A.2 + 3(b–j); 60C.1
- <i>rumphianus</i> .....	60C.Ex.1(c)	- - accord grammatical .....	23.5; 60.8(c–d)
- <i>rumphii</i> .....	60C.Ex.1(a)		
- <i>saharae</i> .....	23A.1		
- <i>sanctae-helenae</i> .....	60C.4(d)		
- <i>sancti-johannis</i> .....	60C.4(d)		
- <i>scopolii</i> .....	60.8(a)		
- <i>sinensis</i> .....	53.*Ex.11; 60E.Ex.1		
- <i>solandri</i> .....	60C.Ex.1(a)		
- <i>steenisi</i> .....	60C.4(e)		
- <i>strassenii</i> .....	60C.4(e)		
- <i>thibetanus</i> .....	53.*Ex.11		
- <i>thibetensis</i> .....	53.*Ex.11		
- <i>thibeticus</i> .....	53.*Ex.11		
- <i>tibetanus</i> .....	53.*Ex.11		
- <i>tibetensis</i> .....	53.*Ex.11		

-- adjectival ..... 23.5 ;  
60.8(c-d) +  
10 ; 60D

-- avec trait d'union ..... 23.1 ;  
23A.3(d) ;  
60.11

-- avec un symbole ..... 23.3

-- avec une apostrophe ou des  
guillemets ..... 60.13 ;  
60C.4(a-c)

-- composé ..... 60.10-11 ;  
60G

-- de deux mots ou plus ..... 23.1

-- étymologie ..... 60H

-- formation ..... 23.1-3 + 5 ;  
23A ;  
60.10-11 +  
13-14 ;  
60C-H

-- inadmissible ..... 23.4 + 6

-- lettre initiale ..... 60F

-- linnéenne ..... 23.3 + 7-8,  
\*Ex.23

-- orthographe correct, voir Or-  
thographe ..... 55.1, N.1

-- sous un nom de genre illégitime  
..... 23.5 ;  
23A.3(a) ;  
32.2, N.2 ;  
38.13 ; 60.8,  
N.4 ; 60D

- nom ..... 23

-- conservé ..... 14.1 + 4,  
N.2

-- équivalent au type ..... 10.1

-- illégitime ..... 52 ; 53.1 ;  
55.2

-- légitime ..... 55.1

-- pas considéré comme tel ..... 23.6

-- publication valide ..... 23.3-7 ; 35 ;  
38.5 + 7-8  
+ 11(c) ;  
40.2-5 +  
7-8 ; 41.2(c)

-- type ..... 8 ; 8A-B ; 9 ;  
9A-C ;  
10.N.2 ;  
40.3-8 ; 40A ;  
F.3.9, N.2

-- typifier le nom d'un taxon su-  
praspécifique ..... 10.1-4 +  
8-9 ; 22.5

- rang ..... 2 ; 3

- tautonyme ..... 10.7(b) ;  
23.4 ; Gl.

Esperluette (&) ..... 46C

Esprit rude (*Spiritus asper*) ..... 60A.Ex.1

"et" (&) ..... 46C

Ethymologie ..... 60H

Euphonie ..... Pre.1

"ex" dans la citation d'auteur ..... 46.5-7

Exclusion d'un type, voir sous  
Type ..... 7.\*Ex.16.note  
de bas de  
page ; Gl.  
Pre.4 ;  
Disp.5.6 ;  
Disp.7.11  
8B.2 ; Gl.

- ..... 8B.2 ; Gl.

ex-type (ex typo), ex-holotype (ex  
holotypo), ex-isotype (ex isotypo)

Famille (familia), abréviation ..... 5A

- nom ..... 18

-- alternatif ..... 10.9 ; 11.1 ;  
18.5-6 ; Gl.  
14.1 + 4-5

-- conservation ..... 14.1 + 4-5

-- forme ..... 18.1, N.2

-- formé à partir d'un nom de  
genre illégitime ..... 18.3

-- publication valide ..... 38.11(a)

-- rectification de terminaison ..... 18.4

-- type ..... 10.9 ; 18.N.1

- rang ..... 3.1

-- appelé ordre ..... 18.2, N.3

-- changement ..... 19A.1

- subdivision d'une, voir Subdivi-  
sion de famille ..... 9.Ex.8 ;  
23.Ex.2 ;  
40.Ex.1 ;  
H.2A

Féminin, symbole (♀) ..... 30A.4

Feuillet de correction ..... 30.Ex.7

Figure, voir Illustration ..... 20.Ex.6

Filigrane ..... 4.N.4

"Folium", pas un nom de genre .. 23.2

Forma specialis, définition ..... 20.1 ; 62.3

Formation arbitraire, épithète .... 5A

- nom générique ..... 4.1-2

Forme (forma) (voir aussi Infrac-  
pécifique), abréviation ..... 4.N.4 ; Gl.

- rang ..... H.6.1-2 +  
4(a) ; H.7

Forme spéciale (forma specialis) .  
..... H.7 ; H.8.1

Formule condensée ..... H.6.2-4 ; H.7

- comme épithète ..... H.6.3-4 ;  
H.6A ; H.8.2 ;  
H.9.N.1

- forme ..... 20.N.1 ; H.6 ;  
H.6A ; H.8-9

- nom équivalent à ..... 14.3

- nom nothogénérique ..... H.6.3-4

-- conservé ou rejeté ..... 32.1(c), N.3 ;  
40.1 ; H.9

-- plus que deux genres parentaux  
..... H.8.1 ; H.9

-- publication valide ..... H.9.N.1

- noms des genres parentaux ..... H.9.N.1

- pas de type ..... H.9.N.1

- Personne honorée.....	H.6.3–4; H.6A ; H.8.2 Pre.8 ; 13.3		
Fossiles (voir aussi Nodules intra- houille, Bois) .....			
- Comité de Nomenclature pour les	Disp.7.1(i)		
- cycle de vie .....	1.2 ; 11.1		
- date de départ.....	13.1(f)		
- description ou diagnose .....	43.1–2		
- état préservationnel .....	1.2 ; 11.1		
- nom, priorité .....	11.7		
- - publication valide d'un .....	43		
- - - illustration requise pour la ..	43.2–3		
- - type de.....	7.N.1 ; 8.5 ; 8A.3		
- spécimen type.....	9.15 ; 43.3		
- vs. non-fossile .....	11.8 ; 13.3		
<i>Gasteromycetes</i> , sanctionnement .	F.3.1		
Générique, voir Genre .....			
Génitif, voir sous Nom .....			
Genre (genres) (voir aussi Notho- genre) .....	3 ; 20 ; 20A		
- abréviation .....	5A		
- du nom, alternatif .....	22.5 ; 55.1		
- monotypique .....	38.5–6 + 12 ; 40.6 ; Gl.		
- nom .....	20 ; 20A		
- - adjectif utilisé comme un nom	20A.1(f) ; 62.3		
- - avec trait d'union .....	20.3 ; 60.12, N.6		
- - coïncidant avec un terme tech- nique.....	20.2		
- - comme épithète autonome....	22.1–4, Ex.1		
- - composé arbitrairement .....	20.1 ; 62.3		
- - conservation.....	10.4, N.2 ; 14.1 + 3–4 ; 60.N.6		
- - dans les ouvrages linnéens....	13.4 ; 38.N.1		
- - forme .....	20.1		
- - - conseillée .....	20A.1(a + e + i)		
- - - non conseillée .....	20A.1(b–d + f–h + j)		
- - genre (sexe), voir Genre.....			
- - honorant une personne .....	20A.1(i) ; 60B		
- - pas considéré comme tel.....	20.4		
- - première lettre en majuscule..	20.1		
- - publication valide .....	38.5–7 + 11(b), N.1 ; 40.3 + 6		
- - type.....	10.1–7, N.1–3		
- - - affirmation du choix .....	10.5 ; 10A.2 ; Gl.		
- - - désignation.....	10.1 + 5–9		
- - - inclusion .....	10.2–3		
- - - indication du .....	40.1–4 + 6, N.1–2 ; 40A.3		
- - - supplantable .....	10.5, N.3		
- - vernaculaire.....	62.3		
- rang .....	3.1		
- - élevé au rang de section ou de sous-genre .....	21B.4 ; 49		
- subdivision, voir Subdivision de genre .....			
Genre, accord du .....	21.2 ; 23.5 ; 24.2		
- nom de genre .....	62 ; 62A		
- - assigné par l'auteur .....	62.1 + 3		
- - au féminin en honneur à une personne .....	20A.1(i)		
- - composé.....	62.2		
- - conservation .....	14.11 ; 62.Ex.7		
- - de personnes.....	60.8(a–b), N.4		
- - lorsque le genre est divisé.....	62A		
- - nom formé arbitrairement .....	62.3		
- - non apparent .....	62.3		
- - quel que soit l'auteur original .	62.2 + 4, Ex.2 + 4–6		
- - rectification des épithètes.....	23.5 ; 60.N.4		
- - tradition nomenclaturale.....	62.1, N.1		
Genre, symboles le désignant .....	H.2A		
Graines, listes d'échanges de .....	30.7		
Grammaire, Exactitude grammati- cale .....	Pre.1		
Grecs, genre des noms.....	62.N.1		
- éléments du mot .....	60.10 ; 60G		
- noms de personnes .....	60C.1		
- transcription latine .....	18.1 ; 23.5, Ex.6 + 9 ; 32.2 ; 60.6 ; 60A		
Greffier, voir Section de Nomen- clature .....			
Guillemets .....	28.N.4 ; 50F		
- suppression ou remplacement...	60.13		
Habitudes (voir aussi Tradition), abréviation d'auteur.....	46A.2 + 4		
- établies .....	Pre.13 ; 23.8		
- répandues .....	Pre.1		
<i>Hepaticae</i> , date de départ .....	13.1(c)		
Herbier, abréviation .....	40.N.4 ; 40A.6		
- à spécifier.....	9.21–22 ; 9C ; 40.7, N.4 ; 40A.6		
- auteurs, d' .....	9A.1		
- échantillon .....	8.1 ; 9.14 ; 9A.3		
- politique d'accès.....	7A		
Hiéarchie des rangs.....	2–5		
- taxons subordonnés .....	25 ; 36.2		

Holotype (holotypus) (voir aussi Type) .....	9.1; 10.N.1; Gl.	- par exclusion du type .....	48
- automatique .....	7.3-5 + 7	- postérieur .....	11.N.5; 48.1; 53.1, N.2; F.3.3, N.1; Gl.
- désignation .....	7.5; 9.1-2	- priorité égale .....	53.5
- détruit .....	9.3 + 11 + 13 + 16	- publié simultanément .....	53.N.1
- donnée sur un spécimen .....	8A.2; 9.2; 40.3	- rejeté, antérieur .....	14.10
- données de la récolte .....	8A.2; 9.2; 40.3	- - postérieur .....	53.N.2
- double .....	9.5	- sanctionné .....	53.N.2; F.3.3
- durablement conservé .....	8.4, Ex.7; 8B.2	- sans rang .....	37.3
- - dans un herbier publique .....	7A	- subdivisions du même genre .....	21.N.1; 53.3
- emplacement .....	40.7	- taxons infraspécifiques, mêmes espèces .....	24.N.2; 53.3
- équivalent en langue moderne .....	40.6	- taxons non traités comme des algues, des champignons ou des plantes .....	54
- identification ambiguë .....	9.9; 9B.2	Homonyme postérieur, voir Homonyme .....	
- illustration .....	8.1; 8A.1-2; 9.1	Horticulture, organismes utilisés dans l' .....	Pre.11; 4.N.3; 28
- inclusion, dans un taxon subordonné .....	7.6; 22.1-2; 22A; 26.1-2; 26A	Hôte, adaptation à un, forme spéciale .....	4.N.4
- - dans un autre taxon .....	48; F.3.10	- nom scientifique d'un, à citer .....	38E
- - d'un élément unique .....	40.3	Hybridation bi-générique .....	H.6.2
- indication .....	9.11; 40.1-7; 40A	Hybride .....	Pre.8; 3.2; 4.4; 20.N.1; 28.N.1; 32.4; 50; H.1-12
- indication définie .....	7.5	- anticipation de l'existence .....	H.9.N.2
- manquant .....	9.3 + 8 + 11 + 13 + 16	- apparaissant en culture .....	28.N.1
- nom d'espèce incluse .....	10.2-3 + 8; 40.3; 52.2(e)	- changement vers un statut non-hybride .....	50
- nom d'espèce précédemment publié .....	40.3	- déclaration de filiation .....	14.3; 52.N.4; H.12.N.1
- perdu .....	9.3 + 8 + 11 + 13 + 16	- - d'importance secondaire .....	H.10.N.2
- plus d'un taxon .....	9.3 + 11-12	- espèce, voir sous Nothoespèce .....	
- redécouvert .....	9.19	- formule .....	23.6(d); H.2; H.2A; H.4; H.10.2; Gl.
- soutenant l'épitype .....	9.9, N.8	- - définition .....	H.2
- vivant .....	8.4; 8B	- - plus informative .....	H.10B
Homonyme (voir aussi Noms similaires prêtant à confusion) .....	14.10; 53.1; Gl.	- formule condensée, voir Formule condensée .....	
- antérieur .....	14.6 + 10; 53.N.2	- genre, voir Nothoggenre et Formule condensée .....	
- choix entre homonymes simultanés .....	53.5	- nom, voir sous Nothotaxon .....	
- citation .....	46.3; 50C	- préfixe notho (n-) .....	3.2; 5A; H.1; H.3.1 + 3
- conservé postérieurement .....	14.9-10; 53.1, N.2; 55.3	- priorité .....	11.9
- d'un nom conservé .....	14.10	- rang, voir sous Nothotaxon .....	
- ignorer le statut d'hybride .....	H.3.3	- signe de multiplication (×) .....	H.1-2; H.3.1 + 3; H.3A
- illégitime .....	21.N.1; 24.N.2; 53.1, N.2; F.3.3, N.1	- statut, indication du .....	50; H.1-2
- noms risquant d'être confondus .....	53.2-4		
- non illégitime .....	53.N.1		
- par conservation .....	14.9		

- taxon, voir Nothotaxon .....			
- taxons parentaux, voir sous Nothotaxon .....			
- variété, voir Nothomorphe.....			
Hybride trigénérique, nom .....	H.6.4		
Identifiant pour un nom de champignon.....	F.5; F.5A		
- citation, comme condition pour une publication valide .....	F.5.1		
- - encouragée dans le choix du nom, de l'orthographe ou du genre (sexe) .....	F.5A.2		
- - pour obtenir la désignation d'un type.....	F.5.4		
- émission par un dépôt reconnu ..	F.5.2 + 5, N.4		
Illustration, recommandée .....	38D.1		
- algues .....	44.2; 44A		
- avec une analyse .....	38.7-10; Gl.		
- comme type .....	8.1; 8A.1-2; 9.1 + 3 + 8-9; 10.4; 40.3-5 + 7		
- du type .....	44A		
- échelle .....	38D.3		
- équivalente à la description .....	38.7		
- fossiles .....	9.15; 43.2-3		
- matériel original .....	9.3-4		
- publiée comme partie du protocole .....	9.4(b)		
- spécimen utilisé .....	8A.1-2; 38D.2; 44A		
Impropre, voir Incorrecte.....			
"in" dans une citation .....	46.N.2		
Inadmissible, voir sous Epithète..			
Inclusion du type.....	22.1-3; 22A; 26; 26A; 40.2; 52.1-2		
Incorrecte (voir aussi Orthographe, correction de l'), terminaison latine .....	16.3; 18.4; 19.7; 32.2, N.2; Gl.		
- nom .....	52.4; H.5.N.1		
Indélébile, autographe .....	30.5-6; Gl.		
<i>Index des Champignons</i> .....	41.7, Ex.21		
<i>Index fungorum</i> .....	46A.N.1; F.5.Ex.1		
<i>Index herbariorum</i> .....	40.N.4		
<i>Index kewensis</i> .....	41.7		
Indexation, centre d' .....	30A.5		
Indication, de rang, voir Rang....			
- du type, voir Type.....			
Inédit, document .....	30.1; Disp.4.8		
- noms .....	23A.3(i); 50G		
Infragénérique, voir Epithète, Infraspécifique, Espèce, Subdivision de genre.....			
Infraspécifique, autonome .....	26		
- épithète (voir aussi Epithète) ...	24; 24A-24B; 26; 26A-B; 27		
- - à conserver .....	24B.2; 26A.1-3		
- - à éviter .....	24B.1; 26A.3		
- - accord grammatical .....	24.2		
- - au lieu d'une combinaison binaire .....	24.4		
- - cultivar .....	28.N.2 + 4-5		
- - forme .....	24.2		
- - inadmissible .....	24.3-4		
- - nothotaxon .....	H.10.N.1; H.10A-B; H.11.2		
- - sous un nom d'espèce illégitime	55.2		
- nom .....	24; 26-27		
- - forme .....	24.1		
- - homonyme à l'intérieur d'une espèce.....	53.3		
- - légitime .....	55.2		
- - publication valide .....	35.1, N.1; 38.8 + 38.11(c)		
- rang .....	4.1-2		
- - changement .....	24B.2		
- - pas clairement indiqués.....	37.1 + 3		
- - seulement un seul admis.....	37.4		
- taxon .....	24-27; H.10; H.11.2; H.12		
- - attribution à une espèce.....	3.N.1		
- - incluant le type du nom d'espèce.....	26.1-2; 26A; 27		
Institution, voir Récolte et Herbar			
Intergénériques, hybrides, voir Nothogenus .....			
International, Association for Plant Taxonomy .....	Disp.1.4; Disp.2.5; Disp.4.8; Disp.7.3 + 6(c)		
- Association de Bryologues.....	Disp.7.6(d)		
- Association Mycologique.....	Disp.7.6(f); Disp.8.3-4		
- <i>Code de Nomenclature des Procarvates [Bactéries]</i> .....	Pre.8.note de bas de page; 14.4.note de bas de page; 45.Ex.3; 54.1(b)(1).note de bas de page, N.1		



- Code de Nomenclature pour les Plantes Cultivées .....	Pre.11 ; 28.N.2 + 4-5 ; 54.1(c) + note de bas de page ; H.4.N.1	- Congrès de Mycologie (voir aussi Session de Nomenclature) .....	F.5.3 ; Disp.4.13 ; Disp.7.4 + 8 ; Disp.8.1 + 4 + 5(a + d + f) + 6-8 + 10-12
- Code de Nomenclature Zoologique .....	14.4.note de bas de page ; 45.Ex.1-2 + 4-7, Ex.1.note de bas de page ; 54.1(b)(1).note de bas de page, Ex.1 ; F.1	- - Bureau de Nomenclature des champignons.....	Disp.4.13 ; Disp.7.8 ; Disp.8.1 + 3-4 + Disp.8.5(f) + 7
- Commission pour la Nomenclature des Plantes Cultivées .....	Pre.11	- - décisions .....	F.5.3 ; Disp.1.4.note de bas de page ; Disp.4.4 ; Disp.8.10 + 11(a)
- Congrès de botanique (voir aussi Section de Nomenclature) .....	14.15, N.4, Ex.8 ; 34.2 ; 38.4, Ex.8 ; 53.4, Ex.18 ; 56.3 ; Disp.1.1-3 ; Disp.2.6 ; Disp.3.1-2 ; Disp.4.1-8 + 12 ; Disp.5.2(b) ; Disp.7.2 + 4 + 11-12 + 15 ; Disp.8.5(a) + 8 + 10	- - publications à suivre un .....	Disp.8.11
- Congrès de botanique (voir aussi Session de Nomenclature) .....	Disp.1.4 ; Disp.2.5 ; Disp.4.5 + 7 + 11 ; Disp.7.10	- - publications précédant un.....	Disp.8.3
- - Comité d'organisation .....	Disp.4.10	- - session plénière .....	Disp.8.4 + 6 + 10 + 12 Disp.7.6(e)
- - décisions .....	14.15 ; 34.2 ; 38.4 ; 53.4 ; 56.3 ; Disp.1.4.note de bas de page ; Disp.4.4 ; Disp.6.1(a) ; Disp.7.11 + 15	- Fédération des sociétés palynologiques .....	46A.N.1
- - publications à suivre.....	Disp.6	- Index des Noms de Plantes.....	29.1 ; 30.N.3
- - publications précédant un.....	Disp.2.1-4	- Numéro de livre standard [ou série] .....	30.N.3
- - session plénière .....	Disp.1.2 ; Disp.4.1 + 4 + 6	- - comme évidence de l'intention de publier effectivement un travail	29.N.2
		- - inapproprié .....	Disp.7.6(g)
		- Organisation de Paléobotanique	Disp.7.3
		- Président .....	Disp.7.3
		- Secrétaire général.....	Disp.7.6(h)
		- Société Phycologique .....	Disp.1.3
		- Union des Sciences Biologiques.	9.4.note de bas de page ; Gl.
		Isoépitope .....	9.4.note de bas de page ; Gl.
		Isolectotype.....	9.4.note de bas de page ; Gl.
		Isonéotype.....	6.N.2 ; 14.14, N.1 ; 41.8(a) ; 52.N.3 ; Gl.
		Isonyme .....	9.4(d) + note de bas de page + 12 ; Gl.
		Iso syntype .....	9.4(d) + 5 + 12, N.4 ; Gl.
		Isotype.....	30A.4
		Journaux de résumés .....	30A.4
		Journaux populaires.....	30A.4

Journaux, non scientifiques . . . . .	30.7	Lettres, étrangères au latin clas- sique . . . . .	32.1(b); 60.4; 60B.N.1; 60C.3
Latin, et latinisation, usage ac- cepté . . . . .	60E	- initiales . . . . .	16.1; 20.1; 21.2; 60.3; 60F
- - noms de personnes . . . . .	23A.1-2; 60.9, N.5; 60C	- utilisées indifféremment . . . . .	60.5
- - noms géographiques . . . . .	23A.1-2; 60.9, N.5; 60D	Lien hypertexte . . . . .	30.3
- - noms vernaculaires . . . . .	60.9, N.5; 62.3	Ligatures . . . . .	60.4 + 7; 60B.N.1; 60C.3
- alphabet . . . . .	32.1; 40A.4; 46B.2	Limitation de priorité, voir sous Priorité . . . . .	
- description ou diagnose . . . . .	39.1-2; 39A; 43.1; 44.1	Livraison, matériel imprimé à dis- tribuer . . . . .	31A
- translitération en, voir Latinisa- tion . . . . .		Lyophilisation . . . . .	8.4
- usage accepté . . . . .	60.10; 60G	Manuscrit . . . . .	30.1 + 6
- - terminaison . . . . .	16.3; 18.4; 19.7; 32.2, N.2; 60.8, N.4; 60B; 60D; Gl.	- noms . . . . .	23A.3(i)
Latinisation des noms de per- sonnes . . . . .	46B.2	- notes . . . . .	9A.3
Latinisation intentionnelle . . . . .	60.9	Masculin, symbole ( $\sigma$ ) . . . . .	9.Ex.8; 40.Ex.1; H.2A
Lectotype (lectotypus) (voir aussi Désignation du type) . . . . .	9.3; 10.N.1; Gl.	Matériel déposé, politique d'accès - spécification de l'herbier . . . . .	7A 9.21-22; 9C; 40.7, N.4; 40A.5-6
- désignation . . . . .	9.11-12; 9A; 9C	Matériel imprimé (voir aussi Publi- cation), accompagné de spécimens	30.8, N.2
- - effectives, exigences . . . . .	7.10-11; 9.22-23	- éphémères . . . . .	30A.4
- - première à suivre . . . . .	9.19	- livraison à un distributeur . . . . .	31A
- - subséquemment restreinte . . . . .	9.17	Matériel imprimé éphémère . . . . .	30A.4
- détruit . . . . .	9.11 + 16	Matériel manuscrit . . . . .	30.1 + 6
- équivalent en langue moderne . . . . .	9.23	Matériel original . . . . .	9.3-4, N.2-3; F.3.N.2; Gl.
- identification ambiguë . . . . .	9.9	- identification ambiguë . . . . .	9.9
- illustration . . . . .	8.1; 8A.1; 9.3 + 15	- non existant . . . . .	9.8 + 13
- inclusion, dans le taxon nommé	26.2; 40.2; 52.2(b), N.1-2	- redécouvert . . . . .	9.19(a)
- lieu à spécifier . . . . .	9.22	Mécaniques, méthodes de typifica- tion . . . . .	9A.2; 10.5-7; 10A.2
- nom d'espèce précédemment pu- blié . . . . .	40.3	Mélange . . . . .	8.2; Gl.
- noms d'espèces fossiles . . . . .	9.15	Métaboliquement inactif, état . . . . .	8.4; 8B.2; 40.8, N.3
- précédemment désigné . . . . .	9.11 + 16-17; 26.2; 48.2(b); 52.2(b)	Microfilm . . . . .	30.1
- préservant l'usage courant . . . . .	9A.4	<i>Microsporidia</i> . . . . .	Pre.8; 45.N.1; F.1
- priorité sur un néotype . . . . .	9.13	"mihi", comme citation d'auteur . . . . .	46D
- remplaçable . . . . .	9.15 + 19, N.7	Modification de ce <i>Code</i> . . . . .	Pre.7; Disp.1.2; Disp.2; Disp.5; Disp.7.11; Disp.8.12
- soutenant l'épitype . . . . .	9.9	- Annexe I . . . . .	34.1
Lettre initiale en majuscule . . . . .	16.1; 20.1; 21.2; 60.2	- Annexe V . . . . .	56.2

- Annexe VI .....	38.4	- <i>-e</i> .....	60.8(a)
- Annexe VII .....	53.4	- <i>-ea</i> .....	60B.1(a)
- Annexes II–IV .....	14.12 ; F.2	- <i>-eae</i> .....	19.3 + 7 ; 19A.1 ; 37.2.note de bas de page, 37.Ex.1
Modification de périmètre, cita- tion de l'auteur .....	47 ; 47A	- <i>-ensis</i> .....	60.Ex.19 ; 60D
- d'un rang, citation de l'auteur ..	49	- <i>-eos</i> .....	18.1 ; 60.10(a)
- rang, citation de l'auteur .....	11.2	- <i>-er</i> .....	60.8(a–b) ; 60B.1(b)
- statut, hybride/non-hybride .....	50	- <i>-es</i> .....	18.1 ; 60.10(a)
Monotypique, genre .....	38.5–6 + 12 ; 40.6 ; Gl.	- <i>-Eu-</i> .....	21.3
Morphe, voir Champignons, pléo- morphes .....		- <i>-folia</i> .....	60.Ex.34–35
Morphologie, terme technique ...	20.2	- <i>-gaster</i> .....	62.2(b)
Mot, grec ou latin .....	60.10 ; 60G	- <i>-glochis</i> .....	62.2(b)
- dernier du mot composé, genre [sexe] .....	62.2	- <i>-hydr-, hydro-</i> .....	60G.Ex.1
- habituellement séparés .....	60.11	- <i>-i</i> .....	18.1 ; 60.8(a) ; 60.10(a)
- pas une épithète ou un nom .....	20.4(a) ; 35.N.1	- <i>-i-</i> .....	60.8(b + d) + 10(b), Ex.34–35 + 37
<i>Mots, éléments des :</i> .....		- <i>-ia</i> .....	60B.1(b)
- <i>-a</i> .....	60.8(a + c) ; 60B.1(a–b)	- <i>-iae</i> .....	60.8(b)
- <i>-aceae</i> .....	18.1 ; 19.1 ; 19A.1 ; 37.2.note de bas de page 62.2(b)	- <i>-ianus, -iana, -ianum</i> .....	60.8(d)
- <i>-achne</i> .....	18.1 ; 60.8(a) + 10(a)	- <i>-iarum</i> .....	60.8(b)
- <i>-ae</i> .....	60.Ex.37	- <i>-icus</i> .....	60D
- <i>-ae-</i> .....	17.1 ; 37.2.note de bas de page 60.8(c–d)	- <i>-idae</i> .....	16.3 ; 37.2.note de bas de page 60.8(b)
- <i>-ales</i> .....	60.8(c)	- <i>-ii</i> .....	19.3 ; 19A.1 ; 37.2.note de bas de page 17.1 ; 37.2.note de bas de page 60D
- <i>-an-</i> .....	62.4	- <i>-iorum</i> .....	60.8(b)
- <i>-ana</i> .....	62.2(c)	- <i>-is</i> .....	60.10(a)
- <i>-anthes</i> .....	60.8(c)	- <i>-ites</i> .....	62.4
- <i>-anthos, -anthus</i> .....	60.8(c) ; 60D	- <i>-lotus</i> .....	60G.Ex.1
- <i>-anum</i> .....	H.6.3–4 ; H.6A ; H.8.2	- <i>-mecon</i> .....	62.2(b)
- <i>-anus</i> .....	18.1 ; 60.10(a)	- <i>-meli-</i> .....	60G.Ex.1
- <i>-ara</i> .....	61.Ex.3	- <i>-monad-</i> .....	16.4
- <i>-as</i> .....	62.2(a)	- <i>-myces</i> .....	62.2(a)
- <i>-aster (-asteris), -astrum (-astri)</i>	60G.Ex.1	- <i>-mycet-</i> .....	16.4
- <i>-botrys</i> .....	62.Ex.3	- <i>-mycetes</i> .....	16.3 ; 37.2.note de bas de page
- <i>-calli-</i> .....	62.2(c)		
- <i>-carpa, -aea, -ium, -on, -os, -um,</i> <i>-us</i> .....	62.2(c)		
- <i>-ceras</i> .....	62.2(c)		
- <i>-cheilos, -chilos, -chilus</i> .....	62.2(c)		
- <i>-chlamys</i> .....	62.2(b)		
- <i>-clad-</i> .....	16.4		
- <i>-cocc-</i> .....	16.4		
- <i>-codon</i> .....	62.2(a)		
- <i>-cola</i> .....	23.5, Ex.11		
- <i>-cyst-</i> .....	16.4		
- <i>-daphne</i> .....	62.2(b)		
- <i>-dendron</i> .....	62.2(c)		

- <i>-mycetidae</i> .....	16.3 ; 37.2.note de bas de page	- <i>-stoma</i> .....	62.2(c)
- <i>-mycota</i> .....	16.3 ; 37.2.note de bas de page	- <i>-us</i> .....	18.1 ; 60.10(a), Ex.37 ; 60B.1(c)
- <i>-mycotina</i> .....	16.3 ; 37.2.note de bas de page	- <i>-virales</i> .....	17.1
- <i>-n-</i> .....	60.8(c)	- <i>-viridae</i> .....	16.3
- <i>-nema</i> .....	62.2(c)	- <i>-virinae</i> .....	19.3
- <i>-nemat-</i> .....	16.4	- <i>-virus</i> .....	20.1
- <i>-nus, -na, -num</i> .....	60.8(c) ; 60D	Multiplication, signe (×) .....	H.1–2 ; H.3.1 + 3 ; H.3A
- <i>-o-</i> .....	16.1 ; 60.10(b)	<i>Musci</i> , date de départ (voir aussi <i>Sphagnaceae</i> ) .....	13.1(b)
- <i>-odes</i> .....	62.4	"nec", dans la citation d'homonyme .....	50C
- <i>-odon</i> .....	62.2(a)	Néotype (neotypus) .....	9.8 ; Gl.
- <i>-oideae</i> .....	19.1 + 7 ; 19A.1 ; 37.2.note de bas de page	- désignation .....	9.11 + 13 ; 9B.1 ; 9C
- <i>-oides</i> .....	60.Ex.39 ; 62.4	- - effective, exigences .....	7.10–11 ; 9.22–23
- <i>-opsida</i> .....	16.3 ; 37.2.note de bas de page	- - première à suivre .....	9.19
- <i>-opsidis</i> .....	18.1	- - subséquemment restreinte .....	9.17
- <i>-opsis</i> .....	18.1	- équivalent en langue moderne .....	9.23
- <i>-orum</i> .....	60.8(a)	- identification ambiguë .....	9.9
- <i>-os</i> .....	18.1 ; 60.10(a)	- illustration .....	8.1 ; 8A.1 ; 9.8 + 22
- <i>-osma</i> .....	60G.Ex.1 ; 62.2(b)	- inclusion, dans le taxon nommé .....	26.2 ; 52.2(b), N.1–2
- <i>-ou</i> .....	18.1 ; 60.10(a)	- lieu à spécifier .....	9.22 ; 9C
- <i>-ous</i> .....	18.1 ; 60.10(a)	- préservant l'usage .....	9.16
- <i>-panax</i> .....	62.2(a)	- précédemment désigné .....	9.9 + 17 ; 26.2 ; 52.2(b)
- <i>-phyceae</i> .....	16.3 ; 37.2.note de bas de page	- préséance du lectotype .....	9.13
- <i>-phycidae</i> .....	16.3 ; 37.2.note de bas de page	- remplaçable .....	9.18–19
- <i>-phycos, -phycus, -phykos</i> .....	62.2(c)	- soutenant l'épitype .....	9.9
- <i>-phyllum</i> .....	60G.Ex.1	Nixus, plutôt qu'ordre .....	17.2
- <i>-phyt-</i> .....	16.4	"nobis", comme citation d'auteur .....	46D
- <i>-phyta, -phyton</i> .....	16.3–4 ; 37.2.note de bas de page	Nodules intra-houille .....	8A.3
- <i>-phytina</i> .....	16.3 ; 37.2.note de bas de page	Nom (voir aussi Adjectif, Auteur, Nomenclature, Nom de personne, Nom dans une apposition) .....	Pre.6
- <i>-pogon</i> .....	62.2(a)	Nom (voir aussi Adjectif, Auteur, Nomenclature, Nom de personne, Nom dans une apposition) .....	6.3 ; 12 ; Gl.
- <i>-rum</i> .....	60.8(a)	Nom (voir aussi Adjectif, Auteur, Nomenclature, Nom de personne, Nom dans une apposition) .....	38C
- <i>-stemon</i> .....	60G.Ex.1 ; 62.2(a)	- à un nouveau rang (status novus) .....	6.10, N.4–5 ; 7.3 ; 32A ; 41 ; Gl.
- <i>-stigma</i> .....	62.2(c)	- - publication valide .....	41
		- - restrictions .....	41.2
		- - type .....	7.3
		- abrégé .....	60.14
		- alternatif .....	36.3 ; F.8.N.3 ; Gl.

- - de famille.....	10.9; 11.1; 18.5-6	- illégitime, voir Illégitime.....	
- - de sous-famille.....	10.9; 11.1; 19.8	- indisponible pour une utilisation	14.10; 18.N.2; 54.1(b)(1); 55.N.1; 56.N.1; F.3.4
- attribution.....	46.2 + 5, N.5	- lettre initiale.....	16.1; 20.1; 21.2; 60.3; 60F
- avec point d'interrogation.....	36.1; 52.N.1	- mésappliqué.....	7.3; 41.N.3; 48.N.1; 50D; 57
- classe ou sous-classe.....	16	- mots, noms non-génériques.....	20.4
- composé.....	60.10; 60G	- non publié.....	23A.1(i); 50G
- confus.....	57	- orthographe.....	13.4; 14.8 + 11; 33.2; 50E.1; 50F; 60; 60A-H; 61; F.3.2; F.9
- confusément semblable.....	53.2-4; 61.5; Gl.	- orthographe, erreurs.....	33.2; 50F; 60.1 + 3 + 6 + 8 + 10, N.4; 61.1, N.1; F.9
- conservé, voir Conservation.....		- - variantes.....	61
- contraire aux règles.....	Pre.5 + 12	- pas valablement publié.....	14.14; 34.1; 35; 36; 37.1 + 6; 41.4-5
- correct.....	Prin.IV; 6.6; 11.1 + 3-4; 14.5-7; F.3.5-6; H.4; Gl.	- première syllabe.....	60.3
- création inutile.....	Pre.1	- raisons pour changer.....	Pre.12
- dans une thèse.....	30.9, N.3, Ex.14-19	- rang, voir Rang.....	
- de division ou de phylum.....	16.3, N.1	- régularité.....	Pre.1
- de famille.....	10.9; 18; 19A.1	- rejeté, voir Rejet.....	
- de genre.....	10.1-5; 20; 20A; 21B.4	- remplacement.....	6.11-13; 7.4-5; 11.4; 32A; 41; 41A.1; 49.N.1; 58; Gl.
- dérivé, du grec.....	60A	- stabilité.....	Pre.1; 14.1-2; 53.2; 56.1; F.2; F.7
- - d'un nom de personne.....	60B	- substitut déclaré, voir Nom de remplacement.....	
- d'hybride, voir Hybride.....		- superflu.....	52.1 + 4
- d'un nouveau taxon.....	6.9	- type, voir Type.....	
- d'un ordre ou d'un sous-ordre..	17; 17A; 18.2; 19.2	- usage courant.....	57
- d'un taxon d'un rang inférieur à la variété.....	26A.3	Nom (voir aussi Genre) dans une apposition.....	23.1 + 5; 60.N.3
- d'un taxon infraspécifique.....	24; 24A-B; 25-26; 26A-B; 27	- comme épithète.....	21.2; 21B.2-3; 23.1 + 5 + 6(a); 60.N.3
- d'un taxon suprafamilial.....	10.10; 11.10; 16; 16A; 17; 17A		
- d'une espèce.....	23; 23A		
- d'une sous-famille, nommé sous- ordre.....	19.2, N.1		
- d'une subdivision de famille.....	10.9; 19; 19A		
- d'une subdivision de genre.....	10.1-2 + 5; 21; 21A-B; 22; 22A		
- d'une subdivision ou d'un sous- phylum.....	16.2-3		
- étymologie.....	60H		
- euphonie.....	Pre.1		
- formé à partir d'un nom de genre	7.1; 10.10; 16.1; 18.1 + 3; 19.4-6; 40A.2		

- - au génitif .....	23.1 + 5 ; 23A.1-2 ; 60C.1	Nom légitime .....	6.5 ; 51 ; 52.4, N.1-3 ; Gl.
- - au génitif pluriel .....	21.2	- épithète contenu sous nom illégitime ou rejeté .....	55.1-3
- - section .....	21B.2-3	- maintenance .....	51
- - sous-genre .....	21B.2-3	- nothotaxon .....	H.4
- comme nom .....	20.1	- par conservation .....	14.1
- - adjectif pluriel .....	18.1 ; 19.1	- priorité .....	11.3-5 ; 53.N.2
- composé .....	60.10 ; 60G	Nom mésappliqué .....	7.3 ; 41.N.3 ; 48.N.1 ; 50D ; 57
- descriptif .....	23.1 + 6(a)	Nom phrase .....	23.6-7
Nom de personne (voir aussi Auteur), anagramme .....	60B.N.2	Nom protégé .....	Gl.
- anagramme .....	H.6.3-4 ; H.6A	Nom provisoire .....	36.1(a), Ex.4-6 ; Gl.
- - dans les épithètes .....	23A.1-2 ; 60.8-9, N.4 ; 60B ; 60C	Nom rejeté .....	Gl.
- - forme latine largement utilisée	60C.1-2	- combinaison basée sur un .....	14.4 + 7, N.2
- - Grec ou latin .....	60C.1	Nom superflu .....	52.1 ; Gl.
- - latinisation .....	46B	- basionyme conservé ou protégé .....	6.4
- - latinisation intentionnelle .....	60.9	- basionyme légitime .....	52.4
- - signes diacritiques .....	46B.2 ; 60.7 ; 60B.N.1 ; 60C.3	- illégitime .....	52.1
- dans l'épithète composée .....	20A.1(i) ; 60B	- non illégitime .....	52.4, N.1-2
Nom de remplacement (nomen novum) .....	6.11-13 ; 7.4-5 ; 41 ; 41A.1 ; 58 ; Gl.	Nom supprimé (nomen utique rejiciendum) .....	50E.2, N.1 ; 56 ; 56A ; F.7 ; Gl.
- abréviation .....	32A	Nom vernaculaire .....	60.9 ; 62.3
- citation de l'auteur .....	49.N.1	Nomen conservandum (voir aussi Conservation) .....	14 ; 14A ; 50E.1
- publication valide .....	41	Nomen novum, voir Nom de remplacement .....	
- remplaçant un nom illégitime .....	58	Nomen nudum .....	50B ; Gl.
- restrictions .....	41.2	Nomen rejiciendum (voir aussi Nom rejeté) .....	Gl.
- s'il n'y a pas d'épithète finale antérieure disponible .....	11.4	Nomen specificum legitimum .....	23.6 ; 52.3
- type .....	7.4-5 ; 58	Nomen triviale .....	23.7
Nom illégitime .....	6.4 ; 52-54 ; F.3.3 ; Gl.	Nomen utique rejiciendum .....	50E.2, N.1 ; 56 ; 56A ; F.7 ; Gl.
- autonymes .....	22.5, Ex.7 ; 27.2, Ex.1	Nomenclature, biologique .....	Pre.1
- devenant légitime ultérieurement	6.4	- Comités, voir Comité .....	
- - par conservation .....	6.4 ; 14.1 ; 18.3 ; 19.6	- contraire aux règles .....	Pre.5 + 12
- - par protection .....	6.4 ; 18.3 ; 19.6 ; F.2	- des algues, des champignons et des plantes .....	Pre.2 + note de bas de page + 8
- - par sanctionnement .....	6.4 ; F.3.1-2	- indépendance .....	Prin.I
- espèce .....	55.2	- modification défavorable .....	14.1 ; 56.1
- famille .....	18.3	- principes .....	Prin.I-VI
- genre .....	18.3 ; 55.1		
- homonymes .....	21.N.1 ; 24.N.2 ; 53.1, N.2 ; 54 ; F.3.3, N.1		
- hybride .....	52.N.4		
- subdivision de famille .....	19.6		
- type .....	7.5-6		

- Section (voir aussi Congrès International de Botanique) .....	Disp.1.1-2 + 4.note de bas de page; Disp.2.1 + 6; Disp.3.2-4; Disp.4; Disp.6; Disp.7.4 + 6; Disp.8.1 + 10	- champignons pléomorphiques... F.8.N.3 - familles ..... 10.9; 11.1; 18.5-6; Gl. - publication valide..... 36.3 - rangs différents ..... 36.3 - sous-familles ..... 10.9; 11.1; 19.8 Noms confus, à ne pas utiliser ... 57 Noms géographiques, dans les épithètes ..... 23A.1 + 3(j); 60.9 + 13; 60D - dans l'épithète..... 60C.4(d) Noms scientifiques en latin ..... Prin.V Noms similaires prêtant à confusion ..... 53.2-4; 61.5; Gl. - décision contraignante sur des... 53.4; Disp.7.14 - traité comme des homonymes.. 53.2-4 Noms supragénériques..... 37.2 - citation d'auteur entre parenthèses non utilisée..... 49.2 - date de départ pour les <i>Spermatophyta</i> et les <i>Pteridophyta</i> ..... 13.1(a) - date de départ pour les <i>Sphagnaceae</i> et les <i>Hepaticae</i> ..... 13.1(c) "non", dans la citation d'homonyme ..... 50C Non-fossile, matériel..... 13.3 - taxon ..... Pre.8; 13.3; Gl. - vs fossile..... 11.8, N.5; 13.3 <i>Nostocaceae</i> , date de départ ..... 13.1(e) "notho-", étymologie ..... H.1.note de bas de page - préfixe ..... 3.2; 5A; H.1; H.3.1 + 3 Nothoespèce..... 3.2; Gl. - épithète ..... 32.4; H.10A - nom ..... H.10.1, N.2; H.11.1 - parents de genres différents .... H.11.1 - rang ..... 3.2; 32.4; 50 Nothogenre ..... 3.2; H.9; Gl. - nom, voir Formule condensée... - rang ..... 3.2; 4.4; H.6.1 Nothomorpe ..... H.12.2 + note de bas de page; Gl. Nothotaxon (voir aussi Hybride) . H.3.1; Gl. - nom (voir aussi Formule condensée) ..... Pre.8; 28.N.1; 32.4; H.1-12 - - citation d'auteur ..... 50 - - correct ..... H.4-5; H.8; H.11-12
- - Bureau de Nomenclature .....	Disp.1.4; Disp.2.5; Disp.4.5 + 7 + 11; Disp.7.10	
- - Greffier .....	Disp.4.5 + 10	
- - Président .....	Disp.4.5-7 + 11	
- - procédure et vote .....	Disp.5	
- - Rapporteur général.....	Disp.2.3-4; Disp.3.2; Disp.4.3(f) + 5 + 8-12; Disp.7.3-5 + 7; Disp.8.8	
- - Scrutateurs .....	Disp.4.5; Disp.5.10	
- - Vice-présidents .....	Disp.4.5 + 7	
- - Vice-rapporteur .....	Disp.2.4; Disp.4.5 + 9; Disp.7.3-4 + 7	
- Session, Champignons (voir aussi Congrès International de Mycologie) .....	Disp.1.4.note de bas de page; Disp.4.13; Disp.7.4; Disp.8.1 + 4-6 + 8-12	
- - Bureau de Nomenclature des Champignons .....	Disp.4.13; Disp.7.8; Disp.8.1 + 3-4 + 5(f) + 7	
- - Président .....	Disp.8.1 + 6	
- - Secrétaire .....	Disp.4.13; Disp.7.8; Disp.8.1 + 5(f) + 7	
- - Secrétaire adjoint .....	Disp.7.8; Disp.8.1 + 7	
- stabilité .....	Pre.1; 14.1-2; 53.2; 56.1; F.2; F.7	
Noms alternatifs .....	36.3; Gl.	

- - légitime .....	52.N.4	- - nommé autrement .....	17.2
- - validement publié .....	32.4 ; 38.1 ; 40.1 ; H.9 ; H.10.1(a) ; H.12.2	- - voulu en tant que famille .....	18.2, N.3
- périmètre .....	H.4	- relatif, aux rangs .....	5 ; 37.6-8, N.1 ; F.4
- rang (voir aussi Nothoespèce, Nothoggenre, Nothomorpe) .....	3.2 ; 4.4 ; 32.4 ; 50 ; H.1 ; H.3.1 ; H.4-5 ; H.12	Ordre naturel (ordo naturalis) .....	18.2, N.3
- rang (voir aussi Nothoggenre, No- thomorpe) .....	H.5	Ordre relatif des rang .....	5 ; 37.6-8, N.1 ; F.4
- - inapproprié .....	H.5.N.1	Organisme(s), associés à des champignons .....	F.9
- - infraspécifique .....	4.4 ; H.3.1 ; H.4.N.1 ; H.10 ; H.10A-B ; H.11.2 ; H.12	- autres que des plantes vascu- laires, illustration .....	38.10
- - subdivision du genre .....	H.7 ; H.9	- catégories spéciales dans l'agri- culture, la foresterie, et l'horticole	Pre.11 ; 4.N.3 ; 28.N.2 + 4-5
- taxons parentaux .....	52.N.4 ; H.2 ; H.2A ; H.3.2 ; H.4-5 ; H.5A ; H.6.2 + 4 ; H.8-9 ; H.10.2, N.2 ; H.10A ; H.11 ; H.12.1, N.1	- couverts par ce <i>Code</i> .....	Pre.2 + note de bas de page + 8
- variation .....	H.4.N.1 ; H.12	- en culture .....	28
Nouveautés nomenclaturales .....	6.N.4-5 ; Gl.	- individuel(s), appartenant aux taxons .....	2
- auctorat, comme attribué .....	46.2	- parasites .....	4.N.4 ; 38E
- - cité par nom .....	46D	- parent(s), de taxon(s) fossile(s)	1.2
- - déterminé par une preuve ex- terne .....	46.9	- petit(s), comme type(s)	8.2
- - inclusion de "ex" .....	46.10	nomenclatural-aux .....	
- des champignons, dépôt d'infor- mation dans des dépôts reconnus	F.5A.1	- traité(s) comme des algues, des champignons, et des plantes .....	Pre.8
- éviter la publication de matériel éphémère .....	30A.4	- vivant(s), pas comme types .....	8.4
- garantir la disponibilité à travers le temps et l'espace .....	30A.5	Organismes cultivés .....	Pre.11 ; 28
- indiquées avec "novus" ou une abréviation .....	32A	- venant de nature .....	28
- mention dans le résumé ou l'abs- tract .....	30A.6	Orthographe .....	60-61
Nouvelle combinaison .....	6.10, N.5 ; 7.3 ; 41 ; 41A ; Gl.	- conservation .....	14.11 ; 50E ; F.3.2
- publication valide .....	41	- correction .....	23.7 ; 32.2, N.2 ; 33.2 ; 60.1 + 3 + 8-14, N.4 ; 61.4, N.1 ; F.9
- restrictions .....	41.2	- épithètes .....	60.8-11 + 13-14 ; 60A-H
- type .....	7.3	- erreur .....	60.1 + 8 + 10-11 + 13-14 ; 60G.1(b) ; 61.1
<i>Oedogoniaceae</i> , date de départ ..	13.1(e)	- linnéenne, noms de genre .....	23.7
Opera utique oppressa .....	34.1	- linnéenne, noms de genres .....	13.4
Ordre (ordo), abréviation .....	5A	- standardisation .....	60.4-14 ; F.9
- nom .....	17 ; 17A	- variante, voir Variante orthogra- phique .....	
- rang .....	3.1	Orthographe originale .....	60.2 ; 61.1 ; F.9 ; Gl.
		- correction .....	33.2 ; 60.1
		- indication de .....	50F
		- maintien .....	60.1 ; 60B.N.1 ; 61.1



- standardisation .....	60.4–14 ; F.9	Position .....	Prin.IV ; 6.6 ;
- variante .....	61.3		11.1 ; 13.2 ;
Orthographe, voir Orthographe originale .....			Gl.
Ouvrage, voir Publication .....		- anticipation .....	36.1(a)
Ouvrages supprimés (opera utique oppressa) .....	Pre.9 ; 34.1 ; Disp.5.1(f) ; Gl.	Pré-date de départ, auteur du ....	46.7
Pagination .....	30A.2–3 ; 31C	- publication .....	38A
- citation lorsque pas incluse .....	41A.2	Préfixe (voir aussi Mots, éléments du) .....	5A
- ne fait pas partie du contenu ...	30.3	- dans un nom de personne .....	46A.1 ; 60.13 ; 60B.N.2 ; 60C.4
Parasite .....	4.N.4	- <i>Eu-</i> .....	21.3 ; 24.3
- nom de l'hôte .....	38E ; F.9	- notho- (n-) .....	3.2 ; 5A ; H.1 ; H.3.1 + 4
Paratype .....	9.4 + 7 + 12, N.5 ; Gl.	- sub- .....	4.2, N.1 ; 5A
Parenté, voir Nothotaxon, taxons parentaux .....		Préliminaire, vote indicatif, voir Vote indicatif .....	
Parenthèses .....	10.N.1 ; 21A ; 46.7 ; 49 ; 50 ; F.3A	Premier, voir Priorité .....	
Particules, dans des noms de per- sonnes .....	46A.1 ; 60C.4	Préparation .....	8.2–3 ; 8A.4 ; 9.14
Patronymique, préfixe .....	60.13 ; 60C.4(a–b)	Préservation (voir aussi Matériel déposé) .....	
Périmètre .....	Prin.IV ; 6.6 ; 11.1	- impossible .....	8.4 ; 8B.2 ; 40.5
- anticipation .....	36.1(a) ; H.9.N.2	- permanente .....	8.4 ; 8B.2 ; 40.N.3
- causant une redondance nomen- claturale .....	52.1	- place .....	7A ; 8B.1 ; 40.7 ; 40A.5–6
- modification, citation .....	47 ; 47A	Preuve externe dans une publica- tion .....	46.9
- nothotaxon .....	H.4	Preuve interne dans la publication	30.9, N.3 ; 45 ; 46.8
Périodique, date du .....	31C	- absence de .....	46.9
- populaire .....	30A.4	Principes .....	Pre.3 ; Prin.I–VI
- taxonomique .....	30A.5	Priorité .....	Gl.
- tirés-à-part .....	31.3 ; 31C	- de désignation du type .....	7.10–11 ; 9.19 ; 10.5 ; F.5.4
Petits organismes, type .....	8.2	- des autonymes .....	11.6
Phylum, voir Division .....		- des homonymes .....	53.5, N.1–2
Plantes vasculaires, Comité de No- menclature des .....	Disp.7.1(e)	- des noms .....	11 ; 16A
Plantes, voir Algues, Champignons et Plantes, Cultivées, et Orga- nismes .....		- - basée sur un type non-fossile vs fossile .....	11.8
- assignées initialement à un groupe non couvert par ce <i>Code</i>	45.N.2	- - de champignons pléomorphes .	F.8.N.1–2
Pléomorphes, champignons, voir Champignons pléomorphes .....		- - des hybrides .....	11.9
Pléonasme .....	23A.3(e)	- - des taxons de rang supérieur ..	11.10 ; 16A
Point d'interrogation .....	36.1 ; 52.N.1	- - des taxons fossiles .....	11.7
Point, suppression .....	60.13	- - légitime .....	53.N.2
Point, suppression du .....	60.13	- - limitation .....	11.2–4 + 6–7 ; 13–14 ; F.1–3
Polyploïde .....	H.3.Ex.3	- - - au rang .....	11.2
Portable Document Format (PDF)	29.1	- - non affecté par, date de la conservation .....	14.N.3
- norme archivistique .....	29A.1		
- successeur de .....	29.3 ; Disp.7.9		

- - - date de sanctionnement . . . . .	F.3.N.1	- nom illégitime . . . . .	6.4 ; 18.3 ; 52.1
- - sans rang . . . . .	37.3	- primauté sur le sanctionnement .	F.3.8
- du choix . . . . .	11.5, N.2 ; 53.5 ; 61.3 ; 62.3 ; F.5A.2	- proposition . . . . .	14.15, N.4 ; 14A ; Disp.1.4 ; Disp.2.2
- égale . . . . .	11.5 ; 53.5	- surpassée par la conservation . . .	F.2
- principes . . . . .	Prin.III	Protologue . . . . .	6.13.note de bas de page ; Gl.
Procarvates, noms des . . . . .	54A	- conflit avec le . . . . .	9.19(c) ; 9A.3–4 ; 10.2
- nomenclature, voir <i>Code Interna-</i>		- générique . . . . .	10.2 + 4
<i>tional de Nomenclature des Proca-</i>		- guide pour la lectotypification . .	9A.2
<i>ryotes</i> . . . . .		- référence bibliographique . . . . .	46.1
- taxons . . . . .	54A	- référence de page . . . . .	41.N.1
Prononciation, difficulté en latin .	20A.1(c) ; 23A.3(b)	Pseudo-composé . . . . .	60G.1(b) ; Gl.
Proposition(s) . . . . .		<i>Pteridophyta</i> , date de départ . . . .	13.1(a)
- pour amender ce <i>Code</i> . . . . .	Disp.1.4 + note de bas de page ; Disp.2 ; Disp.4.3(b) ; Disp.5.1(a) + 5–7 ; Disp.7.10	Publication (voir aussi Simultané)	37.5 ; 46.8, N.5
- - relatives aux noms d'organismes	F.2 ; F.7 ;	- Autographe indélébile . . . . .	30.5–6 ; Gl.
traités comme des champignons . .	Disp.1.4 ; Disp.7.14 ; Disp.8	- catalogues de vente . . . . .	30.7
- - synopsis des . . . . .	Disp.1.4.note de bas de page ; Disp.2.4–2.5 ; Disp.8.3	- date . . . . .	31 ; 31A ; 33
- pour conserver un nom . . . . .	14.12 + 15 ; 14A ; Disp.2.2 ; Disp.7.10	- effective, voir Publication effec-	
- pour protéger un nom . . . . .	14.15 ; 14A ; F.2 ; Disp.2.2 ; Disp.7.10	tive . . . . .	
- pour rejeter un nom . . . . .	14.15 ; 14A ; 56 ; 56A ; P.2.2 ; P.7.10	- électronique, voir Publication	
- pour supprimer un ouvrage . . . . .	34 ; 34A ; P.2.2 ; P.5.1(f)	électronique . . . . .	
Protection . . . . .	Pre.9 ; F.2	- en ligne . . . . .	29.1–2
- approbation par le Comité Géné-	Disp.5.1(f)	- étiquettes d'herbier imprimées . .	30.Ex.12–13
ral . . . . .		- évidence externe d'autorat . . . . .	46.9
- combinaison sous un homonyme	55.3	- indépendamment des spécimens	
protégé . . . . .		annexés . . . . .	30.N.2
- homonyme . . . . .	53.1	- index . . . . .	30A.6
- limitation de priorité . . . . .	11.3–4	- journaux de résumés . . . . .	30A.4
- nom de famille formé à partir	18.3	- journaux non-scientifiques . . . . .	30.7
d'un nom de genre illégitime . . . .		- lieu de, correct en toutes circons-	14.14
- nom d'une subdivision d'un genre	19.6	tances . . . . .	
formé à partir d'un nom de genre		- listes d'échanges de graines . . . .	30.7
illégitime . . . . .		- matériel imprimé annexé aux spé-	30.8, N.2
		cimens . . . . .	
		- matériel imprimé éphémère . . . . .	30A.4
		- non paginée . . . . .	41A.2
		- par parties . . . . .	31B.1 ; 37.5
		- périodique populaire . . . . .	30A.4
		- preuve interne . . . . .	30.9, N.3 ; 37.5 ; 45 ; 46.8
		- - absence . . . . .	46.9
		- taxonomique . . . . .	46.1
		- thèses . . . . .	30.9, N.3, Ex.14–19
		- tirés-à-part . . . . .	31.3 ; 31C
		- valide, voir Publication valide . .	
		Publication effective, recomman-	32.1(a)
		dation pour une publication valide	
		- Autographe indélébile . . . . .	30.5–6

- catalogue de vente.....	30.7	-- nothoespèce ou hybride de rang inférieur.....	H.10.1
- date.....	31 ; 31A–C	-- nothogénre.....	H.9
- définition.....	6.1 ; Gl.	-- nouveau genre monotypique ..	38.5–7 ; 40.6
- journaux non-scientifiques.....	30.7	-- nouveau taxon.....	38
- listes d'échanges de graine.....	30.7	- - organismes autres que des plantes vasculaires.....	38.10
- matériel électronique.....	29 ; 29A ; 31B.2	- - subdivision du genre.....	35 ; 38.11(b) ; 41.2(b) ; H.9
- matériel imprimé annexé aux spécimens.....	30.8, N.2	- - subdivision de famille.....	38.11(a) ; 41.2(a)
- thèses.....	30.9, N.3, Ex.14–19	- - taxon fossile.....	43
Publication électronique.....	29 ; 29A ; 30.1–4, N.1 ; 30A.1–3 ; 31.1–2	- - taxon fossile de champignon ..	43.N.2
- archivage.....	29A	- - taxon infraspécifique.....	35.1, N.1 ; 38.8 + 11(c) ; 40.2–5 + 7–8
- contenu.....	30.3, N.1	- - taxon non couvert par ce <i>Code</i>	45
- date lorsqu'elle est issue en parallèle avec des sujets imprimés.....	31.2	- d'une combinaison.....	35
- modifications non effectivement publiées.....	30.4	- d'une nouvelle combinaison.....	41
- pagination.....	30.N.1 ; 41.N.2	- d'une variante orthographique..	61.1
- versions préliminaires et finales .	30.2 ; 30A.1	- exigences.....	32–45 ; F.4 ; F.5.1–2 ; H.9
Publication valide.....	6.2, N.1 ; 32–45 ; F.4 ; F.5.1–F.5.2, N.1–2 ; H.9	- - acceptation du nom.....	33.1 ; 36.1
- date.....	33.1 ; 45	- - association de l'épithète avec le nom.....	35.2
- - inchangée par conservation ...	14.N.3	- - citation de l'identifiant issu d'un dépôt reconnu.....	F.5.1
- - inchangée par sanctionnement	F.3.N.1	- - citation du basionyme ou du synonyme remplacé.....	41.1 + 3 + 5
- - non affectée par la correction de l'orthographe originale.....	33.2	- - - malgré une citation incorrecte de l'auteur.....	41.6
- - pour des noms de taxons non originellement couverts par ce <i>Code</i> .....	45	- - - malgré une erreur bibliographique.....	41.6
- dates de départ.....	13.1 ; F.1	- - déclaration de filiation.....	H.9
- de l'autonomie.....	22.3 ; 26.3 ; 32.3	- - description ou diagnose.....	38.1 + 4–5 + 11 + 13
- du nom de remplacement.....	41	- - - dans n'importe quelle langue	43.N.1 ; 44.N.1
- d'un basionyme.....	41.5 + 8, N.1 ; 41A.1	- - - décision contraignante sur l'adéquation de.....	38.4
- d'un nom, algues.....	13.1(e) ; 44 ; 45	- - en conformité avec les dispositions sur la formation d'un nom	32.1(c) + 2
- - à un nouveau rang.....	41	- - illustration.....	38.7 + 10–11 ; 43.2 ; 44.2
- - alternatif.....	36.3	- - - avec analyse.....	38.7–10 ; Gl.
- - champignons.....	45 ; F.5.1–2	- - indication du rang.....	37.1
- - espèce.....	23.3–7 ; 35 ; 38.5 + 7–8 + 11(c) ; 40.2–5 + 7–8 ; 41.2(c)	- - indication du type.....	40
- - famille.....	18 ; 38.11(a)	- - publication effective.....	32.1(a)
- - genre.....	38.5–7 + 11(b) ; 40.3	- - référence, au basionyme ou au synonyme remplacé.....	41
- - genre, linnéen.....	13.4 ; 38.N.1	- - - à la date.....	41.5
- - hybride.....	32.4 ; H.9 ; H.10.1		

- - - à la description ou à la diagnose.....	7.8; 38.1 + 11–14; 39.1–2; 43.1; 44.1	- Bornet & Flahault, Révision des Nostocacées hétérocystées, in Ann. Sci. Nat., Bot., ser. 7, 3 : 323–381; 4 : 343–373; 5 : 51–129; 7 : 177–262. 1886–1888.....	13.1(e)
- - - à la description ou à la diagnose - complète et directe.....	38.13	- Brummitt & Powell, <i>Authors of plant names</i> . 1992.....	46A.N.1
- - - à la description ou à la diagnose - d'un genre.....	38.12	- Bull. Misc. Inform. Kew 1940 : 81–134. 1940.....	14.N.4(c)(1)
- - - à la description ou à la diagnose - inacceptable.....	38.5	- Don, <i>Sweet's Hortus britannicus</i> , ed. 3. 1839.....	38.Ex.3
- - - à la description ou à la diagnose - indirecte.....	38.13–14	- Fries, <i>Elenchus fungorum</i> . 1828	F.3.1
- - - à la description ou à la diagnose - restreinte.....	38.11	- - <i>Systema mycologicum</i> . 1821–1832.....	F.3.1; F.4
- - - à la page ou à la planche...	41.5, N.1	- Gomont, Monographie des Oscillariées in Ann. Sci. Nat., Bot., ser. 7, 15 : 263–368; 16 : 91–264. 1892–1893.....	13.1(e)
- - - à l'illustration.....	43.2; 44.2	- Hedwig, <i>Species muscorum frondosorum</i> . 1801.....	13.1(b)
- - - au détail du type.....	40.N.2	- Hirn, Monographie und Iconographie der Oedogoniaceen, in Acta Soc. Sci. Fenn. 27(1). 1900.....	13.1(e)
- - - au(x) lieu(x) où les exigences ont été précédemment remplies..	33.1	- Hitchcock & Green in Sprague, Nom. Prop. Brit. Bot. : 110–199. 1929.....	7.*Ex.16
- - spécification du type d'herbier	40.7	- <i>IMA Fungus</i> .....	Disp.1.4
- - spécification que le type de culture est préservé dans un état métaboliquement inactif.....	40.8	- Index Fungorum.....	46A.N.1
- - toute langue, Anglais.....	39.2; 43.1	- Index Herbariorum.....	40.N.4
- - toute langue, Latin.....	39; 43.1; 44.1	- <i>Index kewensis</i> .....	41.7
- malgré un doute taxonomique..	36.1	- <i>Index of fungi</i> .....	41.7
- pas du nom, cité comme synonyme.....	36.1(b)	- <i>International Code of Botanical Nomenclature</i> .....	14.N.4(c)
- - proposé par anticipation.....	36.1(a); H.9.N.2	- International Code of Botanical Nomenclature.....	14.N.4(c)
- - provisoire.....	36.1(a)	- - Sydney Code. 1983.....	H.12.2.note de bas de page
- pas en référence aux index généraux.....	41.7, N.2	- - Tokyo Code. 1994.....	20.N.2
- pas lorsque le rang dénote un terme mal-placé.....	37.6	- <i>International Code of Nomenclature for algae, fungi, and plants</i> ..	54.1(c).note de bas de page;
- pas par le seul énoncé des taxons subordonnés.....	36.2	- - Base de donnée des Annexes..	Disp.1.1 + 3
<i>Publications</i> (mentionnées dans les règles et recommandations de ce Code, excluant les citations bibliographiques des noms) :.....		- - Melbourne Code. 2012.....	14.N.4; 56.N.2
- Actes Congr. Int. Bot. Bruxelles 1910 : 67–83. 1912.....	14.N.4(b)	- <i>International Code of Nomenclature for Cultivated Plants</i> .....	F.8.N.2
- Arthur & al., <i>American Code of Botanical Nomenclature</i> , in Bull. Torrey Bot. Club 34 : 167–178. 1907.....	10.6 + 7(a–d)		Pre.11; 28.N.2 + 4–5; 54.1(c)
- - "Philadelphia Code", in Bull. Torrey Bot. Club 31 : 249–261. 1904.....	10.6 + 7(a–b) + c + note de bas de page + d)		+ note de bas de page; H.4.N.1
- Berchtold & Presl, <i>O přirozenosti rostlin</i> ... 1820.....	18.*Ex.5	- <i>International Code of Nomenclature of Bacteria (Bacteriological Code)</i> .....	Pre.8.note de bas de page

- <i>International Code of Nomenclature of Prokaryotes. Code des Prokaryotes (Révision de 2008)</i> . . . . .	Pre.8.note de bas de page; 54.1(b)(1).note de bas de page, N.1	- inapproprié, pour un hybride . . . . .	H.5.N.1
- <i>International Code of Zoological Nomenclature</i> . . . . .	14.4.note de bas de page; 45.Ex.1.note de bas de page; 54.1(b).note de bas de page; F.1	- indication . . . . .	21.1; 21A; 24.1; 37.2 + 5
- International Plant Names Index	46A.N.1	- infraspécifique unique . . . . .	37.4
- <i>International Rules of Botanical Nomenclature</i> . . . . .	10.7(b)	- intercalé plus tard ou ajouté . . . . .	4.3
- - Brussels. 1912 . . . . .	14.N.4(b)	- modification, citation de l'auteur	49
- - Vienna. 1906 . . . . .	14.N.4(a)	- non clairement indiqué . . . . .	37.1 + 3
- Jussieu, <i>Genera plantarum</i> . 1789	13.1(a + c)	- nothotaxon . . . . .	3.2; 4.4; 32.4; 50; H.1; H.3.1; H.4-5; H.12
- Linnaeus, <i>Genera plantarum</i> , ed. 5. 1754 . . . . .	13.4; 38.N.1	- ordre relatif . . . . .	5; 37.6-8, N.1; F.4
- - <i>Genera plantarum</i> , ed. 6. 1764	13.4; 38.N.1	- particulier . . . . .	Prin.IV
- - <i>Species plantarum</i> , ed. 1. 1753	13.1(a + c + e) + 4, N.1; 38.N.1; F.1	- préfixe sub- . . . . .	4.2, N.1; 5A
- - <i>Species plantarum</i> , ed. 2. 1762-1763 . . . . .	13.4; 38.N.1	- principal . . . . .	3
- McNeill & al., Report of the Special Committee on Publications Using a Largely Mechanical Method of Selection of Types . . . . . in <i>Taxon</i> 65 : 1443-1448. 2016 . . . . .	10.7(c).note de bas de page	- priorité en dehors du . . . . .	11.2
- Persoon, <i>Synopsis methodica fungorum</i> . 1801 . . . . .	F.3.1	- secondaire . . . . .	4.1, N.1
- Ralfs, <i>British Desmidiaceae</i> . 1848.	13.1(e)	- simultanément différent . . . . .	36.3
- <i>Regnum Veg.</i> 1 : 549-550. 1953	14.N.4(c)(2)	- terme désignant le . . . . .	3.1; 4.1-2; 21.1; 24.1; 32.N.1
- Schlotheim, <i>Petrefactenkunde</i> . 1820 . . . . .	13.1(f)	- - mal placé . . . . .	37.6-8, N.1; F.4; Gl.
- Sternberg, <i>Flora der Vorwelt, Versuch 1</i> : 1-24, t. 1-13. 1820	13.1(f)	- - usage informel . . . . .	37.8; Gl.
- <i>Taxon</i> . . . . .	Disp.1.4	Rangs intercalés . . . . .	4.3
- <i>Verh. Int. Bot. Kongr. Wien</i> 1905 : 135-137. 1906 . . . . .	14.N.4(a)	Rangs supplémentaires . . . . .	4.3
- <i>World directory of collections of cultures of microorganisms</i> . . . . .	40.N.4	Rapporteur général . . . . .	Disp.2.3-4; Disp.3.2; Disp.4.3(f) + 5 + 8-12; Disp.7.3-5 + 7; Disp.8.8
Publications non-paginées . . . . .	41A.2	Récolte . . . . .	9.2 + note de bas de page, N.1; Gl.
"Radix", pas un nom de genre . . . . .	20.Ex.6	- emplacement . . . . .	40.N.2
Raison de donner un nom . . . . .	Pre.1	- part . . . . .	8.2
Rang . . . . .	Pre.1; Prin.IV; 2-5; 6.6; 11.1; Gl.	- référence à . . . . .	8.N.1; 9.6; 40.2-3, N.2
- anticipation . . . . .	36.1(a); H.9.N.2	- unique . . . . .	8.3; 9.17; 40.3
- approprié, pour un hybride . . . . .	H.5	Récolte, citation des détails . . . . .	40.N.2
- base . . . . .	2	- matériel illustré . . . . .	8A.2
- hiérarchie . . . . .	2	Recommandations, dans ce <i>Code</i>	Pre.4 + 6
		Référence de page . . . . .	41.5, N.1; Gl.
		Référence indirecte . . . . .	38.13-14; Gl.
		Référence, page . . . . .	41.5, N.1
		- à un basionyme ou un synonyme remplacé . . . . .	41.1
		- à une description ou une diagnose précédente . . . . .	38.1 + 11-14; 38A; 44.1
		- - d'un genre . . . . .	38.12

- - entière et directe .....	38.13	Section (sectio) (voir aussi Subdi- vision d'un genre) .....	4.1 ; 21.1 ; 21B.2
- - inacceptable .....	38.5	- abréviation .....	5A
- - indirecte .....	38.14	- changement de rang .....	21B.4
- - restreinte .....	38.11	- épithète, à partir d'un nom de personne .....	60B
- à une illustration précédente ...	43.2 ; 44.2	- - pareil au sous-genre .....	22A
Règles, absence ou doute .....	Pre.13	- - préférable à un nom .....	21B.2
- dans ce <i>Code</i> .....	Pre.4-5	Sélection du type, voir Désignation et Lectotype .....	
- rétroactivité .....	Prin.VI	Series (voir aussi Subdivision d'un genre) .....	4.1 ; 21.1
Règne (regnum), rang .....	3.1 ; 4.2	- abréviation .....	5A
Regnum, voir Règne .....		- épithète, de préférence un adjec- tif au pluriel .....	21B.2
Reihe, à la place d'ordre .....	17.2	Sexuée, forme, voir Téléomorphe.	
Rejet, d'un nom .....	Pre.9 ; 50E.2 ; 56 ; 56A ; F.7 ; Gl.	Signes diacritiques .....	46B.2 ; 60.7 ; 60B.N.1 ; 60C.3
- - approbation par le Comité Gé- néral .....	56.3 ; Disp.5.1(f)	Signes, voir Symboles .....	
- - autorisé soumis à une décision	56.3 ; F.7	Simultanée, publication (voir aussi Priorité des choix) .....	11.5-6 ; 13.1(e), N.1 ; 36.3 ; 53.5 ; 61.3 ; F.8.N.2-3
- - comme illégitime .....	52-54 ; 58 ; F.3.3	- d'un nom de genre ou d'espèce ..	38.5-7
- - en faveur d'un nom conservé .	14.4 + 6-7 + 10	Somme de taxons subordonnés ...	25
- - n'affectant pas la légitimité ...	14.10 ; 56.N.1 ; F.3.4	Sous-classe (subclassis), nom ....	16.2-3
- - proposition .....	14.15 ; 14A ; 56 ; 56A	- rang .....	4.2
- - refusé .....	51	Sous-espèce (voir aussi Subdivi- sion du genre) .....	4.2
- - surpassant le sanctionnement .	F.3.8	- abréviation .....	5A
- d'une proposition .....	57	- épithète, semblable dans un rang variétal .....	26A.1-2
Relations stratigraphiques .....	13.3	- - maintien dans des rangs infra- variétaux .....	26A.3
Restauration, d'un nom rejeté ...	14.6-7	Sous-famille (subfamilia) (voir aussi Subdivision de famille), nom	10.9 ; 11.1 ; 19.1 + 8
Résumé de nouveautés nomencla- turales .....	30A.6	- rang .....	4.2
Résumé des nouveautés nomencla- turales .....	30A.6	- - rang, appelé sous-ordre .....	19.2, N.1
Rétention de noms autorisés sou- mis à décision .....	14.15 ; Disp.5.4	Sous-forme (voir aussi Infraspéci- fique, taxon) .....	4.2
Rétroactivité des règles .....	Prin.VI	Sous-genre (voir aussi Subdivision d'un genre), abrégé en subg., non "subgen." .....	5A
Rétrocroisement .....	H.4	- changement de rang .....	21B.4
Réunion publique .....	30.1	- épithète, à partir d'un nom de personne .....	60B
Sanctionnement .....	F.3 ; Gl.	- - la même dans différents rangs	22A
- annulé par conservation ou rejet	F.3.8	- - préférablement un nom .....	21B.2
- date n'affectant pas la priorité..	F.3.N.1	- rang .....	4.2 ; 21.1, N.1
- deux-points pour l'indiquer .....	F.3A	Sous-ordre (subordo), nom .....	16.2 ; 17.1
- homonyme .....	53.1 ; 55.3 ; F.3.2-4, N.1	- - terminaison latine inadéquate .	32.2
- - antérieur non illégitime .....	F.3.4	- rang .....	4.2
- - création d'un .....	F.3.10	- - voulu comme une sous-famille	19.2, N.1
- indication par l'abréviation ou la citation d'auteur .....	F.3A	Sous-règne .....	4.2
- nom illégitime .....	6.4 ; 52.1		
- noms concurrents .....	F.3.5-6		
- orthographe .....	F.3.2		
- ouvrages .....	F.3.1		
- typification des noms .....	7.5 ; 9.3 ; 10.2 ; F.3.9, N.2		
Sauvage, organisme sauvage en culture .....	28		

Sous-section (subsectio) (voir aussi Subdivision du genre) . . . . .	4.2	-- terminaison . . . . .	19.1 + 3 + 7; 19A.1; 32.2, N.2
- épithète, de préférence un adjectif au pluriel . . . . .	21B.2	-- type . . . . .	10.9
Sous-séries (voir aussi Subdivision du genre) . . . . .	4.2	Subdivision du genre . . . . .	4.N.2; Gl.
- épithète, de préférence un adjectif au pluriel . . . . .	21B.2	- attribution à un genre . . . . .	3.N.1
Sous-tribu (subtribus) (voir aussi Subdivision de famille), nom . . . . .	19.3	- autonymes . . . . .	22.1-4, N.1; 22B
- rang . . . . .	4.2	-- type . . . . .	7.7; 10A.1
Sous-variété (subvarietas) (voir aussi Infraspécifique, taxon) . . . . .	4.2	- changement de rang . . . . .	21B.4
Spécimen (voir aussi Récolte et Type) . . . . .	8; 8A; Gl.	- épithète . . . . .	21; 21A-B
- cité dans le protologue . . . . .	9.1(a) + 2 + 4(c) + 6-7, N.1 + N.5	-- à adopter . . . . .	21B.2 + 4; 22A; 60B
- fossile . . . . .	8.5; 8A.3; 9.15; 13.3; 43.3	-- à éviter . . . . .	21B.3
- illustré . . . . .	8A.1-2; 38D.2-3; 43.3; 44A	-- à partir des espèces constituant . . . . .	10.8
- impossible à préserver . . . . .	40.5	-- accord grammatical . . . . .	21.2
- référence au détail . . . . .	40.N.2	-- entre parenthèse, dans le nom d'espèce . . . . .	21A
<i>Spermatophyta</i> , date de départ . . . . .	13.1(a)	- - épithète, de préférence un même nom dans différents rangs . . . . .	22A
<i>Sphagnaceae</i> , date de départ . . . . .	13.1(c)	- - étymologie . . . . .	60H
"Spina", pas un nom générique . . . . .	20.Ex.6	- - finale . . . . .	6.10.note de bas de page
"St" dans les épithètes . . . . .	60.Ex.47; 60C.4(d)	- - forme . . . . .	21.2-3; 21B; 60B
Stabilité des noms . . . . .	Pre.1; 14.1-2; 53.2; 56.1; F.2; F.7	- - formule condensée . . . . .	H.7; H.8.1
Standard species . . . . .	7.*Ex.16; 10.Ex.1	- - inadmissible . . . . .	21.3
Status novus, voir Nom, à un nouveau rang . . . . .		- - première lettre en majuscule . . . . .	21.2
Statut, hybride vs non-hybride . . . . .	50	- - sous un nom générique illégitime . . . . .	55.1, N.1
- du nom . . . . .	6.1-6 + 9-11, N.2; 12; Gl.	- homonymes . . . . .	21.N.1; 53.3
- - énoncé factuellement incorrect d'un . . . . .	6.14	- hybride . . . . .	H.7; H.8.1; H.9
sub-, dans la désignation d'un rang Subdivision (subdivisio) ou subphylum, nom de . . . . .	4.2, N.1 16.2-3	- nom . . . . .	21.1
- rang . . . . .	4.2	-- illégitime . . . . .	21.N.1; 53.3
Subdivision de famille . . . . .	4.N.2; Gl.	-- légitime . . . . .	55.1, N.1
- incluant le type du nom de famille . . . . .	19.4-5, N.3	-- publication valide . . . . .	35; 38.11(b); 41.2(b); H.9
- nom . . . . .	19; 19A	- - - affirmation du choix . . . . .	10.1-3 + 5 + 8, N.1; 22A; 40A.3
- - à former à partir d'un nom de genre effectivement typifié . . . . .	40A.2	- - - remplaçable . . . . .	10.5; 10A.2; Gl.
- - illégitime . . . . .	19.6	- - - nomenclaturalement typique . . . . .	10A.1; 22.1-2, N.1
- - publication valide . . . . .	38.11(a); 41.2(a)	Subphylum, voir Subdivision . . . . .	
		Substantif, voir Nom, en apposition . . . . .	
		Substitut déclaré, voir nom de Remplacement . . . . .	
		Suffixe, voir Mots, éléments des . . . . .	
		Surgélation . . . . .	8.4
		Sylviculture, organismes utilisés dans la . . . . .	Pre.11; 4.N.3; 28

Symboles (voir aussi Multiplication, signe de) .....	23.3	Tautonyme .....	10.7(b); 23.4; Gl.
- féminins (♀) .....	9.Ex.8; 23.Ex.2; 40.Ex.1; H.2A	Taxon (taxons) .....	Pre.1; Prin.I–V; 1.1; Gl.
- linnéens .....	23.3, Ex.2	- changement de rang .....	19A; 21B.4; 24B.2; 49
- masculins (♂) .....	9.Ex.8; 40.Ex.1; H.2A	- fossile, voir Taxon fossile .....	
Synonyme .....	Gl.	- incertae sedis .....	3.N.1
- citation comme .....	36.1(b); 50A	- non traité comme des algues, des champignons ou des plantes .....	Prin.I; 54
- hétérotypique .....	14.4; Gl.	- nouveau .....	54A
- homotypique .....	14.4; Gl.	- pas initialement couvert par ce Code .....	32.N.4; 45
- indépendamment du préfixe "notho-" .....	H.3.3	- sans rang .....	37.1–3
- indépendamment du signe de multiplication .....	H.3.3	- subordonné .....	25; 36.2
- nomenclature .....	14.4	- tarentaux, voir sous Hybride .....	
- objectif .....	14.4.note de bas de page	- traité comme des algues, des champignons ou des plantes .....	Pre.8; Prin.I; 45; 54
- remplacé .....	41.5	- traité(s) comme des plantes .....	45.N.2
- subjectif .....	14.4.note de bas de page	- transféré .....	49; 50
- taxonomique .....	14.4	- un nom correct .....	Prin.IV; 11.1
Synonyme hétérotypique .....	14.4; Gl.	Taxon-fossile .....	1.2; Gl.
Synonyme homotypique .....	14.4; Gl.	Taxonomiques, articles .....	30A.5
Synonyme nomenclatural .....	14.4	- groupe, voir Taxon .....	
Synonyme objectif .....	14.4.note de bas de page	- position, voir Position .....	
Synonyme remplacé .....	6.11; Gl.	- publications .....	30A.5; 46.1
- référence .....	41.1–3; 41A.1	- rang, voir Rang .....	
- - corrigé .....	41.8	- synonyme .....	14.4
- - entière et directe .....	41.5 + 7; 41A.1	Taxons sans rang .....	37.1–3
- - indirecte .....	41.3	Taxons subordonnés .....	25; 36.2
- - renvoi simple à la bibliographie .....	41A.1	Téléomorphe .....	F.8; Gl.
- restrictions .....	41.2	- noms non alternatifs .....	F.8.N.3
- sans indication de rang .....	37.3	- priorité .....	F.8.N.2
- type .....	7.4–5	- type .....	F.8.N.2
Synonyme subjectif .....	14.4.note de bas de page	Terme mal placé .....	18.2; 19.2; 37.6; Gl.
Syntype(s) .....	9.6; 10.N.1; 40.N.1; Gl.	Terme technique, morphologie .....	20.2
- désigné(s) comme lectotype .....	9.12	Terminaison (voir aussi Mots, éléments des) .....	16.1 + 3–4; 17.1; 18.1; 19.1 + 3; 19A.1; 20A.1(a); 60.8; 60B; 60D; 62.2 + 4; H.6.3–4; H.6A; H.8.2; H.10.2
- double .....	9.4.note de bas de page + 12	- comme indication du rang .....	37.2
- exclusion de tous .....	48.2	- contraire aux règles .....	60.8
- inclusion de tous .....	52.2	- correction lorsqu'inadéquate .....	18.4; 19.7; 23.5; 32.2, N.2; 60.8–10, N.4
Système binaire .....	20.2	- épithète, à partir d'un nom géographique .....	60D
Système binaire Linnéen .....	20.2		
- symboles .....	23.3		
Transfert, hybride/non-hybride .....	50; H.10.N.1		
Tansfert, hybride/non-hybride .....	49		
Tapuscrits .....	30.1		



- d'un nom de personne .....	60.8, N.4 ; 60B ; 60C.1-2	Translittération en latin, voir Lati- nisation .....	34.2 ;
- incorrecte mais nom validement publié .....	32.2	Travaux supprimés ( <i>opera utique oppressa</i> ) .....	Disp.5.1(f)
- latine si possible .....	20A.1(a)	- proposition à l'étude .....	34A
Tétraploïdes .....	28.Ex.3 ; H.3.Ex.3	- suppression autorisée soumise à décision .....	34.2
Thèses .....	30.9, N.3, Ex.14-19	Tribu ( <i>tribus</i> ) (voir aussi Subdivi- sion de famille) .....	
Tirés-à-part .....	31.3 ; 31C	- abréviation .....	5A
Tradition, classique .....	60A ; 60C.2 ; 60E ; 60G ; 62.N.1	- nom .....	19.3
- nomenclature .....	60.14 ; 62.1-2	- rang .....	4.1
Trait d'union, dans une épithète composée .....	23.1 ; 23A.3(d) ; 60.11, N.6	- - in Fries's <i>Systema mycologicum</i>	F.4
- dans la désignation de l'hybride	H.10.2	Type ( <i>typus</i> ) (voir aussi Holotype, Lectotype, Néotype, etc.) .....	Prin.II ; 7 ; 8 ; 10
- dans le nom de genre .....	20.3 ; 60.12, N.6	- à partir contexte de la description	7.8-9 ; 9.N.1-3
<i>Transcriptions</i> (et sujets connexes) : .....		- adoption, par l'auteur effectuant la typification .....	7.11, N.2
- ae, pour ä ou æ .....	60.7	- anamorphe .....	F.8
- ao, pour å .....	60.7	- automatique .....	7.3-5 + 7 ; 10.8-10 ; 16.1(a) ; Gl.
- du grec au latin .....	18.1 ; 23.5, Ex.6 + 9 ; 32.2 ; 60.6 ; 60A	- conflit important avec le proto- logue .....	9.19(c), N.7 ; 9A.3-4 ; 10.2
- e, pour è, é, ou ê .....	60.7	- conservation .....	10.4, N.2 ; 14.9
- esprit rude [ <i>spiritus asper</i> ] .....	60A.Ex.1	- correction de citation .....	9.2, Ex.3
- eu, pour ευ .....	60.6	- correction de terme .....	9.10, N.6
- h, pour l'esprit rude [ <i>spiritus as- per</i> ] .....	60A.Ex.1	- culture .....	8.4 ; 8B ; 40.8
- i et j .....	60.5-6	- de la formule condensée .....	H.9.N.1
- j, pour i utilisé comme une demi- voyelle .....	60.6	- de l'autonyme .....	7.7
- k, acceptable dans les noms scientifiques .....	60.4	- de variantes orthographiques ...	61.2 + 5
- lettres étrangères au latin clas- sique .....	60.4 ; 60C.3	- définition .....	7.2
- ligature .....	60.4 + 7 ; 60B.N.1 ; 60C.3	- dépôt .....	7A ; 8.4 ; 40.7 ; 40A.5-6
- mc, pour M' ou m' .....	60.13	- désignation .....	Gl.
- n, pour ñ .....	60.7	- désignation mécanique .....	9A.2 ; 10.5-7, N.3 ; 10A.2
- oe, pour ö, ø, ou œ .....	60.7	- détail concret .....	40.N.2
- signes diacritiques .....	60.7 ; 60C.3	- données de la récolte .....	8A.2 ; 9.2 ; 40.3
- ss, pour ß ou ſs .....	60.4	- données du matériel illustré ...	8A.2
- symboles linnéens .....	23.3	- double .....	8.3 + note de bas de page ; 9.5
- u et v .....	60.5-6	- du nom de remplacement .....	7.4
- ue, pour ü .....	60.7	- du nom, alternatif .....	36.3
- w, acceptable dans des noms scientifiques .....	60.4	- - à un nouveau rang .....	7.3
- x, used for × .....	H.3A.2	- - appliqué par erreur .....	7.3
- y, acceptable dans des noms scientifiques .....	60.4	- - avec une date de départ posté- rieure .....	7.9

- - conservé.....	9.N.4; 10.4, N.2; 14.3 + 8-9; 48.N.2	- manquant.....	9.3 + 8 + 11 + 13
- - de champignons pléomorphes .	F.8	- mauvais usage du terme .....	9.10, N.6
- - espèce ou taxon infraspécifique	8; 8A-B; 9; 9A-C	- nomenclature.....	Gl.
- - famille.....	10.9; 18.N.1	- numéro identifiant.....	9C; 40A.5
- - - alternatif.....	10.9; 18.5	- original.....	9.15; 14.Ex.10; 22.2; 48.2, N.2; 52.2
- - - inclus dans une subdivision de famille.....	19.4	- pas conspécifique avec le matériel associé au protologue.....	10.2
- - genre.....	10.1-5; 10A.1; 14.3	- pas conspécifique avec le matériel associé au traitement de sanction- nement.....	10.2
- - illégitime.....	7.5	- pas toujours typique du taxon..	7.2
- - nothotaxon.....	40.1; H.9.N.1; H.10.N.2	- plus d'un individu.....	8.2-3
- - rejeté.....	14.3	- plus d'un taxon.....	9.3 + 11 + 14; 9A.4
- - sanctionné.....	7.5; 9.3; 10.2; F.3.9, N.2	- position taxonomique.....	13.2; H.10.N.2
- - sous-famille, alternative.....	10.9; 19.8	- précédemment désigné.....	9.9 + 11 + 16-17; 22.2; 26.2; 48.2(b); 52.2(b)
- - subdivision, de famille.....	7.1; 10.9	- préservation, impossible.....	40.5
- - - de genre.....	10.1-5 + 8; 10A.1	- - lieu.....	7A; 8.1; 9.21-22; 9C; 40.7, N.4; 40A.5-6
- - taxon fossile.....	8.5; 8A.3; 13.3	- - permanente.....	8.1-4; 8A.3-4; 8B.2; 40.8
- - taxon suprafamilial.....	7.1; 10.10; 16.1(a); 17.1	- redécouvert.....	9.19
- - validement publié par référence	7.8	- relations stratigraphiques.....	13.3
- d'un basionyme.....	7.3	- requis.....	40.2
- d'une nouvelle combinaison....	7.3	- spécimen unique.....	8.1
- emplacement.....	7A; 40.7, N.4; 40A.5-6	- téléomorphe.....	F.8
- espèce standard.....	7.*Ex.16	- terme équivalent.....	7.11, Ex.12-15 + *Ex.16; 40.6
- état métaboliquement inactif...	8.4; 8B.2; 40.8	- vivant.....	8.4, Ex.11-12; 8B.2
- exclusion.....	47; 48; 52.2; 58.N.1; F.3.10	Type nomenclatural, voir Type...	
- identification ambiguë.....	9.9; 9B.2	Typification automatique, voir	7.5-6;
- illustration.....	8.1; 8A.1-2; 9.1-3 + 8-9 + 12 + 21-22, N.1; 40.5	aussi Type.....	10.8-10; 16; 17; Gl.
- inclusion, dans le taxon nommé	10.2-3; 22.1-3, N.1; 22A; 26; 26A; 40.1; 52.1-2	Typification, voir Désignation, Lectotype, Néotype.....	
- - dans un autre taxon.....	48	- date.....	10.N.3
- - d'un élément unique.....	40.3	- principes.....	Prin.II; 10.10
- indication.....	9.11; 24.3; 40; 40A	Typographie, matériel de.....	60.2
- indication définie.....	7.5	Typus, voir Type.....	
- interprétatif.....	9.9	Uninominale, désignation d'espèce	20.4(b)
		<i>Uredinales</i> , sanctionnement.....	F.3.1
		Usage classique, voir Tradition...	
		Usage établi, voir Habitudes.....	

Usage, voir Habitudes et Tradition			
- courant, à suivre en attendant la recommandation du Comité Général	14A ; 34A ; 56A		
<i>Ustilaginales</i> , sanctionnement	F.3.1		
Variante orthographique	61.2 ; Gl.		
- citation	50F ; 61.N.1		
- confusément semblable	61.5 ; Gl.		
- correction	61.4 ; F.9		
- dans une publication originale	61.3		
- pas validement publiée	61.1		
Variante, voir sous Orthographe			
Variété (varietas) (voir aussi Infraspécifique, taxon et Nothomorphe)	H.12.2 + note de bas de page		
- abréviation	5A		
- épithète, différente d'une infravariétale	26A.3		
- - même qu'une sous-espèce	26A.1-2		
- rang	4.1		
- rang unique infraspécifique	37.4		
Version de l'éditeur	30.Ex.5-6 ; 30A.1		
Vice-rapporteur	Disp.2.4 ; Disp.4.5 + 9 ; Disp.7.3-4 + 7		
Vote (voir aussi Section de Nomenclature)			
- droit au	Disp.2.5(a-c) ; Disp.4.2		
- indicatif	Disp.1.4.note de bas de page ; Disp.2.5-6 ; Disp.5.5 ; Disp.6.1(a) ; Disp.8.3 + 11(a)		
- institutionnel	Disp.3 ; Disp.5.9(b) ; Disp.7.9 + 12		
		- personnel	Disp.5.9 ; Disp.8.9
		Vote indicatif	Disp.1.4.note de bas de page ; Disp.2.5-6 ; Disp.5.5 ; Disp.6.1(a) ; Disp.8.3 + 11(a)
		Vote par poste, voir Vote indicatif	
		Votes institutionnels (voir aussi Comité sur les votes institutionnels)	Disp.1.note de bas de page ; Disp.3 ; Disp.5.9 ; Disp.7.9 + 12
		- non disponibles dans la Session de Nomenclature des Champignons	Disp.8.9
		Voyelle de liaison	16.1 ; 60.10 ; H.6.2 + 4
		Voyelle, de connexion	16.1(a) ; 60.10, Ex.34-35 + 37 ; H.6.2 + 4(a)
		- finale	60.8(a + c) + 9(b)(2) ; 60B.1(a)
		- transcription	60.5 + 7
		<i>World directory of collections of cultures of microorganisms</i>	40.N.4
		World Wide Web	29.2
		Zoologiques, noms	54A
		- nomenclature, voir <i>International Code of Zoological Nomenclature</i>	
		- taxons	54A



# Table des matières

<b>PRÉFACE DE LA VERSION FRANÇAISE</b>	<b>i</b>
<b>PRÉFACE</b>	<b>iii</b>
<b>CORRESPONDANCES POUR LA RENUMÉROTATION DES ARTICLES, NOTES ET RECOM- MANDATIONS</b>	<b>xv</b>
1. Du <i>Code de Melbourne</i> vers le <i>Code de Shenzhen</i>	xv
2. Du <i>Code de Shenzhen</i> vers le <i>Code de Melbourne</i>	xvii
<b>DATES IMPORTANTES DANS LE CODE</b>	<b>xix</b>
<b>DATES POUR LESQUELLES DES DISPOSITIONS PARTICULIÈRES DU CODE DEVIENNENT     OU CESSENT D'ÊTRE EFFECTIVES</b>	<b>xix</b>
<b>DISPOSITIONS CONCERNANT DES DATES APPLICABLES À DES GROUPES PARTICU-     LIERS</b>	<b>xix</b>
<b>DISPOSITIONS DÉFINISSANT LES DATES DE CERTAINES PUBLICATIONS</b>	<b>xix</b>
<b>PRÉAMBULE</b>	<b>3</b>
<b>DIVISION I</b>	<b>5</b>
<b>PRINCIPES</b>	<b>5</b>
Principe I	5
Principe II	5
Principe III	5
Principe IV	5
Principe V	5
Principe VI	5
<b>DIVISION II</b>	<b>7</b>
<b>RÈGLES ET RECOMMANDATIONS</b>	<b>7</b>
<b>CHAPITRE I</b>	<b>9</b>
<b>LES TAXONS ET LEURS RANGS</b>	<b>9</b>
ARTICLE 1	9
ARTICLE 2	10
ARTICLE 3	10
ARTICLE 4	10
ARTICLE 5	12
Recommandation 5A	12
<b>CHAPITRE II</b>	<b>13</b>
<b>STATUT, TYPIFICATION ET PRIORITÉ DES NOMS</b>	<b>13</b>
SECTION 1	13
<b>DÉFINITIONS DES STATUTS</b>	<b>13</b>
ARTICLE 6	13
SECTION 2	19

TYPIFICATION . . . . .	19
ARTICLE 7 . . . . .	19
Recommandation 7A . . . . .	24
ARTICLE 8 . . . . .	25
Recommandation 8A . . . . .	28
Recommandation 8B . . . . .	29
ARTICLE 9 . . . . .	29
Recommandation 9A . . . . .	37
Recommandation 9B . . . . .	38
Recommandation 9C . . . . .	38
ARTICLE 10 . . . . .	38
Recommandation 10A . . . . .	44
SECTION 3 . . . . .	44
PRIORITÉ . . . . .	44
ARTICLE 11 . . . . .	44
ARTICLE 12 . . . . .	54
SECTION 4 . . . . .	54
LIMITATION DU PRINCIPE DE PRIORITÉ . . . . .	54
ARTICLE 13 . . . . .	54
ARTICLE 14 . . . . .	56
Recommandation 14A . . . . .	62
ARTICLE 15 . . . . .	62
(NOMS SANCTIONNÉS) . . . . .	62
VOIR L'ART. F.3 DANS LE CHAPITRE F . . . . .	62
<b>CHAPITRE III</b> . . . . .	<b>63</b>
NOMENCLATURE DES TAXONS D'APRÈS LEUR RANG . . . . .	63
SECTION 1 . . . . .	63
NOMS DES TAXONS DE RANG SUPÉRIEUR À LA FAMILLE . . . . .	63
ARTICLE 16 . . . . .	63
Recommandation 16A . . . . .	65
ARTICLE 17 . . . . .	65
Recommandation 17A . . . . .	65
SECTION 2 . . . . .	66
NOMS DE FAMILLES, DE SOUS-FAMILLES, DE TRIBUS ET DE SOUS-TRIBUS . . . . .	66
ARTICLE 18 . . . . .	66
ARTICLE 19 . . . . .	68
Recommandation 19A . . . . .	72
SECTION 3 . . . . .	72
NOMS DE GENRES ET DE SUBDIVISIONS DE GENRES . . . . .	72
ARTICLE 20 . . . . .	72
Recommandation 20A . . . . .	74
ARTICLE 21 . . . . .	75
Recommandation 21A . . . . .	76
Recommandation 21B . . . . .	76
ARTICLE 22 . . . . .	76
Recommandation 22A . . . . .	78
Recommandation 22B . . . . .	78
SECTION 4 . . . . .	79
NOMS D'ESPÈCES . . . . .	79
ARTICLE 23 . . . . .	79
Recommandation 23A . . . . .	84
SECTION 5 . . . . .	85
NOMS DE TAXONS DE RANG INFÉRIEUR A L'ESPÈCE (TAXONS INFRASPÉCIFIQUES) . . . . .	85
ARTICLE 24 . . . . .	85
Recommandation 24A . . . . .	87
Recommandation 24B . . . . .	87
ARTICLE 25 . . . . .	87

ARTICLE 26 . . . . .	87
Recommandation 26A . . . . .	89
Recommandation 26B . . . . .	90
ARTICLE 27 . . . . .	90
SECTION 6 . . . . .	91
NOMS DES ORGANISMES CULTIVÉS . . . . .	91
ARTICLE 28 . . . . .	91
<b>CHAPITRE IV</b>	<b>93</b>
PUBLICATION EFFECTIVE . . . . .	93
SECTION 1 . . . . .	93
CONDITIONS DE PUBLICATION EFFECTIVE . . . . .	93
ARTICLE 29 . . . . .	93
Recommandation 29A . . . . .	95
ARTICLE 30 . . . . .	95
Recommandation 30A . . . . .	101
SECTION 2 . . . . .	102
DATES DE PUBLICATION EFFECTIVE . . . . .	102
ARTICLE 31 . . . . .	102
Recommandation 31A . . . . .	103
Recommandation 31B . . . . .	103
Recommandation 31C . . . . .	103
<b>CHAPITRE V</b>	<b>105</b>
PUBLICATION VALIDE DES NOMS . . . . .	105
SECTION 1 . . . . .	105
DISPOSITIONS GÉNÉRALES . . . . .	105
ARTICLE 32 . . . . .	105
Recommandation 32A . . . . .	107
ARTICLE 33 . . . . .	107
ARTICLE 34 . . . . .	108
Recommandation 34A . . . . .	109
ARTICLE 35 . . . . .	109
ARTICLE 36 . . . . .	111
ARTICLE 37 . . . . .	114
SECTION 2 . . . . .	117
LES NOMS DE NOUVEAUX TAXONS . . . . .	117
ARTICLE 38 . . . . .	117
Recommandation 38A . . . . .	123
Recommandation 38B . . . . .	123
Recommandation 38C . . . . .	124
Recommandation 38D . . . . .	124
Recommandation 38E . . . . .	124
ARTICLE 39 . . . . .	124
Recommandation 39A . . . . .	125
ARTICLE 40 . . . . .	125
Recommandation 40A . . . . .	129
SECTION 3 . . . . .	129
NOUVELLES COMBINAISONS, NOMS À DE NOUVEAUX RANGS, NOMS DE REMPLACEMENT	129
ARTICLE 41 . . . . .	129
Recommandation 41A . . . . .	138
SECTION 4 . . . . .	139
NOMS DANS DES GROUPES PARTICULIERS . . . . .	139
ARTICLE 42 . . . . .	139
Article 43 . . . . .	140
ARTICLE 44 . . . . .	141
Recommandation 44A . . . . .	141
ARTICLE 45 . . . . .	141

<b>CHAPITRE VI</b>	<b>145</b>
CITATION . . . . .	145
SECTION 1 . . . . .	145
CITATIONS D'AUTEUR . . . . .	145
ARTICLE 46 . . . . .	145
Recommandation 46A . . . . .	156
Recommandation 46B . . . . .	156
Recommandation 46C . . . . .	157
Recommandation 46D . . . . .	157
ARTICLE 47 . . . . .	157
Recommandation 47A . . . . .	158
ARTICLE 48 . . . . .	158
ARTICLE 49 . . . . .	159
ARTICLE 50 . . . . .	161
SECTION 2 . . . . .	161
RECOMMANDATIONS GÉNÉRALES RELATIVES AUX CITATIONS . . . . .	161
Recommandation 50A . . . . .	161
Recommandation 50B . . . . .	162
Recommandation 50C . . . . .	162
Recommandation 50D . . . . .	162
Recommandation 50E . . . . .	162
Recommandation 50F . . . . .	163
Recommandation 50G . . . . .	163
<b>CHAPITRE VII</b>	<b>165</b>
REJET DE NOMS . . . . .	165
ARTICLE 51 . . . . .	165
ARTICLE 52 . . . . .	166
ARTICLE 53 . . . . .	170
ARTICLE 54 . . . . .	176
Recommandation 54A . . . . .	177
ARTICLE 55 . . . . .	177
ARTICLE 56 . . . . .	179
Recommandation 56A . . . . .	179
ARTICLE 57 . . . . .	180
ARTICLE 58 . . . . .	180
ARTICLE 59 . . . . .	182
(NOMS DE CHAMPIGNONS À CYCLE DE VIE PLÉOMORPHE) . . . . .	182
VOIR L'ART. F.8 DANS LE CHAPITRE F . . . . .	182
<b>CHAPITRE VIII</b>	<b>183</b>
ORTHOGRAPHE ET GENRE GRAMMATICAL DES NOMS . . . . .	183
SECTION 1 . . . . .	183
ORTHOGRAPHE . . . . .	183
ARTICLE 60 . . . . .	183
Recommandation 60A . . . . .	194
Recommandation 60B . . . . .	195
Recommandation 60C . . . . .	196
Recommandation 60D . . . . .	197
Recommandation 60E . . . . .	198
Recommandation 60F . . . . .	198
Recommandation 60G . . . . .	198
Recommandation 60H . . . . .	199
ARTICLE 61 . . . . .	199
SECTION 2 . . . . .	201
GENRE GRAMMATICAL . . . . .	201
ARTICLE 62 . . . . .	201
Recommandation 62A . . . . .	203
CHAPITRE F . . . . .	203



NOMS DES ORGANISMES TRAITÉS COMME DES CHAMPIGNONS . . . . .	203
SECTION 1 . . . . .	205
LIMITATION DU PRINCIPE DE PRIORITÉ . . . . .	205
ARTICLE F.1 point de départ nomenclatural . . . . .	205
ARTICLE F.2 noms protégés . . . . .	206
ARTICLE F.3 noms sanctionnés . . . . .	206
Recommandation F.3A . . . . .	209
SECTION 2 . . . . .	209
PUBLICATION VALIDE ET TYPIFICATION DES NOMS . . . . .	209
ARTICLE F.4 TERMES DÉSIGNANT UN RANG MAL PLACÉ . . . . .	209
ARTICLE F.5 ENREGISTREMENT DES NOMS ET DES ACTES NOMENCLATURAux . . . . .	210
Recommandation F.5A . . . . .	211
SECTION 3 . . . . .	212
REJETS DE NOMS . . . . .	212
ARTICLE F.6 . . . . .	212
ARTICLE F.7 . . . . .	212
SECTION 4 . . . . .	212
NOMS DES CHAMPIGNONS AVEC UN CYCLE DE VIE PLEOMORPHIQUE . . . . .	212
ARTICLE F.8 . . . . .	212
SECTION 5 . . . . .	214
ORTHOGRAPHE DES NOMS . . . . .	214
ARTICLE F.9 . . . . .	214
CHAPITRE H . . . . .	215
NOMS DES HYBRIDES . . . . .	215
ARTICLE H.1 . . . . .	215
ARTICLE H.2 . . . . .	215
Recommandation H.2A . . . . .	215
ARTICLE H.3 . . . . .	215
Recommandation H.3A . . . . .	217
ARTICLE H.4 . . . . .	217
ARTICLE H.5 . . . . .	217
Recommandation H.5A . . . . .	218
ARTICLE H.6 . . . . .	218
Recommandation H.6A . . . . .	220
ARTICLE H.7 . . . . .	220
ARTICLE H.8 . . . . .	221
ARTICLE H.9 . . . . .	222
ARTICLE H.10 . . . . .	223
Recommandation H.10A . . . . .	224
Recommandation H.10B . . . . .	224
ARTICLE H.11 . . . . .	225
ARTICLE H.12 . . . . .	225

<b>DIVISION III</b> . . . . .	<b>227</b>
DISPOSITIONS POUR LA GOUVERNANCE DU CODE . . . . .	227
DISPOSITION 1 DISPOSITIONS GÉNÉRALES POUR LA GOUVERNANCE DU <i>CODE</i> . . . . .	227
DISPOSITION 2 PROPOSITIONS D'AMENDEMENT DU <i>CODE</i> . . . . .	228
DISPOSITION 3 VOTES INSTITUTIONNELS . . . . .	229
DISPOSITION 4 SECTION DE NOMENCLATURE . . . . .	229
DISPOSITION 5 PROCÉDURES ET VOTES PENDANT LA SESSION DE NOMENCLATURE . . . . .	232
DISPOSITION 6 APRÈS UN CONGRÈS INTERNATIONAL DE BOTANIQUE . . . . .	234
DISPOSITION 7 COMITÉS PERMANENTS DE NOMENCLATURE . . . . .	234
MEMBRES . . . . .	235
FONCTIONS . . . . .	236
RÈGLES DE PROCÉDURE . . . . .	237
DISPOSITION 8 PROPOSITIONS D'AMENDER LE <i>CODE</i> SE RAPPORTANT UNIQUEMENT AUX NOMS DES ORGANISMES TRAITÉS COMME DES CHAMPIGNONS . . . . .	238

<b>GLOSSAIRE</b>	<b>245</b>
DÉFINITIONS DES TERMES UTILISÉS DANS CE CODE . . . . .	245
<b>INDEX DES NOMS SCIENTIFIQUES</b>	<b>259</b>
<b>INDEX DES SUJETS</b>	<b>279</b>